

Table des sources des Conclusions finales

1

Décision concernant le disjonction des poursuites dans le cadre du dossier n°002, rendue à la suite de la décision du 8 février 2013 de la Chambre de la Cour Suprême, 26 avril 2013, **E284** (« Décision de disjonction **E284** »).

2

T. 24 juin 2013, **E1/211.1**, p. 103 L. 4 à 13 vers [15.39.46].

4 Merci, Monsieur le Président.
 5 La Chambre souhaite rappeler ses instructions, déjà données, sur
 6 les cinq politiques auxquelles il est fait référence dans
 7 l'ordonnance de clôture. La Chambre a toujours dit qu'il était
 8 possible de présenter des éléments de preuve quant à l'existence
 9 de ces cinq politiques, mais que tout élément de preuve portant
 10 sur la mise en oeuvre de ces politiques devrait se limiter aux
 11 seules politiques alléguées des transferts forcés.
 12 Et, donc, le procureur doit limiter sa présentation de documents...
 13 enfin, selon ces limites.
 14 [15.39.46]

Décision relative aux exceptions d'irrecevabilité soulevées à l'encontre des déclarations de témoins, de victimes et de parties civiles recueillies par écrit ainsi que des transcriptions de dépositions effectuées dans le dossier n°001 proposées par les co-Procureurs et les co-Avocats principaux pour les Parties civiles, 15 août 2013, **E299**.

3

*Co-Prosecutors's request for clarification of findings regarding the JCE alleged in case 002/01 (E284/5), 27 août 2013, **E284/6**.*

Décision statuant sur la demande urgente de KHIEU Samphân visant à obtenir des précisions concernant la décision de la Chambre de première instance du 15 août 2013 relative aux exceptions d'irrecevabilité soulevées à l'encontre de déclarations écrites et de

transcriptions de dépositions effectuées dans le cadre du dossier n°001 (Doc. n°E299/1), 10 septembre 2013, **E299/2**, par. 4.

4

Demande urgente de M. KHIEU Samphân d'arrêt immédiat de la procédure, 1er août 2013, **E275/2/1/1**, par. 19 à 51.

5

T. 18 juillet 2012, **E1/91.1**, p. 22 L. 6-11 vers [09.53.24].

5 [09.53.24]

6 Enfin, dans le cadre de ce dossier, nous étudions les première et
7 deuxième phases du déplacement de la population pendant le
8 régime, ce qui aurait eu lieu plus ou moins à partir de la prise
9 du pouvoir du régime jusqu'au milieu ou la fin de l'année 76.
10 Voilà donc la période chronologique: 1975 jusqu'au milieu ou fin
11 1976.

T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 49 L. 5-14 vers [11.36.01].

5 M. LE PRÉSIDENT:

6 Maître, veuillez poser des questions pertinentes pour les faits
7 retenus pour le procès en cours.
8 Veuillez vous limiter à la période qui nous occupe et aux faits
9 pertinents pour le procès. Nous étudions les première et deuxième
10 phases de l'évacuation. Vous semblez là poser des questions sur
11 toute la période du Kampuchéa démocratique. Et donc nous
12 souhaitons vous rappeler que ce n'est pas nécessairement
13 approprié, que vous perdez du temps "si" vous persistez sur cette
14 voie.

6

Annexe A : Conclusions de IENG Sary concernant le droit applicable lors du premier procès dans le cadre du dossier n°002, **E163/5/10.2**.

7

Conclusions préliminaires relatives au droit applicable, 18 janvier 2013, E163/5/11, par. 6-27.

8

OC, 15 septembre 2010, D427, par. 224.

9

OC, 15 septembre 2010, D427, par. 251.

10

David CHANDLER, « *A History of Cambodia* », 2000, E3/1686, p. 210-211, ERN EN 00422838-00422839.

archues, and set its Utopian strategies in motion.⁴

The decision to evacuate the cities was made by the CPK's leaders shortly before the liberation of Phnom Penh, but it was a closely kept secret and took even some Communist commanders by surprise. One reason for the decision was that the capital was genuinely short of food. Another was the difficulty of administering several million people who had, in effect, opposed the revolution. A third was that the CPK's leaders were fearful for their own security. Perhaps the overriding reason, however, was the desire to assert the victory of the CPK, the dominance of the countryside over the cities, and the privileged position of the poor. Saloth Sar and his colleagues had not spent seven years in the forest and five years fighting a civil war to take office as city councilors. They saw the cities as breeding grounds for counterrevolution, and their economic priorities were based on the transformation of Cambodian agriculture, es-

pecially on increasing the national production of rice. By exporting the surplus, it was hoped, the government would earn hard currency with which to pay for imports and, eventually, to finance industrialization. To achieve such a surplus, the CPK needed all the agricultural workers it could find.

11

New China News Agency, « Conférence de presse de POL Pot à Pékin », 3 octobre 1977, **E3/2072**, p. 3, ERN FR S 00648891.

Citant en exemple la victoire glorieuse qu'a constituée la libération de Phnom Penh le 17 avril 1975, il s'est exprimé sur la stratégie et la tactique de l'armée révolutionnaire kampuchéenne. Quelles magnifiques victoires a donc remportées le peuple kampuchéen, sous la conduite judicieuse du PCK, sur le plan de la révolution socialiste et de la construction socialiste dans ce délai bref de deux ans? Répondant à cette question, le Camarade Pol Pot a déclaré : « Tout d'abord, la défense des fruits de la révolution, le régime révolutionnaire du peuple et le Kampuchéa démocratique ». « La guerre révolutionnaire s'est achevée par notre victoire nationale », a-t-il poursuivi. En dépit des problèmes nombreux et complexes, l'initiative est dans notre camp. Nous avons su sauvegarder les fruits de la révolution, le pouvoir de l'État révolutionnaire populaire et le Kampuchéa démocratique. Les facteurs qui ont contribué à notre succès sont légion. L'un de ces facteurs et non des moindres est le déplacement des habitants des villes vers les campagnes. Cela a été décidé avant la victoire, à savoir en février 1975, parce que nous savions qu'avant l'élimination de toutes sortes d'organisations espionnes ennemies, notre force n'était pas suffisante pour défendre le régime révolutionnaire. À en juger par les combats menés de 1976 à 1977, le réseau des agents secrets à la botte de l'ennemi et infiltrés dans notre pays était puissant et complexe. Mais lorsque nous les avons écrasés, il leur a été difficile d'organiser leur retour. Leurs forces étaient disséminées dans plusieurs coopératives qui sont sous notre contrôle. L'initiative est donc dans notre camp. L'ennemi n'ose pas attaquer de l'extérieur. Il table essentiellement sur le sabotage et la confusion semée par leurs agents secrets et les traîtres à notre pays, de manière à frapper à la fois de l'intérieur et de l'extérieur. S'il n'y a plus d'agents secrets dans nos rangs, l'ennemi à l'extérieur n'ose plus entreprendre des actions insensées. En dépit d'un certain nombre de conflits frontaliers, il leur est

12

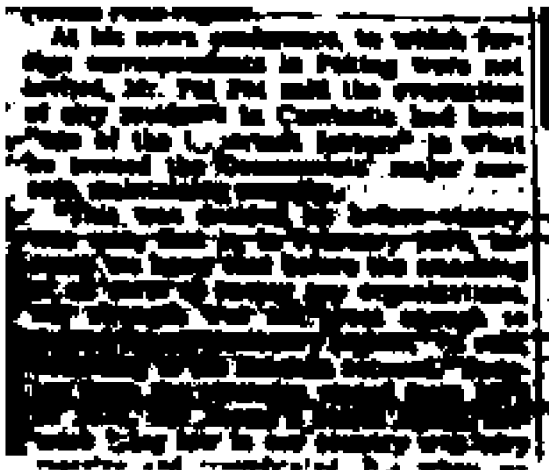
Télégramme de l'Ambassade de France en Chine intitulé « Conférence de presse de POL Pot », 6 octobre 1977, **E3/1762**, p. 2, ERN FR 00390935.

En attendant de la libération du Cambodge, le P.C.K. est présent aujourd'hui comme celui de la concentration : dès 1975, le Comité Central de P.K.K. décide de transformer les structures agricoles et administratives, capota de subvenir seules à leurs besoins durant les années 1975-1976. Le mouvement fut systématiquement interrompu avant 1975, mais la politique de travail rigide et discipliné menée par l'Union Soviétique de millions de dollars : dans avions soviétiques d'août 1975 d'évacuer les villes, car il n'a été impossible naturellement d'évacuer les espions, cadavres et autres personnes de troubles ; tous les avions-soviétiques dans les conférences placés sous notre contrôle.

Far Eastern Economic Review, « Les pièces commencent à s'assembler », 21 octobre 1977, E3/1782, p. 4, ERN FR S 00759797.

Pol Pot confirme maintenant ce dont beaucoup d'observateurs se doutaient : si Phnom Penh a brutalement été évacuée en avril 1975, c'est parce que les Khmers rouges étaient trop faibles sur les plans militaire et organisationnel pour contrôler cette ville très peuplée. En ordonnant à la population de partir, les Khmers rouges ont prétexté que des avions américains étaient sur le point de bombarder la ville. Cependant, Pol Pot a dit à des journalistes chinois à Pékin que la décision d'évacuer Phnom Penh avait été prise deux ans avant la chute de la ville « parce que nous savions que nous ne serions pas assez forts pour défendre le régime révolutionnaire tant que nous n'aurions pas écrasé toutes sortes d'organisations d'espions ennemis ».

New York Times, « Cambodian offers Evacuation Motive », E3/2316, p. 1, ERN FR 00068089.



SWB, « Pol Pot s'exprimant sur l'évacuation des habitants des villes cambodgiennes », 4 octobre 1977, **E3/2728**, p. 1, ERN FR 00602498.

Pol Pot s'exprimant sur l'évacuation des habitants des villes cambodgiennes

Pol Pot a donné une conférence de presse à Pékin le 3 octobre, comme l'a rapporté la NCNA, au cours de laquelle il a parlé des victoires remportées dans divers secteurs par le peuple cambodgien sous la direction du Parti. L'un des facteurs importants pour la réussite de la guerre révolutionnaire au Cambodge, aurait-il déclaré, a été l'évacuation des habitants des villes à la campagne. Cette mesure avait été décidée en février 1975 « parce que nous savions qu'avant l'écrasement de toutes sortes d'organismes d'espionnage ennemis, notre résistance n'était pas assez forte pour défendre le régime révolutionnaire... Le réseau des agents secrets de l'ennemi qui restait caché dans notre pays était très vaste et complexe. Mais quand nous les avons écrasés, il leur a été difficile d'organiser leur retour. Leurs forces étaient dispersées dans différentes coopératives qui étaient sous notre domination. Ainsi, il ne tenait qu'à nous de prendre l'initiative. L'ennemi n'ose pas attaquer de l'extérieur. »

13

T. 21 novembre 2011, **E1/13.1**, p. 141 L. 13-15 vers [15.58.44].

12 [15.58.44]

13 À l'une de ces réunions, en juin 1974, les dirigeants du Parti se
14 sont mis d'accord sur la stratégie visant à évacuer Phnom Penh
15 après ce qu'ils allaient appeler sa libération.

14

T. 22 novembre 2011, **E1/14.1**, p. 22 L.11-14 vers [9.34.36].

11 À peu près deux semaines avant la chute de Phnom Penh en 1975,
12 une réunion a été tenue au quartier général de Pol Pot, près de
13 Oudong, pour donner les ordres finaux aux forces armées quant à
14 l'évacuation des villes cambodgiennes.
15 [9.34.36]

15

Etendard Révolutionnaire, numéro spécial, septembre 1977, **E3/11**, p. 42, ERN FR 00492836.

- Dans la situation agonisante des impérialistes américains et des traîtres londoniens, le Comité central de notre Parti, dans son congrès du mois de juin 1974, avait décidé à mener à tout prix une attaque finale pour libérer Phnom Penh et le pays tout entier. Nous avions osé mener une attaque finale parce que nous avions bien pris en main notre situation et celle des ennemis. Les objectifs de notre attaque finale furent fixés de la façon suivante : il fallait à la fois attaquer Phnom Penh et couper la voie du Mékong inférieur et certains chefs-lieux de province qui étaient occupés provisoirement par les ennemis. Il fallait d'abord couper la voie du Mékong inférieur afin de l'utiliser comme clé pour mener des attaques finales contre Phnom Penh et d'autres chefs-lieux de province.

16

NUON Chea T. 14 décembre 2011, **E1/22.1**, p. 2 L. 3-8 vers [09.05.49].

1 Monsieur le Président, je voudrais revenir sur ce que je disais
2 hier concernant l'évacuation des... les évacuations.
3 Il y a eu une réunion extraordinaire du Comité central et du
4 Comité permanent au milieu de l'année 74.
5 J'ajoute donc cela à ce que j'ai dit hier.
6 Il y a donc eu une réunion du Comité permanent et des membres du
7 Comité central à la mi-74, qui a porté sur l'évacuation des
8 habitants de Phnom Penh et d'autres chefs-lieux de province.

17

NUON Chea T. 30 janvier 2012, **E1/35.1**, p. 15 L. 24 à p. 17 L. 12 vers [09.49.53].

24 R. Pourriez-vous nous indiquer l'année, s'il vous plaît?
25 Q. Oui, 1974. Vous souvenez-vous de la réunion extraordinaire du
1 Comité central en 1974 où la décision d'évacuer Phnom Penh avait
2 été prise?
3 R. Si je me souviens bien, il y a eu une telle réunion.
4 À l'époque, nous avons su que le congrès américain avait adopté
5 une loi de ne pas financer les bombardements du territoire
6 cambodgien, et le gouvernement de Lon Nol ne... jouissait donc de
7 moins de soutien en matière logistique. Et nous avons tenu une
8 réunion... où nous pensions qu'il fallait évacuer de façon
9 temporaire les habitants.
10 [09.49.53]
11 Q. J'essaie de voir exactement quand s'est tenue cette réunion.
12 Dans "Étendard révolutionnaire" de septembre 1977, je cite, il
13 est écrit:
14 "Il y avait une situation où le Comité central de notre Parti,

15 dans sa conférence de juin 1974, a décidé de monter l'offensive
 16 décisive qui libérerait Phnom Penh et le pays en entier."
 17 Il s'agit de D43/2.1.12; ERN en khmer, 0063162; en anglais,
 18 00486247; et, en français, 00492836.
 19 Donc, la décision d'évacuer Phnom Penh a-t-elle été prise lors
 20 d'une réunion en juin 1974?
 21 R. C'est ce que je viens de vous décrire.
 22 Q. Vous souvenez-vous où cette réunion du Comité central s'est
 23 tenue; vous souvenez-vous de l'endroit?
 24 [09.51.55]
 25 R. Si je me souviens bien, c'était sur... quelque part sur les
 1 bords de la rivière Chinit.
 2 Q. Et combien de temps a duré cette réunion?
 3 R. Si je me souviens bien, cette réunion a duré trois jours.
 4 Q. Combien y avait-il de participants?
 5 R. Je ne me souviens pas, Monsieur le Président.
 6 Mais il y avait des représentants des zones; des représentants
 7 des zones avaient été envoyés à la réunion.
 8 Q. Pouvez-vous nous donner les noms des personnes qui ont
 9 participé à cette réunion, à part vous-même?
 10 R. Si je me souviens bien, il y avait POL Pot, moi-même, Nuon
 11 Chea, Ta Mok, So Phim, Koy Thuon. C'est tout ce dont je me
 12 souviens. Personnes présentes

18

ROCHOEM Ton T. 26 juillet 2012, E1/97.1, p. 42 L. 22-24 vers [11.25.56].

22 Q. Combien de temps la réunion de 1974 a-t-elle duré? Vous vous
 23 souvenez de... combien de jours cela a duré?
 24 R. Elle a duré plus d'une quinzaine de jours.

19

NUON Chea T. 14 décembre 2011, E1/22.1, p. 2 L. 23 à p. 3 L. 18 vers [09.09.33].

22 M. NUON CHEA:
 23 R. Monsieur le Président, Madame, Messieurs les juges, Ieng Sary
 24 ou Khieu Samphan n'étaient pas présents à cette réunion.
 25 Q. Est-ce que cette réunion a donné lieu à des comptes rendus?
 1 Est-ce qu'il y a eu des notes qui ont été prises et est-ce que
 2 ces notes ont été transmises aux membres du Comité central ou du
 3 Comité permanent?
 4 [09.09.33]
 5 R. À cette réunion, il y avait les membres du Comité permanent,
 6 sauf Ieng Sary, qui se trouvait à l'étranger. Et, pour le Comité
 7 central, seulement certains membres ont participé à la réunion.
 8 Après la réunion, les membres du Comité permanent et du Comité
 9 central ont reçu instruction de diffuser l'information dans leurs
 10 zones respectives et d'y rapporter les décisions qui avaient été
 11 prises.

12 Q. Donc, selon vous, Monsieur Nuon Chea, est-ce que MM. Ieng Sary
 13 et Khieu Samphan pouvaient ignorer les décisions prises au cours
 14 de cette réunion, en tous les cas, la ligne politique qui avait
 15 été décidée au cours de cette réunion? Est-ce qu'ils pouvaient
 16 ignorer qu'il était envisagé d'évacuer Phnom Penh?
 17 R. Je crois comprendre que, n'ayant pas participé à la réunion,
 18 ils n'étaient pas au courant.

20

NUON Chea T. 14 décembre 2011, E1/22.1, p. 5 L. 17 à p. 6 L. 24 vers [09.16.56].

17 Est-ce que, selon vous, il y a eu une décision délibérée
 18 d'exclure M. Khieu Samphan de cette réunion?
 19 [09.16.56]
 20 R. Que voulez-vous dire par "exclusion de Khieu Samphan de la
 21 réunion"? Vous voulez dire l'empêcher de venir à la réunion?
 22 Q. Une décision de ne pas le convoquer à la réunion. Est-ce qu'il
 23 y a eu une décision de ne pas convoquer M. Khieu Samphan à la
 24 réunion au cours de laquelle devait être discuté, donc, ce
 25 problème d'évacuation de Phnom Penh?

1 R. Je ne crois pas que quiconque avait l'autorité de l'exclure de
 2 la réunion. Comme je l'ai dit déjà, seuls les membres du Comité
 3 permanent ont participé à la réunion, à l'exception de Ieng Sary,
 4 ainsi que certains membres du Comité central. C'est tout.

5 Q. Mais, Monsieur Nuon Chea, si vous me dites que certains
 6 membres ont participé, c'est parce que certains membres ont été
 7 convoqués et d'autres ne l'ont pas été.

8 Alors, pourquoi certains ont été convoqués et pourquoi d'autres
 9 ne l'auraient pas été?

10 [09.18.26]

11 R. Pour autant que je me souvienne, c'est les secrétaires des
 12 zones qui ont décidé. Et, pour ce qui est du Centre, seuls
 13 certains membres du Comité central ont été invités. Pour les
 14 zones, c'était aux secrétaires de zone de décider qui devait
 15 participer à la réunion.

16 Q. Est-ce que M. Khieu Samphan faisait partie des zones ou est-ce
 17 qu'il était rattaché au Centre?

18 R. Il n'était pas rattaché à une zone.

19 Et je ne sais pas quand il est devenu membre du Comité central,
 20 comme je l'ai dit déjà.

21 C'est simplement Pol Pot qui m'a dit que je ne devais pas
 22 m'occuper de lui ou d'eux parce que Pol Pot lui-même allait
 23 s'occuper des intellectuels qui rentraient de l'étranger. Il les
 24 gérerait.

25 [09.20.05]

21

NUON Chea T. 14 décembre 2011, E1/22.1, p. 5 L. 17 à p. 6 L. 24 vers [09.16.56]

17 Est-ce que, selon vous, il y a eu une décision délibérée

18 d'exclure M. Khieu Samphan de cette réunion?

19 [09.16.56]

20 R. Que voulez-vous dire par "exclusion de Khieu Samphan de la
21 réunion"? Vous voulez dire l'empêcher de venir à la réunion?

22 Q. Une décision de ne pas le convoquer à la réunion. Est-ce qu'il
23 y a eu une décision de ne pas convoquer M. Khieu Samphan à la
24 réunion au cours de laquelle devait être discuté, donc, ce
25 problème d'évacuation de Phnom Penh?

1 R. Je ne crois pas que quiconque avait l'autorité de l'exclure de
2 la réunion. Comme je l'ai dit déjà, seuls les membres du Comité
3 permanent ont participé à la réunion, à l'exception de Ieng Sary,
4 ainsi que certains membres du Comité central. C'est tout.

5 Q. Mais, Monsieur Nuon Chea, si vous me dites que certains
6 membres ont participé, c'est parce que certains membres ont été
7 convoqués et d'autres ne l'ont pas été.

8 Alors, pourquoi certains ont été convoqués et pourquoi d'autres
9 ne l'auraient pas été?

10 [09.18.26]

11 R. Pour autant que je me souvienne, c'est les secrétaires des
12 zones qui ont décidé. Et, pour ce qui est du Centre, seuls
13 certains membres du Comité central ont été invités. Pour les
14 zones, c'était aux secrétaires de zone de décider qui devait
15 participer à la réunion.

16 Q. Est-ce que M. Khieu Samphan faisait partie des zones ou est-ce
17 qu'il était rattaché au Centre?

18 R. Il n'était pas rattaché à une zone.

19 Et je ne sais pas quand il est devenu membre du Comité central,
20 comme je l'ai dit déjà.

21 C'est simplement Pol Pot qui m'a dit que je ne devais pas
22 m'occuper de lui ou d'eux parce que Pol Pot lui-même allait
23 s'occuper des intellectuels qui rentraient de l'étranger. Il les
24 gérerait.

25 [09.20.05]

NUON Chea T. 14 décembre 2011, E1/22.1, p. 7 L. 7-11 vers [09.21.48].

1 Q. Vous saviez que M. Khieu Samphan faisait partie du Comité
2 central ou pas? Est-ce que vous le saviez?

3 R. Non, je ne savais pas.

4 Q. Si vous ne le saviez pas, comment... enfin, donc, vous ne saviez
5 pas qu'il était membre du Comité central, mais vous êtes sûr
6 qu'il n'était pas présent à la réunion; c'est bien cela?

7 R. C'était le secrétaire du Parti, donc Pol Pot, qui envoyait les
8 convocations à une réunion, qui décidait du nombre de
9 participants en fonction des besoins de la situation. S'il
10 estimait que c'était important, alors il le faisait, sinon chacun
11 faisait le travail qui lui était assigné.

12 [09.21.48]

ROCHOEM Ton T. 26 juillet 2012, E1/97.1, p. 17 L. 11-15 vers [09.51.13].

11 Q. Et qu'en est-il de Khieu Samphan? A-t-il fait part de ses
12 impressions avant d'approuver le plan?
13 R. Om Khieu Samphan était lui aussi d'accord avec le plan. Et
14 ensuite, tous les participants ont applaudi et étaient d'accord
15 avec le plan.

ROCHOEM Ton T. 26 juillet 2012, E1/97.1, p. 25 L. 11-16 vers [10.15.56].

11 R. Je viens d'indiquer qu'il a proposé les mesures.
12 Om Nuon Chea s'est levé également et a exprimé son accord avec
13 ces mesures. Tous les participants étaient d'accord avec cette
14 mesure et ont applaudi.
15 Habituellement, lorsqu'ils applaudissaient, cela signifiait leur
16 accord.

ROCHOEM Ton T. 26 juillet 2012, E1/97.1, p. 26 L. 20-25 vers [10.20.27].

20 [10.20.27]
21 Q. Avez-vous entendu qui que ce soit dans cette réunion exprimer
22 des inquiétudes concernant l'évacuation de toutes ces personnes
23 de la ville de Phnom Penh?
24 R. Il me semble que personne n'a fait ce genre de commentaire
25 pendant cette réunion.

23

ROCHOEM Ton T. 30 juillet 2012, E1/98.1, p. 58 L. 23 à p. 59 L. 1 vers [13.38.10].

23 [13.38.10]
24 Q. Vous souvenez-vous si l'évacuation de Phnom Penh a fait
25 l'objet de discussions lors du congrès de juin 1974?
1 R. Je ne pense pas que cela ait été un sujet de discussion.

24

ROCHOEM Ton T. 31 juillet 2012, E1/99.1, p. 12 L. 12-17 vers [09.33.40].

7 Q. Quand vous dites qu'on a parlé de l'expérience de ces
8 évacuations de villes, je suppose que vous l'entendez dans un
9 sens positif, c'est-à-dire que ces évacuations avaient eu un
10 effet positif sur le plan, au moins, militaire et peut-être aussi
11 sur le plan de la révolution.
12 Est-ce que vous pouvez nous apporter quelques précisions sur les
13 éventuels effets bénéfiques de ces évacuations?

14 [09.33.40]
15 R. Comme je l'ai déjà indiqué, j'avais simplement compris le
16 terme "évacuation". J'en ai entendu parler à une seule reprise, à
17 B-5. Je ne connais pas d'autres détails à ce sujet.

25

ROCHOEM Ton T. 30 juillet 2012, E1/98.1, p. 87 L. 6-20 vers [15.22.41].

6 Ma question est la suivante: puisque vous avez entendu tout cela,
7 est-ce que vous avez également entendu que l'on prévoyait une
8 organisation particulière pour cette évacuation en raison du très
9 grand nombre de personnes qu'il y avait à Phnom Penh? Est-ce
10 qu'on a parlé d'une organisation particulière pour les mettre sur
11 les routes?

12 [15.22.41]

13 M. ROCHOEM TON:

14 R. Concernant ce sujet, j'y ai déjà répondu. J'ai indiqué qu'à
15 l'époque je montais la garde et que Pol Pot et d'autres
16 dirigeants... que Pol Pot a fait la présentation et que les autres
17 dirigeants étaient d'accord avec Pol Pot.
18 Les autres étaient d'accord avec ces trois dirigeants, et ensuite
19 ils ont tous applaudi. Ils ont parlé de l'évacuation de la ville,
20 mais ils n'ont pas donné de détails lors de cette réunion.

26

ROCHOEM Ton T. 30 juillet 2012, E1/98.1, p. 88 L. 4-10 vers [15.24.06].

4 [15.24.06]

5 R. Comme je viens de l'indiquer, je n'avais pas connaissance des
6 détails de ce plan. Comme je l'ai indiqué, lors de cette réunion,
7 les détails mineurs n'ont pas été abordés non plus.

8 Q. Je vous remercie, Monsieur, de m'indiquer que les détails
9 mineurs n'ont pas été abordés.

10 Je vais passer à ma question suivante.

27

**Procès-verbal d'audition de ROCHOEM Ton alias PHY Phuon, 5 décembre 2007, E3/24,
p. 5, ERN FR 00503921.**

- F.L :** Étiez-vous au courant du plan d'évacuation des habitants de l'Innom Penh, qui devait avoir lieu après la victoire ?
- P.P :** J'en étais au courant. J'étais un messager et je faisais la liaison entre le Comité central et le champ de bataille du côté Nord-Ouest de Phnom Penh. Je savais que tous les habitants devaient être évacués afin d'assurer la sécurité dans le pays tout entier. Seules les forces révolutionnaires avaient le droit de rester à Phnom Penh. Je le savais parce qu'au début du mois d'avril 1975, sans doute, il y a eu une réunion entre tous les chefs des champs de bataille du pays tout entier, à savoir KOY Thuon (ក្រុម ថួន), KE Pork (កែ ពក), SAO Phim (ស្រី ភីម), VORN Vet (វ៉ែ វេត), Ti Mok (តិ ម៉ុក), CHENG An (ចេង អង), SON Sen, NUON Chea, KHIEU Samphan, Et POL Pot, lui-même, présidait la réunion. Je n'ai pas participé à cette réunion, parce que j'ai assuré la surveillance, dehors. Cependant, j'ai entendu les discours. La réunion eut lieu au bureau de POL Pot, c'est-à-dire au bureau de B-5 (U-៥) dans le village de Taing Pom (តាំងព័ម), commune et district de Kampong Tralach (កំពង់ត្រាច), province de Kampong Chhnang (កំពង់ឆ្នាំង).

Procès-verbal d'audition de ROCHOEM Ton alias PHY Phuon, 21 septembre 2008, E3/63, p. 3, ERN FR 00376055.

Q : Décrivez-nous le lieu de la réunion

R : La réunion s'est organisée dans une maison en bois, avec le toit couvert de feuilles de taille de 4x4 mètres. C'était dans un modeste entrepôt avec des murs en feuilles où je pouvais voir et entendre tout. Autre que l'Organisation, les commandants venus de front ont également participé à cette réunion. Il n'y a pas eu de compte rendu officiel mais Pol Pot ព័ល ពត, Nuon Chea ណួន ចេង et Khieu Samphan ខៀវ សំផន, pour leur part, ont noté le contenu de la réunion.

Transcription de l'audition de ROCHOEM Ton alias PHY Phuon, 21 septembre 2008, E3/63.1, p. 3, ERN FR 00825629.

Mike : Pourriez-vous nous décrire le lieu de la réunion ?

[00:04:25]

PHY Phoun : La réunion a eu lieu dans une maison en bois de 4 x 5 m. au toit de feuilles de [palmier]. Il s'agissait d'un simple hangar, avec un mur en feuilles de [palmier]. Étant donné que je suis resté debout contre le mur, je pouvais voir et entendre tout. Hormis Aug-, les commandants du front étaient, eux aussi, présents à cette réunion. Par contre, aucun procès-verbal n'a été établi durant la réunion, mais POI, Pot, NUON Chea et KHIEU Samphan ont chacun pris des notes.

29

ROCHOEM Ton T. 2 août 2012, E1/101.1, p. 41 L. 14 à p. 42 L. 13 vers [11.01.01].

13 Q. Donc vous aviez dit le 21 septembre 2008 - ouvrez les
14 guillemets:
15 "La réunion a eu lieu dans une maison en bois de 4 mètres sur 5
16 au toit de feuilles de palmier. Il s'agissait d'un simple hangar
17 avec un mur en feuilles de palmier.
18 Étant donné que je suis resté debout contre le mur, je pouvais
19 voir et entendre tout."
20 Fin de la citation.
21 Donc, ma question, elle est simple, Monsieur: laquelle des deux
22 versions est-elle la bonne?
23 Celle que vous aviez donnée en 2008, et dans laquelle vous
24 indiquiez que vous aviez pu entendre les propos tenus à cette
25 réunion parce que vous vous teniez contre un mur en feuilles du

1 lieu où se tenait la réunion?
2 Ou celle que vous avez donnée ici, à cette barre, où vous nous
3 avez expliqué que vous étiez... vous vous teniez à proximité de...
4 d'une termitière?
5 [11.03.11]
6 M. ROCHOEM TON:
7 R. Je maintiens les propos qui ont été affichés à l'écran.
8 Q. Les propos qui ont été affichés à l'écran, ce sont donc les
9 propos dans lesquels vous disiez que vous aviez pu entendre le
10 contenu de la réunion car vous vous teniez debout contre le mur
11 de feuilles de palmier. C'est bien cela, Monsieur le témoin?
12 R. Effectivement, je maintiens ces paroles.
13 [11.04.04]

ROCHOEM Ton T. 2 août 2012, E1/101.1, p. 17 L. 21 à p. 18 L. 7 vers [09.54.41].

21 R. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises déjà, pour certaines
22 réunions, nous devons être près, par exemple monter la garde
23 près de la... de la termitière.
24 Et, par contre, si la réunion se tenait... où il y avait des
25 centaines de participants, alors il fallait être un peu plus

1 loin. Donc certains gardes étaient plus proches et d'autres plus
 2 loin.
 3 [09.55.28]
 4 En tant que gardes, nous ne pouvions pas entendre les détails de
 5 ce... des discussions lors de la réunion, mais nous devions au
 6 moins être tenus informés des questions de sécurité qui étaient
 7 l'objet de discussions.

ROCHOEM Ton T. 2 août 2012, E1/101.1, p. 39 L. 14-16 vers [10.58.44].

14 Q. Êtes-vous resté à côté de cette termitière pendant toute la
 15 durée de la réunion?
 16 R. Oui.

30

ROCHOEM Ton T. 2 août 2012, E1/101.1, p. 43 L. 25 à p. 44 L. 7 vers [11.07.48].

25 Puis, ensuite, le 26 juillet, à l'audience, quand on vous a
 1 demandé de décrire le même endroit en vous demandant expressément
 2 s'il y avait mur ou cloison, vous avez répondu: "Il n'y avait pas
 3 de mur. Il n'y avait pas de cloison."
 4 Quelle est votre version maintenant, Monsieur le témoin?
 5 [11.07.48]
 6 M. ROCHOEM TON:
 7 R. C'est à vous de décider quelle version vous choisissiez.

31

ROCHOEM Ton T. 31 juillet 2012, E1/99.1, p. 15 L. 21 à p. 16 L. 2 vers [09.41.53].

21 Q. Alors, pour simplifier la question: Monsieur le témoin, est-ce
 22 que, avant la chute de Phnom Penh, vous avez été le témoin de
 23 plusieurs réunions au cours desquelles Pol Pot ou Nuon Chea ou
 24 Khieu Samphan ont exposé l'expérience de l'évacuation des villes?
 25 M. ROCHOEM TON:
 1 R. Je ne pense pas avoir envie de répondre à cette question car
 2 je n'ai pas envie de me contredire.
 3 [09.43.09]

32

Demande de M. Khieu Samphân visant à faire verser aux débats un nouveau document, 14 août 2012, E220.

The Cambodia Daily, « Un témoin au tribunal pour les Khmers Rouges revient sur ce qu'il a dit au sujet de Hor Namhong », **E220.1**, p. 1, ERN FR 00895781.

UN TÉMOIN AU TRIBUNAL POUR LES KHMERS ROUGES REVIENT SUR CE QU'IL A DIT AU SUJET DE HOR NAMHONG

CHHORN CHANSY ET JULIA WALLACE, *The Cambodia Daily*

Un témoin qui a déclaré devant le Tribunal pour les Khmers rouges le mois dernier que le ministre des Affaires étrangères, Hor Namhong, était responsable d'un camp de prisonniers sous le régime de Pol Pot, est revenu sur sa déclaration dans un article d'un journal local publié la semaine dernière.

Rochoem Ton, alias Phy Phuon, a déclaré au *Cambodia Express News*, le site d'informations en langue khmère, le 6 août qu'il avait erronément impliqué M. Namhong à cause de « questions répétitives déconcertantes posées par un avocat international de la défense ».

Joint hier, M. Phuon a confirmé qu'il ne maintiendrait pas sa déclaration, insistant sur le fait qu'il n'avait jamais dit que M. Namhong était responsable du camp de prisonniers de Boeng Trabek, où les diplomates et les intellectuels qui étaient revenus au Kampuchéa démocratique étaient détenus.

« Je n'ai pas donné cette réponse. Je n'ai même pas prononcé le mot "prisonniers". On me posait sans cesse les mêmes questions, pendant de longues heures. J'étais souffrant et j'ai été déconcerté par ces questions », a-t-il dit.

« J'ai dit que fin 1978, le frère Ieng Sary et moi-même sommes allés chercher le frère Hor Namhong à Boeng Trabek pour travailler au ministère des Affaires étrangères », a poursuivi M. Phuon, « Avant et après 1978, je ne sais pas ce qu'il faisait ».

M. Phuon, qui est l'ancien gouverneur adjoint du district de Malai, dans la province de Banteay Meanchey, un bastion de Ieng Sary de longue date, a ajouté qu'il n'accepterait pas de retourner au tribunal si on lui demandait de clarifier sa déposition – à moins que le gouvernement ne l'y incite.

« Je n'irai pas parce que je ne me sens pas bien. J'ai la diarrhée et des vomissements. Je ne veux pas y aller, mais si le gouvernement le souhaite, j'irai ».

Le 31 juillet, alors qu'il était interrogé par l'avocat de la défense de Nuon Chea, M^e Andrew Ianuzzi, M. Phuon a déclaré : « Lorsque Hor Namhong est allé au ministère [des Affaires étrangères], il était responsable de Boeng Trabek ».

Après la parution de ces informations dans la presse, M. Namhong a publié un véhément communiqué fustigeant les avocats de la défense plaidant devant le tribunal de « susciter des controverses parmi les personnalités publiques ».

David CHANDLER T. 19 juillet 2012, E1/92.1, p. 69 L. 11 à p. 71 L. 21 vers [11.38.21].

6 Il s'agit d'un extrait d'"Une histoire du Cambodge", numéro de
7 document D366/7.1.69.
8 ERN, en khmer: 00679171 à 72; en anglais: 00422838 à 9.
9 L'extrait va comme suit, je cite... je vais lire quelques extraits.
10 Le premier va comme suit:
11 "La semaine qui a suivi le 17 avril 1975, plus de 2 millions de
12 Cambodgiens ont été envoyés dans les campagnes..."
13 [11.38.21]
14 Plus tard, vous dites:
15 "L'évacuation a choqué tant ses victimes que les observateurs
16 dans d'autres pays, qui avaient espéré que le nouveau régime
17 essaierait de gouverner sous le signe de la réconciliation. Ces
18 hommes et femmes avaient peut-être oublié la férocité avec
19 laquelle la guerre civile avait été menée par les deux parties.
20 D'autres observateurs, plus sympathiques à l'idée de la
21 révolution, ont vu l'évacuation des villes comme le seul moyen
22 par lequel le Cambodge pouvait faire pousser assez de nourriture
23 pour survivre, faire tomber les hiérarchies sociales et établir
24 les stratégies utopiques."
25 [11.39.01]

1 L'extrait suivant, ensuite, traite de la date à laquelle cette
2 décision a été prise - je cite:
3 "La décision d'évacuer les villes a été prise par les dirigeants
4 du PCK peu après... peu avant la libération de Phnom Penh, mais
5 c'était un secret. Cela a même, d'ailleurs, pris les commandants
6 par surprise.
7 Une raison pour laquelle cette décision avait été prise était que
8 la capitale manquait de nourriture.
9 Deuxième raison: il était difficile d'administrer plusieurs
10 millions de personnes qui s'étaient opposées à la révolution.
11 La troisième raison était que les dirigeants du PCK avaient peur
12 pour leur propre sécurité.
13 La raison principale était sans doute le désir d'assurer la
14 victoire du PCK, la dominance des campagnes sur les villes et
15 d'assurer la position privilégiée des pauvres.
16 Saloth Sar et ses collègues n'avaient pas passé sept ans dans le
17 maquis et cinq ans à mener une guerre civile pour devenir des
18 conseillers municipaux.
19 Ils ont vu les villes comme étant des viviers pour les
20 contre-révolutionnaires, et leurs priorités économiques étaient
21 fondées sur la transformation du Cambodge en 'agriculture' et,
22 surtout, d'augmenter la production nationale de riz."

23 [11.40.15]

24 Monsieur Chandler, vous parlez de cette décision, prise en 74.

25 Essayons de suivre un peu la chronologie des événements:

1 pouvez-vous nous dire, selon vos travaux de recherche, qui avait
2 pris cette décision? Et quand, si vous vous en souvenez?

3 R. Pouvez-vous me donner le numéro de la page car je n'ai pas
4 réussi à suivre?

5 Q. Donc, "Histoire du Cambodge". Ça devrait être aux pages 210 et
6 211, si vous regardez les numéros de page. Ce sera sans doute
7 plus facile de vous y retrouver avec les numéros de page.

8 Veuillez attendre le micro, s'il vous plaît.

9 [11.41.17]

10 R. Je ne vois pas où j'ai écrit "1974".

11 Je pense que cette décision a été prise en février 1975, mais je
12 ne le dis pas dans cet extrait.

13 J'ai dit, donc: "Peu avant..." Et je préfère ne pas dire que j'ai
14 dit "74" car je ne crois pas avoir déjà dit cela. Et, d'ailleurs,
15 les preuves semblent indiquer que cette décision aurait été prise
16 en février 75.

17 Donc je ne veux pas que l'on note dans la transcription que
18 j'aurais pris cette... que cette décision aurait été prise en 74
19 car je ne crois pas avoir dit cela. Il est possible que... si je
20 l'ai dit, je me suis trompé car février 75 est la bonne date.

21 [11.41.57]

David CHANDLER T. 19 juillet 2012, E1/92.1, p. 74 L. 9 à p. 75 L. 23 vers [11.46.32].

6 [11.45.46]

7 S'il était possible d'afficher le document en khmer à l'écran?

8 Et voici ce qu'il y est écrit:

9 "Vers la fin de 1974, Chou Chet, le secrétaire de la zone
10 Sud-Ouest, a rencontré Saloth Sar dans la campagne de Kampong
11 Chhnang où il coordonnait les plans pour la troisième attaque
12 menée (phon.) en 75.

13 Pol Pot a déclaré en 1977 que le Comité central avait décidé de
14 cette dernière attaque lors d'une réunion en juin 1974."

15 [11.46.32]

16 Deux paragraphes plus bas, on retrouve l'extrait suivant:

17 "Vers cette période, le Comité central a décidé quels seraient
18 les gestes que les communistes poseraient après leur victoire.

19 La plus importante était d'évacuer Phnom Penh et toutes les
20 autres villes contrôlées par l'ancien régime républicain et de
21 mener leur population - plus de 2 millions de personnes - dans
22 les campagnes, où ils ne présenteraient aucun risque pour le
23 Parti et où, en théorie... pouvaient mener du travail productif.

24 Cette dispersion des ennemis était épatante par sa simplicité.

25 À ce moment-là, le Comité central a aussi décidé d'abolir la

p. 75

1 monnaie, les marchés et la propriété privée partout au pays.

2 Les cadres n'ont pas été informés de ces décisions avant la

3 veille de l'assaut final."
 4 Donc voilà la page où l'on retrouve l'information... enfin, la date
 5 de "1974" que j'avais mentionnée.
 6 Donc veuillez faire fi de mon interprétation et veuillez nous
 7 dire, selon vos souvenirs, quelles sont vos conclusions?
 8 [11.48.02]
 9 M. CHANDLER:
 10 R. Non, je n'y dis pas que le comité... la réunion du Comité
 11 central s'est tenue en 74. Je sais que c'est en février 75.
 12 J'aurais sans doute dû le mentionner dans cet ouvrage, que j'ai
 13 écrit il y a vingt ans. Nous savons aujourd'hui que c'était à
 14 cette date-là.
 15 Donc quand j'ai dit: "Vers cette période", il est possible qu'à
 16 l'époque où je rédigeais l'ouvrage je...
 17 Enfin, vous savez, février 75 n'est pas bien loin de décembre 74.
 18 Je n'avais peut-être pas une décision sans date..
 19 Donc je ne veux pas donner l'idée qu'il y avait une décision en
 20 74. Dans tout ce que j'ai écrit, je ne crois pas que j'ai écrit
 21 que c'était en 74. C'était au début 75.
 22 Et je pense que cela est d'ailleurs de notoriété publique... que
 23 l'on retrouve dans plusieurs sources.

34

David CHANDLER T. 19 juillet 2012, **E1/92.1**, p. 71 L. 11-20 vers [11.41.57].

11 Je pense que cette décision a été prise en février 1975, mais je
 12 ne le dis pas dans cet extrait.
 13 J'ai dit, donc: "Peu avant..." Et je préfère ne pas dire que j'ai
 14 dit "74" car je ne crois pas avoir déjà dit cela. Et, d'ailleurs,
 15 les preuves semblent indiquer que cette décision aurait été prise
 16 en février 75.
 17 Donc je ne veux pas que l'on note dans la transcription que
 18 j'aurais pris cette... que cette décision aurait été prise en 74
 19 car je ne crois pas avoir dit cela. Il est possible que... si je
 20 l'ai dit, je me suis trompé car février 75 est la bonne date.
 21 [11.41.57]

35

David CHANDLER, « *A History of Cambodia* », 2000.**E3/1686**, p. 210-211, ERN EN 00422838-00422839.

The decision to evacuate the cities was made by the CPK's leaders shortly before the liberation of Phnom Penh, but it was a closely kept secret and took even some Communist commanders by surprise. One reason for the decision was that the capital was genuinely short of food. Another was the difficulty of administering several million people who had, in effect, opposed the revolution. A third was that the CPK's leaders were fearful for their own security. Perhaps the overriding reason, however, was the desire to assert the victory of the CPK, the dominance of the countryside over the cities, and the privileged position of the poor. Saloth Sar and his colleagues had not spent seven years in the forest and five years fighting a civil war to take office as city councilors. They saw the cities as breeding grounds for counterrevolution, and their economic priorities were based on the transformation of Cambodian agriculture, es-

pecially on increasing the national production of rice. By exporting the surplus, it was hoped, the government would earn hard currency with which to pay for imports and, eventually, to finance industrialization. To achieve such a surplus, the CPK needed all the agricultural workers it could find.

UNG Ren T. 9 janvier 2013, E1/157.1, p. 43 L. 20-25 à p. 44 L. 1-8 vers [11.22.04].

10 Q. Dans votre procès-verbal, le deuxième procès-verbal, document
11 E3/84 - à la page, en khmer: 00398518; en anglais: 00408400; en
12 français: 00434427 -, on vous a demandé... on vous a posé une
13 question, vous parlez du 23 octobre... ou, plutôt, quand les
14 enquêteurs vous ont posé des questions à propos de la date du 23
15 octobre, vous avez parlé d'une réunion présidée par Son Sen qui
16 avait eu lieu 15 jours avant l'attaque sur Phnom Penh, à Damnak
17 Smach, près de Oudong, à Kampong Speu.

18 Donc, j'aimerais vous poser la question suivante: de quoi
19 avez-vous parlé lors de cette réunion?

20 R. C'était au sud de la station de Damnak Smach. Et donc, avant
21 l'assaut, Son Sen a convoqué les brigades, les régiments et les
22 bataillons pour une réunion qui a eu lieu au sud de Damnak Smach
23 pour recevoir les plans. Il s'agissait... il fallait tout d'abord
24 préparer notre posture politique en anticipation de l'attaque sur
25 Phnom Penh.

1 [11.22.04]

2 Deuxièmement, il fallait diviser les forces ou les répartir en
3 différents groupes. Et c'est tout.

4 Et il y avait aussi un troisième point... et, si nous pouvions
5 gagner du terrain pendant l'offensive, il fallait faire de notre
6 mieux pour libérer la ville. Et, comme je l'ai dit dans
7 l'entretien, il n'a pas parlé d'évacuation, il a parlé uniquement

8 de l'offensive et de... gagner du terrain pour libérer la ville.

37

SUM Chea T. 5 novembre 2012, **E1/140.1**, p. 78 L. 2-6 vers [14.17.10].

22 Q. Avant l'assaut sur Phnom Penh, vous étiez dans la division 1
23 et vous faisiez partie d'une escouade de 12 soldats. Avant
24 d'attaquer Phnom Penh, les commandants ont-ils entraîné... ou,
25 plutôt, ont-ils expliqué aux membres des différentes escouades ce

1 qu'ils devaient faire une fois Phnom Penh libéré?

2 R. Nous n'avons reçu aucune instruction. On nous a dit de nous
3 battre jusqu'à nous rendre à Phnom Penh, de saisir Phnom Penh, et
4 ce n'est qu'après avoir saisi la ville que l'on nous a dit qu'il
5 fallait évacuer les gens.
6 [14.17.10]

38

NUON Chea T. 30 janvier 2012, **E1/35.1**, p. 21 L. 15-25 vers [10.04.46].

11 [10.04.46]

12 Q. Est-ce qu'il y a eu des membres du Comité permanent ou du
13 Comité central qui étaient en désaccord avec la décision
14 d'évacuer Phnom Penh?

15 R. D'après mes souvenirs, il n'y a pas eu de désaccord, chacun
16 était favorable à l'évacuation.

17 Q. Après la réunion du Comité central qui a eu lieu à la mi-1974,
18 lorsqu'il a été décidé d'évacuer Phnom Penh, est-ce que vous avez
19 participé à d'autres réunions où il aurait été question de
20 l'évacuation de Phnom Penh?

21 Ou bien est-ce que la réunion précitée a été la dernière à
22 l'occasion de laquelle la question de l'évacuation a été
23 soulevée?

24 R. Je ne m'en souviens pas, Monsieur le Président, cela remonte à
25 bien longtemps.

39

Philip SHORT, « Pol Pot, anatomie d'un cauchemar », 2004, **E3/9**, p. 330-331, ERN FR 00639785-00639786.

tout entier.

En septembre, Pol convoqua le comité central au village de Meakk, dans la commune de Prek Kok, à une douzaine de kilomètres au sud de l'ancienne base de la zone nord de Dângkda, pour son plénum

annuel. À son instigation, les dirigeants du PCK réunis en assemblée prirent trois décisions capitales qui, conjuguées, contribuèrent à définir la nature du système khmer rouge au cours des quatre années à venir.

40

Philip SHORT T. 7 mai 2013, **E1/190.1**, p. 82 L. 9-12 vers [13.52.30].

2 [13.52.30]

3 Q. Vous avez dit hier - et c'est aussi dans votre livre -
4 qu'Oudong était considérée comme un bon exemple pour ce qui est
5 de la prise ou de l'évacuation de la population. Est-ce que je
6 pousse trop loin mon interprétation si je dis qu'il s'agissait là
7 d'un élément précurseur annonciateur de ce qui arriverait en
8 avril 75?

9 R. Comme je l'ai dit, Phy Phuon constituait ma principale source
10 et il a dit catégoriquement que c'était le succès d'Oudong, pour
11 reprendre ses mots, qui a convaincu la direction qu'il fallait
12 procéder de la même façon à Phnom Penh. Pour ce qui est de
13 l'aspect chronologique, début 74, on a Oudong, puis la décision
14 finale prise à Meak, et la ligne du temps concorde avec cette
15 interprétation-là.

41

ROCHOEM Ton T. 31 juillet 2012, **E1/99.1**, p. 103 L. 19-22 vers [15.23.03].

9 [15.23.03]

10 Me KARNAVAS:

11 Merci.

12 Q. Pour être bien au clair: à l'instant, sous serment, vous dites
13 que, quand vous étiez au Ministère des affaires étrangères, vous
14 n'avez jamais été chargé de la sécurité et que vous n'en avez
15 jamais fait partie.

16 C'est ce que vous dites sous serment, n'est-ce pas?

17 [15.23.50]

18 M. ROCHOEM TON:

19 R. Concernant la section de la sécurité, j'ai déjà dit que je ne
20 m'occupais pas de sécurité. Je m'occupais de l'administration. Si
21 d'autres ont dit le contraire, que puis-je dire? Pour ma part,
22 j'ai dit la vérité.

ROCHOEM Ton T. 31 juillet 2012, E1/99.1, p. 95 L. 19 à p. 96 L. 10 vers [15.04.22].

19 Q. Pour que les choses soient bien claires pour la Chambre et
20 tout le monde, lorsque l'Accusation vous a interrogé sur des
21 événements qui ont eu lieu il y a trente-sept ans, vous vous êtes
22 souvenu clairement de la tenue de réunions et des participants.
23 Mais, aujourd'hui, sous serment, vous êtes incapable de nous
24 parler d'une interview que vous avez accordée il y a moins de
25 deux ans.

1 Est-ce que vous voulez, Monsieur, que la Chambre de première
2 instance le croit?

3 [15.04.22]

4 R. Je le répète. Je ne me souviens pas qu'une telle interview
5 avec Dany ait eu lieu. J'ai dit la vérité à la Cour. Mais je n'ai
6 pas le souvenir d'avoir rencontré des gens de "Searching for the
7 Truth" et je me demande comment un tel document a pu être établi.
8 Si l'on me dit qu'il s'agit là d'un compte rendu de mon
9 interview, je ne peux pas le contester. Et alors on pourra
10 l'utiliser.

ROCHOEM Ton T. 1er août 2012, E1/100.1, p. 56 L. 5 à p. 57 L. 4 vers [11.45.31].

1 "Question: Qu'en est-il... - c'est à la ligne 13, en anglais, donc.
2 Qu'en est-il de la sécurité?

3 Réponse: Je faisais aussi partie de la sécurité. J'en faisais
4 partie.

5 Question: M. Cheam, votre adjoint, quelles étaient ses
6 responsabilités?

7 Réponse: Sa responsabilité... la responsabilité principale de Cheam
8 comprenait la sécurité, les plantations, le nettoyage des maisons
9 pour les... les... les invités."

10 [11.45.31]

11 Donc, Monsieur le témoin, votre supérieur - ici, So Hong - dit
12 que vous étiez responsable... parmi d'autres responsabilités, vous
13 aviez la responsabilité des questions de sécurité.

14 Donc, maintenez-vous votre position que vous n'aviez rien à voir
15 avec la sécurité alors que vous étiez au Ministère des affaires
16 étrangères?

17 R. J'aimerais répéter qu'au Ministère om Ieng Sary était le chef.
18 Ensuite, le deuxième, c'était bong So Hong. Troisième, c'était
19 moi.

20 Donc, sur les questions de sécurité, les... trois d'entre nous
21 avons cette responsabilité. Celui qui était le chef avait la

22 première décision, et Hong était responsable des affaires... des
23 affaires politiques, et moi j'avais la responsabilité de
24 l'administration.

1 Mais cela avait aussi des incidences sur les questions de
2 sécurité. C'était une tâche systématique, et c'était relié.
3 Alors, la sécurité... il y avait la politique, l'économie et
4 l'administration, mais la sécurité faisait partie de tout cela.
5 Q. Merci.

6 J'aimerais une précision. Je vous ai demandé hier à plusieurs
7 reprises si vous aviez des tâches en matière de sécurité, sous
8 quelque forme que ce soit.

9 Et sous serment, hier, vous avez dit "non". Et vous l'avez dit
10 même avec véhémence, que... vous l'avez rejeté.

11 Et aujourd'hui la chanson n'est pas la même. Donc, aviez-vous des
12 tâches de sécurité?

13 M. LE PRÉSIDENT:

14 Maître, vous ne pouvez faire des déclarations pour ébranler le
15 témoin.

ROCHOEM Ton T. 1er août 2012, E1/100.1, p. 58 L. 16-23 vers [11.50.20].

14 [11.50.20]

15 M. ROCHOEM TON:

16 Q. J'ai dit hier que j'avais des problèmes de mémoire... j'ai dit
17 qu'hier j'avais des problèmes de mémoire, car on m'a bombardé de
18 questions et je ne voyais pas... je ne pensais pas très clairement
19 quand je répondais aux questions.

20 Et, en effet, c'est vous qui me posez des questions et vous
21 pouvez décider si mon témoignage vous convient. Je fais de mon
22 mieux. Hier, je n'avais pas les idées claires. Mais aujourd'hui
23 ça va mieux, et je peux répondre à vos questions.

42

Demande présentée par les co-Procureurs sur le fondement de la règle 93 du Règlement intérieur tendant à ce que la Chambre ordonne un supplément d'information en vue de localiser le témoin potentiel NOU Mouk, 19 février 2013, E266, par. 5-7.

43

Demande d'informations présentée par la Défense de M. KHIEU Samphân concernant les conditions de la convocation à l'audience du témoin NOU Mao, 10 juillet 2013, E266/3/1, par. 41-50.

44

SALOTH Ban T. 26 avril 2012, E1/69.1, p. 47 L. 3-7 vers [11.31.22].

3 Q. Si j'ai bien compris, vous avez dit: vous êtes resté avec
4 votre oncle jusqu'à la chute de Phnom Penh, soit 1975, n'est-ce
5 pas?
6 R. Oui. C'est exact.
7 [11.31.22]

SALOTH Ban T. 26 avril 2012, E1/69.1, p. 49 L. 6-11 et L. 17-22 vers [11.35.18].

5 Q. Étiez-vous aussi son garde?
6 R. J'avais plusieurs tâches. On ne peut me considérer
7 exclusivement comme un garde ou un soignant ou un cuisinier.
8 Moi, j'ai fait ce qu'on m'a demandé. Si on me disait: "Conduis la
9 moto", c'est ce que je faisais.
10 Et, après, je me reposais.
11 [11.35.18]
12 Q. Et, pendant cette période, pouvez-vous nous dire combien de
13 jours par semaine vous étiez proche physiquement de votre oncle?
14 Et combien d'heures par jour?
15 R. Eh bien, vous parlez de proximité physique: il n'y a pas de
16 question d'amour.
17 Moi, j'étais tout près de lui en raison de mes responsabilités.
18 Par exemple, en guise de... en qualité de garde du corps, je devais
19 être près de lui.
20 Donc je devais être près de lui. Les gardes de sécurité et les
21 gardes du corps devaient être près de lui, et nous devons être
22 là pour assurer sa protection vingt-quatre heures par jour.
23 [11.36.30]
24 Q. Très bien. D'après votre réponse, peut-on comprendre que vous
25 étiez près de lui vingt-quatre heures par jour, sept jours par

1 semaine? Est-ce que c'est la conclusion que l'on peut tirer de la
2 réponse que vous venez de nous donner?
3 R. Oui, mais on se relayait. La protection était assurée pendant
4 vingt-quatre heures, mais on se relayait.

45

SALOTH Ban T. 26 avril 2012, E1/69.1, p. 47 L. 3-7 vers [11.31.22].

25 Vous avez aussi dit que c'était vers l'année 68 ou 69 que vous

1 étiez avec votre oncle Pol Pot. Est-ce exact?

2 R. J'étais avec mon oncle dans la jungle dans le Ratanakiri.

3 Q. Si j'ai bien compris, vous avez dit: vous êtes resté avec

4 votre oncle jusqu'à la chute de Phnom Penh, soit 1975, n'est-ce
5 pas?

6 R. Oui. C'est exact.

7 [11.31.22]

46

SALOTH Ban T. 26 avril 2012, E1/69.1, p. 57 L. 14-21 vers [11.57.59].

9 Q. Était-il lui aussi subordonné à Pang ou... enfin, recevait-il
10 ses ordres de quelqu'un d'autre à l'époque?

11 R. Cheam et moi dépendions de Pang.

12 Q. Si vous pouviez nous expliquer quelles étaient les
13 responsabilités de Cheam à l'époque?

14 R. Cheam était messager et aussi garde du corps.

15 À l'époque, il n'y avait pas de descriptions de poste. On faisait
16 ce que le supérieur nous disait de faire... sous la supervision de
17 Pang.

18 Q. Oui, donc, c'était multitâche.

19 Et vous travailliez avec Cheam à l'époque?

20 R. Pang était mon supérieur et je travaillais donc avec Cheam.

21 [11.57.59]

47

SALOTH Ban T. 23 avril 2012, E1/66.1, p. 56 L. 14-22.

14 Q. Est-ce qu'il y avait des dirigeants qui venaient d'autres
15 régions, de zones, qui venaient voir Pol Pot?

16 R. Ça dépendait de lui. De temps en temps, un ou deux chefs de
17 zone ont été invités à une réunion à cet endroit.

18 Q. Est-ce que vous aviez la moindre idée de ce qui pouvait être
19 débattu entre Pol Pot et ces différents chefs de zone dont vous
20 venez de parler?

21 R. Je n'en sais rien.

22 [11.55.32]

SALOTH Ban T. 23 avril 2012, **E1/66.1**, p. 57 L. 7 à p. 58 L. 7 vers [11.53.11].

7 Alors, la question 4, c'était: "Quant aux deux ou trois personnes
8 qui venaient en réunion, qui étaient-elles au juste?"
9 Et vous avez répondu: "Parfois, on convoquait les gens de la zone
10 Est et de la zone Sud-Ouest à venir aux réunions. Après, quand
11 ils rentraient chez eux, ils devaient diffuser à leur tour les
12 informations qu'ils ont collectées. Après la chute de Phnom Penh,
13 il y a eu de grandes réunions qui étaient des sessions
14 d'instruction véritables."
15 [11.56.49]
16 Et à la question 5: "Est-ce que, Monsieur, vous connaissez le
17 sujet des réunions auxquelles assistaient les deux ou trois
18 personnes dont vous avez parlé?"
19 Vous avez répondu: "Non. Je ne sais rien du tout sur le contenu
20 de ces réunions. Je sais juste que, le but de ces réunions,
21 c'était de parler du plan d'attaque de la ville de Phnom Penh.
22 Ils devaient parler de la façon de lancer l'offensive, également
23 de la façon de gérer les munitions."
24 Alors, ma question est la suivante: est-ce que vous vous souvenez
25 avoir dit cela? Est-ce que vous le confirmez aujourd'hui ou pas?

1 R. C'est ce que j'ai deviné. À l'époque, l'assaut contre Phnom
2 Penh était imminent, et donc il était naturel que nous discussions
3 de la question des munitions.
4 Q. Est-ce qu'il a jamais été discuté du sort de la population de
5 Phnom Penh à ce moment-là?
6 R. Je ne savais rien à ce sujet.
7 [11.58.20]

48

SALOTH Ban T. 25 avril 2012, **E1/68.1**, p. 51 L. 24 à p. 52 L. 22 vers [11.25.22].

24 Q. Je voulais parler de la commune, enfin de l'endroit qui
25 s'appelait Peam. Vous avez, en fait, mentionné plusieurs noms de

1 villages à l'ouest d'Oudong où vous êtes resté avant l'attaque
2 sur Phnom Penh avec Pol Pot.
3 Et je voulais savoir, à cet endroit, si Khieu Samphan était venu
4 sur place, tout d'abord, et s'il avait participé à des réunions
5 sur place.
6 [11.25.22]
7 R. Oui. J'ai vu Khieu Samphan là-bas. Ce n'était pas un... une
8 réunion, une grande réunion. Je l'ai vu aider à allonger une
9 liste. Je pense qu'il s'agissait d'une liste de munitions. Quant
10 aux sujets discutés lors de la réunion, je n'en avais pas
11 connaissance.

12 Q. Est-ce que M. Khieu Samphan avait des responsabilités en
 13 matière militaire avant l'attaque de Phnom Penh... sur Phnom Penh?
 14 R. Non.
 15 Q. Pourquoi s'occupait-il de listes de munitions s'il n'avait
 16 rien à faire avec les affaires militaires?
 17 R. D'après ce que j'ai compris, comme il... il savait écrire, qu'il
 18 était instruit, on lui avait demandé d'aider. Et il fallait voir
 19 si la personne pouvait accomplir "la" tâche.
 20 Q. Est-ce que vous avez vu également Nuon Chea venir au même
 21 endroit pour rencontrer Pol Pot, dans cette même commune?
 22 R. Je crois l'avoir vu une ou deux fois.

49

SALOTH Ban T. 2 mai 2012, E1/71.1, p. 11 L. 18 à p. 12 L. 4 vers [09.34.56].

13 Pouvez-vous nous dire: où les gardes étaient-ils postés lorsqu'il
 14 y avait des réunions?
 15 R. Les gardes étaient à une... à une quinzaine de mètres de la
 16 cabane et ne devaient pas être vus. Ils se cachaient dans les
 17 buissons.
 18 Par exemple, si trois personnes montaient la garde, ils étaient
 19 placés en forme de triangle et se cachaient dans les buissons, et
 20 devaient être à une quinzaine... au moins 15 mètres de la cabane.
 21 [09.34.56]
 22 Q. Vous dites "au moins 15 mètres": et, le garde le plus éloigné,
 23 où pouvait-il être?
 24 R. Cinquante ou soixante mètres de la cabane.
 24 R. Cinquante ou soixante mètres de la cabane.
 25 Q. Et, si les gardes essayaient d'espionner ou d'écouter ce qui
 1 se disait pendant les réunions, était-ce possible?
 2 R. Je ne crois pas, non. Je ne pense pas que cela soit possible.
 3 Même les gardes du corps n'avaient pas le droit d'être proches de
 4 la réunion.

50

ROCHOEM Ton T. 2 août 2012, E1/101.1, p. 16 L. 6-17 vers [09.52.35].

24 Q. Je voudrais vous soumettre, Monsieur, la déclaration de M. So
 25 Hong, qui est venu devant ce tribunal, et dont vous avez reconnu
 1 qu'il commandait l'unité dont vous étiez membre.
 2 Je vais donc citer l'audience du 2 mai 2012.
 3 C'est la cote E1/71.1, page 11, pour la version française.
 4 ERN français: 00806680; khmer: 00805095; anglais: 00806758.
 5 Et je vais vous citer le passage exact.

6 Mais, en attendant, je voudrais vous indiquer que M. So Hong a
7 déclaré que les gardiens des réunions des dirigeants devaient se
8 tenir à une distance située entre 15 et 60 mètres du lieu de la
9 réunion.
10 Alors qu'avez-vous à répondre à cette déclaration très précise de
11 votre commandant?
12 R. Oui, je suis d'accord avec ce qu'il a dit.
13 Parfois, il fallait demeurer à une certaine distance. D'autres
14 fois, il fallait être assez près des dirigeants.
15 Et donc, en fait, il y avait des gardes de sécurité à différentes
16 distances pour assurer la protection des dirigeants.
17 Donc So Hong avait raison quand il a dit cela.
18 [09.52.35]

51

SALOTH Ban T. 2 mai 2012, E1/71.1, p. 12 L. 2-4 vers [09.34.56].

13 Pouvez-vous nous dire: où les gardes étaient-ils postés lorsqu'il
14 y avait des réunions?
15 R. Les gardes étaient à une... à une quinzaine de mètres de la
16 cabane et ne devaient pas être vus. Ils se cachaient dans les
17 buissons.
18 Par exemple, si trois personnes montaient la garde, ils étaient
19 placés en forme de triangle et se cachaient dans les buissons, et
20 devaient être à une quinzaine... au moins 15 mètres de la cabane.
21 [09.34.56]
22 Q. Vous dites "au moins 15 mètres": et, le garde le plus éloigné,
23 où pouvait-il être?
24 R. Cinquante ou soixante mètres de la cabane.
24 R. Cinquante ou soixante mètres de la cabane.
25 Q. Et, si les gardes essayaient d'espionner ou d'écouter ce qui

1 se disait pendant les réunions, était-ce possible?
2 R. Je ne crois pas, non. Je ne pense pas que cela soit possible.
3 Même les gardes du corps n'avaient pas le droit d'être proches de
4 la réunion.

52

SALOTH Ban T. 30 avril 2012, E1/70.1, p. 110 L. 2-4 vers [15.51.50].

21 [15.50.19]
22 Q. Je vous remercie

23 Pouvez-vous maintenant nous parler de la situation à cet endroit
 24 que vous appelez "quartier général"?
 25 R. Le quartier général, c'était une hutte. Quand il y avait des

1 invités, comme par exemple Nuon Chea, Bong Hem ou Bong Ieng Sary,
 2 on créait des petites huttes. C'était des petites huttes dans
 3 lesquelles une personne pouvait loger, mais il n'y avait pas de
 4 murs, c'était les arbres qui étaient les murs.

5 Q. Pouvez-vous dire à la Cour: combien y avait-il de huttes?

6 R. Cinq, si l'on inclut la cuisine.

7 [15.51.50]

53

OEUN Tan T. 13 juin 2012, **E1/86.1**, p. 17 L. 12 à p. 18 L. 4 vers [09.43.53].

12 [09.43.53]

13 Q. En tant que garde du corps, lorsque les dirigeants se
 14 réunissaient, est-ce que les gardes du corps étaient chargés de
 15 la garde de ces personnes ou de la protection de ces personnes?

16 R. Lorsqu'ils travaillaient, les ordres des gardes de sécurité
 17 étaient de se tenir à 20 mètres d'eux.

18 Q. D'après ce que vous avez pu voir, qui participait à ces
 19 réunions?

20 R. Je connaissais très peu de personnes. Ieng Sary, oui, Nuon
 21 Chea, Khieu Samphan, mais je ne connaissais pas les autres.

22 Q. Donc, vous nous avez dit qu'au cours des réunions il y avait
 23 Ieng Sary, Nuon Chea et Khieu Samphan, et vous nous avez dit que
 24 vous aviez consigne de vous tenir à 20 mètres de ceux qui se
 25 réunissaient, mais saviez-vous de... quel était le sujet des

1 réunions?

2 R. Non, non, je ne savais pas. J'étais trop éloigné des
 3 participants.

4 [09.46.20]

54

Câble américain intitulé « Visite de Khieu Samphan en RPC », mai 1974, **E3/2939**, p. 1,
 ERN FR 00766874.

1. Le communiqué conjoint du 27 mai publié à l'issue de la visite de Khieu Samphan en RPC note que les deux parties ont été « pleinement satisfaites ». Il qualifie la visite de « succès total » et de contribution majeure au renforcement de l'amitié militaire entre les deux peuples et les deux pays.

Rapport de Léon TRIVIERE des Missions Étrangères de Paris, « La Chine et le Cambodge », 4 novembre 1975, E3/482, p. 11, ERN FR 00385707.

Les Républicains du Phnompenh font état non seulement des divisions internes à la résistance, mais encore de la mort de M. Khieu Samphan, le chef des maquisards. Or, le 2 avril 1974, M. Khieu Samphan arrive à Pékin. M. Iong Sary, conseiller spécial des Khmers rouges, l'avait précédé en arrivant de Hanoi à Pékin le 1er avril. Puis pendant deux heures, le président Huo Yee Tang, en présence du H. Chen Tu-Lai et autres personnalités chinoises, reçoit le prince Sihanouk, P. Penn Nouth du GRUNK, M. Khieu Samphan, vice-premier ministre, M. Iong Sary, conseiller spécial auprès de la vice-présidence du Conseil des ministres, M. Iong Thirich, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, M. Toch Kham Tean, ambassadeur du Cambodge en Chine.

Câble américain intitulé « Visite de Khieu Samphân », mai 1974, E3/3315, p. 1-2, ERN FR 00802337-00802338.

1. Lors d'un appel passé par l'ambassadeur au Ministère des affaires étrangères et portant sur d'autres questions, le Vice-Ministre des affaires étrangères Nicolae Ghenea a fait plusieurs commentaires sur la visite en Roumanie du responsable cambodgien du GRUNK, Khieu Samphan. Il a indiqué que la Roumanie avait l'impression que le groupe de Khieu Samphan n'était « pas radical » et était axé sur le nationalisme cambodgien. Il a cité le fait que Khieu Samphan avait porté ses toasts en cambodgien et non en français pour illustrer son nationalisme. Les responsables du GRUNK voulaient former un front d'unité nationale ouvert à tous les secteurs de l'opinion cambodgienne, mais ne voulaient pas traiter avec Lon Nol, car celui-ci était devenu un symbole politique de trahison et de ce à quoi ils étaient opposés. Le groupe du GRUNK allait poursuivre ses actions militaires, mais il était disposé à trouver une solution politique. Ce déplacement illustre clairement sa disposition à penser politiquement. Lorsque l'ambassadeur

4. Il a déclaré que Khieu Samphan partirait le 2 mai pour Alger et qu'un communiqué serait diffusé, qu'il nous a conseillé d'étudier, car il serait positif d'un point de vue américain.

5. Khiem Samphan était assis entre Ceausescu et Elena Ceausescu lors de la cérémonie du Premier Mai. L'ambassadeur et le DCM pouvaient l'observer depuis une distance d'une cinquantaine de pieds. Il semblait jeune, 35 ans environ, et avait un visage poupin, même pour un Cambodgien. Ses cheveux étaient coupés ras et foncés, sans aucun cheveu gris visible. Il avait environ la même taille que Ceausescu (environ 5 pieds 4 pouces). Même si l'interprète français de Ceausescu est venu s'asseoir derrière Khiem lorsque son interprète arabe a pris l'initiative de s'asseoir derrière le vice-premier ministre syrien à gauche de Ceausescu, Khiem Samphan n'a pas échangé un mot avec Ceausescu ou son épouse durant la cérémonie, qui a duré plus d'une heure et demie. Même si la présence de l'interprète français laissait supposer que Khiem Samphan connaissait le français, le fait qu'il se soit tu (malgré des « échanges » fréquents entre le secrétaire de parti Burtica et, dans une moindre mesure, Cioara et Bodnaras

56

Câble américain intitulé « Rapports français au sujet du Cambodge », mai 1974, **E3/3318**, p. 2, ERN FR 00802341.

4. Il a déclaré que Khieu Samphan partirait le 2 mai pour Alger et qu'un communiqué serait diffusé, qu'il nous a conseillé d'étudier, car il serait positif d'un point de vue américain.

5. Khiem Samphan était assis entre Ceausescu et Elena Ceausescu lors de la cérémonie du Premier Mai. L'ambassadeur et le DCM pouvaient l'observer depuis une distance d'une cinquantaine de pieds. Il semblait jeune, 35 ans environ, et avait un visage poupin, même pour un Cambodgien. Ses cheveux étaient coupés ras et foncés, sans aucun cheveu gris visible. Il avait environ la même taille que Ceausescu (environ 5 pieds 4 pouces). Même si l'interprète français de Ceausescu est venu s'asseoir derrière Khiem lorsque son interprète arabe a pris l'initiative de s'asseoir derrière le vice-premier ministre syrien à gauche de Ceausescu, Khiem Samphan n'a pas échangé un mot avec Ceausescu ou son épouse durant la cérémonie, qui a duré plus d'une heure et demie. Même si la présence de l'interprète français laissait supposer que Khiem Samphan connaissait le français, le fait qu'il se soit tu (malgré des « échanges » fréquents entre le secrétaire de parti Burtica et, dans une moindre mesure, Cioara et Bodnaras

57

SWB, « Résumé d'émissions diffusées dans le monde », 5 octobre 1977, **E3/1379**, p. 1, ERN FR 00726207.

Un éditorial dans le *Siong Poywan* commémorant l'anniversaire fait état d'une visite que Khieu Samphan, à la tête d'une délégation envoyée par le Parti communiste du Kampuchéa, a faite en juin 1974 dans la zone libérée du Laos et d'une visite de Ieng Sary à Muong Viangsaï, à la fin de l'année 1975, et signale qu'en mai 1976 le Cambodge a fait don à la population du Laos de 3 000 tonnes de riz et, en juillet de la même année, de 300 tonnes de sel.

FBIS, « Khieu Samphan du GRUNK salue l'anniversaire des FAPL », 15 février 1975, E3/488, p. 3, ERN FR 00795418.

L'accueil solennel, chaleureux et amical que les FAPL et le peuple du Sud-Vietnam ont réservé à la délégation du FUNK-GRUNK lors de sa visite officielle d'amitié aux zones libérées du Sud-Vietnam, en juin 1974, et la visite de la délégation du Front de libération nationale du Sud-Vietnam-GRP de la République du Sud-Vietnam à la zone libérée du Cambodge, en décembre 1974, témoignent une nouvelle fois du soutien mutuel inébranlable des FAPL et du peuple sud-vietnamien d'une part, et des FAPLNC et du peuple cambodgien d'autre part. Nos FAPLNC et notre peuple, combattant résolument contre les agresseurs impérialistes américains et leurs laquais de Phnom Penh, sont extrêmement fiers d'avoir les FAPL comme frères et compagnons d'armes.

SO Socheat T. 10 juin 2013, E1/204.1, p. 63 L. 20 à p. 64 L. 16 vers [14.19.56].

20 Q. Est-ce que vous pourriez nous brosser une description,
 21 peut-être, du caractère de M. Khieu Samphan tel que vous avez pu
 22 l'expérimenter pendant ces premiers moments de votre mariage?
 23 Quelles étaient ses qualités, ses défauts?
 24 R. C'est une personne qui a de bonnes qualités. C'est quelqu'un
 25 de très patient, de très doux. Au travail, il n'avait de conflit

1 avec personne. Il faisait tout lui-même. C'est quelqu'un de très
 2 modeste et de très doux. Cette attitude me plaisait.
 3 Après mon mariage, il n'a jamais fait quoi que ce soit qui ait pu
 4 me blesser psychiquement. Bien au contraire, il m'a beaucoup
 5 aidé durant les moments difficiles. Je pense surtout à l'époque
 6 où notre plus grand enfant avait de grosses difficultés. Il m'a

7 aidée au moment où j'ai accouché de notre premier enfant. À son
8 retour de Chine, il a dû passer environ un mois à mes côtés pour
9 s'occuper avec moi de notre premier-né. Il est resté avec nous
10 sans interruption.

11 À l'observer, on n'aurait pas cru que c'était quelqu'un de haut
12 placé; il était très modeste.

13 [14.23.07]

14 Q. C'était à quelle date, la naissance... à quelle date était la
15 naissance de votre premier enfant?

16 R. Notre premier enfant est né le 4 mai 1974.

KHIEU Samphân, « Histoire récente du Cambodge et mes prises de positions », 2004, E3/18, p. 68-69, ERN FR 00595427-28.

Je voudrais ici raconter simplement comment les nouvelles concernant toutes ces décisions me sont parvenues.

Vers la fin du mois de mars 1975, je fus invité au quartier général du P.C.K. installé à Phoum Dong, à l'ouest de Oudong, pour y suivre de plus près les dernières offensives contre la capitale. Ni Hu Nim, resté avec Poc Deuskoma à leur office, aux alentours du Q.G. de Pol Pot, pour assurer la diffusion des informations quotidiennes à la radio khmère rouge, ni Hou Youn, en constants déplacements, n'étaient avec moi à ce moment-là. Tous les jours, avec certains cadres de l'armée, je suivais le déroulement des combats en m'installant tout près de la radio. Le 17 avril, vers 9 heures du matin, le cœur empli de joie, nous avons pu entendre la voix des commandants des diverses unités nous parvenir des différents points de la capitale.

Dans l'après-midi, de ma hutte où je m'abritais du soleil, je fus quelque peu intrigué par une animation particulière : c'étaient des combattants qui arrivaient de Phnom Penh. En m'approchant, je fus stupéfait de les entendre parler avec leurs camarades d'immenses encombrements qui se formaient dans la capitale, et des difficultés que leurs voitures avaient à se frayer un passage dans la multitude qui allait en sens inverse et des billets de banque jetés par les fenêtres comme des confettis. A ma demande, ils avaient répondu qu'ordre avait été donné d'évacuer toute la population de la capitale. Du coup, mon cœur se porta. J'avais de la peine à imaginer que des vieux, des femmes enceintes, des enfants, des malades, devaient aller dans tous les sens, à pied, sous un soleil ardent, pour un long parcours. Combien de leurs biens avaient-ils pu emporter avec eux ? Savaient-ils jamais où aller ? Combien d'entre eux pourraient-ils parvenir à destination ? Qu'étaient devenus mes frères et mes sœurs, mes autres parents et d'autres amis qui m'étaient chers ? Comment se fait-il que, juste au moment où l'espoir me revenait de les retrouver, ils étaient ainsi éloignés de moi ? Quelles épreuves les attendaient ? Allaient-ils pouvoir les surmonter ? Combien d'entre eux allaient succomber ? C'était autant de questions qui m'angoissaient.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 29 L. 10-18.

[10.09.51]

3 Q. Khieu Samphan lui-même, dans sa monographie "L'Histoire
4 récente du Cambodge", donne certaines explications concernant la
5 chute de Phnom Penh et des autres agglomérations.

6 À la page 55 de sa monographie - je donne l'ERN; en anglais:
7 00103750; et, en français: 00595427 et 28 -, voici ce qu'il dit:
8 il dit qu'il était... qu'il n'était pas au courant de la décision
9 d'évacuer Phnom Penh.

10 Au cours de vos entretiens avec lui, avez-vous parlé de ce qu'il
11 savait à l'avance concernant la décision d'évacuer Phnom Penh?

12 R. Je pense que Khieu Samphan a toujours été cohérent quant à la
13 version des événements qu'il a donnée. Dans ce qu'il m'a dit et

14 dans ce qu'il a écrit, il a été cohérent, à savoir qu'il n'a pas
15 participé à l'évacuation de Phnom Penh. Il m'a dit être venu à
16 Phnom Penh bien après l'évacuation, et, dans l'ensemble, cela
17 cadre avec ce que vous venez de dire.
18 [10.11.34]

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 30 L. 12-19.

11 [10.13.03]
12 Avez-vous d'autres choses à dire en plus de ce que vous avez déjà
13 dit par rapport à sa surprise?
14 R. Je peux simplement confirmer que Khieu Samphan m'a également
15 dit qu'il était au quartier général de Pol Pot, à l'ouest de
16 Phnom Penh. Il m'a dit qu'il était avec Pol Pot le 17 avril. Je
17 crois qu'il est certain qu'il n'est pas entré dans Phnom Penh le
18 17. Il l'a fait plus tard, le lendemain ou le surlendemain. Quant
19 à sa surprise, cela me surprend qu'il ait été surpris.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 31 L. 11-12 vers [10.09.51].

2 R. Je suis étonné de sa surprise. Khieu Samphan faisait partie de
3 l'appareil de direction. Il est très difficile d'imaginer qu'il
4 n'ait pas été au courant de ce qui se passait dans les zones
5 contrôlées par les Khmers rouges. Il s'était déplacé dans ces
6 régions. Il avait passé beaucoup de temps avec les dirigeants.
7 Certes, il n'était pas membre du Comité permanent. Certes, à
8 l'époque, il ne faisait pas partie des dirigeants suprêmes, mais
9 je pense qu'il a dû être au courant de ce qui se déroulait.
10 [10.15.17]
11 Cela étant dit, je ne peux pas jurer qu'il le savait, mais je
12 suppose qu'en toute logique il a dû le savoir.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 49 L. 6 à p. 50 L. 5 vers [11.20.01].

6 crucial. J'aimerais ajouter une chose qui est liée à ce que nous
7 avons déjà dit sur l'évacuation et le rôle de Khieu Samphan à cet
8 égard.
9 Vous le citez en disant qu'il avait exprimé des doléances auprès
10 de Pol Pot. Je pense que ça ne tient pas la route. Je ne pense
11 pas que Khieu Samphan ou quelqu'un d'autre aurait été en mesure
12 de faire des reproches à Pol Pot.
13 Dans ce régime, on ne pouvait pas contester les politiques
14 établies par la direction sans s'exposer à de très gros
15 problèmes. Dans la plupart des cas, on risquait sa vie si on le
16 faisait.
17 Une personne s'est opposée à l'évacuation. Ç'a été Hou Youn. Il a

18 dit que la décision du Comité permanent était erronée. Hou Youn a
 19 été tué plus tard. C'était un haut dirigeant, qui était à Paris
 20 avec Pol Pot et pour qui Pol Pot avait pas mal de sympathie. Il
 21 n'a pas été exécuté, mais il a été tué, il a trouvé la mort
 22 quelques mois plus tard dans des circonstances étranges.

23 [11.20.01]

24 Dans le cas de l'évacuation et de beaucoup de politiques khmères
 25 rouges... et, ici, je ne veux pas justifier le silence que certains

1 ont gardé, mais les juges doivent savoir qu'on ne parle pas d'un
 2 État démocratique où les gens peuvent exprimer leurs désaccords
 3 ou leurs objections, nous parlons d'un régime extrêmement rigide.
 4 Si Khieu Samphan ou quelqu'un d'autre avait dit "je m'oppose",
 5 cette personne aurait risqué sa vie.

NUON Chea T. 22 novembre 2011, E1/14.1, p. 121 L. 8 à p. 122 L. 24 vers [15.13.11].

121:8 [15.13.11]

121:9 Et la raison pour laquelle le Parti communiste du Kampuchéa a été
 121:10 forcé d'évacuer les populations des villes, de Phnom Penh et des
 121:11 autres villes...

121:12 En mai 1973, le Sénat américain a exigé la cessation des
 121:13 bombardements du Cambodge dès le mois d'août 1973.

121:14 Le Comité permanent du PCK a noté clairement que, sans soutien
 121:15 militaire ou soutien de l'aviation américaine, la lutte pour la
 121:16 libération du Cambodge serait... réussirait car les soldats de Lon
 121:17 Nol étaient déjà bien faibles.

121:18 [15.14.19]

121:19 Les conflits... les guerres intestines au sein du gouvernement de
 121:20 Lon Nol n'avaient pas été réglées et il y avait des actes contre
 121:21 le gouvernement républicain de plus en plus tous les jours.

121:22 Le Comité permanent du PCK a étudié la situation. Lors d'une
 121:23 séance extraordinaire du Comité permanent en 1974 - vers la
 121:24 mi-1974 -, des questions importantes ont été discutées. Il

121:25 fallait prendre des mesures pour libérer Phnom Penh et d'autres

122:1 endroits du pays.

122:2 Les points principaux à l'ordre du jour de cette réunion

122:3 comprenaient:

122:4 Un, les ambitions du Vietnam de créer une fédération indochinoise
 122:5 sous son contrôle.

122:6 Deux, quelle serait la réaction américaine face à l'agression
 122:7 vietnamienne, une fois le Cambodge libéré?

122:8 Trois, la destruction et le sabotage causés par les soldats de
 122:9 Lon Nol à Phnom Penh et les soldats défaits qui avaient fui à la
 122:10 frontière entre le Cambodge et la Thaïlande.

122:11 Quelle serait la situation à la fin de 1974?

122:12 Quelle était la situation quant à la production agricole et dans
 122:13 les coopératives?

122:14 [15.16.13]

122:15 Six, qu'en était-il des activités destructrices des agents
 122:16 infiltrés dans les coopératives?
 122:17 Sept, quel serait l'impact d'une abolition de la monnaie? Quelle
 122:18 serait la conséquence?
 122:19 Et huit, autres points.
 122:20 C'était là l'ordre du jour.
 122:21 Pendant ces... il s'agissait, plutôt, d'une réunion très importante
 122:22 et qui aurait des conséquences fondamentales pour la nation, pour
 122:23 le peuple.
 122:24 [15.16.55]

NUON Chea T. 13 décembre 2011, E1/21.1, p. 32 L. 1 à p. 34 L. 1 vers [10.29.27].

22 Q. Est-ce que vous pouvez nous confirmer que vous-même et Pol Pot
 23 avez participé aux réunions du Comité central et y compris à
 24 cette réunion extraordinaire où a été prise la décision d'évacuer
 25 la ville de Phnom Penh?

1 [10.29.27]

2 R. Oui, il y a eu une réunion.

3 La situation à Phnom Penh était extrême. Il y avait des gens qui
 4 s'y étaient réfugiés depuis 72 et qui mouraient de faim. Il n'y
 5 avait plus de nourriture. Il n'y avait plus de stock de
 6 nourriture.

7 Il y a eu des incidents, des émeutes, parce que beaucoup étaient
 8 chômeurs. Il y avait beaucoup de mendiants. Les soldats ne
 9 recevaient pas leur solde, et Lon Nol avait perdu le contrôle de
 10 la situation. Les gens n'avaient pas assez à manger.

11 Pour autant que je sache, et aussi au vu des rapports des gens
 12 qui se trouvaient à Phnom Penh, il y a aussi beaucoup d'enfants
 13 qui sont morts de malnutrition.

14 Et, étant donné l'analyse de la situation que nous avons pu
 15 faire, le PCK a pensé que, pendant que le Vietnam s'efforçait de
 16 libérer Prey Nokor, chose qu'ils voulaient faire dès 56, nous
 17 devions, nous, de notre côté libérer Phnom Penh.

18 [10.31.17]

19 Et c'est une idée que nous avons eue dès 55. Nous avons toujours
 20 pensé que, si le Vietnam allait libérer le pays avant nous, il
 21 déploierait des troupes chez nous et prendrait le contrôle du
 22 Cambodge.

23 Voilà la première et principale raison.

24 La deuxième grande raison est que, si Phnom Penh était libéré,
 25 les soldats de Lon Nol et les soldats de Son Ngoc Thanh et les

1 soldats vagabonds, ivrognes ou coureurs de jupons seraient un
 2 problème.

3 Voilà la deuxième raison.

4 Et, pour ce qui est de la troisième raison, nous étions à la
 5 campagne et nous n'avions pas beaucoup de ressources ni beaucoup
 6 de nourriture. Mais, si nous comparions notre vie avec celle des
 7 habitants de Phnom Penh, qui étaient à peu près 3 millions, nous
 8 vivions mieux parce que nous vivions dans des coopératives où
 9 nous nous aidions les uns les autres.

10 Nous avons donc décidé qu'il fallait évacuer les habitants de
 11 Phnom Penh de façon temporaire et que nous verrions ensuite
 12 comment évoluerait la situation: comment se ferait la libération
 13 du Vietnam et est-ce que les Américains voudraient toujours
 14 intervenir dans la situation?
 15 Pour prévenir d'autres pertes en vies humaines, il a fallu, donc,
 16 évacuer les habitants des villes pour les envoyer dans les
 17 provinces et dans les différentes coopératives afin qu'ils aient
 18 assez à manger.

19 [10.33.46]

20 Et, dans les réunions au niveau des comités de zone, nous avons
 21 discuté de la question de savoir combien de zones pouvaient
 22 accueillir d'habitants évacués de Phnom Penh. Et, pour autant que
 23 je me souviens, la zone Nord-Ouest pouvait se permettre de
 24 prendre plus de gens, ils avaient plus de réserves, et près d'un
 25 million et demi de personnes ont donc eu la possibilité d'aller

1 dans le Nord-Ouest.

2 [10.34.17]

NUON Chea T. 30 janvier 2012, E1/35.1, p. 18 L. 6 à p. 19 L. 5.

6 [09.56.09]

7 R. Monsieur le Président, oui, évidemment, s'il y avait eu assez
 8 de nourriture, il aurait été mieux de rester à Phnom Penh.

9 Si je me souviens bien, à l'époque, même le gouvernement de Lon
 10 Nol était confronté à une pénurie de nourriture, car ils ne
 11 jouissaient pas de soutien des alliés étrangers et ils avaient
 12 une... ils étaient confrontés à une catastrophe, "au pays", en
 13 raison de pénuries de nourriture.

14 À Phnom Penh, il y avait aussi des gangsters et d'autres éléments
 15 que nous ne pouvions pas contrôler.

16 Q. Quand le Comité central a décidé d'évacuer Phnom Penh, a-t-il...
 17 était-il prévu que certaines personnes puissent rester à Phnom
 18 Penh ou la décision était-elle que tous devaient quitter la
 19 ville?

20 [09.57.44]

21 R. Si je me souviens bien, un comité a été établi pour mettre en
 22 oeuvre cette évacuation, un comité présidé par Son Sen et qui
 23 était composé "des" membres des zones comme Koy Thuon et
 24 d'autres. Ce comité était celui qui était responsable de
 25 l'évacuation. Mise en oeuvre de l'évacuation

1 Q. Je comprends qu'un comité avait été créé, mais, quand le
 2 Comité central a pris sa décision, en 1974, la décision
 3 était-elle d'évacuer tous les habitants de Phnom Penh?

4 R. Oui, c'est exact, mais de façon provisoire, car nous suivions
 5 de près la situation.

NUON Chea T. 30 janvier 2012, E1/35.1, p. 19 L. 13 à 23.

12 [09.59.48]

13 À l'époque, donc, nous pensions que s'il fallait qu'il y ait un
14 conflit armé à Phnom Penh ce serait une catastrophe, il y aurait
15 énormément de morts. Nous avons donc deux situations, la guerre,
16 qui sûrement allait éclater, et l'autre difficulté était la
17 pénurie de nourriture. Nous avons donc décidé d'évacuer les
18 habitants de la capitale... des villes, plutôt. C'était notre
19 opinion à l'époque.

20 Et, si les États-Unis décidaient de mener la guerre contre le
21 Cambodge, nous "devons" nous demander quelle serait la situation
22 au Cambodge si le Vietcong s'infiltrait ou en... pénétrait sur le
23 territoire cambodgien.

NUON Chea T. 30 janvier 2012, E1/35.1, p. 20 L. 17 à p. 21 L. 25 vers [09.56.09].

17 Est-ce que vous vous êtes efforcé de savoir combien il y avait
18 d'hôpitaux à Phnom Penh et combien de patients comptaient ces
19 hôpitaux?

20 R. Nous n'y avons pas réfléchi, Monsieur le Président. Comment
21 aurions-nous pu y penser? La situation était extrêmement
22 difficile.

23 [10.03.13]

24 Son Ngoc Thanh est parti pour le sud du Vietnam deux mois avant
25 la libération de Phnom Penh et Chan Raingsey a emmené certaines

1 de ses forces avec lui en Thaïlande après la libération.

2 Le Comité pensait que les États-Unis ne laisseraient pas ses
3 ennemis capturer les villes. Et nous pensions que, si les
4 États-Unis nous laissaient prendre les villes, ce serait une
5 ruse.

6 Et nous pensions aussi que les Vietcong ne resteraient pas
7 inactifs. Les Vietcong n'appréciaient pas que Phnom Penh ait été
8 libéré avant le Sud-Vietnam. Si le Sud-Vietnam était libéré mais
9 que nous ne pouvions pas capturer Phnom Penh, nous perdrons
10 tout.

11 [10.04.46]

12 Q. Est-ce qu'il y a eu des membres du Comité permanent ou du
13 Comité central qui étaient en désaccord avec la décision
14 d'évacuer Phnom Penh?

15 R. D'après mes souvenirs, il n'y a pas eu de désaccord, chacun
16 était favorable à l'évacuation.

17 Q. Après la réunion du Comité central qui a eu lieu à la mi-1974,
18 lorsqu'il a été décidé d'évacuer Phnom Penh, est-ce que vous avez
19 participé à d'autres réunions où il aurait été question de
20 l'évacuation de Phnom Penh?

21 Ou bien est-ce que la réunion précitée a été la dernière à
22 l'occasion de laquelle la question de l'évacuation a été
23 soulevée?

24 R. Je ne m'en souviens pas, Monsieur le Président, cela remonte à
25 bien longtemps.

FBIS, « *POL Pot 17 March Interview with Yugoslav Journalist Delegation* », 22 mars 1978, E3/1360, p. 71, ERN EN 00169940.

Question: We have witnessed that your cities today are deserted. Can you explain the goal of this operation? Why have you abolished the role of money, the system of monthly wages and the trade network? Is this a temporary trend in the social and revolutionary transformation of your society, or is it a model that you are trying to create on a long term basis?

Answer: There are many causes for the evacuation of inhabitants from Phnom Penh and other cities. First, there is the economic consideration--the question of providing food to millions or hundreds of thousands of people in each city. When we examined this problem, we saw that it was beyond our capability. It would be impossible for us to feed so many millions of townspeople. Sending them to the countryside and relocating them in cooperatives provides a good solution, as the cooperatives have ricefields and other means of production at their disposal.

We have cooperatives which are willing to have townspeople live and work with them. These cooperatives own cattle, buffalo and all other production means in common. Our strength is in the countryside; our weakness is in the cities. Therefore, it was our conclusion that we had to ask the people to go to live in the countryside to solve the food problem. If we could solve the problem of food supply, the people would gain confidence in us. Staying in the cities meant starvation. A hungry people would not believe in the revolution.

All of this is an economic reason. Besides the economic motive, there was also the problem of defending the country and maintaining national security. Before liberation, we learned about the plan of U.S. imperialism and lackeys. The latter devised a plan in case of defeat. According to this plan, after our victory and our entry into Phnom Penh, they would agitate [kraluk] against us inside the capital in all fields--economic, military and political--in an attempt to overturn our revolution. Taking this into consideration, we decided to evacuate the people from the cities and relocate them in rural cooperatives so that we could solve the food problem and smash the U.S. imperialist plan, preventing them from attacking us when we entered Phnom Penh.

Thus, this move was not preplanned. It was the realization of an imminent food shortage and a need to solve this food question, as well as the realization of a U.S. lackey plan to attack us that prompted us to evacuate the cities.

As for the question on money--the role of money, salary and the commercial system can be explained as follows: In 1970-71 we managed to liberate 75 to 80 percent of the country. In that period we had political and military power. However, we did not wield any economic power. The economy was in the hands of the landlords and the capitalists. These people received all of the products because they had the money to do so. We determined that in the liberated zone the people should sell their rice to the revolutionary administration at the rate of 30 riel per 12 kg bushel. However, the landlords and merchants offered from 100 to 200 riel for each 12 kg bushel of rice and then they resold it to Lon Nol. At that time we had nothing. The people suffered badly from the food shortage--so did the army. As a result, the national liberation war was badly affected.

David CHANDLER, « Histoire du Cambodge », 2000, E3/1686, p. 210-211, ERN EN 00422838-00422839.

The decision to evacuate the cities was made by the CPK's leaders shortly before the liberation of Phnom Penh, but it was a closely kept secret and took even some Communist commanders by surprise. One reason for the decision was that the capital was genuinely short of food. Another was the difficulty of administering several million people who had, in effect, opposed the revolution. A third was that the CPK's leaders were fearful for their own security. Perhaps the overriding reason, however, was the desire to assert the victory of the CPK, the dominance of the countryside over the cities, and the privileged position of the poor. Saloth Sar and his colleagues had not spent seven years in the forest and five years fighting a civil war to take office as city councilors. They saw the cities as breeding grounds for counterrevolution, and their economic priorities were based on the transformation of Cambodian agriculture, es-

David CHANDLER T. 19 juillet 2012, E1/92.1, p. 76 L. 13-20 vers [11.49.46].

13 R. Tout à fait. Je maintiens cette conclusion, même s'il y a un
 14 élément de présomption dans ce que je dis car aucun porte-parole
 15 des Khmers rouges n'a dit qu'il s'agissait d'une des raisons.
 16 Quand des personnes de l'extérieur leur posaient des questions,
 17 ils avaient invoqué d'autres raisons, en fait.
 18 Il y a un ensemble de raisons. Je ne dis pas que la pénurie de
 19 nourriture ou la peur d'un bombardement américain étaient
 20 injustifiées.

David CHANDLER T. 19 juillet 2012, E1/92.1, p. 69 L. 6 à p. 70 L. 22 vers [11.39.01].

6 Il s'agit d'un extrait d'"Une histoire du Cambodge", numéro de
 7 document D366/7.1.69.
 8 ERN, en khmer: 00679171 à 72; en anglais: 00422838 à 9.
 9 L'extrait va comme suit, je cite... je vais lire quelques extraits.
 10 Le premier va comme suit:
 ...
 25 [11.39.01]

1 L'extrait suivant, ensuite, traite de la date à laquelle cette
 2 décision a été prise - je cite:
 3 "La décision d'évacuer les villes a été prise par les dirigeants
 4 du PCK peu après... peu avant la libération de Phnom Penh, mais
 5 c'était un secret. Cela a même, d'ailleurs, pris les commandants
 6 par surprise.
 7 Une raison pour laquelle cette décision avait été prise était que
 8 la capitale manquait de nourriture.
 9 Deuxième raison: il était difficile d'administrer plusieurs
 10 millions de personnes qui s'étaient opposées à la révolution.
 11 La troisième raison était que les dirigeants du PCK avaient peur
 12 pour leur propre sécurité.
 13 La raison principale était sans doute le désir d'assurer la
 14 victoire du PCK, la dominance des campagnes sur les villes et
 15 d'assurer la position privilégiée des pauvres.
 16 Saloth Sar et ses collègues n'avaient pas passé sept ans dans le
 17 maquis et cinq ans à mener une guerre civile pour devenir des
 18 conseillers municipaux.
 19 Ils ont vu les villes comme étant des viviers pour les
 20 contre-révolutionnaires, et leurs priorités économiques étaient
 21 fondées sur la transformation du Cambodge en 'agriculture' et,
 22 surtout, d'augmenter la production nationale de riz."
 23 [11.40.15]

KHIEU Samphân, « Histoire récente du Cambodge et mes prises de positions », 2004, E3/18, p. 69-70, ERN FR 00595428-00595429.

Dans leurs explications au cours des semaines qui suivirent, le secrétaire général du P.C.K. ainsi que les autres membres du Comité Permanent en donnaient les raisons suivantes :

La première avait trait à la situation alimentaire, bien plus qu'alarmante, où fut alors placée la population dans

tous ces centres. La population de Phnom Penh, par exemple, s'élevait à près de trois millions. Le nouveau pouvoir n'était pas en mesure de les approvisionner. Les routes et les ponts étaient détruits. Les moyens de transport lui faisaient également gravement défaut.

La deuxième avait trait au problème de sécurité et de défense. Au moment même où l'évidente volonté hégémonique d'un Vietnam réuni était plus redoutable que jamais, Phnom Penh et les autres villes surpeuplées, abris des gangs de toutes sortes, risquaient de devenir un terrain propice pour les activités de sape de la CIA, des débris de l'armée de Lon Nol et des 'Khmers Sérei'.

66

OC, 15 septembre 2010, D427, par. 1453-1469.

67

OC, 15 septembre 2010, D427, par. 1453-1469.

Nouvelles du Cambodge, « Déclaration de Samdech chef de l'État Norodom Sihanouk dénonçant les nouvelles manoeuvres de l'impérialisme américain et de ses valets à Phnom Penh », E3/1287, p. 2, ERN S 00001971.

Les USA croient nous intimider en envoyant encore, dans nos eaux territoriales, un second porte-hélicoptères (le Hancock) pour renforcer le porte-hélicoptères "Okinawa" et les nombreuses unités navales US en rade devant nos côtes maritimes.

Des milliers de soldats US se trouvent à bord de ces unités, prêts à venir au secours de l'armée et du gouvernement de Lon Nol, Long Boret, Hang Thun Hak le jour où ils risqueront de s'effondrer totalement devant les derniers assauts des FAPLNC.

Si les agresseurs US osent de nouveau s'aventurer contre notre peuple, celui-ci saura faire face victorieusement à leur lâche et archi-criminelle agression./.

68

Steve HEDER T. 11 juillet 2013, E1/222.1, p. 74 L. 17-25 vers [13.54.17].

16 Q. Merci.

17 Vous avez mentionné les bombardements américains et le 15 août 1973. Avez-vous observé ou vous a-t-on raconté la poursuite des bombardements américains au-delà de cette date?

20 [13.54.17]

21 R. Non. Les bombardements des avions américains ont cessé totalement à cette époque. Cependant, les forces aériennes... les bombardements aériens de l'armée de la République khmère ont continué ainsi que les tirs d'obus par les forces terrestres de la République khmère.

Steve HEDER T. 17 juillet 2013, E1/225.1, p. 9 L. 8-21 vers [09.23.01].

6 Me GUISSÉ:

7 Très bien. Si ça a été répondu, il n'y a pas de problèmes.

8 Q. Est-ce que vous pouvez me préciser quelles sont les sources... 9 quelles sont les sources militaires qui vous ont évoqué les 10 forces aériennes de Lon Nol?

11 M. HEDER:

12 R. Premièrement, des officiers de la force aérienne de la 13 république elle-même. Deuxièmement, du personnel militaire 14 américain affecté à l'Ambassade, comme je l'ai dit, et également, 15 effectivement, l'attaché militaire japonais.

16 J'ajouterais presque certainement qu'il y avait aussi d'autres 17 attachés militaires, surtout le Thaïlandais, le Singapourien, les 18 Malaisiens; c'était ceux avec qui je m'entretenais souvent.

19 D'après mes souvenirs, le Japonais et les Américains étaient 20 prêts à partager les informations les plus précises et les plus 21 détaillées.

22 [09.23.01]

Steve HEDER T. 17 juillet 2013, **E1/225.1**, p. 15 L. 2-9 vers [09.32.00].

2 Q. Donc, Monsieur Heder, désolée de vous avoir interrompu.
 3 La question était donc la suivante - je ne sais plus si vous
 4 aviez répondu; je ne pense pas: est-ce que vous vous souvenez
 5 avoir assisté, le 1er mars, ou d'ailleurs à d'autres dates, à des
 6 bombardements de la flotte aérienne de Lon Nol?
 7 M. HEDER:
 8 R. Oui, particulièrement avec les T-38 des forces de la
 9 République khmère. Essentiellement des T-38.

69

Sydney SCHANBERG, « *Cambodia Diary 1975* », **E236/1/4/3.1**, p. 7, ERN EN 00898215.

January 11

Long rolls of thunder awaken me, but the skies are clear. The noise is man-made – government planes dropping CBU's – cluster bomb units. These are anti-personnel bombs – each projectile carrying thousands of little bombs that explode over a wide area and are designed to kill and maim as many people as possible, as distinct from ordinary bombs meant for destroying pinpoint targets and installations.

This is the first time the Cambodian air force has used these American weapons extensively. And these are advanced versions of the CBU – many of them contain napalm.

Sydney SCHANBERG T. 6 juin 2013, **E1/202.1**, p. 48 L. 9 à p. 49 L. 2 vers [10.48.04].

8 Q. Dans le prolongement de cette question, j'aimerais faire
 9 référence à votre journal, à la page 7. Le 11 janvier - 00898215
 10 -... juste sous le 11 janvier, voici ce que vous dites:
 11 "Le tonnerre m'a réveillé, mais le ciel est clair. Le bruit est
 12 provoqué par l'homme. Ce sont les avions du gouvernement qui
 13 lâchent des bombes à grappes. Ce sont des bombes antipersonnel
 14 car chaque projectile contient des milliers de petites bombes qui
 15 explosent sur un grand espace et qui visent à tuer et mutiler
 16 autant de gens que possible, tandis que les bombes ordinaires
 17 visent à détruire des cibles précises. C'est la première fois que
 18 les forces aériennes cambodgiennes utilisent ces armes
 19 américaines de manière aussi large, et beaucoup de ces versions
 20 avancées de ces armes contiennent du napalm."
 21 Quelles sont vos sources?
 22 [10.48.04]
 23 R. Pourriez-vous répéter?
 24 Q. Quelles sont vos sources?
 25 R. Mes sources étaient des sources qui étaient au Cambodge ainsi
 1 que des sources militaires qui étaient aux États-Unis. C'est de
 2 là que j'ai obtenu mes informations.

70

PHY Phuon T. 31 juillet 2012, E1/99.1, p. 19 L. 20-24 vers [09.54.12].

20 Q. Est-ce que, au cours de cette réunion ou d'autres réunions, il
 21 a été évoqué le risque de bombardement de la ville de Phnom Penh?
 22 R. C'est un sujet qui a été abordé. Il a été dit qu'à certains
 23 endroits des avions avaient été utilisés - à Siem Reap et à
 24 Sihanoukville.
 25 [09.54.12]

71

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, E1/178.1, p. 14 L. 1-18 vers [09.49.17] (correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

1 ~~Après la victoire, les villes ont été évacuées. Les Américains et~~
 2 ~~les Vietnamiens du Nord ont signé l'accord de Saint-Cloud, le 2021~~
 3 ~~janvier 73.~~
 4 ~~Henry Nixon et Kissinger devraient être condamnés. a signé un~~
 5 ~~document et lui aussi devrait être~~
 6 ~~jugé pour ses agissements de l'époque. Ils avaient peur que le~~
 7 ~~Cambodge devienne le terrain de positionnement des communistes~~
 8 ~~vietnamiens. Les Américains ont largué~~
 9 ~~des bombes sur tout le Cambodge. J'en ai été témoin~~
 10 ~~personnellement. J'étais dans une maison au marché de Kandal, à~~
 11 ~~l'école Miche, un bâtiment qui dominait Psar Kandal et~~
 12 ~~pendant la nuit je pouvais voir que des bombes tombaient à~~
 13 ~~l'horizon. On avait l'impression que l'horizon était en feu. Après,~~
 14 ~~on entendait les bruits, puis le vent arrivait, des fois, la terre~~
 15 ~~tremblait. Les soldats américains ont maltraité sauvagement le peuple~~
 16 ~~cambodgien, et ce,~~
 17 ~~sans aucun motif. Ils ont tué des Cambodgiens en larguant largué~~
 18 ~~leurs~~
 19 ~~bombes au Cambodge juste parce qu'ils devaient se retirer du~~
 20 ~~Vietnam, le pays voisin.~~
 21 D'après certains chercheurs, environ 100000 Cambodgiens ont
 22 trouvé la mort. D'après moi, il se peut il serait plus convenable de
 23 dire que 400000 40.000 personnes
 24 aient été tuées par ces bombes. 40.000 était quand même un nombre
 25 assez important. Les gens tremblaient, que ce soit chez des Khmers ou
 26 des Vietnamiens ainsi que pour les soldats khmers rouges. Ils étaient
 27 terrifiés, traumatisés, par ce tapis de bombes. Et cela leur a
 28 laissé un souvenir affreux. La situation
 29 était extrêmement pénible pendant ces bombardements. Ils étaient
 30 incapables de se tenir debout. Dans les
 31 rizières, les gens ont dû s'enfuir pour trouver refuge en ville qui
 32 étaient environ 3 millions.

Version KH :

22

23

24

25

អាមេរិកាំង កងទ័ពអាមេរិកាំង និងវៀតណាមខាងជើង បានធ្វើការព្រមព្រៀង ដី ឡា វែល-
វែល-ឃូ ប្រហែលថ្ងៃ២០ គេចុះហត្ថលេខាប្រហែល ២១ ខែមករា ឆ្នាំ១៩៧៣។ រួចហើយ អាទិចសុន
និង ឃីស៊ីងហ្គ័រ ខ្លះម្នាក់ៗដែលត្រូវទទួលទោស។ អាទិចសុន និងឃីស៊ីងហ្គ័រ ខ្លាចស្រុកខ្មែរទៅជា

1

2

3

4

ទីតាំងរបស់កុម្មុយនិស្តវៀតណាម។ ដូច្នេះគេទម្លាក់គ្រាប់បែកពាសពេញប្រទេសកម្ពុជា។ ខ្ញុំជាសាក្សី
ខ្ញុំឃើញផ្ទាល់នឹងភ្នែក។ នៅពេលនោះ ខ្ញុំនៅសាលាមីសដ៍ ផ្សារ ផ្ទះខ្ពស់ជាងគេ នៅផ្សារ១កណ្តាល។
នៅពេលយប់ យើងឃើញជើងមេឃឡើងក្រហម។ ក្រោយមកយើងឮសូរ ក្រោយមកទៀត ខ្យល់នឹង
មកដល់ ហើយជួនកាលផែនដីរញ្ជួយ។

5

6

7

8

9

10

11

12

13

ដូច្នេះ ខ្ញុំ ហើយគេ -- អាមេរិកាំង កងទ័ពអាមេរិកាំង បានធ្វើអំពើអាក្រក់ព្រៃផ្សៃជាទីបំផុត
ដោយគ្មានមូលហេតុៗ គ្រាន់តែគេទម្លាក់គ្រាប់បែកនៅប្រទេសកម្ពុជាដើម្បីឱ្យស្រុកវៀតណាម ដែល
នៅជិតខាង។ ប្រហែលកុំនិយាយដូចអ្នកស្រាវជ្រាវនិយាយថា “ប្រហែលស្លាប់១០ម៉ឺននាក់” ប្រហែល
ហួសហេតុ។ ៤ម៉ឺននាក់ ដូចជាសម ៤ម៉ឺននាក់ៗច្រើនដែរ ហើយអ្នកស្រុកបែកគេភ័យមែនទែន គេញរ
ទាំងវៀតណាម ទាំងខ្មែរ កងទ័ពខ្មែរក្រហម កាលណាគេទម្លាក់គ្រាប់បែក គេទុកអនុស្សាវរីយ៍ដ៏អាក្រក់
មែនទែន គេជុះអាចម៍ជុះនោម លេចនោម លេចអាចម៍ គេគាំទ្រខ្លួនមិនកើត -- ការទប់ទល់ខ្លួនមិន
កើត។ ហេតុនេះហើយ ជាមួយប្រជាជននៅវាលស្រែរត់មកភ្នំពេញ ហើយភ្នំពេញឡើងប្រហែលបី --
ចំនួនប្រជាជនប្រហែលពាន់នាក់ គេខ្លាចខ្មែរក្រហមធ្វើបាបមែន។ គេខ្លាចមេក្រហម ហើយគេខ្លាច
អាមេរិកាំងទម្លាក់គ្រាប់បែក។

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, E1/178.1, p. 14 L. 20 à p. 15 L. 1 vers [09.49.17]
(correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

19 [09.49.17]

20 En cette glorieuse et prodigieuse journée du 17 avril, ~~il y avait beaucoup de gens qui étaient arrivés en~~
21 ville, les camarades sont venus nous annoncer à 1 heure
« Camarades, il faut quitter Phnom Penh, les Américains vont
22 bombarder ». Ensuite, on nous a dit qu'il fallait quitter la ville, au
23 motif que les Américains allaient à nouveau bombarder. Comme je
24 l'ai dit, nous avons été traumatisés par ces bombardements. Et
c'était crédible ! Puisque deux ans plus tôt, les Américains avaient
réellement bombardé. Les habitants de Phnom Penh avaient donc peur des
Khmers Rouges et ils avaient peur aussi des Américains. Il faut donc
comprendre la situation. Tout n'était pas blanc et noir. Il faut juste
comprendre l'histoire. ៥

Version KH :

14

15 ហេតុនេះហើយ ថ្ងៃ១៧ មេសា ដឹមហារុងរឿងអស្ចារ្យ តាមរបបខ្មែរនិយាយ។ មិត្តមកប្រាប់
16 យើងប្រហែលតាំងពីម៉ោង១។ អញ្ជើញៗ មិត្តៗចេញពីក្រុងភ្នំពេញ! អាមេរិកាំងបន្តិចទៀតទម្លាក់គ្រាប់
17 បែក។ ហើយគួរឱ្យជឿៗ! ព្រោះពីរឆ្នាំមុន អាមេរិកាំងទម្លាក់គ្រាប់បែកមែន ហេតុនេះហើយប្រជាជន
18 នៅភ្នំពេញខ្លាចខ្មែរក្រហម ហើយខ្លាចអាមេរិកាំងដែរ។ ហេតុនេះហើយត្រូវយល់សភាពការណ៍។
19 អត់មានសន្ទៅ មាន យើងត្រូវយល់អំពីប្រវត្តិសាស្ត្រ។ ហើយខ្ញុំឆ្លើយ "មិត្តខ្មែរក្រហម ថាអត់អីទេមិត្ត
20 ខ្ញុំចង់នៅ ខ្ញុំចង់ស្លាប់នៅប្រទេសកម្ពុជា អត់អីទេ"។ គាត់ឆ្លើយ "លោកទទួលខុសត្រូវខ្លួនឯងៗ ខ្ញុំអត់

UNG Ren T. 10 janvier 2013, E1/158.1, p. 56 L. 24 à p. 57 L. 10 vers [13.37.19].

22 [13.35.59]

23 M. UNG REN:

24 R. Comme je l'ai dit plus tôt, je n'étais pas dans la ville
25 pendant l'évacuation et j'ai demandé à ceux qui y étaient

1 pourquoi on avait évacué les résidents.
2 Ces gens m'ont dit que l'évacuation servait à éviter les ennemis
3 qui pouvaient toujours être dans la ville et aussi éviter les
4 bombardements aériens. Et, les bombardements aériens, bien
5 évidemment, auraient été comme... "faits" par les Américains.
6 Ces préoccupations, nous les avons entendues tant à la radio...
7 tant par radio que par téléphone, et ce sont les deux raisons que
8 j'ai... dont j'ai entendu parler: soit "les" ennemis infiltrés, qui
9 pourraient tenter de lancer des attaques... Il fallait donc évacuer
10 la ville afin de mieux pouvoir la contrôler et la gérer.
11 [13.37.19]

CHHAOM Se T. 11 janvier 2013, E1/159.1, p. 66 L. 5-24 vers [13.43.56].

5 Q. Vous avez dit ce matin que, concernant les chefs-lieux des
6 localités, des villes qui avaient été prises avant avril 1975, il
7 s'agissait d'évacuer la population pour des raisons de sécurité.
8 Est-ce que... concernant Phnom Penh, les raisons étaient-elles les
9 mêmes? Est-ce qu'on vous a dit pourquoi il fallait évacuer la
10 population?

11 R. Ils nous en ont donné les raisons. Nous avons reçu instruction
12 de procéder à une évacuation. L'idée était que nous puissions
13 prendre contrôle de la ville. Les soldats qui arrivaient depuis
14 toutes les directions ont reçu les mêmes instructions, et ce,
15 pour pouvoir contrôler la situation.
16 [13.43.56]

17 Q. Est-ce qu'on vous a dit que des ennemis se trouvaient encore
18 dans la ville de Phnom Penh?

19 R. Oui, même si l'ennemi avait été vaincu, il existait encore
20 certaines poches ici et là. Quand nous avons pris contrôle de la
21 situation, nous ne sommes pas restés au même endroit. Nous étions
22 en mouvement pour des raisons de sécurité. Nous avons peur que
23 nos troupes ne soient attaquées par les vestiges de l'armée
24 vaincue.

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, E1/178.1, p. 25 L. 15 à p. 26 L. 10 vers [10.20.56]
(correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

15 Le 18 avril, le chef de l'unit ~~ou, plutôt, il~~ m'a dit : « L'Angkar
nous a ordonné d'aller à la gare » ~~que nous~~
16 ~~devions nous rendre à la gare. J'ai fait un clin d'œil à mon ami.~~
Donc, moi je conduisais les Khmers
17 rouges dans ma voiture et j'étais un peu comme un guide
18 touristique. Je leur ai dit: "Voici la résidence du méprisable Long
Borette ~~telle ou~~ Voici la résidence de la Reine ». Ils ont écarquillé
les yeux de stupeur.
19 ~~telle personne.~~ « Voici le monument de l'Indépendance. » Ici, il y
avait des milliers de Khmers rouges. Cette maison
20 appartient à la famille royale, et cetera, et cetera."
21 [10.20.56]

22 Ensuite, nous sommes passés ~~devant~~ par le Palais royal et j'ai vu
23 qu'il y avait encore des soldats de Lon Nol qui résistaient à cet
24 endroit. Ils nous ont tiré dessus. Les Khmers rouges avaient peur.
Mais nous avons dit « Pas de problème ». Et nous nous sommes repartis.
Et j'ai dit aux... je l'ai dit aux Khmers rouges, mais ils

25 n'avaient pas du tout peur des soldats de Lon Nol. Et En route ils m'ont

1 demandé: "Non, mais où sont les soldats américains?"; et je leur
2 ai répondu: "mais, non...", qu'il n'y avait pas de soldats
3 américains.

4 Les Khmers rouges ont pensé qu'il y avait l'omniprésence de soldats
5 américains à Phnom Penh. Nous avons suivi la route Kramuon Sar et
6 nous avons vu qu'il y avait des soldats de Lon Nol qui nous ont tiré
dessus encore une fois échangeaient des tirs avec les soldats khmers
~~rouges~~. Et les soldats khmers rouges ont eu ~~un peu~~ peur. Nous sommes
arrivés à la gare après avoir fait le touret ont demandé qu'on "leur"
~~conduise un peu autour~~ de Phnom Penh pour leur montrer la ville. Leur
chef les ont blâmé fort. Et nous, nous les avons fuies.

Version KH :

12

13 រួចហើយ ១៨ មេសា មេក្រុមសុំខ្ញុំថា យើងបាននិយាយ -- មេក្រុមប្រាប់ខ្ញុំថា "អង្គការឱ្យក្រុម
14 គាត់ទៅវារទះភ្លើង"។ វារទះភ្លើងប្រហែល៣០០ម៉ែត្រ ខ្ញុំបើកកន្ទុយភ្នែកដាក់ពួកម៉ាកខ្ញុំ ហើយយើង
15 យកខ្មែរក្រហមក្នុងកន្លែង យើង ហើយខ្ញុំបើកឡានហើយខ្ញុំបង្ហាញ ធ្វើហ្គាយ -ធ្វើអ្នកទេសចរណ៍- ខ្ញុំថា
16 "ទេះផ្ទះអាឡុង បូរ៉េត"។ រួចហើយ "ទេះផ្ទះមហាក្សត្រយានី"។ គេបើកភ្នែកធំៗ។ "ទេះវិមាន
17 ឯករាជ្យ"។ វិមានឯករាជ្យមានខ្មែរក្រហមរាប់ពាន់នាក់។ រួចហើយយើងបត់តាមរាំង ពេលនោះមាន
18 ក្រុម លន់ លន់ គេនៅតែវីយើង គេនៅតែតស៊ូ ហើយគេវីយើង។ ខ្មែរក្រហមភ័យ ប៉ុន្តែយើងជាអត់អី
19 ទេ រួចហើយទៅមុខទៀត។ តាមផ្លូវគេសួរថា៖ "តើអាមេរិកាំងនៅឯណា? ខ្ញុំប្រាប់គេអត់មាន
20 អាមេរិកាំងអក្សរខ្មែរ អត់ដែលមានទេ។ ហ្ន៎! មិត្តនិយាយអត់ត្រូវទេ មានអាមេរិកាំង។ ខ្ញុំថា "ទេ
21 មានឃើញអាមេរិកាំងឯណា?" អត់ គេស្មានថា មានអាមេរិកាំងគ្រប់កន្លែង។ រួចហើយយើងទៅ
22 តាមក្រមួនស។ តាមក្រមួនស មានកងទ័ព លន់លន់ នៅតែតស៊ូ គេវីយើងម្តងទៀត ខ្មែរក្រហមភ័យ។
23 រួចហើយយើងទៅដល់វារទះភ្លើងក្រោយពីទស្សនាភ្នំពេញ ខ្មែរក្រហមនៅពេលនោះ មេរបស់គេស្តីឱ្យ
24 គេយ៉ាងខ្លាំង ហើយយើងរត់ៗ។

François PONCHAUD T. 9 avril 2012, E1/178.1, p. 25 L. 15 à p. 26 L. 6 vers [10.20.56]
(correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

15 Le 18 avril, le chef de l'unit ~~ou, plutôt, il~~ m'a dit : « L'Angkar nous a ordonné d'aller à la gare » ~~que nous~~
16 ~~devions nous rendre à la gare. J'ai fait un clin d'œil à mon ami.~~
Donc, moi je conduisais les Khmers
17 rouges dans ma voiture et j'étais un peu comme un guide
18 touristique. Je leur ai dit: "Voici la résidence du méprisable Long Boret
~~de telle ou~~Voici la résidence de la Reine ». Ils ont écarquillé les yeux de stupeur.
19 ~~telle personne.~~ « Voici le monument de l'Indépendance. » Ici, il y avait des milliers de Khmers rouges. Cette maison
20 ~~appartient à la famille royale, et cetera, et cetera."~~
21 [10.20.56]
22 Ensuite, nous sommes passés ~~devant~~par le Palais royal et j'ai vu
23 qu'il y avait encore des soldats de Lon Nol qui résistaient à cet
24 endroit. Ils nous ont tiré dessus. Les Khmers rouges avaient peur. Mais nous avons dit « Pas de problème ». Et nous nous sommes repartis.
~~Et j'ai dit aux... je l'ai dit aux Khmers rouges, mais ils~~
25 ~~n'avaient pas du tout peur des soldats de Lon Nol. Et En route ils m'ont~~

1 demandé: "Non, mais où sont les soldats américains?"; et je leur
2 ai répondu: "mais, non...", qu'il n'y avait pas de soldats
3 américains.
4 Les Khmers rouges ont pensé qu'il y avait l'omniprésence de soldats
5 américains à Phnom Penh. Nous avons suivi la route Kramuon Sar et
6 nous avons vu qu'il y avait des soldats de Lon Nol qui nous ont tiré dessus encore une fois
~~échangeaient des tirs avec les soldats khmers rouges. Et les soldats khmers rouges ont eu un peu peur. Nous sommes arrivés à la gare après avoir fait le touret ont demandé qu'on "leur" conduise un peu autour de Phnom Penh pour leur montrer la ville. Leur chef les ont blâmé fort. Et nous, nous les avons fuis.~~

Version KH :

12

13 រួចហើយ ១៨ មេសា មេក្រុមសុំខ្ញុំថា យើងបាននិយាយ -- មេក្រុមប្រាប់ខ្ញុំថា “អង្គការឱក្រុម
14 គាត់ទៅវារទេះភ្លើង”។ វារទេះភ្លើងប្រហែល៣០០ម៉ែត្រ ខ្ញុំបើកកន្ទុយភ្នែកដាក់ពួកម៉ាកខ្ញុំ ហើយយើង
15 យកខ្មែរក្រហមក្នុងកន្លែង យើង ហើយខ្ញុំបើកឡានហើយខ្ញុំបង្ហាញ ធ្វើហ្គាយ -ធ្វើអ្នកទេសចរណ៍- ខ្ញុំថា
16 “នេះផ្ទះអាឡុង ឬវ៉ែត”។ រួចហើយ “នេះផ្ទះមហាក្សត្រយាធី”។ គេបើកភ្នែកធំៗ។ “នេះវិមាន
17 ឯករាជ្យ”។ វិមានឯករាជ្យមានខ្មែរក្រហមរាប់ពាន់នាក់។ រួចហើយយើងបត់តាមរាំង ពេលនោះមាន
18 ក្រុម លន់ នល់ គេនៅតែវីយើង គេនៅតែតស៊ូ ហើយគេវីយើង។ ខ្មែរក្រហមភ័យ ប៉ុន្តែយើងថាអត់អី
19 ទេ រួចហើយទៅមុខទៀត។ តាមផ្លូវគេសួរថា៖ “តើអាមេរិកាំងនៅឯណា? ខ្ញុំប្រាប់គេអត់មាន
20 អាមេរិកាំងអក្សរខ្មែរ អត់ដែលមានទេ។ ហ្ន៎! មិត្តនិយាយអត់ត្រូវទេ មានអាមេរិកាំង។ ខ្ញុំថា “ទេ
21 មានឃើញអាមេរិកាំងឯណា?” អត់ គេស្មានថា មានអាមេរិកាំងគ្រប់កន្លែង។ រួចហើយយើងទៅ
22 តាមក្រមួនស។ តាមក្រមួនស មានកងទ័ព លន់នល់ នៅតែតស៊ូ គេវីយើងម្តងទៀត ខ្មែរក្រហមភ័យ។
23 រួចហើយយើងទៅដល់វារទេះភ្លើងក្រោយពីទស្សនាភ្នំពេញ ខ្មែរក្រហមនៅពេលនោះ មេរបស់គេស្តីឱ្យ
24 គេយ៉ាងខ្លាំង ហើយយើងរត់ៗ។
25

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, E1/178.1, p. 40 L. 18 à p. 41 L. 12 vers [11.19.32] (correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

18 Q. Vous avez dit aussi qu'à l'ambassade de France il y avait
19 plusieurs nationalités, pas simplement des Français et des
20 Cambodgiens. Pouvez-vous dire à la Chambre quelles sont les
21 nationalités... ou de quels pays provenaient ces ressortissants
22 étrangers qui se sont réfugiés à l'ambassade?
23 R. (Intervention non interprétée: microphone fermé)
24 Q. Et veuillez, je vous prie, attendre que votre micro soit
25 allumé.

1 [11.19.32]
2 R. Il y avait des nationalités confondues. Il y avait des Laotiens;
~~j'imagine,~~ quelques Sud-Vietnamiens;
3 Américains, surtout des journalistes. Eux étaient dans la
4 résidence de l'ambassadeur. Il y a eu ~~des membres~~ le directeur de la
CIA.
5 J'étais assez surpris car les Khmers rouges étaient très courtois

6 envers les étrangers. Ils ~~ne voulaient pas maltraiter~~n'ont pas pas
~~du tout maltraité~~ les étrangers. Ils ~~ne semblaient pas vouloir nous~~
~~maltraiter.~~ Le chef de la CIA pensait qu'il allait mourir. Mais ils ne
 nous ont pas du tout maltraités. C'était
 8 surprenant qu'ils évitent de faire du mal aux étrangers. À
 9 l'époque, j'avais quelque ~~31,~~ 32, 33 ans; j'étais habitué à vivre
 10 dans la campagne. Mais pour les Français plus âgés, ce n'était pas
~~le cas.~~ ... ~~enfin,~~ moi, pas de problème
 11 l'époque, je me ~~considérais~~... enfin, j'étais jeune et je trouvais
 12 qu'ils étaient très courtois, courtois à la Khmer rouge.

Version KH :

12 **ស:** បាទ អរគុណ។ ហើយអំឡុងពេលវាមានប្រសាសន៍ថា នៅទូត -- អ្នកដែលទៅជ្រក
 13 កោននៅទូតបារាំងកាលខ្ញុំ គឺមិនមែនមានតែជនជាតិខ្មែរ ឬក៏អ្នកដែលមានសញ្ជាតិបារាំងទេ គឺមានជន
 14 ជាតិដទៃជាតិច្រើន។ តើលោកអាចរៀបរាប់ត្រួតៗបានទេ ថាមានជនជាតិអ្វីខ្លះ ដែលទៅសុំសិទ្ធិជ្រក
 15 កោននៅស្ថានទូតបារាំងនៅពេលនោះ?

16 ឈប់ៗៗ កុំអាល!

17 **ឆ:** (មីក្រូហ្វូនមិនទាន់ដំណើរការ)

18

19 **ស:** លោក ប្រុងស្ទែវ ប៉ុងស្ទឺ!

20 **ឆ:** មានគ្រប់ជាតិសាសន៍ មានឡាវ មានប្រហែលមានវៀតណាមខាងត្បូង មានអាមេរិកាំង
 21 អុប -- ខែកាសែត ជា ឌីហ្សឺណែកាសែត គេនៅក្នុងវេស៊ីងតុនរបស់ទូត ហើយមានប្រធាន ស្ទី.អាយ.អេ។
 22 ហើយខ្ញុំឆ្ងល់មែនទែន ខ្មែរក្រហមអង្គការស្នូតមែនទែន ចំពោះជនជាតិបរទេស អត់ធ្វើបាបជនជាតិ
 23 បរទេសទាល់តែសោះ។ ប្រធានស្ទី.អាយ.អេ បានស្មានថាប្រហែលទៅជាអង្គការសម្លាប់គាត់។ បានជា
 24 គាត់យកចិត្តទុក ដូចជាចង់សន្សំបុណ្យមុនស្លាប់។ ប៉ុន្តែអង្គការមិនបានធ្វើបាបយើងទាល់តែសោះ។ គួរ
 25 ឱ្យឆ្ងល់អង្គការមិនបានធ្វើបាបជនជាតិបរទេស។

1 បាទ យើងខ្ញុំនៅពេលនោះជា -- នៅជាយុវជន ខ្ញុំអាយុ៣២, ៣៣ ចំពោះខ្ញុំបញ្ហាខ្ញុំធ្លាប់រស់នៅ
 2 នៅស្រុកស្រែ អត់បញ្ហា។ ចាស់ៗ -- ប្រហែលបារាំងចាស់ ឬជនជាតិបរទេសចាស់ៗប្រហែលផ្សេងៗ
 3 ប៉ុន្តែចំពោះយើងជាយុវជនអត់បញ្ហា។ ខ្មែរក្រហមគួរសមនឹងយើង គួរសមតាមខ្មែរក្រហម។

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, **E1/178.1**, p. 43 L. 4-22 vers [11.26.21] (correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

3 [11.26.21]

4 Q. Vous dites que des camions ont emmené des étrangers de
5 l'ambassade de France à la frontière avec la Thaïlande.

6 J'aimerais en savoir plus. Vous avez parlé, donc, d'un convoi de
7 camions. Est-ce que ce sont les soldats khmers rouges qui ont
8 organisé les camions... ou le transport par camions? Veuillez nous
9 décrire le jour de votre départ.

10 R. Le premier départ était le 30 avril; la deuxième vague, le 7
11 mai. Et quelques jours [après la prise de Phnom Penh] vers le 22 ou
le 23, François Bizot a été le négociateur

12 auprès des Khmers rouges... et il m'a dit qu'il avait rencontré les
dirigeants

13 khmers rouges. Je ne sais pas à quel niveau de la hiérarchie
14 khmère rouge il a mené ces négociations, mais il m'a dit que le
15 gouvernement français avait accepté d'organiser des avions pour
16 ~~emmener~~expatrier les étrangers hors de l'ambassade, et les Khmers
rouges

17 étaient très fâchés. Ils les regardaient comme s'ils voulaient les
dévoré tout cru. « Nous sommes un pays indépendant, nous n'avons pas
besoin des moyens des colonialistes. Nous en serons chargés pour
l'expatriation. » ~~Il a dit que les Khmers rouges n'étaient pas~~
18 ~~d'accord avec ces moyens de transport impérialistes et ont choisi~~
19 ~~de les emmener par camion, Ils ont donc organisé notre expatriation~~
en deux convois. Le premier est parti le 30 avril, surtout ceux qui
étaient...

20 ~~qui avaient beaucoup à... qui~~ risquaient beaucoup ou qui étaient
21 très vulnérables... ~~bon,~~par exemple les gens de la CIA et les femmes
enceintes, les femmes avec les enfants, les personnes âgées
22 ont dû partir en premier.

23 [11.28.31]

Version KH :

13 **ស:** បាទ អរគុណសំ ហើយលោកបានមានប្រសាសន៍អំពីច្បាប់ មានការដឹកជញ្ជូនចេញពី
 14 ជនជាតិបរទេសទាំងអស់ដែលនៅស្ថានទូតបារាំងហ្នឹងចេញពីប្រទេសកម្ពុជា ឆ្ពោះទៅព្រំដែននៃព្រំប្រទល់
 15 រវាងកម្ពុជាខ្មែរថៃ។ សំណួរសួរថា តើការរៀបចំការដឹកជញ្ជូនហ្នឹងជាការរៀបចំឡើងដោយ ចាត់ចែង
 16 ឡើងដោយក្រុមពួកកងទ័ពខ្មែរក្រហម ឬយ៉ាងម៉េច? ហើយការចេញដំណើរដំបូងឡើយចេញនៅថ្ងៃ
 17 ឆ្នាំណា?

18
 19 **ឆ:** ថ្ងៃដើមដំបូងគេចេញថ្ងៃ៣០ ខែមេសា រួចហើយថ្ងៃទី២, ថ្ងៃទី៧។ ៣-៤ថ្ងៃក្រោយ នៅថ្ងៃ
 20 ប្រហែល២៨-២៩ ខ្ញុំមិនចាំប្រាប់ ប្រុងស្ទើរ ប៊ីហ្សូ ជាអ្នកចរចាជាមួយខ្មែរក្រហម ហើយគាត់រៀប
 21 រាប់មកខ្ញុំថា មានប្រជុំជាមួយមេដឹកនាំខ្មែរក្រហម មិនដឹងជាកម្មាភិបាលជាណា ជាប់ខ្មែរ។ ហើយ
 22 គាត់ថា រដ្ឋាភិបាលបារាំងសុទ្ធចិត្តចាត់កប៉ាល់ហោះដើម្បីទទួលជនភៀសខ្លួន -- ជនជាតិបរទេសដែល
 23 នៅក្នុងទូតបារាំង។ នៅពេលនោះខ្មែរក្រហមខឹងមែនទែន។ មានភ្នែកដូចជាចង់ស៊ីសាច់គេ "តែយើងជា
 24 ប្រទេសឯករាជ្យ យើងមិនត្រូវការមានមធ្យោបាយរបស់អាណានិគមនិយម។ ដូច្នោះ យើងនឹងចាត់ចែង
 25 ឱ្យទៅ"។ ដូច្នោះ ប្រុងស្ទើរ ប៊ីហ្សូ ដោយក្រោយ។ ឯគេចាត់ចែង ឱ្យយើងចេញ ហើយមានក្បួន

1 ឡានពីរ។ ក្បួនឡានទី១ ចេញថ្ងៃ៣០ ខែមេសា យើងឱ្យចេញអ្នកដែលមានបញ្ហា។ ឧបមាថា ប្រធាន
 2 ខាងស៊ី.អាយ.អេ យើងស្មានថា អ្នកនេះគេសម្លាប់តាមពិតអត់បញ្ហា។ ស្រីៗដែលមានផ្ទៃពោះ ឬ
 3 មានកូន ឬចាស់ៗ ចេញជាមុន។ ថ្ងៃទី១ គ្មានដំណឹង, ទី២ គ្មានដំណឹង, ទី៣ គ្មានដំណឹង។ បញ្ហាយើង

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, E1/179.1, p. 104 L. 18 à p. 105 L. 19 vers [15.25.28] (correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

18 Je voudrais revenir à un détail que vous avez donné lorsque M. le
 19 Président vous a posé des questions à propos de ce que vous
 20 aviez fait au moment de l'arrivée des Khmers rouges à Phnom Penh
 21 dans les jours qui ont suivi le 17 avril, ou le 17 avril, et vous
 22 avez expliqué que vous aviez servi en quelque sorte de guide un
 23 peu touristique, vous avez utilisé - en tout cas, ç'a été traduit
 24 de cette expression.
 25 Et vous avez raconté que, bon, il y avait une résistance des

1 soldats de Lon Nol, mais que vous aviez eu le sentiment que ce
 2 n'était pas ça qui inquiétait véritablement ces soldats khmers
 3 rouges que vous aviez... que vous accompagniez. Vous avez dit:
 4 "Ils voulaient savoir où étaient les soldats américains"; est-ce
 5 que vous confirmez ce point?

6 R. C'est vrai, on m'a demandé où étaient les Américains. Je leur
 7 ai dit qu'il n'y avait pas d'Américains, qu'il n'y avait pas de
 8 soldats américains. Ils ne m'ont pas cru.

9 [15.25.28]

10 Q. Ils s'attendaient véritablement à trouver des soldats
 11 américains à Phnom Penh?

12 R. Oui, c'était clair, cela faisait partie de la propagande khmère
 rouge. Même

13 les documents que nous avons obtenus, ils y indiquent que les
 14 Américains étaient au Cambodge à l'époque, pendant la guerre.

15 Sous Lon Nol, il y avait des conseillers américains qui étaient peu
nombreux, mais pas de

16 soldats de Lon Nol (phon.). ~~Cela faisait partie de la propagande~~
~~17 khmère rouge que de dire qu'il y avait des soldats américains sur~~
~~18 le sol cambodgien.~~ Il y avait certes des conseillers, mais très
 19 peu. Là, je le confirme.

Version KH :

21 **ស៖** បាទ អ៊ីចឹងខ្ញុំបានជម្រាបលោកឪពុកហើយ ដោយសារមានបកប្រែជាបន្តបន្ទាប់តម្រើន
 22 ដំណាក់អ៊ីចឹងវាមានការបាត់ព័ត៌មាន។ បាទ ជាអកុសលគឺថាវាអ៊ីចឹងហើយ បើសិនជាលោកឪពុកចង់
 23 នោះសូមបន្តនិយាយភាសាបារាំងទៀត នៅពេលដែលលោកប្រធានបានចោទសំណួរលោកឪពុក សួរ
 24 លោកឪពុកថា “តើលោកឪពុកបានធ្វើអ្វីខ្លះនៅពេលដែលខ្មែរក្រហមចូលមកដល់ទីក្រុងភ្នំពេញនេះ? ថ្ងៃ
 25 បន្ទាប់ពីថ្ងៃ១៧ មេសា នេះ?” ហើយលោកឪពុកបានឆ្លើយ “ថាលោកឪពុកជាមគ្គុទេសក៍ទេសចរណ៍

1 កាលនឹង” អាទេខ្ញុំស្តាប់ឮក្នុងការបកប្រែយ៉ាងដូច្នោះ។ ហើយលោកឪពុកក៏បានរៀបរាប់ផងដែរថា មាន
 2 ការតស៊ូប្រឆាំងពីយោធា លន់ នល់ ក៏ប៉ុន្តែនេះកងទ័ពខ្មែរក្រហមដែលលោកឪពុកនាំដើរនោះ គេសួរ
 3 លោកឪពុកថា “តើអាមេរិកាំងនៅឯណា?” ហើយលោកឪពុក -- ចង់ឲ្យលោកឪពុកបញ្ជាក់កន្លែងនេះ
 4 បន្តិច។

5
 6 **ឆ:** ពិតមែនគេសួរខ្ញុំថា “អាមេរិកាំងនៅឯណា?” ខ្ញុំប្រាប់គេ “អត់មានទាហានអាមេរិកាំង”។
 7 គេមិនជឿខ្ញុំទេ។

8 **ស:** អ៊ីចឹងគេទាហានខ្មែរក្រហមនេះ គេរំពឹងទុកថានឹងជួបអាមេរិកាំងនៅទីក្រុងភ្នំពេញមែនទេ?

9 **ឆ:** នេះច្បាស់មែនទែន នេះជាពាក្យយោសនារបស់អង្គការខ្មែរក្រហម។ សូម្បីតែអត្ថបទទាំង
 10 ប៉ុន្មានដែលគេថាអាមេរិកាំងនៅប្រទេសកម្ពុជា។ ក្នុងពេលកើតសង្គ្រាម មានតែក្នុងសម័យ លន់ នល់
 11 មានទីប្រឹក្សាអាមេរិកាំង ប៉ុន្តែគ្មានតិច អត់សូវមានទេ អត់មានទាហាន។ នេះខ្ញុំសូមបញ្ជាក់ម្តងទៀត។
 12 ប៉ុន្តែគ្មានតិច ចំនួនតិច។

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, E1/179.1, p. 105 L. 20 à p. 106 L. 7 vers [15.27.35] (correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

20 Q. Alors, ceci m'amène à évoquer un autre point de votre
 21 déclaration en réponse aux questions de M. le Président, qui
 22 concerne le fait que vous avez répété, je crois, plusieurs fois
 23 qu'il y avait des agents de la CIA qui étaient là avec vous,
 24 regroupés à l'ambassade de France, alors que les Américains, nous
 25 le savons, avaient été évacués. Comment avez-vous été informé de

1 cela?
 2 [15.27.35]
 3 R. John Gunther Dean a quitté le Cambodge ~~en~~ le 12 avril 75, et puis
 4 il y a eu le chef de la CIA qui était avec nous à l'ambassade de France;
 5 tout le monde le connaissait. Il y avait des journalistes
 6 américains, il y avait quelqu'un d'autre, c'était le chef de la
 7 CIA au Cambodge. Tout le monde le savait à l'Ambassade.

Version KH :

13

14 **ស:** បាទ ចំណុចនេះនាំឱ្យខ្ញុំចង់និយាយចំណុចមួយទៀត ពីចម្លើយរបស់លោកឪពុកឆ្លើយតប
 15 ទៅនឹងលោកប្រធាន ដែលទាក់ទងនឹង -- ដែលថាចំណុចនេះលោកឪពុកនិយាយច្រើនដងហើយនៅទី
 16 នេះ គឺថាមានភ្នាក់ងារសេ.អ៊ី.អា នៅប្រទេសកម្ពុជា នៅស្ថានទូតបារាំង ដែលប្រមូលផ្តុំនៅស្ថានទូតបារាំង
 17 ជាមួយលោកឪពុក ហើយក៏តាមពិតទៅស្ថានទូតបារាំងបានជម្លៀសពួកគេចេញអស់ហើយ។ អ៊ីចឹងខ្ញុំ
 18 ចង់ដឹងតើលោកឪពុកដឹងរឿងរ៉ាវទាំងអស់នេះតាមរបៀបណាដែរ?

19 **ឆ:** យល់ ហ្នូនទែរមីន ចេញពីប្រទេសកម្ពុជាថ្ងៃ១២ មេសា ឆ្នាំ១៩៧៥។ រួចហើយមានប្រធាន
 20 ស៊ី.អាយ.អេ។ ប្រធាន ស៊ី.អាយ.អេ នៅជាមួយយើងនៅទូតបារាំងយើងដឹងគ្រប់គ្នា យើងស្គាល់គាត់។
 21 ដូចជាមិនស្គាល់មានអ្នកកាសែតអាមេរិកាំង មានលោក ខ្ញុំមិនដឹងឈ្មោះ ខ្ញុំភ្លេចឈ្មោះហើយ ជាប្រធាន
 22 ស៊ី.អាយ.អេ នៅប្រទេសកម្ពុជា។

François PONCHAUD T. 11 avril 2013, E1/180.1, p. 47 L. 18 à p. 49 L. 8 vers [10.56.00].

...
 18 Hier et avant-hier, vous avez parlé des gens qui étaient présents
 19 à l'ambassade de France. Parmi les gens que vous citez, il y
 20 avait une personne que vous avez décrite comme un dirigeant de la
 21 CIA. Sur quoi vous appuyez-vous pour affirmer que cette personne
 22 était le chef ou le dirigeant de la CIA?
 23 R. Bien, c'est ce que tout le monde disait. Je n'ai pas de
 24 preuve, mais, enfin, tout le monde disait... comme ici, on dit que
 25 vous êtes avocat de Nuon Chea.

1 Q. C'est bien exact.
 2 À cette époque, est-ce que vous avez connu le nom de cette
 3 personne?
 4 R. Non, je ne sais pas qui c'est. C'est un homme fort
 5 sympathique, qui faisait tout pour rendre service aux gens. On
 6 avait l'impression qu'il voulait faire des mérites, gagner des
 7 mérites: "obon" (phon.), comme on dit en khmer, avant de mourir.
 8 Q. Est-ce que le nom de Frank Snepp vous dit quelque chose?
 9 R. Je ne connaissais pas son nom, puis...
 10 [10.57.47]
 11 Q. Avant le 17 avril 75, avez-vous jamais entendu parler de
 12 l'activité d'un réseau de la CIA au Cambodge?
 13 R. Je n'ai pas entendu parler d'un réseau de la CIA, mais je
 14 pense qu'il y avait la CIA. C'est évident. Par exemple, nous, en
 15 tant qu'église catholique, on nous a proposé des aides venant du
 16 gouvernement américain que nous avons refusées parce que ça
 17 dépassait 37 fois le budget de... du service social cambodgien. Et,
 18 certainement, ça devait être de l'argent de la CIA.

19 Maintenant, c'est des suppositions. Ça me paraîtrait évident...
20 évident qu'il y avait des gens de la CIA au Cambodge. C'est
21 évident.

22 Q. Est-ce que vous en avez réellement connaissance?

23 R. Mais, non, mais c'était évident que la CIA est partout, que
24 les Américains ne sont pas des... ont... avaient des agents au
25 Vietnam, au Cambodge, aux Laos, en Thaïlande, même en France.

1 C'est évident. Mais ils n'allaient pas prendre de drapeau et
2 dire: "Moi, je suis de la CIA".

3 C'est évident qu'ils avaient des agents partout. Combien ils
4 étaient, je n'en sais rien.

5 [10.59.17]

6 Mais que l'ambassade des États-Unis était une agence de
7 renseignements, ça n'a pas besoin d'être clair, en Sorbonne, pour
8 définir cela.

Al ROCKOFF T. 28 janvier 2013, E1/165.1, p. 20 L. 13 à p. 21 L. 12 vers [10.04.13].

10 [10.04.13]

11 Q. Où et quand avez-vous vu vous-même pour la première fois des
12 soldats khmers rouges dans la ville?

13 R. Vers 8 heures du matin, près de l'hôtel Le Royal. C'étaient
14 les Khmers rouges que j'ai mentionnés, qui venaient du sud, de la
15 direction de l'ambassade de France. Il y avait d'autres soldats
16 qui venaient d'ailleurs. Ceux qui venaient de l'ambassade de
17 France ont rencontré un groupe venant du sud de Monivong. Ces
18 deux groupes ont convergé. Certains sont passés, je pense, par la
19 rue 108, là où se trouvait le Ministère de l'information.

20 Quelques-uns sont entrés dans ce bâtiment pour le sécuriser.

21 [10.05.03]

22 Les deux, trois heures suivantes, je les ai passées à me déplacer
23 dans la ville. Je montais à bord des véhicules des Khmers rouges.
24 C'était facile de se déplacer au début. Je suis allé jusqu'au
25 monument de l'Indépendance, puis je suis allé jusqu'au carrefour

1 entre Monivong et le boulevard Sihanouk. J'y suis resté environ
2 une heure. J'ai pris des photos des armes qui avaient été
3 rassemblées lorsque les soldats avaient été désarmés.

4 Il y avait un grand groupe de soldats qui se déplaçait, qui était
5 surveillé. On les envoyait vers le stade olympique. J'étais au
6 côté de Roland Neveu. Un cadre est venu vers lui et lui a demandé
7 en français où étaient les Américains. Roland Neveu a dit: "Ils
8 sont partis." Je suis très content qu'il ne m'ait pas posé la
9 question à moi, parce que je ne parle pas français.

10 Quelques minutes plus tard, d'autres Khmers rouges sont passés
11 près de nous. Ils m'ont vu marcher au milieu d'un groupe de
12 prisonniers du gouvernement.

13 [10.06.18]

77

Al ROCKOFF T. 29 janvier 2013, E1/166.1, p. 13 L. 17 à p. 14 L. 19 vers [09.31.43].

16 [09.31.43]

17 Par ailleurs, le 17 avril, il n'y a pas eu de véritable
18 résistance lorsqu'on a dit aux gens de quitter Phnom Penh. Pour
19 certains, c'était frustrant, comme je l'ai appris plus tard par
20 ce que j'ai lu. Il y avait des gens qui étaient venus à Phnom
21 Penh en venant d'une direction donnée et avaient dû repartir dans
22 une autre direction. C'est malencontreux, la façon dont ça a été
23 fait par la suite, à la campagne, mais, pour le jour initial de
24 la libération, les gens voulaient croire qu'ils pouvaient aller
25 où ils le souhaitaient. Par ailleurs, on disait que les

1 Américains allaient bombarder Phnom Penh et qu'il fallait partir.
2 Beaucoup de gens s'étaient réfugiés à Phnom Penh pour échapper
3 aux bombardements, et donc il leur était facile de croire à ce
4 motif.

5 Q. Vous dites qu'il n'y avait pas de véritable résistance lorsque
6 les gens ont quitté Phnom Penh, le 17 avril. Pourriez-vous
7 préciser? Sur quoi vous fondez-vous?

8 R. Je n'ai pas observé de résistance en ma présence. On entendait
9 des explosions de grenades, des tirs au loin. Parfois, on
10 entendait ce bruit, on ne savait pas d'où il venait.

11 Le seul endroit où il y a eu des combats prolongés qui ont duré
12 près d'une semaine après le 17 avril, c'était sur la route vers
13 l'endroit qu'on appelle aujourd'hui Choeng Ek, "les champs de la
14 mort". Il y avait une verrerie; il y avait une unité de
15 l'aviation cambodgienne qui a tenu bon jusqu'au dernier moment.
16 Il y avait des explosions de mortiers. Eux ont combattu. Ils ont
17 tenu une semaine; ils ne pouvaient pas s'échapper. Ça a été la
18 seule résistance significative dont j'ai eu connaissance. Ils
19 étaient coincés dans la verrerie.

20 [09.34.28]

78

Steve HEDER T. 15 juillet 2013, E1/223.1, p. 72 L. 21 à p. 73 L. 24 [13.44.18].

21 Q. Je vous remercie. Vous avez dit aussi, le 11 juillet, à M. le
22 procureur que... - et vous l'avez redit ce matin d'ailleurs - que,
23 dès la fin du mois d'avril 75 et dans les semaines suivantes,
24 vous étiez à la frontière thaïlandaise et que vous avez parlé, à
25 ce moment-là, à des évacués. Est-ce que vous pouvez me dire...

1 est-ce que vous pouvez nous dire, plutôt, ce que ces évacués vous
2 ont raconté?

3 On va commencer par les motifs qui leur ont été donnés pour cette
4 évacuation. Qu'est-ce qu'ils vous ont raconté sur les motifs qui
5 étaient donnés?

6 R. Ils étaient nombreux à venir de Battambang, Pursat, Siem Reap,
 7 des endroits relativement peu lointains de la frontière thaïe.
 8 Certains d'entre eux évoquaient les exécutions, exécutions de
 9 personnes de rangs militaires et administratifs relativement
 10 élevés. Il me semble me souvenir que, dans ces endroits-là, on
 11 parlait d'une menace de bombardements, pas nécessairement des
 12 bombes américaines, mais la situation était encore telle qu'on
 13 pouvait s'attendre à des bombardements, des résidus des forces
 14 aériennes de l'armée cambodgienne.
 15 [13.46.40]
 15 [13.46.40]
 16 Mais, de façon générale, ils avaient le sentiment qu'il leur
 17 fallait, au moins temporairement, quitter les villes pour que les
 18 troupes khmères rouges puissent faire le ménage des éléments
 19 militaires de la République cambodgienne, des résidus de la
 20 vieille garde qui voudraient continuer de s'opposer aux Khmers
 21 rouges. Ça, c'était... c'est ce qu'on entendait à Battambang,
 22 dans la ville et dans la province de Battambang, car, jusqu'en
 23 avril 75, de bonnes parties de cette province-là étaient encore
 24 entre les mains de la république.

NY Kan T. 28 mai 2012, E1/76.1, p. 71 L. 4 à p. 72 L. 9 vers [14.06.18].

4 Est-ce que vous savez, Monsieur le témoin, ce qui est arrivé à la
 5 population de la ville d'Oudong, qui n'était pas loin, en mars
 6 1974, peu de temps après que vous seriez arrivé dans cette
 7 région?

8 M. NY KAN:

9 R. Je ne le sais pas.

10 Q. Est-ce que vous savez ou avez-vous entendu à un moment donné,
 11 que ce soit à ce moment-là ou plus tard, que la ville d'Oudong
 12 avait été évacuée au début de l'année 1974?

13 R. Lorsque les combats se sont intensifiés, à ce moment-là, les
 14 gens étaient évacués dans tous les sens et vers des endroits
 15 différents.

16 Si vous voulez savoir si j'ai remarqué qu'il s'agissait de la
 17 population d'une ville donnée, je ne m'en souviens pas, si
 18 c'était de la population d'Oudong ou pas. Je sais que les gens
 19 ont été évacués des zones de combat pour leur permettre d'éviter
 20 les bombardements.

21 [14.08.34]

22 Q. Une fois que ces personnes étaient évacuées des zones de
 23 combat pour leur permettre d'éviter les bombardements, est-ce
 24 que, à un moment donné, on les faisait revenir dans les villes où
 25 les zones desquelles elles avaient été évacuées ou bien était-ce
 1 un départ définitif?

2 R. Je me souviens que ces évacuations étaient d'ordre temporaire.
 3 Dès que la situation était revenue à la normale, on faisait
 4 revenir la population.

5 C'était les gens à l'arrière qui étaient responsables de la
 6 livraison de la nourriture et d'autres fournitures vers le front.
 7 S'il s'agissait d'un champ de bataille, on évacuait les gens vers
 8 l'arrière pour les protéger, et, bien sûr, c'était les gens à
 9 l'arrière qui ravitaillaient le front.

IENG Phan T. 20 mai 2013, E1/193.1, p. 8 L. 22 à p. 9 L. 13 vers [09.25.52].

22 Q. Pendant cette période, étiez-vous au courant de ce qui se
23 passait avec les populations civiles d'Ang Ta Saom et de Kampong
24 Trach? Est-ce que ces populations ont été évacuées?
25 [09.25.52]

1 R. À cette époque, pendant les batailles, les civils partaient
2 d'eux-mêmes pour éviter les conflits.

3 Q. Après que vous vous êtes engagé dans l'armée, à partir de ce
4 moment-là, étiez-vous jamais au courant d'un programme de
5 déplacement des populations, où on forçait les villageois à
6 quitter leur village et où les forces de libération les forçaient
7 à partir?

8 R. Dans les villes de provinces, à l'arrivée des forces de
9 libération, les civils partaient à l'arrière de leur propre chef.
10 J'ignorais s'ils allaient... rentrer dans leur ville d'origine; à
11 cette époque, je faisais partie des échelons inférieurs.

12 Q. Savez-vous que sont devenus ces villageois?

13 R. À l'époque, je ne le savais pas très bien.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, E1/182.1, p. 5 L. 8 à p. 6 L. 13 vers [09.18.41].

4 Q. En fin de journée, hier, je vous posais des questions sur
5 l'évacuation de la ville de Kampot en avril 1975. Vous en avez
6 déjà parlé dans le document... enfin, dans... lors d'un entretien
7 avec les enquêteurs - en français, 00268883, document E3/361:
8 "L'évacuation de Kampot, d'après les ordres de... "
9 [L'interprète se reprend:] "J'ai participé à l'évacuation des
10 habitants de la province de Kampot en suivant l'ordre de Ta Mok
11 et de Sam Bit."

12 Ma question est la suivante: qu'avez-vous fait lorsque vous avez
13 participé à l'évacuation de Kampot?

14 [09.16.45]

15 M. CHHOUK RIN:

16 R. J'en ai déjà parlé hier. Cela s'est produit le 16 avril, pas
17 le 17 avril, et nous avons évacué toute la population de la
18 ville.

19 Q. Quel était votre rôle? Qu'avez-vous fait?

20 R. Comme je l'ai dit plus tôt, j'étais soldat. Je pense l'avoir
21 dit clairement hier, et j'ai expliqué mon rôle.

22 Q. Qu'avez-vous fait?

23 R. Après que toute la population ait été évacuée, nous sommes
24 retournés au sein de nos unités respectives.

25 Q. Et quelles raisons, quels motifs ont été expliqués à la
1 population de la ville de Kampot pour expliquer leur évacuation?

2 R. La raison était la suivante: les ennemis - il y avait des
3 ennemis parmi la population, et... -- représentaient un risque pour
4 nous, et donc, pour des raisons de sécurité, il fallait évacuer
5 tout le monde.

6 [09.18.41]

7 Q. Considérait-on tous les habitants de la ville de Kampot comme

8 des ennemis à cette époque?
 9 R. Non, mais nous étions en temps de guerre. Nous n'avions aucune
 10 raison de considérer tous les civils comme des ennemis, et je
 11 n'ai jamais reçu d'ordre à cet effet, mais si les ennemis nous
 12 attaquaient et que la population n'avait pas été évacuée, cela
 13 représentait un risque.

82

DUCH T. 5 avril 2012, E1/60.1, p. 121 L. 11 à p. 122 L. 8 vers [16.00.11].

4 Vous n'étiez pas convaincu que les gens des échelons inférieurs
 5 aient pu comprendre la décision prise par le secrétaire du Parti
 6 au sujet de l'évacuation.
 7 Ma question est la suivante: comment avez-vous su qu'une telle
 8 décision avait été adoptée? Est-ce que vous avez vu des documents
 9 en attestant ou bien est-ce que vous en avez entendu parler?
 10 [16.00.11]
 11 R. Je voudrais simplement dire que ces événements se sont
 12 produits au Kampuchéa.
 13 D'abord, le Parti communiste nous a parlé de l'évacuation des
 14 populations de Baray dans l'"Étendard révolutionnaire".
 15 Et, une fois que les gens ont été évacués, les ennemis ne
 16 pouvaient... n'avaient pas de population à contrôler et nous avons
 17 donc eu la possibilité de les attaquer. On a évacué ces gens pour
 18 s'assurer qu'ils se rallient à nous.
 19 Puis, en 1974, le Parti communiste a remporté la victoire à
 20 Oudong.
 21 À ce moment-là, Son Sen m'a donné l'ordre d'évacuer un certain
 22 nombre de personnes dans la province de Pursat.
 23 Et il y avait... à l'époque, il y avait quelqu'un, KW-30 ou Uch
 24 Sorn, qui a déjà déposé devant la Chambre... lui a survécu.
 25 D'autres personnes ont aussi survécu à ce calvaire.
 1 Moi, j'étais à Amleang.
 2 Quelques jours plus tard, j'ai remarqué qu'il y avait des gens
 3 qui marchaient sur le bord des routes et je me suis dit:
 4 "Peut-être que ce sont des gens qui vont vers leur village natal
 5 de façon volontaire."
 6 J'ai su par la suite qu'un bureau avait été créé à Amleang pour
 7 les recevoir et ensuite décider où ils allaient aller. C'est tout
 8 ce que je sais.

83

ROCHOEM Ton T. 26 juillet 2012, E1/97.1, p. 15 L. 8-15 vers [09.45.50].

6 Q. Et avez-vous entendu dire... avez-vous entendu des discussions
 7 sur les raisons de cette évacuation?
 8 R. Nous le savions d'expérience. Avant de libérer Phnom Penh,
 9 nous avons libéré d'autres chefs-lieux provinciaux.
 10 Et ceux qui avaient été sur le champ de bataille ont fait part de
 11 leurs avis. Ils ont dit que si les gens demeuraient dans la
 12 ville, le Parti trouverait difficile de les contrôler. Ces gens

13 étaient là depuis longtemps et il aurait été difficile pour les
 14 cadres de les contrôler. Il fallait les évacuer pour conquérir la
 15 ville plus facilement.
 16 [09.45.50]

84

CHHAOM Se T. 11 janvier 2013, E1/159.1, p. 49 L. 17 à p. 50 L. 10 vers [11.24.01].

17 Q. Pouvez-vous nous dire ce que vous avez entendu à propos de
 18 Takeo et de Kampong Speu?
 19 R. Après avoir... enfin, pris les chefs-lieux, les gens étaient
 20 évacués des chefs-lieux. C'est ce que j'ai su... pendant un certain
 21 temps, c'est ce que l'on m'a dit, que l'on ne permettait pas aux
 22 gens de rester chez eux dans la période tout de suite... enfin,
 23 suivant "tout de suite" la prise de la ville. Et c'était pour la
 24 sécurité des gens. C'est ce qu'on m'a dit.
 25 [11.24.01]

1 Q. Vous venez tout juste de dire que les populations ont été
 2 évacuées pour des raisons de sécurité. Qu'entendez-vous par
 3 "questions de sécurité"?
 4 R. Dans chacun de... chacune de ces capitales provinciales, il y
 5 avait encore des armes. Il était possible que des gens, ici et là
 6 dans la ville, lancent une riposte ou cherchent à nuire ou à
 7 faire mal aux habitants. Et c'est pourquoi il fallait évacuer la
 8 population, de sorte "à ce" que nous puissions contrôler la
 9 situation, absolument, dans la ville, tout de suite après sa
 10 libération.

85

NUON Chea T. 14 décembre 2011, E1/22.1, p. 29 L. 17 à p. 31 L. 7 vers [10.51.27].

15 Q. À votre connaissance, pourquoi ces autres villes avaient-elles
 16 été évacuées?
 17 R. Cela dépendait du comité de zone. À l'époque, il y avait des
 18 divisions rattachées à différents comités. Il y avait ainsi, si
 19 je me souviens bien, la zone Est, la zone Nord, la zone
 20 Nord-Ouest, la zone Nord-Est.
 21 Lorsqu'il s'agissait de décider d'une évacuation, la décision
 22 appartenait aux comités de zone. C'était aux comités de zone de
 23 décider s'il fallait ou non procéder à une évacuation.
 24 [10.51.27]
 25 Q. Pour être bien sûr d'avoir bien compris: selon vous, c'était

1 les comités de zone qui décidaient seuls, sans en référer au
 2 Comité permanent. C'était les seuls habilités à prendre ce genre
 3 de décision.
 4 Et quelle a été alors la réaction du Comité permanent?
 5 R. Les comités de zone avaient compétence pour prendre une telle
 6 décision. Il n'y a pas eu de réaction de la part du Comité
 7 permanent parce que celui-ci était éloigné et il y a eu
 8 délégation de pouvoirs vers les comités de zone, lesquels étaient

9 chargés de prendre une décision.
 10 Les comités de zone devaient aviser en fonction de la fertilité
 11 des terres. Cela était déterminant pour voir combien de personnes
 12 seraient évacuées vers la zone en question.
 13 Le Comité central... et permanent n'aurait pas pu comprendre
 14 pleinement la situation et l'autorité avait été déléguée aux
 15 comités de zone.
 16 [10.52.54]
 17 Laissez-moi vous dire ceci: il fallait prendre des décisions très
 18 rapidement, faute de quoi on allait laisser passer certaines
 19 occasions.
 20 Par exemple, lorsque des ennemis nous attaquaient, il n'était pas
 21 nécessaire de recueillir le feu vert du Comité central ou du
 22 Comité permanent.
 23 Les comités de zone étaient habilités à faire face à la
 24 situation, faute de quoi ils allaient laisser passer l'occasion
 25 de réagir.

1 À ma connaissance, il s'agissait d'une tactique de guérilla
 2 consistant à attaquer aussi vite que possible pour saisir des
 3 armes aussi rapidement que possible, et pour ensuite opérer une
 4 retraite aussi vite que possible. Et il n'était pas nécessaire de
 5 demander l'approbation des supérieurs pour ce faire.
 6 Et cela avait été précisé dans les lignes du Parti, à savoir
 7 qu'il fallait compter sur ses propres forces.

Étendard révolutionnaire, décembre 1976 – janvier 1977, E3/25, p. 37, ERN FR 00504050.

Par exemple : nous avons libéré Oudong (ឧត្តុង្គ) en 1974. Ensuite, nous avons déporté tous les habitants. Lorsqu'ils avaient reconquis cette région, ils s'étaient retrouvés sans forces. Il n'y avait plus de forces humaines qui venaient de la population, il n'y avait plus de forces économiques, plus de forces militaires. Par conséquent, nous avons réussi à les battre. En fait, nous n'avions même pas eu besoin de combattre. Lorsque nous avons donné l'assaut final à Phnom Penh, nous les avons laissés de côté, momentanément. Par la suite, nous avons combattu sur le front avant.

Voilà, c'était une ligne stratégique qui était de la première importance. Il fallait absolument maîtriser la population, pour s'emparer de la population. C'est la raison pour laquelle les membres de notre Parti, nos combattants, nos combattantes et le pouvoir de la base doivent absolument bien comprendre aujourd'hui que tout ce qui touche à la population est de l'ordre de la stratégie, dans ce sens-là. En d'autres termes, le camp dans lequel se trouve la population, c'est justement ce camp-là qui va gagner, que ce soit la population à valeur stratégique, ou la population à valeur tactique. Si la population à valeur tactique était dans notre camp, elle nous servirait. Si

David CHANDLER T. 19 juillet 2012, E1/92.1, p. 59 L. 13 p. 64 L. 2 vers [11.17.34].

12 [11.17.34]
 13 Alors vous abordez d'autres événements dans la période avant 75,
 14 notamment l'évacuation des zones urbaines, que vous abordez en
 15 détail dans d'autres passages dans "Frère numéro Un", dont l'ERN,
 16 en khmer, est 00821765.
 17 J'aimerais qu'on l'affiche à l'écran.
 18 En anglais: ERN 00393014.
 19 Monsieur le Président, si vous le permettez, nous allons afficher
 20 la version khmère à l'écran.
 21 Je demande l'assistance de l'Unité audiovisuelle.
 22 Et je voudrais lire l'extrait. C'est difficile à lire parce qu'il
 23 s'agit de la page entière. Je cite...
 24 Et, d'ailleurs, il s'agit d'une attaque contre la ville de
 25 Kampong Cham.

1 [11.18.44]
 2 Je cite:
 3 "L'attaque contre Kampong Cham visait probablement à maintenir
 4 l'élan. Les forces vietnamiennes, à côté, n'ont rien fait pour
 5 aider.
 6 Des troupes communistes ont pénétré jusqu'à une centaine de
 7 mètres du centre-ville.
 8 À leur retrait, 'ils' ont rassemblé plusieurs milliers de
 9 personnes, qui devaient les raccompagner, suivant des techniques
 10 de guerre traditionnellement utilisées dans la période
 11 précoloniale de l'Asie du Sud-Est, suivant leur propre politique
 12 d'assécher l'ennemi... à la base de la population. Ceci préfigurait
 13 ce que feraient leurs armées à Phnom Penh et dans d'autres villes
 14 de la république."
 15 [11.19.35]
 16 Je voudrais aussi lire un passage de "Tragédie de l'histoire du
 17 Cambodge", dont l'ERN en anglais est 00193314, à la page 231 de
 18 l'ouvrage, où il s'agit d'une autre attaque ayant eu lieu
 19 quelques mois après celle de Kampong Cham.
 20 On est au mois de mars 1974. Il s'agit de l'ancienne capitale
 21 royale d'Oudong. Vous dites:
 22 "Lorsque leurs troupes ont pris l'ancienne capitale royale
 23 d'Oudong, au nord de Phnom Penh, en mars 1974, environ 20000
 24 personnes ont été accompagnées vers la campagne, où les ennemis
 25 de classe ont été exécutés et les autres ont été forcés à

1 travailler."
 2 Monsieur le professeur, quelle est l'importance de ces événements
 3 par rapport à ce qui s'est produit en avril 75, lorsque les
 4 Khmers rouges ont renversé le régime de la république?
 5 [11.20.56]
 6 R. Pour un historien, ces évacuations démontrent que, au
 7 contraire des premières impressions qu'on a pu avoir en 75, que
 8 cette évacuation était sans précédent... en fait, en 1975, pour
 9 nous, observateurs du Cambodge, cette évacuation nous semblait
 10 sans précédent.
 11 Mais, maintenant, avec des documents que nous avons vus par la

12 suite, nous voyons ces évacuations "ayant" déjà eu lieu à Oudong
 13 et aussi à Kratié, une ville qui a été évacuée au nord.
 14 Ces évacuations se répétaient, en fait, pour arriver à leur
 15 comble lors de l'évacuation de Phnom Penh.
 16 L'évacuation de Battambang était également extrême, mais est
 17 moins connue dans le domaine public.
 18 Donc il y avait, en fait, une répétition assez régulière de ces
 19 évacuations.
 20 [11.22.06]
 21 Q. Je vous remercie.
 22 Je voudrais consacrer encore quelques minutes à cette question,
 23 qui est soulevée dans la revue "Étendard révolutionnaire", dans
 24 un numéro que vous avez étudié. Vous le citez dans les notes de
 25 vos livres. Il s'agit de l'édition spéciale pour décembre 76 et

1 janvier 77.
 2 La cote: E3/25. L'ERN khmer: 00063039 à 40; en français: 00504049
 3 à 050; et, en anglais: 00491425.
 4 Nous avons la version khmère, que nous allons diffuser à l'écran.
 5 Monsieur le professeur, nous avons une copie papier que nous
 6 allons vous faire passer.
 7 Il s'agit de l'édition de l'"Étendard révolutionnaire" pour
 8 décembre 76 et janvier 77.
 9 Le texte khmer sera à l'écran. Je vais lire des extraits en
 10 anglais pour ceux qui ne lisent pas le khmer.
 11 [11.23.40]
 12 Il s'agit d'un certain nombre de ces événements. Donc: "Point un.
 13 Attaquer l'ennemi politiquement, pour n'en donner qu'un exemple,
 14 se battre pour saisir le peuple.
 15 Dans le monde, l'on ne s'est jamais battu pour saisir le peuple.
 16 Notre voie était de lutter pour saisir le peuple. Un, nous
 17 l'avons pris; deux, nous l'avons pris; cent, nous les avons pris;
 18 mille, nous les avons pris; et ainsi de suite.
 19 Nous nous sommes battus. Nous avons saisi le peuple de Phnom Penh
 20 également. La voie d'assécher l'ennemi, d'assécher' le peuple
 21 pour en priver l'ennemi, était juste."
 22 Par la suite, il y a d'autres exemples dans cet ouvrage, par
 23 exemple, les combats à Banam en 1973 - je cite:
 24 "Nous avons pris tout le monde de la ville de Banam.
 25 Nous avons expulsé les Vietnamiens, les Chinois, les militaires,

1 la police. Nous avons pris tout le monde pour priver l'ennemi en
 2 'asséchant' le peuple."
 3 [11.24.57]
 4 Dans le même document, plus tard, il y a un autre exemple
 5 concernant Oudong - je cite:
 6 "Nous avons libéré Oudong en 1974. Nous avons extrait le peuple
 7 en entier. Lorsque nous avons repris la ville, eux... lorsque eux
 8 ont repris la ville, il n'y avait plus de forces."
 9 Ce qui m'intéresse, Monsieur Chandler, c'est cette idée de
 10 "saisir le peuple", d'éloigner le peuple des zones occupées par
 11 les forces. Qu'est-ce que cela signifie?
 12 [11.25.39]
 13 R. C'est une politique qui est assez claire, me semble-t-il,
 14 comme je le dis dans l'autre page.
 15 C'est une politique précoloniale. L'armée thaïe, lorsqu'elle a
 16 envahi le Cambodge en 1873 (phon.), a fait la même chose: elle a
 17 évacué la ville. La population n'a pas été recrutée dans l'armée
 18 thaïe, mais a été éloignée de la ville pour les empêcher de
 19 lutter contre la présence militaire.
 20 Et je pense que c'est pour cela. Ils ne savaient pas "quels"

21 étaient ces gens, quelles étaient leurs classes. Est-ce qu'ils
 22 étaient fidèles? Probablement pas parce que, sinon, ils auraient
 23 rejoint le maquis.
 24 Donc on supposait qu'ils n'étaient pas fidèles et que, donc, il
 25 fallait les éloigner. Et, sinon, ces gens pourraient constituer

1 la base d'un mouvement anti-Khmers rouges.

2 Donc on comprend la logique militaire.

David CHANDLER T. 25 juillet 2012, E1/96.1, p. 57 L. 1 à p. 58 L. 11 vers [11.18.01].

1 Q. Je voudrais vous demander à propos de... toujours de
 2 l'évacuation de Phnom Penh si, d'après vos connaissances et
 3 puisque vous y avez fait référence je crois dans votre
 4 déposition, à leur échelle, les évacuations qui avaient précédé
 5 1975 avaient causé des pertes aussi importantes que celle dont on
 6 dit qui est... elle a été causé par l'évacuation de Phnom Penh.
 7 Est-ce que, à votre point de vue, et je vous demanderais à ce
 8 moment-là de... de le fonder, les évacuations qui ont précédé
 9 Phnom... qui ont précédé 1975 étaient des avertissements évidents
 10 du point de vue de la faisabilité ou pas d'une telle mesure?
 11 R. Bon, la première partie de votre question, il n'y a aucune
 12 façon... que ces évacuations auraient pu être beaucoup plus
 13 sévères, car l'échelle était beaucoup plus petite que... les villes
 14 de Oudong et Kratié étaient beaucoup plus petites que Phnom Penh.
 15 Je pense qu'il y a beaucoup d'interviews qui sont disponibles sur
 16 la façon dont ces gens ont été traités.
 17 Il est impossible pour moi de dire si cela faisait partie d'une
 18 politique générale déjà prise ou déjà conçue, mais, pour ce qui
 19 est de ces événements... de ces évacuations d'avant 1975, je dirais
 20 que c'était... ce n'était pas dans l'intérêt de la force
 21 envahissante... enfin, ce... traditionnellement, de prendre une ville
 22 et ensuite de se retirer et de laisser la population vaquer à ses
 23 affaires.
 24 La population de Oudong a été retirée de Oudong justement... enfin,
 25 je ne dirais pas précisément, mais on dirait qu'elle "se"

1 cherchait à priver le régime de Lon Nol des ressources humaines.

2 [11.18.01]

3 À Kratié, je ne connais pas aussi bien les détails. Je ne pense
 4 pas qu'il y ait eu autant de souffrances causées qu'à Oudong, qui
 5 était une évacuation à plus grande échelle.

6 Q. Donc, si je comprends bien votre réponse, pour ce qui concerne
 7 Oudong, il s'agissait davantage d'une étape dans un processus de
 8 conquête du pouvoir: c'est bien ce que vous avez dit?

9 R. Oui, mais tout ce qu'ils ont fait pendant la guerre civile
 10 était une étape, plus, vers une prise du pouvoir, et c'en était
 11 une.

Steve HEDER T. 11 juillet 2013, E1/222.1, p. 2 L. 13 à p. 4 L. 1 vers [09.05.38].

13 Q. Dans quel contexte cette expression, "assécher le peuple de
 14 l'ennemi", a été diffusée? Autrement dit, quel était le thème de

15 l'émission? Dans quel contexte cette expression a-t-elle été
 16 utilisée?
 17 M. HEDER:
 18 R. Ça fait référence à une situation où plusieurs parties sont
 19 aux prises pour contrôler la population et obtenir sa loyauté.

...
 24 R. L'idée, c'était de le faire par moyens politiques ou
 25 militaires. La proportion de la population contrôlée par

1 l'ennemi, du point de vue des Khmers rouges, devait être réduite.
 2 Dans la pratique, il fallait transférer cette population depuis
 3 les zones "tenues par l'ennemi", pour reprendre les termes khmers
 4 rouges, vers les zones libérées et contrôlées par les Khmers
 5 rouges.
 6 [09.07.01]
 7 À l'époque, ils disaient qu'il s'agissait des zones
 8 temporairement contrôlées par l'ennemi, qu'il fallait libérer.
 9 Dans la propagande de la République khmère, c'était présenté
 10 comme quelque chose de volontaire... dans la propagande khmère
 11 rouge [se corrige l'interprète] les gens étaient encouragés à
 12 fuir les zones temporairement contrôlées par l'ennemi pour gagner
 13 les zones libérées.
 14 Tant avant qu'après avril 75, j'ai recueilli des interviews.
 15 Quand je dis "après 75", c'est surtout à compter de fin 78 et
 16 dans les années 80, et, ça, c'était associé au terme
 17 habituellement traduit comme "évacuation", et au moins, dans
 18 certaines de ces interviews, d'après mes souvenirs, les gens
 19 disaient clairement qu'on pouvait le faire par la force... sous la
 20 contrainte.
 21 Donc, des gens pouvaient être convaincus politiquement de quitter
 22 les zones tenues par l'ennemi pour gagner les zones libérées ou
 23 bien cela pouvait faire référence à une situation de contrôle
 24 militaire d'une portion de territoire. Et, donc, les gens étaient
 25 transférés vers la zone libérée en utilisant ce terme

1 d'"évacuation".

NUON Chea T. 6 juin 2013, E1/202.1, p. 38 L. 15 à p. 39 L. 5 vers [10.23.10].

1 M. LE PRÉSIDENT:
 2 Veuillez vous asseoir. Reprise de l'audience.
 3 Nous laissons à présent la parole à Nuon Chea, qui pourra faire
 4 sa déclaration sur les faits relatifs à l'évacuation de la
 5 population de Phnom Penh, le 17 avril 1975, et sur l'évacuation
 6 de la population de certaines autres villes.
 7 Monsieur Nuon Chea, vous avez la parole.
 8 [10.23.10]

9 MR. NUON CHEA:
 10 Merci, Monsieur le Président. Bonjour, Madame, Messieurs les
 11 juges, et bonjour à mes compatriotes. Je suis ravi d'avoir
 12 l'occasion de pouvoir éclairer la Chambre et le peuple
 13 cambodgien, tant au pays qu'à l'étranger, sur l'évacuation des
 14 populations de Phnom Penh après la libération du 17 avril 1975.
 15 D'après mes souvenirs, le Comité permanent du Kampuchéa
 16 démocratique, à l'époque... ou, disons-le franchement, du Parti

17 communiste du Kampuchéa a pris la décision suivante: une fois
 18 Phnom Penh libérée, il... fallait-il évacuer la population? Eh
 19 bien, tout d'abord, si nos soldats prennent le contrôle de la
 20 ville, les Américains bombarderont-ils Phnom Penh? Il n'était pas
 21 possible de prédire la réaction des Américains, qui avaient déjà
 22 bombardé les campagnes pendant plus de 330 jours afin d'anéantir
 23 le mouvement de résistance et de détruire notre économie.
 24 [10.25.05]
 25 Deuxième considération: advenant un bombardement américain de

1 Phnom Penh, les Vietnamiens resteront-ils les bras croisés? Les
 2 Vietnamiens feraient semblant de soutenir le Kampuchéa
 3 démocratique et mobiliseraient alors leurs soldats sous le
 4 prétexte d'aider le Kampuchéa démocratique, mais, en réalité, il
 5 s'agirait de nous contrôler et d'envahir notre territoire.

David CHANDLER T. 23 juillet 2012, E1/94.1, p. 44 L. 2 à p. 45 L. 18 vers [10.55.45].

2 Si on regarde le plan que l'on retrouve dans le livre de
 3 Shawcross qui s'appelle "Sideshow", c'est un cercle de feu qui
 4 entoure la capitale, donc, que l'on retrouve dans les provinces
 5 autour de la capitale. Et, ainsi, ces bombardements ont poussé
 6 les gens vers la ville plus que de pousser des familles à
 7 rejoindre la révolution.
 8 Certains jeunes hommes enrégés par ces bombardements ont pu
 9 décider de rejoindre les Khmers rouges à cette époque, mais nous
 10 n'avons pas de preuve concernant le nombre de recrues à ce
 11 moment-là.
 12 Me PAUW:
 13 Q. Professeur Chandler, je regrette de vous interrompre, vos
 14 propos sont fascinants et vos écrits également d'ailleurs, mais
 15 hélas le temps nous manque, donc parfois je serai obligé de vous
 16 interrompre.
 17 Vous avez en fait abordé le sujet suivant dans mes questions,
 18 l'exode forcé de la population rurale. C'est une question de
 19 langage, mais êtes-vous d'accord, Professeur Chandler, de dire
 20 que ces bombardements ont conduits à faire fuir des réfugiés qui
 21 arrivaient en grand nombre vers la ville de Phnom Penh?
 22 R. Tout à fait, voilà une réponse brève.
 23 Q. Pouvez-vous évaluer le nombre de réfugiés s'étant enfui vers
 24 Phnom Penh à la fin de 1973, fuyant les bombardements américains?
 25 Les effets ont peut-être perduré en 74-75, vous nous le direz.

1 R. Ce que nous savons avec certitude, et encore ce n'est pas tant
 2 avec certitude, c'est qu'au mois d'avril 1975 la population de
 3 Phnom Penh était de 2 voire 2,5 millions. En 1971, il y avait
 4 500000 personnes dans la ville.
 5 Nous ne savons pas avec certitude à quel moment ces personnes
 6 supplémentaire sont arrivés dans la ville ni pourquoi. Nous
 7 pouvons présumer qu'une partie de cette population provenait des
 8 provinces proches et fuyait les bombardements, mais je ne saurais
 9 donner de pourcentage, des travaux à ce sujet n'ont jamais été
 10 effectués.
 11 [10.58.28]
 12 Q. Pouvez-vous nous parler des conditions de vie dans la ville de

13 Phnom Penh au mois d'avril 1975, avant l'arrivée des Khmers
 14 rouges?
 15 R. Uniquement sur la base de sources secondaires et d'interviews
 16 que j'ai effectuées. Ces conditions étaient affreuses, il n'y
 17 avait pas assez à manger dans la ville, ceci est d'ailleurs
 18 reflété dans de nombreux documents.

91

Michael VICKERY, « Cambodge, 1975-1982 », **E3/1757**, p. 2 (pdf), ERN FR 00763551.

symbole d'oppression communiste au Kampuchea démocratique.

Pour rester dans la veine historique, il est intéressant de noter que l'exode forcé des citadins en avril 1975 n'était pas le premier événement de ce genre au Cambodge, mais c'était le premier qui touchait les classes aisées des villes. Selon les estimations, la population de Phnom Penh est passée d'environ 600 000 en 1970 à plus de 2 millions en 1975, mais la moitié au moins de l'accroissement et un nombre supérieur à toute la population urbaine de 1970 se composait de paysans chassés de leurs terres par les bombardements et les tirs d'artillerie. Il est curieux de considérer ce déplacement de personnes comme moins horrible ou plus « normal » que le mouvement inverse de 1975.

En remontant plus loin dans l'histoire cambodgienne, mais pas assez loin pour que les gens encore en vie ne s'en souviennent pas, entre plusieurs centaines de milliers et 1 million d'habitants ruraux, pour la plupart des provinces de Takeo, Svay Rieng et Kompong Chhnang, soit entre un huitième et un quart de la population, ont été « regroupés » de force pendant la première guerre d'Indochine de 1946-1954.

92

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, **E1/179.1**, p. 5 L. 2-9 vers [09.12.53] (correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

19 Vous avez dit hier, également, qu'une fois à Phnom Penh vous
 20 aviez travaillé avec une association de réfugiés. Est-ce que vous
 21 avez pu parler de la situation dans les zones libérées également
 22 avec les réfugiés qui venaient des provinces à Phnom Penh?
 23 [09.12.53]

24 R. Nous en avons beaucoup parlé ~~des (sic) avec les~~ avec les réfugiés. Même si
 ces gens
 25 parlaient ~~dans leur dialecte~~ avec leur accent, ils nous faisaient
 confiance et ils

1 nous racontaient quelle était la situation dans la campagne.
 2 Q. Est-ce que... ces réfugiés vous ont-ils dit s'ils fuyaient les
 3 combats en général ou bien si certains d'entre eux fuyaient le
 4 traitement qui leur était réservé par les Khmers rouges?
 5 R. Il y avait ces deux situations-là: d'une part, ceux qui
 6 avaient peur de la guerre... Comme on dit en khmer, quand les

7 éléphants se battent, ce sont les fourmis qui trinquent. Ils ne prennent pas le côté des Khmers rouges ni celui du gouvernement. À 8 compter de 73, beaucoup de gens ont dû prendre la fuite à cause 9 des bombardements américains.

Version KH :

4 **ស:** សូមអរគុណ។ កាលពីម្សិលមិញនោះក៏លោកបានបញ្ជាក់ថា នៅភ្នំពេញលោកធ្វើការជា 5 មួយសមាគមជនភៀសខ្លួន។ តើលោកមាននិយាយអំពីស្ថានភាពនៅតំបន់ដោះជាមួយនឹងប្រជាជន 6 ដែលភៀសខ្លួនពីខេត្តចូលមកនៅទីក្រុងភ្នំពេញដែរឬទេ?

7 **ឆ:** យើងនិយាយជាញឹកញាប់ព្រោះជនភៀសខ្លួន ជាពិសេសកាលណាយើងនិយាយភាសាខ្មែរ គេ 8 ទោះបីប៉ែនៗក៏គេសុខចិត្តនិយាយ គេទុកចិត្តលើយើង។ ហេតុនេះហើយគេប្រាប់អំពីសភាពការណ៍ 9 ស្រកស្រែ។

10 **ស:** តើអ្នកភៀសខ្លួនទាំងនោះមានប្រាប់លោកថាពួកគេគេចេញពីការច្បាំងគ្នាជាទូទៅ ឬក៏ 11 ពួកគេគេចខ្លួនពីការធ្វើបាបដោយពួកខ្មែរក្រហម?

12 **ឆ:** មានទាំងពីរ គេស្តាប់សង្គ្រាម ព្រោះផល -- តាមសុភាសិតខ្មែរ "ផលដំរីរាប់ស្រមោច"។ 13 គេមិនកាន់ជើងខ្មែរក្រហម គេមិនកាន់ជើងរដ្ឋាភិបាល គេត្រូវ -- គេខ្លាចសង្គ្រាម។ ឯតាំងពី៧៣ មាន 14 ភាគច្រើនរត់មកដោយសារអាមេរិកាំងទម្លាក់គ្រាប់បែក។

LAY Bony T. 24 octobre 2012, E1/138.1, p. 51 L. 4 à p. 53 L. 3 vers [11.29.52].

4 Q. Ma première question porte sur la situation qui prévalait à 5 Phnom Penh avant le mois d'avril 1975. 6 Vous avez déjà parlé de la période antérieure au mois d'avril 7 1975. Vous avez dit que la situation était chaotique à l'époque. 8 Vous avez aussi évoqué l'afflux massif de personnes à Phnom Penh. 9 Pouvez-vous nous en dire davantage sur cet afflux massif de 10 personnes à Phnom Penh? 11 Avez-vous vu ces gens qui arrivaient à Phnom Penh avant le mois 12 d'avril 1975? 13 Mme LAY BONY: 14 R. J'ai vu cela personnellement. 15 Alors que les combats s'approchaient de Phnom Penh, nous avons vu 16 des gens qui se déplaçaient en famille. Il y avait beaucoup de 17 monde. L'hôtel Cambodiana n'était pas encore achevé et le site 18 était déjà bondé de réfugiés, de personnes déplacées qui 19 s'étaient réfugiés à proximité. 20 Le prix des aliments a augmenté. Nous recevions de l'aide

21 américaine. Et ce ravitaillement était revendu par les soldats.
 22 [11.29.52]
 23 Q. Les gens logeaient donc près de l'hôtel Cambodiana.
 24 Y avait-il d'autres endroits en ville où se regroupaient ces
 25 réfugiés?

1 R. J'ai vu des gens ailleurs. J'ai donné ça en exemple.
 2 Par exemple, d'autres personnes sont restées en arrière des...
 3 pièces louées, des chambres et d'autres endroits où ils pouvaient
 4 demeurer...

5 Q. Et, d'après ce que vous aviez remarqué, tous ces réfugiés
 6 avaient-ils quelque part où se loger ou devaient-ils coucher à
 7 ciel ouvert ou dans les champs?

8 R. C'est difficile à décrire.

9 Par exemple... une grande maison, quand le prix augmentait, il
 10 fallait diviser les pièces, créer une "partition" pour les
 11 réfugiés, les gens qui venaient se réfugier dans la ville.

12 Q. Il y avait d'autres maisons...

13 Avez-vous remarqué si des réfugiés campaient dans la rue ou dans
 14 des cabanes de fortune?

15 R. À la veille de la chute de Phnom Penh, je ne suis pas beaucoup
 16 sortie de chez moi. J'étais sur le point de donner naissance et
 17 on entendait les obus tomber tout autour, j'avais très peur de
 18 quitter la maison.

19 [11.32.42]

20 Q. Et, d'après ce que vous avez constaté, les réfugiés qui
 21 étaient venus à Phnom Penh avaient-ils de quoi manger ou était-ce
 22 une situation difficile?

23 R. La situation était difficile, en effet, surtout "sur" la
 24 question de la nourriture. On ne s'attendait pas à ce que Phnom
 25 Penh puisse accommoder tant de gens qui venaient de partout au

1 pays.

2 Il y avait donc beaucoup de difficultés. Partir à la recherche de
 3 nourriture...

PECH Srey Pal T. 5 décembre 2012, E1/148.1, p. 13 L. 22 à p. 16 L. 6 vers [09.33.40].

21 [09.33.40]

22 Q. Quand vous étiez à Psar Daeum Kor, aviez-vous remarqué la
 23 situation et pouvez-vous nous la décrire?

24 R. Avant 75, à l'époque où nous sommes allés vivre près de
 25 Khleang Rumsev, la situation était difficile à Phnom Penh.

1 Et nous avons remarqué qu'il y avait beaucoup de nouveaux
 2 arrivants, notamment des évacués qui étaient venus à Phnom Penh.
 3 Nous avons remarqué cette arrivée de nouvelles personnes dans la
 4 ville.

5 En parallèle, les médicaments, la nourriture et les autres
 6 fournitures coûtaient beaucoup plus cher.

7 C'était une situation difficile et chaotique. Et l'on pouvait
 8 aussi entendre exploser des obus ou des tirs d'artillerie autour
 9 de la ville. Et, à l'occasion, on entendait justement exploser
 10 ces bombes qui étaient larguées à différents endroits de la
 11 ville, notamment là où nous habitions avant.

12 [09.35.02]

25 [09.35.58]

1 Et nous avons vu ce qui s'est passé au marché de Daeum Kor. Il y

2 avait un incendie. Les gens avaient mis le feu au marché.
 3 Pourquoi? Eh bien, parce qu'il y avait pénurie de nourriture et
 4 les gens avaient de la difficulté à se procurer ce dont ils
 5 avaient besoin. Et donc les gens ont commencé à procéder à des
 6 pillages. Il y avait beaucoup de vols.
 7 Et des pays étrangers ont aussi offert une certaine aide
 8 humanitaire pour s'assurer que les habitants de la ville aient de
 9 la nourriture.
 10 Q. Qu'avez-vous vu d'autre? Avez-vous remarqué si les gens
 11 étaient blessés par ces bombardements?
 12 Et votre mari était-il très occupé à l'hôpital?
 13 R. Entre le 14 et le 16 avril, ma famille ne pouvait pas rentrer.
 14 Même mon père était très occupé au travail.
 15 Les gens venaient chercher des médicaments à l'hôpital. Il y
 16 avait beaucoup de blessés à Phnom Penh. Les gens - le personnel
 17 médical, en particulier - étaient trop occupés pour pouvoir
 18 rentrer chez eux.
 19 Et la situation était difficile "à" plusieurs hôpitaux. Il y
 20 avait beaucoup de patients, tant à l'intérieur de l'hôpital qu'à
 21 l'extérieur. Et l'hôpital était bondé de malades et de blessés.
 22 [09.38.08]
 23 Q. Pouvez-vous dire à la Chambre comment vous gagniez votre vie...
 24 vos conditions de vie?

25 R. Eh bien, nous n'avions pas assez.
 1 Mon père travaillait, mais le salaire n'était pas suffisant pour
 2 nourrir la famille. Nous avons une famille nombreuse. Nous
 3 étions dix dans ma famille.
 4 Et ma mère vendait du "pudding" cambodgien.
 5 Et, quand le prix de la nourriture a augmenté, nous ne pouvions
 6 plus nous permettre d'acheter quoi que ce soit.

PECH Srey Phal T. 5 décembre 2012, E1/148.1, p. 79 L. 12-18 vers [13.38.12].

11 [13.38.12]
 12 Q. Début 1975, est-ce que vous saviez que les... connaissez-vous le
 13 nombre de personnes qui avaient fui vers la ville?
 14 R. En 1975, avant la libération de la ville par les soldats
 15 khmers rouges, j'avais remarqué une augmentation du nombre
 16 d'habitants dans la ville, mais je ne peux pas vous donner un
 17 chiffre exact quant au nombre de personnes qui vivaient à Phnom
 18 Penh à ce moment-là.

MEAS Saran T. 22 novembre 2012, E1/145.1, p. 55 L. 7 à p. 56 L. 4 vers [11.48.49] et p. 57 L. 20 à p. 58 L. 6 vers [11.53.44].

7 Q. Monsieur, vous avez mentionné des pénuries de nourriture, une
 8 augmentation du prix des denrées, je crois, juste avant l'arrivée
 9 des Khmers rouges à Phnom Penh.
 10 D'après votre expérience, avant d'aller à Sisophon, donc, de 72 à
 11 73, avez-vous remarqué des pénuries de nourriture - pendant cette
 12 période?
 13 [11.48.49]
 14 M. MEAS SARAN:
 15 R. Monsieur le Président, en effet, cette question est beaucoup
 16 plus facile à comprendre.
 17 Alors que j'étudiais à Phnom Penh, j'ai remarqué qu'il y avait de

18 la nourriture. Il n'y avait pas de pénurie, mais le prix, par
 19 contre, a augmenté. Chaque jour, il augmentait. Il devenait de
 20 plus en plus difficile de se procurer de la nourriture.
 21 Q. Je vous remercie.
 22 Donc, pour que ce soit bien clair, avant que vous alliez à
 23 Sisophon, vous avez remarqué une augmentation... une montée en
 24 flèche des prix des denrées alimentaires à Phnom Penh?
 25 R. C'est exact. Il est juste de dire que la vie était difficile.

1 Je n'ai pas dit qu'il n'y avait pas de nourriture. Mais il était
 2 difficile de s'en procurer car de plus en plus de gens affluaient
 3 à la ville et il y avait trop de gens pour la quantité de
 4 nourriture qui était disponible.
 5 [11.50.15]

(...)

18 [11.53.44]
 19 M. MEAS SARAN:
 20 R. Merci, Monsieur le Président.
 21 Je vous présente mes excuses.
 22 Je disais que j'étais d'accord avec cette estimation. J'étais
 23 d'accord pour dire que la population de Phnom Penh avait plus que
 24 doublé, peut-être même plus que cela, triplé. Dans les maisons,
 25 dans les demeures, dans la ville, on pouvait voir qu'il y avait

1 de plus en plus de gens qui y habitaient. Par exemple, chez mon
 2 épouse, nous avons accueilli six ou sept familles.
 3 Et j'ai aussi remarqué qu'à la pagode de Moha Motrey la pagode...
 4 enfin, le complexe était bondé. Donc je pense que c'était...
 5 c'était peut-être même plus que ce que vous dites - pas doublé,
 6 mais triplé.
 7 [11.54.41]

TOENG Sokha T. 4 décembre 2012, E1/147.1, p. 101 L. 12 à p. 102 L. 21 vers [15.24.33].

11 [15.24.33]
 12 Q. Je comprends.
 13 Plusieurs personnes ont déposé au sujet du prix du riz, qui
 14 grimpait durant la période antérieure au 17 avril 75.
 15 Quels sont vos souvenirs à vous? Est-ce que, effectivement, le
 16 prix du riz avait grimpé avant le mois d'avril et le 17 avril?
 17 R. Le prix du riz montait en flèche, mais ce n'était pas tout.
 18 Les prix de tout augmentaient.
 19 À l'époque, il y avait certains endroits où l'on recevait de
 20 l'aide américaine. Et, là, il était possible d'acheter du riz
 21 ainsi que d'autres produits.
 22 Les prix étaient très élevés à l'époque car nous étions en
 23 période de guerre.
 24 Q. Dites-vous que vous avez acheté du riz qui était distribué par
 25 les Américains?

1 [15.26.18]
 2 R. Ce que j'ai dit, c'est que le riz était vendu à différents
 3 emplacements de Phnom Penh. Si quelqu'un vivait à proximité d'un
 4 endroit où le riz était vendu, il pouvait acheter le riz
 5 uniquement à cet endroit-là.
 6 Moi-même, j'ai aussi pu acheter du riz dans une école et à un
 7 endroit, à l'époque, qu'on appelait "îlot" (phon.).
 8 Le carburant aussi était cher. Les gens faisaient la file pour en
 9 acheter afin de se chauffer.

10 Q. Je crois mieux comprendre à présent. Il y avait certains
 11 emplacements particuliers où du riz était vendu.
 12 Mais vous dites que ces blocs ou ces emplacements ont été
 13 installés par les Américains. Ces points de vente de riz
 14 avaient-ils effectivement été installés par les Américains ou
 15 bien était-ce du riz américain qui y était vendu?
 16 [15.28.19]
 17 R. Ce riz ne venait pas de Battambang. Il venait d'ailleurs. Il
 18 faisait partie de l'aide fournie au Cambodge par l'extérieur. Je
 19 ne sais pas exactement si ce riz venait des Américains, mais l'on
 20 nous disait que nous pouvions nous procurer du riz à chaque
 21 point.

Al ROCKOFF T. 29 janvier 2013, E1/166.1, p. 12 L. 2-16 vers [09.28.31].

1 [09.28.31]
 2 Q. Monsieur Rockoff, à l'époque où vous habitiez à Phnom Penh, le
 3 prix des denrées a changé de façon assez dramatique, n'est-ce
 4 pas?
 5 R. Les prix augmentaient, oui, mais je ne peux pas vous donner
 6 une idée de pourcentage ou de taux d'inflation. Et il était
 7 difficile de se procurer de la nourriture pour les Khmers
 8 ordinaires, mais, si vous aviez de l'argent, vous pouviez acheter
 9 de la nourriture; voilà la différence. Il y avait des Cambodgiens
 10 qui avaient apporté de la nourriture à Phnom Penh. Il y avait de
 11 petites compagnies aériennes qui faisaient venir des produits
 12 agricoles de la campagne. Phnom Penh dépendait de sources
 13 externes pour ses... son approvisionnement en nourriture.
 14 Quant aux prix des denrées, je ne suis pas tout à fait en mesure
 15 de répondre à votre question car je n'achetais pas la nourriture
 16 dans les marchés.

Sydney SCHANBERG T. 5 juin 2013, E1/201.1, p. 18 L. 15 à p. 19 L 5 vers [09.18.28].

15 R. Ils étaient nécessaires parce que la guerre s'était propagée
 16 très rapidement.
 17 [09.18.28]
 18 Les gens se précipitaient vers les villes. Ils quittaient la
 19 campagne. Il n'y avait pas assez de riz. Il y avait peu de chose
 20 disponible, peu de carburant pour les voitures, mais c'était la
 21 nourriture qui faisait le plus défaut.
 22 À cette époque, en janvier, dans tout le pays, jusqu'à la chute
 23 des Khmers rouges, le 17 avril (sic), sur les routes, dans les
 24 courées, on voyait des enfants ayant un gros ventre et des
 25 cheveux rouges, ce qui sont des symptômes de bérubéri ou d'autres
 1 types de famine. Et le pétrole, faisant fonctionner
 2 l'électricité, se faisait cruellement... faisait cruellement
 3 défaut. Et, à la fin, il n'y avait même plus assez de carburant
 4 pour allumer la lumière uniquement pour une heure ou deux, quel
 5 que soit l'endroit où les gens vivaient.

Lettre du docteur Stanley MOONEYHAM, Président de *World Vision International*, 3 mai 1971, **E3/4188**, p. 1, ERN FR 00763767.

Durant ces derniers mois de combats acharnés, la population de Phnom Penh a doublé. Cette ville qui était surpeuplée avec ses 750 000 habitants compte désormais plus d'un million et demi de personnes. Les Cambodgiens, arrachés à leur campagne par cette guerre cruelle, ont afflué à Phnom Penh à la recherche d'un toit, de denrées alimentaires, d'un emploi, d'une école et de soins médicaux.

La maladie fait rage chez ces gens extraordinaires et charmants : le paludisme, le choléra et la tuberculose ne sont que quelques-unes des maladies qui menacent leur vie. La surpopulation, la malnutrition et la saleté causent des centaines de décès chaque semaine. Les quelques dispensaires, cliniques et infirmeries de base disponibles sont loin de pouvoir répondre aux besoins d'un million et demi de personnes.

Margaret SLOCOMB, « *An Economic History of Cambodia in the Twentieth Century* », 2010, **E3/4535**, p. 146, ERN EN 00685845.

Health

The escalation of the war after March 1970 led not only to a rapid decline in the nutritional status, but also to the deterioration and destruction of many health facilities. During the Sangkum, there had been a highly satisfactory development of the health sector. A WHO estimate in 1969 had put the number of hospitals throughout the country at 40, and the number of hospital beds at close to 5,500. Within six months of the outbreak of hostilities, however, only 27 hospitals remained in operation and this number had fallen to 13 one year later.⁴²

Given the widespread starvation that came to be associated with the regime of Democratic Kampuchea after 1975, the severe malnutrition and death from starvation, particularly among young children in the refugee camps in Phnom Penh and other centres after 1972 is usually forgotten. The average daily calorific intake fell from an already meagre 2,190 in 1972 to just 1,884 in 1974.⁴³ The average body weight of a two-year-old child in January 1975 was 27 per cent less than it had been before the war. During the last five months of the war, Hildebrand and Porter believed that 250 deaths per day from starvation was a conservative estimate.⁴⁴ Many other malnourished children were stunted both physically and mentally.

William SHAWCROSS, « *Sideshow – Nixon, Kissinger and the Destruction of Cambodia* », 1986, E3/88, p. 224-225, ERN EN 00429911-00429912.

MONSIEUR GARCIA (ay tuguen) ON COIS WITHOUT ANY COVER.

In 1969, before the war began, Cambodia had imported \$7.8 million worth of drugs, paid for by exports of rice and rubber. (Some of this medicine went to the Vietnamese Communists.) In 1970, the demand for

drugs soared, but only \$4.1 million worth was imported. The next year, with demand still higher, the figure was almost exactly the same. By the summer of 1971, the shortage was critical; hundreds of people were dying for want of proper treatment. In one Phnom Penh hospital, a serious gastric disorder was killing off 15 percent of all infants. It would have been easily controlled with appropriate drugs. The doctor in charge complained that none was available.

Donald E. WARNER, « Cambodge : un peuple paisible englué dans la guerre », E3/4187, p. 1, ERN FR 00763764.

environ mille enfants meurent chaque jour.

Les réfugiés des centres d'accueil « survivent » dans des conditions inhumaines et désespérées, surtout au Cambodiana, un palais du jeu de plusieurs étages. À défaut de mieux, les réfugiés se sont emparés des deux premiers étages. La saleté, la surpopulation humaine et les conditions insalubres, des cochons fouinant parmi les réfugiés, engendrent une odeur qui fait penser aux anciens pères à bestiaux de Chicago.

à une nation.

World Vision a commencé à s'impliquer au Cambodge en 1970. Lorsque la guerre du Vietnam a débordé sur ce pays pacifique, son gouvernement a lancé un cri d'appel à l'aide au monde entier. World Vision a été la première agence non-gouvernementale à y répondre. Un convoi de camions a quitté Saïgon pour traverser le territoire communiste avec 100 000 dollars de dons en médicaments et fournitures d'urgence dispensés par World Vision. Au total, nous atteignons aujourd'hui 200 000 dollars de dons.

Al ROCKOFF T. 28 janvier 2013, E1/165.1, p. 118 L. 21 à p. 119 L. 21 vers [15.55.20].

12 Q. D'une façon générale, les réfugiés qui venaient et entraient à
13 Phnom Penh ont-ils été traités d'une façon particulière par les
14 autorités cambodgiennes, les autorités gouvernementales de la
15 république de Lon Nol? Est-ce qu'il y a eu des mesures d'aide?
16 Est-ce qu'ils ont été... est-ce qu'on leur a trouvé des
17 logements? Est-ce qu'on les a... est-ce qu'on a pris des
18 dispositions pour qu'ils puissent se nourrir? Comment les choses
19 se sont organisées, si vous le savez?
20 [15.55.20]

21 R. Il y avait plusieurs milliers de réfugiés sans abris qui
22 vivaient dans la rue. C'étaient des gens qui ne sont pas allés
23 dans les camps de réfugiés qui avaient déjà été établis, par
24 exemple, comme Catholic Relief Services, CARE ou World Vision. La
25 majeure partie des camps était située à l'extérieur de la ville.

1 Un camp de réfugiés très inhabituel était justement sur le site
2 de l'hôtel Cambodiana. On avait terminé la structure de l'hôtel,
3 mais les chambres n'avaient pas encore été faites. Donc, il y
4 avait entre 21 000 et 23 000 réfugiés qui vivaient dans le
5 Cambodiana. La piscine que vous utilisez était en fait une énorme
6 fosse septique. J'ai pris une photo; c'était... c'était affreux.
7 Il y avait aussi du maïs; on essayait de faire pousser du maïs,
8 et World Vision apportait de la nourriture pour les nourrir, mais
9 c'était un camp de réfugiés urbain pour vingt quelque mille
10 personnes qui étaient dans des situations absolument misérables.
11 [15.56.18]

12 Les autres camps de réfugiés étaient à l'extérieur de la ville,

13 et on ne pouvait pas vraiment voir ce qui s'y passait, mais ils
 14 étaient très surpeuplés.
 15 Un grand nombre de réfugiés ont choisi de ne pas aller dans les
 16 camps et pensaient qu'ils pouvaient se débrouiller à Phnom Penh.
 17 Parfois, ils pensaient que les champs... les camps n'étaient pas en
 18 sécurité car ils étaient dans des terres contestées, et bien
 19 souvent les Khmers... des obus gouvernementaux ou des Khmers
 20 rouges atterrisaient dans les camps. Le Cambodiana était le camp
 21 de réfugiés le plus sûr.

Al ROCKOFF T. 28 janvier 2013, E1/165.1, p. 84 L. 17-22 vers [14.16.24].

11 Pendant ces années 73 à 75 - vous étiez donc ici avec des
 12 journalistes, des personnes éduquées, informées - qu'entendait-on
 13 dire ou que se disait-il sur les politiques des Khmers rouges
 14 pendant ces deux années qui ont précédé la prise de Phnom Penh,
 15 parmi vous et parmi les personnes qui étaient à Phnom Penh,
 16 politiques ou pas?
 17 R. J'ai entendu deux choses de façon répétée durant le dernier
 18 mois de la guerre, environ, à savoir qu'après la guerre tout le
 19 monde rentrerait à l'endroit d'où il venait avant la guerre.
 20 Comme il y avait 2 millions de réfugiés ou plus à Phnom Penh qui
 21 n'étaient pas originaires de la ville, c'étaient sûrement des
 22 bonnes nouvelles pour ces gens.

Al ROCKOFF T. 29 janvier 2013, E1/166.1, p. 12 L. 5 à p. 13 L. 15 vers [09.28.31].

2 Q. Monsieur Rockoff, à l'époque où vous habitiez à Phnom Penh, le
 3 prix des denrées a changé de façon assez dramatique, n'est-ce
 4 pas?
 5 R. Les prix augmentaient, oui, mais je ne peux pas vous donner
 6 une idée de pourcentage ou de taux d'inflation. Et il était
 7 difficile de se procurer de la nourriture pour les Khmers
 8 ordinaires, mais, si vous aviez de l'argent, vous pouviez acheter
 9 de la nourriture; voilà la différence. Il y avait des Cambodgiens
 10 qui avaient apporté de la nourriture à Phnom Penh. Il y avait de
 11 petites compagnies aériennes qui faisaient venir des produits
 12 agricoles de la campagne. Phnom Penh dépendait de sources
 13 externes pour ses... son approvisionnement en nourriture.
 14 Quant aux prix des denrées, je ne suis pas tout à fait en mesure
 15 de répondre à votre question car je n'achetais pas la nourriture
 16 dans les marchés.
 17 Q. Monsieur Rockoff, hier, lorsque vous avez décrit la situation
 18 des réfugiés à Phnom Penh... Et je vais faire une paraphrase, donc
 19 vous me corrigerez si je déforme vos propos. Mais vous avez
 20 suggéré que, comme il y avait tant de réfugiés à Phnom Penh, il
 21 n'était pas surprenant de constater qu'ils sont rentrés là d'où
 22 ils venaient. Pouvez-vous faire un commentaire là-dessus?
 23 [09.30.10]
 24 R. Durant les semaines qui ont précédé le 17 avril, des bruits
 25 circulaient comme quoi, à la fin de la guerre, tout le monde
 1 retourneraient là d'où ils venaient avant la guerre. Pour la

2 plupart des gens, c'est ce qu'ils voulaient. Les gens ne
 3 voulaient pas rester à Phnom Penh; ils avaient fui la campagne
 4 pour des raisons de sécurité.
 5 Q. Comment le saviez-vous? Avez-vous parlé de cela avec des
 6 réfugiés, quant au fait qu'ils devaient retourner?
 7 R. Je n'ai pas parlé avec des réfugiés quant à la nécessité de
 8 retourner. Certains photographes et journalistes cambodgiens que
 9 je fréquentais, avec qui j'allais sur le terrain, me disaient des
 10 choses, interprétaient... Eux disaient ce genre de choses: "Quand
 11 la guerre sera finie, chacun retournera là d'où il vient." Je ne
 12 peux pas imaginer que beaucoup des 2 millions de réfugiés
 13 souhaitent rester après la fin de la guerre. Désolé de ne pas
 14 confirmer cela, mais je dois supposer que les réfugiés voulaient
 15 rentrer.

100

Sydney SCHANBERG T. 7 juin 2013, **E1/203.1**, p. 65 L. 15-25 vers [11.28.48].

7 Q. Un autre point que vous évoquez dans votre journal et qui se
 8 retrouve également dans l'article que j'ai lu précédemment, donc
 9 très rapidement, c'est E... le document E131/1/13.4.
 10 L'ERN, en français: 00789697; l'ERN, en khmer: 00775767; l'ERN,
 11 en anglais: 00772772.
 12 Voilà ce que vous indiquez dans cet article, le même que j'ai
 13 cité tout à l'heure:
 14 [11.28.48]
 15 "Au cours des cinq années de guerre, Washington a annoncé
 16 l'octroi de près de 2 milliards de dollars d'aide au Cambodge,
 17 pour l'essentiel, au titre de l'assistance militaire et très peu
 18 pour des projets humanitaires en faveur des réfugiés."
 19 Ma question est la suivante: quelles ont été vos sources pour ces
 20 chiffres que vous citez dans cet article, si vous vous en
 21 souvenez?
 22 R. D'après mes souvenirs, je pense que ces chiffres venaient du
 23 gouvernement, soit ils ont été publiés depuis Washington, soit
 24 ils m'ont été donnés par l'ambassade.
 25 Je ne sais plus exactement qui m'a donné ces chiffres.

101

Sydney SCHANBERG T. 7 juin 2013, **E1/203.1**, p. 66 L. 8 à p. 67 L. 3 vers [11.31.18].

1 Q. J'en reviens maintenant à un passage de votre journal qui fait
 2 écho à ce point-là.
 3 C'est page 7 de votre journal, ERN: 00898215. C'est le 11
 4 janvier, et c'est la dernière phrase, et voilà ce que vous dites,
 5 je cite en anglais:
 6 [11.30.18]
 7 [Interprété de l'anglais:]
 8 "Il y a pénurie de nourriture. La nourriture est larguée par les
 9 avions américains, mais 'ce sont' pour les soldats et pas pour
 10 les civils."

11 [Fin de l'interprétation de l'anglais]
 12 Je vais également citer un autre passage, qui est cette fois-ci à
 13 la page 18 de votre journal - ERN 00898226 -, 27 février,
 14 première phrase:
 15 [Interprété de l'anglais:]
 16 "On a élargi les activités du pont aérien. À nouveau, à partir
 17 d'aujourd'hui, des avions nolisés apportent du riz pour la
 18 première fois. Jusqu'à présent, c'était des munitions et du
 19 carburant destinés aux militaires, mais pas de nourriture."
 20 [Fin de l'interprétation de l'anglais]
 21 [11.31.18]
 22 Comme je suis pressée par le temps, simplement, est-ce que vous
 23 vous souvenez de ces passages-là... et de savoir comment vous avez
 24 appris que ce n'est qu'à partir du 27 février 75 que, par voie
 25 aérienne, en tout cas, on a envoyé du riz pour la population et
 1 pas uniquement pour les militaires?
 2 Est-ce que vous vous souvenez? Sinon, je passe à un autre point.
 3 R. Oui.

Margaret SLOCOMB, « *An Economic History of Cambodia in the Twentieth Century* »,
 2010, E3/4535, p. 154, ERN EN 00685853.

The aid, she wrote, was sent first to the military where it could be best disguised and where U.S. interests were centred. On the other hand, the U.S. gave no humanitarian aid until 1971, "and then not nearly enough to care for the growing number of refugees, the wounded in crowded hospitals, and the thousands going hungry as rice fields became battlefields."

NUON Chea T. 6 juin 2013, E1/202.1, p. 40 L. 23 à p. 41 L. 11 vers [10.28.26].

8 [10.28.26]
 9 Malheureusement, comme nous avons pu le constater le jour de la
 10 libération...
 11 Et nous avons dû évacuer les villes par peur de bombardement
 12 américain. C'était une habitude; ils ont largué plusieurs
 13 centaines de tonnes, et on peut voir, encore aujourd'hui, de
 14 larges étangs qui sont les résultats des cratères de ces
 15 bombardements.
 16 Nous avions... il y avait des conflits avec les pays voisins. Par
 17 peur d'un conflit avec les pays voisins - je souligne ici, le
 18 Vietnam -... Pol Pot a dit que Vietnam était notre ami mais aussi
 19 un concurrent, qu'ils avaient une nature belliqueuse, qu'ils
 20 feraient semblants d'appuyer le Kampuchéa mais qu'ils
 21 assureraient le contrôle par la force de leurs soldats une fois
 22 être... entrés au Cambodge.
 23 C'est une question très complexe, et je veux que mes compatriotes
 24 le comprennent. Nous n'avons tout fait à la va-vite, en tenant le
 25 résultat pour acquis. Il aurait été difficile de garder la

1 population de Phnom Penh dans la ville avec les stocks de
 2 nourriture à notre disposition. Et, compte-tenu de l'information
 3 que nous recevions, nous ne savions pas s'il y avait assez de
 4 carburant et de nourriture pour la population. Si la population
 5 de Phnom Penh y était demeurée, il y aurait eu de grandes
 6 difficultés de pénurie en matière de nourriture. Et, si l'on
 7 limitait les approvisionnements de nourriture, cela signifiait
 8 que ce ne serait pas les plus pauvres qui pourraient en profiter,
 9 mais bien les plus riches qui pourraient se la procurer. Voilà
 10 une autre considération qui est liée au ravitaillement et au
 11 transport de la nourriture.
 12 [10.31.02]

103

Anne Yvonne GUILLOU, « Les médecins au Cambodge entre élite sociale traditionnelle et groupe professionnel moderne sous influence étrangère », 2 juillet 2001, **E3/1797**, p. 180, ERN FR 00080019.

... ..
 dans la guerre du Viêt Nam. Depuis plusieurs années déjà et, semble-t-il sans l'accord du gouvernement cambodgien, l'aviation américaine multiplie les raids aériens aux frontières de l'Est. Ils sont censés détruire un hypothétique quartier général du Viêt-cong, base supposée de ses opérations au Sud-Viêt Nam¹. Les bombardements, qui n'épargnent pas les populations civiles, ont pour résultat d'enfoncer la guérilla viêt-cong plus avant à l'intérieur du Cambodge², créant l'inquiétude à Phnom Penh.

104

Sydney SCHANBERG T. 7 juin 2013, **E1/203.1**, p. 39 L. 2-10, p. 40 L. 6 à p. 41 L. 3 vers [10.24.17].

9 Je vous précise ma question: est-ce que, lorsque vous êtes arrivé
 10 au Cambodge, entre 70 et 75, donc avant le 17 avril et la période
 11 même avant 75... est-ce que vos sources militaires américaines vous
 12 ont expliqué pourquoi les États-Unis avaient décidé de bombarder
 13 le territoire cambodgien? Et est-ce que vous pouvez expliquer le
 14 lien qu'il y avait avec le conflit vietnamien, s'il y en avait
 15 un?

...

1 M. SCHANBERG:

2 R. Oui, votre question était claire.

3 Effectivement, il y a des liens. Ces événements ont été
 4 signés. Et cela nous montre qu'il y avait des liens entre les
 5 États-Unis et les bombardements secrets, mais pas avant d'avoir
 6 reçu et obtenu la permission, certes non écrite, de bombarder. Ce

7 qui était bombardé, c'était la piste Ho Chi Minh, par laquelle
8 passait le ravitaillement et par laquelle de nouvelles forces
9 faisaient le voyage du Nord-Vietnam au Sud-Vietnam pour y livrer
10 bataille.

11 [10.25.51]

12 Les Vietnamiens avaient également créé des sanctuaires à
13 l'intérieur de la frontière, au sud, près de la frontière
14 cambodgienne. Pour des raisons politiques et autres, les
15 Américains voulaient absolument mettre fin à la guerre du
16 Vietnam, qui durait depuis longtemps.

17 Et, donc, ils réduisaient leurs troupes présentes au Vietnam. Les
18 Vietnamiens avaient demandé l'autorisation d'établir ces
19 sanctuaires et d'apporter de la nourriture depuis le golfe du
20 Siam, depuis la mer. C'est ainsi qu'ils amenaient des
21 fournitures. Les Américains le savaient. Ils sont donc allés
22 rencontrer Sihanouk. Je ne sais pas s'ils l'ont rencontré
23 individuellement, mais en tout cas ils ont eu l'autorisation
24 verbale de bombarder la piste.

25 Il y a eu ce qu'on appelle aux États-Unis les "bombardements

1 secrets", qui ont duré neuf mois. C'était avant 1970 ou avant le
2 renversement de Sihanouk, qui a eu lieu à ce moment-là. Il a donc
3 été renversé à l'occasion de ce coup d'État, renversé par le
4 groupe du général Lon Nol, qui voulait l'aide des États-Unis.

5 [10.28.11]

6 Les Américains ont marqué leur accord, mais ils n'ont pas fait
7 connaître tous les détails aux Cambodgiens. Et brusquement, au
8 mois d'avril, voire dès le mois de mars, il y a eu une incursion
9 américaine sous la forme de plusieurs milliers de soldats qui
10 sont entrés au Cambodge pour détruire ces sanctuaires. Ils ont
11 détruit partiellement la piste Ho Chi Minh.

12 Nixon a appelé ça "la doctrine Nixon", consistant à dire: "À
13 présent, nous allons les aider à être autonomes et à se défendre
14 eux-mêmes".

15 Ces forces sont donc restées sur place seulement pendant six
16 mois. Le résultat de leur action a été le suivant: jusque-là, la
17 guerre était confinée à des zones proches de la frontière entre
18 le Cambodge et le Vietnam, et à présent la guerre s'étendait à
19 tout le pays. Les troupes américaines ont été retirées après
20 cette incursion, comme on l'appelait, qui a duré six semaines.
21 Les Khmers rouges ont amplifié leurs opérations. Pendant neuf
22 mois, les Américains avaient bombardé secrètement, et désormais
23 les Cambodgiens les autorisaient à bombarder quelque région du
24 pays que ce soit.

25 Je vous raconte ici la façon dont cela m'est parvenu. Cela étant,

1 personne ne sait ce qui serait arrivé si les Américains n'étaient
2 pas venus bombarder. À ce moment-là, dès ce moment-là, le
3 Cambodge se retrouvait pris dans la guerre du Vietnam. Je pense
4 que c'est justement le chaînon sur lequel vous me posez la
5 question?

6 [10.31.11]

17 Q. En termes de... et pour terminer sur ce point des bombardements
 18 américains, en ce qui concerne la quantité de bombes larguées
 19 pendant le conflit au Cambodge, est-ce que vous avez... vous vous
 20 souvenez des chiffres qui ont été avancés à l'époque, en termes
 21 de tonnage de bombes larguées sur le Cambodge?

22 R. Je me souviens... je me souviens qu'on "utilisait" le tonnage en
 23 disant qu'on a largué encore plus de bombes que sur l'Allemagne
 24 pendant la Deuxième Guerre mondiale. Donc, je n'ai pas
 25 d'opposition à cela... et c'est sans doute vrai.

106

Philip SHORT, « POL Pot, anatomie d'un cauchemar », 2004, E3/9, p. 279, ERN FR 00639734.

Pendant la guerre du Vietnam, les États-Unis larguèrent sur l'Indochine trois fois plus de bombes que la quantité utilisée par la totalité des participants de l'ensemble de la Seconde Guerre mondiale; le volume qui s'abattit sur le Cambodge fut trois fois supérieur à celui qui tomba sur le Japon, bombes atomiques comprises. Les cadres du Parti, qui défendaient une cause, pouvaient rationaliser la peur inspirée par les B-52. Les paysans sombraient, quant à eux, dans une terreur

107

François PONCHAUD T. 11 avril 2013, E1/180.1, p. 26 L. 18 à p. 28 L. 22 vers [09.53.29].

7 Q. Premièrement, j'ai des questions à vous poser au sujet de ce
 8 que vous avez déclaré, principalement il y a deux jours, en
 9 répondant aux questions du président sur les bombardements
 10 américains durant la période allant de 70 à 73.

11 Avez-vous pu établir les répercussions des bombardements
 12 américains sur l'économie cambodgienne à l'époque, par exemple
 13 les effets sur les plantations d'hévéas ou sur la culture dans
 14 les rizières? Pourriez-vous préciser à ce sujet?

15 M. PONCHAUD:

16 R. Votre question porte deux volets. Hier ou avant-hier, je n'ai
 17 pas parlé des bombardements depuis 70.

18 Alors, puisque vous posez cette question, il y a des
 19 bombardements depuis 68, 69, surtout 70, sur la piste Ho Chi
 20 Minh, qui arrivait au nord du Cambodge: Mondolkiri, Ratanakiri,
 21 Memot. Et là, il y a... ce n'est pas 239000 tonnes de bombes qui
 22 ont été déversées, mais c'est, volontiers, 1 million ou peut-être
 23 d'avantage... 1 million de tonnes de bombes qui ont été déversées
 24 sur la partie est du Cambodge, et les plantations, par exemple,
 25 ont été détruites par les défoliants - c'est l'agent orange, qui

1 laisse des traces jusqu'à aujourd'hui -, par ces tueurs
2 américains.
3 [09.53.29]
4 Par exemple, dans mon secteur, il y a beaucoup de bébés qui
5 naissent sans bras ni jambes. C'est la conséquence directe des
6 défoliants sur les plantations de Memot, en particulier, Memot et
7 Snuol. La plantation de Chup a été en grande partie détruite
8 parce que c'étaient des intérêts français, donc les avions de...
9 sud-vietnamiens ont détruit toutes les usines, et ensuite... eh
10 bien, pas sur... je ne pense pas qu'à Chup on ait lancé des
11 défoliants.
12 Alors, ça, c'est une première partie des bombardements américains
13 qui ont été catastrophiques pour toute la région et pour
14 l'ensemble de l'économie cambodgienne.
15 Même, j'ai entendu dire que Kissinger avait conseillé à Nixon
16 d'envoyer une bombe atomique pour couper la piste Ho Chi Minh.
17 C'est dans les archives déclassées l'année dernière.
18 [09.54.37]
19 Alors, quant aux bombardements de 1973, c'est différent. Les
20 bombardements ont commencé le 6 février et se sont terminés le 15
21 août 73, à minuit. Alors, ces bombardements n'avaient pas pour
22 but de stopper les révolutionnaires vietnamiens qui arrivaient
23 par la piste Ho Chi Minh, mais c'était pour permettre à l'armée
24 nord... à l'armée américaine de quitter le Cambodge voisin.
25 Vous savez que le... ça doit être le 21 janvier 1973, ont été

1 signés à Paris les accords de La Celle-Saint-Cloud par lesquels
2 Nord-Vietnamiens et Américains se mettaient d'accord pour
3 terminer la guerre au Vietnam. Des Américains quittaient le
4 Vietnam et les Nord-Vietnamiens s'engageaient à ne pas envahir le
5 Vietnam-Sud. Kissinger et Le Duc Tho ont eu le triste prix Nobel
6 de la paix. C'est une honte pour la communauté internationale.
7 [09.55.53]
8 Alors, vous vous souvenez peut-être qu'au mois de décembre 72 la
9 flotte américaine a bombardé le Nord-Vietnam parce que les
10 Américains voulaient obliger les Nord-Vietnamiens à faire
11 pression sur les Khmers rouges pour qu'ils signent l'accord de La
12 Celle-Saint-Cloud. Les Khmers rouges - alors, ça, je ne sais pas
13 qui était responsable exactement - ont refusé systématiquement,
14 en disant: "Nous ne sommes pas en guerre contre les Américains" -
15 contrairement à la propagande - "nous ne sommes pas en guerre
16 contre les Américains, mais contre le fasciste Lon Nol", si bien,
17 qu'ils ont refusé de signer ces accords. Et, pour les remercier
18 de leur refus, l'aviation américaine a déversé 239000 tonnes de
19 bombes sur le petit Cambodge qui ne leur avait rien fait, où il
20 n'y avait pas de présence américaine... militaire américaine.
21 Alors, s'il y a des gens à condamner, je pense que M. Kissinger
22 devrait être dans le rang des condamnés.
23 [09.57.01]

10 [10.00.11]

11 Q. Je vous ai déjà posé des questions sur les conséquences
12 économiques. Pouvez-vous nous dire, d'après les témoignages de
13 réfugiés qui vivaient à Phnom Penh en 1973, 74 et 75, quels ont
14 été les effets des bombardements américains sur les plantations
15 ou les... et les rizières? Pouvez-vous nous dire quelque chose
16 là-dessus, sur les conséquences économiques?
17 R. Alors là, vous confondez toujours deux choses. Les premiers
18 bombardements sur la piste Ho Chi Minh et sur les troupes
19 nord-vietnamiennes présentes au Cambodge, alors, ça été
20 catastrophique pour les plantations de caoutchouc. J'avais des
21 amis qui travaillaient dans les plantations de Chamkar Doung...
22 Chamkar Doung, Memot, Chup; eh bien, ils ont... ils sont restés
23 avec les Khmers rouges pendant un an et puis, ensuite, eh bien,
24 ils n'ont pas pu continuer à travailler; les plantations étaient
25 détruites. Les Khmers rouges acceptaient une certaine présence

1 française pour faire tourner leurs plantations.

2 [10.01.22]

3 Ensuite, alors, les bombardements de 73, déjà qu'il n'y avait pas
4 d'économie au Cambodge... Il ne faut pas vous figurer que le
5 Cambodge, de 70 à 75, avait une économie. C'était ruiné par les
6 bombes. Même en 70, plus personne ne cultivait. Il y avait soit
7 le gouvernement de Lon Nol, soit les Sud-Vietnamiens, soit les
8 Khmers rouges qui faisaient la loi dans les campagnes. Donc, il
9 n'y avait pas, à proprement parler, d'économie; on survivait.
10 Alors, 73... des bombardements en 73 ont complètement détruit ce
11 qu'il restait d'une toute petite économie de survie. Et là ça a
12 été catastrophique. Les populations sont arrivées à Phnom Penh
13 absolument sans rien du tout et sans possibilité de recevoir
14 quelque aide de la campagne.

Jeunesse révolutionnaire, novembre 1975, E3/750, p. 3, ERN FR 00525848.

La Guerre d'invasion, très cruelle, des impérialistes américains et de leurs valets, qui a duré plus de cinq ans, tout récemment, a été extrêmement dévastatrice pour notre nation et notre population du Kampuchéa. Les villages et les maisons de notre population, par dizaines, et par centaines, furent touchés par des bombes et des roquettes des impérialistes américains et de leurs valets. Tout a brûlé, tout est parti en cendres, à chaque fois. Parfois, les ennemis lançaient des bombes, ou tiraient dans le tas. Ou encore, ils incendiaient les maisons de notre population, par villages entiers. Toutes les rizières, tous les champs potagers et les différentes plantations furent ruinés par les bombardements, les roquettes et les incendies perpétrés par les ennemis, de façon quotidienne. Le paddy et le riz décortiqué que notre population a récoltés et engrangés avec sa sueur, furent ruinés par les ennemis, à chaque fois qu'ils envahissaient les villages et les communes. Les bœufs et les buffles, qui représentaient une force de travail cruciale de la population dans la production générale, furent abattus, fusillés, bombardés par les ennemis. Ou encore, ce bétail était réquisitionné, rassemblé et emmené chez eux, dans leurs régions, pour être abattus et consommés, tous les jours, si bien que le bétail de notre population fut ruiné et sur le point de s'éteindre.

110

KHIEU Samphân, « Considérations sur l'histoire du Cambodge de ses débuts à la période du Kampuchéa Démocratique », **E3/3855**, p. 67, ERN FR 00643888.

grains de riz.² À Phnom Penh, le problème de famine régnait déjà un an même avant le 17 avril 1975. Ce qui a poussé M. SHAWCROSS à écrire :

« En avril 1975, quelque soit le gouvernement, il devait faire face au problème du ravitaillement et au problème agricole qui étaient presque insolubles... ». Dans son rapport, un responsable de l'aide étrangère a écrit : « Pour échapper complètement à la famine, le Cambodge devrait fondre ses épées, en prendre le fer, pour fabriquer des charriues. Cependant on n'espérait pas tellement qu'ils puissent ou qu'ils veillent le faire de cette façon... Par conséquent, sans aide abondante de l'extérieur, telle que nourriture et matériel, la famine se propagerait dans tout le pays, à partir de ce mois de février... Cette année, ce serait inévitable, la moitié du peuple devrait travailler comme des esclaves, avec très peu de choses à manger, (il est possible que ceux qui soutiennent le régime de la République de M. LON Nol aient plus de difficultés encore). Ces difficultés et cette disette devaient durer encore deux ou trois ans »¹⁰⁵.

111

William SHAWCROSS, « *Sideshow – Nixon, Kissinger and the Destruction of Cambodia* », **E3/88**.

112

William SHAWCROSS, « *Sideshow – Nixon, Kissinger and the Destruction of Cambodia* », **E3/88**, p. 374-375, ERN EN 00430077-00430078.

carry the Maoist principle of self-reliance to lengths of which Mao himself had never dreamed, made this inevitable. But any government would have been confronted with almost insurmountable problems of food and agriculture in April 1975. Their scale was well described in the draft Termination Report prepared by the U.S. AID team. It was written just after John Gunther Dean and his staff fled Phnom Penh, and it reflects to some extent the anguish of junior officials forced to implement policies they felt were destructive.

The report noted that "Cambodia slipped in less than five years from a significant exporter of rice to large-scale imports, and when these ended in April 1975, to the brink of starvation." The country faced famine. "To avert a major food disaster Cambodia needs from 175,000 to 250,000 metric tons of milled rice to cover the period July 7 to mid-February 1976." Yet the vast bulk of Cambodia's rice would not be harvested until December. "Even with completely favorable natural conditions, the prospects for a harvest this year good enough to move Cambodia very far back toward rice self-sufficiency are not good. . . ." Too much damage

had been done. The report noted that the land would be seriously overgrown, seed and fuel would be short, and that up to 75 percent of draft animals had been destroyed by the war. Moreover, most of the planting would have to be done "by the hard labor of seriously malnourished people. . . . Without substantial foreign aid the task will be brutally difficult and the food-supply crisis can be expected to extend over the next two or three years. . . ."

Given how the Khmer Rouge actually behaved, U.S. AID's conclusion was significant:

If ever a country needed to beat its swords into plowshares in a race to save itself from hunger, it is Cambodia. The prospects that it can or will do so are poor. . . . Therefore, without large-scale external food and equipment assistance there will be widespread starvation between now and next February. . . . Slave labor and starvation rations for half the nation's people (probably heaviest among those who supported the republic) will be a cruel necessity for this year, and general deprivation and suffering will stretch over the next two or three years before Cambodia can get back to rice self-sufficiency.

William SHAWCROSS, « *Sideshow – Nixon, Kissinger and the Destruction of Cambodia* », E3/88, p. 374, ERN EN 00430077.

carry the Maoist principle of self-reliance to lengths of which Mao himself had never dreamed, made this inevitable. But any government would have been confronted with almost insurmountable problems of food and agriculture in April 1975. Their scale was well described in the draft Termination Report prepared by the U.S. AID team. It was written just after John Gunther Dean and his staff fled Phnom Penh, and it reflects to some extent the anguish of junior officials forced to implement policies they felt were destructive.

The report noted that "Cambodia slipped in less than five years from a significant exporter of rice to large-scale imports, and when these ended in April 1975, to the brink of starvation." The country faced famine. "To avert a major food disaster Cambodia needs from 175,000 to 250,000 metric tons of milled rice to cover the period July 7 to mid-February 1976." Yet the vast bulk of Cambodia's rice would not be harvested until December. "Even with completely favorable natural conditions, the prospects for a harvest this year good enough to move Cambodia very far back toward rice self-sufficiency are not good. . . ." Too much damage

William SHAWCROSS, « *Sideshow – Nixon, Kissinger and the Destruction of Cambodia* », E3/88, p. 317, ERN EN 00430020.

urgency.

For ordinary people the more urgent problem now was always food. Eighty percent of the country's prewar paddy fields had been abandoned, and the government's own figures showed that in 1974 rice production was only 655,000 metric tons—as opposed to 3.8 million tons in the last year before the war. The shortfall was not nearly met by imports. To deflect growing Congressional criticism of the amount of rice being shipped to Indochina, the embassy still requested only the minimum necessary to avert a repetition of the food riots that had already flickered through Phnom Penh. Even at the very reduced rations allocated per

William SHAWCROSS, « *Sideshow – Nixon, Kissinger and the Destruction of Cambodia* », E3/88, p. 318, ERN EN 00430021.

head, there was never now more than a two- or three-week supply on hand, and at one stage in 1974 there was only three days' rice left in the capital. None of the rice from the United States was provided free, and food prices were rising catastrophically high—from a base of 100 in May 1971, they were 1,604 in 1973 and 4,454 in 1974. A bowl of soup which had cost 4 riels in 1970 now cost 300, a bread roll had risen from 2 to 100 riels. Real wages had dropped, and U.S. AID's draft termination report acknowledges that the vast majority of the population of Phnom Penh could afford to buy little more than one day's subsistence of rice in any week. Through the last eighteen months of the war most people in the cities were slowly starving.

Margaret SLOCOMB, « *An Economic History of Cambodia in the Twentieth Century* », 2010, E3/4535, p. 144, ERN EN 00685843.

.....
 Cambodian population of 7,692,000 at 30 June 1971. Meanwhile, in reality, the government in Phnom Penh was grappling with an ever-worsening food situation in the capital and the provincial cities.⁵¹ That month, the Mixed Economic Commission was given the task of forming convoys to supply the urban population with rice and other provisions. During its first year, 149 convoys were organised between the capital and Battambang (117 convoys) and Kompong Som (32 convoys), delivering over a million sacks of milled rice to the capital, as well as more than half a million sacks of rice derivatives and 75,870 tons of various merchandise.⁵² From Kompong Som, trucks and remorques transported salt, beer, cement, sawn timber and tons of imported goods. Convoys at the rate of three per month also came up the Mekong bringing important supplies of petroleum products. During that first year, the convoys returned with 26,888 metric tons of exports destined for Hong Kong and Singapore.

26,888 metric tons of exports destined for Hong Kong and Singapore.

Despite the convoys and the government appeals to the population not to stockpile food, market prices rose at a staggering rate. From 10 riels per kilogram in December 1971, within two years the price of rice had risen to 125 riels.³³ By the middle of February 1973, a kilogram of rice cost 340 riels on the free market. The government aimed to provide subsidised rice to Phnom Penh residents at the rate of 15 kilograms per family every ten days; in August 1972, a kilo of subsidised rice cost 117 riels and by then the number of needy families in the capital had risen to 216,936.³⁴ Just two months before Phnom Penh fell, the maximum that could be obtained at the subsidised price was just 270 grams per person daily, which was only 60 per cent of the minimum nutritional requirement set by the World Health Organization.³⁵ In fact, even that tiny amount was not reliable because corrupt officials diverted subsidised rice to the black market.

112-14 October 1971

William SHAWCROSS, « *Sideshow – Nixon, Kissinger and the Destruction of Cambodia* », E3/88, p. 370-371, ERN EN 00430073-00430074.

prepared to face up to the corruption of Havana. After the event several explanations were offered by Cambodian Communist officials. The first of them was the problem of feeding the urban population. By April 1975, Cambodia was destitute. Vast areas of the countryside were desolated by bombardment and neglect, and about three and a half million people in the cities were totally dependent upon the inadequate American airlift. U.S. government documents show that after this was ended by the rocketing of Pochentong airport on April 11, the government possessed stocks that would have fed the population for at most ten days. * Private hoarding may have been considerable—François Ponchaud estimates that there may have been about one month's supply of food in the city—but when the Khmer Rouge entered Phnom Penh on April 17 they faced an acute food crisis.

1988 011115.

The Communists lacked the transport necessary to move supplies into the cities, particularly Phnom Penh. As the American government itself formally acknowledged, there was no way in which the urban population could be fed in place without outside help and, specifically, without an airlift. By its nature such help could be provided only by the United States, or by the United Nations, or perhaps by the independent relief organizations. Each of these presented the Khmer Communists with obvious political problems. American aid was out of the question. The United Nations had twice denied the GRUNK a seat in the General Assembly and to retain Lon Nol there, while the relief organizations had been working, in effect, for the Khmer Rouge's enemy, sustaining those who had fled their control. If the victims wished to seek help from none

of these three, the only alternative was to take the people to where at least the possibility of food existed.

But the food imperative cannot fully explain the evacuation. Other

118

OC, 15 septembre 2010, D427, par. 1458.

119

FBIS, « *RGNUC Spokesman condemns Continuing US Sabotage Activities* », 9 mai 1975, E3/1364, p. 28, ERN EN 00167053.

What kind of humanitarian dropped atomic bombs to exterminate the people of Hiroshima and Nagasaki; waged the war of aggression in Vietnam; carried out the coup d'état in Chile and massacred Chilean patriots and people; instigated the coup d'état against independent, peaceful and neutral Cambodia in 1970; launched the war of aggression against Cambodia and so forth? How many people did it kill in Cambodia alone? Before the 1970 coup d'état hundreds and thousands of Cambodians at Ta (Tay), (Trelak Bek), (Thongork), Anlong Ercous, Chantrea, (Dokman) and so on were killed by the U.S. imperialists. Hundreds of thousands of other Cambodians were killed during the 1970 coup and countless numbers during the U.S. imperialist war of aggression against Cambodia. According to preliminary figures, during the 5 years of the U.S. imperialists' war of aggression in Cambodia, nearly 600,000 Cambodians were killed and 600,000 wounded, maimed or disabled. This included children, women, the old and young, monks and laymen. During the 6-month U.S. imperialist air war, which lasted from early February to mid-August 1973, entire villages were destroyed and nearly 200,000 people killed, wounded or crippled for life; several big cities were rased and reduced to ashes; and paddy fields, orchards, gardens, carts plows and monasteries were disintegrated.

120

NUON Chea T. 14 décembre 2011, E1/22.1, p. 29 L. 5-10 vers [10.48.55].

1 Q. Vous nous avez parlé de l'évacuation de Phnom Penh. Est-ce
2 que, à votre connaissance, d'autres villes qui ont été prises ont
3 également fait l'objet d'évacuation?

4 [10.48.55]

5 R. À ma connaissance, il y a d'autres grandes agglomérations qui
6 ont aussi fait l'objet d'une évacuation. La ville de Kratie, par
7 exemple, n'a pour sa part pas fait l'objet d'une évacuation parce
8 que l'évacuation relevait du contrôle des forces armées. Par
9 exemple, l'évacuation de Phnom Penh, il y a eu un comité
10 militaire qui en était chargé.

11 Pour ma part, j'étais responsable de l'éducation. Les
12 responsabilités étaient différentes. Il y avait l'administration
13 de l'armée et il y avait les autres tâches, par exemple
14 l'éducation, dont, moi, j'étais responsable.

121

SUM Chea T. 5 novembre 2012, E1/140.1, p. 25 L. 4 à p. 26 L. 10 vers [10.04.38].

1 Donc, ma première question était: avez-vous remarqué si les
2 soldats ont tiré sur les habitants ou s'ils avaient... avez-vous
3 remarqué des exécutions après votre arrivée à Phnom Penh?

4 R. Mon unité n'a maltraité personne.

5 Il était facile d'évacuer les gens. Nous étions postés le long de
6 la route qui menait à l'ambassade française. En effet, notre
7 groupe était directement à l'ambassade de France. Dans la partie
8 de la ville que nous... dont nous avons la supervision, les gens
9 ont été évacués très facilement.

10 Par contre, ceux qui refusaient d'évacuer se sont fait tirer
11 dessus. Et en effet il y a eu d'autres groupes qui ont tiré sur
12 les gens pour leur faire peur.

13 [10.06.18]

14 Q. Avez-vous été témoin de cela?

15 R. On m'a dit que d'autres unités ont maltraité les habitants,
16 mais ce n'était pas le cas de mon... dans mon groupe. En effet, les
17 habitants dont nous avons la responsabilité, il y en avait peu
18 et il était facile de les évacuer.

19 Q. Et qui vous a dit que d'autres unités avaient maltraité des
20 gens ou avaient exécuté des habitants?

21 R. C'était Bong Hak, le chef du bataillon, il a dit que l'on ne
22 parviendrait pas à vider la ville si l'on ne maltraitait pas
23 quelques personnes.

24 [10.07.57]

25 Q. Aussi dans ce procès-verbal, enfin, dans votre réponse, que je

1 vous ai lue, vous avez dit que la plus dure... c'était l'armée de
2 la zone Est qui était la plus dure.

3 Avez-vous été témoin d'incidents auxquels... dans lesquels ont été
4 impliqués des soldats de la zone Est ou est-ce quelque chose
5 qu'on vous a dit?

6 R. C'est d'autres qui me l'ont dit.

7 Q. Donc, pour que ce soit bien clair, pouvez-vous nous dire qui
 8 vous a dit que les soldats de la zone Est avaient maltraité... ou
 9 avaient eu des comportements durs?
 10 R. Ce sont des gens du groupe qui me l'ont dit.

122

SUM Chea T. 5 novembre 2012, E1/140.1, p. 90 L. 8-21 vers [14.47.00].

25 Q. Aux juges d'instruction ainsi qu'aujourd'hui, vous avez dit
 1 avoir entendu des récits selon quoi l'armée de la zone Est était
 2 la plus dure. Vous dites aussi que des gens de votre groupe vous
 3 l'ont dit. Ces gens de votre groupe vous ont-ils dit dans quel
 4 sens les forces de la zone Est étaient les plus dures? Ont-ils
 5 donné des exemples?

6 [14.47.00]

7 M. SUM CHEA:

8 R. La politique était dure: il s'agissait de veiller à ce que la
 9 population soit évacuée de la ville.

10 Q. À votre connaissance, durant votre séjour à Phnom Penh,

11 avez-vous jamais vu des forces de la zone Est à Phnom Penh?

12 R. Les gens de la zone Est couvraient le tronçon de route allant
 13 du Psar Thmei vers le nord, la route qui relie le Psar Thmei au
 14 nord; quant aux forces du Sud-Ouest, elles contrôlaient la partie
 15 ouest de la ville, vers l'aéroport de Pochentong.

16 Q. Comment savez-vous que c'est ainsi que la ville était
 17 subdivisée?

18 R. La ville était divisée en plusieurs secteurs. Par exemple,
 19 Boeun (phon.) était chargé d'un secteur de la ville, tandis que
 20 les autres secteurs étaient placés sous le contrôle de
 21 représentants d'autres zones.

PHY Phuon T. 31 juillet 2012, E1/99.1, p. 18 L. 19-24 vers [09.51.02].

15 Q. Est-ce que des consignes militaires ont été données aux
 16 participants pour savoir quelles forces d'avant-garde, quelles
 17 divisions devaient rentrer dans Phnom Penh, à quel endroit, et
 18 pour prendre en charge, éventuellement, des zones particulières?
 19 Ou est-ce qu'il y a eu des objectifs stratégiques qui ont été
 20 assignés aux différentes forces militaires?

21 R. En principe, tel était le cas. Des cibles ont été identifiées,
 22 des cibles attribuées à chaque zone et à chaque division avant de
 23 parvenir à l'objectif final, qui était la libération totale de
 24 Phnom Penh.

123

AI ROCKOFF T. 28 janvier 2013, E1/165.1, p. 37 L. 15-17 vers [11.05.43].

15 Durant la journée, y a-t-il eu un moment où vous avez assisté à
 16 des pillages perpétrés par les forces khmères rouges?

17 R. S'il y en a eu, je ne l'ai pas vu personnellement.

Al ROCKOFF T. 28 janvier 2013, E1/165.1, p. 46 L. 13-19 vers [11.28.04].

13 Q. Merci. Au moment où vous étiez placés en détention près du
14 pont japonais, vous avez vu d'autres gens qui quittaient la
15 ville. Durant la journée, avez-vous vu si les Khmers rouges
16 recouraient à la force ou à des menaces pour contraindre les gens
17 à quitter la ville?
18 R. Je n'ai pas vu de force utilisée contre ces gens qui
19 quittaient la ville.
20 [11.28.04]

Al ROCKOFF T. 29 janvier 2013, E1/166.1, p. 19 L. 16-23 vers [09.45.50].

16 Q. Certains des soldats khmers rouges semblaient-ils plus
17 stricts, plus sérieux que d'autres?
18 R. Oui. Les plus sérieux, en général, étaient plus âgés, mais je
19 pense que c'est la norme dans n'importe quelle armée. Quant à la
20 discipline, ils étaient bien contrôlés. Il n'y avait pas de signe
21 visible de leur rang. Les gens d'une compagnie savaient qui
22 étaient leurs camarades, qui étaient leurs chefs. Ils étaient
23 très disciplinés, très organisés, du moins en ma présence.
24 [09.45.50]

François PONCHAUD T. 11 avril 2013, E1/180.1, p.44 L. 10 à p. 46 L. 13 vers [10.26.37].

9 [10.26.37]
10 Avez-vous dit qu'il y avait une différence de comportement entre
11 ces différents groupes, d'après ce que vous avez vu en 1975?
12 R. Effectivement, il y avait différents groupes. Certains, par
13 exemple, nous disaient de partir. Certains nous disaient de
14 rester.
15 Certains disaient: "Partez. Partez vite."
16 D'autres disaient: "Non, restez ici. Vous, les étrangers, vous
17 restez ici."
18 Certains étaient affables. Certains qui étaient en noir étaient
19 affables. D'autres étaient... voulaient nous manger tout cru,
20 étaient vraiment très, très durs. Donc, il y avait des
21 différences au moins à notre égard... très différents "des" uns des
22 autres. Avec la population khmère, je ne peux pas dire.
23 Q. Pourriez-vous...
24 Allez-y. Oui, allez-y.
25 R. Ils ne parlaient pas tous le même langage, parce qu'il y a un

1 langage khmer rouge. Et certains parlent de "met" (phon.) pour
2 dire "vous". Certains "sum snao" (phon.) pour dire "demander",
3 réquisitionner, ils disaient "snao" (phon.), "interroger".
4 D'autres employaient le langage ordinaire.
5 [10.27.49]

6 Donc, c'est à ce moment-là qu'on s'est dit: "Mais qu'est-ce que
 7 c'est ces Khmers rouges qui sont si divisés, tant sur l'armement,
 8 le... le "vestment" (phon.), les habits, tant sur la façon de se
 9 comporter avec nous et le langage.
 10 Q. Êtes-vous en mesure de dire... ou, plutôt, si la... le
 11 comportement changeait, peu importe... enfin, tout dépendant d'où
 12 ils venaient?
 13 Par exemple, est-ce que les groupes provenant du Nord avaient un
 14 comportement différent des groupes provenant du Sud et du
 15 Sud-Ouest?
 16 R. Ils ne m'ont pas dit d'où ils venaient. C'est seulement après
 17 coup qu'on a appris qu'il y avait six armées, selon les
 18 différentes régions du Cambodge, qui convergeaient vers la gare
 19 de Phnom Penh, naissance du Parti communiste cambodgien.
 20 Q. Je comprends votre réponse, mais, il y a deux jours, vous avez
 21 donné "un" exemple d'un... "des" soldats khmers rouges qui
 22 cherchaient à conduire un véhicule et qui finalement sont rentrés
 23 dans un arbre... et "que" le soldat khmer rouge a dit que c'était
 24 la faute de la voiture et de pas lui-même.
 25 [10.29.23]

1 Et vous avez dit que les Khmers rouges étaient, en termes
 2 généraux... étaient assez bêtes, enfin, vous avez fait cette
 3 généralisation.
 4 Est-ce que c'est ce que vous vouliez dire ou était-ce un simple...
 5 ou était-ce peut-être le cas particulier de ce soldat khmer
 6 rouge?
 7 R. D'une façon générale, ces Khmers rouges étaient des ignorants,
 8 qui ne connaissaient rien à la vie, qui ne connaissaient rien à
 9 la vie en ville. Je n'ai pas d'exemples précis qui me concernent
 10 moi, mais beaucoup d'autres... d'autres personnes qui ont raconté
 11 la prise de Phnom Penh ont des détails croustillants là-dessus.
 12 Mais, personnellement, je n'ai pas de détails. C'était des
 13 ignorants, c'est vrai.

Al ROCKOFF T. 29 janvier 2013, E1/166.1, p. 18 L. 16 à p. 21 L. 15 vers [09.42.38].

15 [09.42.38]
 16 Q. Savez-vous s'il y avait une différence entre les factions des
 17 Khmers rouges au nord de Phnom Penh et au sud de Phnom Penh ce
 18 jour-là, le 17 avril?
 19 R. Si ça a été le cas, je n'en étais pas au courant à l'époque.
 20 Q. Est-ce que des soldats khmers rouges ont semblé ignorer les
 21 caractéristiques d'une grande ville ce jour-là?
 22 R. J'ai beaucoup de photos de Khmers rouges, le 17 avril, qui
 23 regardent les bâtiments et d'autres choses avec beaucoup
 24 d'étonnement. Au carrefour de Sihanouk et de Monivong, un camion
 25 est passé. De la glace et des cannettes de soda ont été

1 débarquées. Certains de ces Khmers rouges n'avaient pas vu de
 2 glace depuis bien longtemps ou bien ils n'en avaient jamais vue;
 3 ils étaient très étonnés. Ils cherchaient des cigarettes, ils en
 4 demandaient aux gens. Ils utilisaient la langue gestuelle
 5 internationale.
 6 [09.44.12]
 7 Ce matin-là, ils étaient de bonne humeur, sauf pour ce qui est de
 8 la démarche... de l'attitude lugubre de ceux qui venaient du sud
 9 par le monument de l'Indépendance. Il y avait eu beaucoup
 10 d'échanges de feux, un énorme incendie qui avait englouti des

11 milliers de maisons de l'autre côté du pont Monivong, la veille
12 au soir, avant le 17 avril. Je ne suis pas étonné que ces Khmers
13 rouges-là se comportaient ainsi. Les combats avaient été très
14 intenses avec ce qui restait du régime de Lon Nol qui essayait de
15 les empêcher de traverser le pont.

16 Q. Certains des soldats khmers rouges semblaient-ils plus
17 stricts, plus sérieux que d'autres?

18 R. Oui. Les plus sérieux, en général, étaient plus âgés, mais je
19 pense que c'est la norme dans n'importe quelle armée. Quant à la
20 discipline, ils étaient bien contrôlés. Il n'y avait pas de signe
21 visible de leur rang. Les gens d'une compagnie savaient qui
22 étaient leurs camarades, qui étaient leurs chefs. Ils étaient
23 très disciplinés, très organisés, du moins en ma présence.

24 [09.45.50]

(...)

13 Q. Est-ce que certains soldats semblaient plus stricts, plus
14 sérieux que d'autres? Et ma question est de savoir s'il y avait
15 une corrélation entre le secteur de la ville où ces soldats
16 étaient et leur attitude?

17 [09.47.40]

18 R. Pour ce qui est des attitudes telles que je les ai perçues,
19 c'est le groupe qui allait vers le nord qui se comportait le plus
20 mal. C'est pour ça que je suis parti rapidement, surtout parce
21 qu'il y avait cet étudiant qui ne cessait de me dire: "Vous êtes
22 Américains? Vous êtes Américains?" Après quelques minutes, je
23 suis parti. Les soldats qui allaient vers le nord étaient
24 fatigués, d'humeur sombre, et c'était compréhensible.

25 Certains Khmers rouges sont entrés dans Phnom Penh; ils n'avaient

1 pas l'air sales ou fatigués. Il y avait un groupe dont j'ai parlé
2 hier. J'ai dit qu'ils étaient bien habillés. C'étaient les faux
3 Khmers rouges. Ils avaient des casquettes, de très jolis
4 uniformes, des bottines bien cirées. C'était les faux Khmers
5 rouges. Comme je l'ai dit, ils étaient au Ministère de
6 l'information au début de la journée, mais par la suite on ne les
7 a plus vus.

8 [09.49.04]

9 Les Khmers rouges qui sont arrivés au centre-ville sur des
10 blindés, qui allaient vers le nord en passant devant l'ambassade
11 de France pour aller chercher certains des cadres et les ramener
12 en ville, eux, ils semblaient de bonne humeur. Certains cadres
13 avaient des haut-parleurs. Ils annonçaient que la guerre était
14 finie. C'était leur système de communication, de relation
15 publique. C'était exactement ce que les gens voulaient entendre.

contre les sauteurs incertains.

Cette mesure arrivait un peu tard. Si le comité militaire du PCK, que dirigeait Pol, avait pu imposer son autorité aux forces des commandants de zone un ou deux ans plus tôt, bien des problèmes ultérieurs auraient pu être évités. Mais contrairement à Mao, Pol n'avait jamais conduit ses hommes au combat. C'était un stratège politique, et non militaire. Il avait fallu à Mao lui-même dix ans pour assurer l'unité de l'Armée de libération du peuple qui s'était battue ensuite pendant douze ans encore avant d'obtenir la victoire. Au Cambodge, la victoire avait été remportée bien plus rapidement. Aussi le PCK semblait-il uni, en apparence du moins, alors que l'armée, dont il tenait son pouvoir, ne l'était pas. À Phnom Penh, les différents secteurs de la ville étaient gardés par des unités qui, bien que théoriquement placées sous un commandement unifié, relevaient toujours des commandants de division des différentes zones. Pol ne réussit jamais à créer une force militaire véritablement loyale envers lui, personnellement ; en définitive, cet échec provoqua sa perte.

126

Philip SHORT, « POL Pot, anatomie d'un cauchemar », 2004, E3/9, p. 393, ERN FR 00639848.

contre les sauteurs incertains.

Cette mesure arrivait un peu tard. Si le comité militaire du PCK, que dirigeait Pol, avait pu imposer son autorité aux forces des commandants de zone un ou deux ans plus tôt, bien des problèmes ultérieurs auraient pu être évités. Mais contrairement à Mao, Pol n'avait jamais conduit ses hommes au combat. C'était un stratège politique, et non militaire. Il avait fallu à Mao lui-même dix ans pour assurer l'unité de l'Armée de libération du peuple qui s'était battue ensuite pendant douze ans encore avant d'obtenir la victoire. Au Cambodge, la victoire avait été remportée bien plus rapidement. Aussi le PCK semblait-il uni, en apparence du moins, alors que l'armée, dont il tenait son pouvoir, ne l'était pas. À Phnom Penh, les différents secteurs de la ville étaient gardés par des unités qui, bien que théoriquement placées sous un commandement unifié, relevaient toujours des commandants de division des différentes zones. Pol ne réussit jamais à créer une force militaire véritablement loyale envers lui, personnellement ; en définitive, cet échec provoqua sa perte.

127

Philip SHORT T. 7 mai 2013, E1/190.1, p. 85 L. 12 à p. 86 L. 11 vers [13.59.55].

11 [13.59.55]
 12 R. Toutes les descriptions de l'évacuation de Phnom Penh et
 13 toutes les autres sources semblent concorder pour dire que les
 14 différentes zones disposaient de pas mal de marge de manoeuvre
 15 dans la mise en oeuvre de l'évacuation. Les soldats de la zone
 16 Est, par exemple, avaient tendance à être plus souples que ceux
 17 du Sud-Ouest, par exemple, qui relevaient de Ta Mok. Et ça a été
 18 un schéma qui s'est reproduit pendant tout le régime en fonction
 19 des zones, des politiques, en fonction des cadres inférieurs. Les
 20 choses changeaient. Même chose pour les chefs de village et les
 21 chefs de coopérative. Il y avait une grande variété.
 22 Q. Merci.
 23 Sur ce même point, à la page 275, en haut de la page - en
 24 anglais, 00396483; en français, 00639810 -, après avoir décrit
 25 les actions des différentes forces dans les différentes zones,

1 vous dites ensuite:
 2 "Mais il s'agissait d'une différence de style et non de
 3 politique. Une fois l'ordre d'évacuation donné, les unités de la
 4 zone Est, comme les autres, faisaient en sorte de vider les
 5 quartiers sous leur contrôle de leurs habitants."
 6 Est-il vrai que, malgré les différences de mise en oeuvre, tout le
 7 monde a respecté et appliqué cet ordre?
 8 [14.01.44]
 9 R. La politique était la même, mais la mise en oeuvre de cette
 10 politique variait. Oui, cela s'est passé partout, mais avec de
 11 grandes divergences dans sa mise en oeuvre.

128

Philip SHORT, « POL Pot, anatomie d'un cauchemar », E3/9, p. 370, ERN FR 00639825.

disposées a meme le sol de beton".

Nuon Chea et Khieu Samphân furent chargés d'inspecter le point de contrôle de la zone nord à Prek Kdam, sur la nationale 5, pendant que Mok faisait la navette avec le QG de la zone sud-ouest, près de Takeo. Ils rapportèrent tous les trois que l'évacuation se faisait sans difficulté. Et de leur point de vue, c'était exact. Pour la direction du PCK, vingt mille morts n'étaient pas un prix excessif en échange de la suppression instantanée du capitalisme cambodgien et de l'effacement de la frontière sociale entre ville et campagne.

129

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 57 L. 24 à p. 58 L. 7 vers [11.38.06].

24 Q. Dans votre livre, à la page 286 - et j'ai déjà cité les pages
 25 ERN -, vous dites que Nuon Chea et Khieu Samphan ont été envoyés

1 inspecter le point de contrôle de la zone Nord sur la route
 2 nationale 5. Je suppose qu'ils ont fait quelques observations
 3 concernant l'évacuation. Avez-vous parlé de ce sujet avec Khieu
 4 Samphan?
 5 R. Non. À l'époque, j'ai discuté avec M. Khieu Samphan de cette
 6 période, je crois qu'il avait un trou de mémoire; il se rappelait
 7 être arrivé à Phnom Penh seulement un mois après l'évacuation.

130

Philip SHORT T. 9 mai 2013, E1/192.1, p. 84 L. 17 à p. 93 L. 17 vers [13.46.10].

17 Q. J'en viens maintenant à un point, que vous avez abordé avec M.
 18 le coprocurateur hier sur l'évacuation, et un point particulier que
 19 vous avez évoqué.
 20 Alors, pour vous, ça va être la page 286 - et l'ERN en français,
 21 est le 00639825; et l'ERN en anglais: 00396494.
 22 Et vous dites, à propos de l'évacuation - alors, j'ai des
 23 questions précises, mais je voudrais citer ce paragraphe qui a
 24 déjà été lu hier:
 25 "Nuon Chea et Khieu Samphan furent chargés d'inspecter le point

1 de contrôle de la zone Nord à Preaek Kdam, sur la nationale 5,
 2 pendant que..."
 3 Je vais trop... je vais trop vite, je recommence:
 4 "Nuon Chea et Khieu Samphan furent chargés d'inspecter le point
 5 de contrôle de la zone Nord à Preaek Kdam, sur la nationale 5,
 6 pendant que Mok faisait la navette avec le QG de la zone
 7 Sud-Ouest, près de Takeo."
 8 [13.46.10]
 9 Hier, interrogé sur ce point, vous avez confirmé à Mme le juge
 10 Cartwright que ce n'était pas Khieu Samphan qui vous avait
 11 indiqué cela. Vous avez été diplomate, mais vous l'avez été un
 12 peu moins dans le cadre de vos notes de bas de page - enfin, de
 13 fin de livre - en disant que c'était un mensonge de la part de
 14 Khieu Samphan.
 15 Ma question est de savoir: quelle est votre source sur ce point
 16 particulier de la présence à un point de contrôle de Nuon Chea et
 17 Khieu Samphan?
 18 R. Ma source, ça a été Phy Phuon. C'était l'un des premiers à
 19 aller à Phnom Penh. Il était présent. Ensuite, il y est allé le
 20 premier jour. Et puis il est... il y est retourné le lendemain avec
 21 Pol Pot. Son récit m'a semblé crédible, et ce, pour des raisons
 22 bien faciles à comprendre.
 23 [13.47.15]
 24 Peut-être que le terme de "mensonge" est trop dur, mais il faut
 25 appeler les choses par leur nom. Quand les gens veulent

1 dissimuler des choses, parfois, ils mentent. Ça a été un cas à
 2 propos duquel je n'ai aucun doute que le récit de Khieu Samphan
 3 était mensonger, et ce, pour des raisons compréhensibles.
 4 Au cours de nos entretiens, il y a eu un ou deux autres points à
 5 propos desquels, selon moi, il n'a pas dit la vérité parce qu'il
 6 n'a pas voulu préciser certaines choses. Mais c'est tout à fait
 7 normal.
 8 Quand on parle de l'histoire avec un acteur, cela se produit tout

9 le temps. Toutefois, cela n'en reste pas moins un mensonge.
 10 Q. Là encore, la source est Phy Phuon. Est-ce que vous avez
 11 croisé l'information avec quelqu'un d'autre sur cette
 12 question-là, sur ce point particulier de la présence de Nuon Chea
 13 et Khieu Samphan à cet endroit-là?
 14 [13.48.22]
 15 R. Je ne me dérobe pas à votre question, mais, dans un monde
 16 idéal, on pourrait tout recouper. Dans la réalité, on recoupe ce
 17 qu'on peut recouper. Il n'y a pas eu d'autres sources que
 18 j'aurais pu consulter.
 19 Pour ce qui est des sources verbales, il n'y en a pas eu qui
 20 aient pu corroborer le récit de Phy Phuon. J'ai dit que, selon
 21 moi, c'était crédible. Et, par la suite, Khieu Samphan lui-même a
 22 modifié sa version des faits. Il n'a plus prétendu qu'il était
 23 venu à Phnom Penh environ un mois plus tard.
 24 Q. Justement, après... à partir de... enfin, sur cette question de
 25 "je suis arrivé un mois plus tard", selon Khieu Samphan, d'où

1 vous tirez cette affirmation qu'il a dit que ça faisait un mois...
 2 enfin, qu'il est arrivé un mois plus tard à Phnom Penh?
 3 R. Au cours de ses entretiens avec moi-même, c'est ce qu'il a
 4 dit, et c'est ce qui se trouve dans la note de bas de page. Il
 5 faudrait vérifier le texte, mais j'ai donné une version
 6 similaire.
 7 Il a donné une version similaire dans le livre de In Sopheap, qui
 8 était fondé sur des discussions avec M. Khieu Samphan.
 9 [13.49.49]
 10 Q. Là encore, j'en reviens à ce qu'on disait au départ, à savoir
 11 que, quand vous parlez, "x" temps... "x"... beaucoup de... enfin,
 12 beaucoup de temps s'est écoulé depuis le déroulement des faits,
 13 avoir une certitude - une exactitude - sur l'arrivée, le moment,
 14 ce n'est pas toujours évident.
 15 Je prends un exemple: dans votre... un autre exemple, dans votre
 16 livre, vous datez l'entrée de Pol Pot à Phnom Penh au 20 avril.
 17 Première question: quelle est votre source pour fixer cette date?
 18 R. L'inévitable M. Phy Phuon, qui était avec lui et qui a situé
 19 ce moment à cette date-là.
 20 Q. Est-ce que vous avez d'autres sources pour fixer cette date au
 21 20 avril?
 22 R. Si j'hésite, c'est simplement parce que je serais malhonnête
 23 si je disais être certain de ne pas avoir d'autres sources. Je ne
 24 m'en souviens pas. On parle de mémoire. Vous me demandez de me
 25 souvenir de choses sur lesquelles j'ai fait des recherches et

1 écrit il y a douze ans.
 2 La principale source, c'était Phy Phuon. Je ne puis vous dire
 3 s'il y a eu d'autres gens qui ont dit que cela avait eu lieu à ce
 4 moment ou non.
 5 [13.51.35]
 6 Q. En fait, ce qui me perturbe dans... enfin, pourquoi j'insiste
 7 sur cette question de date, c'est que, d'une part, dans son
 8 ouvrage, David Chandler, lui, parle du 23 avril, donc, c'est
 9 "Brother Number One" - je donne les références: en anglais:
 10 00393018 -, donc, il donne le 23 avril.
 11 Et vous, par rapport à cette date-là, où, si j'ai bien compris,
 12 il n'y a que Phy Phuon qui est votre source, vous dites à la note
 13 de bas de page 286, qui correspond... que, dans une interview, en
 14 78, à un journaliste yougoslave, Pol Pot, lui, dit être rentré à
 15 Phnom Penh le 24 avril.
 16 Et votre commentaire, dans cette note de bas de page, c'est de
 17 dire:

18 "Ce n'est pas vrai, pas parce qu'il avait besoin de mentir, mais
 19 parce qu'il n'était pas préoccupé par l'exactitude des faits."
 20 Donc, moi, la question que je me pose à ce moment-là, vous, en
 21 tant que chercheur:
 22 Vous avez vu Phy Phuon "x" années après les faits - donc,
 23 largement après 78;
 24 Vous avez Pol Pot qui dit lui-même, en 78 -, donc, plus proche de
 25 l'évacuation que le moment de son départ -, c'est... soit de son

1 arrivée à Phnom Penh, c'est le 24 avril;
 2 Vous avez d'autres auteurs qui disent le 23 avril.
 3 Pourquoi... enfin, d'où vous tirez cette certitude qui vous permet
 4 de dire: "Ce n'est pas vrai, c'est le 20 avril?", à part Phy
 5 Phuon, c'est quoi?
 6 [13.53.32]
 7 R. Je ne peux pas répondre à la place de David Chandler.
 8 Suite à mes conversations avec lui, je suis sûr que, quand il a
 9 écrit cela dans "Frère numéro 1", il ne s'était entretenu avec
 10 aucune des personnes qui étaient avec Pol Pot à l'époque. Je ne
 11 sais pas d'où vient cette date du 23, mais en tout cas pas d'une
 12 source qui était une personne faisant partie du groupe des Khmers
 13 rouges à l'extérieur de Phnom Penh.
 14 Concernant la date du 24, je peux le comprendre. J'ai dit qu'il
 15 ne disait pas toute la vérité, peut-être qu'il voulait se
 16 distancier de l'évacuation - et ici c'est une hypothèse de ma
 17 part -, autrement dit, il a affirmé être arrivé après que la
 18 population soit déjà partie.
 19 Dans des situations historiques comme celle-ci, en l'absence de
 20 preuve documentaire, quand, comme vous l'avez dit, la mémoire est
 21 faillible, il faut poser un jugement. Je ne sais pas dans quelle
 22 mesure ça... ça change les choses si c'était telle ou telle date,
 23 mais une personne qui était avec lui et qui se souvient être
 24 allée à Phnom Penh avec lui... je pense qu'il a dit qu'ils étaient
 25 revenus avec une Jeep et deux voitures. Ensuite, le lendemain, il

1 y est retourné, il m'a expliqué les routes détournées qu'il avait
 2 prises avec Pol Pot, ça, c'est un récit très détaillé.

3 [13.55.14]
 4 À moins que quelqu'un ne me présente des preuves qui m'amènent à
 5 douter - or, cela n'est pas le cas -, je suis enclin à accorder
 6 foi à ce récit.
 7 Q. Encore une fois, tout à l'heure, nous avons évoqué la question
 8 des dates et le déroulement des faits. Sur ce que dit Chandler
 9 sur le déroulement des faits, il n'y a pas de grande différence
 10 avec ce que dit Phy Phuon... en disant: "D'abord, les militaires
 11 sont arrivés à Phnom Penh, et ensuite Pol Pot et les gens avec
 12 lui sont arrivés après. Ils n'ont pas assisté... ils préféreraient
 13 que la situation soit sécurisée."
 14 Donc, en termes de... de déroulement des faits, on peut être
 15 d'accord. La question... enfin, ce que je ne comprends pas dans
 16 votre réponse, c'est: pourquoi plus Phy Phuon que Pol Pot, alors
 17 que vous dites vous-même, dans la note en bas de page - pour Pol
 18 Pot -, qu'il n'a pas de raison de mentir? Il n'a pas besoin de se
 19 distancier, c'est lui qui a pris la décision. Et il l'a dit à
 20 plusieurs reprises publiquement.
 21 Donc, pourquoi plus l'un que l'autre - dans le recoupement de
 22 l'information? Et pourquoi, surtout, une affirmation aussi
 23 catégorique?
 24 [13.56.29]
 25 R. Peut-être avez-vous raison. J'aurais dû être moins catégorique

1 dans cette note de bas de page. Cependant, quand on examine ce
2 qu'a dit Pol Pot à compter de 75 jusqu'à 79 et par la suite, on y
3 retrouve toutes sortes de mensonges délibérés et parfois aussi,
4 bien sûr, des mensonges accidentels.

5 Quand quelqu'un, de manière assez systématique, au cours de ses
6 entretiens et dans ses déclarations, tronque la vérité, cette
7 personne est moins crédible qu'une personne comme Phy Phuon, qui,
8 longtemps après les événements, n'avait aucune raison de tronquer
9 la vérité.

10 À nouveau, selon moi, Phy Phuon est plus crédible que ne l'était
11 Pol Pot quand il était au pouvoir et qu'il donnait une version
12 des événements qui correspondait à ses besoins de l'époque.

13 [13.57.24]

14 Q. Là encore, je rappelle ce que j'ai dit tout à l'heure, je
15 parle... en dehors de raisons de mentir ou de ne pas mentir, je
16 parle juste de cette possibilité de se tromper, comme Phy Phuon
17 s'est trompé en vous parlant de la réunion du Comité central en
18 septembre 74, alors que c'était en juin.

19 Donc là, vraiment, c'est au-delà de... de la volonté de mentir ou
20 pas, c'est de pouvoir se tromper et de pouvoir avoir une mémoire
21 des événements qui n'est pas exacte.

22 Donc, moi, je vous demande, dans votre travail de chercheur,
23 quand vous dites... il y a beaucoup de choses, beaucoup
24 d'affirmations comme celles que je viens d'évoquer sur... Nuon Chea
25 et Khieu Samphan étaient sur le point de contrôle de la zone

1 Nord, où il n'y a qu'une personne qui le dit, vous n'avez pas
2 fait de recoupement, et, quand vous écrivez, vous ne dites pas
3 "auraient été chargés", vous n'utilisez pas le conditionnel, vous
4 faites une affirmation.

5 [13.58.16]

6 Donc, c'est là où, encore une fois, je vous dis, nous sommes dans
7 une enceinte judiciaire et moi je cherche à savoir, quand vous
8 avez des sources, est-ce que c'est corroboré ou pas?

9 Donc, vous me dites que vous avez des raisons de le croire: pas
10 de difficulté sur ce point-là.

11 Mais, quand je prends l'exemple de la date d'entrée à Phnom Penh,
12 où, là, il n'y a pas spécifiquement de raison de mentir, vous
13 avez également quelque chose de catégorique alors qu'il n'y a pas
14 de recoupement.

15 Donc, c'est ce que je vous soumets aujourd'hui, et je vous
16 demande: même si Phy Phuon n'avait pas l'intention de mentir, il
17 est tout à fait possible qu'il se soit trompé et, comme vous
18 n'avez pas de recoupement, c'est la version d'un seul homme,
19 point.

20 Est-ce qu'on est d'accord sur ce point?

21 R. Nous sommes parfaitement d'accord.

22 Je l'ai déjà dit: la chronologie est la chose que les gens
23 déforment le plus lorsqu'ils s'appuient sur leur mémoire. Je ne
24 peux pas le répéter indéfiniment. On pourrait en parler
25 longtemps. C'est le principal problème auquel sont confrontés les

1 historiens.

2 [13.59.32]

3 Vous répétez que j'en fais un fait sur la base d'une seule
4 déclaration sans avoir fait de recoupement. En toute déférence,
5 il y a des situations où on ne peut pas faire des recoupements.
6 Il n'y a pas d'autre source. Quand il n'y a qu'une source, soit
7 on lui accorde foi, soit non, soit on dit que c'était peut-être à
8 telle date ou peut-être à une autre date. D'après mon jugement,
9 ce récit était suffisamment crédible pour que j'y accorde foi et

10 pour que je dise: "Je pense que c'était ce jour-là".
 11 Dans mon livre, je n'ai pas cru nécessaire de dire: "Peut-être
 12 est-il arrivé le 19, peut-être le 20 ou le 21", le livre aurait
 13 été bien ennuyeux, d'ailleurs; mais: "Nous ne sommes pas sûrs que
 14 c'était cette date-là".
 15 D'après moi, c'était très probablement le 20, mais je le répète:
 16 les dates sont le maillon faible de tout travail d'historien
 17 fondé sur la mémoire.

131

Procès-verbal d'audition de ROCHOEM Ton alias PHY Phuon, 5 décembre 2007, **E3/24**.

Procès-verbal d'audition de ROCHOEM Ton alias PHY Phuon, 21 septembre 2008, **E3/63**.

132

ROCHOEM Ton T. 26 juillet 2012, **E1/97.1**, p. 64 L. 5-10 vers [13.57.07].

4 [13.57.07]
 5 Après avoir quitté les berges en milieu d'après-midi, nous sommes
 6 retournés à l'endroit où nous étions.
 7 Et Son Sen nous a dit que nos forces contrôlaient la ville et que
 8 les dirigeants pouvaient rentrer dans la ville... et que, donc, les
 9 dirigeants pouvaient prendre la route le 20. Et donc beaucoup de
 10 personnes ont quitté le bureau le 20.

ROCHOEM Ton T. 26 juillet 2012, **E1/97.1**, p. 65 L. 1 à p. 66 L. 23 vers [14.06.22].

1 À ce moment-là, il y avait beaucoup de militaires qui étaient
 2 arrivés, en premier... je parle du 19 et du 20 avril. C'était les
 3 forces qui étaient affectées pour "monter" l'avant-garde dans la
 4 ville.

9 Q. Le lendemain... quels sont les dirigeants qui sont arrivés à
 10 Phnom Penh le 20 et qui vous ont retrouvé à la gare ferroviaire?
 11 [14.01.15]

12 R. Comme je l'ai déjà indiqué, tous les commandants des
 13 différents champs de bataille sont venus ensemble. Les chefs de
 14 division, des régiments et des bataillons se sont tous réunis.

15 Q. Est-ce que ces commandants de bataillon, de champ de bataille...
 16 sont-ils arrivés avec Pol Pot?

17 R. Tous ceux qui avaient été engagés sur le champ de bataille
 18 devaient venir et se rassembler.

19 Q. Ce que j'essaie de savoir, ce que je vous demande, c'est:
 20 quels sont les dirigeants qui sont venus et qui vous ont retrouvé
 21 à la gare de Phnom Penh le 20 avril? Pouvez-vous nous dire qui
 22 étaient les dirigeants qui sont arrivés pour s'installer à la
 23 gare ferroviaire ce jour-là?

24 [14.03.14]

25 R. C'est à la gare que Son Sen voulait que les gens se
 1 réunissent. Et donc c'est là que les gens sont allés.
 2 Il y avait aussi des chefs de division à l'endroit... sur la route
 3 nationale 5, qui se sont réunis là-bas.
 4 Ils ont été accueillis par Koy Thuon. Je n'ai pas vu Nuon Chea à
 5 cet endroit... ou je ne l'avais pas encore vu.
 6 Mais j'ai vu qu'il y avait des chefs pour chacun des... des chefs
 7 de chacun des champs de bataille dans chaque zone. Donc il y
 8 avait Koy Thuon, So Phim, Vorn Vet, Cheng An et Ta Mok.
 9 Tous les commandants des comités de division, des champs de
 10 bataille aux alentours, et les cadres sont venus s'y réunir.
 11 [14.04.23]
 12 Q. Quand Pol Pot, Nuon Chea et Khieu Samphan sont-ils arrivés à
 13 la gare? Était-ce aussi le 20 avril ou sont-ils venus plus tard?
 14 R. Nuon Chea est venu plus tard, peut-être était-ce le 21 avril.
 15 Et d'autres continuaient de venir par la route 5. Je suis arrivé
 16 à Phnom Penh par la route 4. Nous avons dû traverser à Preaek
 17 Kdam.
 18 Q. Vous souvenez-vous quand Pol Pot, Nuon Chea et Khieu Samphan
 19 sont venus? Sont-ils venus avec cet autre groupe de commandants
 20 militaires ou sont... en même temps qu'eux ou voyageaient-ils
 21 séparément?
 22 R. À cette époque-là, om Nuon Chea et Khieu Samphan... c'est Pang
 23 qui a organisé le voyage, et ils sont venus plus tard.
 24 [14.06.22]

133

ROCHOEM Ton T. 26 juillet 2012, E1/97.1, p. 22 L. 7-17 vers. [10.07.30].

7 Q. Et pour ce qu'il y "a" de Khieu Samphan, à quel moment est-ce
 8 que Khieu Samphan est venu au bureau B-5 et avec quelle
 9 fréquence?
 10 R. Pour ce qu'il y "a" de Om Khieu Samphan, il ne s'y rendait pas
 11 régulièrement. Il restait régulièrement sur le champ de bataille
 12 arrière.
 13 [10.07.30]
 14 Q. De quel endroit s'agit-il, ce "champ de bataille arrière"?
 15 R. Lorsque je dis "champ de bataille arrière", je fais référence
 16 aux bureaux mobiles. Il y en avait plusieurs. Il était en général
 17 en déplacement dans ces bureaux mobiles.

134

ROCHOEM Ton T. 31 juillet 2012, E1/99.1, p. 48 L. 10-12 vers [11.37.12].

2 [11.37.12]
 3 Q. J'aimerais vous demander une précision.
 4 Lors de l'assaut de Phnom Penh...
 5 Vous vous êtes rendu à Phnom Penh en compagnie de Son Sen.
 6 Savez-vous où se trouvait Nuon Chea à ce moment-là?

7 Vous avez dit qu'il se trouvait peut-être à un autre endroit,
 8 mais que vous n'avez pas d'autres informations à ce sujet. Où
 9 était-il à ce moment-là?
 10 R. Je ne dispose pas d'informations me permettant de dire où il
 11 se trouvait. Je ne peux dire que l'endroit où se trouvait Pol Pot
 12 car, ça, j'étais au courant.

135

AI ROCKOFF T. 28 janvier 2013, **E1/165.1**, p. 86 L. 23 à p. 87 L. 4 vers [14.21.24].

23 R. Pas vraiment. Certes, il y avait un Cambodgien qui travaillait
 24 au Ministère de l'information, et lui répétait que son frère
 25 serait bientôt là, à Phnom Penh. Ce gars s'appelait Saloth Chhay;

1 son frère s'appelait Saloth Sar, alias Pol Pot. Je n'avais aucune
 2 idée de l'importance de son frère. Je crois comprendre que
 3 lui-même s'est perdu alors que, comme tant d'autres, il
 4 empruntait la route nationale.
 5 [14.21.24]

136

YIM Sovann T. 19 octobre 2012, **E1/135.1**, p. 90 L. 11 à p. 91 L. 1 vers [14.17.50].

11 Q. Quand vous avez quitté votre domicile, avez-vous remarqué quoi
 12 que ce soit à l'hôpital? Savez-vous si les patients ont, eux
 13 aussi, été évacués hors de l'hôpital?

14 R. Oui, j'ai vu à l'hôpital de Borei Keila qu'il y avait des
 15 soldats blessés, et il y avait aussi les soldats khmers rouges.
 16 Les soldats khmers rouges les ont bousculés, les ont poussés hors
 17 du lit. Et certains des blessés ont été emmenés avec leur
 18 famille, et d'autres ont été laissés là, à mourir à l'hôpital,
 19 sans leur famille.
 20 [14.17.50]

21 Q. Dans cet hôpital... cet hôpital, pouvez-vous dire à la Cour où
 22 il était?

23 R. Sous le régime de Lon Nol, c'était un hôpital qui était à
 24 Borei Keila. C'était un des hôpitaux militaires, à Borei Keila,
 25 qui appartenait à l'armée de Lon Nol. Je ne connais pas son nom,

1 mais je me souviens que c'était à Borei Keila.

137

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 262.

138

T. 18 juillet 2012, **E1/91.1**, p. 22 L. 6-13 vers [09.53.24].

5 [09.53.24]

6 Enfin, dans le cadre de ce dossier, nous étudions les première et
7 deuxième phases du déplacement de la population pendant le
8 régime, ce qui aurait eu lieu plus ou moins à partir de la prise
9 du pouvoir du régime jusqu'au milieu ou la fin de l'année 76.
10 Voilà donc la période chronologique: 1975 jusqu'au milieu ou fin
11 1976.

12 Les parties ont été invitées à se concentrer principalement sur
13 ces catégories de faits et questions pendant cette phase.

T. 18 juillet 2012, **E1/91.1**, p. 23 L. 4-10 vers [09.56.32].

4 Dans cette préface, vous suggérez que, durant la période sur
5 laquelle porte ce procès, soit 1975-1976, il y avait - et je cite
6 - un "optimisme verbal sur les perspectives d'instauration du
7 socialisme au Cambodge", fin de citation, mais que, après cette
8 période initiale, le Parti est devenu plus pessimiste, vindicatif
9 et secret, accordant une plus grande importance sur la
10 localisation de ses ennemis.

139

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 264.

140

Procès-verbal de la visite du Comité permanent dans la Zone Nord-Ouest, 20-24 août 1975,
E3/216.

141

Examen de la maîtrise et de la mise en œuvre de la ligne politique de la reconstruction de l'économie et de l'édification du pays dans tous les domaines, septembre 1975, **E3/781**.

142

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 1153.

143

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 1162.

144

Télégramme n°15 intitulé « À l'attention du respecté et bien-aimé camarade Bang Pol », 30 novembre 1975, **E3/154**, p. 1, ERN FR 00386260.

Je voudrais vous rendre compte du problème de déportation de la population de l'Est vers le Nord. Pas d'entente sur certains problèmes et pas de respect des instructions de l'Angkar. Les problèmes aux points d'accueil sont :

-Le 30 novembre, les deux parties se sont mises d'accord sur l'accueil des hommes confiés par l'Est à Stung Trang (ស្ទឹងត្រង់) et Preah Prasap (ព្រះប្រសិស្ស). A Preah Prasap, on a accueilli les gens venus du district de Chhlong (ឡុង). A Stung Trang, accueilli les gens venus du district de Peam Chileang (ពេជ្រជ័រ) et du district de Kraeuh Chhmar (ក្រែងឃ្មារ). Les Régions et les districts ont rassemblé le nombre d'habitants fixé qui devaient être déplacés de la Région 21 et qui ont été déjà déportés sur l'autre rive. Les deux points d'accueil n'acceptent en aucun cas des musulmans, uniquement des Khmers purs. Il y a donc eu une grande confusion chez les habitants qui devaient être déportés le 30.

J'ai immédiatement recommandé aux Régions et aux districts d'arrêter provisoirement la déportation, pour attendre les consignes de Bang et celles de la Zone Nord. Le camarade Paek (ពាក់) n'était peut-être pas au courant de ces problèmes. J'ai recommandé aux Régions et aux districts de ramener les musulmans dans leurs villages d'origines. Selon la décision de la réunion, les musulmans ne devaient pas être déportés à Kratié (ក្រាតិយ័). Quant au Nord-Ouest et au Nord, ils devaient les accueillir afin d'éloigner les musulmans de la berge du Mékong, pour apaiser l'atmosphère. Par contre, nos compatriotes n'étaient pas d'accord. Que pensez-vous de ce problème ?

145

Télégramme n°15 intitulé « À l'attention du respecté et bien-aimé camarade Bang Pol », 30 novembre 1975, E3/154, p. 1, ERN FR 00386260.

Copies à :

Bang Nuon (បងនួន)

Bang Doeun (បងទៀន)

Bang Yem (បងយ៉ម)

Aux Archives

146

Examen de la maîtrise et de la mise en œuvre de la ligne politique de la reconstruction de l'économie et de l'édification du pays dans tous les domaines, septembre 1975, E3/781, p. 22, ERN FR 00543766.

Nous devons répartir la population en fonction des besoins de la production. Il faut organiser de sorte que cela corresponde aux besoins. Il faut répartir de façon équilibrée, et éviter que cela penche d'un côté ou de l'autre.

Dans la zone Nord-Ouest, il y a nécessité d'ajouter cinq cents mille personnes encore dans la main d'œuvre.

À Preah Vihear (ព្រះវិហារ), il faut demander cinquante mille personnes, dans l'immédiat, à court terme, pour l'instant. À Preah Vihear, on a la possibilité de résoudre le problème des vivres. À Preah Vihear, il y a soixante-dix mille personnes du peuple ancien. On le fera, au fur et à mesure, en commençant par vingt mille, pour l'instant.

Dans la zone Nord, on a besoin de la population, pour fournir à la province de Kampong Thom (កំពង់ធំ).

Dans la zone Est, on a besoin de forces aussi, pour en fournir aux régions qui sont peu peuplées.

Par conséquent, chaque zone doit s'organiser de façon conforme, de manière à éviter un déséquilibre. Il faut s'organiser pour que ce qui reste de la hiérarchie soit convoyé et distribué aux autres endroits.

Nous devons organiser les habitations, au fur et à mesure, en briques et en ciment. Par conséquent, il faut faire des briques et des tuiles pour la construction de ces maisons, des entrepôts et des usines.

147

Examen de la maîtrise et de la mise en œuvre de la ligne politique de la reconstruction de l'économie et de l'édification du pays dans tous les domaines, septembre 1975, E3/781, p. 22, ERN FR 00543766.

Nous devons répartir la population en fonction des besoins de la production. Il faut organiser de sorte que cela corresponde aux besoins. Il faut répartir de façon équilibrée, et éviter que cela penche d'un côté ou de l'autre.

Dans la zone Nord-Ouest, il y a nécessité d'ajouter cinq cents mille personnes encore dans la main d'œuvre.

À Preah Vihear (ព្រះវិហារ), il faut demander cinquante mille personnes, dans l'immédiat, à court terme, pour l'instant. À Preah Vihear, on a la possibilité de résoudre le problème des vivres. À Preah Vihear, il y a soixante-dix mille personnes du peuple ancien. On le fera, au fur et à mesure, en commençant par vingt mille, pour l'instant.

Dans la zone Nord, on a besoin de la population, pour fournir à la province de Kampong Thom (កំពង់ធំ).

Dans la zone Est, on a besoin de forces aussi, pour en fournir aux régions qui sont peu peuplées.

Par conséquent, chaque zone doit s'organiser de façon conforme, de manière à éviter un déséquilibre. Il faut s'organiser pour que ce qui reste de la hiérarchie soit convoyé et distribué aux autres endroits.

Nous devons organiser les habitations, au fur et à mesure, en briques et en ciment. Par conséquent, il faut faire des briques et des tuiles pour la construction de ces maisons, des entrepôts et des usines.

148

Procès-verbal de la visite du Comité permanent dans la Zone Nord-Ouest, 20-24 août 1975, E3/216, p. 5, ERN FR 00343378.

Quest. ils ont beaucoup d'espoir. Ils sont contents et satisfaits des possibilités de production.

Le principe du Parti est de résoudre les conditions de vie. Dans un an ou deux, les conditions de vie vont s'améliorer (les Coopératives vont changer, les rizières et l'eau aussi, les provisions vont être abondantes). Et cela va s'accroître progressivement. Les ennemis, quant à eux, vont faire toujours face à la crise. Ils restent toujours serviteurs des autres et ils vont s'abattre.

2- Les problèmes de l'économie et de la production générale :

a- L'objectif du parti : la production générale et l'édification du pays. S'il y a des terrains libres, il faut répartir aux personnes pour la production générale ainsi que la défense du pays. D'autre part, il faut rassembler des personnes aux endroits où il y a plus de possibilités. On travaille peu, mais

Procès-verbal de la visite du Comité permanent dans la Zone Nord-Ouest, 20-24 août 1975, E3/216, p. 6, ERN FR 00343379.

le rendement est élevé, afin d'intensifier les recherches des fonds pour construire le pays, au fur et à mesure

Donc, le Nord et le Nord-ouest, surtout le Nord-Ouest qui présente beaucoup d'avantages sur le plan géographique en rizières (les terres sont fertiles et il en reste beaucoup). Il faut recevoir de plus en plus des habitants. Deuxièmement, nous avons des fonds en paddy pour nourrir le peuple nouveau. Troisièmement, nous avons des fonds qui sont constitués de divers équipements.

Nous allons nous efforcer d'augmenter la production dans la Zone Nord-Ouest dans le but de :

- Résoudre les conditions de vie du peuple dans tout le pays.
- Trouver de nouveaux capitaux pour acheter des équipements pour construire le pays et augmenter la production agricole et industrielle.

Si nous amenons des personnes dans les endroits où il y a peu de possibilités, nous allons tout perdre. Nos stratégies de combat ne sont pas correctes. Donc, il faut combattre à l'endroit où ils sont efficaces car nous appliquons la politique d'autofinancement. Il nous faut donc trouver des capitaux nous-mêmes.

150

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 277.

151

Steve HEDER T. 15 juillet 2013, **E1/223.1**, p. 65 L. 5-13, vers [12.00.38].

1 volontaires ou forcés?
 2 R. Je dirais que c'est une combinaison des deux. À
 3 brûle-pourpoint, je ne peux pas le dire; je n'ai pas fait
 4 d'analyses statistiques.
 5 Certains croyaient ce qu'on leur disait, à savoir que, dans le
 6 Nord-Ouest, il y avait probablement plus à manger que dans le
 7 Sud-Ouest et au moins dans certaines parties de l'Est. J'ai parlé
 8 avec beaucoup de Cambodgiens au fil des ans, y compris avant
 9 cela, et je peux donc dire que, généralement, les gens
 10 considéraient effectivement que le Nord-Ouest était considéré
 11 comme un grenier à riz. C'était une région très productive, un
 12 endroit où il y avait beaucoup de terres cultivables.
 13 [12.00.38]

152

François PONCHAUD T. 11 avril 2013, **E1/180.1**, p. 31 L. 15-21 vers [10.02.53].

1 française pour faire tourner leurs plantations.
 2 [10.01.22]
 3 Ensuite, alors, les bombardements de 73, déjà qu'il n'y avait pas
 4 d'économie au Cambodge... Il ne faut pas vous figurer que le

5 Cambodge, de 70 à 75, avait une économie. C'était ruiné par les
6 bombes. Même en 70, plus personne ne cultivait. Il y avait soit
7 le gouvernement de Lon Nol, soit les Sud-Vietnamiens, soit les
8 Khmers rouges qui faisaient la loi dans les campagnes. Donc, il
9 n'y avait pas, à proprement parler, d'économie; on survivait.
10 Alors, 73... des bombardements en 73 ont complètement détruit ce
11 qu'il restait d'une toute petite économie de survie. Et là ça a
12 été catastrophique. Les populations sont arrivées à Phnom Penh
13 absolument sans rien du tout et sans possibilité de recevoir
14 quelque aide de la campagne.
15 Alors, je dois préciser, toutefois, que la province de Battambang
16 a été épargnée, curieusement, et par les Khmers rouges et par les
17 bombardements américains. Par les Khmers rouges, c'est aisément
18 compréhensible car M. Sek Sam Iet, le "(?)" de Battambang, eh
19 bien, vendait le riz aux Khmers rouges, et les Khmers rouges
20 avaient besoin de la paix pour se nourrir.
21 [10.02.53]

Examen de la maîtrise et de la mise en œuvre de la ligne politique de la reconstruction de l'économie et de l'édification du pays dans tous les domaines, septembre 1975, E3/781, p. 1, ERN FR 00543745.

I. La maîtrise et la mise en œuvre de la ligne politique de la construction de l'agriculture du Parti

Exigences :

Examiner la maîtrise, l'imprégnation et l'application de la ligne de l'agriculture du Parti en vue d'impulser cette agriculture pour qu'elle se développe par bonds en avant, le plus qui soit, conformément aux ordres du Parti.

Description :

Pour développer le pays à une grande vitesse, il est nécessaire de faire de l'agriculture un fondement. Dans ces conditions, l'agriculture deviendra une fondation de la restauration et de la construction de notre économie.

Pour pouvoir développer l'agriculture par bonds en avant, selon les souhaits du Parti, quels sont donc les objectifs de ce travail précis ?

En fait, nous devons procéder très rapidement. En d'autres termes, il faut transformer cette agriculture arriérée en agriculture moderne, d'ici dix à quinze ans. Tels sont les souhaits. Si on parlait en termes de temps, il s'agit d'une durée très courte.

Quelles sont les conditions nécessaires que nous devons réunir ?

1. Nous devons être souverains en matière d'eau, de soixante-dix à quatre-vingt pour cent des besoins.
2. Nous devons avoir des machines, de soixante-dix à quatre-vingt pour cent des besoins.
3. Nous devons avoir des engrais et des produits pesticides, à soixante-dix pour cent des besoins.
4. Nous devons avoir de l'électricité et d'autres énergies, de soixante à soixante-dix pour cent des besoins.
5. Il faut faire des expérimentations techniques et scientifiques dans l'agriculture.

154

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 161.

155

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 271.

156

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 272.

NORNG Sophang T. 29 août 2012, **E1/117.1**, p. 51 L.11-12 vers [11.49.30].

8 R. Pour ce qui est des rapports, ils étaient adressés à l'Angkar.
 9 Lorsque je travaillais dans la jungle, j'ignorais les
 10 destinataires des télégrammes. Je ne savais même pas qui
 11 représentait l'Angkar à cette époque.

NOEM Sem T. 25 septembre 2012, **E1/126.1**, p. 85 L. 13-15 vers [15.03.00].

13 R. Le terme "Angkar" faisait référence au leadership. Et c'est
 14 eux qui organisaient les mariages. Et, en général, ils étaient
 15 connus sous le nom "Angkar".

HUN Chhunly T. 6 décembre 2012, **E1/149.1**, p. 48 L. 14-15 vers [11.16.01].

13 R. Je n'en sais rien. Je ne peux donc pas répondre à cette
 14 question. On parlait seulement de l'"Angkar supérieure", mais
 15 nous ne savions pas ce que cela signifiait.
 16 [11.16.01]

Denise AFFONÇO T. 12 décembre 2012, **E1/152.1**, p. 85 L. 4-5 vers [14.53.51].

4 C'était le premier jour où j'entendais le mot "Angkar". Qui était
 5 "Angkar"? Sur le moment, je ne comprenais pas qui c'était.
 6 [14.53.51]

Denise AFFONÇO T. 13 décembre 2012, **E1/153.1**, p. 101 L. 9-11 et 14-20 vers
 [14.54.17].

9 R. La première fois que j'ai entendu le mot "Angkar", je ne
 10 savais pas ce que ça voulait dire. Je ne savais pas qui était
 11 "Angkar". J'ai cru que c'était une personne bien précise.
 12 Mais c'est au fur et à mesure de mon calvaire, de mon chemin vers
 13 l'enfer, que j'ai compris que le mot... et tout le monde nous le...
 14 nous le disait après. Nous avons compris que le mot "Angkar"...
 15 c'était l'Organisation ou le Parti. Je ne sais pas comment vous
 16 traduirez ça exactement aujourd'hui.
 17 Mais tous, toutes les personnes qui étaient à la tête des
 18 villages et qui nous dirigeaient, qui nous donnaient des ordres
 19 au jour le jour, qui nous maltrahaient, tout ce qu'ils disaient,
 20 ils le disaient au nom d'Angkar. Voilà.

NOU Mao T. 20 juin 2013, **E1/210.1**, p. 12 L. 12-15 vers [09.39.39].

8 Quand on m'a invité à participer à une réunion présidée par Ta
 9 Si, j'y suis allé. Mais la session organisée par Ta Mok était
 10 différente, car Ta Mok, lui, était responsable des affaires
 11 militaires. Certes, les affaires militaires et politiques sont
 12 reliées, mais, pour nous, ils étaient tous "Angkar Leu" ou
 13 "Organisation supérieure". Nous ne les connaissions que sous le
 14 nom de "Angkar Leu". Et je ne savais pas qui composait cette
 15 organisation supérieure. J'ai beaucoup... j'ai presque tout oublié.

PECH Chim T. 1 juillet 2013, **E1/215.1**, p. 86 L. 5-9 vers [15.25.27].

5 R. Pour être bref, à cette époque, je ne sais pas qui a créé
 6 l'Angkar. Il y a des gens qui émergeaient de la jungle, et ils
 7 sont venus au district et ils ont dit: "Voilà, l'Angkar arrive."
 8 Il fallait l'accueillir. Je ne saurais vous dire quel était le
 9 rang qu'occupait l'Angkar. Ça ne pouvait pas vraiment être un
 10 rang inférieur parce qu'on ne pouvait dire: "Ah! Voici des
 11 Angkars!" Comme, par exemple, l'Organisation mondiale de
 12 l'alimentation, qui... aujourd'hui, on l'appelle l'Angkar. Donc,
 13 pour moi, l'"Angkar", c'est une organisation, c'est une
 14 institution, une entité. Donc, l'"Angkar", ça peut être une
 15 entreprise, une institution. Voilà, c'est ce que je comprenais
 16 comme... par le terme "Angkar".

SALOTH Ban T. 30 avril 2012, **E1/70.1**, p. 11 L. 19 vers [09.28.59].

19 R. Le vrai sens du mot "Angkar", je ne peux le comprendre.
 20 [09.28.59]

SUONG Sikoeun T. 8 août 2012, **E1/104.1**, p. 97 L. 1-2 vers [15.11.16].

1 R. J'ai seulement entendu parler de l'Angkar, mais j'ignorais
 2 absolument qu'est-ce qu'était l'Angkar et qui était l'Angkar.

Steve HEDER T. 18 juillet 2013, **E1/226.1**, p. 8 L. 4-15 vers [09.24.03].

4 "Angkar", pour ce que l'on m'a expliqué, cela veut dire quelque
 5 chose d'un niveau plus élevé, mais plus élevé de combien? Là
 6 aussi, ce n'est pas précisé.
 7 Donc, la seule manière pour moi de comprendre, dans les réponses
 8 que les gens m'ont faites à la suite de mes questionnements... ils
 9 m'ont dit qu'en fait il faut entrer dans la dynamique intérieure
 10 de ce qui se passa dans un cas précis.
 11 Comme ça m'a été expliqué à d'autres niveaux du Parti, tout
 12 dépend de la réalité d'un secrétariat ou secrétaire de zone, de
 13 district, est-ce qu'ils fonctionnent de façon collégiale? Est-ce
 14 qu'il y a un petit seigneur qui fait le despote dans son... sur son
 15 fief?
 16 [09.24.03]

Philip SHORT, « POL Pot, anatomie d'un cauchemar », 2004, E3/9, p. 362-363, ERN FR 00639817-00639818.

en gestation depuis les années soixante, et dont l'origine remontait encore plus loin dans le temps. Six des principaux chefs de zone — Ruos Nhim et Kong Sophal au Nord-Ouest, Pauk au Nord, Ney Sarann au Nord-Est, So Phim à l'Est et Mok au Sud-Ouest — avaient, et cela n'avait rien d'une coïncidence, commencé leur carrière révolutionnaire sous la bannière des Issaraks pendant la guerre contre les Français.

Ils manifestaient la même détermination farouche, la même simplification excessive, la même brutalité et le même mépris de la vie humaine que ces rebelles trente ans plus tôt. Ils leur ressemblaient également par leur humeur hargneuse et par leur diversité. Contrairement

aux États communistes orthodoxes, où la prise de décision est extrêmement centralisée et l'application des décisions théoriquement monolithique, le Cambodge des Khmers rouges était indiscipliné. Cette association d'attributs se révélerait l'un des traits les plus durables du régime de Pol et serait finalement une cause majeure de sa chute. On obéissait aux directives du comité permanent du PCK, mais chaque zone les interprétait à sa guise. D'où le fatras de signaux contradictoires que l'on observa au moment de l'évacuation de Phnom Penh. Ce qui était vrai des zones l'était également des niveaux inférieurs. Un commandant de bataillon du Sud-Ouest affirmait que « la douceur ou la rigueur des différentes unités dépendait des commandants à titre individuel — et non de leur zone d'origine ». Des déportés pouvaient être traités avec dureté dans l'Est, prétendument modéré, ou avec modération dans le Nord, censément plus sévère.

L'image courante des Khmers rouges qui les présente comme des

Philip SHORT, T. 9 mai 2013, E1/192.1, p. 131 L. 15 à p. 132 L. 6 vers [15.45.55].

16 [15.45.55]

17 R. Quand nous en avons parlé, c'était dans le contexte de la victoire à Phnom Penh et de la période qui a suivi cela

19 immédiatement. Mais ce n'était pas une aberration ponctuelle,

20 c'était la situation qui existait auparavant.
 21 En effet, depuis le tout début de la guérilla, en 68, et au début
 22 des années 70, c'était encore plus difficile d'imposer une
 23 quelconque harmonie à cause des problèmes et difficultés de
 24 communication. À compter de 73, 74, les communications se sont
 25 améliorées, et il est devenu plus facile pour le Centre d'énoncer

1 sa ligne. Néanmoins, la ligne du Centre était communiquée aux
 2 chefs de zone, lesquels l'interprétaient à leur sauce. Cela est
 3 resté le cas après avril 75 et pendant toute la période du
 4 Kampuchéa démocratique. Il y a eu des variations considérables et
 5 beaucoup de difficultés à harmoniser les politiques dans tout le
 6 pays.

160

NUON Chea T. 13 décembre 2011, **E1/21.1**, p. 35 L. 1-21 vers [10.37.25].

1 Moi-même, j'ai assisté à un certain épisode. Un jour, vers quatre
 2 heures du matin, j'étais dans un véhicule, je me rendais à Siem
 3 Reap, j'ai vu un attroupement. J'ai demandé aux gens où ils
 4 allaient si tôt le matin et on m'a répondu qu'ils allaient
 5 repiquer du riz. Quand j'ai demandé pourquoi ils allaient si tôt,
 6 ils ont dit que tel était l'ordre donné par le supérieur, et j'ai
 7 dit que cela n'allait pas.
 8 [10.37.25]

9 Par contre, lorsque j'allais quelque part et que ma venue avait
 10 été annoncée à l'avance, on me faisait rencontrer des gens bien
 11 nourris et en bonne santé. Et on me disait que ces gens étaient
 12 les membres des coopératives.
 13 À certains endroits, lorsque la visite de certains... certaines
 14 personnes étaient haut placées allaient venir en visite, une
 15 nourriture abondante nous était offerte, du boeuf, du poulet.
 16 Des stratagèmes étaient donc utilisés dans certaines coopératives
 17 car il y avait certains mauvais éléments. Bien sûr, il y avait
 18 toujours des bons éléments dans les coopératives. Nous avons
 19 essayé de gérer la situation, certaines coopératives avaient
 20 assez de nourriture, d'autres non à cause de ces mauvais
 21 éléments. Voilà quelle était la situation réelle.

161

Vidéo intitulée « Norodom SIHANOUK évoque sa vie sous les Khmers Rouges », 5 février 1979, **E3/2897R**.

162

Steve HEDER T. 17 juillet 2013, **E1/225.1**, p. 85 L.21-25 vers [14.13.01].

21 leur hiérarchie. Il semblerait que, lorsque la hiérarchie
22 supérieure du Parti est allée dans les campagnes, les cadres des
23 coopératives locales ont fait le ménage, ont présenté des tables
24 remplies de nourriture et ont écarté les gens qui étaient malades
25 ou maigres." Fin de citation.

163

Steve HEDER T. 17 juillet 2013, **E1/225.1**, p. 86 L. 13-15 vers [14.14.48].

13 R. Oui. Beaucoup de récits ont été faits concernant la création
14 d'une fausse façade uniquement pour les occasions où des gens du
15 Centre ou d'en haut venaient au niveau local.

164

Steve HEDER T. 17 juillet 2013, **E1/225.1**, p. 88 L. 3-7 vers [14.17.53].

3 R. Oui, tant avant que pendant et après l'époque où j'ai
4 travaillé au tribunal et tant dans les documents officiels
5 établis supposément au niveau du Centre que dans des récits qui
6 m'ont été faits dans le cadre d'entretiens. Cela vaut pour la
7 façon dont ces instructions ont été données et reçues.

165

NORNG Sophang T. 6 septembre 2012, **E1/123.1**, p. 21 L. 21 à p. 22 L. 2 vers [09.47.57].

21 R. Cela signifie que des gens veulent s'accorder un certain
22 crédit. Ils veulent être, par exemple, promus. S'ils
23 travaillaient au comité du secteur, peut-être souhaitaient-ils
24 être promus au comité de la zone ou au Comité central ou même au
25 Comité permanent. C'est l'avarice de certaines personnes qui

1 voulaient s'accorder un certain crédit.
2 [09.47.57]

166

NORNG Sophang T. 6 septembre 2012, E1/123.1, p. 22 L. 18 à p. 23 L. 3 vers [09.49.59].

18 J'ai aussi remarqué qu'à l'occasion l'Angkar faisait des
 19 distributions de vêtements et d'autres fournitures. C'est M.
 20 Khieu Samphan qui avait donné l'ordre que ces équipements et ces
 21 vêtements soient distribués, mais malheureusement, sur le
 22 terrain, les gens n'avaient pas accès à ces fournitures ou ces
 23 vêtements.
 24 Par exemple, si le Centre envoyait des machines à coudre, parfois
 25 elles étaient cassées et... ou mal entretenues et donc n'étaient

1 pas bien utilisées. Et c'est ainsi que l'on pouvait voir tant la
 2 vie misérable des gens mais aussi l'incompétence des cadres
 3 locaux.

167

MEAS Voeun T. 4 octobre 2012, E1/130.1, p. 77 L. 12-23 vers [14.09.56].

12 [14.08.42]
 13 Q. Qu'avez-vous été chargé de faire à Preah Vihear? Pourquoi
 14 deviez-vous y aller?
 15 R. Tout d'abord, il a demandé à Ta Soeung d'aller à Siem Reap
 16 pour enquêter sur l'emprisonnement de certaines personnes.
 17 Ma propre tâche, dans la province de Preah Vihear, était
 18 d'enquêter sur l'arrestation et l'emprisonnement de certaines
 19 personnes... pour déterminer si tel était bien le cas.
 20 En plus de cela, j'ai été chargé de m'occuper de l'envoi de
 21 marchandises vers Preah Vihear et, plus précisément, de vérifier
 22 si ces objets étaient arrivés à destination.
 23 [14.09.56]

168

MEAS Voeun T. 4 octobre 2012, E1/130.1, p. 77 L. 3-12 vers [14.08.42].

3 Q. Au cours de cette réunion, avez-vous reçu des instructions sur
 4 votre transfert vers Preah Vihear?
 5 R. Avant de partir pour Preah Vihear, je l'ai écouté parler de la
 6 situation qui prévalait dans la zone Est.
 7 En outre, il m'a parlé de la situation de Preah Vihear parce que,
 8 là-bas, des gens avaient été arrêtés, et il y avait des gens qui
 9 étaient affamés.
 10 À Siem Reap aussi, la situation était semblable. Des gens avaient
 11 été mis en prison à cet endroit-là.
 12 [14.08.42]

169

MEAS Voerun T. 9 octobre 2012, E1/132.1, p. 89 L. 21 et p. 90 L. 20 vers [14.24.03].

21 M. MEAS VOEUN:

22 R. D'après mes souvenirs, dans ce télégramme que Khieu Samphan
23 m'a envoyé, il m'a posé des questions à propos de ses parents.
24 C'est ce qu'il avait écrit dans le télégramme.
25 Il évoquait aussi un peu des questions relatifs au peuple...

1 relatives au peuple.

2 Et je lui ai répondu à ce sujet. Dans ma réponse, je lui ai parlé
3 de ses parents, ses soeurs, ses frères, et aussi j'ai parlé des
4 conditions de vie du peuple brièvement.

5 Et, pour ce qui est de mon rapport écrit que j'ai... à son
6 intention, je ne sais pas si ça lui a été transmis car je n'ai
7 pas obtenu de réponse.

8 Et c'est la seule fois que je lui ai écrit.

9 [14.25.12]

10 Q. Vous venez de m'indiquer, il y a quelques minutes, que vous
11 avez fait effectivement ce rapport, que vous l'avez donné à Euy
12 et Ol et qu'eux vous ont dit que ce n'était pas possible de
13 l'envoyer parce qu'il y avait des problèmes de communication.

14 Est-ce que vous maintenez cela?

15 R. En effet. Ceux qui s'occupaient du télégraphe m'ont dit que
16 seules des bribes du message ne... pouvaient être communiquées, que
17 le reste ne pouvait pas être envoyé.

18 Et donc on a récupéré le message, et je l'ai gardé là où j'étais.

19 Et j'ai cru qu'il "est" possible qu'il ne l'ait pas reçu car il
20 n'a jamais répondu.

MEAS Voerun T. 8 octobre 2012, E1/131.1.1, p. 14 L. 18-21 vers [09.42.25].

18 C'était la seule partie du rapport que j'avais rédigée... et il n'y
19 a pas eu d'autres rapports, car nous n'avons plus eu de
20 communications, car les Vietnamiens nous ont attaqués, ce qui a
21 coupé les lignes de téléphone.

22 [09.42.25]

MEAS Voerun T. 8 octobre 2012, E1/131.1, p. 81 L. 6-11 vers [14.18.19].

6 Je suis allé jusqu'à la maison des parents de Khieu Samphan. Si
7 les gens étaient envoyés à la coopérative, les parents de Khieu
8 Samphan devaient rester seuls dans cette maison. Et j'ai fait
9 rapport à ce sujet à Khieu Samphan, mais je ne savais pas si les
10 messages lui parvenaient. En tout cas, je n'ai pas reçu de
11 réponse de sa part à ce sujet.

MEAS Voerun T. 4 octobre 2012, E1/130.1, p. 81 L. 1-2 vers [14.18.29].

1 Ensuite, je suis allé à Doun Tong... ou Damnak Trach, on m'a dit
2 que des gens avaient été arrêtés et y avaient été envoyés. J'y

MEAS Voeun T. 3 octobre 2012, **E1/129.1**, p. 104 L. 18-19 vers [14.32.50].

18 R. Je ne pouvais pas le savoir. Je savais seulement ce qui se
19 passait au niveau de la zone, pas plus haut.

MEAS Voeun T. 8 octobre 2012, **E1/131.1**, p. 103 L. 7 vers [15.41.55].

3 Q. Vous étiez à la tête d'un régiment pour l'attaque sur Phnom
4 Penh, avez-vous donné des ordres dans le cadre de cette attaque?
5 Lors de l'assaut sur Phnom Penh, avez-vous retransmis des ordres
6 venant du commandant de division ou de l'échelon supérieur?
7 R. J'ai reçu mes ordres de la division.

MEAS Voeun T. 9 octobre 2012, **E1/132.1**, p. 9 L-5-9 vers [09.25.11].

5 R. En 1975, il était bien évident que les subordonnés veillent
6 mieux connaître les échelons supérieurs. Par exemple, à mon
7 échelon, il était très rare que nous voyions les dirigeants, sauf
8 exception, par exemple lorsque des réunions étaient organisées au
9 niveau de la zone.

MEAS Voeun T. 9 octobre 2012, **E1/132.1**, p. 94, L. 7-16 vers [14.37.05].

7 Q. Hier, répondant aux questions de M. le juge Lavergne et
8 également des parties civiles, vous avez confirmé ce que vous
9 aviez dit dans vos déclarations antérieures, à savoir que vous
10 n'aviez vu ni Nuon Chea ni Khieu Samphan pendant toute la durée
11 de votre séjour à Preah Vihear.
12 Si je comprends bien, pendant la durée de vos fonctions au sein
13 de la région 103, le seul supérieur hiérarchique que vous avez
14 vu, c'est Ta Soeung. C'est bien ça?
15 [14.37.05]
16 R. Je n'ai vu que Ta Soeung.

171

Philip SHORT T. 9 mai 2013, **E1/192.1**, p. 11 L. 16-21 vers [09.24.15].

16 R. Je félicite la Défense d'avoir choisi ces extraits de mon
17 livre, extraits qui vont tous dans le même sens. Il est tout à
18 fait vrai qu'une latitude considérable a été laissée aux zones
19 différentes, mais cette latitude concernait la manière de mettre
20 en oeuvre une politique, une politique qui a été largement
21 acceptée; ça, c'est une chose.
22 [09.25.23]

Philip SHORT T. 9 mai 2013, **E1/192.1**, p. 12 L. 7-17 vers [09.27.04].

7 Alors, ma réponse est non. Ils avaient une certaine latitude sur
 8 le moyen de le faire, et le contrôle exercé par le Centre était
 9 souvent imparfait, mais ils agissaient dans le cadre d'un large
 10 consensus et d'une entente.
 11 Les exemples que vous avez donnés, la destruction des livres et
 12 la destruction de laboratoires, il s'agissait là de dommages
 13 collatéraux regrettables, mais dans le cadre de la politique de
 14 s'opposer avec violence aux citadins et à leurs activités. Pour
 15 moi, cela n'indique pas ou ne confirme pas que les... on aurait eu
 16 des commandants voyous qui prenaient des initiatives qui étaient
 17 contraires au consensus général.
 18 [09.27.04]

Philip SHORT T. 9 mai 2013, E1/192.1, p. 131 L. 17 à p. 132 L. 15 vers [15.45.55].

17 R. Quand nous en avons parlé, c'était dans le contexte de la
 18 victoire à Phnom Penh et de la période qui a suivi cela
 19 immédiatement. Mais ce n'était pas une aberration ponctuelle,
 20 c'était la situation qui existait auparavant.
 21 En effet, depuis le tout début de la guérilla, en 68, et au début
 22 des années 70, c'était encore plus difficile d'imposer une
 23 quelconque harmonie à cause des problèmes et difficultés de
 24 communication. À compter de 73, 74, les communications se sont
 25 améliorées, et il est devenu plus facile pour le Centre d'énoncer

1 sa ligne. Néanmoins, la ligne du Centre était communiquée aux
 2 chefs de zone, lesquels l'interprétaient à leur sauce. Cela est
 3 resté le cas après avril 75 et pendant toute la période du
 4 Kampuchéa démocratique. Il y a eu des variations considérables et
 5 beaucoup de difficultés à harmoniser les politiques dans tout le
 6 pays.
 7 J'ai employé l'expression de "consensus général" parce que, si
 8 l'on examine la politique des Khmers rouges dans les différentes
 9 régions, il y avait beaucoup de points de commun. Tout le monde
 10 adhérait aux éléments fondamentaux. Au-delà de cette base, il y
 11 avait beaucoup de variations. C'est le cas de la plupart des
 12 systèmes communistes, et cela s'est produit, dans une bien
 13 moindre mesure, en Chine et presque pas du tout en Union
 14 Soviétique, mais cela se produit partout. Et, dans une grande
 15 mesure, cela s'est produit au Kampuchéa démocratique.

CHHOUK Rin T. 3 avril 2013, E1/182.1, p. 40 L. 23 vers [11.18.58] à p. 41 L. 13 vers [11.21.16].

23 Q. Dans le document E127/5.1.1, vous dites que Ta Mok était très
 24 puissant dans d'autres régions "à part" la Sud-Ouest, qu'il était
 25 puissant au sein du Comité central du Parti et qu'il était très

1 puissant... qu'il était très puissant.
 2 Pouvez-vous nous expliquer ce terme, de quelle puissance
 3 parlez-vous? Décrivez ces pouvoirs.

4 R. Si vous voulez que je décrive Ta Mok, je peux le faire. Je le
5 connaissais. Je savais qu'il était très puissant. Il employait le
6 slogan suivant.

7 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS:

8 Slogan indéchiffrable pour l'interprète.

9 M. CHHOUK RIN:

10 Q. J'en ai donc conclu qu'il était puissant. Il pouvait donner un
11 ordre à quiconque, que ce soit des soldats du Sud-Ouest, de
12 l'Est, tout le monde l'écoutait. Voilà ce que je veux dire par
13 "puissant".

173

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/187.1**, p. 52 L. 9 à 18 vers [13.43.44].

9 Q. Vous avez dit avoir eu la responsabilité de cinq... vous aviez
10 la responsabilité de cinq coopératives. Pouvez-vous nous donner
11 leurs noms?

12 [13.43.447]

13 M. LIM SAT:

14 R. J'étais responsable de cinq coopératives dans la commune de
15 Sya: le village de Thlok, le village de Kbal Chheu Puk... il y
16 avait des coopératives dans la commune et j'avais la
17 responsabilité de ces coopératives.

174

UNG Chhat T. 29 avril 2013, **E1/185.1**, p. 70, L. 18-19 vers [15.19.51].

18 démobilisé à ce moment-là. L'armée khmère rouge a libéré la
19 province de Pursat le 19 avril 1975. Le commandant de division, à

175

UNG Chhat T. 30 avril 2013, **E1/186.1**, p. 58, L. 2 vers [13.34.12].

2 R. C'était le 19 avril 75. Je ne sais plus combien de temps la
3 réunion a duré; peut-être une journée ou deux.

176

UNG Chhat T. 30 avril 2013, **E1/186.1**, p. 49, L. 15-19 vers [11.37.52].

15 Mais, à l'époque, une instruction a été donnée selon laquelle
16 nous ne devions pas tenter de nous venger contre les anciens

17 commandants de l'armée.
 18 Nous devions oeuvrer pour la paix, car désormais la paix régnait
 19 dans le pays. Si nous voulions savoir qui avait fait quoi dans le

177

UNG Chhat T. 29 avril 2013, **E1/185.1**, p. 80, L. 9-12 vers [15.48.29].

9 sur place par leurs propres moyens. Après la réunion, ils sont
 10 partis, soit en camion, soit dans leurs propres voitures, et
 11 certains véhicules ont été utilisés pour les transporter vers
 12 l'extérieur.

UNG Chhat T. 29 avril 2013, **E1/185.1**, p.81, L.3-9 vers [15.50.47].

3 R. Je ne savais pas si les camions appartenait aux Khmers
 4 rouges. Il était impossible de distinguer les camions khmers
 5 rouges de ceux de Lon Nol. J'ai juste vu que les camions étaient
 6 de couleur noire et verte; il y avait aussi des berlines. Pour ce
 7 qui est des voitures des Khmers rouges, elles ressemblaient à
 8 celles des soldats de Lon Nol; il était bien difficile de faire
 9 la différence entre les deux.

178

UNG Chhat T. 30 avril 2013, **E1/186.1**, p. 69, L. 3-17 vers [14.06.41].

3 R. C'est de même pour Ta Sot. J'ai entendu son nom. Il était un
 4 des chefs du secteur, à l'époque. À l'époque, j'étais un citoyen
 5 ordinaire, j'étais un agriculteur. J'ai entendu les noms de Ta
 6 Sot, de Ta Taury; je ne les ai jamais rencontrés en personne. Je
 7 savais simplement de la part des autres villageois qu'il
 8 s'agissait de chefs du secteur, mais jamais je ne les ai
 9 rencontrés.

10 [14.06.41]

11 Q. Savez-vous si Ta Sot ou Ta Taury ont participé à la réunion
 12 dans la maison provinciale?

13 R. Je ne le savais pas. Je ne les ai pas vus. Et, quand bien même
 14 les aurais-je vus, je n'aurais pas pu les reconnaître car je ne
 15 les ai jamais rencontrés en personne. Et donc, même si je les
 16 avais croisés, je n'aurais jamais su qu'il s'agissait de Ta Sot
 17 ou de Ta Taury car je ne les avais jamais rencontrés.

179

UNG Chhat T. 29 avril 2013, **E1/185.1**, p. 76, L. 8-11 vers [15.36.51].

8 Q. Avez-vous vu d'autres soldats de Lon Nol?
 9 R. Je n'ai pas vu de soldat de Lon Nol à l'époque. En tout cas,
 10 ils n'avaient pas d'uniformes de Lon Nol. J'y suis resté deux ou
 11 trois jours. J'ai vu des gens du régime de Lon Nol. Ils

UNG Chhat T. 29 avril 2013, **E1/185.1**, p. 78, L. 18-19 vers [15.44.07].

18 militaires. En effet, les gens ne portaient pas d'uniforme de
 19 l'armée. Tous étaient en civil. Il y avait une foule de gens dans

UNG Chhat T. 29 avril 2013, **E1/185.1**, p. 81 L. 18-19 vers [15.50.47].

18 Tous n'avaient pas des uniformes militaires. Ils étaient en
 19 civil, et je ne sais pas combien d'entre eux étaient des civils
 20 et combien des militaires.

UNG Chhat T. 30 avril 2013, **E1/186.1**, p. 14 L. 1-3 vers [09.39.19].

1 À ce moment-là, je ne pouvais pas faire la différence entre les
 2 soldats et les civils, car les personnes ne portaient d'uniformes
 3 militaires, tous étaient en civil.

UNG Chhat T. 30 avril 2013, **E1/186.1**, p.61 L. 14-15 vers [13.45.17].

13 R. Je n'en sais rien. Dans mon unité, personne n'a posé de
 14 question à ces gens. J'ai seulement constaté que ces gens
 15 portaient des vêtements civils; j'ai présumé que c'était des
 16 civils, et pas des soldats. Nous ne nous sommes jamais parlé.

180

UNG Chhat T. 30 avril 2013, **E1/186.1**, p. 33, L.12-13 vers [10.32.07].

9 R. J'ai vu que c'était des soldats de Lon Nol parce que je
 10 connaissais M. Pel, lequel était un ancien soldat de Lon Nol.
 11 J'ai reconnu ces gens comme étant des soldats, mais j'avais aussi
 12 quelques hésitations. Je me demandais pourquoi ces gens ne
 13 portaient pas d'uniforme militaire si c'était des soldats. En
 14 tout cas, je n'ai pas posé de question.

181

UNG Chhat T. 30 avril 2013, **E1/186.1**, p. 35, L.2-5vers [10.37.54].

2 Je ne savais pas si des plans avaient été conçus à l'avance. On
 3 ne m'a même pas dit quel était l'objet de la réunion. Comme je
 4 l'ai dit hier, personne ne m'a dit quoi que ce soit au sujet des
 5 questions traitées à la réunion. J'étais seulement censé

182

UNG Chhat T. 30 avril 2013, **E1/186.1**, p. 36, L.4-5 vers [10.39.50].

4 R. Non, je n'en savais rien. J'étais stationné à l'entrée, près
 5 du portail avant. Or, en général, les dirigeants passaient par
 6 l'arrière. Ta Sot et Ta Tauy constituaient le comité de secteur.

183

UNG Chhat T. 30 avril 2013, **E1/186.1**, p. 42, L.2-5 vers [11.14.00].

2 l'autre. Et je ne savais pas si les camions quittaient cet
 3 endroit pour... en direction de Tuol Po Chrey, mais c'était la
 4 seule route en direction de Tuol Po Chrey, donc, c'est pourquoi
 5 j'ai présumé que ces camions s'y rendaient.

184

UNG Chhat T. 30 avril 2013, **E1/186.1**, p. 55-56, L.24-2 vers [11.56.42].

24 Mais, quand je suis allé voir les cadavres, j'ai vu uniquement le
 25 site d'ensevelissement. Je n'ai pas vu les cadavres, j'ai

1 seulement vu les maisons qui avaient été incendiées. Voilà ce que
 2 j'ai vu quand je suis allé voir.

UNG Chhat T. 30 avril 2013, **E1/186.1**, p. 86, L.6 vers [15.12.48].

5 R. C'est exact, je n'ai été témoin direct d'aucune exécution.
 6 J'ai vu les cadavres et je ne savais pas comment ces gens ont été
 7 tués. Les gens en ont parlé, et c'est ainsi que nous avons appris
 8 les uns des autres de l'existence de ces exécutions.

185

UNG Chhat T. 30 avril 2013, **E1/186.1**, p. 26, L.18-19 vers [10.11.14].

18 R. Quand j'ai vu les cadavres, ils ne portaient pas d'uniformes
19 militaires. Ils portaient des habits civils. Il y avait des
20 cadavres qui jonchaient le sol. Et il est possible que les
21 cadavres aient été pillés par des gens qui cherchaient à trouver
22 des bijoux ou des effets personnels de ces cadavres.

186

UNG Chhat T. 30 avril 2013, **E1/186.1**, p. 49-50, L.25-2 vers [11.37.52].

25 Et, en 76, des enquêtes ont été menées sur les exécutions de cet

1 endroit-là pour déterminer si ces gens étaient morts de maladie
2 ou pour d'autres raisons.

187

LIM Sat T. 2 mai 2013, **E1/187.1**, p. 12, L.24-25 vers [09.40.35].

24 R. Tuol Po Chrey était un champ de bataille. J'y ai mené des
25 combats contre le camp adverse.

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 2 L. 3-4 vers [09.06.13].

3 R. L'assaut "sur" le champ de bataille de Tuol Po Chrey "était"
4 en 1975, mais il y avait des combats avant 1975. Et ce n'est
5 qu'après la chute de Phnom Penh, le 17 avril 1975... moi, je suis
6 arrivé à Phnom Penh vers 9 ou 10 heures du matin. Donc, j'étais
7 un peu... je suis arrivé peu après l'entrée des forces à Phnom
8 Penh, qui "était" vers 9 heures du matin.

188

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 20 L. 6-11 vers [09.57.23].

6 Q. Donc, vous-même, vous n'avez pas participé à l'activité
7 consistant à rassembler physiquement les soldats de Lon Nol à un
8 endroit pour les conduire ailleurs, est-ce exact?
9 R. Effectivement, j'ai simplement répercuté ce message à leurs
10 supérieurs. Ensuite, celui-ci a fait passer le message à ses
11 subordonnés, après quoi les gens se sont rassemblés.

189

LIM Sat T. 2 mai 2013, **E1/187.1**, p. 18 L. 9-11 vers [10.00.10].

9 R. À ce moment-là, ils ont rassemblé ces gens, ces policiers et
10 militaires, mais je ne savais pas qu'ils étaient pour être tués.
11 Moi, je montais la garde dans la rue et j'ai vu les camions.

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 25 L. 16-19 vers [10.16.10].

14 Q. De façon générale, c'était votre chef qui utilisait l'appareil
15 de radiocommunication pour s'entretenir avec les soldats khmers
16 rouges de Tuol Po Chrey. Vous avez entendu leurs conversations,
17 n'est-ce pas? C'est bien ce que vous dites?
18 [10.25.21]
19 R. Effectivement.

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 27 L. 16-18 vers [10.19.15].

16 Tout ce que je sais, c'est que les soldats ont été envoyés "à"
17 étudier et qu'ils ont été démobilisés, tant à Phnom Penh qu'à
18 Pursat.

190

LIM Sat T. 2 mai 2013, **E1/187.1**, p. 19 L. 19-23 vers [10.04.12].

19 Q. À quel moment s'est tenue cette réunion rassemblant les
20 soldats et fonctionnaires de Lon Nol?
21 R. Je ne m'en souviens pas bien; c'était il y a longtemps. Mais
22 je peux dire que c'était environ une ou deux semaines après le 17
23 avril 75.

191

LIM Sat T. 2 mai 2013, **E1/187.1**, p. 24 L. 1-5 vers [10.21.06].

1 précis. Quelle distance séparait l'endroit où vous étiez de Tuol
2 Po Chrey?
3 R. L'endroit où nous étions positionnés était à environ 3
4 kilomètres du bureau provincial. Par contre, entre l'endroit où
5 j'étais et Tuol Po Chrey, il y avait une dizaine de kilomètres.

192

LIM Sat T. 2 mai 2013, **E1/187.1**, p. 22 L. 8-10 vers [10.14.26].

8 Avez-vous personnellement assisté à la réunion où cette promesse
9 a été faite?
10 R. Non.

193

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 7 L. 24-25 vers [09.21.16].

24 R. Je n'ai pas vu de soldats emmenés de Tuol Po Chrey au bureau
25 provincial.

194

LIM Sat T. 2 mai 2013, **E1/187.1**, p. 25 L. 6-19 vers [10.25.21].

6 R. Au fort de Tuol Po Chrey, les gens communiquaient avec nous
7 par la radio. Ils nous disaient d'emmener d'autres cargaisons.
8 Q. Étiez-vous personnellement en contact radio avec ceux de Tuol
9 Po Chrey, ou bien est-ce que c'était un de vos collègues qui
10 utilisait l'appareil, auquel cas vous auriez entendu ce qu'il
11 disait?
12 R. C'était mon chef qui parlait par la radio, et j'ai entendu ce
13 qu'il disait.
14 Q. De façon générale, c'était votre chef qui utilisait l'appareil
15 de radiocommunication pour s'entretenir avec les soldats khmers
16 rouges de Tuol Po Chrey. Vous avez entendu leurs conversations,
17 n'est-ce pas? C'est bien ce que vous dites?
18 [10.25.21]
19 R. Effectivement.

195

LIM Sat T. 2 mai 2013, **E1/187.1**, p. 28 L. 1-6 vers [10.53.27].

1 R. Tuol Po Chrey était à plus de 10 kilomètres de là où j'étais.
2 C'était bien trop loin pour entendre des coups de feu.
3 Q. Mais avez-vous entendu des coups de feu pendant les échanges
4 radio?
5 R. Oui, je pouvais entendre les coups de feu pendant les échanges
6 radio.

196

LIM Sat T. 2 mai 2013, **E1/187.1**, p. 73 L. 1-3 vers [15.09.28].

- 1 Q. Est-ce que vous portiez vous-même la radio ou bien était-ce
 2 quelqu'un d'autre de votre unité qui l'avait en main?
 3 R. C'est quelqu'un d'autre qui l'avait en main et qui me l'a dit.

197

LIM Sat T. 2 mai 2013, **E1/187.1**, p. 21 L. 4-6 vers [10.10.21].

- 4 R. C'était des camions militaires semblables à des camions GMC,
 5 dans lesquels peuvent prendre place au moins une trentaine de
 6 personnes.

LIM Sat T. 2 mai 2013, **E1/187.1**, p. 29 L. 25 vers [11.00.35].

- 25 R. Environ entre 10 et 15 camions.

198

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 9 L. 16-17 vers [09.25.53].

- 16 R. C'était des camions de type militaire CMC (sic), avec une
 17 bâche à l'arrière, on les appelait des camions Angkor.

199

LIM Sat T. 2 mai 2013, **E1/187.1**, p. 30 L. 3 vers [11.00.35].

- 3 R. Près de 2 000 personnes, dirai-je.

200

LIM Sat T. 2 mai 2013, **E1/187.1**, p. 83 L. 11 à p. 84 L. 3 vers [15.44.17].

- 11 Q. Alors que vous étudiez à la pagode, vous a-t-on enseigné le
 12 calcul mathématique?
 13 R. Non, on m'a... on ne m'a enseigné que le dharma bouddhiste. Je
 14 n'ai pas étudié l'arithmétique ou l'informatique... ou, le calcul.

15 Q. Vous avez parlé de 15 camions plus tôt, et vous avez dit qu'il
 16 y avait à peu près 30 ou 40 personnes par camion, combien de
 17 personnes y avait-il en tout selon vous dans ces camions?
 18 [15.44.17]

19 R. Je n'ai pas vraiment fait attention. Je pouvais simplement
 20 faire... donner un chiffre approximatif pour le nombre de personnes
 21 qu'il y avait dans les camions. Ça pouvait varier, ça pouvait
 22 être 20 ou 30 par camion. Je n'ai pas vraiment pris le temps de
 23 les compter. Ma tâche était simplement de monter la garde.

24 Q. Mais, si vous... enfin, si vous avez raison et qu'il y avait 15
 25 camions et 30 personnes par camion, donc, combien de personnes y

1 avait-il en tout?

2 R. Comme je vous l'ai dit, je n'ai pas calculé. Je n'ai pas
 3 compté le nombre de gens.

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 8 L. 21-24 vers [09.23.37].

21 Q. Était-ce plutôt 10, 11, 12, 13 camions?

22 R. Eh bien, si je me suis trompé avec le chiffre de 15, je
 23 préfère ne pas donner de chiffre du tout, car je n'ai pas compté
 24 moi-même.

201

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 15 L. 12 vers [09.45.36].

12 camions. Je maintiens mon estimation de 15 camions. Le nombre de

202

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 10 L. 19-20 vers [09.28.15].

19 R. Non, il n'y avait pas de civils avec les soldats. Il n'y avait
 20 que des soldats et des officiers.

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 12 L. 19-22 vers [09.36.14].

19 Q. C'est bien ce que je pensais. Pour être bien certain, ces
 20 soldats de Lon Nol portaient un uniforme selon vous; est-ce
 21 exact?

22 R. Effectivement, j'en suis sûr à 100 pour cent.

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 13 L. 25 vers [09.38.16].

25 R. Ils portaient effectivement leur uniforme au moment de leur

203

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 14 L. 15-23 vers [09.43.30].

15 Q. Y avait-il des civils dans des voitures ordinaires qui se
16 rendaient au même endroit que les camions militaires transportant
17 des soldats? Y a-t-il eu un rassemblement entre civils et
18 militaires?

19 R. Non, absolument pas. Seuls des soldats ont été transportés sur
20 place. Aucun civil n'était autorisé à accéder à cet endroit. Pour
21 accéder aux villages de Po ou de Tuol Po Chrey, il fallait un
22 sauf-conduit. Je peux donc dire qu'aucun civil n'aurait jamais pu
23 être autorisé à accéder à cet endroit.

204

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 22 L. 19-21 vers [10.04.24].

18 R. Il y avait des soldats. Il n'y avait pas de civils. Et, à
19 l'époque, les instructions étaient claires, c'était une réunion
20 uniquement pour les militaires, et pas les civils. Les civils
21 n'avaient pas "d'affaires" à aller à des sessions d'étude.

LIM Sat T. 3 mai 2013, **E1/188.1**, p. 23 L. 8-10 vers [10.06.30].

8 R. Je le sais, car c'était des instructions très précises qui
9 avaient été données. Cette réunion avait été prévue pour les
10 soldats et pas pour les civils.

205

LIM Sat T. 2 mai 2013, **E1/187.1**, p. 55 L. 19 à p. 56 L. 2 vers [13.50.57].

19 Q. En effet, je vous parle ici des familles des militaires et des
20 policiers de Lon Nol qui ont été emmenés à Tuol Po Chrey.

21 R. Je ne sais pas. J'habitais à un autre endroit qu'eux et je ne
22 sais pas ce qui est arrivé à leurs familles.

23 Q. Savez-vous si les familles de ces militaires et policiers de
24 Lon Nol qui ont été emmenés à Tuol Po Chrey ont été informées de
25 la mort de leurs époux et membres de leur famille?

1 [13.53.03]

2 R. On leur a dit quatre à dix jours plus tard.

206

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 2 L. 12-14 vers [09.07.22].

12 "J'ai achevé mon parcours scolaire en 72. J'ai rejoint
13 l'infanterie de la sous-division de Pursat la même année. J'étais
14 officier subalterne. J'ai travaillé au bureau provincial.

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 3 L. 6-14 vers [09.08.52].

6 Q. Quand vous êtes entré dans l'infanterie, en 72,
7 apparteniez-vous à une compagnie, un bataillon, une unité?
8 [09.08.52]
9 R. Quand j'ai intégré l'armée, dans le camp de Lon Nol, c'était
10 une sous-division provinciale. C'était au bureau provincial.
11 Q. Quand vous n'étiez pas sur le champ de bataille, que
12 faisiez-vous pour l'armée?
13 R. J'étais, comme on dit en français, à l'état-major, au bureau
14 provincial

207

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 6 L. 9-14 vers [09.17.00].

9 Q. D'accord, mais, un peu avant que les Khmers rouges ne prennent
10 contrôle de la province, y avait-il beaucoup de combats sur
11 différents champs de bataille dans la municipalité avant cette
12 prise de contrôle?
13 R. Oui. Juste avant la prise de contrôle par les Khmers rouges,
14 il y a eu des combats violents à différents endroits.

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 25 L. 1-3 vers [10.11.02].

1 R. À ma connaissance, à cet endroit, il y avait des combats
2 violents entre les forces khmères rouges et les soldats de Lon
3 Nol.

208

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 44 L. 16-17 vers [11.21.44].

16 Q. La libération a donc eu lieu à la même date qu'à Phnom Penh?
 17 R. Oui, à la même date.

209

SUM Alat T. 4 juillet 2013, E1/218.1, p. 65 L. 1-15 vers [13.51.05].

1 rouges ont dansé avec les soldats de Lon Nol? Et, vous, avez-vous
 2 dansé?
 3 [13.51.05]
 4 R. Je suis allé au champ de bataille de Svay Doun Keo. Et je suis
 5 allé danser.
 6 Q. Souhaitez-vous ajouter quelque chose?
 7 R. L'événement que j'ai décrit, c'est celui auquel j'ai participé
 8 personnellement. Ce soir-là, les deux camps adverses se sont
 9 salués, et, plus tard, nous avons dansé.
 10 Q. Et, vous, avez-vous dansé? Où étiez-vous?
 11 R. Je n'ai pas dansé, mais mes soldats et mon unité et tout le
 12 monde... ils étaient tous très joyeux, car nous savions que nous
 13 allions déposer les armes et que les deux camps étaient
 14 réconciliés. et nous avons dansé. Mais, le lendemain matin, tout
 15 a changé.

210

SUM Alat T. 4 juillet 2013, E1/218.1, p. 10 L. 4-21 vers [09.27.01].

4 R. À ce propos, au moment de l'annonce faite à la radio comme
 5 quoi nous devons déposer les armes, eh bien, durant la soirée,
 6 nous étions confrontés aux Khmers rouges. Nous avons déposé les
 7 armes le soir et nous sommes allés danser ensemble.
 8 Mais, le lendemain matin, la situation était complètement
 9 différente. En effet, le lendemain matin, ils ont pris les armes
 10 et nous avons arboré un drapeau blanc.
 11 Q. Quand vous avez brandi un drapeau blanc, est-ce que les tirs
 12 ont continué ou non?
 13 R. Quand nous avons agité le drapeau blanc, comme je l'ai dit,
 14 durant la soirée, il y a eu un cessez-le-feu. Mais, au petit
 15 matin, alors que nous marchions en arborant un drapeau blanc,
 16 depuis Svay Doun Keo jusqu'à Pursat, la situation était
 17 complètement différente de la veille au soir.
 18 Q. Le matin, y a-t-il eu des tirs?
 19 R. Alors que nous battions en retraite avec les civils par la
 20 route numéro 5, nous avons essuyé des coups de feu provenant des
 21 deux côtés de la route.

211

SUM Alat T. 4 juillet 2013, E1/218.1, p. 11 L. 3 à p. 12 L. 22 vers [09.30.55].

3 "À 19 heures, le même jour, c'est-à-dire le jour où vous avez
4 déposé les armes -, les soldats khmers rouges ont rassemblé
5 environ 500 personnes, des soldats, des habitants et des
6 fonctionnaires, pour une réunion au bureau du district de Bakan.
7 Je ne connaissais pas le nom du chef khmer rouge qui a présidé
8 cette réunion. À ce moment-là, j'ai enlevé mon uniforme militaire
9 et j'ai enfilé un costume civil. La réunion portait sur
10 l'endoctrinement politique. On disait aux habitants de quitter
11 Pursat et d'aller à la campagne au motif qu'une telle évacuation
12 permettrait d'éviter des bombardements américains. Je me suis
13 sauvé durant la réunion en emportant un pistolet. J'ai rampé
14 toute la nuit jusqu'à Svay At. J'ai frauduleusement intégré une
15 unité mobile chargée de creuser des canaux à Kbal Hong."

16 [09.30.55]

17 Voici ma première question: quelle distance sépare le bureau de
18 district de Bakan du centre de la ville?

19 R. Bakan est à l'ouest du bureau de district. Je dirais que c'est
20 à une trentaine de kilomètres (sic).

21 Q. Vous dites que le bureau de district de Bakan est à une
22 vingtaine de kilomètres de la ville de Pursat?

23 R. Oui.

24 Q. Comment les Khmers rouges ont-ils rassemblé environ... ces 500
25 personnes, fonctionnaires, soldats et habitants?

1 R. Je ne sais pas exactement quelle était la procédure qu'ils ont
2 employée pour rassembler ces gens. Quand je suis arrivé, ils
3 avaient déjà été rassemblés et je me suis joint à eux.

4 Q. Et pouvez-vous nous dire pourquoi vous vous êtes dirigé vers
5 le bureau de district de Bakan après le désarmement?

6 [09.33.04]

7 R. Comme je l'ai déjà dit, nous avons quitté Svay Doun Keo ce
8 jour-là, et cela nous a pris une journée pour atteindre Bakan. Le
9 soir venu, quand nous sommes arrivés, la réunion avait déjà été
10 organisée, elle avait déjà commencé. On nous a... on nous a tiré
11 dessus, et donc nous avons pris... ça nous a pris une journée pour
12 aller à Bakan depuis Svay Doun Keo.

13 Q. Pouvez-vous nous dire ce... vous rappeler un peu de ce qui a été
14 discuté lors de la réunion? Vous avez dit qu'il y avait "de"
15 l'éducation politique et que l'on exhortait les habitants à
16 quitter le chef-lieu. Pouvez-vous nous donner plus de détails?

17 R. Je n'ai pas vraiment fait attention à ce qui se passait.

18 J'avais peur. J'étais terrifié et je voulais sauver ma peau.

19 Q. Vous dites qu'on a exhorté les habitants à "quitter". Ont-ils
20 donné l'ordre aux gens de partir ou les invitaient-ils à partir?

21 R. Ce n'était pas une invitation, c'était un ordre, en quelque
22 sorte, et les gens devaient partir.

SUM Alat T. 4 juillet 2013, E1/218.1, p. 16 L. 4-9 vers [09.45.29].

4 R. De mon côté, le... de la partie... enfin, dans le camp de Lon Nol,
5 il y avait des gens qui pouvaient toujours communiquer.

6 Il y avait... et nous... il a été communiqué qu'il fallait aller à
 7 une réunion au bureau provincial. Et donc, moi, j'ai suivi, mais
 8 je ne sais pas comment ils sont... ils ont pris contact avec le
 9 camp adverse pour l'organisation de cette réunion.

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 68 L. 9-10 vers [14.00.43].

9 R. L'invitation à la réunion a circulé par le bouche-à-oreille.
 10 Les gens se sont passé le mot.

213

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 107 L. 5-7 vers [16.08.47].

5 Q. La curiosité l'a emporté sur le risque mortel, c'est bien
 6 cela?
 7 R. Effectivement.

214

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 18 L. 1-9 vers [09.49.55].

1 Q. Bon, pour que ce soit bien clair, parmi ces 500 personnes,
 2 pouvez-vous nous dire combien étaient des soldats de Lon Nol?
 3 [09.49.55]
 4 R. D'après mon... mes estimations, il y en avait plus de 200.
 5 Q. Vous nous avez dit que vous avez travaillé au bureau
 6 provincial militaire de Pursat, connaissiez-vous certains de ces
 7 soldats... de... certains de ces 200 soldats qui étaient au... à la
 8 réunion?
 9 R. J'en connaissais beaucoup.

215

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 18 L. 10-12 vers [09.49.55].

10 Q. Et, les soldats, portaient-ils l'uniforme ou non?
 11 R. Le 17 avril, quand tout le monde a été désarmé, nous ne
 12 portions plus l'uniforme.

216

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 86 L. 16-22 vers [15.14.41].

16 Q. Pourriez-vous citer le nom d'une personne, avec le grade
17 correspondant, qui était avec vous le lendemain?
18 R. C'était les mêmes personnes avec les mêmes noms. À la deuxième
19 réunion et à la réunion suivante, c'était les mêmes personnes.
20 Q. Ce deuxième jour, y a-t-il eu une liste comportant peut-être
21 des noms et des grades? Est-ce que quelqu'un tenait le registre
22 des personnes présentes ce deuxième jour?

217

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 20 L. 21-23 vers [09.58.55].

21 R. Non, ça... il n'y avait pas... les 500 personnes n'entraient pas
22 toutes à l'intérieur de la salle. Donc, il y en avait qui étaient
23 à l'extérieur.

218

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 19 L. 16 à p. 20 L. 2 vers [09.56.17].

16 Q. Et vous dites aussi que des chefs khmers rouges ont participé
17 à la réunion, dont Ta Sot, le secrétaire de secteur. Comment
18 avez-vous su que les autres étaient des chefs khmers rouges? Et
19 qui avaient participé à la réunion?
20 R. Bien, ce n'était pas difficile de les reconnaître. Ils
21 portaient un uniforme noir. Et ils portaient des armes aussi,
22 alors que, dans notre camp, personne n'avait d'arme.
23 Q. Combien de chefs khmers rouges étaient là? Quand vous dites
24 qu'il y avait des chefs khmers rouges, combien environ?
25 R. Il y avait entre... bon, il y avait cinq ou sept chefs khmers

1 rouges, mais je n'ai reconnu que celui qui s'appelait Ta Sot, qui
2 était secrétaire du secteur.

219

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 21 L. 2-7 vers [09.58.55].

2 R. La réunion a duré deux ou trois heures avant qu'une entente
3 soit finalement conclue. Et tout le monde devait se retrouver le
4 lendemain pour qu'"ils" soient envoyés tous ensemble "pour"
5 aller voir l'Angkar. Donc, on a organisé la réunion. Et, le
6 lendemain, les gens ont été mis dans des camions pour aller
7 accueillir... pour aller rencontrer l'Angkar.

220

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 86 L. 13-15 vers [15.12.39].

13 Q. Dites-vous que les participants de la deuxième réunion étaient
14 plus ou moins les mêmes que la veille?
15 R. C'était les mêmes.

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 87 L. 4-9 vers [15.16.54].

4 Je répète ma question: pourriez-vous citer le nom d'au moins une
5 des personnes présentes le deuxième jour?
6 R. Si l'on parle de la deuxième réunion, je pense que c'était
7 déjà la dernière. Au cours des première et deuxième réunions, une
8 décision a été prise. Après Tuol Po Chrey, il n'y a pas eu
9 d'autres réunions.

221

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 30 L. 8-9 vers [10.22.42].

8 R. À la deuxième réunion, le nombre de participant était le même
9 qu'à la première réunion.

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 87 L. 23-24 vers [15.16.54].

23 R. Tous n'étaient pas en civil. La moitié d'entre eux portaient
24 un uniforme militaire.

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 95 L. 3-8 vers [15.39.11].

3 Q. Bon, je vais essayer une dernière fois. Pouvez-dire si la
4 majorité des gens portaient l'uniforme? Ou était-ce une minorité
5 de gens qui portaient l'uniforme?
6 R. Minorité.
7 Q. Les personnes en uniformes étaient donc en minorité?
8 R. C'est exact.

222

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 89 L. 10-21 vers [15.21.31].

10 Q. Vous avez dit que Ta Sot, à la réunion, aux deux réunions,
11 avait parlé de la réconciliation, de la construction du pays,

12 mais vous avez aussi dit littéralement qu'il y avait d'autres
 13 dirigeants khmers rouges suprêmes.
 14 Comment saviez-vous que c'était des dirigeants suprêmes? Pourquoi
 15 les avez-vous désignés ainsi?
 16 [15.22.50]
 17 R. Je les ai vus debout à côté de Ta Sot. Ils portaient une
 18 casquette et je me suis dit que seuls des dirigeants suprêmes
 19 pouvaient porter ce type de couvre-chef.
 20 Q. Connaissez-vous leur nom?
 21 R. Je me souviens seulement de Ta Sot.

223

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 27 L. 7 vers [10.16.44].

6 Quand les gens sont montés à bord des camions, c'était juste
 7 après une autre réunion. Cette fois-là, il y avait beaucoup de
 8 monde.

224

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 26 L. 8-9 vers [10.15.09].

8 accueillir l'Angkar. Il y avait entre treize et quinze camions
 9 blancs de fabrication australienne. Il y avait environ 500

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 31 L. 4 vers [10.26.59].

4 R. C'était des camions de fabrication australienne.

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 31 L. 11-18 vers 9 [10.26.59].

11 Q. Comment savez-vous que c'était des camions de fabrication
 12 australienne?
 13 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS:
 14 L'interprète précise que le témoin a dit que les camions étaient
 15 bâchés sur le côté.
 16 M. SUM ALAT:
 17 R. Je m'en souviens bien, car ces camions avaient été donnés par
 18 l'Australie à l'armée.

225

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 22 L. 4-9 vers [10.03.06].

4 R. Quand nous avons été réunis pour aller à Tuol Po Chrey, à
 5 cette réception de l'Angkar, personnellement, j'ai accepté
 6 d'aller moi aussi, mais la voiture dans laquelle j'étais s'est
 7 arrêtée à mi-chemin. Je voulais emprunter cette voiture, mais,
 8 comme elle était pleine, on m'a dit d'emprunter un autre
 9 véhicule, le suivant.

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 27 L. 15-16 vers [10.16.44].

15 Certains ont même couru après le camion. Moi aussi, j'ai essayé
 16 de grimper à bord, mais on m'a repoussé.

226

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 96 L. 18 à p. 97 L. 11 vers [15.44.02].

18 R. La route allant du bureau provincial à Tuol Po Chrey... si
 19 j'étais resté devant le bureau et j'avais regardé les camions
 20 partir, j'aurais pu les apercevoir aller jusqu'à un kilomètre,
 21 et, au bout d'un kilomètre, ils tournent.
 22 Q. Ils tournent vers où au bout d'un kilomètre?
 23 R. Avec mon dos... enfin, avec le bureau provincial derrière moi,
 24 les camions tournent vers la gauche.
 25 Q. Et vous dites qu'ils ont tourné à gauche au bout d'un

1 kilomètre, c'est bien cela?

2 R. Oui.

3 Q. Peut-on dire, donc, que vous les avez vus tourner à gauche
 4 mais que vous n'avez pas vu les camions aller jusqu'à Tuol Po
 5 Chrey?

6 [15.44.02]

7 R. Oui, c'est exact.

8 Q. Vous avez simplement vu les camions s'éloigner et tourner à
 9 gauche au bout d'un kilomètre: ai-je donc bien résumé ce que vous
 10 avez dit?

11 R. Oui.

227

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 35 L. 2 vers [10.58.03].

2 R. J'ai attendu deux heures environ. Il n'y a pas eu de... d'autre
 3 camion.

228

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 33 L. 17-22 vers [10.53.26].

17 R. J'ai attendu jusqu'au dernier camion du convoi, et je n'ai pas
18 pu monter à bord.
19 Q. Et, après le départ du dernier camion... et que vous n'avez pas
20 pu monter à bord, qu'avez-vous fait? Où êtes-vous allé?
21 R. Je suis retourné dans mon village natal pour retrouver ma
22 famille.

229

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 34 L. 23-24 vers [10.55.47].

23 R. Ceux qui n'ont pas pu monter à bord n'étaient pas surveillés
24 par les gardes.

230

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 22 L. 11-12 vers [10.03.06].

11 Donc, je ne suis jamais arrivé à Tuol Po Chrey, mais, trois jours
12 plus tard, j'ai entendu que ces gens avaient été tués.

231

SUM Alat T. 4 juillet 2013, **E1/218.1**, p. 40 L. 16-19 vers [11.13.02].

16 Q. Est-ce que vous les avez revus en vie ou est-ce que quelqu'un
17 d'autre vous a dit que ces gens étaient encore en vie
18 aujourd'hui?
19 R. Je n'ai eu aucune nouvelle d'eux jusqu'à ce jour.

232

Décision relative aux exceptions d'irrecevabilité soulevées à l'encontre des déclarations de témoins, de victimes et de Parties civiles recueillies par écrit ainsi que des transcriptions de dépositions effectuées dans le dossier N°001 proposées par les co-Procureurs et les co-Avocats principaux pour les Parties civiles, 15 août 2013, **E299**.

233

Conclusions relatives au droit applicable, 18 janvier 2013, **E163/5/9**.

234

Ordonnance de clôture, 15 septembre 2010, **D427**, par. 1524.

235

Conclusions relatives au droit applicable, 18 janvier 2013, **E163/5/9**.

Le Procureur c. Ignace Baglishemana, ICTR-95-1A-T, Jugement, 7 juin 2001, note de bas de page 71.

— : —
 Par exemple, le Procureur a invoqué la RPE devant le terme «*systematic*» comme «*regular*» sans en approuver le fait que «*la classe politique poursuivie tout le long de la vie peut se transformer par la suite en un groupe de contacts d'actes individuels*» par le documentant de l'Article 6.
 Jugement Baglishemana, par 207.

236

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 160.

237

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 161.

238

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 1466.

239

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 1468.

240

Conférence de presse de POL Pot à Pékin, 3 octobre 1977, **E3/2072**, p. 3, ERN S 00648891.

Le Camarade Pol Pot a poursuivi en décrivant le rôle essentiel que jouent les coopératives des zones libérées dans la guerre de libération populaire nationale. Il a indiqué qu'il s'imposait de maîtriser l'économie pour consolider et étendre les forces populaires autant que faire se peut. Après avoir passé en revue les difficultés auxquelles devaient faire face les zones libérées du Kampuchéa à ce moment, il a déclaré: « Analysant la situation concrète au Kampuchéa, le Comité central du PCK a décidé en 1973 d'instaurer des coopératives dans les zones libérées car cela permettrait au peuple de maîtriser lui-même son économie et de résoudre les difficultés des paysans sur le plan des moyens de subsistance, tout en contribuant à l'effort de guerre. En tout état de cause, la création de coopératives a mobilisé toutes sortes de facteurs positifs, en consolidant l'arrière d'une part et, d'autre part, en participant à l'effort de guerre par l'approvisionnement en nourriture, par l'enrôlement de nouveaux soldats et par le développement d'infrastructures de transport ».

241

Philip SHORT, T. 8 mai 2013, **E1/191.1**, p. 49 L. 14 vers [11.18.43] à p. 53 L. 9 vers [11.26.56].

14 Vous dites que la nourriture était un moyen de contrôle
15 essentiel. Vous parlez des différences de rations entre les
16 Nouveaux et les Anciens. D'après vous, était-ce là une politique
17 fixée par l'échelon supérieur?

18 M. SHORT:

19 R. Non. La nourriture était utilisée comme moyen de contrôle par
20 les cadres locaux. C'était l'un des meilleurs moyens de contrôler
21 et de motiver les gens.

22 Mais, d'en haut, le Comité permanent faisait savoir qu'il fallait
23 bien alimenter les gens. Ça ne s'est pas passé ainsi parce que le
24 système ne fonctionnait pas. Quand les cadres locaux ont essayé,
25 d'une part, de respecter les ordres du Centre et, d'autre part,

1 de contrôler leur population et, troisièmement, de forcer les
2 gens à travailler suffisamment dur pour produire beaucoup de riz,
3 ils étaient pris dans un noeud de contradiction. Et ils ont
4 décidé, dans la plupart des cas, que la meilleure solution
5 consistait à appliquer des politiques extrêmement strictes.
6 Pol Pot et les dirigeants étaient certainement responsables parce
7 qu'ils ont permis cette situation et n'ont rien fait pour y
8 mettre fin, mais ce n'était pas suite à un ordre. L'ordre n'a pas
9 été donnée d'en haut aux niveaux inférieurs d'utiliser la

10 nourriture pour contrôler la population.
 11 [11.20.55]
 12 Q. Sur la base de vos recherches, concernant l'application de
 13 cette pratique par les cadres khmers rouges, en particulier en ce
 14 qui concerne les personnes évacuées qui ont dû travailler dans
 15 les coopératives, en quoi résidait la différence de traitement?
 16 R. Les Nouveaux, les gens des villes, ont effectivement reçu des
 17 rations bien moins bonnes, au moins pendant les deux premières
 18 années, parce que, à partir de 78, la distinction entre Anciens
 19 et Nouveaux a, un peu à la fois, été supprimée.
 20 Mais les premières années, effectivement, les Nouveaux vivaient
 21 dans des conditions bien moins bonnes que les Anciens, et ce,
 22 pour différentes raisons.
 23 C'était en partie une punition, parce que ces gens étaient restés
 24 en ville plutôt que de se rallier à la révolution plus tôt.
 25 C'était partiellement pour les motiver à montrer leur loyauté

1 révolutionnaire, pour devenir des membres du Peuple ancien.
 2 C'était partiellement une revanche, une volonté de leur faire
 3 comprendre à quel point la vie était dure dans les régions
 4 pauvres de la campagne.
 5 [11.22.24]
 6 Il y avait donc plusieurs motifs. Mais le résultat en a été
 7 qu'ils ont été très mal nourris, qu'ils ont dû travailler très
 8 dur. Et, au fil du temps, un grand nombre d'entre eux sont morts
 9 de faim.
 10 Q. Concernant la famine, j'aimerais citer un extrait de votre
 11 livre. Vous dites que la faim était une arme à la campagne.
 12 C'est la page 320 - en anglais: 00396528; et, en français:
 13 00639876 -, et je vais citer:
 14 "La faim constituait une arme à la campagne tout autant que dans
 15 les camps de rééducation. La maxime de Lénine affirmant que celui
 16 qui ne travaille pas ne mange pas était appliquée à la lettre
 17 dans les coopératives cambodgiennes avec une rigueur dont les
 18 Russes n'avaient jamais rêvé.
 19 Dans une mauvaise région, une journée de travail vous valait un
 20 bol de soupe de riz aqueuse. Ceux qui étaient trop malades pour
 21 travailler n'avaient rien. La maladie elle-même était souvent
 22 assimilée à l'opposition au régime ou du moins à l'absence de
 23 conscience révolutionnaire, ce qui était considéré comme presque
 24 aussi grave. Et les cliniques rurales, où des infirmières sans
 25 formation distribuaient au compte-gouttes des médicaments

1 traditionnels, n'étaient guère que des mouiroirs. Mais la faim,
 2 aggravée par l'absence de soins médicaux, était une arme à double
 3 tranchants."
 4 [11.24.37]
 5 Est-ce que ceci rejoint ce que vous avez répondu à ma question
 6 précédente quand vous avez dit qu'il n'y avait pas de services
 7 médicaux et pas suffisamment à manger?
 8 Pour les gens des coopératives, est-ce que cela a eu des
 9 répercussions particulières, surtout pour ceux qui étaient
 10 considérés comme n'étaient pas... comme n'étant pas communistes et
 11 comme devant se remodeler?
 12 R. Commençons par un petit rectificatif. C'est peut-être une
 13 question de traduction, peut-être pas.
 14 Je n'ai pas dit que la famine était un outil mais bien que la
 15 faim était un outil. La nourriture était utilisée comme punition
 16 pour faire travailler les gens plus dur ou pour d'autres raisons.
 17 Mais le régime n'a pas essayé d'affamer la population. Et c'est
 18 important.

19 [11.25.48]
 20 Pol Pot voulait que les gens soient en bonne santé pour qu'ils
 21 puissent travailler dur. À plusieurs reprises, dans ses discours,
 22 il a dit qu'il fallait bien nourrir les gens. Mais, dans la
 23 pratique, cela ne s'est pas passé ainsi.
 24 Pourquoi?
 25 Parce que lui et le Comité permanent n'ont pas veillé à ce que
 1 cela se passe. Au niveau inférieur, les cadres, qui étaient
 2 débordés, ont utilisé la faim comme moyen de contrôle. Le
 3 résultat a été un affaiblissement de la population. Beaucoup de
 4 gens sont morts de faim, et cetera, et cetera. C'est pour ça que
 5 je dis que c'était une arme à double tranchant. C'était un moyen
 6 de contrôle au niveau local, mais le résultat a été qu'il y avait
 7 moins de main d'oeuvre et donc moins de production. Or ce n'était
 8 absolument pas ce que voulait la direction.
 9 [11.26.56]

242

Étendard révolutionnaire, **E3/785**, p. 8, ERN FR 00741966.

Exemple : au sujet de la responsabilité par rapport au Parti. supposons qu'il y ait un antagonisme très embrouillé quelconque, il faut que les camarades de cet échelon s'unissent pour s'efforcer de le résoudre, s'efforcer de se corriger afin de mettre fin à cet antagonisme compliqué. avec un haut esprit de responsabilité, de façon à ne pas affecter le Parti.

243

ROCHOEM Ton, T. 30 juillet 2012, **E1/98.1**, p. 71 L.8-18 vers [14.14.43].

1 Avez-vous constaté des conséquences de cette évacuation? Est-ce
 2 que les gens étaient terrifiés par cette évacuation?
 3 Craignaient-ils de ne pas pouvoir rentrer chez eux?
 4 [14.14.43]
 5 R. J'ai fait des allers retours dans cette zone, et les
 6 populations évacuées se sont installées ailleurs et cela n'a posé
 7 aucun problème.
 8 Les environs d'Oudong étaient considérés comme étant des zones
 9 libérées. Les gens ne voyaient aucun inconvénient à s'installer
 10 dans les zones libérées. Dans l'ensemble, la population n'a pas
 11 connu de difficultés.
 12 Concernant la nourriture, il n'y avait pas de problème de
 13 nourriture. Le Peuple nouveau est allé dans les zones libérées...
 14 et donc se sont mêlés à la population qui était là-bas.
 15 Donc, s'ils allaient ensemble cultiver les terres ou chercher du
 16 jus de palmier, ils allaient ensemble faire ces activités dans la
 17 zone libérée et cela ne posait aucun problème.

18 Q. Merci.

244

DUCH, T. 21 mars 2012, **E1/52.1**, p. 17, L.4-17 vers [09.48.26].

4 Q. Quelle était la ration alimentaire des membres des
5 coopératives à l'époque?
6 R. Comme je l'ai dit, il n'y avait pas de distinction entre les
7 gens du Peuple de base et du Peuple nouveau. La ration était de
8 1,5 cannette de riz par jour, mais ceux qui devaient construire
9 des barrages recevaient deux pots de riz par jour. Quant au
10 Peuple de base et Peuple nouveau, la seule différence, c'est que
11 les Nouveaux n'étaient pas choisis parmi les milices des villages
12 ou ils ne pouvaient pas être promus au sein de ces... des comités
13 de village.
14 [09.48.26]
15 L'objectif, le seul objectif, c'était que les Nouveaux se
16 mélangent aux Anciens. C'est la différence que j'ai constatée
17 entre ces deux catégories.

245

IENG Phan T. 20 mai 2013, **E1/193.1**, p. 57 L. 18 vers [11.55.51] à p. 58 L. 9 vers [11.57.44].

17 [11.55.51]
18 Q. Monsieur, vous êtes rentré, dites-vous, quelques fois dans
19 votre village. Dans ce village, est-ce que vous pourriez nous
20 expliquer comment étaient organisés à la fois le travail et la
21 situation des villageois, le... peut-être de votre famille, et des
22 personnes déportées, c'est-à-dire du Peuple nouveau?
23 Quelle était la différence de traitement et pourquoi une
24 différence de traitement? Est-ce qu'ils étaient intégrés
25 totalement ou est-ce... apparemment, de ce que vous dites, ils

1 n'étaient pas intégrés aux villageois locaux, vous pouvez dire
2 pourquoi? Est-ce qu'on vous l'a expliqué aussi dans les réunions
3 politiques?
4 R. À chaque fois que j'allais dans mon village, je constatais que
5 les gens du Peuple de base et les Nouveaux se mélangeaient.
6 Apparemment, ils avaient les mêmes rations alimentaires. Je n'ai
7 pas vu les gens manger de la bouillie de riz. Les gens mangeaient
8 du riz blanc, et leur traitement était identique.
9 [11.57.44]

246

NUON Chea, T. 31 janvier 2012, **E1/36.1**, p. 26 L. 6 vers [10.08.08] à p. 27 L. 10 vers [10.09.09].

6 Q. Je vous remercie. Monsieur Nuon Chea, je voudrais évoquer avec
7 vous un autre extrait de votre déclaration.
8 Et, cette fois - toujours la déclaration du 22 novembre 2011... et,
9 cette fois, donc, je me reporte à la page référencée, en khmer:
10 00755363, où vous êtes en train de faire... vous tirez les
11 conclusions de la réunion de mai 1974 concernant le plan
12 d'évacuation de Phnom Penh.
13 Et vous précisez que toutes ces questions à l'ordre du jour
14 devaient être expliquées. Vous poursuivez en disant qu'"il
15 fallait, en particulier, que l'on renforce le sentiment de
16 solidarité entre les gens de la base et les membres du Peuple
17 nouveau, et leur apprendre à ne pas discriminer soit les anciens
18 soit les nouveaux".
19 Pouvez-vous, Monsieur Nuon Chea, expliciter ces propos et nous
20 dire exactement qui est-ce que vous considérez comme gens de la
21 base et qui sont ceux qui faisaient partie du Peuple nouveau?
22 [10.08.08]
23 R. Le Peuple nouveau, c'est ceux qui avaient été évacués. Le
24 Peuple de base était les gens locaux. Le Comité permanent du
25 Parti, au niveau de communes et de districts, leur ont...

1 c'est-à-dire ont donné les directives suivantes aux gens locaux:
2 ne pas discriminer contre le Peuple nouveau car nous sommes tous
3 khmers; et de ne pas penser qu'ils étaient meilleurs que les
4 nouveaux; qu'il y avait des éléments qui avaient incité à la
5 haine entre le Peuple de base et le Peuple nouveau.
6 Il s'agissait d'une situation bien complexe.
7 [10.09.09]
8 Q. Doit-on comprendre, Monsieur Nuon Chea, qu'il s'agissait donc
9 d'une classification établie par le Parti ou le Centre du PCK?
10 R. Il n'y avait pas de distinction en ce sens. Qu'ils soient
11 nouveaux ou anciens, une fois qu'ils avaient compris, ils
12 agissaient ensemble. Ils étaient tous khmers.

247

Rapport d'analyse de Steve HEDER, « Réévaluation du rôle joué par les hauts dirigeants et les responsables locaux dans les crimes commis sous le régime du Kampuchéa démocratique : la responsabilité cambodgienne située dans une perspective contemporaine », **E3/4527**.

248

Rapport d'analyse de Steve HEDER, « Réévaluation du rôle joué par les hauts dirigeants et les responsables locaux dans les crimes commis sous le régime du Kampuchéa démocratique : la responsabilité cambodgienne située dans une perspective contemporaine », **E3/4527**, p. 9-10, ERN FR 00792921-00792922.

Pour faire du peuple nouveau une composante stable d'un « [Traduction] bloc monolithique de solidarité avec le pouvoir étatique révolutionnaire »³¹, les cadres locaux avaient pour instructions de se situer à l'égard des évacués « dans une perspective d'ouverture », en faisant preuve de « souplesse » et d'« indulgence » vis-à-vis d'eux et en ne les considérant en aucun cas comme des « prisonniers de guerre ». Ils devaient aussi prévenir « l'intolérance entre le peuple ancien et le peuple nouveau »³², en les faisant travailler côte à côte dans une « ambiance de bonheur et de solidarité »³³. Ils devaient améliorer le niveau de vie du peuple nouveau pour « lui montrer que ce régime était le sien »³⁴, veiller à ce que le peuple ancien lui fasse bon accueil et partage avec lui les terres, le bétail et la nourriture³⁵. Les « anciens » ne devaient pas profiter du travail du peuple nouveau³⁶, mais soutenir ceux qui « viennent tout juste d'arriver à la campagne avec pour seul bagage leurs mains nues »³⁷, montrant ainsi leur « absence totale de préjugés » à l'égard des nouveaux venus³⁸. Le peuple nouveau et le peuple ancien devaient donc « vivre, travailler, étudier, s'amuser, jouir de la prospérité ou souffrir de la faim ensemble dans la collectivité que constituent les coopératives »³⁹. Les cadres étaient prévenus : une véritable rééducation du peuple nouveau exigeait du parti qu'il fasse la preuve que la révolution pratiquait vraiment l'égalité économique prônée⁴⁰. Cette politique était transmise aux organes locaux du Parti sous la forme des instructions suivantes : les évacués doivent être considérés comme faisant « partie intégrante du peuple cambodgien, et non comme étant tous des ennemis » ; il faut donc

« prévoir de la nourriture, de l'eau et un gîte pour les évacués, tuer des animaux, donner des aliments aux évacués et du riz provenant de la coopérative »⁴¹.

Steve HEDER, T. 17 juillet 2013, **E1/225.1**, p. 42 L.2-13 vers [10.33.15].

2 Je termine, Monsieur le Président, sur cette ligne de
3 questionnement. Je n'ai qu'une seule question, et après je pense
4 qu'il sera... vous voudrez marquer la pause.
5 Donc, nous sommes d'accord que les consignes que vous avez
6 évoquées dans le paragraphe que je vous ai lu tout à l'heure, de
7 votre article, ce sont des consignes que vous avez retrouvées
8 dans ces différents documents du Kampuchéa démocratique et que
9 vous avez citées, c'est bien ça ?
10 [10.33.15]
11 R. Oui. Et, pour être précis, différents documents du Kampuchéa
12 démocratique, un document du Front et le document d'entrevue...
13 d'entretien. Mais, dans l'ensemble, oui, c'est correct.

Procès-verbal de la visite du Comité permanent dans la Zone Nord-Ouest, 20-24 août 1975, **E3/216**.

Document n°3, « Examen de la maîtrise et de la mise en oeuvre de la ligne politique de la reconstruction de l'économie et de l'édification du pays dans tous les domaines », 1975, **E3/781**.

Jeunesse révolutionnaire n°10, « Les jeunes hommes et jeunes filles du Kampuchéa doivent persévérer, s'éduquer dans le mouvement du renforcement et de l'élargissement des coopératives de production » octobre 1975, **E3/729**, p. 3-8, ERN FR 00364224-00364229.

Étendard révolutionnaire, « Il faut renforcer la position du combat dans la constitution des moyens de subsistance des habitants », numéro spécial, octobre-novembre 1975, **E3/748**, p. 19-26, ERN FR 00499701-00499708.

Jeunesse révolutionnaire n° 11, « Anéantir les propriétés individuelles, personnelles de façon claire et nette, puis consolider et développer les propriétés collectivistes de façon puissante », novembre 1975, **E3/750**, p. 10-16, ERN FR 00525855-00525861.

Étendard révolutionnaire, numéro spécial, « Situation actuelle de la révolution du Kampuchéa et l'édification des cadres de tous les échelons du Parti », octobre-novembre 1977, **E3/170**, p. 3-20, ERN FR 00665399-00665416.

Étendard révolutionnaire n°6, « Extrait des recommandations des camarades qui représentent l'Angkar – Parti lors d'une assemblée de zone », juin 1976, **E3/760**, p. 9-37, ERN FR 00487756-00487784.

Steve HEDER T. 17 juillet 2013, **E1/225.1**, p. 49 L. 11 vers [11.13.26] à p. 51 L. 17 vers [11.17.31].

11 Q. Je voudrais m'intéresser maintenant à un paragraphe plus loin
 12 du passage que je viens de vous citer. En français, c'est le
 13 dernier paragraphe de la page; en anglais, c'est toujours sous le
 14 même ERN; et je pense qu'en khmer c'est l'ERN suivant,
 15 c'est-à-dire 00657430.
 16 Voilà ce qu'indique la personne interviewée: "En avril 75, la
 17 consigne a été donnée d'alimenter les 17 et 18 de la même
 18 manière. Les forger, cela ne voulait pas dire les laisser mourir
 19 de faim et être plus strict avec eux qu'on l'était avec nous." Je
 20 m'arrête ici de la citation.
 21 Première question: qu'est-ce que ça veut dire, "les 17 et 18"?
 22 [11.13.26]

23 R. "Les 17", c'est une façon familière de désigner le 17 avril
24 75. "Les 18", cela renvoie au 18 mars 1970. De façon générale,
25 quand on dit "les 18", on fait référence aux gens qui sont passés

1 sous le contrôle du Parti, et donc, dans le cadre de la
2 rééducation du Parti, à compter du 18 mars 70, jour où Sihanouk a
3 été renversé. Le 17 avril, bien sûr, cela fait référence à la
4 date à laquelle les autres sont passés sous ce contrôle, de façon
5 générale, ce que j'appelle le "Peuple vétéran", par opposition au
6 Peuple nouveau. Ça, c'est donc le Peuple du 17 avril.

7 Q. Ce passage que je viens de vous citer, je voudrais que vous le
8 mettiez en parallèle avec les autres éléments de preuve et autres
9 auditions que vous avez eu à faire et également aux documents que
10 nous avons évoqués tout à l'heure dans les "Jeunesse
11 révolutionnaire", et autres différentes notes de bas de page, et
12 les citations que vous avez faites dans votre article.

13 "... la consigne a été donnée d'alimenter les 17 et 18 de la même
14 manière."

15 Cette personne-là vous a indiqué que les consignes avaient été
16 données. Est-ce qu'elle vous a indiqué de qui venaient ces
17 consignes?

18 [11.15.19]

19 R. Je suppose que, si ça avait été précisé, je l'aurais inclus
20 dans mes notes, donc j'en déduis que cela a été exprimé sous une
21 forme passive. Autrement dit, les gens ayant donné les consignes
22 ont dû être désignés comme "ke", en khmer - autrement dit, "eux",
23 sans plus de précision.

24 Q. D'accord. Et est-ce que, lorsque vous avez entendu ce
25 point-là, vous avez pu la mettre en relation, cette consigne,

1 avec les consignes que vous aviez lues dans les documents que
2 nous avons évoqués tout à l'heure ou est-ce que ce n'est pas un
3 parallèle que vous avez effectué dans le cadre de vos recherches
4 et des autres entretiens que vous avez pu mener?

5 R. Je pense qu'il y a deux questions. Vous me demandez de situer
6 cette déclaration par rapport à d'autres, d'autres interviews, et
7 par rapport aux documents du Parti.

8 Cette interview a eu lieu après que j'ai écrit l'article dont
9 vous avez parlé, "Reassessing", donc ce n'est pas lié à cela.

10 Quand vous me demandez où cela se situe par rapport aux autres
11 interviews que j'ai menées et si l'on se concentre sur les
12 interviews avec, en général, des cadres subalternes, alors, je
13 dirais qu'il s'agit là d'un récit ou d'une affirmation très
14 fréquente émanant de ce type de gens. Je dirais même que c'est un
15 récit typique de cadre subalterne, lorsque celui-ci affirme que
16 la politique consistait en ceci ou cela.

17 [11.17.31]

À présent, nous sommes entrés dans une nouvelle ère de la révolution démocratique. En effet, nous avons libéré le pays tout entier. Nous avons pris en main tous les organes du pouvoir dans le pays tout entier. La société cambodgienne est devenue une nouvelle société dans laquelle il n'y a pas d'hommes qui oppriment d'autres hommes, et où il n'y a pas de riches, ni de pauvres, ni de classe opprimante, ni de classe opprimée. Tous les Khmers vivent dans l'égalité. Ils font des travaux physiques de production tous ensemble pour subvenir à leurs propres besoins et pour construire le pays. Cela représente une caractéristique de la

253

Jeunesse révolutionnaire, août 1975, **E3/749**, p. 7, ERN FR 00593942.

2. Sur le plan politique, il ne faut pas faire ce qui n'est pas bénéfique à la révolution, ou ce qui pourrait affecter l'influence de la révolution. Et en particulier, il ne faut pas faire ce qui pourrait affecter les intérêts et le sentiment de notre peuple ancien qui se trouve dans les bases et de notre peuple nouveau qui vient d'être déporté des différentes villes. Si des problèmes complexes surgissaient, il ne faudrait pas employer des mesures trop sévères, il faudrait propager l'éducation politique, afin d'éclaircir l'idéologie et de bien distinguer le peuple de l'ennemi.

254

Étendard révolutionnaire, octobre – novembre 1975, **E3/748**, p. 22, ERN FR 00499704.

habitants était bien correcte, on produisait des efforts, on soufrait, et on ne resterait pas sans rien faire. L'expérience a montré que si un camarade se préoccupait de la vie des habitants, ce camarade s'efforcera d'exécuter ses devoirs et de se forger dans le mouvement. Par conséquent, il se développerait, et se forgerait pour devenir une bonne personne, pour avoir une position juste et pour vivre quotidiennement, de façon révolutionnaire. En revanche, si un camarade ne se souciait pas d'assurer les moyens de subsistance de la population, ce camarade serait coincé souvent dans l'incertitude au niveau de la position de classe et il vivrait en gaspillant son temps, ce qui ne serait pas conforme à la révolution. Par conséquent, dans le cadre de l'endoctrinement, ce camarade rencontrerait souvent des obstacles. L'obstacle le plus important, c'est celui du grand obstacle de la propriété privée, de la propriété individuelle parce que ce camarade en question ne se serait pas concentré sur la vie de la population.

255

Étendard révolutionnaire, février – mars 1976, **E3/166**, p. 35, ERN FR 00492791.

m de démocratie.

Le troisième problème concernait la position qui consistait à prendre la responsabilité par rapport à la vie de la population. Être conscient de la nécessité de subvenir à ses besoins, de satisfaire à ses souhaits et d'écouter ses opinions. Certains membres du Parti et certains cadres étaient encore faibles. À certains endroits, un certain nombre de cadres ont appliqué la ligne politique du Parti sans assumer de responsabilité par rapport à la population et sans s'intéresser à sa vie.

Par exemple : ils ont déporté les habitants hors de villages, alors que ce n'était pas nécessaire, sans aucune justification, pour obliger les gens à vivre à l'air libre, sans abri et sans végétation. Par conséquent, les habitants sont tombés malades.

256

ROCHOEM Ton, T. 30 juillet 2012, E1/98.1, p. 75 L. 9 vers [14.28.07] à p.76 L. 10 vers [14.29.36].

6 Q. Lorsqu'on a évacué Phnom Penh, y avait-il un plan prévu pour
7 leur réception dans les autres villes ou dans les autres
8 endroits?

9 R. Comme je l'ai indiqué dans une précédente réponse, les
10 personnes évacuées de la ville ont été reçues dans les
11 coopératives. Ils travaillaient côte à côte avec les gens des
12 bases.

13 À certains endroits, les personnes arrivant de la ville ont été
14 bien prises en charge, mais à d'autres endroits il y a eu des
15 problèmes, parce que, dans certaines coopératives, il y avait des
16 incidents de vengeance personnelle.

17 J'ai pu l'observer moi-même. Les gens devaient aller creuser la
18 terre, construire des barrages, et ne mangeaient que du "bouilli"
19 dilué. J'ai observé ce genre de situation, j'ai rencontré des
20 gens dans ces endroits, et j'ai moi-même dit au chef de cette
21 coopérative que, si les gens mangeaient du "bouilli" dilué, cela
22 voulait dire que les cadres, à cet endroit, manquaient à leurs
23 obligations et que...

24 [14.28.07]

25 J'ai posé des questions, et cette personne ne m'a pas pris au

1 sérieux. Je lui ai bien dit qu'il fallait le prendre au sérieux.
2 Ce monsieur m'a dit de m'occuper de mes affaires et il m'a dit
3 que si je venais de l'échelon supérieur je devais m'occuper de
4 mes propres affaires.

5 Mais je ne pouvais m'empêcher, je l'ai observé et je lui ai
6 expliqué que dans la révolution il fallait garantir l'égalité, et
7 je lui ai dit que si les gens mangeaient une bouillie diluée,
8 c'était mauvais signe. Nous sommes des êtres humains et il faut
9 que nous soyons bien traités. J'ai observé cela et c'est ce que
10 j'ai dit au chef de cette coopérative.

257

ROCHOEM Ton, T. 31 juillet 2012, E1/99.1, p. 52 L. 22 vers [11.53.32] à p.54 L. 2 vers [11.55.40].

22 Mais ma question est: comment est-ce que le traitement des
23 membres des coopératives était décidé? Est-ce que c'était une
24 décision de Pol Pot ou est-ce que c'était les chefs des
25 coopératives qui décidaient à leur manière?

1 [11.53.32]

2 R. À ce sujet, aucune consigne ne venait des échelons supérieurs.
3 Les gens étaient censés manger à leur faim. C'était l'instruction
4 simple qui était donnée.

5 Dans le Ratanakiri, nous étions des agriculteurs. Et on nous a
6 dit que l'autosuffisance et la maîtrise... ou l'autonomie étaient
7 l'objectif. Nous étions maîtres de ce que nous faisons.

8 Par exemple, qu'il fallait... la charité commence chez soi et qu'il
9 fallait s'occuper de soi-même pour pouvoir aider les autres.

10 [11.54.30]

11 C'est simplement que j'ai remis en question cette pratique. En me
12 référant au document, je me disais que, si ce genre de choses se
13 produisait dans les coopératives... que cela était contre les
14 principes.

15 J'ai observé des gens manger du gruau avec des nénuphars. Et que...
16 j'ai vu que des gens étaient maltraités.

17 Et le Parti n'avait pas l'intention de maltraiter les gens. Et je
18 me demandais pourquoi ces mauvais traitements persistaient.

19 [11.55.19]

20 J'étais donc persuadé que ces personnes ne suivaient pas
21 correctement la politique du Parti et que, en fait, ils
22 cherchaient à détruire le Parti. Et c'est pour cela qu'ils
23 traitaient la population ainsi. Et j'ai observé que ceci était
24 contraire à la ligne du Parti.

25 C'est pour ça que j'ai soulevé mes préoccupations lors d'une

1 réunion.

2 [11.55.40]

CHHOUK Rin, T. 23 avril 2013, E1/182.1, p. 115 L. 9 vers [16.39.45] à p. 116 L. 6 vers [16.41.20].

9 Q. Dernier point que je voudrais aborder avec vous: vous avez
10 évoqué avec M. le procureur le Peuple du 17-avril.

11 Dans votre PV, donc, d'hier, c'était après 13h40, le procureur
12 vous a demandé à quelle date des gens vous ont dit que les
13 17-Avril étaient des ennemis, voilà ce que vous avez répondu:

14 "Je n'ai jamais reçu d'instructions à cet effet, mais ceux qui
15 étaient du côté des soldats de Lon Nol étaient considérés comme
16 des 17-Avril ou comme les 17-Avril, mais je n'ai jamais reçu
17 d'ordre qu'il fallait les considérer comme des ennemis."

18 [16.39.45]

19 Une question de précision sur ce point: le Peuple du 17-avril,
20 selon ce que je viens de lire, c'était des gens qui travaillaient
21 avec Lon Nol. Est-ce qu'il s'agissait de soldats de Lon Nol ou

22 s'agissait-il d'autre chose, d'autres personnes? Est-ce que vous
 23 pouvez préciser ce que vous entendez par le Peuple du 17-avril
 24 précisément?
 25 R. Ici, les 17-Avril, ce sont tant des civils que des soldats qui

1 ont été évacués après le 17 avril 75. Ces gens étaient considérés
 2 comme formant le Peuple du 17-avril.
 3 Q. Et vous confirmez ce que vous avez dit, à savoir que personne
 4 ne vous a dit de les considérer comme des ennemis, c'est bien ça?
 5 R. Effectivement.
 6 [16.41.20]

259

IENG Phan, T. 20 mai 2013, **E1/193.1**, p. 60 L. 18-23 vers [12.04.32].

18 Qui faisait régner cette peur? Comment cette peur a été mise en
 19 place?
 20 R. Pendant cette période, je ne savais pas moi-même qui étaient
 21 les dirigeants les plus haut placés. Je ne connaissais que les
 22 chefs de la division et je connaissais Ta Mok, qui était à Takeo.
 23 Pour ce qui est de la plus haute hiérarchie, je les ignorais.
 24 Au sujet de la peur, moi, mes subordonnés et d'autres commandants
 25 avions peur sans savoir pourquoi une telle ambiance régnait. Nous
 1 ignorions comment on créait cette peur ni qui la créait. C'était
 2 un sentiment, tout simplement. La politique d'intimidation
 3 n'était pas disséminée.
 4 [12.04.32]

260

PO Dina, T. 30 mai 2013, **E1/199.1**, p. 97 L. 8-10 vers [15.07.41].

8 là. Ils ont refusé. Ils ont dit que ce village manquait de
 9 nourriture et que nous devions poursuivre notre marche. C'est
 10 donc ce que nous avons fait.
 11 [15.07.41]

261

LAY Bony, T. 23 octobre 2012, **E1/137.1**, p.106 L.14-16 vers [15.43.15].

14 Je suis donc allée dans le village, et on m'a dit que même le
 15 Peuple de base n'avait pas de riz à manger. Et, en fait, ils

16 mangeaient du maïs plutôt que du riz. J'ai supplié qu'ils me
17 donnent un peu de maïs en échange de mes biens.

262

MOM Sam Oeurn, T. 06 Novembre 2012, **E1/141.1**, p. 33 L 3-15 vers [10.30.43].

3 R. Si l'on parle du Peuple de base, il y avait des gens biens et
4 des gens mauvais. Certains des membres du Peuple de base
5 accusaient les Nouveaux d'être des opportunistes venus leur voler
6 leur nourriture.
7 Moi, je disais que ce n'était pas vrai. Je disais: "Nous ne
8 sommes pas venus vous voler votre nourriture. Nous avons été
9 forcés de quitter notre maison. Nous avons dû abandonner nos
10 effets personnels, nos biens." Je leur disais que nous n'étions
11 pas là pour leur voler quoi que ce soit.
12 Mais certains ne le comprenaient pas. Ils disaient qu'avant ils
13 avaient assez à manger, ils mangeaient bien, mais que,
14 maintenant, il y avait des Nouveaux qui arrivaient, et que ces
15 gens-là volaient la nourriture.

263

CHAU NY, T. 23 novembre 2012, **E1/146.1**, p. 53 L7-16 vers [11.40.14].

7 R. Oui, il y en avait pas mal, en plus de ma famille.
8 Q. Comment est-ce que vous, votre famille et les autres membres
9 du peuple du 17 avril ont été traités par le Peuple de base, à
10 Trapeang Sap?
11 R. Nous n'étions pas traités avec égalité. On nous parlait mal et
12 nous étions vus comme des impérialistes ou plutôt, des
13 capitalistes.
14 [11.41.20]
15 Ils estimaient que nous avions volé ce qui revenait aux paysans
16 et nous entendions souvent ce genre de langage.

264

LAY Bony, T. 24 octobre 2012, **E1/138.1**, p.10 L.12-15 vers [09.27.54].

12 Nous avons du mal à effectuer le travail agricole; on nous
13 accusait d'être des incapables, d'être passifs. Les gens du
14 Peuple de base, les Anciens, travaillaient bien plus vite que
15 nous-mêmes.

265

MOM Sam Oeurn, T. 6 novembre 2012, **E1/141.1**, p. 19 L. 7 -11 vers [09.50.50].

7 Les gens, par exemple les Peuple de base, disaient que c'était
8 bien fait pour les citadins et qu'ils devaient vivre cette vie
9 difficile. Et nous... c'est pour ça, on a demandé à nos enfants
10 d'aller travailler dans les champs.
11 [09.50.50]

266

MON Sam Oeurn T. 6 novembre 2012, **E1/141.1**, p. 58 L. 14-17 vers [11.53.45] à p. 59 L. 5-12 vers [11.55.28].

14 Et on nous a reproché cela. On nous a reproché de ne jamais avoir
15 enduré la vie dans la campagne, que nous vivions une belle vie
16 dans la ville. Et ils se moquaient de nous constamment. J'ai vécu
17 beaucoup "les" difficultés.

...

5 R. Certains gens du Peuple de base n'avaient aucun... enfin,
6 n'avaient rien contre les 17-Avril. Ils étaient gentils avec
7 nous, nous offraient un peu de nourriture.
8 Mais d'autres membres du Peuple de base, certains illettrés,
9 avaient des préjugés contre les 17-Avril et pensaient que ces
10 nouveaux arrivants allaient profiter d'eux et allaient leur voler
11 la nourriture. Et ils détestaient, finalement, le Peuple nouveau.
12 [11.55.28]

267

Philip SHORT, « POL Pot, anatomie d'un cauchemar », **E3/9**, p. 300, ERN FR 00639755.

une grande partie de la campagne cambodgienne restait enfoncée dans une misère autarcique qui dépassait l'imagination de l'élite cultivée. Visitant une région du Nord-Ouest, près du site de Banteay Chhmar, à Angkor, l'historien américain Michael Vickery avait vu au bord de la route « des garçons à l'air farouche rapporter [chez eux pour le dîner] des lézards morts suspendus à des bâtons comme des poissons fraîchement pêchés... Les habitants semblaient étrangement hostiles [et]... nous entendions marmonner qu'ils n'aimaient pas les gens des villes parce que leur arrivée était généralement synonyme d'ennuis ». Les villageois mangeaient des tubercules déterrés dans la forêt ; il n'y avait pas de riz à cause de trois années de sécheresse. Ils fabriquaient leur propre soie, mais refusaient de la vendre ou de l'échanger parce qu'« il n'y avait rien qu'ils aient envie d'acheter ». Cela se passait en 1962¹. Quarante ans plus tard, bien après l'instauration et la disparition du régime des Khmers rouges, un autre Américain visita un village dans l'arrière-pays du Kompong Thom. « Ils vivent à l'écart de tout, rapporta-t-il. Personne n'a de radio ni de motocyclette. Tout ce dont ils ont besoin, ils le fabriquent eux-mêmes ; rien ne vient de l'extérieur. » Quelque temps après, deux de ces villageois vinrent lui rendre visite à Phnom Penh. « Pour essayer de les mettre à l'aise, dit-il, je les ai invités à déjeuner dans une échoppe en plein air du marché, ce que je connaissais de plus simple. Ils ne savaient pas comment se comporter. Ils étaient gênés. Ils ne savaient pas s'asseoir sur une chaise. Tout à Phnom Penh était étrange, et ils détestaient cela². »

Philip SHORT, « POL Pot, anatomie d'un cauchemar », E3/9, p. 332, ERN FR 0063978.

S'y ajoutaient d'autres raisons, moins clairement définies. Dans toute l'histoire, les révolutions paysannes se sont caractérisées par le ressentiment à l'égard des villes. Cela n'a pas seulement été le cas en Asie, mais dans l'Europe des débuts du xx^e siècle, où des hommes tels que le dirigeant du Parti agraire bulgare, Alexandre Stamboliski, « détestai[en]t la ville et toutes ses catégories d'habitants, aussi bien les ouvriers que les bourgeois ». Les populistes de Serbie, de Pologne et de Russie professaient des idées comparables². Le PCK ne présentait pas les choses exactement en ces termes, mais les fondements de son action — les rancunes paysannes qui, dans une société agricole primitive comme celle du Cambodge, fournissaient le seul moteur possible d'une révolution — étaient exactement les mêmes. Les citoyens devaient revenir à la terre pour se ressourcer, pour renouer avec leurs racines khmères. C'était une épreuve, un rite de passage, d'où ils devaient sortir revigorés, purifiés des souillures inhérentes à la vie urbaine.

Philip SHORT, « POL Pot, anatomie d'un cauchemar », E3/9, p. 346-347, ERN FR 00639801-00639802.

sur la ville : »

Les nouveaux arrivants étaient « couverts de crasse de la jungle, ils portaient des uniformes qui ressemblaient à des pyjamas noirs et qui n'étaient pas à leur taille, avec des bandeaux de couleur ou des casquettes à visière à la Mao, raconta plus tard une femme. Ils avaient l'air mal à l'aise... méfiants, épuisés ». Le journaliste khmer Dith Pran trouva qu'ils semblaient venir « d'un autre monde... Jamais le moindre sourire. Ils n'avaient même pas l'air de Cambodgiens ». Ponchaud fut lui aussi frappé par leurs visages « usés et impassibles, sans une parole, dans un silence de mort », tandis qu'ils parcouraient les boulevards en file indienne comme si la ville était une forêt³.

Ils étaient effectivement issus d'un autre monde — celui que Michael Vickery avait découvert une douzaine d'années auparavant dans les villages misérables de Banteay Chhmar, où des paysans illettrés, presque indigents, vivaient comme avaient vécu leurs ancêtres, sans eau courante ni électricité, sans écoles, sans le moindre outil technologique, sans même une route correcte, totalement à l'écart de la modernité

superficielle que les années Sihanouk avaient apportée aux villes et aux villages situés le long des routes nationales. C'étaient des garçons des Cardamomes, du Koh Kong et du Pursat, des collines du nord des provinces du Siem Reap, du Preah Vihear et du Stung Treng, où, pour reprendre les propos d'un riche paysan, « ils n'avaient jamais vu d'argent, et ne savaient pas ce qu'était une voiture¹ ». C'était dans cet arrière-pays plongé dans les ténèbres que les Khmers rouges avaient établi leurs bastions et recruté leurs premiers partisans. Les citadins, qui ne s'y rendaient jamais, auraient eu peine à imaginer l'existence de tels lieux. Pourtant, les paysans de ces régions n'étaient pas moins khmers que leurs cousins des villes et, aux yeux de Pol et des autres dirigeants du PCK, ils étaient plus purs, plus authentiques, ils représentaient le pool génétique primordial à partir duquel on construirait la révolution. Ces plus pauvres d'entre les pauvres furent donnés en exemple au reste de la société. Ceux qui venaient des régions mieux loties, qui rejoignirent la révolution plus tard et finirent par former la grande majorité de l'armée khmère rouge, furent obligés de se calquer sur eux. Deux Cambodge, maintenus jusqu'alors rigoureusement à l'écart l'un de l'autre, se heurtèrent de plein fouet en ce jour d'avril 1975.

d'avril 1975.

L'élite urbaine découvrit avec horreur la barbarie des forces conquérantes. Les soldats buvaient dans la cuvette des toilettes, croyant que c'étaient les puits des gens des villes². « Ils avaient peur de tout ce qui était en bouteille ou en boîte, a relaté un jeune ouvrier. L'un d'eux ayant été malade après avoir mangé un aliment en conserve, ils ont pris une boîte de sardines, avec une image de poisson dessus, pour du poisson destiné aux poissons. » Certains essayèrent de boire de l'huile de moteur; d'autres mangèrent du dentifrice³. Revenant chez lui après la perquisition d'une unité de Khmers rouges, l'archéologue François Bizot trouva des chaises cassées, du verre brisé et, dans la salle de bains, un bidet débordant d'excréments⁴. Plusieurs dizaines d'années plus tard, Thiounn Mumm, qui avait été ministre khmer rouge, hochait encore la tête en songeant aux enfants de cadres paysans de haut rang qui s'essuyaient le derrière avec des branches d'arbre après s'être soulagés et laissaient traîner les branches souillées dans toute la maison⁵.

Les soldats n'étaient pas moins écœurés par ce qu'ils considéraient comme les vices urbains.

268

Anne Yvonne Guillou, « Les médecins au Cambodge entre élite sociale traditionnelle et groupe professionnel moderne sous influence étrangère », 2 juillet 2001, **E3/1797**, p. 200-201, ERN FR 00080039-00080040.

etablisserent. Les agents du Viet Nam, qui devinrent rapidement concentrés sur le Cambodge et utilisée à la demande de l'Etat-major républicain de Phnom Penh. Plusieurs centaines de milliers de tonnes de bombes s'abattaient sur le pays jusqu'en août 1973, accentuant chez les jeunes recrues khmères rouges et leurs chefs, évoluant dans des conditions

presque inhumaines, une dureté personnelle qui influencera la façon dont beaucoup d'entre eux traiteront ensuite leurs ennemis après la victoire, population civile comprise

C'est, à partir de l'offensive de 1973, les troupes communistes sont

269

Steve HEDER, T. 17 juillet 2013, **E1/225.1**, p. 58 L.6-8 vers [11.32.43].

23 Q. Et ma deuxième question. Ce cadre, spécifiquement, fait état
24 du fait que Ros Nhim, dans le Nord-Ouest, dérobaient du riz. Est-ce
25 que vous avez eu connaissance, toujours dans les mêmes

1 circonstances de vos enquêtes de terrain et également dans le
2 cadre des CETC... est-ce que vous avez eu d'autres récits
3 similaires relatifs au fait que certains responsables locaux
4 abusaient de leurs postes pour dérober du riz ou abusaient de
5 leurs pouvoirs?

6 R. Encore une fois, oui, ce genre d'affirmation ou de mention
7 était fréquente parmi les cadres inférieurs et parmi les gens
8 ordinaires interviewés.

270

Steve HEDER, T. 17 juillet 2013, **E1/225.1**, p. 60 L.1-3 vers [11.36.29].

1 les cadres traîtres rédigeaient simplement de faux rapports et
2 gardaient tout le riz pour eux-mêmes et ne nourrissaient pas la
3 population." Fin de citation.

271

Steve HEDER, T. 17 juillet 2013, **E1/225.1**, p. 58 L.9-15 vers [11.32.43].

23 Q. Et ma deuxième question. Ce cadre, spécifiquement, fait état
24 du fait que Ros Nhim, dans le Nord-Ouest, dérobaient du riz. Est-ce
25 que vous avez eu connaissance, toujours dans les mêmes

1 circonstances de vos enquêtes de terrain et également dans le
2 cadre des CETC... est-ce que vous avez eu d'autres récits
3 similaires relatifs au fait que certains responsables locaux
4 abusaient de leurs postes pour dérober du riz ou abusaient de
5 leurs pouvoirs?

6 R. Encore une fois, oui, ce genre d'affirmation ou de mention
7 était fréquente parmi les cadres inférieurs et parmi les gens
8 ordinaires interviewés.

9 Pour ce qui est de ce passage-ci bien précisément, j'ajouterais
10 que c'était moins commun d'entendre les gens dire que c'était
11 parce que les chapardeurs, si vous voulez, étaient des
12 Vietnamiens. Le plus souvent, on disait que c'était provoqué...
13 enfin, que c'était dû au fait que ces cadres locaux dérobaient et
14 cachaient, recelaient des ressources pour leur usage propre.

272

Steve HEDER, T. 17 juillet 2013, **E1/225.1**, p. 58 L.9-15 vers [11.32.43].

9 Pour ce qui est de ce passage-ci bien précisément, j'ajouterais
10 que c'était moins commun d'entendre les gens dire que c'était
11 parce que les chapardeurs, si vous voulez, étaient des
12 Vietnamiens. Le plus souvent, on disait que c'était provoqué...
13 enfin, que c'était dû au fait que ces cadres locaux dérobaient et
14 cachaient, recelaient des ressources pour leur usage propre.

273

Steve HEDER, T. 17 juillet 2013, **E1/225.1**, p. 46 L.1-3 vers [11.06.20] (citation du document **D224.77**, ERN FR 00612235, ERN KH 00657429, ERN EN 00352107).

25 "La production était suffisante pour nourrir les gens, mais il y

1 avait trop de pertes. Aucune quantité spécifique n'était
2 stipulée: le secteur et la zone Nord-Ouest prenaient ce que bon
3 leur semblait, quand ils le voulaient.

274

François PONCHAUD, T. 11 avril 2013, **E1/180.1**, p. 21 L.5-10 vers [09.42.40].

5 R. Mon livre date... je l'ai écrit en 76, donc, je n'avais pas
6 énormément d'informations précises; j'avais des informations sur
7 la région de Battambang.
8 Michael Vickery, un Australien, a écrit "Kampuchéa, 1975-1982"...
9 critique intelligemment mes réflexions en disant: "Attention,
10 partout, ce n'était pas la même chose."

275

PV d'audition de Preab Proeun, 15 Nov 2007, **E3/5132**, p. 3, ERN FR 00223195.

Reangsei (រាំងស៊ី), commune de Pouk Russei (ប៊ុករុស៊ី). Deux nuits après y être arrivé, le chef de la commune nommé Sao Soun (សៅស៊ុន) avait rassemblé tous les bonzes pour les garder dans une seule pagode qui était la pagode de Pouk Russei. Je me sentais à l'avance que je vais être mort. j'avais demandé au comité du district nommé Kheng (ខេង), pour m'installer à la pagode de Sovan Vatei (ស៊ុវ៉ាន់វ៉ាតើ) dite Prek Ta Meak. Ensuite la cadre de la commune m'avait ordonné à me défroquer, mais sans aucune menace parce qu'on disait que les bonzes de tout le pays doivent être défroqués. Le temps après les cadres KR m'avaient fait entrer dans la coopérative m'occupant des bœufs et de labourage. En 1976, les KR avaient arrangé pour que je me mariais, le chef de commune nommé Seang Kheang (ស៊េងខេង) qui s'occupait de mon mariage, et si je n'étais pas évacué c'était parce que j'étais célibataire, mais pour tous ceux et celles qui étaient mariés ils étaient évacués dans la région des provinces de Pursat/Battambang (le peuple nouveau était obligatoirement évacué, mais le peuple ancien était volontaire), parce que les KR disaient que là on avait assez à manger, on mangeait 3 fois par jour, ici on m'avait pas assez à manger, mais même s'il n'y avait que du potage claire la mort de manque de nourriture était rare. En ce qui concerne le travail, les KR nous obligeaient à travailler, quiconque qui ne va pas au travail avait son régime alimentaire coupé, mais la majorité de la population ne se sauvait pas du travail

PV d'audition de CHI Ly, 21 mai 2009, E3/5290, p. 4-5, ERN FR 00411610-00411611.

ប្រយោជន៍ដល់ខ្លួនឯង ក្នុងការប្រយុទ្ធនឹងកម្លាំងក្រហមខ្មែរ។

Q : **Après votre libération, comment était la situation de votre village ?**

R : Les Khmers rouges ont essayé de mettre en place un groupe d'entraide dans le village, ce qui a provoqué une rébellion. Dans l'interview en 2001 avec M. YSA Osman, j'ai parlé de l'arrivée des soldats khmers rouges en bateau dans le village de Koh Phâl. À ce moment-là, j'étais chez moi, je n'ai pas vu l'attaque de mes propres yeux. Mais j'ai vu qu'ils ont arrêté une personne, nommée SOS Man (សុខ ម៉ាណ៍). Les soldats qui sont arrivés comprenaient cinq groupes. Ils sont munis de pistolets, de fusils et de révolvers.

Q : **Pourriez-vous décrire la deuxième attaque dans le village de Koh Phâl ?**

R : Deux groupes de soldats sont venus encercler le village mais je ne sais pas combien ils étaient. Ils sont équipés de AK, de révolvers, de D.K et de mortiers. Ces obus étaient de la taille de mon mollet. D'abord, ils ont tiré les obus dans le village. Un obus est tombé sur la mosquée. Ce qui a abîmé les fenêtres et une horloge dans la mosquée. Après avoir tiré des obus, ils ont pénétré dans le village. Ils portaient des uniformes militaires de couleur des feuilles d'arbre. Cet uniforme ne ressemblait pas aux uniformes de parachutistes des soldats d'aujourd'hui. Je ne savais pas qui étaient ces soldats qui sont entrés dans le village, et je ne savais pas non plus qui était leur commandant.

Q : **Qu'est-ce qui s'est passé après le combat ?**

R : Les habitants ont été déportés au bord du fleuve et transportés par bateaux en direction de certains villages. Moi et ma famille sommes envoyés au village Sept (ភូមិទីប្រាំពីរ), commune de Roka Khnol (រកាខ្នុរ), district de Krauch Chmar. À ce moment-là, ils nous ont logés dans une maison appartenant aux villageois. Six jours plus tard, ils nous ont déportés par un grand bateau au village de Krâbei Kreak (ក្របីគ្រាក), avec cinquante autres villageois de Koh Phâl.

Q : **Pourriez-vous raconter la situation du village de Krâbei Kreak ?**

- R :** J'ai été installé dans les mêmes conditions que les habitants ordinaires. Ils logeaient les habitants dans les maisons des villageois en fonction de la taille de la famille, parfois à une, deux ou trois familles. Au début, on était autorisés à faire la cuisine nous-mêmes. Mais, après 1976, ils nous ont ordonné de manger collectivement, dans la Coopérative. Tous les habitants obtenaient la même ration alimentaire et avaient le même droit que les autres habitants. Ils ne permettaient pas de pratiquer une quelconque religion, que ce soit le bouddhisme ou l'islam. À l'époque, on ne soignait pas les maladies. Ils donnaient aux malades des médicaments qu'ils ont fabriqués eux-mêmes.
- Q :** Combien d'habitants de Koh Phâl sont morts du paludisme dans le village de Krâbei Kreak ?
- R :** Dans mon groupe, il n'y a que neuf personnes qui sont mortes du paludisme, dans le village de Krâbei Kreak. Mais dans le village de Phka Dong (ផ្កាដូង), 70% des habitants sont morts du paludisme.
- Q :** Avez-vous vécu dans le village de Krâbei Kreak jusqu'à la chute du régime des Khmers rouges ?
- R :** Je me suis déplacé plusieurs fois avec ma famille. J'ai été envoyé au village de Chong Au (ចុងអូរ), commune de Kor Kor (កកក), puis au village de Po Kel (ពោធិ៍កិល), commune de Suong (ស្វង), ensuite au village de Chi Rau (ដីរោទ៍), commune de Chi Rau où j'avais ordre de faire de la pêche. Par la suite, j'ai été envoyé au village de Sangkum Thnei (សង្កុមថ្មី), commune de Sror Lorp (ស្រួលល្អ), et enfin, au village de Saoy n¹2 (សោយណ្ឌ), commune de Peus n⁰1 où j'ai vécu jusqu'aujourd'hui.

PV d'audition de KUNG Kimly, E3/5183, p. 3, ERN FR 00274156.

village de Krapeur. Le chef de la commune de Phnom Sampov s'appelait Rac et le chef-adjoint s'appelait Dark (il est né au village de Kdaong). Le chef de la région s'appelait Chamm (région 3). Je ne connais pas le nom du chef du district. En 1976, à l'actuelle école primaire Samdach Ov et Samdach Mé de Phnom Sampov s'est tenue une réunion dans la quelle on présentait un traître s'appelant Daork. Il était âgé, indigène de Phnom Sampov. Chamm y était aussi présent. En 1977, des habitants de Kampong Cham sont venus s'installer à la montagne de Sampov tandis que ceux de Phnom Penh à la montagne de Thip Dé. Le nouveau et l'ancien peuple vivaient dans les mêmes conditions. Les habitants de la montagne de Sampov ont été envoyés pour porter la terre à la planche à Kampong Pouy. En 1977, j'ai appris qu'il y avait un centre de sécurité situé entre la montagne de Kdaong et celle de Sampov. Je n'y ai vu aucun prisonnier libéré. Je me suis renseignée auprès de mon mari que la montagne de Kirirom, la grotte de Taing Kloun et la grotte de Lakhorn étaient tous les lieux d'exécution. Après 1979, les chercheurs de l'or ont parlé de bouche à l'oreille des cadavres des prisonniers. En 1992, alors que je séjournais sur la montagne pour ma vie de nonne, j'ai vu les ossements dans la grotte de Taing Kloun et la grotte de Lakhorn et des trous contenant des tuyaux en zinc servant à faire évacuer le sang, dans le mur du côté Sud de la pagode de Kirirom. J'ai appris qu'une (des) personne(s) inconnue(s) avai(en)t faire sortir des menottes de la pagode de Kirirom et je ne savais pas vers où elles étaient emmenées. Les murs de cette pagode de Kirirom ont été restaurés en partie.

PV d'audition de MAN Sen, E3/5205, p. 4, ERN FR 00293927.

s'arrêter à Chhoeutheang (ឃុំចេញ). A l'arrivée, tout le monde a été divisé en petits groupes pour être intégré parmi les Cambodgiens. Ma famille était parmi 10 familles à qui on a ordonné d'aller vivre au village de Svay Kambet, commune de Sida (ស៊ីដា). District de Damber. Là-bas, les Khmers Rouges avaient construit de petits abris à l'avance pour servir de logement. Au début, on était atteint de paludisme, ce qui a provoqué la mort de 15 personnes.

276

François PONCHAUD, T. 11 avril 2013, E1/180.1, p. 21 L. 19 à p. 22 L. 9 vers [09.44.05].

19 Et, effectivement, ce sont ces petits cadres qui ont tué... Alors,
 20 dans une volonté naïve, je dirais, un peu à la Rousseau, qui dit
 21 que l'homme naît bon, mais que c'est la société qui le déforme,
 22 les Khmers rouges ont confié les responsabilités à des gens
 23 frustrés de l'ancien régime, souvent à des ignorants qui ne
 24 savaient ni lire et écrire, à des alcooliques, à des gens mis aux
 25 bords de la société sous l'ancien régime. Ça partait d'un

1 principe très bon, mais utopique et irréaliste, et ce sont eux
 2 qui ont envoyé les gens à la mort.
 3 Le principal... la principale personne... maintenant que je suis
 4 mieux... plus renseigné, les principales personnes qui envoyaient
 5 les gens à la mort, c'est le "protien sahakar", c'est-à-dire le
 6 président de la coopérative, et je pense que c'est lui qui
 7 envoyait les gens à l'échelon supérieur, au "kanak khum" ou
 8 "kanak damban", etc. C'est lui qui est le principal auteur des
 9 massacres.

277

François PONCHAUD, T. 11 avril 2013, **E1/180.1**, p. 64, L. 5-25 vers [11.27.42].

4 [11.27.42]
 5 R. Oui, c'est tout le problème de... du tribunal, ce présent
 6 tribunal. Est-ce que vous jugez des personnes ou est-ce que vous
 7 jugez une politique et une idéologie?
 8 Pour moi, depuis le début, c'est la question que je me pose. Vous
 9 avez des gens, dont M. Khieu Samphan, présent ici, qui ont
 10 essayé... qui avaient de bonnes intentions au départ et puis
 11 ensuite qui sont... qui sont perdus dans cette idéologie
 12 complètement aberrante, utopique, et ils rêvaient d'un monde
 13 meilleur.
 14 Alors... et, effectivement, il y a eu des directives, je pense
 15 venant de haut, qui étaient disons sympathiques, mais je dirais
 16 presque naïves, en supposant que les gens étaient bons, c'est une
 17 des fondamentales de la pensée khmère rouge tirée de Jean-Jacques
 18 Rousseau, un écrivain français: "Les hommes naissent bons, c'est
 19 la société qui les corrompt."
 20 Donc, ces dirigeants khmers rouges haut placés ont certainement
 21 donné des directives qu'ils pensaient bonnes. Mais, comme je vous
 22 disais, qu'il n'y avait pas de directives vraiment par écrit... et
 23 puis la nature humaine est telle qu'elle est, quand les cadres
 24 subalternes ont senti leur pouvoir, eh bien, ils n'ont pas
 25 résisté à l'utiliser.

278

KHIEU Samphân T. 27 mai 2013, **E1/197.1**, p. 22 L. 12-15 vers [10.03.04].

12 J'aimerais vous dire que je m'appelle Khieu Samphan. Je ne suis
 13 pas Pol Pot. Je ne suis pas Nuon Chea ou Ieng Sary. Je ne suis
 14 pas Vorn Vet ou Son Sen. Je ne peux... je ne saurais me rattacher
 15 à... au régime khmer rouge en entier.

KHIEU Samphân T. 27 mai 2013, **E1/197.1**, p. 85 L. 25 à p. 86 L. 1 vers [14.51.38].

25 Premièrement, laissez-moi vous informer que je ne suis pas "les
1 Khmers rouges".

279

Rapport intitulé « Célébration du 23ème anniversaire [de la résistance contre] les ennemis et le discours de M. Hou Yuon », 1 octobre 1974, E3/1108, p. 1, ERN FR 00788350.

00788350

~~D248/6.1.13~~
E3/1108

Rapport



Objet : Célébration du 23^{ème} anniversaire [de la résistance contre] les ennemis et le discours de M. HOU Yuon (ហ៊ុយ យួន).

Le 30 septembre 1974, la commission du comité central du Parti communiste du Kampuchéa a célébré l'anniversaire de « l'histoire de la résistance de 23 ans » dans le district d'Anleang (អង្គរជ័យ). Étaient présents pour l'occasion : la population ralliée aux Khmers rouges, les membres du Parti et les soldats des forces de l'armée populaire de libération nationale du Kampuchéa qui étaient tous de noir vêtus. Ils étaient très nombreux et sont venus de tous les coins du pays.

De nombreux mots d'ordres ont été inscrits sur les abondantes banderoles qui s'affichaient les unes après les autres à cet endroit :

- « Vive les forces armées populaires de libération du Kampuchéa ! ».
- « Seul le Parti communiste du Kampuchéa peut diriger la révolution vers la victoire ! ».
- « Le Parti communiste du Kampuchéa joue le rôle de dirigeant du Cambodge ! ».

Le groupe des femmes était debout sur le devant de la tribune. Il y avait quatre haut-parleurs qui ont été disposés loin les uns et les autres. Sur la tribune, il y avait peut-être 200 chaises alignées qui ont été occupées par beaucoup de Khmers rouges venus de différentes régions et qui avaient rang de cadre, de commissaire politique, de commandant en chef, de membre du Parti et de secrétaire du Parti communiste du Kampuchéa. Il y avait notamment :

1. CHOU Chet (ចូ ជិត), chef de la zone Sud-Ouest.
2. Le camarade Nang (ណង), ou « PHOUK Chhay (ហ្វុក គាយ) », commissaire politique de l'armée.
3. Ta Mok (តា ម៉ុក) ou « Achar Choeun (អាចារ្យ ចៀន) », commandant de l'armée de la zone Sud-Ouest.

Rapport intitulé « Célébration du 23ème anniversaire [de la résistance contre] les ennemis et le discours de M. Hou Yuon », 1 octobre 1974, E3/1108, p. 10, ERN FR 00788359.

HOU Yuon a souligné que l'*Angkar* a déjà pris des mesures contre ce problème.

Le 1^{er} octobre 1974

Rapport intitulé « La Chine et le Cambodge », E3/482, p. 2, ERN FR 00385698.

(13)

Le 10 avril, l'Agence Nord-vietnamienne d'Information publie une déclaration des chefs de la résistance intérieure khmère, apportant leur "soutier sans réserve" à la proclamation faite le 23 mars 1970 à Pékin par le prince Sihanouk. Cette déclaration de la résistance est datée du 26 mars 1970 (14), et signée de trois personnalités qui aujourd'hui occupent le devant de la scène politique du nouveau Royaume : M. Khieu Samphan, docteur en économie, ancien membre du parti de gauche Franchachon ou parti du peuple, député à la sixième législature, ancien ministre du commerce en 1962, passé à la clandestinité en 1967 après la révolte paysanne de Battambang de 1966 et la répression gouvernementale consécutive, M. Hou Yuon, docteur en géométrie, député à la sixième législature de l'Assemblée Nationale (1956-1970), ancien ministre du Pise en 1962, passé à la clandestinité en 1967, M. Hu Nim, docteur en droit, ancien député, passé à la clandestinité en 1967.

Craig Etcheson « *The Rise and Demise of Democratic Kampuchea* », E3/29, p. 130, ERN EN 00393316.

a few days later by groups of students from Battambang University. ”

Sihanouk's March 23 appeal to resist the Lon Nol regime was calculated to woo the KCP, for Sihanouk badly needed an ally who had the means to fight if he ever hoped to regain power in Cambodia. His declaration was worded accordingly: "The handful of reactionary bourgeois elements and princes who were able to climb to the highest positions thanks to the Sangkum," Sihanouk began, "is leading our country straight into anarchism and war provoked by U.S. imperialism."⁹⁸ He called on all his "children" to take up guerrilla warfare in the jungles. The KCP wasted no time in accepting his invitation. Detailing three men to seduce the prince, the party released a "Statement of Support to Prince Norodom Sihanouk" over the names of Hu Nim, Hou Yuon, and Khieu Samphan. These three members of the KCP Central Committee were intimately familiar with the prince's politics and foibles. Their March 26 call for solidarity pledged loyalty to the person of the prince and the policies he had declared since 1955: neutralism on the basis of the Bandung Principles. These three key communists were received by the prince in Peking, and assumed leadership of the three most important ministries in the exile government. Khieu Samphan became vice-prime minister and

FBIS, « Hou Youn du GRUNC lance un appel aux zones « aux mains de l'ennemi » », 29 mars 1975, **E3/120**, p. 59, ERN FR 00943681.

HOU YOUN DU GRUNC LANCE UN APPEL AUX ZONES « AUX MAINS DE L'ENNEMI »

AGENCE CAMBODGIENNE D'INFORMATION (clandestine) en français en Asie de l'Est.
13 h 00 (GMT). le 29 mars 1975 EK

FBIS, « Hou Youn du GRUNC lance un appel aux zones « aux mains de l'ennemi » », 29 mars 1975, **E3/120**, p. 60, ERN FR 00943682.

[« Appel de Hou Youn au peuple de la zone temporairement sous le contrôle de l'ennemi » du 20 mars]

[Texte] Cambodge, 29 mars, AKI – Hou Youn, Ministre de l'intérieur du GRUNC, des réformes et coopératives communales, a appelé ce jour les fonctionnaires de divers services, les soldats et policiers de divers échelons et catégories ainsi que les jeunes, les élèves, les étudiants et les intellectuels de Phnom Penh et de quelques autres zones temporairement contrôlées par l'ennemi à intensifier leur combat pour mettre fin au régime de la clique perfide de Lon Nol à Phnom Penh.

Voici l'intégralité du texte de cet appel : Fonctionnaires de divers échelons et services, soldats et policiers de tous les niveaux et catégories :

Chers amis, jeunes, élèves, étudiants et intellectuels :

À la suite de l'offensive puissante et retentissante des FAPLNC lancée de toutes parts au cours des 3 mois de cette saison sèche, les traîtres Lon Nol, Sirik Matak, Son Ngoc Thanh, Cheng Heng, In Tam, Long Boreth et Sosthène Fernandez sont en proie à des dissensions et une confusion plus graves ainsi qu'à des convulsions d'agonie le long du fleuve Mékong en aval de Phnom Penh, ainsi que dans les quelques capitales provinciales qu'ils contrôlent temporairement.

Sur tous les fronts, leur armée est dans un état de démoralisation et de désespoir : elle s'effondre par pans entiers jour après jour. Elle bat continuellement en retraite au contraire de nos FAPLNC qui ne cessent d'avancer. Phnom Penh, le dernier repaire des traîtres, est encerclé et totalement isolé par nos soldats et les FAPLNC qui piétinent fermement l'ennemi, sans lui permettre de s'échapper.

En ce mois de mars, les sept traîtres de Phnom Penh – Lon Nol, Sirik Matak, Son Ngoc Thanh, Cheng Heng, In Tam, Long Boreth et Sosthène Fernandez – sont déjà vaincus. Leur république fictive est inévitablement vouée à l'effondrement. Aux États-Unis, tout le monde – des citoyens lambda aux membres du Congrès, aux hommes d'État et aux journalistes en passant par Gerald Ford et Henry Kissinger, eux-mêmes les chefs de file les plus obstinés et féroces des impérialistes américains – est d'avis que la clique de Lon Nol va tomber. Dans le monde entier, les amis et les ennemis des traîtres sont tous du même avis.

[ERN 00166886]

La clique perfide tombera parce qu'elle ne dispose d'aucune voie de transport vers Phnom Penh et, surtout, le Mékong est complètement fermé depuis des mois. Elle tombera parce qu'elle ne dispose pas d'une économie viable, de nourriture, de carburant, d'argent ou de riz à

FBIS, « Hou Youn du GRUNC lance un appel aux zones « aux mains de l'ennemi » », 29 mars 1975, E3/120, p. 61, ERN FR 00943683.

distribuer à ses fonctionnaires, policiers et soldats ; parce qu'elle commence à manquer d'effectifs après les nombreuses pertes au sein des troupes - de lourdes pertes, de nombreuses désertions et de redditions ; et parce qu'elle ne peut recruter de nouveaux soldats pour compenser ses lourdes pertes. Enfin, elle sera renversée parce que le peuple et les FAPNI.K l'attaquent constamment et que le peuple ainsi que le Congrès américains s'opposent à toute aide à la clique perfide.

Ce mois-ci, les traîtres Lon Nol, Sirik Matak, Son Ngoc Thanh, Cheng Heng, In Tam, Long Boreth et Sosthène Fernandez, qui ont été vaincus et ne peuvent s'en remettre, sont absolument incapables de reprendre le dessus. Sur le plan militaire, les traîtres commencent à manquer d'hommes, de positions, de matériel, de réservoirs, de navires, d'avions, de munitions, d'armes légères et lourdes ainsi que de commandants. Leur armée s'effondre petit à petit.

Politiquement, les masses, les ouvriers, les moines, les soldats, les policiers, les fonctionnaires, les familles des soldats, les jeunes, les étudiants, les intellectuels, et les personnalités de tous horizons à Phnom Penh, ainsi que de quelques capitales provinciales temporairement sous contrôle de l'ennemi, rejettent les traîtres et se soulèvent constamment contre eux. Le peuple et le Congrès américains ainsi que les autres peuples dans le monde les dénoncent, les condamnent et les rejettent également. Le personnel des ambassades et des consulats étrangers affectés au sein de la république déloyale ainsi que les résidents étrangers et les correspondants de presse à Phnom Penh les ont abandonnés ou sont en train de le faire, les laissant dans un état d'isolement et de solitude complet pour subir leur sort. Personne ne peut les sauver.

Fonctionnaires de divers échelons et services, soldats et policiers de divers niveaux et catégories :

Chers amis, jeunes, étudiants et intellectuels :

L'évolution de la situation des sept traîtres, telle que précisée ci-dessus, a été débattue en profondeur lors du deuxième congrès national du Cambodge les 24 et 25 février. Les sept traîtres en question seront inévitablement vaincus et le peuple cambodgien et les FAPLNC en sortiront certainement victorieux.

Compte tenu de cette situation, le deuxième congrès national a déclaré ceci : Lon Nol, Sirik Matak, Son Ngoc Thanh, Cheng Heng, In Tam, Long Boreth et Sosthène Fernandez sont les chefs de file des traîtres et les instigateurs du coup d'État qui a mis fin à l'indépendance, à la paix et à la neutralité du Cambodge. Ils ont amené l'agression des impérialistes américains qui a mis le Cambodge à feu et à sang. Il faut mettre fin, coûte que coûte, à l'existence des traîtres

FBIS, « Hou Youn du GRUNC lance un appel aux zones « aux mains de l'ennemi » », 29 mars 1975, E3/120, p. 62, ERN FR 00943684.

fascistes et pourris car ils ont commis des crimes monstrueux sans précédent dans l'histoire du Cambodge.

Quant aux fonctionnaires de divers rangs et services, aux officiers et soldats, officiers de police et agents de toutes catégories, aux hommes politiques et autres personnalités ainsi qu'aux membres de divers organismes du régime de traîtres, le congrès national a déclaré que ces personnes pouvaient rallier le FUNC, la nation et le peuple cambodgien, indépendamment de leur passé, dès lors qu'elles essaient toute activité susceptible de servir les sept traîtres.

Fonctionnaires de divers échelons et services, soldats et agents de police de divers niveaux et catégories:

[ERN 00166887]

Chers amis, jeunes, étudiants et intellectuels.

L'heure est venue. Une excellente opportunité de regrouper nos forces, y compris l'unité de toute la nation et du peuple – indépendamment des classes sociales, des tendances politiques, des convictions religieuses ou du passé –, de renverser le régime militariste, dictatorial et fasciste ainsi que de mettre fin à l'existence des sept traîtres archiantinationaux et archipourris – les grands larbins de l'impérialisme américain – et, dans le même temps, à la guerre d'agression impérialiste américaine au Cambodge. Cela mettra un terme au ravage et aux grandes souffrances de notre nation et de notre peuple dans les mains criminelles des sept traîtres.

Dans cette situation idéale, au nom du FUNC et du GRUNC, je lance l'appel suivant à vous tous à Phnom Penh ainsi que dans les quelques capitales provinciales temporairement sous contrôle de l'ennemi :

1. Soulevez-vous avec davantage de vigueur contre les sept traîtres ; efforcez-vous de les anéantir par tous les moyens, eux et leurs organisations antinationales en suivant le bel exemple du sublime patriotisme du peuple et des jeunes de Battambang, Sihanoukville, Siem Reap, Phnom Penh et d'autres villes qui se sont soulevés contre les traîtres ; inspirez-vous également du patriotisme extraordinaire dont font preuve les soldats à la pointe de l'île de Koh Peam Reaing ainsi qu'à Kuoy Chik Dei, Angkrang et Daun Tri ; ils ont déposé leurs armes et se sont rendus à temps au peuple et aux FAPLNC. Enfin, suivez l'exemple du sublime patriotisme d'un grand nombre de soldats, policiers et fonctionnaires qui ont fui le champ de bataille, abandonné leurs positions et leurs camps, refusant de se rendre au front, de défendre ou servir les traîtres, ou encore de devenir des gardes d'autodéfense.

FBIS, « Hou Youn du GRUNC lance un appel aux zones « aux mains de l'ennemi » », 29 mars 1975, E3/120, p. 63, ERN FR 00943685.

2. **Soulevez-vous en vous unissant aux moines, aux fidèles, aux ouvriers et à d'autres travailleurs de diverses catégories, en utilisant toutes les formes de lutte afin de renverser les traîtres et leur régime. Commencez en organisant des réunions, des conférences, des rassemblements, des démonstrations et des grèves en protestation contre tous les types d'aetes fascistes, la conscription forcée et la pénurie de riz ainsi qu'en pillant les dépôts de riz et d'autres denrées, et en commettant des insurrections en employant tous les types d'arme pour anéantir les sept traîtres à tout prix et en accomplissant des exploits armés patriotiques. La nation et le peuple cambodgiens, le FUNC et le GRUNC vous acclameront, vous féliciteront et vous récompenseront.**

3. **N'hésitez pas à passer au besoin en zone libérée, sans vous préoccuper de vos revenus. Le GRUNC et tous les échelons des comités du FUNC vous réserveront un accueil des plus chaleureux et vous accorderont de tout cœur un soutien moral et matériel en plus de vous aider à commencer une nouvelle vie en zone libérée. De plus, vous trouverez toutes les conditions requises pour mener le combat en symbiose avec l'ensemble de notre peuple.**

Longue vie aux forces qui défendent la grande unité de l'ensemble de la nation et du peuple dans la lutte visant à renverser les sept traîtres Lon Nol, Sirik Matak, Son Ngoc Thanh, Cheng Heng, In Tam, Long Boreth et Sosthène Fernandez !

À bas les agresseurs impérialistes américains et leurs larbins, les traîtres Lon Nol, Sirik Matak, Son Ngoc Thanh, Cheng Heng, In Tam, Lon Boreth et Sosthène Fernandez !

Phnom Penh sera libérée à coup sûr !

Tout le Cambodge sera totalement et définitivement libéré !

Un nouveau Cambodge véritablement indépendant, pacifique, neutre, souverain, démocratique, non aligné et prospère, jouissant d'une intégrité territoriale, sera certainement érigé sur la terre sacrée et glorieuse cambodgienne d'Angkor !

FBIS, « Le ministre du GRUNK Hou Nim acclame la victoire de Phnom Penh », 21 avril 1975, E3/118, p. 5-6, ERN FR 00845857-00845858.

LE MINISTRE DU GRUNK HOU NIM ACCLAME LA VICTOIRE DE PHNOM PENH

Service national de Phnom Penh (en cambodgien) 22h05 GMT 21 avril 75 BK

[Déclaration du Ministre de l'information et de la propagande du GRUNK, Hou Nim – vraisemblablement enregistrée, date non communiquée]

[Texte] Mes hommages à chaque vénérable moine bouddhiste, mes respects à tous nos frères compatriotes, mes respects à tous les combattants et combattantes bienaimés des FAPLNC et aux cadres :

Après avoir vaillamment combattu pendant cinq ans et un mois dans les conditions les plus difficiles, l'Armée révolutionnaire cambodgienne et le grand peuple cambodgien animés d'un grand sens du sacrifice et de l'héroïsme révolutionnaire le plus élevé pour écraser la plus féroce et la plus barbare guerre d'agression menée par les impérialistes américains et renverser la clique la plus perfide, la plus fasciste, la plus corrompue et la plus vile composée de Lon Nol, Sirik Matak, Son Ngoc Thanh, Cheng Heng, In Tam, Long Boret et Sosthène Fernandez – ont définitivement libéré Phnom Penh le 17 avril 1975.

Le dix-sept avril 1975 est le jour de la grande victoire d'importance historique pour notre nation et notre peuple du Cambodge. C'est le jour où nos héroïques FAPLNC et peuple cambodgien ont mis fin à la guerre de destruction menée et propagée contre notre cher peuple et notre chère patrie par les impérialistes américains et leurs valets de toutes sortes. Aujourd'hui, notre peuple,

les FAPLNC, le FUNK et le GRUNK ont pris les commandes et dirigent Phnom Penh et le pays tout entier.

En cette occasion, j'aimerais rendre hommage et, dans un esprit révolutionnaire, saluer tous les vénérables moines bouddhistes et tous nos éminents frères compatriotes et camarades les cadres et les combattants et combattantes des FAPLNC – les meilleurs fils et filles de notre pays.

Le peuple cambodgien, les FAPLNC, le FUNK et le GRUNK se sont étroitement soudés dans un esprit d'unité nationale pour édifier notre chère patrie. Aujourd'hui, alors que la radio du FUNK commence à émettre depuis Phnom Penh, j'aimerais transmettre mes meilleurs vœux à chaque vénérable moine bouddhiste, à nos éminents et chers frères compatriotes, aux cadres et aux combattants et combattantes dans tout le pays. Puissiez-vous, vénérables moines et frères [mot indistinct] avoir une excellente santé, de l'énergie et une longue vie afin de remporter de nouvelles victoires dans l'accomplissement du devoir révolutionnaire, de défendre la patrie et de construire un Cambodge nouveau, indépendant, pacifique, neutre, non-aligné, souverain, démocratique et prospère ayant une intégrité territoriale légitime.

Longue vie à la puissante Armée révolutionnaire cambodgienne ! Longue vie au grand peuple cambodgien !

- 4 -

DECLARATION TO SANITARY OFFICE BY A MEMBER
 FORGEON GENERAL CHONGCHAI LING'S NEWSPAPER
 MANOEUVERS OF THE IMPERIAL ARMY AMERICAN
 FOR THE 1930S WITH A MOUNTAIN PAPER

A.E.I. 1er Avril 1935

Saritch Forader Sihanouk, chef de l'Etat et Président de l'UK a donné publiquement des déclarations d'opposition avec le général vié-
 gneur les nouvelles manœuvres de l'impérialisme américain et de
 ses vultes à Pnom Penh sur le sujet "arrêter pour le cessar-
 le-feu des négociations et une réconciliation nationale" et réaf-
 firmer la ferme volonté du peuple de Kampuchea de "ne jamais ac-
 cepter ni négociation ni compromis" avec les anglais.

La déclaration a été faite le 26 mars 1935 :

L'impérialisme U.S. vient encore de tenter sur la scène con-
 quante du Sudest asiatique nouvelles "manœuvres" dans laquelle son direc-
 teur général Long Boret, en sa qualité de "premier ministre" du nouveau
 gouvernement de la "république d'Annam", lance un nouvel appel aux
 "Cambodgiens de l'intérieur" pour un cessar-le-feu, des négocia-
 tions et une "réconciliation nationale".

Ce nouvel appel du pré-empereur Long Boret n'a pas réussi à réaf-
 firmer que les patriotes khmers voyent et traitent les raisons de
 s'entendre avec les anglais, lesquels, selon Long Boret, sont
 la pure "lâcheté", la pure "trahison" devant à ce les records de
 fidélité au peuple, au pays, à l'indépendance nationale et même
 tous les records de coopération :

du nom de FUNK, du SAUVÉ et des "PAINS", je signale à l'attention du monde entier que :

Seuls illes justifiés et les autres la la chariténosseu. "République libère" sont différents les puériles libère rouges comme le noir est différent "libère, eux ces deux "libération" battent depuis cinq ans déjà tous les records du monde en matière de trahison nationale, d'abjection morale, de cupidité aveugle, de corruption.

À coup sûr, le peuple du Kampuchéa va les éliminer de notre société, et ce sera justice.

Secours (Hong Kong lui-même est entré) à partir par le principe du Kampuchéa, à l'issue des travaux du Congrès national (25 Février 1975).

L'impérialisme US, se trouve également d'ill'ordre qu'un long Borel soire, aucun que son FBI, libère la volonté de résistance des "libération" libère rouges et les autres à se rallier à sa "libération".

Siengquemx nationalisé est par le Congrès national du peuple du Kampuchéa, les autres super-traîtres tels que Hang Thun Hok, Pa Sathi, Sak Sath Saktho, Sau Khay Khay, Lay War, Thy Sath Huing, King Orr, Lu Hyung Fan, Leung Noi, Tu Yang, Chay Meang Sen, Hang Batta, An Sâr, Ngoun Chean, Saing Sathoi, Ung Sihan, etc... n'ont pas moins de pays voisins de guerre qui souffrent, au lendemain de la libération du Vietnam, répète, devant la justice d'État, de leurs incroyables méfaits et terribles crimes lors sont victimes, depuis 5 années déjà, la patrie, le peuple, la nation, l'État du Kampuchéa.

- 2 -

En offrant de tels lectures féroces, archi-corrumpus, grands criminels de guerre et lâches criminels le fait commun comme "interlocuteurs" au FUNK, au GIUNC et aux PEPINC, l'impérialisme U.S. insulte d'une façon impardonnable la mémoire des patriotes cambodgiens et cambodgiennes qui ont sacrifié leurs vies pour les plus hauts et purs idéaux du peuple du Kampuchea.

J'invoile les US à mettre fin sans délai à ce jeu aussi odieux que ridicule et enfantin.

Toutes les MAF, le GIUNC, les PEPINC et Norodom Sihanouk juront de se battre à mort contre l'impérialisme US. Nous jurons de ne jamais accepter de négociation ou de compromis avec l'impérialisme US et ses valets et cela tant qu'il nous restera un souffle de vie.

Les USA croient nous intimider en envoyant encore, dans nos eaux territoriales, un second porte-hélicoptères (le Hancock) pour renforcer le porte-hélicoptères "Okinawa" et les nombreuses unités navales US en rade devant nos côtes maritimes.

Des milliers de soldats US se trouvent à bord de ces unités, prêts à venir au secours de l'armée et du gouvernement de Lon Nol, Long Borst, Heng Thun Hak le jour où ils risquent de s'effondrer totalement devant les germes assés des PEPINC.

Si les agresseurs US osent de nouveau s'aventurer contre notre peuple, celui-ci saura faire face victorieusement à leur lâche et archi-criminelle agression./.

« Sihanouk announces 21 more 'Supertraitors' to be tried », E3/120, p. 100, ERN EN 00166878.

SIHANOUK ANNOUNCES 21 MORE 'SUPERTRAITORS' TO BE TRIED

Paris AFP in English 1151 GMT 26 Mar 75 ON

[Text] Peking March 26 (AFP)--Prince Norodom Sihanouk, president of the National United Front of Cambodia (NUFC), today announced the names of 21 Cambodian "supertraitors" who would be tried as "war criminals." He added them to the list of seven "supertraitors" already condemned to death by the Red Khmers.

In previous statements the prince has said that apart from the first group of seven--including President Lon Nol and Prime Minister Long Borst--all other "traitors" would be arrested if they went over the NUFC side.

The prince's statement said the second group of "traitors" was made up of "pure war criminals who, following the liberation of Pinom Penh, will have to answer before state justice for the innumerable evil deeds and terrible crimes whose victims over the last 5 years are the country, the people, the nation and the Cambodian state."

281

Philip SHORT T. du 7 mai 2013, **E1/190.1**, p.107, L. 12-24 vers [15.07.14].

12 Q. Tout à l'heure, nous avons regardé un autre passage de votre
13 livre où vous mentionnez l'exécution de Long Boret. Ce communiqué
14 est signé de Khieu Samphan, d'après ce document. Savez-vous si
15 cette décision était disséminée au sein de la hiérarchie du PCK
16 ou pas, d'après vos recherches?

17 R. Le fait qu'il était diffusé à la radio constitue une
18 dissémination, donc cela devait être connu, mais nous ne savons
19 pas qui est le décisionnaire ayant approuvé ce document. Nous ne
20 savons même pas si M. Khieu Samphan... si on a simplement prêté son
21 nom à ce document, s'il a été consulté avant de diffuser ce
22 communiqué. Tout ce que nous savons avec certitude est que ce
23 groupement nébuleux qui dirigeait le PCK l'avait approuvé et
24 publié.

282

François PONCHAUD T. du 9 avril 2013, **E1/178.1**, p 12 L. 3-23 vers [09.42.28].

3 Les Khmers rouges étaient cruels, mais moi je pensais qu'ils
4 avaient des raisons de se comporter ainsi, car ils n'étaient pas
5 contents de la façon dont l'armée de Lon Nol les traitait.
6 À l'époque, les troupes vietnamiennes envahissaient la zone
7 frontalière du côté cambodgien. Moi-même, j'ai été arrêté au Mont
8 Han Chey, dans la province de Kampong Cham. J'ai dû verser un
9 pot-de-vin pour pouvoir être libéré. J'ai dû verser environ 44000
10 dongs pour être remis en liberté.

11 [09.42.28]

12 Il faut aussi rappeler que le 1er mai 70 les soldats américains
13 et sud-vietnamiens ont envahi le Cambodge. Ils se sont introduits
14 profondément en territoire cambodgien, pénétrant jusqu'à 40
15 kilomètres à l'intérieur du pays.

16 À présent, j'habite dans une région qui a été occupée par ces
17 soldats à l'époque, dans le district de Ou Reang Ov. Les soldats
18 vietnamiens sont arrivés jusqu'au village de Salang, qui était le
19 village natal du vice-Premier ministre Sar Kheng (phon.).

20 Les Américains et les Vietnamiens étaient des soldats très
21 brutaux; ils tuaient et violaient la population civile. Pour les
22 gens, la seule façon de se sauver, c'était d'aller rejoindre les
23 soldats khmers rouges.

283

Philip SHORT T. du 9 mai 2013, **E1/192.1**, p. 4, L. 17-24 vers [09.10.04].

17 R. Il s'agit là de messages visant deux publics différents. Les
18 soldats khmers rouges n'écoutaient pas la radio du FUNK. Eux
19 écoutaient leurs chefs de section et leurs commandants. Le
20 message dont vous parlez était adressé à la population de Phnom
21 Penh. Et, comme je l'ai dit tout à l'heure, je pense - ou avant
22 -, c'était à double tranchant. Ce message disait que les sept
23 "super traîtres" seraient tués et ensuite invitait les autres à
24 rallier la révolution.

284

FBIS, "La radio du FUNK insiste sur l'appel du congrès du 27 février", 3 mars 75, **E3/120**, p. 4-5, ERN FR 00943626-00943627.

LA RADIO DU FUNC INSISTE SUR L'APPEL DU CONGRÈS DU 27 FÉVRIER

Voix (téléphonée) du FUNC en cambodgien, au Cambodge, 4 h 00 (GMT), le 3 mars 1975 BK

[l'écrit] Les 24 et 25 février, le grand congrès national réunissant tous les échelons d'organisations du FUNC et les représentants de diverses organisations de masse, ainsi que les trois catégories des FAPLNC, a tenu sa deuxième session dans une zone libérée du Cambodge. Le 26 février, le congrès a diffusé une déclaration importante traitant essentiellement de la question urgente du sort des sept traîtres influents de Phnom Penh que sont Lon Nol, Sirik Matak, Son Ngoc Thanh, Cheng Heng, In Tam, Long Boreth et Sosthène Fernandez. Ces sept traîtres sont les chefs collaborateurs américains et les meneurs du coup d'État qui a mis fin à l'indépendance, à la paix et à la neutralité de notre Cambodge et incité les impérialistes américains à envahir le Cambodge, à l'embraser et à y semer un chaos sans précédent.

Notre peuple cambodgien, les FAPLNC et le FUNC ne peuvent pardonner à ces traîtres. Nous devons les éliminer et surmonter les conséquences de leurs crimes profondément antinationaux, fascistes et décadents. S'agissant de nos compatriotes à Phnom Penh et dans les zones temporairement sous contrôle de l'ennemi, en ce compris les fonctionnaires, les soldats, les civils, les hommes politiques et les personnalités de toutes sortes et de tous niveaux, le grand congrès national a solennellement déclaré qu'ils sont totalement libres d'adhérer au FUNC à condition de cesser de coopérer avec les sept traîtres influents en question.

Par conséquent, les divers fonctionnaires, hommes politiques et personnalités fraternellement travaillant pour toutes les agences du régime des traîtres, les frères officiers, les soldats, les policiers, les membres des unités d'autodéfense, de même que tous nos autres chers compatriotes à Phnom Penh et dans les capitales provinciales temporairement sous contrôle de l'ennemi, doivent savoir que l'heure est venue de se décider. Vous devez abandonner les sept grands traîtres de Phnom Penh, en proie à d'atroces souffrances, avant leur chute imminente.

Comme vous le savez, nos FAPLNC ont déjà libéré le Mékong et le contrôlent d'une main de fer. Ces sept traîtres périront dans un avenir proche : les FAPLNC et nos populations à travers le pays lancent une offensive visant à les anéantir, eux et leur régime, à Phnom Penh et dans les capitales provinciales qu'ils contrôlent temporairement.

À la lumière de ces éléments, nous lançons l'appel suivant à tous les moines et compatriotes à Phnom Penh et dans les villes temporairement sous contrôle de l'ennemi :

1. Vous devez répondre au communiqué du deuxième congrès national appelant les moines, les profanes, les ouvriers, les enseignants et les chargés de cours à se soulever, à s'unir et à lutter de l'intérieur et de toutes les façons contre les sept traîtres, en organisant des réunions, des manifestations et des grèves, en vous opposant à la conscription et la famine, en pillant les entrepôts de riz et de vivres, en saisissant les armes de l'ennemi pour l'attaquer et en détruisant les hôtels de ville provinciaux, les sièges administratifs municipaux, les stations de radio, les commissariats de police, les postes de police militaire, les camps militaires, les quartiers généraux militaires et toutes les autres infrastructures politiques, militaires et économiques. Que les frères adolescents, écoliers, étudiants, enseignants et autres de Battambang, Sihanoukville et Phnom Penh qui ont combattu les traîtres depuis le 21 février poursuivent leur soulèvement. Les frères des autres capitales provinciales sont eux aussi invités à se soulever et à se révolter.

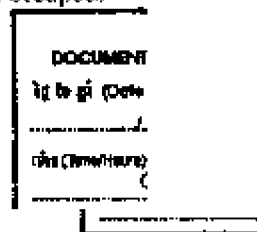
2. Les frères officiers, soldats, agents de police, membres d'unité d'autodéfense, fonctionnaires du gouvernement, hommes politiques et personnalités de toutes catégories sont priés de participer aux actions des résidents de Phnom Penh et d'autres régions temporairement sous le contrôle de l'ennemi en luttant contre les chefs déloyaux par tous les moyens, en détruisant l'appareil administratif perfide, les installations militaires et postes de police, les dépôts de munitions, les stocks de fournitures et les réservoirs de carburant et en retournant leurs armes contre eux, contribuant ce faisant à la libération de notre nation et de notre peuple. Les frères qui luttent sur divers fronts sont invités à ne pas combattre les FAPLNC. Vous devez déposer vos armes et rejoindre ces forces. Notre peuple, les organisations du FUNC et les FAPLNC vous récompenseront et vous aideront de manière chaleureuse et comme il se doit.

3. Au besoin, vous êtes invités à faire immédiatement défection et à passer en zone libérée. Nos organisations du FUNC, où qu'elles se trouvent, vous accueilleront chaleureusement et vous aideront. Les frères citoyens, fonctionnaires, militaires et civils ne doivent pas s'inquiéter de leurs moyens de subsistance dans la zone libérée. Notre zone libérée n'utilise pas la devise de la clique perfide de Phnom Penh. Rendez-vous dans la zone libérée et vous serez assurés d'avoir les moyens de subsistance nécessaires.

Appel de KHIEU Samphân, HOU Yun et HOU Nim aux moines et aux compatriotes de Phnom Penh et d'autres provinces qui sont occupées provisoirement par les ennemis, E3/116, p.1-2, ERN FR 00485505-00485506.

Appel de KHIEU Samphan, HOU Yun et HOU Nim aux moines et aux compatriotes de Phnom Penh et d'autres provinces qui sont occupées provisoirement par les ennemis

Chers vénérables bonzes,
Chers compatriotes fonctionnaires de toute classe,
Chers frères et sœurs soldats dans l'armée de l'ennemi.



Les traîtres LON Nol, Sirimatuk, SEUNG Ngoc Thanh et leur clan sont en lourd échec et en pleine décadence tant sur les plans militaire, politique qu'économique. En conséquence, ils souffrent énormément du manque de riz. Ils feront face d'autant plus à des difficultés plus importantes sans issue. Les forces armées populaires de libération menaient des attaques de partout notamment le long des chemins stratégiques numéro 1, 2 et 5. Nous avons encerclé Phnom Penh et l'avons coupée des autres régions, ce qui fait que leur dernier bastion est actuellement à l'agonie. De surcroît, ils ont militairement essayé un lourd échec et se heurtent à un grand manque de riz sans aucune mesure de le réparer. Nous voudrions porter à votre connaissance quant à la question du riz qu'il ne leur reste rien, même un grain de riz à l'heure actuelle, voire à l'avenir. Le clan des traîtres à Phnom Penh ayant comme chefs LON Nol, Sirimatuk et SEUNG Ngoc Thanh n'est aucunement compétent pour résoudre vos problèmes. Ils n'ont qu'à vous tuer avec leurs armes et leur idéologie fasciste. Leur grand chef, impérialiste américain, et le clan de Thieu Ky ainsi que leurs autres sous-chefs ne peuvent plus les aider même si ces méprisables LON Nol et SEUNG Ngoc Thanh les supplient. Ils sont bien occupés avec la guerre au Vietnam du sud où ils sont en train de subir la défaite. Une telle éritique situation a donc porté atteinte à la vie des miliciens des traîtres actuels. Ceux-ci qui sont sous les ordres de l'impérialisme américain n'ont qu'à vous laisser mourir de faim et qu'à vous tuer quand vous cherchez à faire bouillir la marmite. Les ordres du méprisable LON Nol et de son chef d'État-major datés des 8 et 9 septembre 1972 apportent évidemment la preuve de cette situation.

C'est dans cette situation de lourde défaite et d'impasse totale des traîtres sur tous les secteurs que l'Armée populaire de libération du Kampuchéa poursuit, avec la splendeur de sa victoire, leurs offensives de manière intensive et est sur le point de prendre assaut Phnom Penh de manière à bien tenir en échec les ennemis.

Donc, au nom du Front uni national du Kampuchéa (FUNK), du Gouvernement royal d'union nationale du Kampuchéa et de l'Armée populaire de la libération du Kampuchéa qui maîtrise bien à présent la situation sur tous les fronts dans le pays, y compris à Phnom Penh, et la situation d'agonie de l'ennemi ainsi que l'offensive comme un foudre de nos forces armées populaires de libération du Kampuchéa, nous,

KHIEU Samphan, Vice-Premier Ministre et Ministre de la défense et HOU Yun, Ministre de la propagande et de l'information du Gouvernement royal d'union nationale du Kampuchéa, faisons appel urgentement à nos moines, nos compatriotes et à nos fonctionnaires militaires et civiles qui vivent à Phnom Penh et dans d'autres centres-villes de provinces occupés provisoirement par les ennemis, de s'unir étroitement avec la population et les forces armées populaires de libération du Kampuchéa afin de :

1. attaquer les dépôts de riz et de vivres pour subvenir à vos besoins alimentaires :

ប្រយោជន៍ដល់ប្រជាជន

2. réduire en cendres les grands traîtres à savoir les méprisables LON Nol, Sirimatak, SEUNG Ngoc Thanh, IN Tam, LON Nonn, HANG Thun Hak et autres,
3. anéantir immédiatement les traîtres au meilleur de votre solidarité et à l'aide d'armes de toute nature, fusils de tout calibre, couteaux et bâtons, avant qu'ils ne puissent vous tuer ;
4. vous retirer, si nécessaire, vers les zones libérées qui se situent aux alentours de Phnum Penh pour continuer à attaquer les ennemis au côté des habitants et des forces armées jusqu'à la victoire totale. Dans les zones libérées, il y a suffisamment de riz, d'offrandes et de nourriture.

Levez-vous et attaquez les ennemis (qui ont occupé) les zones libérées le 9 septembre 1972.

KHIEU Samphan, Vice-Premier Ministre et Ministre de la défense
 HOU Ym, Ministre du commerce, de la réforme rurale et de la coopérative
 HOU Nim, Ministre de la propagande et de l'information du gouvernement
 d'union nationale du Kampuchéa.

Philip SHORT T. 9 mai 2013, **E1/192.1**, p. 4 L. 17-21 vers [09.10.04].

16 [09.10.04]

17 R. Il s'agit là de messages visant deux publics différents. Les
 18 soldats khmers rouges n'écoutaient pas la radio du FUNK. Eux
 19 écoutaient leurs chefs de section et leurs commandants. Le
 20 message dont vous parlez était adressé à la population de Phnom
 21 Penh. Et, comme je l'ai dit tout à l'heure, je pense - ou avant

286

Sydney SCHANBERG T. du 5 juin 2013, **E1/201.1**, p.63, L. 11-12 vers [11.23.06].

10 prendre la route'. Il a l'impression, comme nous tous, que les
 11 Khmers rouges avaient un très bon réseau d'informateurs et
 12 d'agents dans la ville bien avant leur victoire."

287

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 157 et par. 208.

288

Interview de IENG Sary réalisée par Steve HEDER, 17 décembre 1996, **E3/543**.

289

Réponse aux écritures des co-Procureurs relatives à la valeur probante des dépositions des Parties civiles, 4 mars 2013, **E267/1**.

290

T. du 26 juin 2013, **E1/213.1**, p. 45 L. 24 vers [11.16.14] à p.46 L. 15 vers [11.17.49].

24 Deuxièmement, une politique telle qu'il en existait sous le
25 régime du Kampuchéa démocratique, je l'ai dit hier, ne peut pas

1 être figée à une date précise, elle évolue. Elle se développe
2 dans certaines directions, avec certains détails qui n'avaient
3 peut-être pas été envisagés au départ. Et, donc, il y a des
4 directives complémentaires, par rapport à une politique élaborée
5 au départ, qui sont communiquées vers la base. Pourquoi est-ce
6 qu'il y a une évolution des politiques? C'est précisément parce
7 qu'il y a interaction entre les dirigeants du Centre et les
8 rapports qui viennent du terrain. Ces rapports concernent la mise
9 en oeuvre mais aident la politique à se développer et à prendre
10 d'autres tournures.
11 Donc, dans ce sens, il y a à mon avis interaction totale entre la
12 politique elle-même et son application, cette application
13 permettant à la politique de se développer. C'est une... ce sont en
14 général des politiques très concrètes et non pas théoriques.
15 [11.17.49]

291

ROCHOEM Ton T. 30 juillet 2012, **E1/98.1**, p. 92 L. 6-14 vers [15.32.38].

6 Q. Je voudrais maintenant vous poser une question par rapport aux
7 soldats de Lon Nol. Quand vous êtes rentré dans Phnom Penh,
8 est-ce qu'il y avait des consignes particulières concernant le
9 traitement des soldats de Lon Nol?
10 [15.32.38]

11 M. ROCHOEM TON:

12 R. Ces soldats ont été vaincus. Ils se sont rendus. Ils ont agité

13 le drapeau blanc et nous n'avons rien fait pour leur faire du
14 mal. On avait donné l'ordre strict de ne pas leur faire du mal.

292

LEV Lam T. 2 juillet 2013, **E1/216.1**, p. 26 L. 22-24 vers [10.13.31].

22 R. Mon oncle est venu me voir chez moi. Je lui ai dit de
23 s'enfuir, mais il a dit qu'il ne voulait pas le faire. Trois
24 jours plus tard, il a été emmené et exécuté.

293

LEV Lam T. 2 juillet 2013, **E1/216.1**, p. 29 L. 16 vers [10.23.52].

16 R. C'était en 1975, vers le mois de juin. C'est à ce moment-là
17 qu'on m'a demandé d'emmener ces gens.

294

LEV Lam T. 2 juillet 2013, **E1/216.1**, p. 30 L. 25 vers [10.26.34].

25 R. D'autres gens me l'ont dit. Je n'en n'ai pas été témoin
1 personnellement.

LEV Lam T. 2 juillet 2013, **E1/216.1**, p. 89 L. 22-23 vers [15.31.14].

22 R. J'ai entendu compter, mais je ne pouvais pas voir tant la
23 forêt était épaisse.

295

CHHAOM Sé T. 8 avril 2013, **E1/177.1**, p. 68 L. 2-3 vers [14.00.39].

2 Cependant, les ennemis qui s'obstinaient devaient être avertis,
3 mais l'on ne pouvait pas les exécuter de façon arbitraire.

296

UNG Ren T. 9 janvier 2013, **E1/157.1**, p. 38 L. 13-14 vers [11.06.48].

13 R. Mes responsabilités étaient au front. Les soldats faits
14 prisonniers étaient renvoyés à l'arrière. Je ne sais pas ce qu'il
15 leur est arrivé.
16 [11.06.48]

297

SUM Chea T. 5 novembre 2012, **E1/140.1**, p. 17 L. 8 à p. 18 L. 1 vers [09.42.54].

8 R. Après l'évacuation, au sein des régiments et divisions, on a
9 installé des haut-parleurs pour appâter les anciens soldats de
10 Lon Nol, pour que ceux-ci se rendent. C'était une astuce qui a
11 été utilisée.
12 [09.42.54]
13 On demandait aux soldats de révéler leur statut, par exemple, de
14 dire si c'était des capitaines ou des soldats de tel ou tel rang.
15 C'est ce qui a été fait et ça a aussi eu lieu dans ma propre
16 division.
17 Q. Vous rappelez-vous qui vous a dit de le faire?
18 R. C'est Koeun qui l'a dit. Koeun était quelqu'un de très
19 audacieux. C'est lui qui a donné des ordres tendant à éliminer
20 des gens.
21 Q. Koeun vous a-t-il dit de quelle manière il fallait tuer les
22 soldats de Lon Nol? Vous a-t-il dit quel moyen il fallait
23 utiliser pour éliminer les soldats de Lon Nol qui s'était rendus?
24 R. Il ne l'a pas dit précisément. Il nous a juste demandé
25 d'attirer les anciens soldats de Lon Nol pour qu'ils se rendent.

1 Après quoi, ils seraient exécutés. C'est ce qu'il nous a dit.
2 [09.44.39]

SUM Chea T. 5 novembre 2012, **E1/140.1**, p. 32 L. 7-8 vers [10.31.36].

7 je n'ai d'ailleurs aucune connaissance des... de ce qui est arrivé
8 aux soldats de Lon Nol.

298

KUNG Kim T. 24 octobre 2012, **E1/138.1**, p. 80 L. 18 à p. 81 L. 6 vers [13.57.35].

18 Q. Veuillez, je vous prie, consulter le document que je vous ai
 19 remis, en particulier la question-réponse numéro 3.
 20 L'ERN pertinent, en khmer: 00270163; en anglais: 00278681; et, en
 21 français: 00486096.
 22 Permettez-moi de citer le procès-verbal:
 23 "J'ai reçu des ordres de tuer sur le champ toute personne
 24 habillée comme un soldat."
 25 Ma question est donc la suivante: qui vous a donné cet ordre de

1 tirer à vue?

2 R. Je l'ai reçu du chef de peloton, le camarade Phan, et c'est la
 3 compagnie qui a donné l'ordre. En tant que jeune soldat, je
 4 n'avais pas participé à la réunion où l'ordre avait été décidé.
 5 J'ai... en tant que membre de peloton, je recevais mes ordres des
 6 échelons supérieurs.

299

KUNG Kim T. 24 octobre 2012, **E1/138.1**, p. 118 L. 23-25 vers [15.32.26].

22 Lorsque nous sommes... à partir du moment où nous arrivions à Phnom
 23 Penh, nous n'étions plus... nous ne faisons plus partie des forces
 24 armées des zones mais bien des forces centrales. Donc, cela
 25 appartenait aux divisions.

KUNG Kim T. 25 octobre 2012, **E1/139.1**, p. 59 L. 8-10 vers [11.39.34].

8 Quant aux soldats qui avaient ôté leur uniforme, ils avaient la
 9 possibilité de survivre. S'ils n'ôtaient pas leur uniforme et
 10 s'ils résistaient, ils étaient abattus."

300

IENG Phan T. 20 mai 2013, **E1/193.1**, p. 70 L. 7-9 vers [13.58.15].

3 Q. Je comprends bien, Monsieur le témoin, mais vous rappelez-vous
 4 de quelle manière vous avez à votre tour relayé cet ordre parmi
 5 vos subordonnés? Comment leur avez-vous dit qu'il ne fallait pas
 6 maltraiter les soldats de Lon Nol capturés?
 7 R. Il s'agissait d'instructions. Et, pour autant que je me
 8 souviens, il était indiqué que, si un prisonnier de guerre était
 9 fait, il ne fallait pas le maltraiter. Je ne me souviens pas du
 10 contenu exhaustif de ce passage, car cela remonte à bien
 11 longtemps.

IENG Phan T. 20 mai 2013, E1/193.1, p. 72 L. 15-18 vers [14.05.37].

11 Une question dans la suite de celle-là: vos supérieurs ont-ils
 12 jamais donné des ordres vous intimant d'exécuter des soldats de
 13 Lon Nol, ordres auxquels vous auriez refusé d'obéir, par exemple?
 14 [14.05.37]
 15 R. Je désire préciser encore une fois que personnellement je n'ai
 16 jamais reçu d'ordre provenant de mes supérieurs au sujet de
 17 mauvais traitements ou de persécutions à infliger aux soldats de
 18 Lon Nol.

301

IENG Phan T. 20 mai 2013, E1/193.1, p. 16 L. 19-24 vers [09.47.06].

13 Q. Vous dites que vous avez reçu les ordres un mois à l'avance.
 14 Ensuite, vous avez dû mener les préparatifs nécessaires.
 15 Est-ce que des instructions ou des ordres ont été donnés pour
 16 vous dire ce que vous deviez faire des soldats de Lon Nol qui
 17 seraient faits prisonniers au cours de l'offensive contre
 18 l'aéroport?
 19 R. Sur le champ de bataille, il y avait un principe universel
 20 applicable aux prisonniers de guerre: l'échelon supérieur nous
 21 disait toujours de ne pas tuer les prisonniers de guerre.
 22 Une fois que nous libérions une zone donnée, si nous arrêtons un
 23 prisonnier, nous "les" envoyions à l'arrière. Et c'était à
 24 l'arrière de décider ce qu'il fallait faire de ces gens.

302

IENG Phan T. 20 mai 2013, E1/193.1, p. 40 L. 11-16 vers [11.12.54].

11 "À l'époque des Khmers rouges, on procédait à la sélection des
 12 soldats au sein de l'armée. Quand on découvrait quelqu'un qui
 13 avait des contacts avec d'anciens soldats haut gradés de Lon Nol,
 14 on 'les' limogéait ou 'les' transférait vers d'autres endroits,
 15 comme des sites agricoles, pour travailler dans des poulaillers,
 16 des carrières ou des plantations de coton."

IENG Phan T. 20 mai 2013, E1/193.1, p. 20 L. 20 à p. 21 L. 12 vers [10.01.02].

20 "À l'époque des Khmers rouges, de manière générale, on procédait
 21 à un tri au sein de l'armée. Si l'on découvrait que quelqu'un
 22 penchait vers d'anciens haut gradés de l'armée de Lon Nol, la
 23 personne en question était limogée ou transférée ailleurs, par
 24 exemple, vers un site agricole. La personne n'était plus
 25 autorisée à travailler au sein des structures militaires khmères

1 rouges. Je n'ai jamais été témoin de l'exécution de personnes
 2 identifiées comme présentant ce type de penchant."
 3 Dans le cadre de ce processus de sélection, avez-vous vous-même
 4 dû présenter votre autobiographie ou votre parcours personnel?
 5 M. IENG PHAN:
 6 [10.01.02]
 7 R. Au sein de l'armée des Khmers rouges, et surtout en 1976 et
 8 1977, il était habituel d'appliquer un processus de tri, où des
 9 personnes qui avaient des liens de parenté avec d'anciens
 10 officiels de haut niveau étaient retirées et renvoyées vers
 11 l'arrière pour faire des travaux agricoles, tels que planter le
 12 coton.

303

PECH Chim T. 1er juillet 2013, E1/215.1, p. 80 L. 24-25 vers [15.13.27].

24 R. Permettez-moi de répondre à la question comme suit. Je n'ai
 25 jamais reçu l'ordre de purger ou tuer qui que ce soit.

304

PECH Chim T. 1er juillet 2013, E1/215.1, p. 49 L. 15-24 vers [11.52.48].

15 Quand vous étiez secrétaire du district 105, combien de personnes
 16 ont été arrêtées au motif que c'était des soldats? Combien ont
 17 été arrêtés pour être envoyés à Krang Ta Chan?
 18 R. Je n'en sais rien.
 19 Q. Donc, vous dites que quand vous étiez secrétaire de district,
 20 vous ne saviez rien concernant l'arrestation...
 21 [11.52.48]
 22 R. Je n'en sais rien. Je ne m'en souviens pas. Je n'avais rien à
 23 voir avec les arrestations de soldats. Quelqu'un d'autre devait
 24 en être responsable.

305

PECH Chim T. 1er juillet 2013, E1/215.1, p. 68 L. 13 à p. 69 L. 15 vers [14.12.36].

13 R. Ce n'était pas la même chose. Il y avait une différence entre
 14 la façon dont les civils et les militaires étaient traités.
 15 [14.12.36]
 16 Q. Pouvez-vous nous expliquer la différence? Et comment
 17 savez-vous qu'il y avait une différence?
 18 M. PECH CHIM:
 19 Je ne peux pas répondre à cette question.

20 Est-ce que le Président peut demander à mon avocat de m'aider?
 21 M. LE PRÉSIDENT:
 22 Monsieur le témoin, votre avocat peut vous aider, mais pas vous
 23 souffler la réponse. Peut-être il peut vous donner une idée de la
 24 façon dont vous pouvez répondre sans vous incriminer. C'est vous
 25 qui êtes ici pour déposer en vous fondant sur vos souvenirs,

1 votre expérience. Si vous ne vous souvenez pas, vous n'avez qu'à
 2 le dire. C'est une question assez simple et vous devez y
 3 répondre.

4 Me Koppe, vous pouvez répéter la question. Le témoin semble en
 5 effet l'avoir oubliée.

6 Me KOPPE:

7 Q. Monsieur le témoin, vous souvenez-vous s'il existait une
 8 différence entre la rééducation d'anciens militaires de Lon Nol
 9 et la rééducation de civils ordinaires?

10 [14.14.46]

11 M. PECH CHIM:

12 R. Je savais certaines choses à propos de la rééducation des
 13 civils, mais je n'ai aucune idée de la façon dont on éduquait les
 14 militaires. Je présume qu'ils étaient, eux aussi, envoyés à des
 15 sessions d'éducation où on pouvait les rééduquer.

306

PECHUY Chipsé T. 12 novembre 2012, **E1/143.1**, p. 72 L. 2-4 vers [12.05.06].

2 Et, quand les soldats sont... ont été envoyés, ils étaient
 3 accompagnés de leurs familles, femmes et enfants, et ont été
 4 gardés "aux" bâtiments, à Kampong Kdei.

307

PECHUY Chipsé T. 12 novembre 2012, **E1/143.1**, p. 78 L. 11-13 vers [13.48.43].

11 R. Non, je ne l'ai jamais observé personnellement. Je l'ai
 12 simplement su par des personnes ayant participé aux exécutions et
 13 qui rentraient de ce site et qui me racontaient les faits.

PECHUY Chipsé T. 14 novembre 2012, **E1/144.1**, p. 6 L. 22 vers [09.15.23].

22 Mais je n'ai pas été témoin oculaire de cela.

PECHUY Chipsé T. 14 novembre 2012, **E1/144.1**, p. 28 L. 12-17 vers [10.12.15].

12 Mais je n'en ai pas été témoin direct. J'en ai simplement entendu
 13 parler. J'ai entendu parler que des fonctionnaires de Lon Nol
 14 avaient été transportés au marché de Kampong Kdei... ou emmenés du
 15 marché, puis avaient été exécutés.
 16 Et je l'ai su de gens qui travaillaient au centre de sécurité de
 17 Pongro.

PECHUY Chipsé T. 14 novembre 2012, E1/144.1, p. 58 L. 24-25 vers [11.51.15].

24 Donc, tout cela, ce sont des choses qu'on m'a racontées. Et, à ce
 25 moment-là, je ne savais pas si c'était vrai ou pas, et j'ai

1 simplement apporté mon empreinte digitale au procès-verbal.

308

Al ROCKOFF T. 28 janvier 2013, E1/165.1, p. 32 L. 21 à p. 33 L. 12 vers [10.34.12].

21 R. Je n'ai pas dit à Jon Swain que j'avais remarqué que des
 22 soldats étaient emmenés hors de la ville. Il est possible qu'il
 23 fasse ici référence à ce que j'ai... j'ai dit que des soldats, des
 24 centaines de soldats avaient été désarmés et avaient été emmenés
 25 vers l'ouest, au-delà du carrefour où j'étais, à Monivong et

1 Sihanouk. Je présume qu'ils étaient emmenés au stade olympique.
 2 C'est un Cambodgien qui l'a dit plus tard. Ce n'est pas la même
 3 chose que de les emmener hors de la ville.

4 Q. Vous, ce que vous décrivez, c'est ce que vous avez dit tout à
 5 l'heure, donc? Vous avez remarqué que des soldats de Lon Nol
 6 étaient emmenés vers l'ouest, à partir de l'intersection de
 7 Monivong et Sihanouk, n'est-ce pas?

8 R. Effectivement, et le tiers d'entre eux avaient les mains dans
 9 les airs. Il n'y avait... pas beaucoup de Khmers rouges étaient
 10 avec eux car la plupart des Khmers rouges qui étaient postés à
 11 cette... à ce carrefour y sont restés.
 12 [10.35.35]

Al ROCKOFF T. 28 janvier 2013, E1/165.1, p. 48 L. 11 à p. 49 L. 1 vers [11.31.40].

11 Après, on nous a dit d'aller à l'ambassade et on m'a rendu mon
 12 sac avec mes pellicules, mes deux appareils-photos. Je pense que,
 13 s'ils m'avaient vu prendre la photo, j'aurais sans doute perdu la
 14 pellicule. Nous y sommes restés cinq à 10 minutes, max. Sydney
 15 Schanberg a emmené Dith Pran à parler avec certaines personnes;
 16 je ne sais pas exactement qui ils étaient.
 17 Puis une voiture est venue et est descendu de cette voiture le
 18 dernier premier ministre, Long Boret, et son épouse. Ils sont
 19 venus. Il y avait des Khmers rouges qui les accompagnaient. On a...
 20 on ne les a pas menacés par les armes, mais il était évident
 21 qu'ils étaient prisonniers. Sydney Schanberg a pu leur parler

22 pendant un moment. J'ai voulu prendre une photo mais ne voulais
 23 pas perdre ma caméra. Ils se sont retournés, et donc la seule
 24 photo que j'ai pu prendre, c'était eux qui marchaient vers la
 25 voiture. Quelques minutes plus tard, Long Boret et son épouse ont

1 été emmenés en voiture.

Al ROCKOFF T. 28 janvier 2013, E1/165.1, p. 57 L. 23 à p. 58 L. 6 vers [11.53.31]

23 Q. Et qu'avez-vous entendu dire?

24 R. J'ai entendu dire qu'ils avaient été emmenés au cercle
 25 sportif, qui est à côté de l'ambassade des États-Unis d'Amérique

1 actuelle, et qu'ils ont été matraqués à mort. C'est ce que nous
 2 avons entendu dire.

3 Q. Savez-vous de qui vous l'avez entendu? Vous souvenez-vous?

4 R. Je ne saurais même pas dire que nous l'avions entendu dire
 5 alors que nous étions toujours au Cambodge. C'était beaucoup plus
 6 tard, et c'est de la part d'autres sources.

Al ROCKOFF T. 29 janvier 2013, E1/165.1, p. 75 L. 1 à p. 76 L. 3 vers [13.56.37].

1 Vous en avez déjà un peu parlé, mais j'aimerais que vous nous
 2 disiez, autant que vous vous souvenez, comment les Cambodgiens
 3 qui étaient dans l'ambassade ont été forcés de quitter.
 4 Pouvez-vous nous dire ce dont vous vous souvenez de ce qui s'est
 5 passé ce jour-là?

6 R. Bon, il faisait... il y avait beaucoup de nuages, il faisait
 7 plutôt sombre ce jour-là, et c'étaient des départs sous les
 8 pleurs, et des Cambodgiens qui quittaient... Écoutez, j'essaie de
 9 me souvenir; c'est assez difficile. Il y avait des amis à moi
 10 dans ce groupe de gens qui ont quitté, et ce n'est que des années
 11 plus tard que j'ai appris ce qui avait pu leur arriver. Des... sur
 12 le nombre de Cambodgiens qui ont quitté l'ambassade et qui ont
 13 survécu, bien, je n'en connais qu'une: c'est Dith Pran.
 14 [13.56.37]

15 Q. Quand ces gens ont quitté l'ambassade, vous souvenez-vous
 16 s'ils ont dû quitter la ville comme les autres personnes avaient
 17 dû le faire les jours précédents?

18 R. Tout le monde s'est dirigé vers le nord. Le groupe de
 19 militaires et leurs familles. Bon, je ne savais pas... pendant
 20 des années, je n'ai pas vraiment su ce qui leur était arrivé,
 21 mais je sais qu'après qu'ils aient quitté des gens ont dit qu'ils
 22 ont entendu des... beaucoup de coups de feu près du complexe
 23 sportif non loin. Certains ont dit qu'ils tiraient sur les nuages
 24 pour faire partir la pluie, mais on m'a dit quelques années plus
 25 tard que, en fait, des gens ont été exécutés dans le complexe

1 sportif, mais je ne sais pas exactement qui. Mais... mais on m'a
 2 dit que c'était la raison pour laquelle il y avait eu des coups
 3 de feu.

Al ROCKOFF T. 29 janvier 2013, **E1/166.1**, p. 56 L. 1-4 vers [11.23.51].

1 Ma question - la première: parmi les Khmers rouges que vous avez
2 vus ce jour-là, est-ce qu'il y en avait que vous connaissiez, au
3 Ministère de l'information?
4 R. Non.

309

Sydney SCHANBERG T. 5 juin 2013, **E1/201.1**, p. 39 L. 11 à p. 40 L. 24 vers [10.32.59].

11 Q. Nous allons examiner certains aspects de cet événement. On n'a
12 pas beaucoup de temps pour le faire en profondeur. Il y a juste
13 quelques aspects qui m'intéressent en l'occurrence.
14 Dans votre journal, vous décrivez en détail cela à la page 68, où
15 il y a un aspect de cet événement. À la page 68 - ERN en anglais:
16 00898276 -, vous "y" décrivez l'échange entre Dith Pran et les
17 soldats qui vous avaient fait prisonniers. Je cite:
18 "Les insurgés lui avaient dit de s'en aller. 'Nous ne voulons pas
19 de vous. Ce n'est pas toi... ce n'est pas toi qu'on veut, ce sont
20 les... les gros.' Mais Pran savait que nous serions perdus sans
21 lui. Donc, il a réussi à négocier quelque... monter à bord du
22 blindé. C'était un acte de courage suprême ainsi qu'un acte de
23 loyauté. Cela nous a sauvés la vie."
24 [10.32.59]

25 Q. Quand ils disent: "Ce n'est pas toi qu'on veut, c'est les
1 gros", comment avez-vous entendu cela?
2 Est-ce que Dith Pran qui vous "les" a traduits? Ou comment
3 avez-vous su qu'ils avaient dit ça?
4 R. C'est Pran qui me les a répétées. Et... enfin, il m'a dit le mot
5 en khmer pour les... les... pour les "grosses légumes", enfin. Et
6 j'ai vu Pran se disputer avec eux et échanger, parlementer.
7 C'était un camion blindé. Et je ne sais pas exactement ce qu'il
8 leur disait. Eux pointaient leurs armes sur nous.
9 Et je me suis dit:
10 "Mais s'il... s'il n'arrête pas de les déranger, ils vont finir par
11 nous tuer."
12 Il a réussi à monter à bord.
13 Et je lui ai demandé... une fois que nous étions dans ce camion
14 blindé, je lui ai demandé:
15 "Pourquoi as-tu fait ça?"
16 Il a répondu:
17 "Je savais que sans moi vous alliez être tués."
18 Et c'est tout.
19 Q. Merci.
20 Vous lui avez-vous demandé ou vous a-t-on expliqué ce que cela
21 signifiait, les... "the big ones", les "grosses légumes"?
22 [10.34.37]
23 R. Eh bien, ils s'imaginaient sans doute que nous étions tous
24 Américains, que nous étions l'ennemi.

Sydney SCHANBERG T. 5 juin 2013, **E1/201.1**, p. 49 L. 3-17 vers [10.53.37].

3 Avez-vous reconnu vous-même ces personnes? Ces généraux et ces
 4 ministres, est-ce que c'est des gens que vous avez reconnus comme
 5 ayant occupé ces postes sous la République khmère?
 6 R. Je n'en ai reconnu... plutôt, je... je n'avais parlé qu'avec
 7 quelques-uns d'entre eux. Ils avaient peur. Et la plupart d'entre
 8 eux semblaient savoir qu'ils allaient être tués. Il y avait aussi
 9 des gens qui étaient des membres de la Croix-Rouge cambodgienne.
 10 Je ne sais pas qui a été tué, je ne sais pas s'ils ont tous été
 11 tués, mais je sais que Lon Non... qu'il a été annoncé qu'ils
 12 avaient exécuté Lon Non ainsi que Long Boret...
 13 [L'interprète se reprend:] Lon Boret, qui avait été Premier
 14 ministre, est arrivé. On avait suggéré qu'il "quitte" avec sa
 15 famille, mais il n'était pas parti, il a dit qu'il ne pouvait pas
 16 partir, et lui aussi a été exécuté. Et j'ai parlé avec lui "à"
 17 cet endroit.

Sydney SCHANBERG T. 5 juin 2013, E1/201.1, p. 42 L. 1 à p. 43 L. 1 vers [10.38.16].

1 R. Oui. Je ne le... je ne m'en suis pas rendu compte tout de suite.
 2 Je ne l'ai su qu'après qu'ils nous aient remis en liberté et que
 3 ces deux hommes étaient toujours détenus. Eux n'ont pas été remis
 4 en liberté. Mais je m'en souviens très bien. Il a essayé de me
 5 donner son portefeuille.
 6 Et j'ai dit en français, enfin, mon très mauvais français:
 7 "On est dans le même bateau."
 8 Et, donc, me donner son portefeuille n'allait pas aider mon sort
 9 (sic). Et, finalement, nous l'avons caché sous un sac de sable
 10 qui était sur la plancher du camion. Quand ils nous ont remis en
 11 liberté, eux étaient assis sur le trottoir, sous surveillance par
 12 des soldats, et nous savions tous que nous ne pouvions rien faire
 13 pour les aider. Et, alors que je m'éloignais, c'est ce que j'ai
 14 pensé. Et c'est ce "que" les gens se souviennent souvent de la
 15 guerre.
 16 [10.38.16]
 17 Je ne m'en souviendrai... je ne l'oublierai jamais. Nous n'avons
 18 rien pu faire pour eux. Quand nous sommes partis... et... et ça n'a
 19 sans doute rien à voir avec votre question, mais c'était une
 20 journée très marquante.
 21 Q. Oui, j'en suis certain, Monsieur Schanberg.
 22 Est-ce que par hasard vous vous souvenez du nom de cette
 23 personne, qui était le commandant adjoint de la marine de la
 24 République khmère et savez-vous ce qui lui est arrivé?
 25 R. Je n'ai pas de renseignements directs, donc, je ne pourrais
 1 que supposer.

Sydney SCHANBERG T. 5 juin 2013, E1/201.1, p. 62 L. 3 à p. 63 L. 4 vers [11.21.54].

3 Concernant l'expulsion des hauts fonctionnaires de la République
 4 khmère de l'ambassade, aux pages 95 à 97, vous donnez d'autres
 5 détails à ce sujet.
 6 Je donne les ERN: 00898303 et pages suivantes.
 7 Vous décrivez une conversation que vous avez eue le 23 avril avec
 8 un homme d'affaires français khmérophone qui va assister à une
 9 négociation entre les Khmers rouges et les responsables de
 10 l'ambassade. Voici ce qu'il vous a raconté, je cite:
 11 [11.21.54]

12 "Les Khmers rouges disent qu'ils sont encore en train de nettoyer
 13 les militaires de l'ancien régime qui se sont cachés en ville,
 14 raison pour laquelle cette zone est toujours sous contrôle
 15 militaire et non point politique."
 16 Un peu plus bas, à la même page, il dit:
 17 "Nous avons perdu une semaine à cause du temps qu'il a fallu pour
 18 retrouver les gros poissons et les expulser de l'ambassade, comme
 19 Sirik Matak."
 20 Et, un peu plus loin, il dit que "les Khmers rouges parlent de
 21 ceux qui sont encore cachés en ville comme étant des rats
 22 sauvages. Les Khmers rouges ont bien moins de soupçons par
 23 rapport à l'ambassade à présent que ceux qui s'y cachaient ont
 24 été livrés."
 25 Vous avez reçu des informations de cette personne comme quoi on

1 avait continué à rechercher les fonctionnaires de la République
 2 khmère. Est-ce que c'est bien ce qu'il a dit?
 3 [11.23.06]
 4 R. Oui.

310

YIM Sovann T. 19 Octobre 2012, **E1/135.1**, p. 93 L. 11-15 vers [14.24.37].

11 Q. Quand vous avez remarqué des cadavres le long des routes alors
 12 que vous quittiez Phnom Penh, était-ce des cadavres de civils ou
 13 de soldats de Lon Nol?
 14 R. J'ai vu des cadavres le long des routes "à" l'aéroport. Ils
 15 portaient des uniformes militaires.

YIM Sovann T. 19 Octobre 2012, **E1/135.1**, p. 90 L. 11 à p. 91 L. 1 vers [14.17.50].

11 Q. Quand vous avez quitté votre domicile, avez-vous remarqué quoi
 12 que ce soit à l'hôpital? Savez-vous si les patients ont, eux
 13 aussi, été évacués hors de l'hôpital?
 14 R. Oui, j'ai vu à l'hôpital de Borei Keila qu'il y avait des
 15 soldats blessés, et il y avait aussi les soldats khmers rouges.
 16 Les soldats khmers rouges les ont bousculés, les ont poussés hors
 17 du lit. Et certains des blessés ont été emmenés avec leur
 18 famille, et d'autres ont été laissés là, à mourir à l'hôpital,
 19 sans leur famille.
 20 [14.17.50]
 21 Q. Dans cet hôpital... cet hôpital, pouvez-vous dire à la Cour où
 22 il était?
 23 R. Sous le régime de Lon Nol, c'était un hôpital qui était à
 24 Borei Keila. C'était un des hôpitaux militaires, à Borei Keila,
 25 qui appartenait à l'armée de Lon Nol. Je ne connais pas son nom,

1 mais je me souviens que c'était à Borei Keila

311

MOM Sam Oeurn T. 6 novembre 2012, **E1/141.1**, p. 61 L. 7 à p. 62 L. 4 vers [12.00.06].

7 "Quinze jours après..." Et vous parlez de l'arrestation de votre
 8 mari. Donc:
 9 "Quinze jours après l'arrestation, moi et ma deuxième fille,
 10 nommée Mony Bopha, ainsi que ma fille cadette, nommée Bonny, ont
 11 été déportées vers l'île de Khsach Tonlea. C'était une prison
 12 sans murs là-bas. Il n'y avait que des femmes de soldats et des
 13 Peuple nouveau ou les gens du 17-Avril."
 14 Donc j'aurais deux questions, Madame la partie civile.
 15 Quand vous dites que, sur cette île, il n'y avait que des femmes
 16 de soldats, s'agissait-il de femmes de militaires de la
 17 République khmère?
 18 [12.00.06]
 19 Mme MOM SAM OEURN:
 20 R. Effectivement, je parle ici des épouses d'anciens
 21 fonctionnaires de la République khmère, des épouses de soldats,
 22 les soldats de la République khmère.
 23 Q. Merci. Est-ce que ces épouses de fonctionnaires et de soldats
 24 de la République khmère vous ont-elles dit ce qu'il était advenu
 25 à leur mari?

1 R. À l'île de Khsach Tonlea, les survivants n'ont pas été
 2 autorisés à communiquer. Ils n'avaient pas le temps de se parler.
 3 Tôt le matin, ils partaient travailler, et ils ne rentraient qu'à
 4 la nuit tombée.

312

KIM Vandy T. 5 décembre 2012, **E1/148.1**, p. 123 L. 13 à p. 124 L. 17 vers [16.01.09].

12 [16.01.09]
 13 Q. Saviez-vous pourquoi votre père a été arrêté?
 14 R. Je me souviens qu'un jour il y a eu une réunion - c'était, je
 15 pense, après le dîner -, il a été annoncé que le lendemain toutes
 16 les maisons seraient fouillées.
 17 Je n'y ai pas prêté beaucoup d'attention. Je suis allé garder les
 18 vaches dans un champ situé à proximité. Ils ont donc commencé à
 19 fouiller d'abord les maisons des 17-Avril. Je ne savais pas
 20 pourquoi. Ils ont trouvé une photo de mon père. Sur cette photo,
 21 il portait son uniforme de la marine et il était sur un navire.
 22 À l'époque, il avait été envoyé en mission dans un village dans
 23 la province de Koh Kong, et c'est à cette occasion que la photo
 24 avait été prise.
 25 Avant cela, le chef de village m'avait demandé ce que faisait mon

1 père à Phnom Penh. Il m'a dit de dire la vérité et qu'alors
 2 j'aurais du riz et du porc à manger. Il a placé du riz devant
 3 moi, mais j'ai quand même menti en disant que mon père était
 4 chauffeur de rickshaw. À toutes les questions, je répondais la
 5 même chose. Je maintenais ma réponse. Il a cessé de m'interroger,
 6 il m'a donné le riz, je l'ai emporté, et je l'ai ramené auprès de

7 ma famille. Mais, au cours de la fouille, ils ont trouvé la
 8 photo. À ce moment-là, mon père a été arrêté.
 9 [16.03.37]
 10 En réalité, certains se sont moqués de moi. Ils disaient que
 11 j'étais le fils d'un traître et que j'avais menti. Ils disaient
 12 que leur régime était plus propre et plus pur et que le régime
 13 n'accepterait pas le capitalisme. Ils en ont beaucoup parlé, mais
 14 je ne me souviens pas de tout.
 15 Ils m'ont accusé d'être le fils d'un traître, et le soir ils
 16 m'ont enchaîné les pieds et ils m'ont frappé. Après une semaine,
 17 ils ont enlevé mes chaînes.

KIM Vandy T. 6 décembre 2012, E1/149.1, p. 13 L. 13 à p. 14 L. 3 vers [09.32.26].

13 Q. Mise à part l'exécution de votre père, avez-vous eu l'occasion
 14 d'observer également que d'autres anciens fonctionnaires de Lon
 15 Nol étaient surveillés?
 16 R. Oui, cela arrivait aux travailleurs. À chaque réunion, un
 17 appel était lancé par le biais des chefs de commune... par le chef
 18 de commune, qui s'appelait Nau.
 19 Celui-ci disait que quiconque avait travaillé auparavant... devait
 20 se présenter et faire inscrire son nom afin qu'il soit envoyé
 21 pour travailler avec l'Angkar à un niveau plus élevé. C'est ce
 22 que l'on nous communiquait lors des réunions.
 23 Bon nombre de personnes ont été convaincues par cet appel, mais
 24 je ne me souviens pas de combien de personnes se sont inscrites
 25 effectivement.

1 On entendait les gens discuter entre eux, cependant... s'ils
 2 allaient s'inscrire ou pas, certains disant qu'ils allaient
 3 attendre un petit peu, faire ça plus tard.

313

HUN Chhunly T. 6 décembre 2012, E1/149.1, p. 41 L. 25 à p. 44 L. 10 vers [11.01.20].

25 Q. Donc la cote ERN 008797... (phon.); et, en anglais: 00369682; il
 1 n'existe pas de traduction en langue française.
 2 Vous avez écrit dans votre livre que, le 19 avril 1975, soit le
 3 troisième jour, les Khmers rouges ont annoncé que le peuple
 4 vietnamien devait retourner dans "leur" pays.
 5 Le même jour, un ordre des échelons supérieurs communiqué à tous
 6 les soldats de Lon Nol à partir du rang de lieutenant... de se
 7 réunir dans une école de la ville à partir du grade de
 8 lieutenant.
 9 Quant aux soldats de grade inférieur, ils devaient se retrouver à
 10 l'école primaire de So Heu (phon.), près du pont Neuf.
 11 Les soldats se sont présentés désarmés. Ils sont restés un jour
 12 et une nuit au point de rassemblement.
 13 Ma question est la suivante: comment est-ce que les Khmers rouges
 14 ont procédé à cette annonce?

15 [11.01.20]
 16 M. HUN CHHUNLY:
 17 R. Les Khmers rouges n'ont rien annoncé officiellement. Ce
 18 n'était pas comme on le fait aujourd'hui. Mais leur annonce a
 19 toutefois été efficace. Nous avons eu vent de cette annonce par
 20 d'autres.
 21 Ce qui était annoncé, c'était que les Vietnamiens étaient montés
 22 à bord de bateaux pour rentrer dans leur pays escortés par des
 23 Khmers rouges.
 24 Mais ça n'a pas été annoncé officiellement. Toutefois, ça été
 25 efficace.

1 [11.02.22]
 2 Q. Parlons du regroupement des soldats de Lon Nol. Combien de
 3 temps sont-ils restés au point de rassemblement?
 4 R. Les soldats de Lon Nol à partir du rang de lieutenant
 5 "majeur", se sont réunis dans une école chinoise au milieu de la
 6 ville. Ceux qui avaient un rang moins élevé se sont rassemblés
 7 près du nouveau pont, le 23 avril, dans une école.
 8 À 5 heures du matin, le 23 avril 1979 [dit le témoin], un camion
 9 est venu chercher tous ces officiers militaires ainsi que tous
 10 les fonctionnaires et chefs de département pour quitter
 11 Battambang par la route nationale n° 5.
 12 Pour les soldats de rang inférieur, en deçà du rang de lieutenant
 13 "major", ils ont été transportés vers Pailin par camion. C'était
 14 près de Ou Pong Moan, sur la route qui conduit au réservoir de
 15 Kamping Puoy.
 16 Q. Initialement, saviez-vous pourquoi on avait rassemblé ces
 17 soldats de Lon Nol?
 18 R. Ils ont dit que les soldats de rang de lieutenant "major" et
 19 de rang plus élevé seraient rassemblés pour aller à Phnom Penh
 20 accueillir le roi Sihanouk.
 21 Ils ne devaient pas emporter beaucoup de nourriture car on leur
 22 fournirait de quoi manger en cours de route.
 23 [11.04.47]
 24 Q. Qu'est-il advenu par la suite des officiers militaires et des
 25 fonctionnaires de Lon Nol? Savez-vous ce qu'il leur est arrivé?

1 R. Je l'ai appris environ un mois plus tard de la bouche d'un
 2 chauffeur. D'après lui, les soldats avaient été transportés vers
 3 le mont Thipakdei, après quoi ils y avaient été exécutés.
 4 Pour ce qui est des soldats de rang inférieur à celui de
 5 lieutenant "major", ils avaient été transportés vers Pailin. Ils
 6 avaient reçu l'ordre de travailler la terre près de Ou Pong Moan.
 7 Q. Savez-vous combien d'officiers militaires et de fonctionnaires
 8 ont été exécutés ou abattus?
 9 R. Je ne peux pas donner de chiffre exact avec certitude.
 10 Toutefois, il y avait cinq camions qui les ont transportés.

HUN Chhunly T. 6 décembre 2012, E1/149.1, p. 46 L. 12 à p. 48 L. 23 vers [11.11.39].

12 R. Le 20 avril 75, le chef de l'hôpital, le docteur colonel Tan
 13 Pok, a rassemblé tout le personnel médical.
 14 Il a dit qu'il venait d'assister à une réunion au siège du
 15 conseil municipal. Il avait été prévu qu'il y ait en permanence
 16 des médecins à l'hôpital, jour et nuit.
 17 Il était demandé aussi aux médecins de passer leur nuit à
 18 l'hôpital pour mieux soigner les patients.

19 Ensuite, la réunion a pris fin et chacun est retourné vaquer à
 20 ses diverses fonctions.
 21 [11.11.39]
 22 À 17 heures, je ne sais pas ce qui s'est passé, mais j'ai eu un
 23 sentiment étrange et dérangeant. Je pensais à mes deux enfants et
 24 à mes deux neveux. Je pensais à mes parents. Ma femme était
 25 encore à Phnom Penh.

1 J'ai donc demandé au médecin colonel qui était le chef de
 2 l'hôpital l'autorisation de rentrer chez moi.
 3 Le lendemain matin, donc, le 21 avril 1975, les Khmers rouges ont
 4 convoqué tout le personnel médical du rang de lieutenant "major"
 5 et de rang plus élevé. Il y avait au total treize personnes.
 6 Il s'agissait de préparer des véhicules pour accueillir un groupe
 7 d'infirmiers révolutionnaires.
 8 Mais, à environ 11 kilomètres de l'hôpital, à un endroit appelé
 9 Ou Mal, le véhicule a pris une route transversale. On a fait
 10 descendre le personnel et on "les" a abattus.
 11 C'est plus tard que j'ai eu vent de cet événement.
 12 Ce jour-là, la nuit, j'étais incapable de trouver le sommeil. Je
 13 ne me suis endormi qu'au petit matin.
 14 [11.13.21]
 15 Le matin, je suis allé à l'hôpital civil où je travaillais. Je
 16 suis entré dans un bâtiment. Je me suis allongé sur un lit et je
 17 me suis endormi.
 18 À 14 heures, j'ai entendu une voix m'appeler. Je me suis
 19 réveillé. J'ai vu là un membre du personnel médical qui m'a dit:
 20 "J'ai survécu. Les Khmers rouges ont abattu treize membres du
 21 personnel médical dans ma rizière."
 22 Cette personne a dit qu'elle ne connaissait que Tan Pok, mais pas
 23 les autres.

HUN Chhunly T. 7 décembre 2012, **E1/150.1**, p. 56 L. 19 à p. 62 L. 21 vers [11.40.41].

18 [11.40.41]
 19 J'aimerais remonter plus avant dans le temps, jusqu'à la période
 20 antérieure au mois d'avril 75. Vous travailliez dans un hôpital
 21 militaire. Avez-vous jamais soigné des soldats khmers rouges qui
 22 auraient été amenés à votre hôpital pour se faire soigner, des
 23 soldats khmers rouges qui auraient été blessés lors des combats
 24 contre les forces de Lon Nol?
 25 R. Durant la période où j'ai travaillé à l'hôpital militaire,

1 nous ne recevions pas, à l'hôpital, de soldats khmers rouges
 2 blessés.

3 Q. Avez-vous jamais entendu dire que la plupart des soldats
 4 khmers rouges avaient été exécutés après avoir été capturés par
 5 les soldats de Lon Nol, qu'ils fussent ou non blessés?

6 R. Non, je n'ai jamais rien entendu de tel.

7 Q. Passons à ce que vous avez vécu à Battambang, au moment du
 8 transfert allégué des soldats de Lon Nol par bus.

9 [11.42.46]

10 Vous avez parlé du 19 avril. Je vous donne les ERN: en anglais:
 11 00369682; et, en khmer: 00678758. C'est un extrait de votre
 12 livre. Je vais en donner lecture:

13 "Le même jour, après des ordres venus de l'échelon supérieur, des
 14 officiers militaires du grade de premier lieutenant se sont
 15 rassemblés dans une école chinoise en ville, tandis que les

16 soldats ordinaires se sont rassemblés à l'école primaire So Heu,
17 près du nouveau pont. Ces soldats sont venus seuls, sans armes,
18 et ils ont passé toute la journée et la nuit dans les bâtiments
19 de l'école."

20 Voici ma première question: avez-vous personnellement été témoin
21 de cette scène? Avez-vous assisté à ces événements?

22 R. Pour ce qui est du rassemblement des soldats et des gradés
23 dans cette école, j'en ai parlé hier. J'ai dit que j'ai vu cela
24 de mes yeux. En plus, j'y suis allé pour rencontrer les
25 commandants militaires rassemblés dans une école chinoise au

1 centre-ville.

2 [11.44.44]

3 Q. Dans cet extrait, vous dites que ceci a eu lieu par suite
4 d'ordres donnés par l'échelon supérieur. Je sais que vous avez
5 déjà déposé à ce sujet hier. J'aimerais simplement tirer ce point
6 au clair. Comment savez-vous que cela a eu lieu par suite
7 d'ordres donnés par le niveau supérieur?

8 R. Sous le régime des Khmers rouges, le secret absolu régnait.
9 Les hauts dirigeants géraient la situation à leur niveau, et les
10 gens faisaient référence à l'échelon supérieur. Je ne savais pas
11 qui appartenait à l'échelon supérieur. J'ai simplement entendu
12 cette expression. Et ceux de l'échelon supérieur m'inspiraient de
13 la peur.

14 Q. Vous dites que le secret était primordial. Saviez-vous de quel
15 échelon une telle décision émanait?

16 R. J'aimerais m'attarder quelque peu là-dessus.

17 Le 17, quelques soldats sont venus dans la ville de Battambang.
18 Après l'aube, ces soldats se sont comportés d'une façon
19 insultante: ils se déplaçaient en pavanant sur leurs motos avec
20 leurs armes. Et, le lendemain matin, ils sont allés à Anlong Vil,
21 à 5 kilomètres du Conseil municipal, environ. Ils y sont allés
22 pour accueillir les dirigeants khmers rouges.

23 Parmi ces hauts dirigeants, celui qui était le plus connu des
24 gens de Battambang était M. Khek Penn. Je l'ai dit hier. Lui,
25 c'était un ancien professeur qui avait enseigné dans différentes

1 universités du Cambodge, dans différentes provinces.

2 [11.48.13]

3 Après sa visite, plusieurs directives ont été données. Ce
4 n'étaient pas des directives écrites; il s'agissait
5 d'instructions communiquées verbalement. Tout ce que nous
6 savions, c'est qu'il y avait des dirigeants khmers rouges, mais
7 nous ne savions pas où ils logeaient, ce qu'ils faisaient. Nous,
8 en bas, nous n'en savions rien.

9 Q. (Début de l'intervention non interprétée)... vous parlez d'une
10 réunion qui a eu lieu à plusieurs kilomètres de la ville de
11 Battambang.

12 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS:

13 Le début de la question était inaudible, et l'interprète, donc,
14 ne sait pas quel était le mot interrogatif employé.

15 M. HUN CHHUNLY:

16 R. La réunion n'a pas eu lieu en ville, mais il y a une
17 délégation provinciale qui est allée accueillir les dirigeants
18 khmers rouges pour les accompagner jusqu'au siège du Conseil
19 provincial.

20 M. PAUW:

21 Q. (Intervention inaudible en français)

22 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS:

23 Début inaudible, la question se termine par "personnellement
24 présent à cette réunion".

25 M. HUN CHHUNLY:

1 R. Non, je n'y étais pas, mais mon chef du rang de colonel, le
2 directeur de l'hôpital, lui, était présent.

3 M. PAUW:

4 Q. Avez-vous personnellement entendu ou vu ces directives qui ont
5 été communiquées au sujet de l'incident ayant trait aux soldats
6 de Lon Nol ou bien est-ce que vous avez fondé vos déclarations
7 sur ce que vous avez entendu de la bouche d'autrui?

8 [11.50.17]

9 R. Pourriez-vous répéter la question?

10 Q. Vous venez de parler de directives qui étaient communiquées
11 vers le bas et qui portaient sur cet incident mettant en jeu des
12 soldats de Lon Nol.

13 Voici ma question: avez-vous personnellement entendu des soldats
14 khmers rouges communiquer ces directives? Avez-vous vu ces
15 directives par écrit ou bien est-ce que vous vous fondez sur ce
16 que vous avez entendu de la bouche d'autrui?

17 R. Sous le régime des Khmers rouges, on ne communiquait pas
18 beaucoup par écrit, on n'utilisait pas de papier. En général, les
19 directives étaient communiquées verbalement. Mais ça marchait
20 fort bien.

21 Pour ce qui est des soldats qui ont été convoqués pour se
22 rassembler, je n'ai pas entendu la directive en question. Mais
23 j'ai vu des commandants qui étaient assemblés à l'école chinoise
24 et d'autres rassemblés dans une école primaire, mais je n'ai pas
25 entendu ces directives et je ne les ai pas non plus vues sous

1 forme écrite.

2 [11.52.06]

3 Q. Comme vous n'avez pas personnellement entendu ces directives,
4 compte tenu du fait que vous ne les avez pas vues par écrit,
5 peut-on affirmer que vous ne faites que tirer une conclusion, que
6 vous ne faites qu'émettre l'hypothèse de l'existence de telles
7 directives?

8 R. Il faut voir comment cela était mis en oeuvre.

9 Q. Je comprends que vous voulez parler de la mise en oeuvre. C'est
10 de cela que vous pensez avoir été le témoin.

11 Ma question vise à savoir ce que vous saviez effectivement à
12 l'époque. Vous dites avoir vu ces soldats qui étaient réunis.

13 Est-il raisonnable d'affirmer qu'en vous appuyant sur ce dont
14 vous avez été témoin dans ce bâtiment vous en avez conclu qu'il
15 existait une directive générale?

16 R. Les soldats qui étaient rassemblés aux deux endroits y sont
17 allés sur ordre de leurs supérieurs, sur ordre de leurs
18 superviseurs, de l'autorité supérieure; je ne peux rien dire de
19 plus.

20 Q. Je vais en rester là pour l'instant; je crois que les choses
21 sont claires.

22 Vous avez aussi affirmé que les soldats ont été emmenés dans cinq
23 camions transportant des officiers. Avez-vous vu personnellement
24 ces cinq camions ce jour-là?

25 [11.54.45]

1 R. Oui... [L'interprète se reprend:] Non, je n'ai pas vu ces cinq
2 camions, mais j'ai entendu d'autres gens dire que ces cinq
3 camions transportaient des officiers, des gens qui étaient bien
4 connus dans la province de Battambang et qui étaient les
5 commandants de l'armée dans la province de Battambang, pour les
6 transporter, donc, vers Phnom Penh.

7 Ce matin-là, à l'école chinoise, où étaient rassemblés les

8 officiers, il n'y avait personne. Je n'ai plus vu personne sur
 9 place parce que ces gens avaient déjà été transportés ailleurs.
 10 Q. Donc, ce sont d'autres gens qui vous ont dit que cinq camions
 11 avaient emmené ces officiers, n'est-ce pas?
 12 R. C'est exact.
 13 Q. J'ai une question plus générale à vous poser en rapport avec
 14 ce point. Sous le régime des Khmers rouges, avez-vous jamais
 15 assisté personnellement à une exécution?
 16 [11.56.39]
 17 R. Je n'ai jamais été le témoin d'exécutions.
 18 Q. Je ne vais pas poser une question évidente, mais je suppose
 19 donc que vous n'avez pas été le témoin de l'exécution de ces
 20 soldats de Lon Nol. Est-ce exact?
 21 R. Effectivement.

314

CHUM Sokkha T. 22 octobre 2012, **E1/136.1**, p. 43 L. 11 à p. 44 L. 10 vers [11.08.36].

10 [11.08.36]
 11 Q. Vous dites que vous avez voyagé de nuit sur la route numéro 4.
 12 Vous et votre famille, avez-vous eu des problèmes? Pouvez-vous
 13 nous expliquer la situation?

.....

11 [11.13.28]
 12 Mon oncle et d'autres membres de ma famille ont indiqué leurs
 13 noms sur une table qui était à cette station-service, et des
 14 personnes ont posé des questions aux évacués.
 15 Et donc les gens... les hommes âgés de 30 ans et plus ont subi... ont
 16 dû répondre à des questions et ont dû... et donc mon père et mon
 17 oncle - qui s'appelaient Meak - ont dû inscrire leurs noms sur la
 18 liste.
 19 Tant qu'à ma mère, moi-même, ma soeur, mon oncle et mes
 20 grands-parents... avons continué avec les... nos biens personnels. Et
 21 nous avons continué à pied. Et mon père et mon oncle sont restés
 22 derrière.
 23 Nous avons marché quelque deux kilomètres avant que mon père et
 24 mon oncle puissent nous rattraper. Je lui ai demandé pourquoi ça
 25 lui avait pris autant de temps. Et il a répondu qu'il devait en

1 fait être arrêté et attaché..
 2 Et il avait remarqué que d'autres personnes étaient attachées. Et
 3 ils s'étaient enfuis. Ils avaient utilisé un fil. Et les... ont
 4 attaché les gens dans une ligne... enfin, les uns derrière les
 5 autres. Et nous avons continué.
 6 [11.15.13]
 7 À la station-service de Kampong Tuol, ils avaient donc cette
 8 table où ils posaient des questions aux hommes et détenaient des
 9 personnes et les arrêtaient, c'est ce que mon père m'a dit
 10 lorsqu'il nous a rejoints.

CHUM Sokkha T. 22 octobre 2012, **E1/136.1**, p. 100 L. 5-15 vers [15.11.42].

5 Est-ce que par mesure de prudence vous avez pris d'autres mesures
6 que simplement cacher vos uniformes?
7 Est-ce que vous avez également pris soin de cacher ou de détruire
8 tous les documents qui pouvaient établir votre qualité de
9 militaire de Lon Nol?
10 R. Effectivement, j'ai pris la fuite avec mon revolver. C'était
11 le M-16 de mon ami. J'ai fait enterrer cette arme ainsi que
12 l'arme de poing de mon père. Certains uniformes, je les ai
13 emmenés avec moi, mais les Khmers rouges les ont vus et ont voulu
14 les prendre. Ils ne m'ont rien fait. Ils m'ont juste demandé de
15 leur remettre les uniformes.

CHUM Sokkha T. 22 octobre 2012, **E1/136.1**, p. 77 L. 22 à p. 78 L. 14 vers [13.55.03].

22 R. Comme je l'ai indiqué ce matin, lors de l'arrivée au village
23 natal, mon père a dû effectuer les travaux auxquels il a été
24 obligé de participer sous ordre de l'Angkar et, au bout d'un
25 certain temps, il a été emmené pour rééducation.

1 Mais je n'étais pas au courant de cela. Ce n'est que plus tard,
2 en revenant de mon propre travail, que j'ai appris qu'il avait
3 été emmené aux fins de rééducation. Il a donc disparu.
4 Et puis, plus tard, j'ai appris que, du fait de ses liens en tant
5 qu'officier militaire, il avait été brutalisé, obligé à
6 travailler dur au centre de détention de sécurité à Trapeang Leak
7 Kbal, à l'est de notre village. Au début, il a été placé à la
8 pagode de Bati, diverses personnes m'ont informé de cela. Et donc
9 les personnes qui avaient eu des liens avec le régime de Lon Nol,
10 y compris les officiers de l'armée, les agents de renseignements
11 ou les officiers de haut rang, avaient tous été placés dans cette
12 pagode. Les personnes ordinaires n'avaient pas le droit de
13 pénétrer dans la pagode. Ils étaient enchaînés dans la pagode,
14 suite à quoi ils furent emmenés vers un autre village.

CHUM Sokkha T. 22 octobre 2012, **E1/136.1**, p. 113 L. 12-21 vers [15.43.19].

11 [15.43.19]
12 Q. Merci.
13 À part votre père et vos deux oncles, qui étaient - vous l'avez
14 dit - des membres de l'armée de la République khmère et qui ont
15 été arrêtés, est-ce que parmi les personnes qui avaient été
16 évacuées de Phnom Penh et qui étaient arrivées dans votre région...
17 y a-t-il eu d'autres anciens militaires de Lon Nol qui ont été
18 arrêtés et qui ont disparu définitivement?
19 R. Dans mon village, il y en a eu plusieurs. Mon père, mes deux
20 oncles, mon beau-père et son frère cadet, quatre autres personnes
21 membres du village, également, et qui étaient d'anciens soldats.

SOEUN Sovandy T. 4 juin 2013, E1/200.1, p. 71 L. 25 à p. 73 L. 1 vers [13.38.45].

25 Q Vous avez confirmé ce matin que l'un de vos oncles, dont le nom

1 était Tieng Kech, était militaire sous la République khmère,
2 c'est-à-dire sous le régime de Lon Nol. Pouvez-vous nous dire
3 quel rang il occupait, au sein de quelle unité?

4 R. Tieng Kech, mon oncle, était lieutenant-colonel. Il était à la
5 pagode de Sleng. Il intégrait la 47e unité. Et un autre de mes
6 oncles, Tech Long (phon.), était colonel. Ils servaient... ils
7 étaient toujours au sein de la 47e division. Ils étaient
8 d'origine khmère krom et ils étaient sous les ordres de Son Ngoc
9 Thanh.

10 Q. Lorsque vous étiez sur le bateau, votre oncle était-il là, lui
11 aussi?

12 R. Il était sans doute sur le bateau car il était un officier de
13 l'armée et... Donc, lui et ses subordonnés devaient être là parce
14 qu'il y avait une guerre à Tonle Bet, à Kampong Cham. Une fois
15 qu'ils se sont entendus que tout le monde devait monter
16 (inaudible) l'embarcation pour être emmené au Kampuchéa Krom... Il
17 devait y avoir des centaines d'entre eux à bord de ce bateau.
18 Mais un obus est atterri sur le bateau, et le bateau a coulé.
19 Tout le monde est mort.

20 [13.38.45]

21 Q. Et quand le bateau a été coulé à Tonle Bet, à Kampong Cham, y
22 avait-il des soldats de Lon Nol sur le bateau? Y avait-il des
23 militaires, ou n'était-ce que des civils qui étaient à bord de ce
24 bateau?

25 R. Je n'ai pas été témoin de l'événement moi-même car j'étais à

1 Phnom Penh à l'époque, mais c'était sans doute le cas.

MEAS Saran T. 14 novembre 2012, E1/144.1, p. 117 L. 2 à p. 119 L. 2 vers [15.56.29].

1 [15.56.29]

2 R. Après ces trois jours, j'espérais encore pouvoir rentrer à
3 Phnom Penh. Le quatrième et le cinquième jour, une annonce a été
4 faite part microphone mobile appelant les fonctionnaires, les
5 soldats, les officiers militaires haut placés à rentrer à Phnom
6 Penh pour reprendre leur service afin de reconstruire le pays
7 puisque la guerre était finie.

8 Cette annonce a été faite par haut-parleurs. Il y avait des
9 groupes de personnes qui en parlaient. Et des gens ont commencé à
10 rentrer à Phnom Penh, à retraverser le pont Monivong.

11 À ce moment-là, il n'y avait presque plus de personnes qui
12 partaient vers l'est depuis l'ouest. Certaines familles ont donc
13 décidé de rentrer à Phnom Penh, suite à l'annonce sur les
14 haut-parleurs.

15 Q. Vous étiez fonctionnaire, vous n'avez répondu à l'appel?

16 [15.58.41]

17 R. Je me disais à ce moment-là que nous avons été contraints de
18 partir pendant trois jours à cause des bombardements imminents
19 qui finalement n'ont pas eu lieu. Seuls certains membres des

20 familles sont rentrés à Phnom Penh. Les familles toutes entières
 21 ne sont pas rentrées. Donc, j'avais des soupçons qu'il se passait
 22 quelque chose à Phnom Penh. Et, pour cette raison, j'ai décidé de
 23 ne pas y aller en tant qu'infirmier, parce que quelque chose
 24 n'allait pas avec cette situation.
 25 Je me disais qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas. Quand

1 ils nous ont dit de partir pendant trois jours à cause des
 2 bombardements, bien, je n'ai pas vu de bombardements ni d'avions.
 3 Donc, lorsqu'ils sont venus, le cinquième jour, annoncer que les
 4 gens pouvaient rentrer, je ne suis pas rentré à Phnom Penh.
 5 J'avais des soupçons. J'ai vu des gens commencer à rentrer à
 6 Phnom Penh, mais seulement une partie des familles, pas la
 7 famille toute entière.

8 Q. Et vous savez ce que sont "advenues" ces personnes qui sont
 9 rentrées et qui ont répondu à cette appel?

10 [16.00.20]

11 R. Non. Ils y sont allés, puis je ne les ai plus vus.

12 Les membres de leurs familles restaient derrière, continuaient de
 13 les attendre. Et je ne savais pas ce qui leur était arrivé. Je
 14 n'ai vu personne revenir et expliquer à sa famille ce qui s'était
 15 passé. Non, les gens qui sont partis ne sont pas revenus.

16 Q. Et, d'après vous, pourquoi ne sont-ils pas revenus? Ils ont
 17 servi le nouveau régime?

18 R. À ce moment-là, je ne savais pas si ceux qui rentraient
 19 allaient servir le nouveau régime.

20 Dans mon esprit et après avoir observé la situation chaotique
 21 dans laquelle les gens ont été forcés de quitter la ville et
 22 comme il y a aussi le fait que finalement cette histoire de
 23 bombardements était un mensonge, je me suis dit que ceux qui
 24 étaient rentrés ne seraient pas en mesure de se mettre à leur
 25 service.

1 C'était seulement une observation de ma part. Je n'ai pas vu ces
 2 gens revenir et donc je ne sais pas ce qui leur est arrivé.

TOENG Sokkha T. 4 décembre 2012, E1/147.1, p. 48 L. 2-8 vers [11.30.47].

2 C'était... il y avait beaucoup de gens sur les routes. Donc, nous
 3 sommes allés de l'autre côté du pont Monivong, à... le côté est. Et
 4 nous sommes partis à la recherche d'autres membres de notre
 5 famille. Donc, nous sommes restés là le 18 avril.
 6 Et, évidemment, j'ai vu des cadavres. J'ai vu des cadavres sur
 7 les rives du fleuve. Et d'ailleurs, ce soir-là, il y avait encore
 8 des tirs d'obus.

TOENG Sokkha T. 4 décembre 2012, E1/147.1, p. 49 L. 19 à p. 50 L. 8 vers [11.36.23].

19 Q. D'après votre déposition, vous avez indiqué avoir dû vous
 20 arrêter à différents endroits pendant la période de l'évacuation:
 21 avez-vous vu d'autres cadavres ailleurs?

22 R. Il y avait un cadavre décapité qui était le long de la route.
 23 C'était près de l'endroit où nous allions prendre le ferry pour

24 traverser la rivière. Et j'ai pu voir que c'était le corps d'un
25 soldat parce qu'il était encore en uniforme.

1 Mais ce... il avait été décapité. Et ceci nous a terrifiés.
2 Q. Pouvez-vous répéter cela: vous nous dites donc que le corps
3 que vous avez vu près de l'embarcadère du ferry était le cadavre
4 d'un soldat ou d'un fonctionnaire.
5 R. Le cadavre portait un uniforme en tissu kaki. Et c'est
6 pourquoi je me suis dit que c'était peut-être un soldat de
7 l'armée régulière de l'ancien régime. Donc, il était manifeste
8 qu'il ne s'agissait pas d'un civil.
9 [11.36.23]

318

SOKH Chhin T. 23 octobre 2012, E1/137.1, p. 17 L. 23 à p. 18 L. 3 vers [09.53.25].

23 J'ai vu ce qui arrivait aux soldats qui étaient transportés en
24 camion et en train. Ils venaient de Thaïlande, et j'ai pu
25 observer qu'ils étaient complètement équipés.

1 J'ai vu qu'ils prenaient... qu'ils montaient dans les trains et les
2 camions. Je n'ai aucune idée de leur destination. C'est ce qui
3 s'est passé à Svay Sisophon.

319

PIN Yathay 7 février 2013, E1/170.1, p. 62 L. 16 à p. 64 L. 11 vers [13.34.59].

16 [13.34.59]
17 Q. Tout d'abord, en ce qui concerne l'évacuation de Phnom Penh,
18 l'épisode concernant l'évacuation de Phnom Penh, vous avez
19 indiqué, si j'ai bien compris, que vous aviez fait halte à la
20 Faculté de droit de Phnom Penh. Est-ce exact? Et est-ce que vous
21 pouvez nous dire combien de temps vous y êtes resté et s'il y a
22 des évènements particuliers qui s'y sont passés? Et je pense en
23 particulier... Est-ce que vous avez été le témoin d'arrestations de
24 personnes en particulier?
25 M. PIN YATHAY:

1 R. J'ai quitté Phnom Penh le 18, dans la matinée. Vers 13 heures,
2 je suis arrivé à la Faculté de droit. Nous avons décidé d'entrer
3 dans la faculté. Nous sommes restés au premier étage de
4 l'immeuble. Nous y avons passé trois jours. Durant ce séjour,
5 j'ai rencontré diverses personnes de ma connaissance. Nous avons
6 conversé de choses et d'autres. Je n'ai pas été témoin
7 d'arrestations.
8 [13.36.39]
9 L'après-midi, j'ai rencontré l'ex-Ministre de la défense et
10 l'ex-Ministre des travaux publics, lequel avait été mon
11 supérieur; c'était M. Thappana Nginn. Il était avec sa famille.
12 Il y avait aussi un colonel, Oum An (phon.), qui l'accompagnait.

13 Il a beaucoup parlé politique. Je ne peux pas vous en parler car
 14 ce sont des informations obtenues par ouï-dire, mais tout le
 15 monde savait qu'il était général et Ministre de la défense.
 16 En discutant avec lui - lui se trouvait dans l'enceinte de la
 17 Faculté de droit, mais hors du bâtiment -, je lui ai demandé s'il
 18 avait peur. Il avait l'air inquiet. Ensuite, nous sommes allés
 19 vers l'arrière du bâtiment en parlant. En fin d'après-midi,
 20 lui-même et le colonel qui l'accompagnait ont été arrêtés par les
 21 Khmers rouges; en tout cas, c'est ce qu'on m'a dit. Donc, je suis
 22 sûr que ces deux personnes ont été arrêtées, mais je n'en ai pas
 23 été témoin personnellement, puisque j'étais au premier étage,
 24 tandis qu'eux étaient au rez-de-chaussée.
 25 [13.38.39]

1 Q. Est-ce que vous avez eu l'occasion de discuter avec ce
 2 général? Et, si c'est le cas, est-ce que vous avez su si cette
 3 personne s'était rendue à la réunion qui avait dû se tenir le 17
 4 avril, en fin d'après-midi, où étaient convoqués les ministres et
 5 les hauts fonctionnaires du gouvernement de Lon Nol?
 6 R. Je ne lui en ai pas parlé. Toutefois, j'en ai conclu qu'il les
 7 avait rencontrés la veille, à 16 heures... ou, plutôt, il ne
 8 pouvait pas les rencontrer car il aurait été absent de la Faculté
 9 de droit le lendemain. D'après ce que j'ai entendu dire, les gens
 10 qui sont allés à la réunion et qui avaient un certain rang ont
 11 été arrêtés.

PIN Yathay 7 février 2013, E1/170.1, p. 46 L. 15 à p. 47 L. 5 vers [11.25.03].

15 [11.25.03]
 16 Donc un jour, pendant une réunion, le chef du village a dit la
 17 chose suivante, que le prince Sihanouk allait rentrer bientôt et
 18 allait former un nouveau gouvernement pour la reconstruction du
 19 pays et que l'Angkar allait avoir besoin de techniciens,
 20 d'experts en génie, par exemple, en médecine, et les gens qui
 21 avaient des études universitaires et que... les officiers de
 22 l'armée devaient aller s'inscrire pour travailler au sein du
 23 nouveau gouvernement. Une quarantaine de personnes ont levé la
 24 main, ils se sont portés volontaires pour le faire, et, quelques
 25 jours plus tard, ces personnes ont été envoyées par camion à

1 Phnom Penh. Nous ne savons pas où ils ont été emmenés, et des
 2 familles... leurs familles attendaient de recevoir des nouvelles
 3 d'eux, et une rumeur voulait qu'ils avaient été éliminés par
 4 l'Angkar. Mais nous n'avions aucune preuve de cela, ce n'était
 5 qu'une simple rumeur.

PECH Srey T. 5 décembre 2012, E1/148.1, p. 16 L. 19 à p. 17 L. 9 vers [09.47.03].

19 Je viens tout juste de dire quelque chose, mais je n'ai pas tout
 20 dit. Je voulais ajouter la chose suivante.
 21 Quand les Khmers rouges ont dit que nous devions quitter la ville

22 immédiatement, ils nous ont dit que ceux qui avaient des
 23 uniformes militaires ou des armes devaient les rendre
 24 sur-le-champ.
 25 J'ai vu qu'ils nous ont donc... que l'on a empilé beaucoup d'armes,
 1 qui ont été jetées, donc, dans la rue près de chez nous.
 2 Les uniformes, eux aussi, ont été rendus. J'ai vu des hommes
 3 torse nu qui ne portaient que des shorts.
 4 Certains portaient des uniformes militaires. Et, lorsqu'ils
 5 marchaient le long de la route, les Khmers rouges leur ont dit de
 6 retirer leurs vêtements et de poursuivre leur chemin sans
 7 vêtement.
 8 C'est ce que j'ai remarqué quand les Khmers rouges sont arrivés à
 9 Phnom Penh.

PECH Srey T. 5 décembre 2012, E1/148.1, p. 25 L. 8 à p. 26 L. 23 vers [09.58.44].

8 Nous avons aussi entendu qu'après trois jours les gens avaient le
 9 droit de revenir dans la capitale, particulièrement ceux qui
 10 étaient d'anciens soldats ou fonctionnaires, des enseignants, les
 11 médecins, car on avait besoin de ces gens pour travailler à Phnom
 12 Penh après avoir réorganisé la ville.
 13 [09.58.44]
 14 Ils nous ont dit que l'on permettrait à ces gens de rentrer, mais
 15 qu'il fallait... ils devaient s'enregistrer sur la liste.
 16 À ce moment-là, mon père n'a pas réussi à enregistrer son nom,
 17 mais nous avons vu que beaucoup de gens venaient s'enregistrer
 18 car ils espéraient pouvoir rentrer à Phnom Penh.
 19 Et les Khmers rouges ont choisi un endroit où l'on pouvait
 20 inscrire les noms des gens sur une liste. Et les gens pouvaient
 21 venir se déclarer... car ils avaient peur que leur nom ne soit pas
 22 inscrit à temps et qu'ils n'aient pas le droit de rentrer à Phnom
 23 Penh après trois jours.

PECH Srey T. 5 décembre 2012, E1/148.1, p. 26 L. 21-23 vers [10.00.46].

21 Et, dans une famille, l'épouse a dit que son mari était un
 22 chauffeur. Mais, en fait, il a menti et dit qu'il était un
 23 enseignant pour pouvoir rentrer à Phnom Penh.

PECH Srey T. 5 décembre 2012, E1/148.1, p. 34 L. 16 à p. 35 L. 3 vers [10.18.17].

16 L'un de mes oncles... qui n'était pas un soldat, en fait, il
 17 travaillait au... était employé au palais royal. Mais il avait un
 18 neveu qui était soldat. Et il a dit: "Je ne voulais pas leur dire
 19 que je travaillais au palais royal. Je leur ai dit que j'étais
 20 soldat afin de pouvoir rejoindre mon neveu."
 21 Je lui ai dit de ne pas dire cela parce qu'il ne savait pas se
 22 servir d'une arme. Mais il a dit: "Ça n'est pas... ça n'est pas
 23 grave." Son neveu allait lui apprendre à manier une arme.
 24 Donc ils ont déterminé, suite à ces dires, qu'il était un soldat.
 25 [10.18.17]

1 Et un de mes cousins s'était également fait passer pour un
 2 soldat. Et on lui a demandé s'il voulait rejoindre l'Angkar. Il a

3 dit oui.

321

LAY Bony T. 23 octobre 2012, **E1/137.1**, p. 94, L. 8-19 vers [15.18.39].

8 J'aimerais revenir au même document, mais à un autre endroit.
 9 Il s'agit du "document" 00373245; en anglais: 00379156; et, en
 10 français: 00422447.
 11 À cette époque, vous avez dit aux enquêteurs que votre époux
 12 était un capitaine de l'armée pendant la période Lon Nol.
 13 Alors pouvons-nous développer cela? Votre mari, donc, était un
 14 capitaine de l'armée de Lon Nol. Quand est-ce qu'il a quitté
 15 l'armée de Lon Nol? C'est-à-dire, quand est-ce qu'il a abandonné
 16 son uniforme militaire de l'armée de Lon Nol?
 17 [15.19.46]
 18 R. À l'époque, mon mari a dû abandonner son uniforme, mais cela
 19 s'est produit avant le Nouvel An khmer.

LAY Bony 24 octobre 2012, **E1/138.1**, p. 16 L. 1 à p. 17 L. 3 vers [09.46.33].

1 Q. Vous avez dit que votre mari était un soldat de Lon Nol et
 2 vous avez expliqué que, après le premier transfert de population,
 3 c'est Yorn qui vous avait dit de cacher son métier et qui vous a
 4 aidé à cacher ce métier. Est-ce que par la suite, et notamment
 5 dans ce deuxième lieu, Kaoh Chum, est-ce que les Khmers rouges
 6 ont appris ce que faisait votre mari?
 7 R. Quand je suis arrivée à la coopérative de Kaoh Chum, je ne
 8 savais pas comment ils ont su notre identité, à mon mari et à
 9 moi. J'ai remarqué par la suite les gardes "de sécurité" du
 10 centre de sécurité ont... sont allés voir mon mari et lui ont donné
 11 des coups de pied à répétition. Ils lui ont demandé: "Où as-tu
 12 caché ton pistolet?"
 13 Q. Est-ce que vous pouvez nous dire ce qui est arrivé à votre
 14 mari?
 15 R. "À" ce centre de sécurité, on a accusé mon mari, moi, j'étais
 16 son épouse. Tout ce que j'ai su c'est qu'il avait été emprisonné
 17 au centre de détention, où il était dans le noir total. Et nous
 18 avons été séparés jusqu'au jour de son exécution.
 19 [09.46.33]
 20 Q. Est-ce que vous avez-vous aussi, personnellement, été arrêtée
 21 à cause de lui?
 22 R. Oui, on a mis mon mari en cause. Il a été accusé, et donc on...
 23 on m'a fait venir avec lui. Mais l'on ne m'a pas interrogée comme
 24 mon mari. Je n'étais que son épouse. On m'a donc permis de
 25 travailler à l'extérieur, dans la coopérative. Et je mangeais

1 là-bas. Mais mon mari, lui, n'a pas pu profiter des mêmes... des
 2 mêmes situations... Tout ce qu'il a eu, c'était une louche de gruau
 3 et une pincée de sel.

322

CHAU Ny T. 23 octobre 2012, E1/137.1, p. 82 L. 8-17 vers [14.11.50].

8 Q. Pendant cette période, le 17 avril et les jours qui ont suivi,
9 avez-vous vu des soldats ou des officiers du gouvernement de Lon
10 Nol? Savez-vous ce qu'ils sont devenus ou ce qu'ils ont pu faire?
11 R. Le 17 avril, j'ai vu quelques soldats de Lon Nol qui
12 félicitaient les Khmers rouges de leur victoire. Cependant, au
13 moment où j'ai quitté Phnom Penh et à partir de ce moment-là, je
14 n'ai plus jamais vu de soldats de Lon Nol.
15 Q. Pendant votre transfert de Phnom Penh à Chak Thum, vous n'avez
16 plus vu de soldats de Lon Nol. C'est bien ce que vous nous dites?
17 R. Oui, c'est exact.

323

YOS Phal T. 27 mai 2013, E1/197.1, p. 78 L. 13 à p. 79 L. 9 vers [14.28.30].

13 Q. Merci.
14 Les soldats khmers rouges vous ont-ils posé des questions quant à
15 vos antécédents? Vous ont-ils demandé de rédiger votre
16 biographie?
17 R. Oui. Les soldats khmers rouges m'ont fait rédiger une
18 biographie. Mais, comme j'avais vu que d'anciens policiers et
19 soldats avaient disparu, avaient été exécutés, j'ai caché mon
20 identité. Et j'ai menti. J'ai fait une fausse déclaration.
21 Q. Et pourquoi avez-vous caché votre identité?
22 R. Je l'ai fait, car j'avais remarqué justement que les Khmers
23 rouges cherchaient à arrêter les anciens policiers et soldats et
24 les emmenaient. Et certains se sont cachés près de ce marché. Et,
25 si l'on cachait notre identité, on pouvait ainsi s'en sortir.
1 [14.28.30]
2 Q. Vous dites que les Khmers rouges vous ont fait rédiger une
3 biographie et que certaines personnes qui avaient un rang
4 militaire avaient été emmenées ailleurs. Est-ce exact?
5 R. J'ai été témoin de ces rédactions de biographies. J'ai
6 remarqué que certaines personnes ont dit la vérité. "Ils" ont
7 dit: "Oui, j'étais lieutenant major, major, capitaine..."
8 Et, après avoir dit la vérité, ces personnes ont été emmenées en
9 moto.

YOS Phal T. 27 mai 2013, E1/197.1, p. 98 L. 2-13 vers [15.42.05].

2 Q. Dans votre déclaration, à la réponse numéro 2, vous parlez du
3 tri des soldats de Lon Nol, à partir d'un certain grade -
4 colonel, et cetera. Vous en souvenez-vous?
5 R. J'étais en route; et, en arrivant dans le district de Ph'av,
6 le chef de la propagande khmère rouge a annoncé que les soldats
7 ayant le grade de major, lieutenant et un grade supérieur
8 seraient convoqués par l'Angkar.
9 À la pagode Cheung Prey, dans le district du même nom, la

10 biographie a été établie. Ceux qui indiquaient avoir été soldat
 11 ou policier étaient mis d'un côté. Quand il y avait assez de
 12 monde, ils étaient envoyés à la pagode de Ph'av. Moi-même, j'ai
 13 fait partie de ces gens.

324

YIM Roumdoul T. 30 mai 2013, E1/199.1, p. 77 L. 21 à p. 78 L. 9 vers [13.54.54].

20 [13.54.54]
 21 INTERROGATOIRE
 22 PAR Me CHET VANLY:
 23 Merci, Monsieur le Président.
 24 Bon après-midi à tous. Je m'appelle Chet Vanly. Je suis avocate
 25 des parties civiles et j'ai quelques questions supplémentaires à

1 poser, en plus de ce que M. Yim Roumdoul a déjà dit.
 2 Q. Pouvez-vous nous dire quel était le poste occupé par votre
 3 père?
 4 M. YIM ROUMDOUL:
 5 R. Merci pour cette question. Mon père s'appelait Yim Sidareth.
 6 Il était professeur et officier de haut rang avant les Khmers
 7 rouges. Le 16 avril 75, il a été arrêté par les Khmers rouges. Il
 8 était commandant de la division 16 des forces khmères rouges. Il
 9 a été arrêté le 16 avril 1975 et il a disparu.

YIM Roumdoul T. 30 mai 2013, E1/199.1, p. 86 L. 22 à p. 87 L. 14 vers [14.19.05].

22 Q. Savez-vous ce qui est arrivé aux soldats et fonctionnaires du
 23 régime précédent après la prise de pouvoir par les Khmers rouges?
 24 R. Concernant les événements qui ont eu lieu en face de chez moi,
 25 je ne sais pas ce qui est arrivé aux fonctionnaires et soldats de

1 la république khmère, mais, le 17 avril 75, la population a été
 2 évacuée de force sous la menace des armes.
 3 [14.21.52]
 4 Q. Concernant l'évacuation, pendant que votre famille quittait la
 5 ville, qu'avez-vous vu? Avez-vous vu des gens mourir? Quelle
 6 était la situation?
 7 R. J'avais un peu plus de 10 ans et j'ai été témoin de ces
 8 événements. Mon frère a pris sa voiture, mais elle est tombée en
 9 panne d'essence. En cours de route, nous avons vu des situations
 10 terribles. Certains avaient encore leur perfusion. J'ai vu des
 11 malades, des cadavres jonchant le sol, notamment à Kbal Thnal.
 12 C'était le chaos. C'était terrible. J'ai vu des malades poussés
 13 dans des charrettes. Ma famille a été victime, elle aussi; nous
 14 ne savions pas comment aider les autres.

325

TOUCH Phandarasar T. 29 mai 2013, E1/198.1, p. 35 L. 25 à p. 36 L. 16 vers [10.27.47].

25 Q. Pouvez-vous nous dire quel était votre lien avec le général
1 Thach Sary?
2 Mme THOUCH PHANDARASAR:
3 R. Le général Thach Sary était mon cousin par alliance. Il s'est
4 marié avec ma cousine germaine qui s'appelle Neth Naren. Donc, il
5 est... par alliance, il est mon cousin.
6 Q. Que lui est-il arrivé?
7 R. Le jour de l'entrée des Khmers rouges, donc, mon cousin était
8 parti de la maison. D'après les dires d'une autre cousine qui
9 nous est... qui nous a rencontrés après à Angk Romeas... alors, elle
10 nous a communiqué que ce cousin a été appelé par, justement... par
11 la radio pour aller se présenter devant le Ministère des
12 informations.
13 [10.29.10]
14 Et, donc, il est parti. Et, après, cette même cousine qui m'a
15 rapporté, elle a vu l'exécution de mon cousin. Elle m'a rapporté
16 l'exécution de mon cousin.

326

PO Dina T. 30 mai 2013, E1/199.1, p. 97 L. 21 à p. 98 L. 1 vers [15.10.13].

21 En cours de route, nous avons vu des soldats du gouvernement Lon
22 Nol. Ils étaient ligotés, et on les faisait marcher à la queue
23 leu leu. Ce spectacle m'a remplie d'effroi. Je me suis demandé ce
24 qu'il adviendrait de ma famille. Nous ne savions pas ce qui nous
25 arriverait, nous ne savions pas quand nous mourions, mais nous

1 avons vu des cadavres le long des routes.

327

NOU Hoan T. 30 mai 2013, E1/199.1, p. 25 L. 5-14 vers [10.04.00].

5 Q. En cours de route, est-ce que des gens ont cherché à retourner
6 à Phnom Penh? Le cas échéant, est-ce que cela a été autorisé?
7 [10.04.00]
8 R. Nous sommes arrivés à Chbar Ampov et à la pagode Champa, et là
9 il était indiqué sur un tableau noir que les fonctionnaires, les
10 policiers et les militaires devaient s'inscrire pour que l'Angkar
11 réorganise le pays. L'on disait que ces gens rentreraient à Phnom
12 Penh. Certains d'entre nous sont donc allés s'inscrire; ils
13 étaient contents de le faire. Mais, moi, je me suis dit que ce
14 n'était pas vrai et que seule la mort nous attendait au tournant.

328

BAY Sophany T. 4 juin 2013, E1/201.1, p. 27 L. 14 à p. 28 L. 23 vers [10.11.32].

14 Q. Je voudrais savoir comment vous avez appris cet événement. Et
 15 est-ce que vous savez si, à l'époque où ils ont été exécutés,
 16 leur identité était connue, sachant qu'ils étaient... ils faisaient
 17 partie de la famille étendue de M. Lon Nol?

18 Mme BAY SOPHANY:

19 R. J'ai appris la nouvelle par des villageois qui venaient du
 20 village natal de ma belle-mère. Quand les Khmers rouges ont
 21 chassé les gens de chez eux, toute ma belle-famille est allée
 22 dans ce village de Run, dans la province de Takéo.
 23 Donc, ils devaient connaître les antécédents de ma belle-famille.
 24 Ils savaient que nous étions apparentés à Lon Nol. Ils
 25 connaissaient également le métier de mon beau-frère.

1 Q. Est-ce que plusieurs membres de votre belle-famille faisaient
 2 partie de l'armée de Lon Nol ou faisaient partie des cadres de
 3 l'administration de Lon Nol?

4 [10.13.10]

5 R. Ma belle-famille était composée essentiellement de
 6 fonctionnaires de haut rang. Même dans mon cas, mes parents, qui
 7 vivaient à Kampong Chhnang, ont été tués parce qu'ils
 8 appartenaient à la belle-famille du beau-père de Lon Nol. Et les
 9 Khmers rouges le savaient.

10 Q. Merci.

11 Vous avez également fait état du fait que plusieurs amis ou
 12 plusieurs dizaines - je ne sais pas - d'amis de votre mari qui
 13 étaient officiers dans l'armée de Lon Nol avaient également péri
 14 sous le régime des Khmers rouges.

15 Est-ce que, selon vos observations, les officiers et cadres du
 16 régime de Lon Nol étaient recherchés par les Khmers rouges entre
 17 75 et 79?

18 R. Je ne sais pas bien dans quelle mesure ils ont été pourchassés
 19 et tués. Mais je sais que les Khmers rouges ont tué les soldats
 20 de Lon Nol, en particulier les officiers militaires qui
 21 occupaient un grade semblable à celui de mon mari. Seuls quelques
 22 officiers ont survécu. Et, aujourd'hui, ils vivent aux États-Unis
 23 pour la plupart. Certains d'entre eux vivent ici au Cambodge.

329

Philip SHORT T. 8 mai 2013, E1/191.1, p.99, L. 23-24 vers [14.24.07].

23 d'autres informations. Mais un biographe ou un historien n'est
 24 pas un juge.

330

Steve HEDER T. 10 juillet 2013, **E1/221.1**, p.86 L. 1-6 vers [14.36.08].

1 Q. Avez-vous vu des cadavres en uniforme ou bien êtes-vous en
 2 mesure de nous dire ce qui a pu arriver aux soldats de Lon Nol?
 3 R. Je n'ai pas de souvenirs spécifiques, je ne me souviens pas
 4 avoir vu des corps... des cadavres de personnel militaire de Lon
 5 Nol. On m'a peut-être raconté que des exécutions avaient eu lieu,
 6 je ne m'en souviens pas précisément.
 7 [14.36.08]

331

David CHANDLER T. 20 juillet 2012, **E1/93.1**, p.86 L. 7-8 vers [13.48.13].

7 Cinq, exécuter les membres du régime de Lon Nol et ses
 8 dirigeants.

332

David CHANDLER T. 23 juillet 2012, **E1/94.1**, p.52 L. 1-9 vers [11.13.02].

1 donc, ces personnes ont été exécutées tout de suite.
 2 Et cela on l'a retrouvé dans des rapports. Dans certains
 3 documents, on montre que les militaires de haut rang, je... c'est
 4 peut-être inexact, mais, y compris presque tous les officiers du
 5 rang, devaient être exécutés. Et les conditions dans...
 6 c'est-à-dire, dans le chaos d'avril 75, il est possible que ceux
 7 qui exécutaient les ordres ne savaient pas faire la différence
 8 entre les officiers du rang et les officiers... les sous-officiers.
 9 [11.13.02]

333

Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p.45 L. 2 vers [11.10.39] à p. 46 L. 24 vers
 [11.13.43].

2 R. C'était une technique utilisée par les Khmers rouges, qui
 3 avait été apprise auprès des communistes vietnamiens, lesquels
 4 l'avaient reprise des communistes chinois. Les Khmers rouges ont
 5 été plus loin. Initialement, l'objectif était d'établir le
 6 parcours, l'origine sociale des gens évacués de la ville.
 7 Q. À la même page, vous dites que les techniciens et les ouvriers

8 qualifiés ont été identifiés puis emmenés. Vous dites que
 9 beaucoup de déportés en ont conclu que ces gens avaient été
 10 éliminés parce qu'on n'en a plus entendu parler. Vous contredisez
 11 cette affirmation. Pourriez-vous indiquer pourquoi?

12 [11.10.39]

13 R. La supposition que ces gens avaient été emmenés puis tués
 14 correspondait, je pense, avec l'idée que les gens se sont fait
 15 des Khmers rouges. Si quelqu'un disparaissait, ça veut dire que
 16 cette personne était tuée.

17 En fait, non. Les ouvriers qualifiés ont été ramenés à Phnom Penh
 18 et on les a fait travailler dans les usines, dans certaines des
 19 usines qui ont repris la production. Les cheminots ont été
 20 conduits pour s'occuper des rails. Les ouvriers de la navigation
 21 ont été envoyés au port, et cetera.

22 Q. À la même page, vous parlez des soldats et des fonctionnaires
 23 du régime de Lon Nol, qui, écrivez-vous, ont été envoyés se faire
 24 rééduquer. Vos recherches ont-elles permis de faire la lumière
 25 sur ce qui est arrivé à ce groupe de gens?

1 R. En tant que classe, dans l'ensemble, ils ont été exécutés,
 2 tués. Certains d'entre eux ne l'ont pas été. Une fois de plus,
 3 une des caractéristiques de ce régime, c'était que le traitement
 4 réservé aux gens n'était pas absolument uniforme. Ça dépendait
 5 des zones et parfois des unités inférieures. Ça dépendait des
 6 cadres qui en étaient responsables.

7 [11.12.15]

8 Il y a eu des membres... des fonctionnaires haut placés, des
 9 membres de la famille royale qui ont survécus. Toutefois, dans
 10 l'ensemble, si l'on considérait que votre origine sociale était
 11 irrémédiablement compromettante, vous étiez exécuté.

12 Q. Au cours des derniers jours, des témoins ont parlé des
 13 événements qui ont eu lieu à Tuol Po Chrey, dans la province de
 14 Pursat, durant les jours qui ont suivi immédiatement la chute de
 15 Phnom Penh.

16 Au cours de vos recherches, êtes-vous tombé sur des documents qui
 17 portaient sur les allégations relatives au sort réservé, à Tuol
 18 Po Chrey, aux anciens soldats et fonctionnaires de Lon Nol?

19 Cela ne se trouve pas dans l'index de mon exemplaire du livre.

20 R. Non, ce nom de lieu ne me dit rien. Des hauts responsables
 21 militaires ont été exécutés à différents endroits et à différents
 22 moments de l'évacuation. Beaucoup d'entre eux ont été évacués...
 23 ou, plutôt, ont été exécutés à Phnom Penh, d'autres l'ont été
 24 plus tard, sur la route.

Philip SHORT T. 7 mai 2013, E1/190.1, p.89 L. 14-24 vers [14.07.10].

14 R. Partout dans le pays, il y avait, donc, ce comportement de
 15 tuer les anciens officiers de Lon Nol, peu importe leur rang, et
 16 de tuer d'anciens fonctionnaires du gouvernement de Lon Nol à
 17 partir d'un certain niveau. Dans le cas des officiers militaires,
 18 c'était beaucoup plus systématique. Pour ce qui est des
 19 fonctionnaires, on a de grands nombres de cas où des personnes...
 20 où on a des personnes rescapées qui s'en sont sorties pendant une
 21 période de temps, voire pendant toute la période des Khmers

22 rouges, malgré leur poste élevé au sein du gouvernement de Lon
23 Nol. Donc, si c'était systématique, il y avait quand même des
24 lacunes.

335

Philip SHORT T. 8 mai 2013, **E1/191.1**, p.98 L. 18-22 vers [14.20.50].

18 R. Je voulais profiter de la pause pour me rafraîchir la mémoire.
19 La source principale, c'était Phy Phuon. Il y aussi le livre de
20 Deac, il y a une référence à la publication "Réalités
21 cambodgiennes", et il y a aussi des entretiens avec des
22 villageois.

336

Philip SHORT T. 8 mai 2013, **E1/191.1**, p.105 L. 7-10 vers [14.35.49].

6 M. SHORT:
7 R. Je l'ai cité, lui, parmi plusieurs sources, pour ce paragraphe
8 en particulier. Je n'ai pas dit... Et, 12 années plus tard, je n'ai
9 absolument aucune idée de ce qui se trouve dans son livre; je
10 n'ai pas de mémoire photographique. Vous l'avez regardé.

337

ROCHOEM Ton T. 30 juillet 2012, **E1/98.1**, p.92, L.6-14 vers [15.32.38].

6 Q. Je voudrais maintenant vous poser une question par rapport aux
7 soldats de Lon Nol. Quand vous êtes rentré dans Phnom Penh,
8 est-ce qu'il y avait des consignes particulières concernant le
9 traitement des soldats de Lon Nol?
10 [15.32.38]
11 M. ROCHOEM TON:
12 R. Ces soldats ont été vaincus. Ils se sont rendus. Ils ont agité
13 le drapeau blanc et nous n'avons rien fait pour leur faire du
14 mal. On avait donné l'ordre strict de ne pas leur faire du mal.

338

SHORT Philip T. 8 mai 2013, **E1/191.1**, p.102 L. 5-6 vers [14.30.22].

5 d'autre part, ce qui se produit sur le terrain. Mais il n'y a pas
6 de preuve flagrante; il n'y a pas de document signé de la main de

SHORT Philip T. 8 mai 2013, **E1/191.1**, p.135 L. 13-14 vers [16.02.48].

13 Chea ou de Pol Pot. À ma connaissance, il n'y a pas de preuve que
14 des instructions officielles écrites aient été données.

SHORT Philip T. 8 mai 2013, **E1/191.1**, p. 105 L. 16-17 vers [14.37.14].

16 j'estime que c'est vrai. Vous n'êtes pas obligé de me croire,
17 mais je suis convaincu que c'est exact.

339

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, **E1/178.1**, p. 93 L. 24 à p. 94 L. 4 vers [15.33.13]
(correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

24 Q. (Début de l'intervention inaudible: micro fermé)... je ne m'en
25 souviens pas bien, mais c'était de la propagande. J'ai lu

1 beaucoup de propagande, mais je n'y faisais guère attention.
2 À ce sujet précis, c'est très différent de ce que m'ont rapporté
3 les réfugiés. C'est pourquoi je n'accorde pas foi à cette
4 déclaration.

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, **E1/179.1**, p. 44 L. 3-7 vers [11.07.03] (correction
des transcriptions en attente – voir la version KH).

3 R. À l'époque, nous ne faisons pas très attention à la
4 propagande khmère rouge. Nous partageons les souffrances du
5 peuple cambodgien, et notamment des citadins, des habitants de
6 Phnom Penh qui avaient été évacués.

340

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, **E1/179.1**, p. 96 L. 4-8 vers [14.39.42] (correction
des transcriptions en attente – voir la version KH).

4 D'ailleurs, même si on prend les Khmers rouges, M. Khieu Samphan,
5 Hou Youn, Hu Nim, Chau Seng étaient partisans de faire une
6 révolution par le haut. On peut dire par entrisme: prendre les
7 pouvoirs ministériels et installer un régime communiste ou du

8 moins plus juste.

341

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, **E1/178.1**, p. 84 L. 24 à 85 L. 3 vers [15.12.42] (correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

24 Mais, avec les réfugiés, il fallait faire attention, car on
25 cherche à obtenir la vérité et les réfugiés pouvaient exagérer

1 des renseignements dans leurs déclarations, car ils avaient
2 beaucoup souffert et il était possible qu'ils disent des choses
3 qui n'étaient pas vraies.

342

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, **E1/178.1**, p. 88 L. 11 vers [15.21.03].

11 fait... cela remonte à très longtemps et j'ai jeté les bandes.

343

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, **E1/178.1**, p. 13 L. 7-24 vers [09.46.13] (correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

7 Au début, les Khmers rouges ont représenté une certaine forme
8 d'espoir pour le peuple du Cambodge. Moi-même, dans mon livre
9 "Cambodge, année zéro", j'ai écrit qu'à l'époque je priais pour
10 l'arrivée des soldats khmers rouges. En effet, la population
11 avait perdu tout espoir sous le régime de Lon Nol. Les
12 Cambodgiens ont beaucoup souffert et ils étaient désespérés.
13 En 73, nous savions désormais que les Khmers rouges aidaient la
14 population dans les rizières.
15 Nous avons aussi appris qu'en 73 il y a eu une évacuation. Moi,
16 j'étais à Kampong Chham et j'ai appris qu'une évacuation avait eu
17 lieu à Bos Khnor et à Damnak Chang'aeur.
18 Pour ce qui est des méfaits des Khmers rouges, nous n'en étions
19 pas vraiment informés. C'était peut-être une tactique. Nous
20 restions convaincus que les Khmers rouges, c'était des gens
21 biens. Nous pensions qu'une fois qu'ils auraient gagné la guerre,
22 ils deviendraient moins cruels, mais le traitement infligé par
23 les Khmers rouges était moins cruel que celui infligé par les
24 gens de Lon Nol.

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, **E1/178.1**, p. 61 L. 11-25 vers [13.50.08] (correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

11 Q. Une autre question concernant le contexte: et cette fois-ci
 12 plutôt un contexte urbain, et celui de la corruption, puisqu'on
 13 voit une escalade dans la guerre, on voit qu'il y a effectivement
 14 beaucoup de gens qui sont victimes, et il y a aussi peut-être des
 15 gens qui tirent profit de la guerre.
 16 Alors, qu'est-ce que vous pouvez nous dire à ce propos? Je crois
 17 que vous avez expliqué qu'il y avait... qu'il pouvait y avoir
 18 différentes formes de corruption, quel type de corruption était
 19 le plus fréquent à cette époque-là?
 20 R. Prenons un exemple: Sek Sam Iet, gouverneur de Battambang. Il
 21 vendait du riz aux Khmers rouges pour se faire de l'argent.
 22 Prenons le commandant Sosthène Fernandez, lequel vendait des
 23 armes aux Khmers rouges. Le gouvernement de Lon Nol allait finir
 24 par être battu à cause de cela. Cela étant dit, sous Lon Nol, la
 25 corruption était moins répandue que de nos jours.

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, **E1/179.1**, p. 4 L. 2-17 vers [09.11.38] (correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

2 En ce qui concerne mes sources d'information, il s'agit des
 3 villageois. Par exemple, en avril 75, j'étais à Kampong Cham.
 4 J'ai entendu parler de ce qui avait lieu à Bos Khnor, à environ
 5 30 kilomètres de Kampong Cham. Les soldats khmers rouges ont
 6 brûlé les maisons des villageois, ont évacué la population et ont
 7 tué le chef de commune.
 8 [09.11.38]
 9 Mêmes informations concernant la zone de Damnak Chang'aeur, près
 10 de Kep. Là-bas, il y avait un groupe de missionnaires... ou,
 11 plutôt, de chrétiens [se reprend l'interprète]. J'ai aussi
 12 rencontré des chrétiens à Kampong Thom, plus précisément à
 13 Kampong Kou, à une dizaine de kilomètres du chef-lieu de province
 14 de Kampong Thom. Ces villageois-là ont été expulsés de chez eux.
 15 Ensuite, ils sont rentrés chez eux et ils nous ont raconté ce qui
 16 leur était arrivé ainsi que la façon dont les Khmers rouges les
 17 avaient traités en 73.

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, **E1/178.1**, p.106 L. 8-12 vers [16.08.58].

8 M. Michael Vickery, qui a rédigé "Cambodge, 1975-1982", lui, m'a
 9 critiqué sur plusieurs points. Et j'ai écouté ses critiques...
 10 j'aurais cru que tout le monde avait subi le même sort partout au
 11 pays, mais j'ai découvert que, d'un endroit à l'autre, les gens
 12 étaient traités différemment.

345

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, **E1/179.1**, p.16 L.15-16 vers [09.40.26].

15 faire, mais je n'ai pas vu des Khmers rouges maltraiter qui que
16 ce soit.

346

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 1318 et suivants ; par. 1543 et suivants.

347

Conclusions relatives au droit applicable, 18 janvier 2013, **E163/5/9**, par. 12 et 21.

348

SO Socheat T. 10 juin 2013, **E1/204.1**.

SO Socheat T. 11 juin 2013, **E1/205.1**.

SO Socheat T. 12 juin 2013, **E1/206.1**.

Philippe JULLIAN-GAUFRES T. 21 mai 2013, **E1/194.1**.

CHAU Soc Kon T. 22 mai 2013, **E1/195.1**.

TUN Soeun T. 10 juin 2013, **E1/204.1**.

SOK Rocu T. 7 juin 2013, **E1/203.1**.

349

SO Socheat T. 10 juin 2013, **E1/204.1**, p. 59 L. 2 à p. 61 L. 2 vers [14.04.45].

2 Alors, Khieu Samphan aussi est venu me voir en me demandant ce
3 que j'avais fait, ce que j'avais mangé. De temps en temps, il
4 venait à la cuisine et parfois il me proposait même une aide pour
5 le travail ménager. Il m'a donc offert de l'aide, notamment pour
6 le tri des haricots. Ensuite, il partait, puis il revenait.

7 Après cette demande en mariage, j'ai dû bien l'observer. Je
 8 savais qu'il n'était pas tout jeune, à l'époque. J'ai appris que
 9 c'était un intellectuel, quelqu'un d'instruit, quelqu'un de
 10 gentil, et on m'a rapporté beaucoup de choses positives sur lui,
 11 et j'ai aussi dû observer son comportement et ses activités pour
 12 pouvoir étayer ces choses positives.
 13 Par la suite, je l'ai vu à de nombreuses reprises. Il venait
 14 m'aider à piler l'ail et à faire d'autres travaux ménagers quand
 15 il avait du temps libre. C'est à ce moment-là que j'ai pu
 16 observer sa personnalité.
 17 Environ six mois plus tard, Yim m'a demandé de confirmer ma
 18 décision, disant que le camarade Hem attendait une réponse
 19 immédiate. Elle m'a aussi dit que c'était moi qui devais prendre
 20 ma décision. Je lui ai dit que j'appartenais à la résistance
 21 depuis un certain temps et que je pensais que c'était quelqu'un
 22 de bien, c'était quelqu'un qui me convenait. Et j'ai donc décidé
 23 d'accepter le mariage et j'ai donné mon accord.
 24 [14.07.25]
 25 Q. Combien de temps après avoir donné votre accord est-ce que le

1 mariage s'est déroulé?
 2 R. Ça a été un ou deux mois plus tard. À ce moment-là, notre
 3 mariage a été organisé.
 4 Q. Qui vous a mariés? Est-ce qu'il y a eu une cérémonie?
 5 R. Ça a été une cérémonie peu festive. Seules quelques personnes
 6 y ont participé. Il n'y a pas eu de musique traditionnelle ni de
 7 moines bouddhistes récitant des parties du dharma. Autrement dit,
 8 c'était un mariage très simple, très modeste. On nous a
 9 conseillés de nous aimer, en disant que c'était plus important
 10 que d'avoir une grande cérémonie de mariage, et cette idée me
 11 convenait. En effet, nous faisons partie de la résistance depuis
 12 un certain temps. Un repas a été offert; c'était de la nourriture
 13 ordinaire. La cérémonie a duré une journée.
 14 Q. Excusez-moi; je n'avais pas entendu la fin de la traduction.
 15 Est-ce qu'au moment de votre mariage vous connaissiez le
 16 véritable nom de Khieu Samphan? Est-ce que vous saviez qu'il
 17 s'appelait Khieu Samphan?
 18 R. Au moment de me marier, je ne savais pas que son nom original
 19 était Khieu Samphan. C'était un intellectuel, mais personne ne
 20 m'a dit qu'il s'appelait Khieu Samphan.
 21 [14.10.21]
 22 Q. Comment saviez-vous que c'était un intellectuel? On vous l'a
 23 dit? Cette expression que vous utilisez, elle résulte de vos
 24 observations ou d'une information que l'on vous a communiquée?
 25 R. Om Yim m'a dit que Khieu Samphan était un intellectuel et

1 qu'il était célibataire. Malgré son âge relativement avancé, Om
 2 Yim m'a également dit que c'était quelqu'un de propre.

SO Socheat T. 10 juin 2013, E1/204.1, p. 63 L. 17 à p. 65 L. 16 vers [14.19.56].

17 Q. Et vous aviez déjà entendu parler de Khieu Samphan par le
 18 passé ou c'était un nom que vous ignoriez?
 19 R. Je n'avais jamais entendu son nom auparavant.
 20 Q. Est-ce que vous pourriez nous brosser une description,
 21 peut-être, du caractère de M. Khieu Samphan tel que vous avez pu
 22 l'expérimenter pendant ces premiers moments de votre mariage?

23 Quelles étaient ses qualités, ses défauts?
 24 R. C'est une personne qui a de bonnes qualités. C'est quelqu'un
 25 de très patient, de très doux. Au travail, il n'avait de conflit

1 avec personne. Il faisait tout lui-même. C'est quelqu'un de très
 2 modeste et de très doux. Cette attitude me plaisait.
 3 Après mon mariage, il n'a jamais fait quoi que ce soit qui ait pu
 4 me blesser psychologiquement. Bien au contraire, il m'a beaucoup
 5 aidée durant les moments difficiles. Je pense surtout à l'époque
 6 où notre plus grand enfant avait de grosses difficultés. Il m'a
 7 aidée au moment où j'ai accouché de notre premier enfant. À son
 8 retour de Chine, il a dû passer environ un mois à mes côtés pour
 9 s'occuper avec moi de notre premier-né. Il est resté avec nous
 10 sans interruption.
 11 À l'observer, on n'aurait pas cru que c'était quelqu'un de haut
 12 placé; il était très modeste.

13 [14.23.07]

14 Q. C'était à quelle date, la naissance... à quelle date était la
 15 naissance de votre premier enfant?

16 R. Notre premier enfant est né le 4 mai 1974.

17 Q. Vous avez dit à l'instant, en décrivant la personnalité de M.
 18 Khieu Samphan: "Au travail, il n'était en conflit avec personne.
 19 Il faisait tout lui-même."

20 Que saviez-vous du travail de M. Khieu Samphan, à l'époque?

21 R. Je ne savais pas ce qu'il faisait, mais je le voyais s'asseoir
 22 et écrire.

23 Q. Est-ce que vous l'avez vu se réunir souvent avec d'autres
 24 personnes?

25 R. Non, je n'ai pas vu que des réunions se déroulaient, mais il y

1 avait des gens au travail. Il y avait, par exemple, des gens qui
 2 venaient de la base et qui venaient assister à des réunions. Ces
 3 réunions avaient lieu, mais Khieu Samphan restait à la maison. Je
 4 ne l'ai pas vu y aller.

5 Q. Vous avez aussi dit qu'après la naissance de votre premier
 6 enfant M. Khieu Samphan était resté auprès de vous et vous avait
 7 soutenue. Est-ce que c'était quelque chose de fréquent, à cette
 8 époque-là, chez les hommes khmers, de rester auprès d'une femme
 9 qui venait d'accoucher?

10 [14.26.12]

11 R. À l'époque, à ma connaissance, les hommes cambodgiens ne se
 12 comportaient pas ainsi. C'était un geste très important, mais la
 13 plupart des hommes ne sont pas aux côtés de leur femme quand
 14 celle-ci accouche. Khieu Samphan, lui, l'a fait, et ceci vient
 15 s'ajouter à tout le reste. C'est ce qui fait, entre autres
 16 choses, que je l'aime et le respecte profondément.

SO Socheat T. 10 juin 2013, E1/204.1, p 73 L. 6-21 vers [15.15.25].

6 R. À compter de ce retour de Chine, il est resté auprès de moi
 7 durant plusieurs mois, quatre ou cinq mois environ. Il vivait
 8 avec moi au bureau 17 et à B-20. Nous sommes restés ensemble.
 9 Nous sommes allés au bureau de Meak ensemble. Et, quand nous
 10 étions à Meak, la libération de Phnom Penh était imminente.

11 Q. Et vous dites, Madame, que, pendant ces quatre, cinq mois, il
 12 s'est occupé de vous. Ça veut dire quoi, exactement?

13 Pratiquement, c'était quoi, s'occuper de vous? Est-ce que vous
 14 pouvez le décrire rapidement, de quoi il s'agit?

15 R. Il a notamment aidé à apporter à manger. Il m'a demandé de ne

16 pas trop marcher. Il a dit que je devais l'écouter, sinon
 17 j'aurais mal au dos, j'aurais des problèmes de santé. Lorsque... Il
 18 m'a occupée (sic) de m'occuper de l'enfant, il m'a aidée à laver
 19 les couches, il voulait que je sois en bonne santé, et notre
 20 enfant aussi. Il ne me laissait même pas aller chercher de l'eau.
 21 Il faisait tout ça lui-même.

SO Socheat T. 10 juin 2013, E1/204.1, p. 84 L. 8 à p. 86 L. 5 vers [15.50.43].

8 R. Monsieur le Président, j'aimerais vous dire que je suis ici,
 9 aujourd'hui, car je souhaite montrer à la Cour que, malgré le
 10 fait que des accusations graves pèsent sur mon mari...
 11 Il est quelqu'un que je connais très bien. Il est bon, il est
 12 gentil, il ne fait aucune discrimination chez les gens. Il ne
 13 fait aucune différence entre les pauvres et les riches. Il se lie
 14 d'amitié avec n'importe qui. Et malgré les difficultés de la vie
 15 dans la jungle, pendant que nous vivions ensemble comme mari et
 16 femme...
 17 Mon époux est un homme honnête. Je lui fais confiance. Malgré
 18 toutes les accusations à son encontre, en tant que son épouse, je
 19 veux déclarer solennellement que ce que je vois est différent de
 20 ce que d'autres personnes pourraient voir.
 21 J'ai vécu les difficultés, cette vie difficile dans la jungle.
 22 Parfois, nous devions fuir, nous devions ramper jusqu'à ce que
 23 nous puissions avoir une maison, après la libération. Ce n'était
 24 pas une vie facile, contrairement à ce que certains pourraient
 25 dire.

1 [15.53.02]

2 Quand on compare mon mari à d'autres hommes, il est quelqu'un des
 3 vertueux, de très moral, et n'a jamais rien fait qui m'ait
 4 choquée. C'est un homme très loyal. Il ne tire aucun privilège...
 5 Nous n'avons jamais rien eu, à la maison, qui ait coûté bien
 6 cher. Quand bien même d'autres dirigeants "aient" de belles
 7 maisons, de grosses voitures, mon mari, lui, n'a jamais eu une
 8 vie de ce genre.
 9 Et c'est la confiance que je lui voue. Il n'est pas cruel. Ce
 10 n'est pas un assassin. Ce n'est pas quelqu'un qui allait procéder
 11 à des arrestations. Et je le jure sur ma vie, devant vous,
 12 aujourd'hui. C'est ce que j'ai vu de mes propres yeux. Et j'ai
 13 vécu des difficultés avec lui. Pendant trois ans, nous avons vécu
 14 beaucoup de misères ensemble, avec mes jeunes enfants, et lui
 15 comprend les difficultés que peut vivre une femme avec de jeunes
 16 enfants.
 17 Bien entendu, je comprends les victimes qui ont été évacuées, qui
 18 ont dû travailler dans les sites de travail, qui ont été affamées
 19 et qu'on a privées d'eau et de nourriture. Je l'ai vécu, moi
 20 aussi. Pourquoi cela s'est-il produit? Bien, je demande à la Cour
 21 de le rechercher.

22 [15.55.13]

23 Mais je peux dire une fois de plus que mon mari est un homme
 24 honnête. Ce n'est pas quelqu'un qui "ait" commis d'acte dégradant
 25 ou qui était quelqu'un avide de promotion ou de pouvoir. Il

1 n'était pas ce genre de personne. Il a vécu une vie humble, et
 2 ce, même avant 1975, après la libération de 75, comme je vous
 3 l'ai dit. Et, même après l'arrivée des Vietnamiens, je ne l'ai
 4 pas revu avant 1982 ou 83; je ne l'ai vu que très brièvement, et
 5 ensuite nous avons été séparés à nouveau.

SO Socheat T. 12 juin 2013, **E1/206.1**, p. 35 L. 6-10 vers [10.32.52].

6 J'ai vécu avec lui pendant plus de trente ans. Et je le connais
7 très bien. Je connais bien sa personnalité. Il n'est pas un
8 opportuniste, il n'est pas quelqu'un qui cherche à obtenir le
9 pouvoir ou à être célèbre. Il n'est pas méchant ou cruel. Ce
10 n'est pas quelqu'un qui est allé arrêter des gens.

TUN Soeun T. 10 juin 2013, **E3/204.1**, p. 13 L. 12-17 vers [09.41.12].

12 Q. Veuillez nous parler de votre relation avec Khieu Samphan
13 quand vous étiez messager. Vous étiez quelqu'un qui travaillait
14 étroitement avec lui. Pouvez-vous nous décrire sa personnalité?
15 [09.41.12]
16 R. M. Khieu Samphan est une personne douce. Il est très honnête
17 et il est aimable avec les gens.

TUN Soeun T. 10 juin 2013, **E3/204.1**, p. 14 L. 7 à p. 17 L. 12 vers [09.44.20].

7 Q. J'aimerais en revenir à la personnalité de Khieu Samphan.
8 Quelles sont ses qualités? Quelles... lesquelles de ses qualités
9 vous ont impressionné?
10 [09.44.20]
11 R. Il est quelqu'un de très honnête. Il est aimable. Il avait des
12 contacts avec des gens à l'étranger, y compris des émigrés
13 khmers, et les gens l'aiment beaucoup.
14 Q. Avez-vous... pouvez-vous nous parler de ce que vous avez vu
15 quant à la façon dont Khieu Samphan traite les gens?
16 R. Khieu Samphan n'est pas un homme cruel; c'est un homme très
17 doux.
18 Q. Qu'en est-il de son style de vie? Pouvez-vous nous le décrire?
19 R. C'est un homme très modeste dans son style de vie; il mange ce
20 qu'il y a à manger. Et il a aussi éduqué ses enfants pour qu'eux
21 aussi soient modestes.
22 Q. Pouvez-vous décrire le type d'éducation qu'il donne à ses
23 enfants?
24 R. Il leur inculque des valeurs de respect de la loi, d'être bon
25 envers les gens, de faire... de poser de bons gestes, de cultiver

1 des... et de cultiver, faire de la culture.
2 [09.47.08]
3 Q. Êtes-vous demeuré en contact depuis son arrestation et son
4 incarcération au centre de détention des CETC? Pouvez-vous nous
5 décrire pendant combien de temps vous avez maintenu votre
6 relation avec Khieu Samphan?
7 R. Je suis... j'ai été proche de lui depuis l'année de
8 l'intégration. C'était en 88 ou en 89.
9 Q. Viviez-vous avec Khieu Samphan ou étiez-vous dans une maison
10 différente?
11 R. Nous vivions ensemble sous le même toit.
12 Q. Après 1994, l'année à laquelle vous vous êtes marié, où
13 habitiez-vous?
14 R. J'habitais dans l'unité.

15 Q. Avez-vous continué à vous associer à Khieu Samphan? Avez-vous
16 continué à travailler avec lui?

17 R. Non.

18 [09.48.44]

19 Q. J'aimerais que l'on parle à nouveau de la personnalité de
20 Khieu Samphan. Vous êtes son beau-fils. Que pouvez... que
21 pouvez-vous nous dire à propos de sa personnalité? Quelles
22 qualités avez-vous remarquées? Pouvez-vous nous dire en quoi vous
23 pensez que c'est un bon modèle, que c'est un bon beau-père?

24 R. M. Khieu Samphan ne fait pas la différence entre sa famille et
25 sa belle-famille; il nous traite sur un même pied d'égalité.

1 Q. Et vous, comment montrez-vous le respect que vous avez pour
2 lui?

3 R. Je le respecte comme mon beau-père.

4 Q. Pouvez-vous nous parler de quelques réalisations de M. Khieu
5 Samphan que vous avez remarquées et dont vous aimeriez nous
6 parler?

7 R. Il est très doux et ne fait aucune discrimination envers qui
8 que ce soit.

9 [09.51.14]

10 Q. Qu'en est-il de son comportement? Comment agit-il envers ses
11 voisins? Et comment ses voisins le considèrent-ils?

12 R. M. Khieu Samphan a d'excellents rapports avec beaucoup de gens
13 dans son quartier. Tout le monde l'aime. Personne ne le déteste.

14 Q. Vous connaissez sans doute la situation de M. Khieu Samphan
15 alors qu'il travaillait pour le Kampuchéa démocratique; vous êtes
16 son beau-fils. Pouvez-vous nous dire si vous avez engagé des
17 conversations avec lui où il vous parlait de son passé au sein du
18 Kampuchéa démocratique?

19 R. Non, nous en n'avons jamais parlé.

20 Q. Connaissez-vous les opinions politiques de Khieu Samphan?

21 (Courte pause)

22 Monsieur Soeun, comprenez-vous la question?

23 R. Pouvez-vous répéter la question, je vous prie?

24 [09.53.50]

25 Q. Comme vous viviez avec Khieu Samphan, pouvez-vous nous dire si

1 vous connaissez ses opinions politiques? Quelles sont ses
2 opinions politiques? A-t-il discuté de politique avec vous ou
3 avec d'autres personnes que vous connaissez? Si c'est le cas,
4 veuillez le dire à la Chambre.

5 R. Je peux voir que M. Khieu Samphan a fait de son mieux pour
6 respecter les souhaits de l'ancien prince, Norodom Sihanouk, et
7 il a maintenu sa position de neutralité, tout comme le prince.

8 Q. Quel genre de conseils Khieu Samphan vous a-t-il donnés?

9 R. Il nous a donné des conseils sur la façon de bien travailler,
10 de gagner notre vie, de faire de l'agriculture. Il nous a éduqués
11 sur ces choses, nous a encouragés à acheter un lopin de terre
12 pour pouvoir y cultiver le riz pour nos propres besoins.

TUN Soeun T. 10 juin 2013, E3/204.1, p. 41 L. 2 à p. 42 L. 10 vers [11.22.00].

2 Vous avez dit que Khieu Samphan était quelqu'un d'honnête.

3 Qu'est-ce qui vous permet d'affirmer cela?

4 R. C'était quelqu'un d'honnête. Il n'était pas cupide. Il ne
5 cherchait pas à occuper beaucoup de pouvoirs. Il ne voulait pas

6 non plus acquérir des biens. Ce n'est pas le genre de personne à
7 vouloir s'enrichir de manière illégale, par exemple. Il n'est pas
8 du genre à faire des choses susceptibles de détruire la nation.
9 Q. Vous parlez de son honnêteté. Est-ce que vous voulez dire par
10 là que c'est quelqu'un qui respecte les lois ainsi que les
11 instructions de ses supérieurs? Est-ce que c'est dans ce sens-là
12 également que vous dites cela?

13 [11.22.00]

14 R. Il respectait les principes du bien. Voilà comment je le vois.
15 Sincèrement, il ne cherchait pas à acquérir du pouvoir ou des
16 biens. Il acceptait ce qu'on lui donnait. Il était loyal à la
17 nation. Il n'avait aucune autre ambition que de se mettre au
18 service de la nation.

19 Q. Vous dites qu'il était honnête et que c'est ce que vous avez
20 observé à l'époque où vous l'avez côtoyé.

21 Est-ce que ça, c'était après 79, ou est-ce que cette constatation
22 sur son honnêteté remonte également à la période antérieure à 79?

23 R. J'ai parlé de sa personnalité après 79, à l'époque où j'ai
24 travaillé avec lui et où je l'ai côtoyé. C'est là que j'ai
25 constaté qu'il était honnête, qu'il n'était pas quelqu'un

1 d'ambitieux.

2 Q. D'après ce que vous dites, après 79, vous avez constaté qu'il
3 était honnête, qu'il respectait la loi et qu'il agissait en
4 conscience. Avez-vous constaté cela lorsque Khieu Samphan
5 travaillait avec d'autres dirigeants ou avec d'autres personnes?

6 R. C'était quelqu'un d'honnête lorsqu'il travaillait au Ministère
7 des affaires étrangères pour le groupe des trois factions. Il
8 respectait les règles fixées par le groupe tripartite, avec pour
9 objectif de réconcilier ces trois partis de manière à obtenir la
10 paix pour la nation.

SOK Rœu T. 7 juin 2013, E3/203.1, p. 88 L. 3 à p. 90 L. 16 vers [13.39.04].

3 Q. Quand avez-vous connu Khieu Samphan?

4 R. J'ai... je l'ai bien connu à partir de 1989.

5 Q. Vous dites 1989. À partir de 1989 ou de 79 à 89?

6 R. J'ai travaillé avec lui à partir de 1989, jusqu'en 1995.

7 Q. De 89 à 95, quel était votre rôle à cette époque?

8 R. J'étais son garde du corps.

9 Q. Et que saviez-vous de son travail alors que vous étiez son
10 garde du corps?

11 R. J'ai vu qu'il travaillait très fort... était quelqu'un de très
12 assidu. Il faisait son propre travail, et, moi, je m'occupais de
13 mes affaires.

14 Q. Pouvez-vous dire où vous travailliez de 89 à 95? Où

15 étiez-vous? Où travailliez-vous?

16 R. Bien, à l'époque, nous allions d'un endroit à l'autre: Pailin,
17 Phnum Chab, Anlong Veang... à Anlong Veang, nous allions en
18 Thaïlande...

19 [13.39.04]

20 Q. Pendant la période pendant laquelle vous travailliez pour
21 Khieu Samphan, combien de temps par jour étiez-vous avec Khieu
22 Samphan?

23 R. J'ai passé beaucoup de temps avec lui. Nous travaillions dans
24 la jungle. Et, à l'époque, il était responsable des Affaires
25 étrangères et avait à voyager à l'étranger. Et, quand il revenait

1 chez lui, j'allais dans ma maison et lui restait chez lui. Mais,
 2 quand il partait quelque part, il me demandait de l'escorter.
 3 Q. Connaissez-vous sa famille, son épouse?
 4 R. Oui.
 5 Q. Que savez-vous de son éducation?
 6 R. Dans le passé, je n'en savais rien. Je ne l'ai su que plus
 7 tard.
 8 Q. Que savez-vous de son expérience professionnelle, ses
 9 compétences et son travail sous l'ancien régime... sous les anciens
 10 régimes, avant que vous ne veniez travailler avec lui?
 11 [13.40.51]
 12 R. Eh bien, à l'époque, je n'ai pas cherché à en savoir plus sur
 13 ses antécédents ou son éducation. Je ne l'ai su qu'à partir du
 14 moment où j'ai commencé à travailler pour lui.
 15 Q. Pouvez-vous dire à la Cour votre description de sa
 16 personnalité, ses comportements, son mode de vie? Comment
 17 était-il lorsque vous travailliez pour lui?
 18 R. Bien, du point de vue de sa personnalité, c'était quelqu'un de
 19 très ferme, mais il n'est pas colérique. Il est très méticuleux
 20 et appliqué. Et il s'agit de quelqu'un de raisonnable et il aide
 21 les gens qui travaillent pour lui. Moi, il m'a aidé dans mon
 22 travail. Je suis d'une minorité ethnique; lui m'a expliqué
 23 comment gagner ma vie, comment participer... dans la société.
 24 C'est ce dont je me souviens... et c'est ce dont je me souviens de
 25 mes échanges avec lui. Il n'a jamais méprisé les paysans ou les

1 pauvres.
 2 [13.42.51]
 3 Q. Avez-vous été témoin d'un incident ou avez-vous vécu un
 4 épisode ou quelque chose qui vous ait rendu malheureux ou qui
 5 vous ait bouleversé? Avez-vous déjà été fâché envers Khieu
 6 Samphan pendant cette période?
 7 R. À ce jour, je n'ai jamais eu aucun ressentiment envers M.
 8 Khieu Samphan, car lui n'a jamais jeté la pierre à ses
 9 subordonnés. Plutôt, il nous a toujours guidés, conseillés, et
 10 nous prodiguait des conseils lorsque nous devions faire quelque
 11 chose.
 12 Q. Qu'en est-il des autres? Qu'avez-vous observé? Quelle est la
 13 réaction des autres gens vis-à-vis de Khieu Samphan? Avez-vous vu
 14 des gens qui étaient fâchés contre lui ou... quelle est l'attitude
 15 générale des amis de Khieu Samphan?
 16 R. Je n'ai jamais remarqué qu'ils étaient fâchés.

Philippe JULLIAN-GAUFRES T. 21 mai 2013, E1/194.1, p. 72 L. 20 à p. 73 L. 6 vers [14.06.36].

20 R. Oh, son train de vie était extrêmement modeste. Quand je suis
 21 arrivé au Cambodge en 61, je suis allé lui rendre visite. Il
 22 habitait avec sa mère une maison que l'on qualifie en français de
 23 bois-tuiles, c'est-à-dire une maison sur pilotis, construite en
 24 bois et couverte d'un toit en tuiles. Quelques années plus tard,
 25 il avait déménagé et s'était installé dans un très modeste

1 logement, en dur, cette fois-ci. Et, tout en étant ministre, à
 2 l'époque où il était Ministre du commerce, il ne se déplaçait
 3 plus en bicyclette, mais en voiture, mais sa voiture était, je
 4 crois, une voiture de marque... enfin, c'était une voiture

5 d'occasion d'un modèle très modeste. Et il a toujours été... à mon
6 avis, il a toujours mené un train de vie très... très modeste.

Philippe JULLIAN-GAUFRES T. 21 mai 2013, E1/194.1, p. 76 L. 7 à p. 77 L. 25 vers
[14.13.54].

7 R. Eh bien, je crois que le rôle qu'a joué M. Khieu Samphan a été
8 voulu par les personnes au pouvoir dans le Kampuchéa démocratique
9 car ils avaient besoin d'un chef d'État populaire et respectable.
10 Ils avaient choisi comme premier chef d'État le prince Norodom
11 Sihanouk, qui était très populaire et qui était connu du monde
12 entier.
13 Lorsqu'au bout d'un an ils ont souhaité changer de chef d'État,
14 ils ont pensé à Khieu Samphan, je pense, car il était très
15 populaire. M. François Ponchaud, dans un de ses livres sur
16 l'histoire du Cambodge, dit que Khieu Samphan était l'idole des
17 jeunes. D'autre part, c'était une personnalité respectable, il
18 avait un doctorat en économie dans un pays européen, la France,
19 il parlait le français, l'une des cinq langues officielles des
20 Nations Unies, il était connu... il avait été connu par les
21 ambassades étrangères au Cambodge, puisqu'il avait été député et
22 ministre et que, lors de sa disparition avec Hou Youn et Hu Nim,
23 en 1957, on avait beaucoup parlé au Cambodge, dans le secteur
24 privé, dans les ambassades, et un peu partout, et dans les
25 journaux, de sa disparition.

1 Donc, c'était une personne populaire, respectable, et connue. Je
2 pense que c'est sur ces critères-là qu'il a été choisi comme chef
3 d'État.

4 [14.16.49]

5 Q. Vous avez indiqué tout à l'heure que vous étiez revenu au
6 Cambodge dans les années 2000. Je crois que vous avez dit en
7 2005, peut-être aussi en 2006. Est-ce que, à ces occasions ou
8 peut-être même avant, mais en tout cas après la fin du régime du
9 Kampuchéa démocratique, vous avez revu M. Khieu Samphan?

10 R. Alors, j'ai revu M. Khieu Samphan en 1990; il était de passage
11 à Paris. Il était installé dans les... place de Barcelone, dans les
12 bureaux mis à disposition du... à l'époque, c'était le gouvernement
13 de coalition du Kampuchéa démocratique, présidé par Norodom
14 Sihanouk, dont le premier ministre était Son Excellence Son Sann
15 et dont Khieu Samphan était vice-premier ministre et Ministre des
16 affaires étrangères.

17 Je l'ai revu également à Pékin, par hasard, en 1992.

18 En 2005 et en 2006, j'ai fait donc deux séjours au Cambodge, et
19 là j'ai passé plusieurs jours avec lui.

20 En 2005, j'étais à Pailin, j'ai logé chez lui. J'ai vu son
21 ancienne maison, qui était également une maison en bois-tuiles,
22 comme j'ai décrit tout à l'heure. À ce moment-là, il avait trouvé
23 une maison en dur, mais fort peu confortable; son épouse faisait
24 la cuisine sous un auvent à l'extérieur de la maison, et je crois
25 que la maison n'avait pas d'eau courante.

Philippe JULLIAN-GAUFRES T. 21 mai 2013, E1/194.1, p. 78 L. 9 à p. 79 L. 2 vers
[14.18.45].

9 visiter le temple et, sur la route, nous nous sommes arrêtés à

10 plusieurs reprises dans différents villages, et j'ai constaté que
11 les habitants de ces villages avaient encore beaucoup de respect
12 pour M. Khieu Samphan.

13 Q. Vous avez indiqué avoir revu M. Khieu Samphan en 1990, à
14 Paris. Est-ce que vous savez ce qu'il y faisait?

15 R. Je pense qu'à cette époque-là il voyageait dans différents
16 pays pour la préparation de ce qu'on a appelé par la suite les
17 Accords de Paris.

18 Je sais qu'à cette époque-là il est allé aussi en Afrique, et un
19 de mes amis thaïlandais, qui était ambassadeur de Thaïlande au
20 Kenya, l'avait rencontré. Je pense qu'ils avaient parlé de la
21 situation du Cambodge suite à l'invasion du Cambodge par le
22 Vietnam, quelle pouvait être la position de la Thaïlande
23 vis-à-vis du Cambodge. Bon, j'ignore les détails de leur
24 conversation, mais, quand j'ai revu Son Excellence Prapoth
25 Narinhrangura, l'ambassadeur de Thaïlande au Kenya, il m'a dit

1 qu'il avait été très bien impressionné par la personnalité de M.
2 Khieu Samphan.

Philippe JULLIAN-GAUFRES T. 21 mai 2013, E1/194.1, p. 85 L. 3-21 vers [14.33.44].

3 S'agissant de l'image que M. Khieu Samphan pouvait donner de
4 lui-même, j'ai retenu de ce que vous nous avez dit que M. Khieu
5 Samphan était quelqu'un qui avait une image d'un homme très
6 populaire, très respectable, sérieux, honnête. Est-ce qu'on peut
7 dire aussi que c'était l'image d'un homme d'une certaine
8 modération et l'image de quelqu'un qui inspirait la confiance à
9 beaucoup de milieux?

10 R. Tout à fait. D'ailleurs, M. François Ponchaud, dans le livre
11 que j'ai cité tout à l'heure, sur l'histoire, qualifie... rappelle...
12 qualifie M. Khieu Samphan de "monsieur propre". Son intégrité
13 était reconnue de tous, même des personnes qui n'étaient pas
14 politiquement d'accord avec lui. Donc, je pense que sa popularité
15 était très forte, étant donné son honnêteté, son intégrité et son
16 sens des questions sociales, en particulier.
17 [14.33.44]

18 Q. Donc... Et, si j'ai bien compris ce que vous avez dit tout à
19 l'heure, c'est une image qui a été... qui a pu être utilisée par le
20 mouvement khmer rouge pour inspirer lui-même confiance?

21 R. Tout à fait.

Philippe JULLIAN-GAUFRES T. 21 mai 2013, E1/194.1, p. 121 L. 24 à p. 122 L. 7 vers [16.16.36].

24 R. J'ai constaté, quand j'étais à Pailin, d'une part, et entre
25 Anlong Veaeng et Preah Vihear, d'autre part, les personnes que

1 j'ai eu l'occasion de rencontrer, les fonctionnaires qui
2 m'avaient accompagné à Pailin, les militaires cambodgiens et
3 thaïlandais que nous avions rencontrés en étant près de la
4 frontière - j'étais en mission mixte -, les paysans rencontrés
5 entre Anlong Veaeng et Preah Vihear ont tous manifesté de la
6 sympathie pour Khieu Samphan; je n'ai entendu aucune injure de la
7 part de ces personnes-là, ni aucune mauvaise parole.

CHAU Soc Kon, T. 22 mai 2013, E1/195.1, p. 67 L. 7 à p. 70 L. 9 vers [14.10.47].

7 J'aimerais parler maintenant de M. Khieu Samphan.
 8 En tant que témoin, aujourd'hui, vous êtes là surtout pour
 9 témoigner de la personnalité, du caractère de Khieu Samphan. Que
 10 savez-vous sur le caractère et le comportement de Khieu Samphan?
 11 R. J'ai entendu parler de lui alors que j'étais encore au...
 12 j'étais encore au collègue. J'ai appris qu'il était rentré de
 13 France, qu'il était instruit, qu'il était membre du Parlement et
 14 qu'il était secrétaire au Ministère du commerce. Tout le monde
 15 connaissait sa réputation; je n'étais pas le seul à le savoir.
 16 Tout le monde le connaissait en tant qu'homme propre. J'avais 12
 17 ou 13 ans lorsqu'on m'a parlé de lui.
 18 De plus, alors que j'étais encore à Phnom Penh, dans ma jeunesse,
 19 j'ai appris qu'il avait été maltraité par la police secrète. On
 20 nous a parlé aussi d'un congrès où M. Khieu Samphan a été limogé,
 21 et nous avons appris des informations dans les medias. Avec le
 22 temps, j'avais beaucoup appris sur lui.
 23 [14.13.06]
 24 Q. Ayant étudié l'économie et sachant que M. Khieu Samphan a
 25 également étudié l'économie, avez-vous lu la thèse de Khieu

1 Samphan?
 2 R. Oui, je l'ai lue lorsque j'étais en France. Dès mon arrivée en
 3 France, j'ai lu sa thèse, et je me souviens qu'il disait qu'il
 4 souhaitait que les enfants du Cambodge soient prospères et que
 5 l'économie soit basée essentiellement sur l'agriculture. Il est
 6 clair qu'à l'époque le Cambodge n'était pas un pays
 7 industrialisé, mais un pays concentré... dont les activités se
 8 concentraient plutôt autour de l'agriculture que d'autres
 9 activités. Il parlait des moyens de commerce dans sa thèse, mais
 10 je l'ai lue il y a plus de 30 ans et je n'ai pas retenu tous les
 11 détails.
 12 Q. Merci de cette explication. Pourriez-vous nous dire également
 13 quelles étaient les tendances politiques de Khieu Samphan?
 14 Quelles ont... quelles étaient vos impressions après avoir lu sa
 15 thèse?
 16 R. À l'époque, je l'ai pris pour un progressiste. Il voulait que
 17 le pays soit propre, qu'il y ait de la justice et que... Il croyait
 18 en la démocratie. Je ne suis pas convaincu qu'il pouvait être
 19 communiste.
 20 [14.15.19]
 21 Q. Merci.
 22 J'ai d'autres questions à vous poser sur le travail de Khieu
 23 Samphan.
 24 Vous nous dites, me paraît-il, que vous étiez au courant de ce
 25 qu'il faisait. J'aimerais savoir si vous avez suivi les activités

1 de Khieu Samphan pendant le régime de Sangkum Reastr Niyum?
 2 R. Pendant ce régime, auquel j'ai déjà fait référence - c'était
 3 du temps où j'étais encore au collègue - j'étais jeune et j'aimais
 4 beaucoup étudier. Quand je suis devenu enseignant à l'Institut
 5 national de pédagogie, j'ai également lu des écrits sur lui. Je
 6 savais qu'il gérait un journal, et qu'il s'était présenté aux
 7 élections, et qu'il était contre la corruption. D'autres
 8 personnes m'ont dit que, pendant la campagne électorale, il ne
 9 disposait pas des moyens financiers pour lancer sa campagne mais
 10 qu'il était soutenu par des chauffeurs de cyclo et par d'autres
 11 ouvriers.

12 [14.17.32]

13 Q. Merci. Après le coup d'État, en 1970, quelles étaient vos
14 impressions, le cas échéant, concernant le comportement et le
15 caractère de Khieu Samphan?

16 R. Tout le monde était surpris, même ceux qui étaient en France.
17 Tout le monde était surpris. Nous avons entendu des rumeurs comme
18 quoi Khieu Samphan et Hu Nim avaient été immergés dans un bain
19 d'acide, et nous les avons crus morts car nous étions sans
20 nouvelles d'eux pendant un certain temps.

21 Mais, plus tard - c'était environ en 1973 -, nous l'avons vu
22 recevoir le prince Norodom Sihanouk et son épouse. Nous étions
23 contents de le revoir et de savoir qu'il était encore en vie.

24 Q. Merci. Donc, vous avez vu, en 1973, qu'il était de retour.
25 Qu'avez-vous ressenti?

1 R. C'est simple, j'étais convaincu, je lui faisais confiance. Je
2 lui fais confiance. C'est un homme respectueux, et propre, et
3 correct. Ce sont ses qualités, qualités dans lesquelles nous
4 avons confiance et que nous respectons.

5 À cette époque, il y avait très peu de personnes très instruites
6 comme lui ayant étudié à l'étranger pour ensuite revenir aider le
7 pays. Il y avait très peu de gens qui étaient instruits et qui
8 voulaient lutter contre la corruption et pour la justice sociale
9 comme lui le faisait.

CHAU Soc Kon, T. 22 mai 2013, E1/195.1, p. 73 L. 11 à p. 74 L. 20 vers [14.28.26].

11 Q. Merci. Pouvez-vous décrire le comportement et le caractère de
12 M. Khieu Samphan et nous dire si son comportement, son caractère
13 et ses opinions étaient encore les mêmes que lorsque vous l'avez
14 rencontré au début?

15 R. À l'époque, le tribunal des Khmers rouges n'avait pas encore
16 été mis en place. Il était libre de ses mouvements, et je lui ai
17 demandé s'il rencontrait des difficultés en se déplaçant, et il
18 m'a donné une réponse qui m'a impressionné: il m'a dit qu'il
19 n'avait aucun mal à se déplacer d'une ville à une autre parce
20 qu'il était comme un citoyen ordinaire; il pouvait prendre un
21 taxi ou un bus. Certaines personnes qui le connaissaient le
22 saluaient. Les jeunes, certains jeunes qui le connaissaient,
23 prenaient les transports en commun avec lui et que... Il n'y avait
24 aucun problème. Donc, il était toujours apprécié.

25 [14.30.10]

1 Il y a une chose que j'aimerais souligner. Lorsque je l'ai
2 rencontré en 2005, je l'ai pris en photo. En arrivant à Siem
3 Reap, j'ai demandé à un membre de famille qui avait environ 70
4 ans... en lui montrant la photo de Khieu Samphan, je lui ai demandé
5 s'il connaissait ce personnage, et il m'a répondu: "Oui, c'est
6 Khieu Samphan."

7 Beaucoup de personnes l'appréciaient encore. C'est ce que m'ont
8 dit ma famille et c'est ce que je pense encore. Il est encore
9 très apprécié. Je pense que ceci n'a pas changé. Je pense que M.
10 Khieu Samphan inspire encore beaucoup de sympathie et espère que
11 justice sera faite.

12 Q. Avez-vous jamais eu des informations selon lesquelles Khieu
13 Samphan aurait appliqué une politique violente ou aurait pris des
14 décisions conduisant à des violences sur le plan national ou
15 international?

16 R. Selon moi, Khieu Samphan est quelqu'un de non violent. Il a

17 été une victime. Après les Accords de Paris, on a vu qu'il a été
18 attaqué et qu'il a saigné. Sa vie est celle d'une victime. Il ne
19 saurait donc être quelqu'un de violent. Pour moi, il n'y a rien
20 qui permet de dire que ce soit quelqu'un de violent.

CHAU Soc Kon, T. 22 mai 2013, E1/195.1, p.80 L. 4-22 vers [14.46.19].

4 Q. Et alors, que vous a dit M. Khieu Samphan? Qu'il était en
5 désaccord avec cette politique?

6 R. Il ne nous a pas indiqué clairement quelle était sa position.
7 Mais, apparemment, il n'avait joué aucun rôle dans la décision
8 d'exécuter des gens; il n'était pas à même de prendre ce type de
9 décision. Voilà comment j'ai compris les choses.

10 Q. Monsieur, comment pouvez-vous dire que M. Khieu Samphan
11 n'était pas "à même" d'avoir pris la responsabilité de telles
12 décisions si vous n'avez pas posé de question approfondie sur de
13 tels sujets?

14 R. Il s'agit de ma compréhension personnelle des choses. C'est
15 lié à la nature de la personnalité de M. Khieu Samphan. Pour moi,
16 il n'a joué aucun rôle dans la prise de décision. En effet, à
17 compter de 1976, nous connaissons l'existence du PCK, nous avons
18 lu des livres, nous avons eu des informations sur le PCK, et l'on
19 sait que, dans n'importe quel parti communiste, c'est le comité
20 central ou le comité militaire qui prend les décisions. Or, quant
21 à Khieu Samphan, il n'avait aucun rôle à jouer, il n'était
22 responsable ni de la police, ni des forces armées.

LENG Chhoeung T. 17 juin 2013, E1/208.1, p. 47 L. 22 à p. 48 L. 17 vers [11.36.23].

22 C'était quelqu'un de très gentil. Je suis resté avec lui peu de
23 temps, mais j'ai constaté que c'était quelqu'un de bon, de
24 gentil. Il ne partait jamais nulle part... gérer des choses. J'ai
25 juste entendu par la radio qu'il présidait le Présidium de

1 l'État, mais il n'avait aucun rôle de supervision.

2 Quand j'étais jeune, je ne savais pas quel était son rôle, mais,
3 devenu adulte, j'ai entendu que le président du Présidium de
4 l'État était une personne qui gérait tout le pays, mais, à
5 l'époque, j'ai observé qu'il n'avait pas de pouvoir ou
6 d'autorité.

7 Quand je suis devenu adulte, plus tard, j'ai compris que, même
8 s'il occupait un poste suprême, il était placé sous le contrôle
9 du PCK. Voilà ce que j'ai vu par moi-même. J'ai vu qu'il n'avait
10 pas beaucoup de biens personnels. J'ai logé auprès de lui. Je
11 savais qu'il vivait humblement.

12 Si la Chambre ne me croit pas, elle peut aller voir sa maison à
13 la campagne. Il n'avait aucun bien personnel significatif. À
14 l'époque où je logeais avec lui, il ne possédait pas grand-chose.
15 J'ai constaté que c'était quelqu'un de gentil. C'était quelqu'un
16 de respectable. Pour ma part, je considère que c'était quelqu'un
17 de respectable et j'ai beaucoup de respect pour lui.

SUONG Sikoeun T. 14 août 2012, E1/107.1, p. 108 L. 20 à p. 110 L. 7 vers [15.22.03].

20 Et, à ce moment-là, les enquêteurs vous demandent de commenter un
 21 passage de votre biographie dans lequel vous évoquez Khieu
 22 Samphan.
 23 Et, là, vous répondez:
 24 "Ce que j'ai écrit concerne la période où j'ai connu Khieu
 25 Samphan à Paris. Il était plus connu pour ses qualités humaines,

1 pour sa gentillesse, pour sa simplicité que pour son engagement
 2 politique. Il était considéré par les Khmers rouges plus comme
 3 une force tactique qu'une force stratégique."

4 [15.23.10]

5 Ma question est la suivante: pouvez-vous expliquer la différence
 6 entre une "force tactique" et une "force stratégique", et ce que
 7 cela voulait dire précisément au sujet de Khieu Samphan dans le
 8 cadre de votre réponse?

9 M. SUONG SIKOEUN:

10 R. Une force tactique, cela renvoie aux intellectuels en général,
 11 en particulier ceux qui sont allés étudier en France et ceux qui
 12 ont adhéré au Cercle marxiste-léniniste.

13 À l'époque, le PCK avait besoin de ces intellectuels en vue de se
 14 rallier davantage les masses populaires car ceux-là étaient plus
 15 efficaces que les étudiants ordinaires.

16 Ces intellectuels - les "intellectuels rouges", comme on les
 17 appelait - étaient de bons étudiants. Ils étaient gentils et ils
 18 respectaient les anciens. Ils étaient généreux et serviables
 19 envers les autres étudiants.

20 Il s'agissait d'une force d'appui, ce qui se distinguait des
 21 forces stratégiques.

22 Ils pourraient devenir une force stratégique lorsqu'ils
 23 pourraient être dans le pays, et lorsqu'ils pourraient changer de
 24 statut et de mentalité en vue de devenir des prolétaires et des
 25 membres de la classe laborieuse.

1 À ce moment-là, ils deviendraient membres d'une force stratégique
 2 et "restés" à jamais au côté du PCK.

3 [15.26.11]

4 Ceux qui s'étaient remodelés pour adopter un point de vue
 5 prolétaire, le point de vue des ouvriers, ceux-là seraient
 6 considérés comme étant devenus les membres d'une force
 7 stratégique.

KIM Vun T. 22 août 2012, E1/112.1, p. 82 L. 5 à p. 84 L. 6 vers [14.14.00].

5 Q. Vous avez été entendu par les enquêteurs du Bureau des cojuges
 6 d'instruction, document D201/10.1.

7 Les ERN sont les suivantes, en khmer: 00833791; en anglais:

8 00834919; en français: 00835738 et 39.

9 Au cours de cette audition, il y a eu un enregistrement sonore,
 10 mais vous avez dit quelque chose qui ne se retrouve pas dans le
 11 PV d'audition. Je voudrais en donner lecture. Je vais lire le PV
 12 d'audition, vous dites:

13 "Alors que j'étais avec lui à l'époque du FUNK, je n'ai jamais
 14 constaté qu'il avait du pouvoir. J'ai donc dit que c'était un
 15 éléphant, mais un éléphant sans jambes, un éléphant sans force.
 16 J'avais entendu mon frère me parler de Khieu Samphan depuis 1967,
 17 parce que mon frère était fonctionnaire à Phnom Penh et souvent
 18 il parlait de Khieu Samphan. À cette époque, à l'époque de
 19 Sihanouk, Khieu Samphan était vu comme une victime."

20 Vous souvenez-vous avoir dit ça aux enquêteurs?

21 Je vais attendre que ce que j'ai dit soit traduit.
 22 Voilà, Allez-y.
 23 Donc, vous souvenez-vous avoir dit ça aux enquêteurs du BCJI?
 24 [14.17.11]
 25 M. LE PRÉSIDENT:

1 Témoin, attendez que le voyant de votre micro soit allumé, sinon
 2 votre voix ne passera pas dans le système et vos propos ne
 3 pourront être interprétés.
 4 M. KIM VUN:
 5 R. Oui.
 6 [14.17.38]
 7 Me KONG SAM ONN:
 8 Q. Merci.
 9 Vous souvenez-vous de l'histoire que vous a racontée votre frère
 10 sur Khieu Samphan à l'époque?
 11 R. Mon frère Siem (phon.) m'a raconté cette histoire, je l'ai
 12 écouté, mais j'étais encore très jeune. Il était allé étudier à
 13 Phnom Penh, il nous a raconté des histoires sur Khieu Samphan.
 14 D'après mes souvenirs, il m'a raconté que M. Khieu Samphan était
 15 un haut responsable gouvernemental mais que dans sa vie
 16 quotidienne il n'était pas considéré comme une personne ayant une
 17 bonne vie. Il se déplaçait à vélo comme les citoyens ordinaires.
 18 Il ne ressemblait pas à d'autres hauts fonctionnaires.
 19 Mais à l'époque j'étais très jeune. Je ne me souviens pas de
 20 tout. Je ne pouvais que m'imaginer cela de façon intuitive. Et à
 21 ce jour je ne m'en souviens que partiellement.
 22 [14.18.58]
 23 Un jour, il m'a aussi raconté qu'un jour Khieu Samphan
 24 deviendrait le Président du pays. Et je n'ai pas compris. J'étais
 25 jeune; à l'époque, je ne savais pas ce que faisait un Président.

1 Mais c'est ce dont je me souviens. C'est ce qu'il m'a raconté à
 2 l'époque.
 3 En outre, il m'a aussi parlé des mauvais traitements infligés à
 4 M. Khieu Samphan par d'autres fonctionnaires. Il m'a dit qu'il
 5 était considéré comme quelqu'un qui résistait à ces mauvais
 6 traitements.

KIM Vun T. 22 août 2012, E1/112.1, p. 86 L. 10-12 vers [14.24.50].

10 R. Avant, je ne l'aurais pas reconnu, je ne savais pas à quoi il
 11 ressemblait, mais j'ai appris qu'il avait été professeur et que
 12 c'était un intellectuel.

KIM Vun T. 22 août 2012, E1/112.1, p. 97 L. 7-13 vers [15.14.37].

7 R. Je n'ai pas d'informations précises là-dessus, mais, d'après
 8 mon analyse de la personnalité de M. Khieu Samphan, je peux dire
 9 qu'alors que je vivais avec lui il ne m'a jamais donné d'ordre,
 10 il n'a jamais donné des instructions ayant un effet négatif sur
 11 le moral des forces.
 12 Ça, c'était mon hypothèse, ma supposition; je me disais que Khieu
 13 Samphan n'aurait jamais pu faire quoi que ce soit de mal.

SA Vi T. 9 janvier 2013, **E1/157.1**, p. 10 L. 11-22 vers [09.29.45].

11 R. Au sujet du véhicule de Khieu Samphan, j'ai déjà dit hier
 12 qu'il avait une Lambretta quand il venait... ou qu'il venait
 13 travailler à K-1 en Lambretta. C'est vrai, il n'avait pas
 14 d'escorte, il y avait un chauffeur, c'est tout. C'est ce que j'ai
 15 vu. Quand je montais la garde et que je le voyais venir, il
 16 venait seul avec son chauffeur dans cette voiture.
 17 Maintenant, si je compare sa situation à celle des autres
 18 dirigeants, comme Nuon Chea, Ieng Sary ou Pol Pot, la différence
 19 est là. Ces autres dirigeants venaient souvent avec quelques
 20 chauffeurs, ou il y avait toujours au moins un autre véhicule qui
 21 suivait leurs voitures. Donc, c'était différent avec Khieu
 22 Samphan.

ROS Suy T. 25 avril 2013, **E1/184.1**, p. 41 L. 16 à p. 42 L. 13 vers [11.14.32].

16 Une autre... un autre point sur lequel je voudrais vous rafraîchir
 17 la mémoire, c'est les conclusions que... enfin, ce que vous avez
 18 observé lors de la visite de Khieu Samphan. Vous avez indiqué...
 19 C'est toujours lors de cet entretien avec DC-Cam - en français,
 20 l'ERN 00753016; en khmer: 00020063; et, en anglais: 00703028.
 21 [11.14.32]
 22 Voilà ce que vous indiquez au sujet du... ce que vous avez constaté
 23 de Khieu Samphan. Vous dites:
 24 "En effet, je savais seulement que le travail de Khieu Samphan
 25 était une tâche accessoire. Son travail, pour parler plus

1 précisément, était d'ordre social. Dans la société communiste, le
 2 Président du présidium de l'État ne faisait pas un travail
 3 indispensable. En effet, tous les ordres venaient du Parti. Par
 4 conséquent, quand il allait en réunion de travail... ne serait-ce
 5 que ses chaussures, ne serait-ce que sa voiture, il ne brillait
 6 pas par le luxe comme les autres. Ça, je l'ai constaté très
 7 concrètement quand il est venu inspecter les entrepôts. Sa
 8 voiture était une vieille casserole, et ses chaussures étaient
 9 usées jusqu'à la corde. Il partait dans cet accoutrement regarder
 10 les autres travailler. Il ne frimait pas comme les autres."
 11 Ma question est la suivante: est-ce que vous vous souvenez de ces
 12 observations? Et est-ce que ça correspond à ce que vous avez vécu
 13 à l'époque?

ROS Suy T. 25 avril 2013, **E1/184.1**, p. 43 L. 21 à p. 44 L. 1 vers [11.17.52].

21 Q. Est-ce que la description que vous avez faite de Khieu Samphan
 22 lors de cette visite à l'entrepôt correspond bien à ce que vous
 23 avez vu à l'époque?
 24 [11.17.52]
 25 M. RUOS SUY:

1 R. Oui, c'est vrai. Je maintiens ce que j'ai dit.

ROCHOEM Ton T. 1^{er} août 2012, **E1/100.1**, p. 103 L. 9-10 vers [15.39.46].

9 Je le respectais. Je l'adorais, parce que c'était formidable
10 d'avoir un intellectuel à nos côtés dans la jungle.

DUCH T. 28 mars 2012, E1/55.1, p. 54 L. 1-5 vers [11.47.11].

1 R. À l'interne et à l'international, Khieu Samphan était une
2 personne des plus dignes de confiance. Même Sihanouk lui faisait
3 confiance. On le considérait comme le prophète du Bouddha. Il
4 était très propre et correct et c'est pourquoi Sihanouk lui avait
5 fait confiance. Et Sihanouk lui-même n'a pas rejeté la
6 candidature ou la nomination de Khieu Samphan à ce rôle.

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, E1/178.1, p. 10 L. 24 à p. 11 L. 5 vers [09.36.19].

24 Pour ce qui est de Khieu Samphan, à l'époque, je l'admirais. Son
25 Excellence Khieu Samphan, c'était "Monsieur Propre". Le roi

1 Sihanouk l'avait nommé responsable du Ministère du commerce.
2 Khieu Samphan n'acceptait pas les dessous de table. On lui avait
3 offert une Mercedes Benz, mais il avait refusé de s'en servir.
4 C'était une figure tout à fait admirable, et c'était, disait-on à
5 l'époque, quelqu'un de bien.

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, E1/179.1, p. 79 L. 12-16 vers [13.56.20] (correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

12 R. J'ai entendu parler de lui sous le régime du Sangkum Reastr
13 Niyum, le régime du prince Norodom Sihanouk, et, comme je l'ai
14 dit, je l'ai connu comme étant quelqu'un de très propre. C'était
15 quelqu'un qui était engagé envers la justice... qui cherchait à
16 obtenir justice.

Version khmère (p. 54 L. 13-20) :

11

12 **លោក ហ្វ្រង់ស្វ័រ ប៉ុងស្វ័រដ៍៖**

13 **ឆ៖** ខ្ញុំស្គាល់ ខ្ញុំឮឈ្មោះលោក ខៀវ សំផន នៅសម័យរាជានិយម រួចហើយដូចខ្ញុំនិយាយពី

14 ម្សិលមិញ ខ្ញុំសរសើរលោក ខៀវ សំផន ជាមនុស្សស្អាតស្អំ មិនពុករលួយ ហ៊ានតវ៉ារកយុត្តិធម៌ប្រឆាំង

15 នឹងអយុត្តិធម៌នៅសម័យរាជានិយម សម្តេចសីហនុ។ លោកត្រូវនគរបាលធ្វើបាបផ្តេសផ្តាសនៅមុនរដ្ឋ

16 សភា។ ហេតុនេះហើយខ្ញុំសូមសរសើរលោក ខៀវ សំផន។ ម៉្យាងទៀត សម្តេចសីហនុ បានធ្វើបាប

17 ខៀវ សំផន ចង់សម្លាប់ ខៀវ សំផន ជារដ្ឋមន្ត្រីខ្មែរ។ នៅឆ្នាំ១៩៦៧ សម្តេចសីហនុ ចង់ចាប់លោក

18 ខៀវ សំផន, ហ៊ូ យន់, ហ៊ូ នីម ហើយលោកលួចរត់ទៅកំពតទៅកាន់ តាម៉ុក។ ហើយដូចខ្ញុំនិយាយម្សិល

19 មិញទូតចិនថា “សម្តេច សីហនុ បានទម្លាក់សពលោកទាំងបីក្នុងធុងអាស៊ីត ដើម្បីបំបាត់ភស្តុតាង។

20 តាំងពីនោះមកលោក ខៀវ សំផន, ហ៊ូ យន់, ហ៊ូ នីម ជារដ្ឋាភិបាល -- ជារដ្ឋមន្ត្រីខ្មែរ។

21

ONG Thong Hoeung T. 7 août 2012, **E1/103.1**, p. 80 L. 14-18 vers [13.53.28].

14 Q. Pourquoi avez-vous adhéré à l'Union des étudiants khmers?

15 R. J'ai toujours eu un grand respect pour les trois personnes

16 propres qu'étaient Khieu Samphan, Hou Youn et Hu Nim alors que

17 j'étais au Cambodge. Puis, quand j'étais en France, j'ai voulu

18 prendre exemple sur ces personnes.

HUN Chhunly T. 7 décembre 2012, **E1/150.1**, p. 4 L. 4-6 vers [09.11.56].

4 R. J'ai connu Khieu Samphan. C'était un intellectuel. Il

5 dirigeait "L'Observateur". Je n'avais pas une relation intime

6 avec lui.

HUN Chhunly T. 7 décembre 2012, **E1/150.1**, p. 107 L. 17-20 vers [15.26.22].

17 R. J'aimerais peut-être ajouter quelque chose à ce que j'ai déjà

18 dit. J'ai connu Khieu Samphan en tant qu'intellectuel et

19 directeur de "L'Observateur", et aussi comme une personne aux

20 mains propres et bien connue.

HUN Chhunly T. 7 décembre 2012, **E1/150.1**, p. 120 L. 23 à p. 121 L. 3 vers [15.59.36].

23 R. À l'époque, j'étais jeune. J'éprouvais beaucoup d'admiration

24 et de respect pour M. Khieu Samphan. J'étais d'avis qu'il

25 agissait comme une personne ordinaire. Il roulait à mobylette

1 comme quelqu'un de normal.

2 Et c'était quelqu'un qui était propre. Il n'était pas corrompu.

3 Et c'est ce que j'ai su de lui "depuis" le jour où il a disparu.

CHHOUK Rin T. 22 avril 2013, E1/181.1, p. 47 L. 7-10 vers [11.39.56].

7 Je l'ai su de Ta Mok... qu'il était un... que Khieu Samphan était un
8 intellectuel et qu'il n'était pas un membre du Parti. Pendant le
9 régime de l'État du Cambodge, on a dit qu'il était un dirigeant
10 sans pouvoir, qu'il n'était qu'un nom.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, E1/182.1, p. 83 L. 20-22 vers [15.08.22].

19 En 1968, Khieu Samphan a dû partir pour un endroit près de
20 Kampot. Les gens parlaient de Khieu Samphan. On disait de lui
21 qu'il était un intellectuel et qu'il n'était pas membre du Parti
22 communiste du Kampuchéa.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, E1/182.1, p. 84 L. 18-24 vers [15.09.53].

18 R. La raison pour laquelle il y avait un plan, je pense que Khieu
19 Samphan la connaissait bien. Khieu Samphan était considéré comme
20 un intellectuel. Et les Khmers rouges avaient établi des classes
21 très précises pour les gens. Ce n'était pas simplement "dans" la
22 base, mais aussi partout "au" pays. Et Khieu Samphan, lui, a été
23 mis dans la catégorie des intellectuels. Et c'était une classe à
24 part.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, E1/182.1, p. 89 L. 14 à 90 L. 17.

13 Je ne sais pas si cela faisait partie des attitudes furtives et
14 secrètes des dirigeants du Parti... mais je considère Khieu Samphan
15 comme étant quelqu'un de très honnête et de très loyal. Lorsque
16 l'on parlait de Khieu Samphan, nous savions que c'était une bonne
17 personne.

18 Q. Merci.

19 J'attends un peu, car il est bon de marquer une pause entre les
20 questions et réponses pour les interprètes.

21 Plus tôt, vous avez dit que les gens cachaient leur identité,
22 leurs antécédents. Savez-vous si Khieu Samphan a caché son
23 identité?

24 Que saviez-vous de Khieu Samphan?

25 Et, une autre question, comment pouvait-il cacher son identité?

1 [15.26.05]

2 R. Il ne m'est pas très difficile de répondre à votre question,
3 car j'ai été étudiant. Et, comme étudiant, je savais qu'il avait
4 été ministre et député.

5 Pendant les réunions, on "en" entendait de bonnes choses au sujet
6 de Khieu Samphan. Les gens disaient que M. Khieu Samphan était

7 très pauvre, qu'il n'avait pas de voiture pour aller travailler,
 8 qu'il devait aller au travail à bicyclette. Tout le monde savait
 9 comment Khieu Samphan vivait.
 10 Et, quand il était dans le maquis, il n'était pas difficile pour
 11 lui de cacher son identité. Même si tout le monde le connaissait
 12 bien, les gens voulaient l'aider à se cacher.
 13 Quand nous avons su qu'il était entré dans la clandestinité, nous
 14 savions qu'il était quelqu'un de propre, qu'il n'était pas
 15 corrompu, et nous le considérons comme un modèle pour tout
 16 citoyen cambodgien. C'est pourquoi je parle de Khieu Samphan sans
 17 hésitation dans ce prétoire. Et c'est tout.

PRUM Sou T. 21 mai 2013, **E1/194.1**, p. 10 L. 22-23 vers [09.32.23].

22 rencontré, ni lui ni son épouse, en personne. Je savais que
 23 c'était un intellectuel diplômé en droit ayant étudié en France.
 24 Q. Merci.

NOU Hoan T. 30 mai 2013, **E1/199.1**, p. 22 L. 7-10 vers [09.56.11].

7 Au cours des années soixante, j'ai lu dans les journaux et j'ai
 8 su par la rumeur que M. Khieu Samphan était quelqu'un de propre.
 9 Il n'était pas une personne corrompu. C'était un intellectuel, et
 10 je pensais que c'était celui qui défendait le pays.

NOU Hoan T. 30 mai 2013, **E1/199.1**, p. 33 L. 12-25 vers [10.24.23].

12 R. Premièrement, je savais qu'il avait un journal appelé
 13 "L'observateur" sous le régime du Sangkum Reastr Niyum. Il était
 14 député à l'Assemblée nationale. À un moment, il est devenu
 15 secrétaire chargé du Ministère du commerce. J'ai appris par le
 16 bouche à oreille que c'était quelqu'un de propre qui était opposé
 17 à la corruption.
 18 J'ai aussi entendu une rumeur - fausse ou vraie, je n'en sais
 19 rien - comme quoi un jour, alors qu'il était secrétaire d'État au
 20 Ministère du commerce, un capitaliste a acheté une toute nouvelle
 21 Mercedes devant chez lui, avec les clés sur le contact. À son
 22 retour de son travail, il a demandé à qui appartenait cette
 23 voiture. Quelqu'un lui a répondu que c'était un cadeau, mais
 24 Khieu Samphan a demandé à son chauffeur de rendre la voiture. Je
 25 ne sais pas si c'est vrai ou non.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p. 56 L. 2-22 vers [11.34.16].

2 R. Sa réputation trouve ses fondements plus tôt, pas à l'époque
 3 où il a rejoint les Khmers rouges. Il portait une image.
 4 Lorsqu'il est rentré de Paris - me semble-t-il, c'était en 1960,
 5 il faudrait que je vérifie, mais c'est environ à cette époque-là
 6 -, sa famille souhaitait qu'il devienne fonctionnaire ou mandarin
 7 et qu'il réussisse. Il a refusé. Et il voulait devenir
 8 journaliste. Il a fondé "L'Observateur", que... si on le lit
 9 aujourd'hui, on lit des critiques à l'encontre du régime de

10 Sihanouk qui sont très évasives et très... et formulées en douceur,
 11 mais, malgré ce style, ses écrits ont eu une forte impression sur
 12 l'élite de Phnom Penh.
 13 Le Ministre de l'intérieur de Sihanouk a envoyé ses forces de
 14 police dévêtir Khieu Samphan dans la rue, il a été retiré du
 15 journal. Et il avait donc une réputation au Cambodge, une
 16 réputation unique en tant qu'homme d'honneur qui n'était pas
 17 facilement intimidé et qui croyait en un système meilleur et plus
 18 juste pour son pays.
 19 Si le régime de Sihanouk avait laissé une place politique à des
 20 gens comme Khieu Samphan, l'avenir aurait été différent. Mais il
 21 avait cette réputation, et il a conservé cette réputation en
 22 1975, et c'est ça qui a rassuré l'élite.

David CHANDLER T. 20 juillet 2012, **E1/93.1**, p. 113 L. 15 à p. 114 L. 2 vers [14.42.04].

15 Khieu Samphan, comme enseignant, je pense que la réputation qu'il
 16 avait comme professeur était très bonne. Il avait une excellente
 17 réputation de plusieurs façons dans la période
 18 prérévolutionnaire, comme enseignant, comme journaliste et comme
 19 personne, étrangement, non corrompue de l'Assemblée nationale,
 20 comme quelqu'un d'"intégrité", un membre du cabinet
 21 consciencieux. Tous ces facteurs lui ont mérité le respect non
 22 conventionnel d'un... pas nécessairement le respect que l'on donne
 23 à un patron, mais plutôt le respect que l'on réserve à quelqu'un
 24 dont... parce que sa conduite était inhabituelle, en fait.
 25 [14.42.51]

1 Autrement dit, les Cambodgiens reconnaissaient tout de suite
 2 quand quelqu'un agissait d'une façon humaine ou intéressée.

David CHANDLER T. 24 juillet 2012, **E1/95.1**, p. 105 L. 19 à p. 108 L. 7 vers [14.19.22].

19 Q. Quand avez-vous entendu parler de lui, de son nom, de sa
 20 popularité, pour la première fois?
 21 [14.19.22]
 22 R. Eh bien, ils étaient synonymes, dans la période où j'étais au
 23 Cambodge, en 1960 et 62, la première fois que j'étais ici... il
 24 était bien connu comme quelqu'un d'"intégrité" extrême. Il était
 25 admiré par ceux qui admiraient l'intégrité.

1 Et je pense - je regrette pour mes "je pense"... et je pense que
 2 Sihanouk avait un peu peur de lui en raison de ses qualités,
 3 justement.
 4 C'était quelqu'un qui avait une réputation d'intouchable, enfin,
 5 qu'on ne pouvait le... il était incorruptible.
 6 Donc j'avais entendu toujours parler de lui de façon positive.
 7 Quand je travaillais avec l'ambassade américaine, nous étions
 8 intéressés par le fait qu'il avait annoncé des tendances de
 9 gauche. C'était des choses intéressantes pour nous et donc...
 10 Mais tout ce que nous avons reçu comme impression de la part des
 11 Cambodgiens à qui nous avons parlé... il y avait une bonne mesure
 12 d'admiration envers lui.
 13 Et j'ai quitté en 1962. C'est la dernière fois que j'étais ici
 14 alors que lui y était aussi.

15 Q. Vous venez de dire que Sihanouk était inquiet, préoccupé, par
 16 la compétence de Khieu Samphan.
 17 Pouvez-vous donner plus de détails? Pourquoi la présence de Khieu
 18 Samphan était-elle une inquiétude pour Sihanouk? J'apprécierais
 19 plus de détails.
 20 [14.21.13]
 21 R. Eh bien, j'essayais de l'expliquer - c'est une bonne question.
 22 C'est qu'il était le genre de personnes que Sihanouk... avec
 23 lesquelles Sihanouk ne savait pas comment traiter.
 24 Sihanouk n'avait pas d'expérience avec des gens qu'il ne pouvait
 25 dominer ou manipuler, influencer, acheter - des termes que l'on

1 pourrait employer pour décrire son style politique.
 2 Lui-même, dans ses écrits, a avoué qu'une des raisons pour
 3 lesquelles il a mis Hun Sen (phon.) au pouvoir dans le Ministère
 4 du commerce, c'était pour voir s'il pouvait faire le travail.
 5 Et, quand Khieu Samphan était au ministère, il n'y avait pas une
 6 trace de corruption. Et donc, Sihanouk a vu que... non seulement
 7 c'est quelqu'un qu'il n'aimait pas - enfin, il y avait beaucoup
 8 de gens qu'il n'aimait pas -, mais c'était quelqu'un qui
 9 fonctionnait selon certaines... sous un certain code moral
 10 différent de celui de ses associés.
 11 [14.22.44]

12 Q. En khmer, j'ai entendu "Hun Sen". Avez-vous dit "Hun Sen" en
 13 réponse à "votre" question?
 14 R. Pas du tout. Je ne sais pas comment... je ne sais pas d'où est
 15 venu "Hun Sen". Moi, je parlais de Sihanouk.
 16 Et, dans cette période... enfin, je ne parle pas du tout de Hun Sen
 17 - dans les années 60. Peut-être que j'ai prononcé un nom qui
 18 ressemble un peu à "Hun Sen" pour les interprètes. Mais je n'ai
 19 pas dit "Hun Sen".
 20 [14.23.40]
 21 Q. Je vous remercie. Je ne suis pas très "clair". Il semblerait
 22 non plus... que les juges ne soient pas très clairs... n'aient pas
 23 très bien compris, c'est-à-dire.
 24 Pourquoi Sihanouk était-il inquiet: était-ce parce que Khieu
 25 Samphan était honnête, était compétent? Pouvez-vous, je vous

1 prie, nous donner un peu plus de détails?
 2 R. Ce n'était pas sa compétence. Sihanouk reconnaissait que Khieu
 3 Samphan était quelqu'un de très compétent dans le domaine
 4 économique.
 5 Ce qu'il n'aimait pas, en revanche, quand bien même Khieu Samphan
 6 a fait sa thèse au nom de Sihanouk... c'était quelqu'un qu'il ne
 7 pouvait influencer ou dominer.

KHIEU Samphan T. 23 novembre 2011, E1/15.1, p. 11 L. 23 à p. 12 L. 2 vers [09.36.43].

23 Cela vous paraît peut-être aujourd'hui ridicule, mais dois-je
 24 vous rappeler que, dans ces années-là, le communisme était un
 25 mouvement porteur d'espoir pour des millions de jeunes gens à

1 travers la planète?

2 Tout ce que je voulais, c'était le bien de mon pays, le Cambodge.

KHIEU Samphân T. 23 novembre 2011, E1/15.1, p. 12 L. 22-25 vers [09.41.23].

22 Vous oubliez, Monsieur le procureur, que mon gauchisme, comme
23 vous dites, était surtout une opposition à Lon Nol et à sa bande,
24 que Samdech rappellera par erreur au Cambodge en 1969, avant que
25 "celui-ci" n'organise un coup d'État et le destitue.

KHIEU Samphân T. 23 novembre 2011, E1/15.1, p. 13 L. 18 à p. 14 L. 13 vers [09.45.27].

18 [09.45.27]
19 Que cela vous plaise ou non, une très grande majorité de la
20 population soutenait la lutte contre le régime Lon Nol. Que cela
21 vous plaise ou non, c'était un mouvement de résistance à
22 l'oppression.
23 Lorsque survint le coup d'État de Lon Nol en 1970 et que les
24 flammes de la guerre du Vietnam atteignirent le Cambodge, c'est à
25 moi que revint la charge d'assurer la liaison entre le roi

1 Sihanouk et la résistance intérieure sous la direction du PCK.
2 Était-ce un crime?
3 [09.46.40]
4 Évidemment, on m'accuse aujourd'hui d'avoir aidé Pol Pot à
5 prendre le pouvoir. Mais, moi, je sais bien que c'était pour
6 apporter ma contribution au rassemblement national, pour défendre
7 notre patrie, qui aspirait à vivre en tant que nation souveraine
8 et indépendante des États-Unis d'Amérique et du Vietnam
9 communiste, qui cherchait à absorber notre pays dans une
10 fédération indochinoise placée sous son patronage.
11 Dans ces conditions, comment osez-vous prétendre que j'ai pu
12 imaginer et vouloir un instant détruire le peuple cambodgien, que
13 j'aimais, que j'aime et auquel j'ai consacré toute mon existence?

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 96 L. 17 à p. 97 L. 1 vers [15.49.22].

17 Deuxièmement, le prince était le maître du royaume, le père de la
18 nation et il était donc au-dessus de la mêlée. Il devait donc
19 être le président du FUNK. On peut considérer que la barrière qui
20 séparait ces deux hommes était donc infranchissable.
21 J'ai donc été chargé de servir de trait d'union entre le PCK et
22 le prince, et ce, afin d'ouvrir la voie à un large rassemblement
23 de toutes les forces nationales de tous les horizons sans
24 distinction de couleur politique ou de croyance, et ce, pour
25 libérer la patrie qui était ravagée par les flammes de la guerre

1 du Vietnam après le coup d'État de Lon Nol.

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 97 L. 18 à p. 98 L. 2 vers [15.51.55].

18 [15.51.55]
19 Au contraire, j'ai dû sacrifier mon honneur, abdiquer ma

20 personnalité et ma dignité pour accepter ces postes fictifs
 21 envers ma patrie qui était en danger. À l'époque, je ressentais à
 22 peu près la même chose que Nuon Chea comme il en a parlé le 5
 23 décembre.
 24 Mon pays avait été libéré des Français. Mon pays allait très
 25 certainement être prochainement libéré par des Américains, mais

1 je ne pouvais tolérer que mon pays ne tombe entre les mains des
 2 communistes vietnamiens.

KHIEU Samphân T. 27 mai 2013, E1/197.1, p. 22 L. 16 à p. 23 L. 11 vers [10.05.58].

16 J'ai... je me suis dévoué à mes études. Et, toute ma vie, je ne me
 17 suis pas dévoué à tuer mon propre peuple. Je suis khmer moi
 18 aussi.
 19 Comment pourrais-je tuer mon propre peuple et faire venir des
 20 gens d'ailleurs vivre dans mon pays (sic)?
 21 J'espère que vous comprenez ma réponse.
 22 Après le coup d'État, j'ai participé à la "consolidation" et à la
 23 lutte pour libérer notre pays. Car, après le coup d'État, des
 24 forces étrangères sont venues dans notre territoire. Et les
 25 Sud-Vietnamiens sont venus dans notre territoire. Et nous étions

1 une petite fourmi piétinée par ces éléphants. Comment
 2 pouvions-nous rétablir à la confiance de la nation?
 3 Et donc je me suis joint aux forces qui représentaient le Samdech
 4 Sihanouk, qui était à Pékin à l'époque, et le Parti communiste du
 5 Kampuchéa, qui avait la possibilité de diriger les efforts à
 6 l'intérieur du pays.
 7 [10.05.58]
 8 Nous pouvions ainsi réconcilier les forces nationales et se... nous
 9 unir à la résistance, pour défendre notre pays, pour pouvoir être
 10 un Kampuchéa indépendant et pour ne pas être effacé de la
 11 mappemonde.

KHIEU Samphân T. 27 mai 2013, E1/197.1, p. 86 L. 16 à p. 87 L. 3 vers [14.54.24].

16 J'ai été impliqué dans le mouvement khmer rouge, comme je l'ai
 17 dit ce matin, en vue de réconcilier toutes les forces de
 18 résistance après le coup d'État. Cela a conduit au fait que la
 19 guerre au Vietnam a débordé sur notre territoire. Nous devions
 20 nous réconcilier pour pouvoir survivre et pour ne pas disparaître
 21 de la carte du monde. Telle était ma seule intention.
 22 Mais, étais-je un dirigeant?
 23 Non.
 24 J'aimerais le dire clairement.
 25 Pour ce qui est, donc, des exécutions, ici non plus je ne voulais

1 pas que de tels actes désastreux se produisent. Je n'avais pas le
 2 pouvoir d'empêcher ces actes.
 3 Je n'avais absolument aucun pouvoir.

KHIEU Samphân T. 30 mai 2013, E1/199.1, p. 17 L. 19 à p. 18 L. 6 vers [09.47.01].

19 Quant à votre deuxième question, je dirais que je suis entré dans
 20 le Kampuchéa démocratique par accident et j'ai rejoint ce
 21 mouvement pour aider le pays. Je voulais aider à mobiliser les
 22 forces nationales pour l'effort de guerre de l'époque. Comme vous
 23 le savez, à l'époque, la guerre faisait rage au Cambodge, et...
 24 Vous devez bien connaître la situation du pays à cette époque-là.
 25 Quand j'ai rejoint le Kampuchéa démocratique, je ne l'ai pas fait

1 pour que des personnes innocentes soient tuées. Je n'aurais
 2 jamais pu imaginer une chose pareille.
 3 Et les assassins qui ont tué votre fille, et votre beau-frère, et
 4 les autres membres de votre famille, je condamne leurs actes et
 5 je demande qu'ils soient traduits en justice. Il faut les
 6 retrouver et les poursuivre.

KHIEU Samphân T. 30 mai 2013, E1/199.1, p. 82 L. 3-15 vers [14.05.45].

3 Je ne suis pas un idéologue du PCK. J'ai maintenu mon idéalisme.
 4 C'est cet idéalisme qui m'a poussé à oeuvrer pour le développement
 5 de notre pays afin que celui-ci soit sûr.
 6 J'en viens à votre deuxième question. Une fois de plus, je vous
 7 fais part de mes sincères condoléances. Je condamne vivement ces
 8 actes, dont les auteurs doivent être traduits en justice. La
 9 punition doit être proportionnelle à la gravité et à la stupidité
 10 de ces gens et de leurs crimes.
 11 Si je me suis associé au Kampuchéa démocratique, cela n'a pas été
 12 pour tuer des gens. Tel n'a jamais été mon intention. Je l'ai
 13 fait parce que j'étais déterminé à aider notre pays et à le
 14 protéger pour qu'il puisse se développer, mais, malheureusement,
 15 cela a été un désastre intégral.

KHIEU Samphân T. 4 juin 2013, E1/200.1, p. 67 L. 17-22 vers [12.14.58].

17 En deuxième lieu, vous demandez si j'ai des remords d'avoir mis
 18 en place une politique ayant conduit à des souffrances
 19 indescriptibles pour les Cambodgiens. Voici ma réponse: je n'ai
 20 jamais pris part à l'élaboration d'une telle politique. En effet,
 21 dans ma vie, je n'ai jamais envisagé d'établir pour politique de
 22 tuer qui que ce soit, en particulier des Cambodgiens.

KHIEU Samphân, « Lettre ouverte à tous les compatriotes », 16 août 2001, E3/205, p. 5, ERN FR 00623773.

Mes compatriotes, je vous ai déjà tout dit. Vous pouvez le constater, vous-même. De tout temps, et au fur et à mesure, je n'ai jamais été qu'un intellectuel qui n'avait pas d'autre volonté que celle de faire correctement mon devoir par rapport à la nation. Durant ces quelques décennies bouleversées et inextricables, j'étais tout à fait conscient de mes points faibles, mais j'ai pensé que je ne pourrais pas m'esquiver lorsque les obligations par rapport à la nation tombaient sur mes épaules. Je n'ai jamais eu l'ambition de devenir un dirigeant. Et puis, je n'ai jamais pensé à aller tuer des gens.

été loin de la réalité concrète. J'ai déployé des efforts, de tout mon cœur et de toute mon âme, dans le passé, et dans mon esprit, c'était pour que notre nation vive, se développe et prospère, comme les autres. Je n'ai jamais pensé que cela allait aboutir à un tel massacre

Khieu Samphân, « L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position », 2004, E3/18, p. 74, ERN FR 00595433.

Il en était de même en ce qui concerne la collectivisation accélérée du pays. Pour mieux comprendre le problème, il convient de rappeler une fois encore que, dès les années 1971-72, pour surmonter la grave pénurie de riz et pour renforcer leur position de négociation pour le règlement des conflits d'intérêts avec les communistes vietnamiens, les Khmers rouges avaient déjà commencé à mettre sur pied des coopératives agricoles dans les régions qu'ils contrôlaient. N'ayant pas l'occasion d'aller les visiter sur place², je n'avais aucune idée sur leur organisation et leur fonctionnement. La seule pensée qui me préoccupait, c'était qu'elles devaient permettre la préservation de l'indépendance du pays dans les circonstances si complexes, et sa rapide libération. En même temps, j'estimais à cette époque que l'adhésion

KHIEU Samphân, « L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position », 2004, E3/18, p. 19, ERN FR 00595380.

Tout cela n'avait pas manqué de susciter de graves préoccupations parmi d'autres intellectuels, une bonne partie des moines bouddhistes et même une partie des fonctionnaires d'Etat, qui, tout en étant sincèrement attachés à la politique de neutralité du Prince Norodom Sihanouk, voyaient néanmoins la nécessité de certaines réformes démocratiques visant à réaliser un certain équilibre social.

KHIEU Samphân, « L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position », 2004, E3/18, p. 130, ERN FR 00595488.

Par ailleurs, si j'avais bien été capable de travailler, en tant que député, pour les paysans, je reconnaissais ne pas être en mesure de travailler avec les paysans, comme le mouvement khmer rouge a su le faire, un travail qui me paraît comme la seule stratégie efficace pour déclencher un vrai mouvement paysan pour la défense de ses propres intérêts économiques et sociaux. Nourri d'une profonde révolte contre l'injustice sociale, j'avais essayé de me battre avec mes moyens lors de mon mandat de député. Mais j'avais été battu, et contraint de m'enfuir de Phnom Penh pour sauver ma vie. D'où ce sentiment d'humilité devant ceux qui ont été en mesure de mettre en mouvement ces forces vers l'indépendance et - je l'espérais - le progrès.

KHIEU Samphân, « L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position », 2004, E3/18, p. 38, ERN FR 00595398.

Et une foule de questions ne cessait de me poursuivre. En quoi un journal de langue française comme « l'Observateur » pouvait-il être considéré comme conspirateur ou subversif, alors que son audience était nécessairement limitée à un cercle restreint de gens d'un certain niveau de culture ? Est-ce une conspiration, le fait d'imprimer le souhait de voir le Cambodge parvenir à un certain progrès économique et social et retrouver ainsi sa dignité nationale ? Alors que je préparais ma thèse de fin

KHIEU Samphân T. 23 novembre 2011, E1/15.1, p. 11 L. 14 à p. 12 L. 5 vers [09.36.43].

14 M. le procureur a rappelé que lorsque j'étais étudiant j'avais
 15 assisté à de nombreuses réunions d'étudiants communistes à Paris.
 16 Il a eu l'air de prétendre qu'il fallait y voir l'origine d'une
 17 entreprise criminelle commune avec mes coaccusés.
 18 Permettez-moi de vous rappeler, Monsieur le procureur, qu'à Paris
 19 j'ai aussi fait des études et passé un doctorat d'économie.
 20 C'est vrai, je me suis aussi intéressé au communisme et j'ai

21 étudié ses théoriciens. Et alors?
 22 [09.36.43]
 23 Cela vous paraît peut-être aujourd'hui ridicule, mais dois-je
 24 vous rappeler que, dans ces années-là, le communisme était un
 25 mouvement porteur d'espoir pour des millions de jeunes gens à

1 travers la planète?
 2 Tout ce que je voulais, c'était le bien de mon pays, le Cambodge.
 3 Monsieur le procureur, ce n'est pas en m'accusant d'être le
 4 représentant des forces malignes que vous réussirez à faire
 5 croire que ma jeunesse était celle d'un tueur.

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 77 L. 14 à p. 82 L. 16 vers [14.20.36].

14 Un, mes activités lorsque j'étais étudiant en France -
 15 paragraphes 1126 et 1159 de l'ordonnance de clôture. J'ai obtenu
 16 mon Baccalauréat en 1951 mais, immédiatement après cela, j'ai
 17 d'abord dû travailler pour subvenir aux besoins de ma famille.
 18 Je travaillais comme professeur au Collège technique. En même
 19 temps, je faisais des études de droit et je suis arrivé
 20 finalement à Paris en 1953. Je n'ai pas vu Saloth Sar, plus tard
 21 connu sous le nom de Pol Pot, car, quand je suis arrivé à Paris,
 22 Saloth Sar était déjà rentré au pays. Je n'ai rencontré à
 23 l'époque que Ieng Sary.
 24 [14.20.36]
 25 Je suis resté à Paris deux ou trois mois, après quoi un camarade

1 de classe du lycée Sisowath, un certain Ok Sakun, m'a abordé et
 2 m'a convaincu d'adhérer au Cercle marxiste. Je lui ai répondu que
 3 je souhaitais l'indépendance de mon pays mais que je ne
 4 comprenais rien au communisme ni au marxisme. Il m'a alors
 5 répondu que, justement, le but du Cercle marxiste était d'élargir
 6 notre horizon afin que nous puissions trouver la voie pour
 7 parvenir à la libération du pays et à l'indépendance. Il a
 8 insisté, je n'ai pas voulu qu'il me voit comme un lâche et j'ai
 9 donc finalement accepté. Mais j'observais la situation qu'il y
 10 avait à l'époque à Paris sur le plan politique et j'ai éprouvé le
 11 besoin de prendre des distances afin de pouvoir observer et de
 12 pouvoir réfléchir.
 13 Et c'est pour cette raison que j'ai décidé de partir à
 14 Montpellier dans la partie méridionale de la France, sous le
 15 prétexte que le climat dans le Midi était plus convenable pour
 16 moi et que je préférais ce climat-là.
 17 [14.22.45]

18 À Montpellier, j'ai poursuivi mes études de droit et je me suis
 19 aussi inscrit pour étudier le commerce. Pendant chaque vacance
 20 d'été, je remontais à Paris pour participer à des réunions du
 21 Cercle marxiste, et le Cercle organisait aussi des excursions qui
 22 étaient ouvertes à tous les étudiants, même nos membres, et il y
 23 avait un camping sur la plage.
 24 En participant à ces camps de vacances, j'ai pu comprendre ce que
 25 faisait le Cercle marxiste. Et, trois ans après, je me suis

1 installé à Paris pour y travailler sur ma thèse en science
 2 économique. Là, je devais participer régulièrement aux réunions
 3 du Cercle.
 4 Mais le contexte historique a alors changé rapidement. Les
 5 Accords de Genève ont reconnu l'indépendance du Cambodge. On

6 était donc plus dans la situation où Pol Pot, Rath Samoeun se
 7 préparaient à participer à la lutte contre le colonialisme.
 8 Il s'agissait à l'époque pour eux de se... de rallier la résistance
 9 contre le colonialisme français. Il s'agissait en revanche de se
 10 fixer une règle de conduite en temps que patriote.
 11 [14.25.11]
 12 Quand je suis arrivé à Paris, c'était donc le patriotisme qui
 13 était à l'ordre du jour de façon à protéger et défendre
 14 l'indépendance nationale.
 15 Toutefois, le Cercle marxiste a continué à encourager ses membres
 16 à adhérer au Parti communiste français.
 17 Avant de rentrer au pays, Ieng Sary m'a confié la responsabilité
 18 du Cercle, et j'imagine qu'à l'époque il n'avait pas d'autre
 19 choix. Les plus convaincus et les plus actifs, tels que Ok Sakun
 20 et Son Sen, étaient tous rentrés au pays déjà.
 21 D'autres membres anciens, comme In Sokhan... terminait sa médecine
 22 à Reims. De plus, In Sokhan était une personne très extravertie,
 23 un playboy, et il aimait beaucoup la danse. Il y a donc personne
 24 qui pourrait reprendre le Cercle, uniquement moi, et j'ai accepté
 25 de le faire parce que j'y voyais la possibilité d'accomplir

1 quelque chose d'utile, à savoir inculquer le patriotisme aux
 2 membres du Cercle marxiste.
 3 [14.27.08]
 4 À l'époque, j'estimais que le prince Norodom Ranariddh était...
 5 défendait la neutralité et voulait placer le Cambodge sous
 6 l'ombrelle de défense... son rejet, plutôt, de l'idée de placer le
 7 Cambodge sous l'ombrelle de défense de l'OTASE pouvait établir
 8 des relations avec les pays du bloc socialiste, procéder à des
 9 réformes économiques et sociales nécessaires pour jeter une base
 10 économique comme cela avait été fait dans d'autres pays comme le
 11 Japon, mais à une échelle plus réduite s'agissant du Cambodge.
 12 C'est pourquoi j'ai intitulé ma thèse "L'industrialisation du
 13 Cambodge et ses problèmes". J'avais en effet la conviction que si
 14 nous prenions des mesures adéquates un capitalisme national
 15 pourrait se développer.
 16 [14.29.02]
 17 La question centrale dans ma thèse était de savoir pourquoi la
 18 structure économique en place alors ne permettait pas le
 19 développement du Cambodge. La réponse à cette question centrale,
 20 était que la concurrence des produits de l'industrie française
 21 entravait l'artisanat khmer et la petite production khmère et que
 22 donc la base de production au Cambodge était très étroite et non
 23 compétitive. Ce qui veut dire que le Cambodge vivait d'une...
 24 connaissait une économie de subsistance rurale.
 25 J'ai pensé que le Cambodge devait prendre le contrôle des

1 échanges, car cela serait du commerce extérieur, car cela serait
 2 un instrument aux services du développement des petites
 3 entreprises. Il fallait aussi orienter la main-d'oeuvre vers des
 4 activités productives.
 5 Sur ce point, je m'appuyais notamment sur la théorie de
 6 l'économiste Adam Smith. Dans ma thèse, il n'est question ni
 7 d'abolition de la monnaie, ni de l'abolition de la propriété
 8 privée, ni de l'évacuation de la population citadine. Les formes
 9 économiques que je proposais s'apparentaient au modèle industriel
 10 qui avaient été adoptés en Europe, la différence résidant dans le
 11 contexte historique et économique et social.
 12 [14.31.33]
 13 J'ai adhéré au PC en 1955, la raison était que le Parti
 14 communiste français soutenait la lutte des peuples des autres

15 pays coloniaux et encourageait tous ceux qui vivaient sous le
 16 colonialisme partout dans le monde à joindre leurs forces et à
 17 combattre le colonialisme.
 18 Le Parti soutenait aussi les efforts contre la guerre du Vietnam
 19 et avait mobilisé l'opinion, organisait des manifestations contre
 20 la guerre d'Algérie, etc.
 21 J'ai participé également à ces manifestations. Je pensais que la
 22 lutte de tous les peuples colonisés contribuerait à
 23 l'affaiblissement du colonialisme et par conséquent contribuerait
 24 à hâter l'accès de mon pays à l'indépendance. C'est quelque chose
 25 qui s'est avéré vrai par la suite.

1 Ce qu'a réalisé le roi Sihanouk est le résultat de la lutte du
 2 peuple cambodgien, partout dans le monde, mais en particulier en
 3 rapport avec le Vietnam, à l'époque où les forces armées
 4 vietnamiennes ont libéré Dien Bien Phu.
 5 [14.33.47]
 6 Ma cellule était une cellule universitaire, différente de la
 7 cellule où participaient Pol Pot, Ieng Sary, Rath Samoeun, etc.,
 8 qui était une cellule ouvrière. Ma cellule se réunissait à la
 9 Cité universitaire, boulevard Jourdan, dans le 14e, à Paris. Les
 10 réunions se tenaient à la maison internationale des étudiants.
 11 Mais, l'année d'après, j'ai cessé de renouveler ma carte du
 12 Parti, car les réunions ne portaient que sur les préoccupations
 13 françaises, ce qui pour moi n'avait pas intérêt.
 14 Mesdames et Messieurs les juges, je n'avais donc aucune
 15 allégeance particulière à cacher à mon retour au Cambodge, fin
 16 1958.

KHIEU Samphân T. 13 décembre 2011, E1/21.1, p. 81 L. 13-25 vers [14.31.33].

13 J'ai adhéré au PC en 1955, la raison était que le Parti
 14 communiste français soutenait la lutte des peuples des autres
 15 pays coloniaux et encourageait tous ceux qui vivaient sous le
 16 colonialisme partout dans le monde à joindre leurs forces et à
 17 combattre le colonialisme.
 18 Le Parti soutenait aussi les efforts contre la guerre du Vietnam
 19 et avait mobilisé l'opinion, organisait des manifestations contre
 20 la guerre d'Algérie, etc.
 21 J'ai participé également à ces manifestations. Je pensais que la
 22 lutte de tous les peuples colonisés contribuerait à
 23 l'affaiblissement du colonialisme et par conséquent contribuerait
 24 à hâter l'accès de mon pays à l'indépendance. C'est quelque chose
 25 qui s'est avéré vrai par la suite.

KHIEU Samphân T. 13 décembre 2011, E1/21.1, p. 82 L. 11-13 vers [14.33.47].

11 Mais, l'année d'après, j'ai cessé de renouveler ma carte du
 12 Parti, car les réunions ne portaient que sur les préoccupations
 13 françaises, ce qui pour moi n'avait pas intérêt.

KHIEU Samphân T. 13 décembre 2011, E1/21.1, p. 80 L. 4 à p. 81 L. 11 [14.27.08].

4 À l'époque, j'estimais que le prince Norodom Ranariddh était...
 5 défendait la neutralité et voulait placer le Cambodge sous
 6 l'ombrelle de défense... son rejet, plutôt, de l'idée de placer le
 7 Cambodge sous l'ombrelle de défense de l'OTASE pouvait établir
 8 des relations avec les pays du bloc socialiste, procéder à des
 9 réformes économiques et sociales nécessaires pour jeter une base
 10 économique comme cela avait été fait dans d'autres pays comme le
 11 Japon, mais à une échelle plus réduite s'agissant du Cambodge.
 12 C'est pourquoi j'ai intitulé ma thèse "L'industrialisation du
 13 Cambodge et ses problèmes". J'avais en effet la conviction que si
 14 nous prenions des mesures adéquates un capitalisme national
 15 pourrait se développer.
 16 [14.29.02]
 17 La question centrale dans ma thèse était de savoir pourquoi la
 18 structure économique en place alors ne permettait pas le
 19 développement du Cambodge. La réponse à cette question centrale,
 20 était que la concurrence des produits de l'industrie française
 21 entravait l'artisanat khmer et la petite production khmère et que
 22 donc la base de production au Cambodge était très étroite et non
 23 compétitive. Ce qui veut dire que le Cambodge vivait d'une...
 24 connaissait une économie de subsistance rurale.
 25 J'ai pensé que le Cambodge devait prendre le contrôle des

1 échanges, car cela serait du commerce extérieur, car cela serait
 2 un instrument aux services du développement des petites
 3 entreprises. Il fallait aussi orienter la main-d'oeuvre vers des
 4 activités productives.
 5 Sur ce point, je m'appuyais notamment sur la théorie de
 6 l'économiste Adam Smith. Dans ma thèse, il n'est question ni
 7 d'abolition de la monnaie, ni de l'abolition de la propriété
 8 privée, ni de l'évacuation de la population citadine. Les formes
 9 économiques que je proposais s'apparentaient au modèle industriel
 10 qui avaient été adoptés en Europe, la différence résidant dans le
 11 contexte historique et économique et social.

Philip SHORT T. 9 mai 2013, E1/192.1, p. 53 L. 2 à p. 54 L. 3 vers [11.10.10].

2 Les citations que je vais faire sont issues, donc, du document
 3 E3/9.
 4 Tout d'abord, ERN, en français: 00639828; 00... et, en anglais,
 5 pardon: 00396497.
 6 Vous indiquez:
 7 "Khieu Samphan avait plaidé la cause de l'autarcie dans sa thèse
 8 de doctorat présentée à la Sorbonne en 1959. L'intégration
 9 internationale, avait-il écrit, est la racine première du
 10 sous-développement de l'économie khmère. L'aide étrangère rendait
 11 le pays dépendant des marchés mondiaux, sur lesquels le Cambodge
 12 n'avait aucun contrôle, puisqu'ils étaient dominés par les
 13 intérêts étrangers. Le commerce étranger privait les industriels

14 locaux de travail, en inondant le marché d'articles d'importation
 15 à bas prix."
 16 [11.12.00]
 17 Ça, c'est une sorte de résumé du contenu de sa thèse.
 18 À la page suivante, voilà ce que vous dites, et, ça, je rebondis
 19 parce que, quand vous avez évoqué la question avec la juge
 20 Cartwright, vous avez dit:
 21 "Il faut faire attention, il ne faut pas voir la thèse de M.
 22 Khieu Samphan comme une maquette exacte de ce qui s'est passé par
 23 la suite."
 24 Et, dans votre ouvrage, vous êtes beaucoup plus précis, vous
 25 dites - donc, les... ce sont les ERN suivants: 00639829: en

1 français; et 00396498, en anglais:
 2 "Samphan allait jusqu'à affirmer que le Cambodge avait besoin
 3 d'une forme de capitalisme national autonome."

Philippe JULLIAN-GAUFRES T. 21 mai 2013, **E1/194.1**, p. 66 L. 17 à p. 69 L. 4 vers
 [13.53.46].

17 Q. Et comment décririez-vous, à travers, bien évidemment, cette
 18 relecture et peut-être aussi le souvenir que vous en avez, leur
 19 contenu? Quel type de thèse était développée par M. Khieu Samphan
 20 lors de ce colloque, donc, sur les investissements au Cambodge?
 21 [13.53.46]
 22 R. Eh bien, le thème principal était le passage d'une économie de
 23 type coloniale, c'est-à-dire une économie dans laquelle un pays
 24 étranger fait venir chez lui des matières premières qu'il trouve
 25 dans le pays... dans sa colonie ou dans son protectorat et vend à

1 ce pays des produits finis... Donc, le thème était surtout
 2 l'industrialisation du pays pour la mise en valeur des ressources
 3 du pays, les ressources du Cambodge étant essentiellement
 4 l'agriculture, le bois, le caoutchouc.
 5 Donc, il convenait, d'après M. Khieu Samphan, de développer
 6 l'industrie pour mettre en valeur sur place et donner du travail
 7 sur place à l'économie cambodgienne. Il préconisait une certaine
 8 intervention de l'État, mais pas une intervention absolue et
 9 totale car, disait-il, il ne faut pas faire peur aux
 10 investisseurs étrangers car les ressources du pays n'auraient pas
 11 été suffisantes pour l'industrialisation et le financement des
 12 infrastructures nécessaires: routes, aéroports ou ports.
 13 Et je me souviens très bien - d'ailleurs, ça figure dans les
 14 notes - que Khieu Samphan n'a terminé son exposé en disant qu'il
 15 souhaitait l'autonomie économique de son pays, et non pas
 16 l'autarcie. Voilà, en résumé.
 17 [13.55.36]
 18 Q. Alors, effectivement, Monsieur, nous avons une photocopie de
 19 ces notes au dossier. Je vais en donner les cotes ERN pour les
 20 transcrits: en français, c'est la cote 00809334; en khmer,
 21 00907771; et, en anglais, 00911422.
 22 Et, pour ce qui est des investissements étrangers, je relève que,

23 sur une des pages de vos notes manuscrites, il est indiqué:
 24 "Monopole d'État du commerce extérieur, risque de décourager les
 25 capitaux privés."

1 Un peu plus loin, à la page qui est à moitié couverte de vos
 2 notes, il est indiqué effectivement - et c'est la dernière
 3 phrase: "Autonomie, et non autarcie."
 4 Cela confirme donc ce que vous venez de dire sur l'esprit de
 5 l'intervention, ce 3 mars 1959, de M. Khieu Samphan. C'est bien
 6 cela?

7 R. C'est bien cela.

8 [13.57.13]

9 Q. Est-ce que la teneur des propos qu'a tenus en public, ce
 10 jour-là, M. Khieu Samphan correspondait avec les entretiens
 11 privés que vous avez dit avoir eus avec lui?

12 R. Tout à fait, si ce n'est qu'en plus... Donc, ce colloque était
 13 consacré aux investissements, mais, dans les conversations
 14 privées, M. Khieu Samphan insistait également sur les questions
 15 sociales, c'est-à-dire que l'économie, il fallait la développer,
 16 mais... l'économie du pays, il fallait la développer, mais,
 17 simultanément, il fallait améliorer le niveau de vie de la
 18 population, notamment des paysans.

19 J'ai eu d'autres conversations sur ce sujet-là quand j'étais au
 20 Cambodge, et on pourra peut-être en parler tout à l'heure.

21 Q. Au cours des conversations que vous avez eues avec M. Khieu
 22 Samphan en France et lors des propos... lors de ce colloque, est-ce
 23 qu'il a été question d'abolition de la propriété privée ou de la
 24 suppression de la possibilité de posséder des biens matériels ou...
 25 voire de l'abolition de la monnaie? Était-ce des propos qui ont

1 été tenus par M. Khieu Samphan, des propositions qu'il aurait
 2 faites?

3 [13.58.59]

4 R. Je n'ai pas souvenir de telles propositions.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 58 L. 12-20 vers [11.40.26].

12 Qu'en est-il de la politique en matière de propriété privée et de
 13 biens matériels? Cela faisait-il partie de la théorie économique
 14 de Khieu Samphan?

15 [11.40.26]

16 R. D'après mes souvenirs, cela ne figure pas dans sa thèse, qu'il
 17 a écrite en tant que doctorant à Paris. Cette thèse traitait plus
 18 de l'autarcie et de l'autosuffisance. Les idées concernant la
 19 propriété privée ont été exprimées plus tard; en tout cas,
 20 n'étaient pas exprimées dans sa thèse.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 61 L. 12-16 vers [11.46.59].

12 R. Non. Pour rebondir sur cette expression, "creuser jusqu'à la
 13 racine", cette phrase ressort des documents des années 70. Ce que
 14 je voulais dire, c'est qu'il ne faut pas lire la thèse de 1959
 15 comme une maquette exacte de ce qui allait se produire plus tard.
 16 Donc, non.

Philip SHORT T. 9 mai 2013, E1/192.1, p. 53 L. 2 à p. 54 L. 25 vers [11.10.10].

2 Les citations que je vais faire sont issues, donc, du document
 3 E3/9.
 4 Tout d'abord, ERN, en français: 00639828; 00... et, en anglais,
 5 pardon: 00396497.
 6 Vous indiquez:
 7 "Khieu Samphan avait plaidé la cause de l'autarcie dans sa thèse
 8 de doctorat présentée à la Sorbonne en 1959. L'intégration
 9 internationale, avait-il écrit, est la racine première du
 10 sous-développement de l'économie khmère. L'aide étrangère rendait
 11 le pays dépendant des marchés mondiaux, sur lesquels le Cambodge
 12 n'avait aucun contrôle, puisqu'ils étaient dominés par les
 13 intérêts étrangers. Le commerce étranger privait les industriels
 14 locaux de travail, en inondant le marché d'articles d'importation
 15 à bas prix."
 16 [11.12.00]
 17 Ça, c'est une sorte de résumé du contenu de sa thèse.
 18 À la page suivante, voilà ce que vous dites, et, ça, je rebondis
 19 parce que, quand vous avez évoqué la question avec la juge
 20 Cartwright, vous avez dit:
 21 "Il faut faire attention, il ne faut pas voir la thèse de M.
 22 Khieu Samphan comme une maquette exacte de ce qui s'est passé par
 23 la suite."
 24 Et, dans votre ouvrage, vous êtes beaucoup plus précis, vous
 25 dites - donc, les... ce sont les ERN suivants: 00639829: en

1 français; et 00396498, en anglais:
 2 "Samphan allait jusqu'à affirmer que le Cambodge avait besoin
 3 d'une forme de capitalisme national autonome."
 4 Donc, clairement, nous sommes d'accord, Monsieur Short, qu'à ce
 5 moment-là, on est loin d'une orthodoxie communiste dans la pensée
 6 de Khieu Samphan?
 7 R. Cela m'aiderait d'avoir les numéros de pages du livre, car je
 8 n'arrive pas à suivre.
 9 Q. C'est vrai. Excusez-moi.
 10 J'ai oublié que vous n'aviez pas la version ERN.
 11 Donc, en anglais, c'est la page 289... et 290.
 12 Donc, le dernier passage que je viens de vous lire au sujet du
 13 capitalisme autonome est sur la page 290.
 14 [11.13.59]
 15 R. Oui, je n'y vois pas de contradiction. M. Khieu Samphan a
 16 écrit sur le développement autonome conscient, qui est un... une
 17 façon plus acceptable aux yeux du gouvernement de Sihanouk de
 18 dire "autarcie". Et je dis bien dans le livre qu'il ne fallait
 19 pas voir cette idée comme une maquette ou modèle pour ce que
 20 ferait le régime des Khmers rouges plus tard, mais que,
 21 là-dedans, nous trouvons le genre d'idée dont on débattait à
 22 l'époque.
 23 Je crois justement avoir soulevé une différence. Dans sa thèse,
 24 Khieu Samphan insiste beaucoup sur la technologie alors que, dans
 25 la pratique du Kampuchéa démocratique, ça n'était pas le cas.

CHAU Soc Kon T. 22 mai 2013, E1/195.1, p. 68 L. 2-19 [14.13.06].

2 R. Oui, je l'ai lue lorsque j'étais en France. Dès mon arrivée en
 3 France, j'ai lu sa thèse, et je me souviens qu'il disait qu'il
 4 souhaitait que les enfants du Cambodge soient prospères et que

5 l'économie soit basée essentiellement sur l'agriculture. Il est
6 clair qu'à l'époque le Cambodge n'était pas un pays
7 industrialisé, mais un pays concentré... dont les activités se
8 concentraient plutôt autour de l'agriculture que d'autres
9 activités. Il parlait des moyens de commerce dans sa thèse, mais
10 je l'ai lue il y a plus de 30 ans et je n'ai pas retenu tous les
11 détails.

12 Q. Merci de cette explication. Pourriez-vous nous dire également
13 quelles étaient les tendances politiques de Khieu Samphan?

14 Quelles ont... quelles étaient vos impressions après avoir lu sa
15 thèse?

16 R. À l'époque, je l'ai pris pour un progressiste. Il voulait que
17 le pays soit propre, qu'il y ait de la justice et que... Il croyait
18 en la démocratie. Je ne suis pas convaincu qu'il pouvait être
19 communiste.

Interview de IENG Thirith par Elizabeth BECKER, E3/659, p. 10-11, ERN FR 00743029-30.

EB Des gens ont supposé que de nombreuses politiques du Kampuchéa démocratique reposaient sur la thèse de recherche et de doctorat de Khieu Samphan...

IT Non (*rires*) Ah ah ah !

EB ...et d'autres ont dit que c'était absolument faux.

- IT (rires) Pas du tout !
- EB Ce n'est pas vrai du tout ?
- IT Pas du tout. Étant étudiant, il a écrit sa thèse conformément aux opinions qui étaient les siennes à cette époque, vous comprenez. Mais nous n'avons jamais fondé nos politiques sur la thèse de Khieu Samphan. Non. Pas du tout.
- EB Mais, dans un certain sens, il est le seul à avoir entrepris des recherches scientifiques sur la condition de la paysannerie au Kampuchéa, au Cambodge. Il existe très peu de travaux qui concluent que ...
- IT Parce que c'était sa conviction¹⁰.
- (29'00)
- EB Mais hormis le fait qu'il ne s'agissait pas simplement d'une théorie mais d'une réalité concrète, il a brossé du Cambodge un tableau qui n'avait jamais encore été présenté. Cela n'a eu aucune influence sur vous ?
- IT Je ne pense pas car nous n'avons jamais pris la thèse de Khieu Samphan comme fondement de notre politique. Jamais. Jamais. Mais il a écrit conformément à l'opinion de, peut-être à l'opinion commune qui était la nôtre à cette époque. C'est pourquoi il existe une certaine similitude. Mais nous n'avons jamais fondé notre politique sur la thèse de ...
- EB Ainsi, il exprime l'opinion commune plutôt qu'un point de vue individuel.
- IT Euh. Oui, je pense que oui.
- EB Plutôt que d'être une influence, il a été influencé ?
- IT Oui. Il a été influencé par notre opinion commune.

KHIEU Samphân T. 13 décembre 2011, E1/21.1, p. 81 L. 5-11 vers [14.31.33].

5 Sur ce point, je m'appuyais notamment sur la théorie de
6 l'économiste Adam Smith. Dans ma thèse, il n'est question ni
7 d'abolition de la monnaie, ni de l'abolition de la propriété
8 privée, ni de l'évacuation de la population citadine. Les formes
9 économiques que je proposais s'apparentaient au modèle industriel
10 qui avaient été adoptés en Europe, la différence résidant dans le
11 contexte historique et économique et social.

PV d'interrogatoire de KHIEU Samphân, 14 décembre 2007 (matin), E3/37, p. 6 ERN FR 00156684.

Réponse :

J'étais d'accord en gros, car il y avait eu l'ultimatum vietnamien de mai 1976 (je me rappelle que j'ai été nommé Président du Présidium en avril 1976). Sur certains points, j'étais en désaccord ; par exemple, sur la suppression de la monnaie, qui avait comme conséquence l'absence de développement de l'artisanat. J'ai essayé de faire part de ces désaccords à Pol Pot ព្រះបាទ ប៉ុល ពត mais il m'a répondu que, le politique c'était lui, et que je n'étais qu'un technicien. De toute façon, il n'était pas possible d'exprimer publiquement un désaccord : d'une part parce qu'il ne pouvait être question de révéler un conflit interne et, d'autre part, parce que je n'aurais pas pu survivre si j'avais soulevé la moindre objection. Les exemples de Hou Nim ហ៊ូ និម et Hou Yunt ហ៊ូ យុន sont là pour le prouver.

Je voudrais ajouter ceci : vous avez dit, Messieurs les Co-juges d'instruction, que mes discours étaient importants. En fait, à l'époque, ils n'avaient pas beaucoup d'importance ; les seules paroles qui comptaient, c'étaient celles de Pol Pot ព្រះបាទ ប៉ុល ពត ou de Nuon Chea ឃុន ឆា, lorsqu'ils ouvraient les sessions d'éducation. Ce ne sont pas les discours que je pouvais faire à la radio. Mon rôle était purement protocolaire et tout le monde savait que Pol Pot ព្រះបាទ ប៉ុល ពត me considérait comme « un fils de la classe féodale ruinée », ou « un intellectuel patriotique », qui n'avait aucune influence.

356

KHIEU Samphân T. 13 décembre 2011, E1/21.1, p. 83 L. 6 à p. 84 L. 25 vers [14.37.22].

6 paragraphe 1127 de l'ordonnance de clôture. Les amis que j'avais
7 connus en France et qui sont rentrés au pays avant moi, comme Hou
8 Youn, Hu Nim et d'autres amis que je connaissais par leur
9 intermédiaire, m'ont suggéré de sortir un journal pour faire
10 entendre la voix des intellectuels, des professeurs et des
11 fonctionnaires.

12 [14.37.32]

13 Et c'est ça qui m'a amené à lancer "L'Observateur", qui était un
14 bihebdomadaire en langue française. Sa position était d'apporter
15 un soutien absolu à la politique de neutralité de Sihanouk, tout
16 en soulignant à l'attention des dirigeants khmers la nécessité de
17 certaines réformes démocratiques. Lesquelles visaient à assurer
18 un certain équilibre social, à réduire l'écart entre riches et
19 pauvres, et à permettre à la couche inférieure de la société de
20 bénéficier de la politique de neutralité et d'élargir ainsi sa
21 base politique pour faire face à l'opposition de Lon Nol et des
22 ses partisans.

23 Le magazine s'adressait aux dirigeants, et c'est la raison pour

24 laquelle il était rédigé en langue française, car les dirigeants
25 ne lisaient guère la presse en cambodgien.

1 La rubrique du magazine qui était la plus appréciée des lecteurs
2 était appelée "les coins de Phnom Penh". On y trouvait des récits
3 vivants qui dépeignaient la vie quotidienne des gens ordinaires
4 comme les cyclo-pousseurs, les transporteurs d'eau, les cochers
5 qui transportaient des légumes au marché avant l'aube, les
6 loisirs des travailleurs qui s'assemblaient par petits groupes
7 pour boire du vin de palme autour de vendeurs, autour des jardins
8 publics à l'est du monument de l'Indépendance, une zone qui était
9 illuminée par des bougies.

10 [14.40.42]

11 C'était un modeste journal qui sortait à chaque numéro 300
12 exemplaires. Certains abonnés payaient plus que le prix fixé pour
13 soutenir ce journal. Il est donc clair que mon journal n'était
14 pas un journal communiste, il n'était pas financé par les
15 communistes, contrairement à ce qui est indiqué au paragraphe 1127
16 de l'ordonnance de clôture.

17 La majorité des personnes qui apportaient leur soutien à mon
18 journal n'étaient pas des communistes, même si il y en avait
19 parmi eux. C'était essentiellement des députés de l'Assemblée
20 nationale, comme Hou Youn, Hu Nim, Uch Ven, So Nem et d'autres.
21 Les deux dernières personnes citées étaient des professeurs qui
22 s'étaient fait récemment élire députés.
23 Mon journal a été désigné comme un organe communiste parce que, à
24 l'époque, le roi Sihanouk était inquiet quant à l'idée que je me
25 faisais de l'indépendance. Je vais vous donner un exemple pour

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, **E1/178.1**, p. 11 L. 8-10 vers [09.38.49] (correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

8 Samdech Sihanouk avait déshabillé Khieu Samphan ~~en public devant~~
l'Assemblée nationale. Khieu
9 Samphan ~~a protesté~~ osait protester contre le Prince; il a écrit un
article à ce
10 sujet dans "L'Observateur". Là-dessus, je l'ai admiré puisqu'il
s'opposait à Sihanouk de manière pacifique, et nous craignons tous
~~qu'il soit arrêté. Plus tard, quand on voulait l'arrêter, nous étions~~
très triste.

Version KH :

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, **E1/178.1**, p. 9 L. 23 à p. 10 L. 2 vers [09.39.28].

23 -- លោក ខៀវ សំផន ជាអ្នកដែលយើងសរសើរ យុវជនសរសើរ។ ឯពេលនោះខ្ញុំយុវជន ឯ
 24 សម្តេចសីហនុ បួនគរបានសម្តេចសីហនុ ជាពិសេស គួរតែ ជាមេនយោបាយបានសម្រាកលោក ខៀវ
 25 សំផន នៅមុខរដ្ឋសភា។ ឯសម្តេច -- លោក ខៀវ សំផន ហ៊ានតវ៉ានឹងសម្តេច សីហនុ សរសើរកែត

1 ឡូបស៊ីកវើរ។ ឯក្រុងនេះខ្ញុំសរសើរជាអ្នកដែលយកចិត្តទុកដាក់ជំទាស់នឹងសម្តេច សីហនុ តាមសន្តិវិធី។
 2 ថ្ងៃក្រោយបើកាលណាគេចាប់ យើងដូចជាព្រួយចិត្តមែនទេ។
 3

HUN Chhunly T. 6 décembre 2012, **E1/149.1**, p. 63 L. 20 à p. 64 L. 2 vers [11.50.25].

20 Alors j'aimerais vous poser la question suivante: êtes-vous bien
 21 sûr que c'est Khieu Samphan qui a lu la Constitution? Et comment
 22 avez-vous connu Khieu Samphan?
 23 [11.50.25]
 24 M. HUN CHHUNLY:
 25 R. Je connaissais Khieu Samphan quand il travaillait à Phnom
 1 Penh, quand il était le responsable du journal "L'Observateur"...
 2 ou directeur de "L'Observateur".

HUN Chhunly T. 7 décembre 2012, **E1/150.1**, p. 108 L. 11-17 vers [15.27.50].

11 Q. Et quels étaient les sujets abordés dans le journal
 12 "L'Observateur"?
 13 R. Je ne me souviens pas vraiment des détails des sujets abordés,
 14 mais il écrivait sur la politique, les conditions de vie des
 15 pauvres, les gens ordinaires, y compris les barbiers..
 16 Certaines parties des articles étaient de nature plus politique,
 17 mais d'autres étaient très simples.

HUN Chhunly T. 7 décembre 2012, **E1/150.1**, p. 119 L. 11-14 vers [15.56.16].

11 R. De manière générale, pour moi, "L'Observateur" était une
 12 publication de gauche. Ce n'était pas la gauche radicale.
 13 Ce journal contenait des articles portant surtout sur des
 14 questions sociales.

HUN Chhunly T. 7 décembre 2012, **E1/150.1**, p. 120 L. 5-12 vers [15.58.25].

5 R. Les facteurs qui m'ont conduit à porter ce jugement étaient
 6 les suivants: "L'Observateur" n'était pas favorable à l'injustice
 7 sociale. Au contraire, ses articles préconisaient la justice
 8 sociale.
 9 Q. Qu'entendez-vous par là? Voulez-vous dire que ce journal était

10 favorable à la justice sociale ou à l'injustice sociale?
 11 R. "L'Observateur" ne fermait pas les yeux sur l'injustice
 12 sociale. Il en parlait.

NOU Hoan T. 30 mai 2013, **E1/199.1**, p. 33 L. 6-17 vers [10.24.23].

6 Q. Vous avez dit avoir connu Khieu Samphan dans les années
 7 soixante. Vous avez dit avoir entendu parler de lui et de sa
 8 réputation à l'époque.
 9 Voici ma question: que saviez-vous du rôle de Khieu Samphan dans
 10 les années soixante?
 11 M. NOU HOAN:
 12 R. Premièrement, je savais qu'il avait un journal appelé
 13 "L'observateur" sous le régime du Sangkum Reastr Niyum. Il était
 14 député à l'Assemblée nationale. À un moment, il est devenu
 15 secrétaire chargé du Ministère du commerce. J'ai appris par le
 16 bouche à oreille que c'était quelqu'un de propre qui était opposé
 17 à la corruption.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p. 53 L. 8-9 vers [11.26.44].

8 président adjoint du FUNK, mais il avait été journaliste, un
 9 journaliste engagé qui croyait en la cause de l'égalité. Il a

Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p. 56 L. 8-12 vers [11.34.16].

8 journaliste. Il a fondé "L'Observateur", que... si on le lit
 9 aujourd'hui, on lit des critiques à l'encontre du régime de
 10 Sihanouk qui sont très évasives et très... et formulées en douceur,
 11 mais, malgré ce style, ses écrits ont eu une forte impression sur
 12 l'élite de Phnom Penh.

David CHANDLER T. 20 juillet 2012, **E1/93.1**, p. 113 L. 15 à p. 114 L. 2 vers [14.42.04].

15 Khieu Samphan, comme enseignant, je pense que la réputation qu'il
 16 avait comme professeur était très bonne. Il avait une excellente
 17 réputation de plusieurs façons dans la période
 18 prérévolutionnaire, comme enseignant, comme journaliste et comme
 19 personne, étrangement, non corrompue de l'Assemblée nationale,
 20 comme quelqu'un d'"intégrité", un membre du cabinet
 21 consciencieux. Tous ces facteurs lui ont mérité le respect non
 22 conventionnel d'un... pas nécessairement le respect que l'on donne
 23 à un patron, mais plutôt le respect que l'on réserve à quelqu'un
 24 dont... parce que sa conduite était inhabituelle, en fait.
 25 [14.42.51]

1 Autrement dit, les Cambodgiens reconnaissaient tout de suite
 2 quand quelqu'un agissait d'une façon humaine ou intéressée.

CHAU Soc Kon T. 22 mai 2013, **E1/195.1**, p. 69 L. 2-11 vers [14.17.32].

2 R. Pendant ce régime, auquel j'ai déjà fait référence - c'était
 3 du temps où j'étais encore au collège - j'étais jeune et j'aimais
 4 beaucoup étudier. Quand je suis devenu enseignant à l'Institut
 5 national de pédagogie, j'ai également lu des écrits sur lui. Je
 6 savais qu'il gérait un journal, et qu'il s'était présenté aux
 7 élections, et qu'il était contre la corruption. D'autres
 8 personnes m'ont dit que, pendant la campagne électorale, il ne
 9 disposait pas des moyens financiers pour lancer sa campagne mais
 10 qu'il était soutenu par des chauffeurs de cyclo et par d'autres
 11 ouvriers.

357

KHIEU Samphân T. 13 décembre 2011, E1/21.1, p. 87 L. 2-6 vers [14.50.07].

2 Après l'interrogatoire, soit trois mois plus tard plus
 3 précisément, j'ai été passé à tabac, on m'a dévêtu en pleine rue,
 4 en pleine journée. Après ça, j'ai été arrêté et placé en
 5 détention pour plus d'un mois sans avoir été inculpé et mon
 6 journal a été fermé.

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, E1/178.1, p. 11 L. 6-10 vers [09.38.49] (correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

6 [09.38.49]
 7 Moi, à l'époque, j'étais jeune. ~~J'ai appris que~~ la police de
 8 Samdech Sihanouk avait déshabillé Khieu Samphan ~~en public devant~~
l'Assemblée nationale. Khieu
 9 Samphan a ~~protesté~~ osait protester contre le Prince; il a écrit un
 article à ce
 10 sujet dans "L'Observateur". Là-dessus, je l'ai admiré puisqu'il
s'opposait à Sihanouk de manière pacifique, et nous craignions tous
~~qu'il soit arrêté. Plus tard, quand on voulait l'arrêter, nous étions~~
très triste.

Version KH (p. 9 L. 23 à p. 10 L. 2) :

23 -- លោក ខៀវ សំផន ជាអ្នកដែលយើងសរសើរ យុវជនសរសើរ។ ឯពេលនោះខ្ញុំយុវជន ឯ
 24 សម្តេចសីហនុ ឬនគរបាលសម្តេចសីហនុ ជាពិសេស គួរន ជាមេនយោបាយបានសម្រាតលោក ខៀវ
 25 សំផន នៅមុខរដ្ឋសភា។ ឯសម្តេច -- លោក ខៀវ សំផន ប៉ានតវ៉ានឹងសម្តេច សីហនុ សរសេរកាសែត

1 ឡូបស៊ីករើរ។ ឯគ្រង់នេះខ្ញុំសរសើរជាអ្នកដែលយកចិត្តទុកដាក់ជំទាស់នឹងសម្តេច សីហនុ តាមសន្តិវិធី។
 2 ថ្ងៃក្រោយបើកាលណាគេចាប់ យើងដូចជាព្រួយចិត្តមែនទេ។
 3

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, E1/179.1, p. 79 L.16-17 vers [13.56.20].

16 obtenir justice. Il a été maltraité par la police juste devant
 17 l'assemblée et j'ai encore beaucoup d'admiration pour lui.

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, E1/179.1, p. 80 L. 3-14 vers [13.58.09] (correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

3 Q. Hier, vous avez évoqué des articles de Khieu Samphan dans
 4 "L'Observateur". Les... avez-vous lu ces articles?
 5 R. Moi, j'étais dans les campagnes. Des gens m'en ont parlé; je
 6 ne les ai pas lus moi-même. À l'époque, ~~le roi~~ Norodom Sihanouk a
 7 ordonné que l'on ferme le journal "L'Observateur". Alors, je ne
pouvais plus lire.
 8 Q. Vous venez tout juste d'évoquer la police sous le régime de
 9 Sihanouk... et que Khieu Samphan avait été déshabillé devant
 10 l'Assemblée. Savez-vous pourquoi?
 11 R. Kou Roun, chef de la police... bon, je ne sais pas pourquoi,
 12 mais il a agi de cette façon peut-être parce que Khieu Samphan a
 13 refusé de signer une entente commerciale; et... et ~~il~~ un autre
fonctionnaire se vantait
 14 d'avoir déshabillé Khieu Samphan devant l'Assemblée. C'était un jeu
de la part des policiers. Mais je ne le savais pas clairement.

Version KH (p. 55 L. 1-11) :

1 **ស:** បាទ ម្សិលមិញលោកបានបញ្ជាក់ផងដែរថា លោក ខៀវ សំផន បានសរសេរកាសែត
 2 ឡូបសេវ៉ាទ័រ តើចំណុចនេះលោកបានអានកាសែតហ្នឹងដែរ ឬមួយក៏លោកបានឮពីគេទេ?

3 **ឆ:** ពេលនោះ ខ្ញុំនៅស្រុកស្រែ ដូច្នេះខ្ញុំឮគេនិយាយ ប៉ុន្តែមិនបានអានដោយខ្លួនឯង។ ម៉្យាង
 4 ទៀតសម្តេច សីហនុ ឲ្យបិទឡូបសេវ៉ាទ័រ។ ដូច្នេះខ្ញុំមិនអាចតទៅមុខទៀត។

5

6 **ស:** អម្បាញ់មិញលោកមានប្រសាសន៍អំពីប៉ូលីសនៃសង្គមរាស្ត្រនិយមធ្វើបាបលោក ខៀវ
 7 សំផន ថាចាប់សម្រាតខោអាវ លោកដឹងថាមូលហេតុអីទេ?

8 **ឆ:** មេប៉ូលីសឈ្មោះ គួរុន ហើយមូលហេតុខ្ញុំអត់ដឹងច្បាស់ប្រហែលមកពីលោក ខៀវ សំផន
 9 មិនព្រមពុករលួយ មិនព្រមចុះហត្ថលេខាលើការលក់សាច់មិនត្រឹមត្រូវ រួចហើយមានម្នាក់ផ្សេងនិយាយ
 10 ថាជាមន្ត្រី បាននិយាយលេងម្នាក់ថា “អូ! ខ្ញុំសម្រាត ខៀវ សំផន នៅមុខរដ្ឋសភា” ហើយប៉ូលីសធ្វើ
 11 អីចឹងដូចជាលេងល្បែងម៉្យាង ប៉ុន្តែនេះខ្ញុំអត់ដឹងច្បាស់។

David CHANDLER T. 25 juillet 2012, **E1/96.1**, p. 4 L. 11-17 vers [09.07.35].

11 À cette époque, je n'avais aucune... rien qui me faisait penser
 12 qu'il était progressiste, enfin, un membre très progressiste de
 13 la... l'élite intellectuelle cambodgienne.
 14 Son journal a d'ailleurs été fermé par le... par Sihanouk, donc, il
 15 était assez progressiste. Donc, il était gauchiste, progressiste,
 16 mais je n'avais aucune preuve qu'il était membre du Parti
 17 communiste.

KIM Vun T. 22 août 2012, **E1/112.1**, p. 84 L. 3-6 vers [14.18.58].

3 En outre, il m'a aussi parlé des mauvais traitements infligés à
 4 M. Khieu Samphan par d'autres fonctionnaires. Il m'a dit qu'il
 5 était considéré comme quelqu'un qui résistait à ces mauvais
 6 traitements.

CHAU Soc Kon T. 22 mai 2013, **E1/195.1**, p. 67 L. 18-21 vers [14.13.06].

18 De plus, alors que j'étais encore à Phnom Penh, dans ma jeunesse,
 19 j'ai appris qu'il avait été maltraité par la police secrète. On
 20 nous a parlé aussi d'un congrès où M. Khieu Samphan a été limogé,
 21 et nous avons appris des informations dans les medias. Avec le

358

KHIEU Samphân T. 13 décembre 2011, E1/21.1, p. 82 L. 17-24 vers [14.35.41].

17 Kampuchéa. Les communications étaient d'ailleurs impossibles, car
 18 j'étais constamment et étroitement surveillé par la police
 19 lorsque j'ai lancé le magazine "L'Observateur", et cela s'est
 20 poursuivi alors que j'étais devenu député à l'Assemblée
 21 nationale.
 22 [14.35.41]
 23 On me suivait en voiture et cette surveillance était permanente
 24 même lorsque je suis devenu... lorsque je suis entré au Ministère.

359

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 90 L. 9 à p. 94 L. 5 vers [15.25.54].

9 Avant la pause j'en étais arrivé au point B, qui porte sur la
 10 période où j'étais député et ensuite secrétaire d'État au
 11 Commerce.
 12 [15.25.54]
 13 En 1962, j'ai été député pour le Sangkum Reastr Niyum, qui était
 14 un mouvement lancé par le prince Samdech Norodom Sihanouk lors
 15 des élections générales de 1955. Et j'ai été nommé secrétaire
 16 d'État au Commerce immédiatement après cela.
 17 Madame, Messieurs, l'intention réelle du prince Sihanouk était de
 18 m'amadouer. Mais j'ai profité de l'occasion pour lui rendre
 19 service à lui et à l'ensemble du pays. En effet, je n'oubliais
 20 pas mon projet de réformer l'économie pour jeter les fondements
 21 d'une économie nationale indépendante.
 22 Déjà, étant directeur de la publication, je rendais visite à des
 23 personnalités politiques connues pour leur position politique
 24 raisonnable, telles Son Excellence Son Sann, alors directeur de
 25 la Banque nationale, Son Excellence Meach Konn, président des

1 coopératives royales, qui portaient le sigle en français de OROC;
 2 Samdech Penn Nouth, conseiller du prince Norodom Sihanouk, etc.,
 3 afin de sonder la possibilité d'obtenir de ces personnes un appui
 4 à mon projet.
 5 [15.28.35]

6 Ma nomination au poste de secrétaire d'État au Commerce m'a alors
 7 offert la possibilité d'aborder la question des changements qui
 8 me tenaient à coeur avec Son Excellence Son Sann. Il se fait qu'à
 9 l'époque Son Excellence était aussi préoccupée par les trafics de
 10 devises étrangères, qui ne faisaient que faire baisser la valeur
 11 du riel.
 12 Les soi-disant industriels venaient au Ministère du commerce
 13 demander des devises étrangères prétendument pour importer des
 14 machines, des pièces de rechange ou des matières premières qui
 15 étaient nécessaires au fonctionnement de leurs usines.
 16 En fait, ce n'était qu'un prétexte pour obtenir des devises

17 étrangères et les revendre au marché noir. Le taux officiel de
 18 change était de 30 riels contre un dollar des États-Unis. Mais,
 19 en fait, un dollar se vendait plus de 200 riels au marché noir.
 20 Le profit rapporté par de telles opérations était donc énorme.
 21 C'est la raison pour laquelle nous comprendrons la forte
 22 attraction du marché noir.
 23 [15.30.45]
 24 J'ai expliqué à Son Excellence Son Sann que ce phénomène était
 25 étroitement lié à la structure économique du pays et que ce

1 trafic n'était possible que parce que les banques étaient
 2 impliquées. Cependant, il était impossible pour nous de prendre
 3 des mesures de contrôle. Quels que soient les moyens qu'on
 4 emploie, la raison étant que les sociétés d'import-export
 5 cambodgiennes et étrangères appartenaient en fait à un même
 6 commerçant ou à un même groupe.
 7 Autrement dit, c'était comme deux poches d'une même veste. Chaque
 8 perte subie par les sociétés installées au Cambodge correspondait
 9 à une perte ou un gain minime mais correspondait en revanche à un
 10 gain important pour celles installées à l'extérieur. L'argent qui
 11 sortait de la poche gauche rentrait donc dans la poche droite.
 12 [15.32.30]
 13 Grâce à ce système à deux poches, le négociant y gagnait
 14 toujours. Ce phénomène ne pouvait être éliminé ou enrayé que si
 15 le gouvernement nationalisait le commerce extérieur, commerce
 16 extérieur de produits tels que le riz, le maïs et le caoutchouc...
 17 ainsi que des banques qui étaient impliquées dans le commerce
 18 extérieur.
 19 Après plusieurs entretiens, Son Excellence Son Sann s'est laissé
 20 persuader et m'a suggéré de lui soumettre un plan de réforme pour
 21 qu'à son tour il le soumette à Samdech Sihanouk.
 22 Et, pour ce qui est de Samdech Sihanouk, lui aussi était
 23 préoccupé par la dépendance accrue du pays vis-à-vis de l'aide
 24 américaine alors que les États-Unis menaçaient constamment de
 25 couper l'aide. En ce sens, l'aide américaine était comme un

1 glaive suspendu sur le cou du Cambodge.
 2 [15.34.28]
 3 Le roi a donc approuvé mon projet. Malheureusement j'ai perdu mon
 4 siège au parlement prétendument à cause de la hausse du prix du
 5 boeuf. C'était une histoire grotesque et les personnes âgées de
 6 plus de 60 ans s'en souviennent encore. C'était ce qu'on a appelé
 7 l'affaire Nin Nirom, du nom de celui qui m'a fait perdre mon
 8 siège au congrès national du Sangkum.
 9 Personnellement, je ne pensais pas que le prince Sihanouk y
 10 croyait puisqu'il savait parfaitement que la plupart des
 11 Cambodgiens ne mangeaient pas du boeuf tous les jours mais plutôt
 12 du poisson et que c'était donc un stratagème pour se débarrasser
 13 de moi.
 14 En réalité, le prince lui-même devait se débarrasser de moi pour
 15 que je ne puisse pas recueillir les avantages politiques en tant
 16 qu'auteur de la réforme. Il pouvait également me faire passer
 17 pour un sale Khmer rouge, un sale communiste, incapable et
 18 capable uniquement de calomnier le Sangkum Reastr Niyum.
 19 [15.36.39]
 20 La preuve, c'est que la réforme mise en place sur la base de mon
 21 projet a été un succès dans les deux premières années, et ce,
 22 avant de périr à cause de la corruption. J'ai ainsi perdu
 23 mon siège mais j'étais satisfait que Son Excellence Son Sann ait

24 été désignée par le roi pour poursuivre les réformes économiques
25 que j'avais moi-même proposées.

1 La balance des paiements du pays a connu un équilibre pour la
2 première fois depuis 1955, et ce, en 1954, et au cours de l'année
3 suivante la balance des paiements est restée en équilibre.
4 Au cours de la même période, la réserve bancaire en devises
5 étrangères a augmenté sensiblement.

SAKIM Lmut T. 31 mai 2012, E1/79.1, p. 26 L. 9-16 vers [10.16.49].

9 Q. Monsieur Sar Kimlomouth, pour en revenir à ma question: vous
10 dites avoir connu M. Khieu Samphan, quelles étaient ses fonctions
11 à cette époque?
12 M. SAR KIMLOMOUTH:
13 R. Je ne suis pas certain de son rôle dans la révolution, mais je
14 pense que, pendant le régime du roi-père, il était membre du
15 Parlement. À nouveau, je ne sais pas ce qu'il a fait pendant la
16 révolution.

SAKIM Lmut T. 5 juin 2012, E1/81.1, p. 4 L. 18-21 vers [09.09.37].

18 R. J'ai rencontré Khieu Samphan avant 1975. Il était représentant
19 du peuple. Il était aussi ministre.
20 Mais je ne l'ai pas vu dans les réunions du mouvement
21 révolutionnaire.

David CHANDLER T. 19 juillet 2012, E1/92.1, p. 103 L. 16-20 vers [14.10.06].

16 Et Khieu Samphan, lui aussi, avait déjà cette... s'était déjà
17 occupé du portefeuille du commerce et s'en était d'ailleurs bien
18 acquitté. Il était un membre du Conseil des ministres très
19 consciencieux dans les années 60 et donc connaissait bien cette
20 question.

David CHANDLER T. 24 juillet 2012, E1/95.1, p. 108 L. 19-24 vers [14.25.09].

19 Et Khieu Samphan était de retour à l'Assemblée nationale, celle
20 de 66, où les candidats n'avaient pas été choisis par Sihanouk.
21 S'il avait eu le choix, en fait, Sihanouk n'aurait pas choisi ces
22 candidats de gauche.
23 Et Khieu Samphan est revenu avec une majorité accrue, d'ailleurs,
24 dans cette assemblée de 66.

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, E1/178.1, p. 10 L. 24 à p. 11 L. 5 vers [09.36.19]
(correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

23 jusqu'à 1970.
24 Pour ce qui est de Khieu Samphan, à l'époque, je l'admirais. Son
25 Excellence Khieu Samphan, c'était "Monsieur Propre" « Mister
Clean ». Le roi

1 Sihanouk l'avait nommé responsable du Ministère du commerce.
2 Khieu Samphan n'acceptait pas les dessous de table. On lui avait
3 offert une Mercedes Benz pour une signature sur la vente des
viandes, mais il avait refusé de s'en servir. Il était admirable.
4 ~~C'était une figure tout à fait admirable, et c'était, disait-on à~~
5 ~~l'époque, quelqu'un de bien. Mais, plus tard, c'était autre chose. A~~
l'époque Khieu Sampan était une idylle, que nous admirions, que les
jeunes admiraient.

Version KH (p. 9 L. 18-23) :

18
19 ហើយខ្ញុំអំពីរឿង ខៀវ សំផន, ខ្ញុំសូមសរសើរលោក ខៀវ សំផន។ លោកឯកឧត្តម ខៀវ សំផន
20 ជា មីស្ត័រក្លីន ឯគាត់ សម្តេចសីហនុ បានតែងតាំងលោកមន្ត្រីកាន់ក្រសួងពាណិជ្ជកម្ម លោកមិនព្រម
21 ទទួលសំណូក គេឱ្យម៉ែកស៊ីដេស - ឡានម៉ែកស៊ីដេស- ដើម្បីឱ្យគាត់ចុះហត្ថលេខាអំពីរឿងទិញសាច់
22 គាត់មិនព្រម នេះគួរឱ្យសរសើរលោក ខៀវ សំផន។ ក្រោយមកជារឿងផ្សេង ប៉ុន្តែនៅពេលនោះសម្តេច
23 -- លោក ខៀវ សំផន ជា អ៊ីដល ជាអ្នកដែលយើងសរសើរ យុវជនសរសើរ។ ឯពេលនោះខ្ញុំយុវជន ឯ

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, E1/179.1, p. 79 L. 12-17 vers [13.56.20].

12 R. J'ai entendu parler de lui sous le régime du Sangkum Reastr
13 Niyum, le régime du prince Norodom Sihanouk, et, comme je l'ai
14 dithier, je l'ai connu comme étant quelqu'un de très propre.
C'était
15 quelqu'un qui était engagé envers la justice... qui cherchait à
16 obtenir justice. Il a été maltraité par la police juste devant
17 l'assemblée et j'ai encore beaucoup d'admiration pour lui.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, E1/182.1, p. 89 L. 14 à 90 L. 17 vers [15.23.30].

14 secrètes des dirigeants du Parti... mais je considère Khieu Samphan
15 comme étant quelqu'un de très honnête et de très loyal. Lorsque
16 l'on parlait de Khieu Samphan, nous savions que c'était une bonne

17 personne.
 18 Q. Merci.
 19 J'attends un peu, car il est bon de marquer une pause entre les
 20 questions et réponses pour les interprètes.
 21 Plus tôt, vous avez dit que les gens cachaient leur identité,
 22 leurs antécédents. Savez-vous si Khieu Samphan a caché son
 23 identité?
 24 Que saviez-vous de Khieu Samphan?
 25 Et, une autre question, comment pouvait-il cacher son identité?

1 [15.26.05]
 2 R. Il ne m'est pas très difficile de répondre à votre question,
 3 car j'ai été étudiant. Et, comme étudiant, je savais qu'il avait
 4 été ministre et député.
 5 Pendant les réunions, on "en" entendait de bonnes choses au sujet
 6 de Khieu Samphan. Les gens disaient que M. Khieu Samphan était
 7 très pauvre, qu'il n'avait pas de voiture pour aller travailler,
 8 qu'il devait aller au travail à bicyclette. Tout le monde savait
 9 comment Khieu Samphan vivait.
 10 Et, quand il était dans le maquis, il n'était pas difficile pour
 11 lui de cacher son identité. Même si tout le monde le connaissait
 12 bien, les gens voulaient l'aider à se cacher.
 13 Quand nous avons su qu'il était entré dans la clandestinité, nous
 14 savions qu'il était quelqu'un de propre, qu'il n'était pas
 15 corrompu, et nous le considérions comme un modèle pour tout
 16 citoyen cambodgien. C'est pourquoi je parle de Khieu Samphan sans
 17 hésitation dans ce prétoire. Et c'est tout.

HUN Chhunly T. 7 décembre 2012, E1/150.1, p. 107 L. 17-20 vers [15.26.22].

17 R. J'aimerais peut-être ajouter quelque chose à ce que j'ai déjà
 18 dit. J'ai connu Khieu Samphan en tant qu'intellectuel et
 19 directeur de "L'Observateur", et aussi comme une personne aux
 20 mains propres et bien connue.

HUN Chhunly T. 7 décembre 2012, E1/150.1, p. 120 L. 23 à p. 121 L. 3 vers [15.59.36].

23 R. À l'époque, j'étais jeune. J'éprouvais beaucoup d'admiration
 24 et de respect pour M. Khieu Samphan. J'étais d'avis qu'il
 25 agissait comme une personne ordinaire. Il roulait à mobylette

1 comme quelqu'un de normal.
 2 Et c'était quelqu'un qui était propre. Il n'était pas corrompu.
 3 Et c'est ce que j'ai su de lui "depuis" le jour où il a disparu.

NOU Hoan T. 30 mai 2013, E1/199.1, p. 22 L. 7-10 vers [09.56.11].

7 Au cours des années soixante, j'ai lu dans les journaux et j'ai
 8 su par la rumeur que M. Khieu Samphan était quelqu'un de propre.
 9 Il n'était pas une personne corrompu. C'était un intellectuel, et
 10 je pensais que c'était celui qui défendait le pays. Et je n'ai

NOU Hoan T. 30 mai 2013, **E1/199.1**, p. 33 L. 12-25 vers [10.24.23].

12 R. Premièrement, je savais qu'il avait un journal appelé
 13 "L'observateur" sous le régime du Sangkum Reastr Niyum. Il était
 14 député à l'Assemblée nationale. À un moment, il est devenu
 15 secrétaire chargé du Ministère du commerce. J'ai appris par le
 16 bouche à oreille que c'était quelqu'un de propre qui était opposé
 17 à la corruption.
 18 J'ai aussi entendu une rumeur - fausse ou vraie, je n'en sais
 19 rien - comme quoi un jour, alors qu'il était secrétaire d'État au
 20 Ministère du commerce, un capitaliste a acheté une toute nouvelle
 21 Mercedes devant chez lui, avec les clés sur le contact. À son
 22 retour de son travail, il a demandé à qui appartenait cette
 23 voiture. Quelqu'un lui a répondu que c'était un cadeau, mais
 24 Khieu Samphan a demandé à son chauffeur de rendre la voiture. Je
 25 ne sais pas si c'est vrai ou non.

DUCH T. 28 mars 2012, **E1/55.1**, p. 54 L. 1-5 vers [11.47.11].

1 R. À l'interne et à l'international, Khieu Samphan était une
 2 personne des plus dignes de confiance. Même Sihanouk lui faisait
 3 confiance. On le considérait comme le prophète du Bouddha. Il
 4 était très propre et correct et c'est pourquoi Sihanouk lui avait
 5 fait confiance. Et Sihanouk lui-même n'a pas rejeté la

David CHANDLER T. 20 juillet 2012, **E1/93.1**, p. 113 L. 15 à p. 114 L. 2 vers [14.42.04].

15 Khieu Samphan, comme enseignant, je pense que la réputation qu'il
 16 avait comme professeur était très bonne. Il avait une excellente
 17 réputation de plusieurs façons dans la période
 18 prérévolutionnaire, comme enseignant, comme journaliste et comme
 19 personne, étrangement, non corrompue de l'Assemblée nationale,
 20 comme quelqu'un d'"intégrité", un membre du cabinet
 21 consciencieux. Tous ces facteurs lui ont mérité le respect non
 22 conventionnel d'un... pas nécessairement le respect que l'on donne
 23 à un patron, mais plutôt le respect que l'on réserve à quelqu'un
 24 dont... parce que sa conduite était inhabituelle, en fait.
 25 [14.42.51]

1 Autrement dit, les Cambodgiens reconnaissaient tout de suite
 2 quand quelqu'un agissait d'une façon humaine ou intéressée.

David CHANDLER T. 24 juillet 2012, **E1/95.1**, p. 105 L. 19 à p. 108 L. 7 vers [14.19.22].

19 Q. Quand avez-vous entendu parler de lui, de son nom, de sa
 20 popularité, pour la première fois?
 21 [14.19.22]
 22 R. Eh bien, ils étaient synonymes, dans la période où j'étais au
 23 Cambodge, en 1960 et 62, la première fois que j'étais ici... il
 24 était bien connu comme quelqu'un d'"intégrité" extrême. Il était
 25 admiré par ceux qui admiraient l'intégrité.

1 Et je pense - je regrette pour mes "je pense"... et je pense que
 2 Sihanouk avait un peu peur de lui en raison de ses qualités,
 3 justement.
 4 C'était quelqu'un qui avait une réputation d'intouchable, enfin,
 5 qu'on ne pouvait le... il était incorruptible.
 6 Donc j'avais entendu toujours parler de lui de façon positive.
 7 Quand je travaillais avec l'ambassade américaine, nous étions
 8 intéressés par le fait qu'il avait annoncé des tendances de
 9 gauche. C'était des choses intéressantes pour nous et donc...
 10 Mais tout ce que nous avons reçu comme impression de la part des
 11 Cambodgiens à qui nous avons parlé... il y avait une bonne mesure
 12 d'admiration envers lui.
 13 Et j'ai quitté en 1962. C'est la dernière fois que j'étais ici
 14 alors que lui y était aussi.
 15 Q. Vous venez de dire que Sihanouk était inquiet, préoccupé, par
 16 la compétence de Khieu Samphan.
 17 Pouvez-vous donner plus de détails? Pourquoi la présence de Khieu
 18 Samphan était-elle une inquiétude pour Sihanouk? J'apprécierais
 19 plus de détails.
 20 [14.21.13]
 21 R. Eh bien, j'essayais de l'expliquer - c'est une bonne question.
 22 C'est qu'il était le genre de personnes que Sihanouk... avec
 23 lesquelles Sihanouk ne savait pas comment traiter.
 24 Sihanouk n'avait pas d'expérience avec des gens qu'il ne pouvait
 25 dominer ou manipuler, influencer, acheter - des termes que l'on

1 pourrait employer pour décrire son style politique.
 2 Lui-même, dans ses écrits, a avoué qu'une des raisons pour
 3 lesquelles il a mis Hun Sen (phon.) au pouvoir dans le Ministère
 4 du commerce, c'était pour voir s'il pouvait faire le travail.
 5 Et, quand Khieu Samphan était au ministère, il n'y avait pas une
 6 trace de corruption. Et donc, Sihanouk a vu que... non seulement
 7 c'est quelqu'un qu'il n'aimait pas - enfin, il y avait beaucoup
 8 de gens qu'il n'aimait pas -, mais c'était quelqu'un qui
 9 fonctionnait selon certaines... sous un certain code moral
 10 différent de celui de ses associés.
 11 [14.22.44]
 12 Q. En khmer, j'ai entendu "Hun Sen". Avez-vous dit "Hun Sen" en
 13 réponse à "votre" question?
 14 R. Pas du tout. Je ne sais pas comment... je ne sais pas d'où est
 15 venu "Hun Sen". Moi, je parlais de Sihanouk.
 16 Et, dans cette période... enfin, je ne parle pas du tout de Hun Sen
 17 - dans les années 60. Peut-être que j'ai prononcé un nom qui
 18 ressemble un peu à "Hun Sen" pour les interprètes. Mais je n'ai
 19 pas dit "Hun Sen".
 20 [14.23.40]
 21 Q. Je vous remercie. Je ne suis pas très "clair". Il semblerait
 22 non plus... que les juges ne soient pas très clairs... n'aient pas
 23 très bien compris, c'est-à-dire.
 24 Pourquoi Sihanouk était-il inquiet: était-ce parce que Khieu
 25 Samphan était honnête, était compétent? Pouvez-vous, je vous

1 prie, nous donner un peu plus de détails?
 2 R. Ce n'était pas sa compétence. Sihanouk reconnaissait que Khieu
 3 Samphan était quelqu'un de très compétent dans le domaine
 4 économique.
 5 Ce qu'il n'aimait pas, en revanche, quand bien même Khieu Samphan
 6 a fait sa thèse au nom de Sihanouk... c'était quelqu'un qu'il ne
 7 pouvait influencer ou dominer.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p. 56 L. 2-22 vers [11.34.16].

2 R. Sa réputation trouve ses fondements plus tôt, pas à l'époque
 3 où il a rejoint les Khmers rouges. Il portait une image.
 4 Lorsqu'il est rentré de Paris - me semble-t-il, c'était en 1960,
 5 il faudrait que je vérifie, mais c'est environ à cette époque-là
 6 -, sa famille souhaitait qu'il devienne fonctionnaire ou mandarin
 7 et qu'il réussisse. Il a refusé. Et il voulait devenir
 8 journaliste. Il a fondé "L'Observateur", que... si on le lit
 9 aujourd'hui, on lit des critiques à l'encontre du régime de
 10 Sihanouk qui sont très évasives et très... et formulées en douceur,
 11 mais, malgré ce style, ses écrits ont eu une forte impression sur
 12 l'élite de Phnom Penh.
 13 Le Ministre de l'intérieur de Sihanouk a envoyé ses forces de
 14 police dévêtir Khieu Samphan dans la rue, il a été retiré du
 15 journal. Et il avait donc une réputation au Cambodge, une
 16 réputation unique en tant qu'homme d'honneur qui n'était pas
 17 facilement intimidé et qui croyait en un système meilleur et plus
 18 juste pour son pays.
 19 Si le régime de Sihanouk avait laissé une place politique à des
 20 gens comme Khieu Samphan, l'avenir aurait été différent. Mais il
 21 avait cette réputation, et il a conservé cette réputation en
 22 1975, et c'est ça qui a rassuré l'élite.

361

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, **E1/179.1**, p. 96 L. 4-8 vers [14.39.42] (Correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

4 D'ailleurs, même si on prend les Khmers rouges, M. Khieu Samphan,
 5 Hou Youn, Hu Nim, Chau Seng étaient partisans de faire une
 6 révolution par le haut. On peut dire par entrisme: prendre les
 7 pouvoirs ministériels et installer un régime communiste ou du
 8 moins plus juste.

Philippe JULLIAN-GAUFRES T. 21 mai 2013, **E1/194.1**, p. 71 L. 2 à p. 72 L. 13 vers [14.03.13].

2 R. Alors, j'ai revu M. Khieu Samphan au Cambodge à plusieurs
 3 reprises entre 61 et 66. Je l'ai revu parce que j'avais
 4 l'occasion de le rencontrer. Je suis allé le voir chez lui. J'ai
 5 fait la connaissance de sa mère, d'un de ses frères. Nous avons
 6 eu l'occasion de nous rencontrer à différentes reprises.
 7 [14.03.13]
 8 Notamment, je l'avais invité une fois à venir visiter l'usine
 9 dont j'étais responsable. À cette occasion, il a fait un petit
 10 discours pour le personnel de l'usine, discours qui a été très
 11 apprécié par le personnel, qui m'a ensuite remercié de l'avoir
 12 invité. À cette époque-là, M. Khieu Samphan, qui avait été élu
 13 député, était devenu Ministre du commerce.
 14 Q. Et, dans les grandes lignes, quelle était la teneur de ce

15 discours?

16 R. Alors, la teneur de ce discours, je ne la connais pas, puisque
17 ce discours était en cambodgien, et mes connaissances de la
18 langue cambodgienne n'étaient pas suffisantes pour comprendre un
19 discours politique ou économique. Mais, par les conversations que
20 j'avais eues avant et que j'ai eues après, je sais qu'il
21 s'intéressait beaucoup aux questions sociales, au niveau de vie,
22 qu'il souhaitait justement que les paysans puissent vendre leurs
23 produits à des prix acceptables, convenables, qu'ils puissent
24 obtenir des crédits à des taux modestes, convenables, ce qui
25 n'était pas le cas à l'époque. Et, également, il souhaitait, bien

1 entendu, que, à côté de ces questions de niveau de vie, on prenne
2 en compte les questions de santé, de formation, d'éducation. Et
3 je sais aussi qu'il défendait les intérêts des personnes qui...
4 habitant là où il avait été élu, essayait de les protéger contre
5 les abus des pouvoirs locaux ou contre les abus de riches
6 commerçants. Il souhaitait bien entendu, également, qu'il y ait
7 une lutte contre la corruption et les abus de pouvoir.

8 [14.05.35]

9 Q. Alors, est-ce que tout ce que vous venez de dire correspond
10 également à des discussions que vous-même avez pu avoir en
11 français avec M. Khieu Samphan à cette époque?

12 R. Oui, ce que je viens de dire résulte des conversations que
13 j'ai eues avec lui, soit chez lui, soit à l'usine, soit ailleurs.

Philippe JULLIAN-GAUFRES T. 21 mai 2013, E1/194.1, p. 79 L. 19 à p. 80 L. 10 vers [14.21.47].

19 Q. Tout d'abord, je souhaiterais que nous puissions revenir sur
20 vos premières rencontres avec M. Khieu Samphan au cours des
21 années 50.
22 Est-ce que vous pourriez nous dire si, dans les conversations que
23 vous avez eues avec M. Khieu Samphan, vous avez eu des
24 conversations à teneur politique?
25 M. JULLIAN-GAUFRES:

1 R. Alors, Monsieur le juge, je n'ai eu que quelques conversations
2 avec M. Khieu Samphan, puisqu'il a quitté la France au mois de
3 mai 59. Donc, c'est pendant l'année 58.
4 Nous n'avons pas abordé de façon précise et approfondie les
5 questions politiques. J'ai cependant bien compris qu'il
6 souhaitait que le Cambodge évolue, que le régime politique du
7 Cambodge évolue vers une démocratie républicaine. Je pense qu'il
8 souhaitait que cette évolution se fasse de façon progressive, et
9 non pas brutale, qu'il voulait éviter toute révolution, mais
10 qu'il souhaitait une évolution.

Philippe JULLIAN-GAUFRES T. 21 mai 2013, E1/194.1, p. 81 L. 16 à p. 82 L. 3 vers [14.26.21].

16 Q. Est-ce que, selon vous, M. Khieu Samphan était une personne
17 qui pouvait s'engager dans des mouvements, non pas par adhésion
18 idéologique, mais par patriotisme ou pour servir de lien, pour
19 être utile?
20 R. Je pense que Khieu Samphan, qui, à l'époque, était

21 célibataire, consacrait l'essentiel de son activité à des... au
 22 développement de son pays en participant à des activités de
 23 différentes natures.
 24 [14.26.21]
 25 Q. Mais...

1 R. Son objectif principal... Pardon. Son objectif principal,
 2 c'était vraiment l'amélioration des conditions de vie de la
 3 population cambodgienne à travers une révolution économique.

Philippe JULLIAN-GAUFRES T. 21 mai 2013, E1/194.1, p. 85 L. 3-16 vers [14.33.44].

3 S'agissant de l'image que M. Khieu Samphan pouvait donner de
 4 lui-même, j'ai retenu de ce que vous nous avez dit que M. Khieu
 5 Samphan était quelqu'un qui avait une image d'un homme très
 6 populaire, très respectable, sérieux, honnête. Est-ce qu'on peut
 7 dire aussi que c'était l'image d'un homme d'une certaine
 8 modération et l'image de quelqu'un qui inspirait la confiance à
 9 beaucoup de milieux?
 10 R. Tout à fait. D'ailleurs, M. François Ponchaud, dans le livre
 11 que j'ai cité tout à l'heure, sur l'histoire, qualifie... rappelle..
 12 qualifie M. Khieu Samphan de "monsieur propre". Son intégrité
 13 était reconnue de tous, même des personnes qui n'étaient pas
 14 politiquement d'accord avec lui. Donc, je pense que sa popularité
 15 était très forte, étant donné son honnêteté, son intégrité et son
 16 sens des questions sociales, en particulier.

CHAU Soc Kon T. 22 mai 2013, E1/195.1, p. 67 L. 11-17 vers [14.10.47].

11 R. J'ai entendu parler de lui alors que j'étais encore au...
 12 j'étais encore au collège. J'ai appris qu'il était rentré de
 13 France, qu'il était instruit, qu'il était membre du Parlement et
 14 qu'il était secrétaire au Ministère du commerce. Tout le monde
 15 connaissait sa réputation; je n'étais pas le seul à le savoir.
 16 Tout le monde le connaissait en tant qu'homme propre. J'avais 12
 17 ou 13 ans lorsqu'on m'a parlé de lui.

CHAU Soc Kon T. 22 mai 2013, E1/195.1, p. 68 L. 12-19 vers [14.15.19].

12 Q. Merci de cette explication. Pourriez-vous nous dire également
 13 quelles étaient les tendances politiques de Khieu Samphan?
 14 Quelles ont... quelles étaient vos impressions après avoir lu sa
 15 thèse?
 16 R. À l'époque, je l'ai pris pour un progressiste. Il voulait que
 17 le pays soit propre, qu'il y ait de la justice et que... Il croyait
 18 en la démocratie. Je ne suis pas convaincu qu'il pouvait être
 19 communiste.

CHAU Soc Kon T. 22 mai 2013, E1/195.1, p. 69 L. 2-11 vers [14.17.32].

2 R. Pendant ce régime, auquel j'ai déjà fait référence - c'était
 3 du temps où j'étais encore au collège - j'étais jeune et j'aimais

4 beaucoup étudier. Quand je suis devenu enseignant à l'Institut
 5 national de pédagogie, j'ai également lu des écrits sur lui. Je
 6 savais qu'il gérait un journal, et qu'il s'était présenté aux
 7 élections, et qu'il était contre la corruption. D'autres
 8 personnes m'ont dit que, pendant la campagne électorale, il ne
 9 disposait pas des moyens financiers pour lancer sa campagne mais
 10 qu'il était soutenu par des chauffeurs de cyclo et par d'autres
 11 ouvriers.

362

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, E1/178.1, p. 9 L. 22 à p. 10 L. 2 vers [09.36.19]
 (correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

22 J'ai entendu que Sihanouk avait maudit Hu Nim et Hou Youn. J'ai
 23 aussi entendu parler des émeutes et de la rébellion de Samlaut. À
 24 l'époque, Samdech Sihanouk voulait arrêter Khieu Samphan, Hu Nim
 25 et Hou Youn.

1 J'ai entendu... J'ai aussi lu des articles de presse faisant état de
 la mort de
 2 ces personnes. L'ambassade de Chine a dit que Samdech Sihanouk a
jeté leur corps dans de la vitriole. Tout ça, c'était avant 1970, mais
 par la suite
 3 j'ai appris que ces trois personnes s'étaient enfuies à Kampot
~~qu'elles~~
 4 ~~n'avaient pas été tuées, contrairement à ce qu'avait prétendu la~~
 5 ~~presse.~~

Version KH (p. 9 L. 2-7) :

2 ព្រេងនិយាយ ប៉ុន្តែខ្ញុំមិនសូវចាប់អារម្មណ៍ព្រោះខ្ញុំនៅក្មេងពេក។ ខ្ញុំស្តាប់សម្តែង សីហនុ ជេរលោក ហ៊ុ
 3 យ៉ង់, ហ៊ុ នីម ហើយនិងឆ្នាំ៧៧ ស៊ីសង់នឹងរឿងយើង ខ្ញុំបានស្តាប់អំពីរឿងប៉ះបោរនៅសំឡូត។ ហើយ
 4 នៅពេលនោះ គេ -- សម្តែង សីហនុ ចង់ចាប់លោក ខៀវ សំផន, លោក ហ៊ុ យ៉ង់, លោក ហ៊ុ នីម
 5 ហើយខ្ញុំឮ ខ្ញុំមើលក្នុងកាសែតទូរទស្សន៍ថា សម្តែង សីហនុ បានទម្លាក់សពរបស់គេក្នុងអាស៊ីត។ ដូច្នេះខ្ញុំ
 6 ស្តាប់សេចក្តីនេះ នៅពេលខ្ញុំនៅមុនឆ្នាំ៧០។ ហើយក្រោយមកខ្ញុំដឹងថា លោក ខៀវ សំផន, ហ៊ុ យ៉ង់,
 7 ហ៊ុ នីម រត់ទៅកំពត ប៉ុន្តែកាន់ក្រោយ។
 8

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, E1/179.1, p. 79 L. 18-24 vers [13.56.20] (correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

18 Dans ses déclarations, le prince Sihanouk a essayé de critiquer
 19 Khieu Samphan... a cherché à le ~~tuer~~~~faire arrêter~~, un ministre
~~fantôme~~~~Il a déjà... il avait~~
 20 ~~même dit que ces trois personnes étaient mortes.~~ En 1967, Sihanouk
voulait arrêter Khieu Samphan, Hou Yun et Hu Nim. Et KS s'est enfui à
Kampot, auprès de Ta Mok.
 21 Comme je vous ai dit hier, ~~l'~~ambassade de Chine a... Bon, il y avait...
~~il y avait~~ Hu Nim et Hou
 22 Yun parmi ces, ~~done~~, ~~trois personnes.~~ Et l'ambassade de Chine a
 23 dit que ~~ces cadavres avaient été...~~ on avait fait disparaître ces
 24 cadavres dans la vitriole pour faire disparaître les traces~~et on a~~
~~fait référence aux trois fantômes.~~ Depuis, KS, Hou Yun et Hu Nim
faisaient partie d'un gouvernement fantôme.

Version KH (p. 54 L. 13-20) :

11

12 **លោក ហ្វ្រង់ស្វ័រ ប៊ុនស្វ័រដ៏៖**

13 **ឆ៖** ខ្ញុំស្គាល់ ខ្ញុំឮឈ្មោះលោក ខៀវ សំផន នៅសម័យរាជាណិយម រួចហើយដូចខ្ញុំនិយាយពី
 14 ម្សិលមិញ ខ្ញុំសរសើរលោក ខៀវ សំផន ជាមនុស្សស្អាតស្អំ មិនពុករលួយ ប៉ាន់តវ៉ារកយុត្តិធម៌ប្រឆាំង
 15 នឹងអយុត្តិធម៌នៅសម័យរាជាណិយម សម្តេចសីហនុ។ លោកត្រូវនគរបាលធ្វើបាបផ្តេសផ្តាសនៅមុខរដ្ឋ
 16 សភា។ ហេតុនេះហើយខ្ញុំសូមសរសើរលោក ខៀវ សំផន។ ម៉្យាងទៀត សម្តេចសីហនុ បានធ្វើបាប
 17 ខៀវ សំផន ចង់សម្លាប់ ខៀវ សំផន ជារដ្ឋមន្ត្រីខ្មែរ។ នៅឆ្នាំ១៩៦៧ សម្តេចសីហនុ ចង់ចាប់លោក
 18 ខៀវ សំផន, ហ្វ្រង់ស្វ័រ, ហ្វ្រង់ស្វ័រ ហើយលោកលួចរត់ទៅកំពតទៅកាន់ តាម៉ុក។ ហើយដូចខ្ញុំនិយាយម្សិល
 19 មិញទូតចិនថា “សម្តេច សីហនុ បានទម្លាក់សពលោកទាំងបីក្នុងធុងអាស៊ីត ដើម្បីបំបាក់ភស្តុតាង។
 20 តាំងពីនោះមកលោក ខៀវ សំផន, ហ្វ្រង់ស្វ័រ, ហ្វ្រង់ស្វ័រ ជារដ្ឋាភិបាល -- ជារដ្ឋមន្ត្រីខ្មែរ។

21

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, E1/179.1, p. 81 L. 18 à p. 82 L. 18 vers [14.02.33] (correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

18 Q. Khieu Samphan a dû s'enfuir vers Kampot. Savez-vous pourquoi?

19 R. C'était parce que les villageois de Samlaut s'étaient révoltés
 20 contre le gouvernement, lequel avait saisi leurs terres pour
 21 établir une sucrerie au village de Kompong Kul. Les paysans étaient
 mécontents; ils ont
 22 volé aux soldats une dizaine d'armes à feu. Le prince Norodom
 Sihanouk a
 23 alors maudit Khieu Samphan, Hu Nim et Hou Youn en les accusant
 24 d'être des traîtres. Ça, j'ai entendu de mes propres oreilles. Le
 prince a dit que ses sujets, ses enfants,
 25 ne pouvaient agir ainsi contre lui-même s'il n'y avait personne

1 ces communistes KS, Hou Yun, Hu Nim qui agissaient en sous-main. Et
ceux-ci se sont enfuis pour sauver la vie, sinon, ils auraient pu être
tués par Sihanouk.

2 À l'époque de ces événements, j'étais jeune. Un jour, je suis
 3 allé au cinéma et, avant le passage du film, on a vu un épisode
 4 dans lequel Preap In était attaché à un poteau et recevait une
 5 balle dans la tête. Les images vidéo de ce supplice ont été
 6 projetées au cinéma avant le passage d'un film. Donc, quand on
voulait arrêter ces hommes, je pensais qu'ils ont été tués car
Sihanouk n'était pas si gentil que cela.

7 [14.05.40]

8 Certes, nous respectons le prince Norodom Sihanouk pour d'autres
raisons, mais peu de gens savent son côté méchant ~~il~~

9 ~~n'était pas à même de répartir correctement le pouvoir.~~

10 Q. Qu'en est-il du lien entre la rébellion de Samlaut et Khieu
 11 Samphan?

12 R. Je n'ai pas mené de recherches à ce sujet. Néanmoins, à mon
 13 sens, cet incident était sans rapport avec lui. Puis, les Khmers
 14 rouges venus de France tels que Ieng Sary, Saloth Sar, Chea Tho,
Ros Sa Moeun qui étaient à Andong Pich, dont Khieu Samphan, se sont
enfuis pour aller à Samlaut pour expliquer à la population à ce
qu'elle en prenne conscience. En 1967 puis 1968, ils ont commencé le
combat pour créer l'armée

15 ~~Un groupe de soldats~~ du Kampuchéa démocratique a été organisé. Ils
ont attaqué la force armée royale à Bay Damram (phon.). À

16 ma connaissance, Khieu Samphan n'y a pas participé. Cela étant,
 17 je n'ai pas mené de recherches là-dessus pour vérifier de quoi il
 18 retourne.

Version KH (p. 56 L. 12 à p. 57 L. 10) :

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, E1/179.1, p. 56 L. 12 à p. 57 L. 10 vers
 [14.03.28].

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

ស៖ បាទ សូមអរគុណ។ ទាក់ទងនឹងការរត់គេចខ្លួនរបស់លោក ខៀវ សំផន ដែលមុននេះ
អំបិញ លោកថា លោក ខៀវ សំផន រត់ទៅកំពត។ លោកដឹងពីមូលហេតុនៃការគេចខ្លួននោះទេ?

ឆ៖ មកពីប្រជាជនសំឡូត នៅកំពង់គល់ បានបះបោរប្រឆាំងរាជរដ្ឋាភិបាលដែលយកដីរបស់
គេ ដើម្បីសងរោងចក្រចម្រាញ់ស្តុរ នៅកំពង់គល់។ ហេតុនេះហើយមានកសិករបះបោរយកកាំភ្លើងបួន
ដប់ដើមពីកងអាវុធបាតុ។ ឯសម្តេច សីហនុ ជេរលោក ខៀវ សំផន, នេះខ្ញុំឮផ្ទាល់នឹងត្រចៀក, ជេរ
លោក ខៀវ សំផន, ហ្វូ យ៉ង់, ហ្វូ នីម ជាអ្នកក្បត់ជាតិ។ កូនចៅខ្ញុំ -- កូនចៅសម្តេចឌី មិនអាច
បះបោរប្រឆាំងសម្តេច សីហនុ នេះមកពីកុម្មុយនីស្ត លោក ខៀវ សំផន, ហ្វូ យ៉ង់, ហ្វូ នីម។ រួចហើយ
លោក ខៀវ សំផន, ហ្វូ យ៉ង់, ហ្វូ នីម ទៅរត់ព្រះអាយុ កុំអីសម្តេចសីហនុ សម្លាប់។ សម័យសម្តេច
សីហនុ សម័យសង្គមរាស្ត្រនិយម ខ្ញុំនៅយុវជន ទៅរៀនខ្មែរ ខ្ញុំចូលមើលកូន។ ហើយមុនបញ្ចាំងកូន
យើងប្រុងខ្លួន ហើយគេបញ្ចាំងរឿង ព្រាប អ៊ិន ដែលគេសម្លាប់។ យើងឃើញគេចាំ ព្រាប អ៊ិន គេចង
បង្គោល មានទាហានបាញ់ រួចហើយមេទាហានមកបាញ់ក្បាល។ ដូច្នេះ កាលណា គេថាគេចង់ចាប់
ខៀវ សំផន, លោកខៀវ សំផន, ហ្វូ យ៉ង់, ហ្វូ នីម។ ខ្ញុំជឿគេសម្លាប់មែន ព្រោះសម្តេច សីហនុ
មិនសូវស្អប់ខ្ពើម។ យើងគោរពសម្តេច សីហនុ មានមូលហេតុផ្សេងៗ ប៉ុន្តែអំពីរឿងកាចកំណាច
សម្តេចសីហនុមិនសូវស្គាល់ប៉ុន្មាន។

1
2
3

ស៖ បាទសូមអរគុណ។ លោកអាចបញ្ជាក់បន្ថែមទៅទំនាក់ទំនងរវាងការបះបោរនៅសំឡូត
ហ្នឹង វាទាក់ទងយ៉ាងម៉េចជាមួយលោក ខៀវ សំផន បានជាសម្តេច សីហនុ ចោទប្រកាន់លោក ខៀវ
សំផន ទៅវិញ?

4
5
6
7
8
9
10

ឆ៖ ខ្ញុំមិនបានសិក្សាសេចក្តីនេះ ប៉ុន្តែតាមយោបល់ខ្ញុំ អត់មានចាប់ចំណងទាល់តែសោះ។
រួចហើយខ្មែរក្រហម គឺនិស្សិតដែលមកពីបារាំង ដូចជា អៀង សារី, សាឡុត ស, រស់ ជាតូ, រស់
សាមៀន ដែលនៅអណ្តូងពេជ្រ គេរត់មកសំឡូតដើម្បីរៀបចំប្រជាជន ធ្វើឱ្យប្រជាជនភ្ញាក់ខ្លួន។ នៅឆ្នាំ
១៩៦៧ ហើយ៦៨ គេចាប់ផ្តើមវ៉ែបផ្តិតយោធាកម្ពុជាប្រជាធិបតេយ្យ។ ហើយគេដឹកម្នាវាជនរដ្ឋា-
ភិបាលនៅបាយដំរ៉ា ប៉ុន្តែលោក ខៀវ សំផន តាមយោបល់ខ្ញុំអត់មានពាក់ព័ន្ធរឿងនេះទេ។ ប៉ុន្តែ
ខ្ញុំមិនបានសិក្សា។

MEAS Voerun T. 9 octobre 2012, E1/132.1, p. 48 L. 13 à p. 49 L. 18 vers [11.19.06].

13 Q. Saviez-vous pourquoi Khieu Samphan a pris le maquis et
 14 pourquoi il avait des problèmes avec les autorités de Phnom Penh?
 15 R. À l'époque, je ne lui ai pas posé de questions sur ce sujet.
 16 J'ai entendu l'émission de radio. Et Samdech Sihanouk l'a
 17 critiqué, et il était à sa recherche et voulait le décapiter.
 18 Si je me souviens bien, si Khieu Samphan ou Hu Nim avaient été
 19 retrouvés, il y aurait eu une bonne récompense. Je pense que
 20 c'était quelque chose de l'ordre de 7 millions.
 21 Mais j'ai entendu ces informations à la radio.
 22 [11.21.11]
 23 Q. Saviez-vous s'il y avait d'autres efforts pour retrouver Khieu
 24 Samphan, à part cette émission de radio... et on avait annoncé une
 25 récompense pour son "appréhension"?

1 Saviez-vous pourquoi il s'était enfui?
 2 R. Tout ce que je sais, c'est que, après le départ de Khieu
 3 Samphan, Hou Youn est lui aussi parti. Mais, moi, je ne l'ai pas
 4 accueilli.
 5 Et, après que j'ai accompagné Khieu Samphan en lieu sûr dans la
 6 forêt pour qu'il ne soit pas retrouvé par les ennemis, je n'ai
 7 pas vu Hu Nim.
 8 Q. Vous avez parlé d'une récompense pour tout renseignement
 9 permettant "à" retrouver Khieu Samphan.
 10 Pourquoi n'avez-vous pas contacté les autorités à Phnom Penh
 11 puisque vous saviez où se trouvait Khieu Samphan?
 12 [11.22.57]
 13 R. Les autorités étaient très strictes à l'époque.
 14 Il y aurait donc eu une enquête. Et, si j'avais fait une telle
 15 chose, j'aurais pu avoir des problèmes.
 16 J'ai entendu Khieu Samphan dire que le Samdech lui avait causé
 17 des problèmes et avait mis sa tête à prix... mais il était déjà
 18 arrivé dans la forêt.

David CHANDLER T. 23 juillet 2012, E1/94.1, p. 123 L. 17 à p.124 L. 2 vers [15.16.56].

17 [15.16.56]
 18 Q. En tant qu'historien, avez-vous étudié la politique au
 19 Cambodge à cette époque. Est-ce que Sihanouk... les agissements de
 20 Sihanouk envers ses opposants politique...
 21 R. Oui, j'y ai consacré un chapitre entier de mon livre
 22 concernant la fin "de la" règne de Sihanouk, où il était très... il
 23 s'est comporté de manière très sévère contre ses opposants.
 24 Il y a eu la rébellion de Samlaut qui a été réprimée sévèrement.
 25 S'il n'avait... s'il ne s'était pas montré aussi dur, Khieu Samphan

1 et Ieng Sary n'auraient jamais pris le maquis. J'ai écrit sur
 2 cela.

David CHANDLER T. 24 juillet 2012, E1/95.1, p. 109 L. 10-20 vers [14.27.04].

10 Et il devenait donc assez nerveux. Et, quand Sihanouk devenait
 11 nerveux, il devenait agressif.
 12 [14.27.04]
 13 Et, mon impression, qui a d'ailleurs été confirmée par

14 l'autobiographie de Khieu Samphan... j'ai l'impression que Khieu
 15 Samphan lui-même pensait que cette menace irait au-delà de
 16 simples paroles et pourrait devenir une menace physique.
 17 Et peut-être avait-il raison, d'ailleurs, car Sihanouk avait déjà
 18 donné l'ordre... ou avait déjà ordonné... donné l'ordre que des
 19 punitions soient infligées à certaines personnes. Donc il a
 20 quitté Phnom Penh.

David CHANDLER T. 25 juillet 2012, **E1/96.1**, p. 42 L. 18 à p. 43 L. 3 vers [10.26.35].

18 R. Tout à fait, j'ai relu certains de mes documents après cette
 19 session et "il" me fait souvenir qu'en fait... que Sihanouk avait
 20 accusé Khieu Samphan d'avoir même organisé ou encouragé les... "à"
 21 la rébellion de Samlaut et qu'une... un délit de trahison...
 22 Je ne peux pas parler au nom de Khieu Samphan, mais c'est un peu...
 23 enfin, cela fait peur et cela au moins aurait été sanctionné par
 24 une... par de la prison.
 25 Donc le simple fait de le suggérer, je pense, aurait forcé... je

1 pense que Khieu Samphan aurait préféré rester à Phnom Penh et
 2 faire son travail... et donc un peu contre son gré... mais d'un point
 3 de vue rationnel Khieu Samphan aurait dû prendre le maquis.

David CHANDLER T. 25 juillet 2012, **E1/96.1**, p. 45 L. 19 à p. 46 L. 7 vers [10.33.38].

19 Quant à savoir ce qui s'est passé par la suite, "il" était
 20 inattendu, mais Khieu Samphan était terrifié par le langage
 21 employé par Sihanouk et il se disait que s'il restait sur place
 22 il serait emprisonné.
 23 [10.33.38]
 24 Pour écrire ce livre, j'ai interviewé un officiel français proche
 25 de Sihanouk à l'époque qui m'a indiqué avoir reçu la visite de

1 Khieu Samphan il y a... quelques jours avant son départ, et ils
 2 étaient amis, et ils sont venus lui dire au revoir en lui disant:
 3 "Je regrette mon ami, je vais devoir partir."
 4 Et la personne que j'ai interviewée me décrivait ce moment comme
 5 étant un moment triste. Donc, ce Français estimait que le travail
 6 de Khieu Samphan était tout à fait honorable, ce n'était un
 7 membre "d'un" parti communiste quelconque.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p. 56 L. 15-20 vers [11.36.21].

15 journal. Et il avait donc une réputation au Cambodge, une
 16 réputation unique en tant qu'homme d'honneur qui n'était pas
 17 facilement intimidé et qui croyait en un système meilleur et plus
 18 juste pour son pays.
 19 Si le régime de Sihanouk avait laissé une place politique à des

20 gens comme Khieu Samphan, l'avenir aurait été différent. Mais il

364

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 94 L. 6 à p. 95 L. 6 vers [15.38.58].

6 J'en viens à présent au troisième point, concernant les raisons
7 de mon départ pour le maquis en 1967. Je vous renvoie aux
8 paragraphes 1128 et 1600 de l'ordonnance de clôture.
9 [15.38.58]
10 Gagner le maquis était une obligation. J'aurais préféré
11 poursuivre mes activités parlementaires mais je n'avais d'autre
12 choix que de quitter Phnom Penh car ma sécurité ne pouvait y être
13 assurée. J'étais menacé d'être arrêté et envoyé devant le
14 tribunal militaire sous le prétexte que j'étais le meneur de la
15 révolte paysanne de Samlaut.
16 En réalité, à l'époque, j'ignorais même où se trouvait Samlaut et
17 je ne pense pas que les paysans se révoltaient à l'instigation de
18 mon journal car ces paysans ne savaient pas lire le français.
19 En vérité, dès les élections de 1966, le prince Sihanouk était
20 déjà devenu prisonnier des forces de droite de la clique de Lon
21 Nol, lesquelles étaient pro-américaines, et le prince se croyait
22 obligé de donner la priorité à la réparation de ses relations
23 avec les États-Unis. C'est la raison pour laquelle il s'en est
24 pris à la gauche, et donc Lon Nol était libre de procéder à des
25 arrestations.

1 [15.41.42]
2 C'est ainsi que j'ai été accusé faussement et que j'ai fait
3 l'objet de diverses menaces. Je suis ainsi devenu une sorte
4 d'oiseau rare pour le Parti communiste du Kampuchéa. Ma fuite
5 obligée de Phnom Penh a été pour le régime une bonne occasion de
6 me récupérer.

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 98 L. 22 à p. 99 L. 6 vers [15.56.14].

22 donc pas remplie. En outre, je n'avais pas rejoint la lutte par
23 conviction. J'avais dû me forcer à le faire pour des raisons de
24 sécurité personnelle.
25 [15.56.14]

1 J'avais pris la fuite pour rechercher la protection du PCK. Ce
2 n'est pas par choix que j'ai abandonné mes fonctions de
3 parlementaire mais plutôt parce que j'y ai été forcé. Ce n'était
4 pas ce qu'on appelait une participation à la lutte
5 révolutionnaire, et il s'agit là d'une marque indélébile dont
6 était empreinte ma biographie.

KHIEU Samphân T. 23 mai 2013, E1/196.1, p. 19 L. 15-18 vers [09.45.23].

15 Comme vous le savez déjà, j'ai été contraint de m'enfuir de Phnom
 16 Penh en laissant derrière moi ma mère malade, qui vivait chez
 17 moi. J'ai dû laisser derrière mes plus jeunes frères et soeurs. Je
 18 subvenais à leurs besoins depuis 1967. Depuis ce moment-là, je

KHIEU Samphân T. 29 mai 2013, E1/198.1, p. 24 L. 21-25 vers [09.58.19].

21 Cela étant dit, je me suis forcé à fuir de Phnom Penh. Je suis
 22 allé me placer sous la protection du Parti communiste du
 23 Kampuchéa. Je suis resté avec eux durant un an. Puis, pendant
 24 encore deux ans, je n'ai eu d'autre choix que me rallier au PCK.
 25 Ensuite, j'ai peu à peu appris à connaître leur idéologie.

KHIEU Samphân, « L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position », 2004,
 E3/18 , p. 35-36, ERN FR 00595395-96.

Dans de telles circonstances, l'accusation lancée à l'encontre de Hou Youn² et de moi-même d'être à l'origine de la révolte et la menace de nous faire comparaître devant un tribunal militaire ne pouvaient être prises à la légère. Nous ne nous sentions plus en sécurité à Phnom Penh. C'est ainsi que nous acceptâmes la proposition du Parti

Communiste du Kampuchéa (P.C.K.) de partir nous mettre à l'abri à la campagne. La proposition nous a été faite dans une lettre qui comportait une analyse assez détaillée de la situation, de façon à ne nous laisser aucun doute sur les expéditeurs, d'autant plus que le messager qui nous l'avait apportée était bien connu de nous deux. C'était un homme respecté à la fois par son âge et sa prévenance. Il participait activement aux rencontres organisées par l'Amicale des Anciens Elèves du Lycée Sisovath, dont nous faisons également partie. A la nuit convenue, il nous conduisit sur la route n°3 pour nous déposer un peu à l'est de Ang-Tasomm. Là nous attendait un groupe de paysans.

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 98 L. 3 à p. 99 L. 6 vers [15.55.00].

3 Je voudrais à présent parler de mon rôle au sein du PCK;
 4 premièrement, mon admission en tant que membre du PCK.
 5 En 1969, au mont Aural, j'ai adhéré au Parti avec Hou Youn, Hu
 6 Nim, Pok Deus Komar, et là, au nom du PCK, Ta Mok nous a fait
 7 entrer dans les rangs du Parti. Aux yeux du PCK, mon statut de
 8 membre au Parti communiste français n'avait aucune valeur car les
 9 conditions d'admission du PCK étaient bien plus strictes que
 10 celles du PCF; à savoir qu'il fallait premièrement avoir été
 11 actif au combat et avoir traversé différentes épreuves dans le
 12 mouvement de lutte révolutionnaire; et, deuxièmement, il fallait
 13 appartenir à la bonne classe.
 14 [15.55.00]
 15 Pour ma part, je n'appartenais pas à la bonne classe, car j'étais
 16 un intellectuel de haut rang. J'avais fait des études en France.
 17 Lorsqu'on disait "le bon statut de classe", ça voulait dire qu'il
 18 fallait appartenir aux paysans, et pas seulement être n'importe
 19 quel paysan mais un paysan pauvre.
 20 Même si j'avais adhéré au mouvement révolutionnaire, cela ne
 21 correspondait qu'à une des deux conditions. La deuxième n'était
 22 donc pas remplie. En outre, je n'avais pas rejoint la lutte par
 23 conviction. J'avais dû me forcer à le faire pour des raisons de
 24 sécurité personnelle.
 25 [15.56.14]

1 J'avais pris la fuite pour rechercher la protection du PCK. Ce
 2 n'est pas par choix que j'ai abandonné mes fonctions de
 3 parlementaire mais plutôt parce que j'y ai été forcé. Ce n'était
 4 pas ce qu'on appelait une participation à la lutte
 5 révolutionnaire, et il s'agit là d'une marque indélébile dont
 6 était empreinte ma biographie.

KHIEU Samphân T. 8 février 2012, E1/40.1, p. 23 L. 12-13 vers [10.01.01].

12 J'ai déjà dit comment j'étais entré au Parti. Je suis entré au
 13 Parti au mont Aural en 1969, un peu avant le coup d'État.

KHIEU Samphân T. 29 mai 2013, E1/198.1, p. 34 L. 19 à p. 35 L. 11 vers [10.26.07].

19 Je ne savais pas que votre famille a vécu tant de misère et de
 20 souffrance, comme beaucoup d'autres Cambodgiens, y compris des
 21 gens du Peuple de base. Ils ont vécu les souffrances et la

22 misère, et cela m'a choqué. Mais je ne peux non plus oublier les
 23 âmes des gens et des combattants et des combattantes qui ont
 24 rampé sous les bombardements des B-52 pour libérer Phnom Penh.
 25 Car ceux qui sont morts ont été laissés là où ils gisaient et

1 ceux qui survivaient ont rampé pour s'approcher du front et des
 2 lignes des soldats de Lon Nol pour éviter des bombardements des
 3 B-52.
 4 [10.26.07]
 5 Ils ont participé à l'assaut et beaucoup d'entre eux sont morts.
 6 Et je joins les mains pour prier et montrer mon respect, en toute
 7 humilité, à ces combattantes et combattants et les âmes de tous
 8 les Cambodgiens qui sont morts dans des circonstances, à la fin
 9 de la guerre américaines, qui a donné lieu à une guerre
 10 vietnamienne... Et nous n'avons pas connu la paix.
 11 Et, donc, je prie pour les âmes.

KHIEU Samphân, "L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position", 2004,
 E3/18, p. 38, ERN FR 00595398.

Les premiers jours, nous n'avons rien remarqué de particulier. La monotonie de la vie rustique semblait continuer à se répéter, comme il en avait été toujours ainsi depuis des siècles dans n'importe quel village de la campagne cambodgienne. D'ailleurs, aussi bien Hou Youn que moi-même, puisque c'est de nous deux qu'il s'agit, étions dans un état de tristesse et de désespoir trop profond pour nous intéresser à ce qui se passait autour de nous. Nous passions ainsi des heures entières à nous étendre sur le plancher, les yeux fixés au toit. Hou Youn trouvait de temps en temps des mots pour rire et parfois, assis à la fenêtre, il fredonnait une des mélodies prisées en ce temps. Quant à moi, le regret d'avoir dû quitter ma mère sans même lui dire un mot d'adieu me poursuivait. Elle n'avait de cesse de me répéter : « l'œuf ne doit pas chercher à se cogner à un roc », et je regrettais de ne pas l'avoir écoutée. Et maintenant voilà le résultat ! J'aurais bien aimé pouvoir lui expliquer qu'à aucun moment, je ne lui avais désobéi et que j'avais toujours été honnête envers moi-même, envers elle et envers notre pays...

Et une foule de questions ne cessait de me poursuivre. En quoi un journal de langue française comme « d'Observateur » pouvait-il être considéré comme conspirateur ou subversif, alors que son audience était nécessairement limitée à un cercle restreint de gens d'un certain niveau de culture ? Est-ce une conspiration, le fait d'imprimer le souhait de voir le Cambodge parvenir à un certain progrès économique et social et retrouver ainsi sa dignité nationale ? Alors que je préparais ma thèse de fin d'études, je nourrissais l'espoir de voir l'initiative des réformes indispensables pour de tels progrès venir d'en

KHIEU Samphân, "L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position", 2004, E3/18, p. 40-43, ERN FR 00595400-03.

Nous passâmes ainsi quatre mois dans le village sans trop nous ennuyer. Ta Mok venait de temps en temps nous voir et nous apporter quelques brochures idéologiques ronéotypées du P.C.K.

Quatre mois dans ce village, c'était peut-être une période d'adaptation qu'on nous avait accordée, car ici, par les bons soins des uns ou des autres, nous pouvions acheter à Ang Ta Som tout ce dont nous avions besoin.

Par la suite Ta Mok vint nous dire qu'on allait nous amener plus profondément à l'intérieur du pays. Il se garda de nous préciser la destination. L'essentiel, nous dit-il, était de ne pas nous laisser attraper par la police. Et la prudence conseillait de ne pas rester trop longtemps à la même place.

Mais au bout d'un certain temps dans le nouveau village, Hou Youn commença à s'ennuyer de cette vie confinée et inactive et à manifester son énervement. Un jour, de bon matin, il se mit à ranger ses effets dans son sac à dos. Intrigué, je lui demandai ce qu'il faisait. Il me répondit sèchement : « Je rentre ». Au point où l'on en était, je trouvais que c'était de la folie. J'essayai de le raisonner : « Mais, tu n'imagines pas le danger, pour toi-même et pour tous ceux qui nous ont hébergés ? ». Il me rétorqua : « Je ne suis pas un gamin. Et puis, ce n'est pas une vie ici ». A bout d'arguments, je l'implorai d'attendre au moins Ta Mok et de discuter avec lui. Ce dernier arriva dans la soirée, et leur discussion aboutit à un compromis. Le lendemain, Hou Youn fut raccompagné à Cheang Toung. Je continuai donc mon chemin, seul.

J'allais donc de villages en villages, découvrant ainsi tout un réseau du P.C.K. qui se tissait dans la clandestinité depuis les abords de la route n°3 près de Ang-Ta-Som jusqu'au pied du mont Oraï. Ces villages étaient encore épars, mais tout indiquait que, lentement mais sûrement, ils feraient tâche d'huile.

Je garde un souvenir particulier de l'un d'eux qui, comme tant d'autres, sans payer de mine, était probablement une des mailles de ce réseau. Adossé à la forêt, il était minuscule, composé de quatre cabanes, nichées à l'ombre de quelques manguiers. Celle qui m'avait été assignée avait servi de grenier à paddy et devait continuer à passer comme tel. Je restais là, la plupart du temps, allongé sur le « plancher » fait de quelques planches rangées l'une à côté de l'autre, sans aucun clou pour les fixer quelque part aux poutres. Un simple geste en faisait remuer les deux bouts qui dépassaient de la cabane. Cela aurait risqué d'intriguer des visiteurs, qui étaient heureusement assez rares, mais qui arrivaient sans jamais s'annoncer.

Le jour, le village était presque désert. Seule une petite fille d'environ 12 ans s'occupait de très bonne heure à pilonner du paddy, laissant son petit frère s'amuser à même le sol, tout nu. Parfois le pilon obliquait et le riz s'éparpillait par terre, à la joie des quelques volailles qui picoraient à côté : pour la petite le pilon était trop lourd et trop haut. Ses deux parents allaient à la rizière, et n'en revenaient qu'à la tombée du soleil. Les voisins allaient dans la forêt d'à côté, avec tous les enfants, chercher des lianes. A peu près tous les 3 ou 4 jours, ils allaient en vendre au marché de Talat, près de Trâpeang Krâloeung sur la route n°4, à une journée à pied du village.

La petite fille me montait régulièrement les repas quotidiens : riz, écorce de pastèque râpée avec des feuilles de menthe et du sel. Parfois le repas était agrémenté d'un peu de poisson sec ou d'un peu de soupe de légumes, préparée tantôt avec des fleurs et des pousses de potiron, tantôt avec quelques morceaux d'une espèce de tubercule communément appelée « sang de poulet » parce qu'elle donnait à la soupe une couleur rougeâtre.

Les jours se répétaient ainsi monotones, lorsqu'une vieille paysanne monta l'escalier de ma cabane à tâtons, en amenant avec elle une "main" de banane. Comme je me levais pour l'aider à franchir le pas de la porte, elle me tâta les mains, les bras, la tête et les joues, et, les larmes aux yeux, elle me dit : « Mon fils ! Que ta peau est douce ! Qu'est-ce qui t'amène ici... ? Pour nous oui, nous ne connaissons que ça, de toute notre vie. Mais toi... ? » Bouleversé, je lui répondis : « Ne t'en fais pas mère ! Puisque toi, les oncles et les tantes, vous êtes si bons, il n'y a pas de raison que je ne puisse pas vivre parmi vous... »

La vieille paysanne, tout en témoignant sa profonde affection à mon égard, m'avait fait savoir, sans s'en rendre compte, que je venais de «très haut», et m'avait donné tout un sujet de réflexion sur la structure de notre société.

Voilà un parfum de ce que j'ai vu, entendu et ressenti lors de mon premier contact avec le mouvement khmer rouge : c'était à la fois triste et revivifiant.

Triste, car la douleur d'être séparé peut-être à jamais de ma mère, de mes frères et sœurs, et l'amertume de voir ruinés mes efforts pour des réformes politiques et économiques du pays, étaient toujours là.

Revivifiant, parce que j'étais en train d'assister à l'émergence d'une force éminemment nationale prenant racines profondément dans le cœur de nos paysans aux pieds de la chaîne des Cardamones et cela, au moment où bien des signes présageaient déjà le malheur qui allait s'abattre sur notre pays. Un vague sentiment que le P.C.K. pourrait éventuellement jouer un rôle semblable à celui du Parti Communiste Français dans la Résistance à l'occupation allemande me reconfortait.

KHIEU Samphân, "L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position", 2004, E3/18, p. 45-47, ERN FR 00595405-07.

Pendant que je passais ainsi tout mon temps à me cacher dans une cabane bien étroite, Ta Mok se déplaçait librement. Parfois en culotte et en chemise noire, parfois le torse nu, laissant découvrir sa poitrine et ses membres poilus, un krama à la ceinture, une hache à la hanche, il se déplaçait constamment sur une vieille bicyclette, sans jamais me dire où il allait. En réalité, devant son activité, je me rendais bien compte de mes limites. Et, plus profondément, j'éprouvais une fierté de voir celui que je considérais comme un paysan devenu un des responsables importants d'un mouvement national de résistance, capable de convaincre et d'organiser les gens de la campagne.

De temps en temps, quand il venait me voir, il me confiait d'où il venait. Je pouvais ainsi savoir qu'il allait «travailler» à Chhouk, Kampot, Prey Noup etc... Il était affable avec moi, mais jamais il ne me parlait de la structure du P.C.K. et de ses dirigeants, ni de l'endroit où ils se trouvaient. Je comprenais que c'était la règle de la clandestinité et je ne cherchais pas à pousser trop loin ma curiosité.

Au cours de nos conversations, il cherchait cependant à me mettre au courant de la situation générale du pays. Il me fit savoir qu'après mon départ de Phnom Penh, la situation n'avait cessé de s'empirer. Il me raconta ce qui se passait à « Phnom Veay Chap »¹ en ces termes :

« Jusqu'à présent encore, Lon Nol continue à couper la tête à nos camarades et à nos paysans... Plus d'un millier d'entre eux ont déjà péri... Et la répression s'étend encore à Phnom Penh et en d'autres endroits... Si nous ne voulons pas nous laisser ainsi décapiter, nous n'avons pas d'autre choix que la lutte armée... »

Pour ma part, j'étais aussi à l'écoute de mon transistor. J'ai pu ainsi savoir que le Prince Norodom Sihanouk s'en prenait de plus en plus violemment à Hu Nim² et à l'association de l'amitié Khméro-Chinoise dont il était le président. J'ai eu très récemment l'occasion de lire un texte décrivant la raison de la colère du Prince à son encontre. Il faut rappeler que les événements de Samlaut avaient été vécus dramatiquement par le Prince, blessé que des paysans puissent se rebeller contre lui. Soupçonnant une certaine influence de la révolution culturelle chinoise sur le développement de la situation politique du moment, le Prince ordonna la dissolution de l'Association d'Amitié Khméro-Chinoise. Suite à cette décision, une assemblée générale extraordinaire fut convoquée et, à la clôture, un banquet d'adieu fut organisé avec des représentations artistiques, des chants et des

¹ C'était une petite montagne située assez près de la route n°10, à l'ouest de Battambang, mais couverte dans le temps par une épaisse forêt. C'était là où venaient chercher refuge les paysans de Samlot, pourchassés par Lon Nol.

² Hu Nim était un inspecteur des douanes. Il était un des hauts fonctionnaires qui apporta un soutien actif à la politique de neutralité du Prince Norodom Sihanouk. Il fut élu député du Sangkum dans la circonscription de Prey Toteung (Kompong Cham)

danses, et même des discours, pour faire l'éloge de l'amitié Khméro-Chinoise. Le Prince y a vu une provocation de la part de toute l'assistance.

Je pouvais deviner avec quelle habileté Lon Nol tirait avantage de la situation. Tout tendait à confirmer ce que me disait Ta Mok. L'affaire de Samlot, loin d'être réglée à l'amiable, comme il avait été officiellement convenu, avait été suivie par des répressions en d'autres endroits y compris Phnom Penh. Hu Nim, le dernier député « progressiste » de l'Assemblée Nationale, ne pouvait même plus compter sur son immunité parlementaire. Le P.C.K. lui-même courait de graves périls d'être décapité à moins qu'il ne prenne des armes pour faire face à Lon Nol. Mais il n'avait aucune arme.

Il ne me restait donc qu'à me préparer au pire. Une chose m'était pourtant d'une importance vitale : ne pas m'étioler dans cette étroite cabane. Aussi, chaque matin, à la première heure du jour, me levais-je pour courir autour de mon refuge et pour aller ensuite m'étendre au soleil, au milieu des hautes herbes où je m'étais ménagé un petit espace.

Un soir de janvier 1968, trois hommes, les mêmes qui m'avaient accompagné à chacun de mes déplacements, vinrent me demander de préparer mes affaires. Le jour J était arrivé. La nuit venue nous quittâmes le village. Tout le long du chemin, ils me parlaient des autres qui allaient encercler la garnison de Kab Kông, sur la route n°4 dans le district de Trâpeang Krâloeung. Ils avaient déjà examiné soigneusement la situation. Les soldats ne semblaient se douter de rien. Toute la nuit, avec un sentiment de profonde fraternité, nous attendîmes de leurs nouvelles. Ils étaient décidés à se rendre maîtres de leur propre destinée.

367

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 97 L. 19-21 vers [15.51.55].

19 Au contraire, j'ai dû sacrifier mon honneur, abdiquer ma
20 personnalité et ma dignité pour accepter ces postes fictifs
21 envers ma patrie qui était en danger. À l'époque, je ressentais à

KHIEU Samphân T. 27 mai 2013, E1/197.1, p. 22 L. 22 à p. 23 L. 11 vers [10.05.58].

22 Après le coup d'État, j'ai participé à la "consolidation" et à la
23 lutte pour libérer notre pays. Car, après le coup d'État, des
24 forces étrangères sont venues dans notre territoire. Et les
25 Sud-Vietnamiens sont venus dans notre territoire. Et nous étions

1 une petite fourmi piétinée par ces éléphants. Comment

2 pouvions-nous rétablir à la confiance de la nation?
3 Et donc je me suis joint aux forces qui représentaient le Samdech
4 Sihanouk, qui était à Pékin à l'époque, et le Parti communiste du
5 Kampuchéa, qui avait la possibilité de diriger les efforts à
6 l'intérieur du pays.
7 [10.05.58]
8 Nous pouvions ainsi réconcilier les forces nationales et se... nous
9 unir à la résistance, pour défendre notre pays, pour pouvoir être
10 un Kampuchéa indépendant et pour ne pas être effacé de la
11 mappemonde.

KHIEU Samphân, « L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position », 2004, E3/18, p. 56, ERN FR 00595415.

Aucune des deux ne pouvait se passer de l'autre. Mais, comment parvenir à les réunir ? Le Prince aurait-il accepté de coopérer avec les dirigeants du P.C.K. ? Certainement non. C'est ici que mon origine sociale et mes anciennes relations relativement bonnes avec les hautes personnalités du pays me désignèrent pour servir de trait d'union indispensable. Mais pour assumer ce rôle, je devais me présenter comme étant un des importants dirigeants de la résistance à l'intérieur du pays. Pour l'avouer franchement, ce jeu m'embarrassait énormément. Mais c'était un 'sacrifice' que je ne pouvais refuser si je voulais apporter ma contribution, en conformité avec mes possibilités et ma situation, à la lutte pour le salut de notre patrie. »

Dans la lettre précitée, j'ai ainsi posé la question : « Notre pauvre pays ainsi piétiné et écartelé pourrait-il survivre ? ». Et j'ai souligné : « Telle fut la question la plus brûlante ». Il m'apparaît maintenant important d'apporter des précisions sur le point de savoir qui piétinait notre pays, et comment.

KHIEU Samphân, « L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position », 2004, E3/18, p. 130, ERN FR 00595488.

Démocratique, j'ai vécu à peu près cloîtré, non seulement pendant la période de clandestinité forcée, mais aussi après la victoire de 1975. Face à mon acceptation de règles qui se traduisaient par mon isolement et mon ignorance de ce qui se passait réellement dans le pays, le lecteur est en droit de m'interroger de la manière suivante : "Vous ne saviez pas, c'est vrai, mais parce que vous n'avez pas cherché à savoir". Je peux apporter des éléments de réponse, en tout cas expliciter mes propres raisons.

La première raison tient à ma perception du mouvement khmer rouge. J'ai rappelé le parcours de ce mouvement. Dans cette deuxième moitié des années 70, la victoire d'avril 1975 prouve à mes yeux le caractère réellement patriotique du mouvement, et sa capacité à élaborer et mettre en œuvre une stratégie appropriée face aux défis immenses opposés à la volonté d'indépendance du pays. Au sein de cette stratégie, l'organisation des campagnes a joué un rôle essentiel. Face aux hommes qui ont été les artisans d'une telle victoire - si improbable au regard du rapport de force, quand la lutte se menait à la fois contre l'extraordinaire puissance des USA et contre la volonté hégémonique du Vietnam - , j'ai toutes les raisons de me sentir humble.

D'autre part, si peu que j'aie parcouru le pays durant les années 75-79, j'ai pu néanmoins voir de mes propres yeux certaines des réalisations dont j'avais longtemps rêvé, l'irrigation si nécessaire des campagnes grâce aux réservoirs de Trâpeang Thmâr (Phnom Srok, Siem Reap) et de Kamping Puoy (ouest de Battambang), les rizières à perte de vue... Le potentiel de confiance dont bénéficie à mes yeux le régime, par sa victoire et par ses réalisations, explique que je ressente comme prioritaire, quant à mon comportement, d'apporter mon aide dans la mesure de mes

KHIEU Samphân, « Lettre ouverte à tous les compatriotes », 16 août 2001, E3/205, p. 3, ERN FR 00623771.

À ce moment-là, les forces qui ont joué un rôle important étaient de deux sortes : premièrement, il s'agissait du Parti communiste du Kampuchéa (PCK) qui disposait de forces qui se trouvaient sur place et qui étaient capables de se battre. Deuxièmement, c'était Samdech Preah NORODOM Sihanouk qui exerçait une influence, aussi bien à l'intérieur du pays que sur la scène internationale.

Le problème de ces deux forces en question était que l'une ne pouvait exister sans l'autre. Cependant, de quelle façon pouvait-on faire pour que ces deux forces puissent collaborer ensemble ? Est-ce que Samdech Preah NORODOM Sihanouk pouvait collaborer avec les dirigeants du Parti communiste du Kampuchéa ? C'était certainement impossible. C'était à ce niveau qu'on avait besoin de moi pour servir de passerelle. Ma propre position sociale et le fait que j'aie été en relation avec les personnalités politiques haut placées au sein du pays m'ont amené naturellement à jouer ce rôle. Cependant, pour que je puisse jouer ce rôle de passerelle, il était obligatoire que je me positionne comme un dirigeant important des forces de résistance, à l'intérieur du pays. En réalité, dans la pratique, je n'ai exercé aucun rôle de dirigeant. C'est ce qui m'a gêné, terriblement. Cependant, la situation m'obligeait à faire abstraction de la honte, à faire preuve d'abnégation, et à accomplir ce devoir, afin de contribuer à la lutte de sauvetage nationale, en fonction de mes capacités et de ma situation concrète. Mes compatriotes, vous avez bien vu quelle étaient les circonstances qui m'ont amené à jouer ce rôle symbolique dans la lutte interne du pays. C'était après le coup d'État de 1970 et c'était après que les géants qui étaient les belligérants de la guerre du Vietnam sont venus s'affronter sur le tout petit territoire de notre pays. Je voudrais rappeler les circonstances en question pour prouver que : « je n'avais absolument aucune volonté de conspirer le massacre qui a eu lieu de 1975 à 1978, et dont je n'ai absolument eu aucune connaissance ».

Par ailleurs, du fait que je sois connu comme un dirigeant de la résistance à l'intérieur du pays, même si la guerre a pris fin en 1975, mon nom ne pouvait jamais être rayé. Rien au contraire, le rôle de « dirigeant » de la résistance à l'intérieur du pays m'a obligé à continuer mon rôle en tant que « président du présidium du Kampuchéa démocratique », même si je n'ai eu aucun droit, ni aucun pouvoir. Si j'avais refusé ce rôle-là, qu'est-ce qu'il aurait été arrivé ? J'aurais pu être condamné pour avoir trahi la nation. Cela aurait pu se justifier. En effet, quoi qu'il en fût, le Kampuchéa démocratique était un État légitime du Kampuchéa, issu de la résistance de la population cambodgienne contre les ingérences étrangères, et membre de l'Organisation des Nations Unies, en plus. Voilà l'essentiel de ce que je voulais dire aux compatriotes en ce qui concerne mon passé.

Dans ce qui suit, je voudrais bien clarifier à l'intention de mes compatriotes la nature de ma position et de mon rôle au sein du Parti communiste du Kampuchéa (PCK). Mes compatriotes, vous savez bien que ma position dans la société et le fait que j'aie été en assez bonne relation avec les personnalités haut placées de notre pays m'ont obligé à travailler pour les affaires du « Front » et pour les affaires « étrangères », ce qui constituait un travail qui concernait les couches supérieures de la société et la scène internationale. C'est pour cette raison, encore une fois, qu'on ne m'a jamais confié de travail qui soit important, que ce soit un travail au sein du Parti communiste du Kampuchéa, ou un travail de constitution des forces populaires, ou un travail dans l'armée, ou un travail dans le pouvoir. Seuls les cadres issus de la classe paysanne pauvre, ou les cadres que le Parti communiste du Kampuchéa

SUONG Sikoeun T. 14 août 2012, E1/107.1, p. 112 L. 24 à p. 114 L. 13 vers [15.30.55].

24 À ce moment-là, nous, en tant que membres du Parti ayant
25 poursuivi des études outre-mer, et notamment dans le pays qui

1 avait jadis colonisé le Cambodge, nous comprenions que notre
2 personnalité, que notre mentalité, que notre point de vue
3 constituaient des obstacles sur la voie d'un devenir en tant que
4 bons membres du Parti.
5 Nous n'avions pas d'objection à l'époque au fait que le Parti
6 communiste du Kampuchéa... quant au fait de savoir que le Parti
7 communiste du Kampuchéa nous considérait comme une force
8 stratégique ou pas.
9 Tout ce que nous voulions faire, c'était contribuer à notre pays.
10 Et nous étions très dévoués et nous étions prêts à tout
11 sacrifier, y compris notre vie, pour le Parti et pour la
12 révolution et le peuple.
13 [15.32.04]

SUONG Sikoeun T. 7 août 2012, E1/103.1, p. 24 L. 9-13 vers [09.56.33].

9 R. À l'époque, avant qu'une personne soit envoyée en tant que
10 diplomate à l'étranger... pour nous, les intellectuels, il n'y
11 avait pas de perspective de devenir diplomate.
12 Du fait de notre pedigree, nous n'étions pas considérés comme
13 purs. Notre position n'était pas considérée comme ferme. Et aucun

SUONG Sikoeun T. 8 août 2012, **E1/104.1**, p. 25 L. 19-22 vers [09.58.53].

19 R. Oui, c'était le cas, parce que les intellectuels devaient
20 passer par une phase de rééducation et de travail manuel, tel que
21 l'agriculture, et en même temps ils devaient suivre la formation
22 politique et d'élévation du niveau de conscience.

SUONG Sikoeun T. 14 août 2012, **E1/107.1**, p. 108 L. 20 à p. 110 L. 7 vers [15.22.03].

20 Et, à ce moment-là, les enquêteurs vous demandent de commenter un
21 passage de votre biographie dans lequel vous évoquez Khieu
22 Samphan.
23 Et, là, vous répondez:
24 "Ce que j'ai écrit concerne la période où j'ai connu Khieu
25 Samphan à Paris. Il était plus connu pour ses qualités humaines,

1 pour sa gentillesse, pour sa simplicité que pour son engagement
2 politique. Il était considéré par les Khmers rouges plus comme
3 une force tactique qu'une force stratégique."
4 [15.23.10]

5 Ma question est la suivante: pouvez-vous expliquer la différence
6 entre une "force tactique" et une "force stratégique", et ce que
7 cela voulait dire précisément au sujet de Khieu Samphan dans le
8 cadre de votre réponse?

9 M. SUONG SIKOEUN:

10 R. Une force tactique, cela renvoie aux intellectuels en général,
11 en particulier ceux qui sont allés étudier en France et ceux qui
12 ont adhéré au Cercle marxiste-léniniste.
13 À l'époque, le PCK avait besoin de ces intellectuels en vue de se
14 rallier davantage les masses populaires car ceux-là étaient plus
15 efficaces que les étudiants ordinaires.
16 Ces intellectuels - les "intellectuels rouges", comme on les
17 appelait - étaient de bons étudiants. Ils étaient gentils et ils
18 respectaient les anciens. Ils étaient généreux et serviables
19 envers les autres étudiants.
20 Il s'agissait d'une force d'appui, ce qui se distinguait des
21 forces stratégiques.
22 Ils pourraient devenir une force stratégique lorsqu'ils
23 pourraient être dans le pays, et lorsqu'ils pourraient changer de
24 statut et de mentalité en vue de devenir des prolétaires et des
25 membres de la classe laborieuse.

1 À ce moment-là, ils deviendraient membres d'une force stratégique
2 et "restés" à jamais au côté du PCK.

3 [15.26.11]

4 Ceux qui s'étaient remodelés pour adopter un point de vue
5 prolétaire, le point de vue des ouvriers, ceux-là seraient
6 considérés comme étant devenus les membres d'une force
7 stratégique.

SUONG Sikoeun T. 15 août 2012, **E1/108.1**, p. 61 L. 7-8 vers [11.33.02].

7 et Hor Namhong. En effet, à l'époque, les intellectuels n'avaient
8 pas de pouvoir...

KIM Vun T. 23 août 2012, E1/113.1, p. 25 L. 19 à p. 26 L. 5 vers [10.05.52].

19 R. Je n'étais pas un cadre du Parti. Je faisais partie de la
20 Ligue de la jeunesse. J'étais donc un cadre extérieur au Parti,
21 comme on disait. Je faisais partie du Front.
22 La Ligue de la jeunesse avait trois comités. Les responsables de
23 la Ligue de la jeunesse étaient appelés des "cadres", mais pas
24 des cadres du Parti.
25 En conclusion, pour ce qui est des cadres, il y avait des cadres

1 extérieurs et des cadres intérieurs du Parti.
2 Les intellectuels et les personnes piliers étaient considérés
3 comme des cadres, mais pas comme des cadres du Parti. Ces gens
4 étaient à l'extérieur des rangs des cadres du Parti.
5 J'étais un cadre, mais je n'appartenais pas au Parti.

CHHOUK Rin T. 22 avril 2013, E1/181.1, p. 47 L. 7-17 vers [11.41.24].

7 Je l'ai su de Ta Mok... qu'il était un... que Khieu Samphan était un
8 intellectuel et qu'il n'était pas un membre du Parti. Pendant le
9 régime de l'État du Cambodge, on a dit qu'il était un dirigeant
10 sans pouvoir, qu'il n'était qu'un nom.
11 Il n'y avait qu'un seul Parti, le Parti communiste du Kampuchéa.
12 Et c'est le Parti qui était responsable de tout. Et je veux le
13 dire, je veux le raconter, mais je ne me sens pas bien. J'ai de
14 gros problèmes de santé.
15 Et donc, d'après le document émanant de l'État du Cambodge, il
16 était un dirigeant sans pouvoir. Il n'était qu'un nom.
17 [11.41.24]

CHHOUK Rin T. 22 avril 2013, E1/181.1, p. 60 L. 24 à p. 61 L. 3 vers [13.55.04].

24 [13.55.04]
25 Et ce que je sais de Khieu Samphan, je l'ai su de Ta Mok. Ta Mok

1 nous a dit que Khieu Samphan était un intellectuel qui n'était
2 pas fortement engagé dans les activités du PCK. Il n'était donc
3 pas engagé dans le PCK.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, E1/182.1, p. 83 L. 20-22 vers [15.08.17].

20 Kampot. Les gens parlaient de Khieu Samphan. On disait de lui
21 qu'il était un intellectuel et qu'il n'était pas membre du Parti
22 communiste du Kampuchéa.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, E1/182.1, p. 84 L. 18-24 vers [15.09.53].

18 R. La raison pour laquelle il y avait un plan, je pense que Khieu
19 Samphan la connaissait bien. Khieu Samphan était considéré comme

20 un intellectuel. Et les Khmers rouges avaient établi des classes
21 très précises pour les gens. Ce n'était pas simplement "dans" la
22 base, mais aussi partout "au" pays. Et Khieu Samphan, lui, a été
23 mis dans la catégorie des intellectuels. Et c'était une classe à
24 part.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, **E1/182.1**, p. 85 L. 19-24 vers [15.12.08].

19 En 1976, Ta Mok était un membre important "dans" la zone... et il
20 parlait souvent de ce sujet. Et peut-être que Khieu Samphan ne
21 savait pas que l'on parlait de cela secrètement au sein des
22 forces militaires ou de la hiérarchie khmère rouge. J'en ai
23 entendu parler, et c'est pourquoi j'ai prêté serment, et j'ai dit
24 que je dirais toute la vérité.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, **E1/182.1**, p. 88 L. 3-5 vers [15.17.45].

3 pourraient tous finir exécutés. Il est dommage que Ta Mok et ses
4 gens "considéraient" que Khieu Samphan et... et les autres étaient
5 moins intelligents. C'est ce que Ta Mok avait dit. Mais du temps

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, **E1/182.1**, p. 100 L. 20 à p. 101 L. 7 vers [16.00.22].

20 J'aimerais passer à une autre question. Toujours dans le même
21 document, E3/362 - ERN, en khmer: 00210212; en français:
22 00268905; et en anglais: 00268897 -, vous dites, à cette page, à
23 propos du numéro 7 de l'"Étendard Révolutionnaire"... et vous y
24 dites:
25 "Même Khieu Samphan, qui était célèbre et... un intellectuel, il

1 était aussi un ennemi du... il faisait partie des ennemis du PCK."
2 Vous avez rappelé les éléments biographiques de Khieu Samphan,
3 mais j'aimerais obtenir plus de précisions.
4 Quand vous dites que Khieu Samphan est devenu un ennemi du Parti,
5 du PCK, avez-vous quelque preuve ou document pour le prouver?
6 R. J'ai déjà expliqué longuement mes raisons. Vous n'avez qu'à
7 relire ma déposition. Je n'ai pas envie de répéter.

DUCH T. 19 mars 2012, **E1/50.1**, p. 50 L. 15-20 vers [15.38.03].

15 On ne pouvait pas choisir des petits bourgeois pour prendre la
16 tête des bases, le contexte politique qui prévalait dans le
17 Sud-Ouest était tel. C'est la raison pour laquelle au début je
18 n'ai été désigné à aucune fonction. On ne m'a pas donné de tâches
19 militaires par exemple.
20 C'était lié au contexte politique qui existait à l'époque. Les

Déclaration de DUCH, **E3/15**, présentée à SALOTH Ban T. 29 avril 2012, **E1/69.1**, p. 32
L. 6-14 vers [10.34.56].

6 Je voudrais vous donner lecture des déclarations de Kaing Guek

7 Eav, alias Duch, déclarations qui figurent à la cote E3/15, et
 8 tout spécialement dans la huitième réponse.
 9 Il disait ceci: "À certains endroits comme Chraing Chamres, Boeng
 10 Trabek, par exemple, il s'agissait du rassemblement des
 11 intellectuels, dont une partie était membre du FUNK et du GRUNK.
 12 Ils considéraient ces gens comme des personnes pas claires au
 13 point de vue politique, qui pouvaient être des camarades comme
 14 des ennemis."

Philip SHORT T. 7 mai 2013, E1/190.1, p. 43 L. 23 à p. 44 L. 1 vers [10.58.26].

23 R. Les intellectuels étaient nécessaires pour faire fonctionner
 24 l'appareil de propagande et pour assurer la liaison avec le
 25 Front. Les deux ne s'excluaient pas mutuellement, mais les

1 intellectuels étaient maintenus à l'écart. C'était des gens comme

David CHANDLER T. 20 juillet 2012, E1/93.1, p. 118 L. 5-15 vers [15.09.23].

5 Les intellectuels étaient en effet réduits au silence.
 6 Je tiens à préciser que la catégorie d'intellectuels au Cambodge
 7 à cette époque - "neak cheh dong", les "gens qui savent", les
 8 gens qui ont une connaissance - n'étaient pas des diplômés
 9 d'université, mais des gens qui avaient été formés en tant que
 10 professeurs, par exemple. C'était un petit groupe qui se
 11 connaissait et qui savait qu'ils étaient des intellectuels.
 12 Ils étaient en effet réduits au silence par le régime, mais, en
 13 fait, ce que j'ai dit, c'est... Non, en fait, ils n'étaient pas
 14 réduits au silence. Ils étaient réduits à dire et à faire
 15 uniquement ce que le régime leur demandait de faire.

369

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 98 L. 3-24 vers [15.55.00].

3 Je voudrais à présent parler de mon rôle au sein du PCK;
 4 premièrement, mon admission en tant que membre du PCK.
 5 En 1969, au mont Aural, j'ai adhéré au Parti avec Hou Youn, Hu
 6 Nim, Pok Deus Komar, et là, au nom du PCK, Ta Mok nous a fait
 7 entrer dans les rangs du Parti. Aux yeux du PCK, mon statut de
 8 membre au Parti communiste français n'avait aucune valeur car les
 9 conditions d'admission du PCK étaient bien plus strictes que
 10 celles du PCF; à savoir qu'il fallait premièrement avoir été
 11 actif au combat et avoir traversé différentes épreuves dans le
 12 mouvement de lutte révolutionnaire; et, deuxièmement, il fallait
 13 appartenir à la bonne classe.
 14 [15.55.00]
 15 Pour ma part, je n'appartenais pas à la bonne classe, car j'étais
 16 un intellectuel de haut rang. J'avais fait des études en France.
 17 Lorsqu'on disait "le bon statut de classe", ça voulait dire qu'il
 18 fallait appartenir aux paysans, et pas seulement être n'importe

19 quel paysan mais un paysan pauvre.
 20 Même si j'avais adhéré au mouvement révolutionnaire, cela ne
 21 correspondait qu'à une des deux conditions. La deuxième n'était
 22 donc pas remplie. En outre, je n'avais pas rejoint la lutte par
 23 conviction. J'avais dû me forcer à le faire pour des raisons de
 24 sécurité personnelle.

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 101 L. 17-24 vers [16.05.24].

17 Et vous comprendrez maintenant pourquoi, alors qu'en apparence je
 18 détenais de hautes fonctions, en réalité, je n'ai participé à
 19 aucune décision importante tout ce temps. C'est parce que Pol Pot
 20 et le PCK me considéraient comme un intellectuel obligé de
 21 chercher la protection du PCK mais ce n'est pas une décision
 22 délibérée de rejoindre la révolution. J'étais un compagnon de
 23 route et non un homme du Parti. C'est la vérité. C'était la
 24 vérité avant 75 et aussi les années qui ont suivi. Tous ces

KHIEU Samphân T. 12 janvier 2012, E1/26.1, p. 65 L. 12 à p. 67 L. 25 vers [14.08.17].

12 Alors, parmi les éléments du dossier, les premiers éléments, ce
 13 sont tout d'abord les procès-verbaux d'audition de M. Khieu
 14 Samphan lui-même, et notamment les documents qui figurent à la
 15 cote D46 et D47 du dossier. Et ces auditions ont eu lieu devant
 16 les cojuges d'instruction en date des 13 et 14 décembre 2007.
 17 Alors, à titre d'exemple, je peux donner lecture d'un passage de
 18 l'interrogatoire qui a eu lieu le 13 décembre, qui figure à la
 19 cote D46; en version française, c'est à la page 4. Et on vous
 20 pose des questions, Monsieur Khieu Samphan, par rapport aux
 21 fonctions que vous avez exercées.
 22 Vous dites ceci: "Alors que je continuais à me cacher, je suis
 23 allé dans la région du mont Aural avec Ta Mok. Aux environs du
 24 mois de septembre 1970, nous avons traversé le Tonlé Sap pour
 25 atteindre la rivière de Stung Chinit. C'est là que nous avons

1 rencontré Pol Pot et Nuon Chea. Je les voyais alors pour la
 2 première fois. Auparavant, Pol Pot était dans la région de
 3 Ratanakiri et il n'en est parti qu'après le coup d'État de 1970.
 4 [14.10.12]
 5 À l'occasion de cette rencontre, j'ai appris que Pol Pot - que je
 6 ne connaissais que sous le nom de Saloth Sar - était le
 7 secrétaire du Parti. Il nous a demandé de présenter notre
 8 identité et de préciser notre origine sociale. J'ai répondu que
 9 j'étais un intellectuel, et Pol Pot m'a dit: 'Donc, un fils de la
 10 classe féodale ruinée?', j'ai été surpris, car ma famille était
 11 pauvre.
 12 Je me souviens également que Nuon Chea a demandé à Pok de Koma
 13 pourquoi il était entré dans la résistance. Il a répondu que
 14 c'était parce qu'il détestait la monarchie et Nuon Chea a dit:
 15 'Non, tu es un féodal du parti de Sisowath contre la ligne
 16 Norodom', et Pok de Koma était très en colère contre Nuon Chea."
 17 J'ai noté que, dans le procès-verbal d'audition qui a suivi - le
 18 lendemain - et qui est à la cote D47, M. Khieu Samphan a à
 19 nouveau utilisé cette expression de "fils de la classe féodale
 20 ruinée".
 21 [14.11.39]

22 Et, plus exactement, donc, dans ce deuxième interrogatoire, à la
 23 page 6, il a dit ceci: "Mon rôle était purement protocolaire.
 24 Tout le monde savait que Pol Pot me considérait comme un fils de
 25 la classe féodale ruinée, un intellectuel patriotique qui n'avait

1 aucune influence." Voilà.

2 Donc, Monsieur Khieu Samphan, ce sont, par exemple, les premiers
 3 documents que la Chambre considère comme pertinents. Il serait
 4 intéressant pour nous, éventuellement, d'avoir quelques
 5 commentaires sur ce que je viens de lire ou, éventuellement, de
 6 comprendre ce qui... ce que peut signifier pour vous "être un fils
 7 de la classe féodale ruinée". Voilà.

8 Alors, est-ce que vous voulez apporter quelques commentaires
 9 là-dessus ou est-ce que vous considérez que vous n'avez pas à le
 10 faire? Ou est-ce que vous refusez de le faire?

11 [14.13.11]

12 M. KHIEU SAMPHAN:

13 R. Ce que j'ai dit aux juges d'instruction et qui a été lu par le
 14 juge Lavergne correspond bien à mes propos du 13 décembre. Il
 15 s'agit des conditions dans lesquelles j'ai été admis au Comité
 16 central. J'y étais toléré.

17 Je n'étais pas censé en devenir membre parce que je provenais de
 18 la classe féodale et parce que je ne correspondais pas aux vues
 19 du Parti et cela... cela a disparu de ce que j'ai dit le mois
 20 dernier et je n'ai rien à ajouter.

21 Et j'espère que ce que j'ai dit l'autre jour ainsi que ce que
 22 j'ai dit aux juges d'instruction pourra aider les juges à
 23 déterminer si j'étais un haut dirigeant du Parti ou non. J'espère
 24 que les documents en question vous aideront dans l'examen de
 25 cette question, Mesdames, Messieurs les juges. Merci.

KHIEU Samphân T. 29 mai 2013, E1/198.1, p. 24 L. 9-20 vers [09.58.19].

9 Quoi qu'il en soit, vous m'avez posé deux questions; et ces deux
 10 questions sont liées.

11 [09.58.19]

12 La première est en effet en corrélation avec la deuxième. Vos
 13 questions portent sur l'idéologie. On parlait de l'idéologie de
 14 la lutte des classes. Je suis un intellectuel. Je n'étais pas un
 15 idéologue du Parti communiste du Kampuchéa.

16 Certains dirigeants du Kampuchéa démocratique me considéraient
 17 comme quelqu'un de très instruit, comme un intellectuel. Ils
 18 considéraient que je n'avais pas les pieds sur terre et que
 19 j'étais donc inutile.

20 J'aimerais que vous le compreniez bien.

KHIEU Samphân T. 30 mai 2013, E1/199.1, p. 17 L. 8-18 vers [09.43.50].

8 Tout d'abord, vous avez dit que les dirigeants du Kampuchéa
 9 démocratique nient avoir été au courant de ce qui se passait au
 10 Cambodge sous la période du Kampuchéa démocratique. J'aimerais
 11 vous dire, en toute honnêteté, que je n'étais pas au courant, et
 12 la... et je ne le savais pas car je n'étais pas un dirigeant;
 13 j'étais un intellectuel très instruit, et à l'époque un
 14 intellectuel très instruit était considéré comme quelqu'un dont
 15 la position n'était pas ferme. On voulait nous informer... ou nous

16 tenir informés des progrès et des choses positives, alors que
 17 l'on ne m'a pas tenu au courant des atrocités. Voilà donc une
 18 réponse franche à votre première question.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 75 L. 8-15 vers [13.46.04].

8 Je ne pense pas qu'il était membre titulaire. Pourquoi? Parce
 9 que, au bout du compte, il était... c'était un intellectuel. Il est
 10 arrivé au Parti non pas comme les anciens seigneurs de guerre des
 11 Issarak, qui sont devenus des commandants militaires. Ce n'est
 12 pas à non plus par la même voie que Pol Pot ou Ieng Sary qui
 13 étaient... qui constituaient le coeur, qui orientaient le Comité
 14 permanent. Il avait un rôle, je ne dirais pas périphérique, mais
 15 un rôle différent. Donc, c'est tout à fait compréhensible.

Philip SHORT T. 8 mai 2013, E1/191.1, p. 2 L. 6-9 vers [09.06.37].

6 procès-verbaux. Pourquoi? Parce qu'il occupait une position
 7 spéciale. Il était au coeur du pouvoir, même s'il n'appartenait
 8 pas à ce Centre. C'était une position inhabituelle, mais une
 9 position que souhaitait Pol Pot.

Philip SHORT T. 9 mai 2013, E1/192.1, p. 129 L. 2-6 vers [15.40.34].

2 Nuon Chea parlaient toujours. Ça rejoint ce que je disais, à
 3 savoir que Khieu Samphan ne faisait pas partie du noyau qui
 4 prenait les décisions. Il était présent aux réunions du Comité
 5 permanent, mais son rôle n'était pas l'équivalent de celui Nuon
 6 Chea ou des autres principaux participants.

370

MEAS Voeun T. 9 octobre 2012, E1/132.1, p. 48 L. 9-12 vers [11.19.06].

9 Q. Connaissiez-vous le rôle de Khieu Samphan alors qu'il était
 10 dans la forêt?
 11 R. À l'époque, il ne travaillait pas. Le plus important était
 12 qu'il ne soit pas retrouvé par les autorités de Phnom Penh.

KHIEU Samphân, "L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position", 2004, E3/18, p. 38, ERN FR 00595398.

Les premiers jours, nous n'avons rien remarqué de particulier. La monotonie de la vie rustique semblait continuer à se répéter, comme il en avait été toujours ainsi depuis des siècles dans n'importe quel village de la campagne cambodgienne. D'ailleurs, aussi bien Hou Youn que moi-même, puisque c'est de nous deux qu'il s'agit, étions dans un état de tristesse et de désespoir trop profond pour nous intéresser à ce qui se passait autour de nous. Nous passions ainsi des heures entières à nous étendre sur le plancher, les yeux fixés au toit. Hou Youn trouvait de temps en temps des mots pour rire et parfois, assis à la fenêtre, il fredonnait une des mélodies prisées en ce temps. Quant à moi, le regret d'avoir dû quitter ma mère sans même lui dire un mot d'adieu me poursuivait. Elle n'avait de cesse de me répéter : « l'œuf ne doit pas chercher à se cogner à un roc », et je regrettais de ne pas l'avoir écoutée. Et maintenant voilà le résultat ! J'aurais bien aimé pouvoir lui expliquer qu'à aucun moment, je ne lui avais désobéi et que j'avais toujours été honnête envers moi-même, envers elle et envers notre pays...

Et une foule de questions ne cessait de me poursuivre. En quoi un journal de langue française comme «l'Observateur» pouvait-il être considéré comme conspirateur ou subversif, alors que son audience était nécessairement limitée à un cercle restreint de gens d'un certain niveau de culture ? Est-ce une conspiration, le fait d'imprimer le souhait de voir le Cambodge parvenir à un certain progrès économique et social et retrouver ainsi sa dignité nationale ? Alors que je préparais ma thèse de fin d'études, je nourrissais l'espoir de voir l'initiative des réformes indispensables pour de tels progrès venir d'en

KHIEU Samphân, "L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position", 2004, E3/18, p. 40-43, ERN FR 00595400-03.

Nous passâmes ainsi quatre mois dans le village sans trop nous ennuyer. Ta Mok venait de temps en temps nous voir et nous apporter quelques brochures idéologiques ronéotypées du P.C.K.

Quatre mois dans ce village, c'était peut-être une période d'adaptation qu'on nous avait accordée, car ici, par les bons soins des uns ou des autres, nous pouvions acheter à Ang Ta Som tout ce dont nous avions besoin.

Par la suite Ta Mok vint nous dire qu'on allait nous amener plus profondément à l'intérieur du pays. Il se garda de nous préciser la destination. L'essentiel, nous dit-il, était de ne pas nous laisser attraper par la police. Et la prudence conseillait de ne pas rester trop longtemps à la même place.

Mais au bout d'un certain temps dans le nouveau village, Hou Youn commença à s'ennuyer de cette vie confinée et inactive et à manifester son énervement. Un jour, de bon matin, il se mit à ranger ses effets dans son sac à dos. Intrigué, je lui demandai ce qu'il faisait. Il me répondit sèchement : « Je rentre ». Au point où l'on en était, je trouvais que c'était de la folie. J'essayai de le raisonner : « Mais, tu n'imagines pas le danger, pour toi-même et pour tous ceux qui nous ont hébergés ? ». Il me rétorqua : « Je ne suis pas un gamin. Et puis, ce n'est pas une vie ici ». A bout d'arguments, je l'implorai d'attendre au moins Ta Mok et de discuter avec lui. Ce dernier arriva dans la soirée, et leur discussion aboutit à un compromis. Le lendemain, Hou Youn fut raccompagné à Cheang Toung. Je continuai donc mon chemin, seul.

J'allais donc de villages en villages, découvrant ainsi tout un réseau du P.C.K. qui se tissait dans la clandestinité depuis les abords de la route n°3 près de Ang-Ta-Som jusqu'au pied du mont Oral. Ces villages étaient encore épars, mais tout indiquait que, lentement mais sûrement, ils feraient tâche d'huile.

Je garde un souvenir particulier de l'un d'eux qui, comme tant d'autres, sans payer de mine, était probablement une des mailles de ce réseau. Adossé à la forêt, il était minuscule, composé de quatre cabanes, nichées à l'ombre de quelques manguiers. Celle qui m'avait été assignée avait servi de grenier à paddy et devait continuer à passer comme tel. Je restais là, la plupart du temps, allongé sur le « plancher » fait de quelques planches rangées l'une à côté de l'autre, sans aucun clou pour les fixer quelque part aux poutres. Un simple geste en faisait remuer les deux bouts qui dépassaient de la cabane. Cela aurait risqué d'intriguer des visiteurs, qui étaient heureusement assez rares, mais qui arrivaient sans jamais s'annoncer.

Le jour, le village était presque désert. Seule une petite fille d'environ 12 ans s'occupait de très bonne heure à pilonner du paddy, laissant son petit frère s'amuser à même le sol, tout nu. Parfois le pilon obliquait et le riz s'éparpillait par terre, à la joie des quelques volailles qui picoraient à côté : pour la petite le pilon était trop lourd et trop haut. Ses deux parents allaient à la rizière, et n'en revenaient qu'à la tombée du soleil. Les voisins allaient dans la forêt d'à côté, avec tous les enfants, chercher des lianes. A peu près tous les 3 ou 4 jours, ils allaient en vendre au marché de Talat, près de Trâpeang Krâloeung sur la route n°4, à une journée à pied du village.

La petite fille me montait régulièrement les repas quotidiens : riz, écorce de pastèque râpée avec des feuilles de menthe et du sel. Parfois le repas était agrémenté d'un peu de poisson sec ou d'un peu de soupe de légumes, préparée tantôt avec des fleurs et des pousses de potiron, tantôt avec quelques morceaux d'une espèce de tubercule communément appelée « sang de poulet » parce qu'elle donnait à la soupe une couleur rougeâtre.

Les jours se répétaient ainsi monotones, lorsqu'une vieille paysanne monta l'escalier de ma cabane à tâtons, en amenant avec elle une "main" de banane. Comme je me levais pour l'aider à franchir le pas de la porte, elle me tâta les mains, les bras, la tête et les joues, et, les larmes aux yeux, elle me dit : « Mon fils ! Que ta peau est douce ! Qu'est-ce qui t'amène ici... ? Pour nous oui, nous ne connaissons que ça, de toute notre vie. Mais toi... ? » Bouleversé, je lui répondis : « Ne t'en fais pas mère ! Puisque toi, les oncles et les tantes, vous êtes si bons, il n'y a pas de raison que je ne puisse pas vivre parmi vous... »

La vieille paysanne, tout en témoignant sa profonde affection à mon égard, m'avait fait savoir, sans s'en rendre compte, que je venais de «très haut», et m'avait donné tout un sujet de réflexion sur la structure de notre société.

Voilà un parfum de ce que j'ai vu, entendu et ressenti lors de mon premier contact avec le mouvement khmer rouge : c'était à la fois triste et revivifiant.

Triste, car la douleur d'être séparé peut-être à jamais de ma mère, de mes frères et sœurs, et l'amertume de voir ruinés mes efforts pour des réformes politiques et économiques du pays, étaient toujours là.

Revivifiant, parce que j'étais en train d'assister à l'émergence d'une force éminemment nationale prenant racines profondément dans le cœur de nos paysans aux pieds de la chaîne des Cardamones et cela, au moment où bien des signes présageaient déjà le malheur qui allait s'abattre sur notre pays. Un vague sentiment que le P.C.K. pourrait éventuellement jouer un rôle semblable à celui du Parti Communiste Français dans la Résistance à l'occupation allemande me reconfortait.

KHIEU Samphân, "L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position", 2004, E3/18, p. 45-47, ERN FR 00595405-07.

Pendant que je passais ainsi tout mon temps à me cacher dans une cabane bien étroite, Ta Mok se déplaçait librement. Parfois en culotte et en chemise noire, parfois le torse nu, laissant découvrir sa poitrine et ses membres poilus, un krama à la ceinture, une hache à la hanche, il se déplaçait constamment sur une vieille bicyclette, sans jamais me dire où il allait. En réalité, devant son activité, je me rendais bien compte de mes limites. Et, plus profondément, j'éprouvais une fierté de voir celui que je considérais comme un paysan devenu un des responsables importants d'un mouvement national de résistance, capable de convaincre et d'organiser les gens de la campagne.

De temps en temps, quand il venait me voir, il me confiait d'où il venait. Je pouvais ainsi savoir qu'il allait «travailler» à Chhouk, Kampot, Prey Noup etc... Il était affable avec moi, mais jamais il ne me parlait de la structure du P.C.K. et de ses dirigeants, ni de l'endroit où ils se trouvaient. Je comprenais que c'était la règle de la clandestinité et je ne cherchais pas à pousser trop loin ma curiosité.

Au cours de nos conversations, il cherchait cependant à me mettre au courant de la situation générale du pays. Il me fit savoir qu'après mon départ de Phnom Penh, la situation n'avait cessé de s'empirer. Il me raconta ce qui se passait à « Phnom Veay Chap »¹ en ces termes :

« Jusqu'à présent encore, Lon Nol continue à couper la tête à nos camarades et à nos paysans... Plus d'un millier d'entre eux ont déjà péri... Et la répression s'étend encore à Phnom Penh et en d'autres endroits... Si nous ne voulons pas nous laisser ainsi décapiter, nous n'avons pas d'autre choix que la lutte armée... »

Pour ma part, j'étais aussi à l'écoute de mon transistor. J'ai pu ainsi savoir que le Prince Norodom Sihanouk s'en prenait de plus en plus violemment à Hu Nim² et à l'association de l'amitié Khméro-Chinoise dont il était le président. J'ai eu très récemment l'occasion de lire un texte décrivant la raison de la colère du Prince à son encontre. Il faut rappeler que les événements de Samlaut avaient été vécus dramatiquement par le Prince, blessé que des paysans puissent se rebeller contre lui. Soupçonnant une certaine influence de la révolution culturelle chinoise sur le développement de la situation politique du moment, le Prince ordonna la dissolution de l'Association d'Amitié Khméro-Chinoise. Suite à cette décision, une assemblée générale extraordinaire fut convoquée et, à la clôture, un banquet d'adieu fut organisé avec des représentations artistiques, des chants et des

¹ C'était une petite montagne située assez près de la route n°10, à l'ouest de Battambang, mais couverte dans le temps par une épaisse forêt. C'était là où venaient chercher refuge les paysans de Samlot, pourchassés par Lon Nol.

² Hu Nim était un inspecteur des douanes. Il était un des hauts fonctionnaires qui apporta un soutien actif à la politique de neutralité du Prince Norodom Sihanouk. Il fut élu député du Sangkum dans la circonscription de Prey Totoeung (Kompong Cham)

danses, et même des discours, pour faire l'éloge de l'amitié Khméro-Chinoise. Le Prince y a vu une provocation de la part de toute l'assistance.

Je pouvais deviner avec quelle habileté Lon Nol tirait avantage de la situation. Tout tendait à confirmer ce que me disait Ta Mok. L'affaire de Samlot, loin d'être réglée à l'amiable, comme il avait été officiellement convenu, avait été suivie par des répressions en d'autres endroits y compris Phnom Penh. Hu Nim, le dernier député « progressiste » de l'Assemblée Nationale, ne pouvait même plus compter sur son immunité parlementaire. Le P.C.K. lui-même courait de graves périls d'être décapité à moins qu'il ne prenne des armes pour faire face à Lon Nol. Mais il n'avait aucune arme.

Il ne me restait donc qu'à me préparer au pire. Une chose m'était pourtant d'une importance vitale : ne pas m'étioler dans cette étroite cabane. Aussi, chaque matin, à la première heure du jour, me levais-je pour courir autour de mon refuge et pour aller ensuite m'étendre au soleil, au milieu des hautes herbes où je m'étais ménagé un petit espace.

Un soir de janvier 1968, trois hommes, les mêmes qui m'avaient accompagné à chacun de mes déplacements, vinrent me demander de préparer mes affaires. Le jour J était arrivé. La nuit venue nous quittâmes le village. Tout le long du chemin, ils me parlaient des autres qui allaient encercler la garnison de Kab Kâng, sur la route n°4 dans le district de Trâpeang Krâloeung. Ils avaient déjà examiné soigneusement la situation. Les soldats ne semblaient se douter de rien. Toute la nuit, avec un sentiment de profonde fraternité, nous attendîmes de leurs nouvelles. Ils étaient décidés à se rendre maîtres de leur propre destinée.

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 95 L. 7 à p. 97 L. 10 vers [15.44.26].

7 J'en viens au quatrième point, qui concerne la période après le
8 coup d'État de 1970, et je vous renvoie aux paragraphes 25 et
9 1129 de l'ordonnance de clôture.

10 Je souhaiterais donner ici quelques détails concernant la
11 formation du Front uni national du Kampuchéa et du Gouvernement
12 royal d'union nationale du Kampuchéa, en particulier concernant
13 l'appel du 23 mars 1970, appel lancé par le prince Sihanouk.
14 En fait, cet appel n'était pas entièrement l'oeuvre du roi. Un
15 brouillon avait été transmis à Chou En-Lai, Premier ministre de
16 Chine, et, à son tour, Chou En-Lai a apporté ce texte à Saloth
17 Sar. Ce dernier y avait apporté quelques changements dont le plus
18 important était la suppression de toute allusion au socialisme.
19 [15.44.26]

20 Mais, au lieu de rencontrer le prince comme le lui avait suggéré
21 Chou En-Lai, Saloth Sar a rédigé une lettre de soutien au Front
22 ainsi qu'à moi-même et à Hou Youn et Hu Nim et il a affirmé que

23 ce texte avait été envoyé depuis une base de résistance située à
 24 l'intérieur du pays. Le prince n'a jamais été informé de la
 25 présence de Saloth Sar à Pékin.

1 Moi-même, à l'époque, j'étais au mont Aural, où était installé le
 2 quartier général de Ta Mok, Hou Youn, Hu Nim et Komar.
 3 J'ai entendu l'appel lancé par le roi Sihanouk ainsi que
 4 l'annonce de la formation du GRUNK, et ce, en écoutant la radio.
 5 Au sein de ce gouvernement d'union nationale, Saloth Sar m'a
 6 nommé vice-Premier ministre, Ministre de la défense. Je n'en ai
 7 été informé que par la radio.
 8 À présent, je souhaiterais vous mentionner un autre événement
 9 important.
 10 [15.46.51]
 11 Si Pol Pot a refusé de rencontrer Sihanouk, c'est parce qu'il
 12 était secrétaire du Parti communiste du Kampuchéa, qui
 13 représentait les paysans et les travailleurs cambodgiens qui
 14 étaient en lutte contre le régime féodal ayant à sa tête le roi
 15 Sihanouk. Pol Pot ne pouvait donc se prosterner devant le roi
 16 Sihanouk ni accepter de se placer sous sa direction.
 17 Deuxièmement, le prince était le maître du royaume, le père de la
 18 nation et il était donc au-dessus de la mêlée. Il devait donc
 19 être le président du FUNK. On peut considérer que la barrière qui
 20 séparait ces deux hommes était donc infranchissable.
 21 J'ai donc été chargé de servir de trait d'union entre le PCK et
 22 le prince, et ce, afin d'ouvrir la voie à un large rassemblement
 23 de toutes les forces nationales de tous les horizons sans
 24 distinction de couleur politique ou de croyance, et ce, pour
 25 libérer la patrie qui était ravagée par les flammes de la guerre

1 du Vietnam après le coup d'État de Lon Nol.
 2 [15.49.22]
 3 Est-ce que c'était un crime? Ma réponse est non, bien sûr, mille
 4 fois non.
 5 En outre, comme je l'ai déjà dit, il était clair que c'était Pol
 6 Pot qui m'avait désigné à mon insu aux postes de vice-Premier
 7 ministre, Ministre de la défense et de commandant des forces
 8 armées, ce qui était des postes fictifs car, à l'époque, c'était
 9 le PCK qui dirigeait la lutte, et ce, depuis les années 1968 et
 10 69 jusqu'à la période de guerre civile de 70 à 75.

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 101 L. 9-15 vers [16.05.24].

9 En particulier, que tous comprennent ce qui s'est passé à partir
 10 du moment où Pol Pot disposait de moi depuis Pékin alors que
 11 j'étais au mont Aural en écrivant la lettre pour soutenir le FUNK
 12 en mon nom et en me nommant comme vice-Premier ministre de rien
 13 du tout, Ministre de la défense de rien du tout et commandant en
 14 chef des forces... d'aucunes forces, sans même que j'aie été
 15 consulté.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 109 L. 5 à p. 111 L. 25 vers [15.21.53].

5 On va passer à un autre sujet dont il a été aussi question
 6 jusqu'à maintenant, qui concerne le rôle de M. Khieu Samphan.

7 Il se trouve que, à la suite donc de la destitution du roi
 8 Sihanouk... du prince Sihanouk, dès le 26 mars 1970, il y a une
 9 lettre qui est adressée au Front, une lettre de soutien au Front,
 10 qui est signé de M. Khieu Samphan, Hou Youn et Hu Nim.
 11 Et vous indiquez que cette lettre aurait été rédigée par Pol Pot,
 12 qui, à l'époque, aurait résidé à Pékin. Alors, est-ce que vous
 13 pouvez confirmer cela et donner éventuellement d'autres
 14 explications?
 15 R. Il ne résidait pas à Pékin, il était en visite. Il se trouvait
 16 que, au moment de la destitution du prince Sihanouk, il était à
 17 Pékin, fort opportunément.
 18 [15.21.53]
 19 Non, matériellement, c'était impossible qu'une lettre, dans ces
 20 termes-là, parvienne si vite à Pékin. Donc, si vous voulez, c'est
 21 une supposition, je n'ai pas une source chinoise qui dit: "Donc,
 22 c'est Pol Pot qui a écrit ça".
 23 Mais la lettre a été publiée à Pékin à un moment quand... pendant...
 24 la seule façon, c'était que Pol Pot lui-même, on peut dire
 25 quelqu'un dans son entourage, mais c'était essentiellement lui...

1 et c'était rédigé d'une façon extrêmement habile, pour ne pas
 2 effrayer qui que ce soit, pour ne pas parler du communisme; ça a
 3 toutes les marques de Pol Pot.
 4 Q. Alors, peu de temps après la publication de cette lettre, ou
 5 de façon pratiquement concomitante, il va y avoir la formation du
 6 GRUNK, le Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge. Et on
 7 sait que M. Khieu Samphan y est présenté comme étant vice-Premier
 8 ministre et comme - sauf erreur de ma part - commandant en chef
 9 des FAPALNK, Les Forces armées populaires de libération du
 10 Cambodge. Est-ce que vous savez quand M. Khieu Samphan a pu
 11 rencontrer pour - je parle après, bien sûr, le coup d'État... mais
 12 quand est-ce qu'il a pu rencontrer Pol Pot et quand est-ce qu'il
 13 a pu rencontrer le roi Sihanouk? Est-ce que vous avez une idée?
 14 [15.23.48]
 15 R. D'après mes "recollections"... d'après mes souvenirs, c'était au
 16 moment quand Pol Pot s'est installé à côté de Kampong Thom,
 17 c'est-à-dire, il n'était plus à Ratanakiri, il avait descendu le...
 18 vers le centre du pays. Et le nouveau... le "nouvel" QG du "CPK"
 19 était installé à côté de Kampong Thom.
 20 Khieu Samphan et les autres ont monté... du mont Aural, où ils
 21 avaient été basés. Et c'est à ce moment-là que Khieu Samphan et
 22 Pol Pot entrèrent en contact.
 23 Avec les... Khieu Samphan et le roi Sihanouk, je pense, là, c'est
 24 mes souvenirs et je dois vérifier... mais je pense qu'il y "avait"
 25 une réunion, ils se sont rencontrés à Pékin avant que le prince

1 ait... "avait" visité les zones libérées au Cambodge.
 2 Mais il avait très peu de contact avec le prince Sihanouk.
 3 C'était Ieng Sary qui était représentant du "CPK" à Pékin. Et,
 4 essentiellement, ça transitait par Ieng Sary et Thiounn Mumm et
 5 quelques autres, des anciens étudiants à Paris qui se sont
 6 ralliés au roi Sihanouk à Pékin après sa destitution.
 7 [15.25.23]

8 Q. Alors, peut-être que la défense de Khieu Samphan nous
 9 apportera des précisions, mais je ne suis même pas entièrement
 10 sûr qu'il y ait eu une entrevue à Pékin entre M. Khieu Samphan et
 11 le roi Sihanouk avant la venue du roi Sihanouk au Cambodge en
 12 1973.
 13 Donc, peut-être que l'on se trompe, et je serais tout à fait

14 heureux que la défense de Khieu Samphan puisse nous apporter
 15 toute correction utile.
 16 En tout état de cause, lorsque ce gouvernement du GRUNK est
 17 formé, pensez-vous que l'on ait pu à quelque moment que ce soit
 18 consulter M. Khieu Samphan?
 19 Si vous n'avez pas d'idée, vous dites: "Je... (Fin de
 20 l'intervention inaudible: micro coupé).
 21 R. Je ne pense pas qu'il ait été consulté, dans le sens qu'on ne
 22 lui demandait pas son avis. Je n'y crois pas. C'était... Pol Pot
 23 était à Pékin à ce moment-là. Il y avait Sihanouk, il y avait
 24 Thiounn Mumm, et d'autres de Paris, et c'était entre eux et Zhou
 25 Enlai que ça se faisait.

372

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 48 L. 14 à p. 49 L. 6 vers [11.18.00].

14 Q. À la page 267, vous faites référence à la présence de Sihanouk
 15 à la tête de la résistance. Vous dites que ça a été un facteur.
 16 Vous parlez aussi de Khieu Samphan, qui était largement considéré
 17 comme quelqu'un de bon et d'honnête, et sa prééminence a été un
 18 autre facteur, écrivez-vous.
 19 Pourriez-vous commenter? Je vais revenir sur les raisons pour
 20 lesquelles Khieu Samphan était quelqu'un de respecté et
 21 d'influent, donc pas besoin de vous étendre là-dessus pour
 22 l'instant.
 23 [11.18.00]
 24 R. Excusez-moi pour ce trou de mémoire.
 25 Ces raisons étaient très importantes. L'appui de Sihanouk pour

1 les Khmers rouges ou son statut de dirigeant - entre guillemets -
 2 du mouvement opposé à Lon Nol, cela a permis de faire en sorte
 3 que beaucoup de Cambodgiens se sont réconciliés avec le
 4 mouvement.
 5 Il y a aussi la présence de Khieu Samphan, qui est un facteur
 6 crucial. J'aimerais ajouter une chose qui est liée à ce que nous

Philip SHORT T. 7 mai 2013, E1/190.1, p. 62 L. 1-5 vers [11.37.04].

1 Par ailleurs, Sihanouk était extrêmement populaire parmi la
 2 paysannerie cambodgienne. Une des raisons pour lesquelles les
 3 Khmers rouges ont facilement pu recruter après 70-71, c'était le
 4 fait que Sihanouk était perçu comme étant du côté des Khmers
 5 rouges.

373

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 102 L. 2-16 vers [16.06.30].

2 Avant de terminer cette déclaration et, si la Cour le veut bien,

3 je souhaiterais encore aborder un point. À mon sens, il est utile
 4 d'expliquer pourquoi la majorité des Cambodgiens ont accordé leur
 5 soutien à la résistance menée sous la direction du PCK.
 6 À mon avis, c'est qu'ils étaient découragés de voir la corruption
 7 et le régime corrompu de Lon Nol, un régime qui était le valet
 8 des États-Unis.
 9 Tandis que, si on regarde du côté du mouvement de résistance, on
 10 y trouvait des gens connus pour leur intégrité et leur
 11 attachement à l'indépendance du pays. Ils étaient las de voir
 12 régner au sein du régime de Lon Nol la débauche, la criminalité
 13 et l'anarchie. Ils savaient que du côté de la résistance la
 14 discipline était sévère mais ils étaient prêts à l'accepter car
 15 ils éprouvaient le besoin d'une société respectueuse des règles
 16 morales et respectant un comportement pur.

KIM Vun T. 22 août 2012, E1/112.1, p. 101 L. 16 à p. 102 L. 18 vers [15.26.41].

16 R. Il y a eu plusieurs facteurs qui m'ont amené à m'allier à la
 17 révolution.
 18 À l'époque, le Cambodge était dans une situation difficile. Si
 19 l'on regardait vers le ciel, on voyait passer des avions. Il y
 20 avait aussi des combattants qui étaient des soldats d'infanterie.
 21 Il y avait toutes sortes d'avions que nous voyions. Il y avait
 22 des avions américains. Dans mon village, des membres de ma
 23 famille sont morts à cause des bombardements aériens. Cela nous a
 24 beaucoup fait souffrir et nous avons soutenu l'ancien roi.
 25 Moi-même, ma famille, les gens de mon village, nous n'avons

1 jamais voulu la guerre; nous voulions la paix.
 2 Et je me souviens qu'à l'époque il y a eu une déclaration
 3 diffusée à la radio. Même s'il y avait peu de postes radio, nous
 4 écoutions les émissions venant de Pékin et nous écoutions aussi
 5 Voice of America. Nous devions écouter les émissions radio.
 6 [15.26.41]
 7 En écoutant la radio, je me suis pris d'affection pour l'ancien
 8 roi. Nous avons entendu l'appel du roi visant à ce que les gens
 9 prennent le maquis. Il y était question de manifestants, de la
 10 façon dont ils étaient traités, ils avaient été abattus par balle
 11 à Chrouy Changva, on parlait des mauvais traitements imposés,
 12 notamment dans la province de Kampot. Et nous avons aussi
 13 constaté que des gens étaient déplacés. Tout d'abord, nous nous
 14 sommes alliés aux troupes vietnamiennes de Hanoi pour participer
 15 aux manifestations.
 16 Je vous raconte tout cela pour vous donner une bonne idée du
 17 contexte général qui a fait que j'ai été amené à me joindre à la
 18 révolution.

ROS Suy T. 25 avril 2013, E1/184.1, p. 11 L. 25 à p. 12 L. 7, vers [09.31.09].

25 Q. Vous dites avoir rejoint les Khmers rouges en 73. Pourquoi

1 avoir quitté le mouvement vietnamien?
 2 R. Il y avait à cela différentes raisons. Premièrement, je
 3 pensais que les Khmers étaient les mieux placés pour trouver la
 4 paix. Par mon expérience, je savais que les troupes vietnamiennes
 5 se retireraient après un certain temps et qu'elles laisseraient

6 derrière elles les soldats cambodgiens. Donc, je me suis dit
 7 qu'il fallait me rallier aux troupes cambodgiennes.
 8 [09.31.09]
 9 Q. Est-ce qu'il y avait d'autres raisons à part celle que vous
 10 venez d'indiquer?
 11 R. Non, pas d'autre raison.

CHHOUK Rin T. 22 avril 2013, E1/181.1, p. 77 L. 25 à p. 78 L. 9, vers [15.10.01].

25 Mais, si vous me demandez ce que j'ai fait à partir de 73, je
 1 peux vous dire que nous avons subi de lourds bombardements
 2 américains. On voyait des avions qui larguaient leurs bombes, qui
 3 nous attaquaient depuis le ciel. À Kampot, tous les districts ont
 4 été touchés par ces bombardements. On peut encore en voir les
 5 cratères. Une pagode de mon - une pagode de mon village natal a
 6 été complètement anéantie par ces bombes. Certains moines ont été
 7 tués par ces bombardements; d'autres moines ont rejoints les
 8 Khmers rouges. Voilà ce qui s'est produit au début. Je ne me
 9 souviens pas de tout en détail.

SUM Chea T. 5 novembre 2012, E1/140.1, p. 78 L. 21 à p. 79 L. 8 vers [14.18.00].

21 Q. Première question, sur un sujet que vous avez évoqué
 22 brièvement, à savoir: les bombardements américains.
 23 Vous avez dit que ce sont les bombardements qui vous ont poussé à
 24 rejoindre le mouvement, mais vous n'avez pas vraiment parlé des
 25 bombardements eux-mêmes.

1 Donc, pouvez-vous, Monsieur le témoin, nous dire si vous avez été
 2 témoin des bombardements américains au début des années 1970?
 3 M. SUM CHEA:
 4 R. Oui, les bombardements étaient partout. Il s'agissait de
 5 bombardements intenses, on a détruit des maisons. Et, la raison
 6 pour laquelle il y avait sympathie pour Norodom Sihanouk, c'est
 7 justement à cause des bombardements. Et cela encourageait les
 8 soldats... ou les gens à rejoindre ces soldats.

MEAS Voecun T. 9 octobre 2012, E1/132.1, p. 42 L. 11 à p. 43 L. 6 vers [11.05.13].

11 Q. Tout d'abord, j'aimerais parler de votre participation au
 12 mouvement de résistance avant le coup d'État de 1970.
 13 Vous avez dit que vous avez rejoint le mouvement de résistance
 14 dans la forêt à cause des bombardements, et que votre maison
 15 avait été incendiée.
 16 Pourriez-vous, je vous prie, nous dire s'il y avait d'autres
 17 motifs qui vous ont posé à... poussé, dis-je, à rejoindre le
 18 mouvement de résistance en 1967?
 19 [11.05.13]
 20 M. MEAS VOEUN:
 21 R. En 68, un cadre qui m'avait "enseigné" et qui m'avait
 22 instruit... il m'a expliqué la situation dans le pays, que nous
 23 faisons partie des pays qui n'avaient pas d'indépendance.
 24 Mais il s'agissait d'une instruction officieuse que j'ai reçue et
 25 que seules une ou deux personnes avaient reçue.

1 Et c'était aussi secrètement enseigné au sein des groupes
 2 d'hommes et de femmes dans la forêt pour que nous ayons
 3 connaissance du régime tel qu'il était sous la gouvernance du
 4 Samdech. Puis... donc, j'ai reçu cette éducation.
 5 Et, par la suite, je devais faire de l'enseignement à mon tour à
 6 des jeunes. Et tout cela était fait clandestinement.

PHY Phuon T. 30 juin 2012, **E1/98.1**, p.65 L. 20 à p. 66 L. 11 vers [13.58.48].

20 En 1965, le mouvement au Vietnam était... enfin, connaissait un
 21 grand élan. Nous savons qu'il y avait beaucoup de gens qui
 22 venaient du Vietnam dans la jungle, car, plus tôt, en 62, dans...
 23 dans mon village, le village de Nhang, il y avait eu des
 24 bombardements.
 25 Les bombardements avaient commencé en 62. Donc, lorsqu'on

1 s'enfuyait pour fuir les bombardements, on comprenait très bien
 2 les souffrances. Et donc il était facile de nous convaincre, si
 3 l'on discutait de souffrances et d'oppression.
 4 Ceux qui étaient blessés... et moi j'ai été témoin de tout cela. Et
 5 c'était des actes horribles... par les impérialistes. Ils ont
 6 attaqué les... la population de façon arbitraire, ils nous ont
 7 attaqués, ils nous ont envahis... au Cambodge.
 8 J'en ai été témoin et j'étais en colère, et j'ai vu le mouvement
 9 vietnamien en 65, et, à ce moment-là, j'ai été très inspiré et
 10 j'avais... enfin, j'étais convaincu que je prenais la bonne
 11 décision. Et j'ai quitté mon village en 1965.

François PONCHAUD T. 9 avril 2013, **E1/178.1**, p. 11 L. 17 à p. 13 L. 24 vers [09.40.27]
 (correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

17 R. ~~En quelques mots, je dirais qu'en~~ Il faut peut-être dire quelques
~~mots à propos de~~ 1970, au moment où le ~~roi~~ Prince
 18 Sihanouk a été renversé, moi, je me trouvais à Kampong Cham.
 19 [09.40.27]
 20 La population de Kratié et de Snuol étaient allée ~~à Kampong Cham~~
 21 pour se révolter contre Lon Nol, contre le gouvernement, les
~~députés~~. À Skun, l'armée de Lon
 22 Nol a largué des bombes sur les manifestants. Ceux-ci sont allés
 23 dans la zone de Chrouy Changva.
 24 Sosthène Fernandez a ordonné de tirer les obus 167 et 107 sur les
 manifestants. Moi-même, j'étais à Kompong Cham, le 30 mars. Ça
 25 s'est produit vers 6 heures], j'ai entendu de mes propres oreilles,
 les forces de Lon Nol ont ouvert le

1 feu sur des manifestants désarmés et au moinssoixante d'entre eux
 ont
 2 trouvé la mort dans cet incident.
 3 Une précision : nous devons comprendre l'esprit des Khmers rouges.
 Les Khmers rouges étaient cruels, mais ~~moi je pensais qu'ils~~
 4 avaient des raisons de se comporter ainsi, car ~~ils n'étaient pas~~
~~5 contents de la façon dont~~ l'armée de Lon Nol ~~les traitait~~ était
 extrêmement méchante.
 6 À l'époque, les troupes vietnamiennes envahissaient la zone

7 frontalière du côté cambodgien, au nord. +Et ils ont recruté les
jeunes par la force pour en créer l'Armée de Libération nationale du
Kampuchea. Moi-même, j'ai été arrêté au Mont

8 ~~HanAng~~ Chey, ~~dans la province~~ au nord de Kampong Cham. J'ai dû verser
 un

9 pot-de-vin pour pouvoir être libéré. J'ai dû verser environ ~~44000~~
 10 40.000 dongs pour être remis en liberté. Ce n'était pas grand-
chose.

11 [09.42.28]

12 La guerre a commencé dès le mois de mai jusqu'en 1975. Il faut
 aussi rappeler que le 1er mai 70 les soldats américains
 13 et sud-vietnamiens ont envahi le Cambodge. Ils se sont introduits
 14 profondément en territoire cambodgien, pénétrant jusqu'à 40
 15 kilomètres à l'intérieur du pays.

16 À présent, j'habite dans une région qui a été occupée par ces
 17 soldats à l'époque, dans le district de Ou Reang Ov. Les soldats
 18 vietnamiens de Thieu Ky, sont arrivés jusqu'au village de ~~Salang~~
Sayang, qui était le

19 village natal du vice-Premier ministre Sar Kheng (phon.).

20 Les Américains et les Vietnamiens étaient des soldats très
 21 brutaux; ils tuaient, frappaient et violaient la population civile.
 Pour les

22 gens, la seule façon de se sauver, c'était d'aller rejoindre les
 23 soldats khmers rouges.

24 ~~Je peux également citer ce qu'on dit des témoins selon lesquels~~
 25 A l'époque, je posais très souvent des questions à certains témoins
- je peux les amener ici si Messieurs les juges ont besoin d'eux. Ils
ont dit que les soldats khmers rouges étaient des gens très bons, très

1 aimables, qui aidaient la population à cultiver du riz et qui
 2 ~~apportaient leur aide~~ et qui ont tout acheté. ~~Ça, c'était à~~
~~l'époque~~ Ils sont devenus cruels dès 1973, quand ont commencé des
 bombardements

3 américains sur le Cambodge.

4 Si j'en parle, c'est parce que j'ai ~~ma propre~~ une autre version des
 faits

5 concernant les Khmers rouges.

6 [09.44.18]

7 Au début, les Khmers rouges ont représenté une certaine forme
 8 d'espoir pour le peuple du Cambodge. Moi-même, dans mon livre
 9 "Cambodge, année zéro", j'ai écrit qu'à l'époque je priais pour
 10 l'arrivée des soldats khmers rouges. En effet, la population
 11 avait perdu tout espoir sous le régime de Lon Nol. Les
 12 Cambodgiens ont beaucoup souffert et ils étaient désespérés.

13 En 73, nous savions clairement ~~désormais~~ que les Khmers rouges
 aidaient la

14 ~~population~~ ce que faisaient les Khmers Rouges dans les rizières.
Nous savions que lorsqu'ils ont pris un village, ils ont brûlé les
maisons, ils ont tué le chef du village et ceux au sin des autorités
et ils les ont forcés à les suivre dans la jungle.

15 Nous avons aussi appris qu'en 73 il y a eu une évacuation. Moi,
 16 j'étais à Kampong Chham et j'ai ~~appris qu'une évacuation avait eu~~
 17 ~~lieu~~ j'ai écouté ce qui se passait à Bos Khnor et à Damnak
 Chang'aeur Damdèk, un ami à moi m'a dit la même chose.

18 ~~Pour ce qui est des méfaits des Khmers rouges, nous n'en étions~~
 19 ~~pas vraiment informés.~~ Nous étions donc informés des méfaits des
Khmers Rouges. Mais n'avons pas pensé qu'ils étaient si méchants. On
pensait que c'était peut-être une tactique. Nous

20 restions convaincus que les Khmers rouges, c'était des gens

21 biens. Nous pensions qu'une fois qu'ils auraient gagné la guerre,

22 ils deviendraient moins cruels. Mais en réalité, nous nous sommes
trompés. Nous avons fait une mauvaise analyse politique. ~~mais le~~
~~traitement infligé par~~
23 ~~les Khmers rouges était moins cruel que celui infligé par les~~
24 ~~gens de Lon Nol. Mais à l'époque de Lon Nol, nous n'avions pas~~
d'espoir. Tout s'expliquait quand les Khmers Rouges ont évacué la
population du 17 avril, le 17 avril, « la glorieuse et prodigieuse
journée ».

Version KH (p. 10 L. 3 à p. 11 L. 21) :

3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

ស: បាទ អរគុណ។ ហើយចុះលោកបានធ្វើការកត់សម្គាល់ ឬក៏ពិនិត្យឃើញយ៉ាងម៉េចដែរ
ទិដ្ឋភាពទីក្រុងភ្នំពេញនៅក្នុងអំឡុងឆ្នាំ៧៥ បានន័យថា មុនពេលកងទ័ពវ័ង្សចូលមកកាន់កាប់ទីក្រុង
ភ្នំពេញ តើលោកបានកត់សម្គាល់ឃើញយ៉ាងដូចម្តេចដែរ? ដូចជាប្រជាជន ឬក៏ស្ថានភាពនៃបញ្ហា
សង្គ្រាមនៅជុំវិញទីក្រុងភ្នំពេញដែលលោកបានឃើញនោះ លោកអាចធ្វើអត្តាធិប្បាយដោយគ្រួសារបាន
ដែរឬទេ?

ឆ: ប្រហែលនិយាយពីរបីម៉ោងអំពីឆ្នាំ៧០ កាលណាគេទម្លាក់សម្តេច សីហនុ ប្រជាជននៅ
ខាងកើត -- នៅពេលនោះខ្ញុំនៅកំពង់ចាម -- ប្រជាជននៅខាងកើត ក្រចេះ ស្ទួល គេឆ្លងទន្លេមេគង្គ
គេមកបះបោរប្រឆាំងនឹង លន់ នល់ និងរដ្ឋាភិបាល តំណាងរាស្ត្រ។ នៅពេលនោះកងទ័ព លន់ នល់
បានទម្លាក់គ្រាប់បែកនៅស្ទឹង ហើយបំផ្លាញពួកហ្មឺន។ កាលណាពួកហ្មឺនខ្លះដល់ស្ថានប្រោយចង្វារ
លោក សូត្រនៃ វិទ្យាល័យដែល យកកាំភ្លើងធំ ១៦៧, ១០៧ បាញ់គេ។ ខ្ញុំផ្ទាល់នៅកំពង់ចាម
ថ្ងៃប្រហែល៣០ ខែមេសា -- មីនា១, សូមទោស មីនា។ ខ្ញុំផ្ទាល់ម៉ោងប្រាំមួយព្រឹក កងទ័ពលន់ នល់
បាញ់ប្រជាជន ស្លាប់យ៉ាងតិច៦០នាក់។

បញ្ហាក៏យើងត្រូវយល់អំពីចិត្តគំនិតខ្មែរក្រហម ខ្មែរក្រហមដែលសាហាវ គេមានមូលហេតុ
ខ្លះៗប្រឆាំងនឹង លន់ នល់ ព្រោះកងទ័ព លន់ នល់ អាក្រក់អាក្រីមែនទែន។ ហើយពេលនោះកងទ័ព
វៀតណាម វៀតណាមកុម្មុយនិស្ត វៀតណាមខាងជើងលុកលុយប្រទេសកម្ពុជា ហើយចាប់យុវជនទាំង
អស់បង្កើតកងទ័ពវ័ង្សជាតិកម្ពុជា។ ហើយខ្ញុំផ្ទាល់ ត្រូវវៀតណាមចាប់នៅភ្នំអង្គជ័យ នៅខាងជើង
កំពង់ចាម។ គេចាប់ ហើយគេដោះលែង ព្រោះខ្ញុំស្លូតស្លាក ៤០ -- បួនពាន់ម៉ឺន ៤០ពាន់ នៅសម័យ
នោះដូចជាតិចណាស់។ ក្រោយមកកើតសង្គ្រាមតាំងពីខែឧសភា រហូត ៧៥រហូត។ សេចក្តីមួយដែល
(ឮមិនច្បាស់) ប្រាប់ដែរ នៅខែឧសភា និងមិថុនា ៧០ កងទ័ពអាមេរិកាំង និងវៀតណាមខាងត្បូង
លុកលុយនៅប្រទេសកម្ពុជា ៤០គីឡូម៉ែត្រនៅខាងក្នុងប្រទេសកម្ពុជា។ ជាកន្លែងដែលសព្វថ្ងៃខ្ញុំនៅ។
សព្វថ្ងៃខ្ញុំមានគម្រោងការអភិវឌ្ឍនៅខេត្ត -- នៅស្រុកអូររាំងខី ឃុំចក ហើយនៅ(ឮមិនច្បាស់) ថា

1 កងទ័ពអាគី, រៀងកៅគី មកដល់រហូតសែយ៉ង់, សែយ៉ង់ ជាភូមិកំណើតរបស់លោកឧបនាយករដ្ឋមន្ត្រី
2 ស ខេង។

3
4 ពួកវៀតណាម គេអាក្រក់អាក្រី, វៀតណាមនិងអាមេរិកាំងអាក្រក់អាក្រី គេកាប់សម្លាប់ គេរើ
5 គេរំលោភ។ ដូច្នេះបងប្អូនខ្មែរមានផ្លូវតែមួយគឺរត់រកខ្មែរក្រហមដែលការពារគេ។ ហើយនៅសម័យនោះ
6 ខ្ញុំសួរជាញឹក ខ្ញុំអាចចាំសាក្សី ប្រសិនបើលោកចៅក្រមចង់បាន សាក្សីដែលចាំនៅសម័យនោះខ្មែរ
7 ក្រហមល្អមែនទេ គេជួយធ្វើស្រែ គេជួយស្ទូងស្រូវ គេទិញអ្វីៗទាំងអស់។ គេចាប់ផ្តើមកាតសាហាវ
8 តាំងពី១៩៧៣ កាលអាមេរិកាំងចាប់ផ្តើមទម្លាក់គ្រាប់បែក។

9 នេះគួរឱ្យ -- ខ្ញុំនិយាយសេចក្តីនេះដើម្បីឱ្យយើងយល់អំពីតាមរបៀបផ្សេងអំពីខ្មែរក្រហម។ មុន
10 ដំបូងខ្មែរក្រហមជាផ្តល់សេចក្តីសង្ឃឹមដល់ប្រជាជនកម្ពុជា។ សូម្បីតែខ្ញុំ ក្នុងសៀវភៅ "កម្ពុជាឆ្នាំសូឡា-
11 ភីបូដស៍ អាណឺ ហ្សេរ៉ូ"។ ខ្ញុំចាំខ្ញុំបង់ស្រង់ខ្មែរក្រហមមកដល់ ព្រោះនៅសម័យ លន់ ឈន់ គ្មាន
12 សេចក្តីសង្ឃឹម ប្រជាជនកម្ពុជាត្រូវរងទុក្ខលំបាករហូតដោយគ្មានផ្លូវ។

13 យើងតាំងពីឆ្នាំ១៩៧៣ យើងដឹងច្បាស់អំពីអ្វីដែលខ្មែរក្រហមធ្វើនៅវាលស្រែ។ យើងដឹងតែគេ
14 កាលណាគេចាប់ គេយកភូមិមួយ គេដុតផ្ទះ គេសម្លាប់មេភូមិ ហើយអ្នកដែលមានអំណាច ហើយ
15 គេកៀរប្រជាជននៅក្នុងព្រៃ។ ខ្ញុំដឹងតាំងពីឆ្នាំ៧០ ជាពិសេសខ្ញុំនៅកំពង់ចាម ខ្ញុំស្តាប់នៅបួសខ្មុរ។
16 នៅបួសខ្មុរ ហើយខ្ញុំមានពួកម៉ាកនៅដំដែក (ឮមិនច្បាស់) គេនិយាយដូចគ្នាទាំងសងខាង។ ដូច្នេះយើង
17 ដឹងថា ការអាក្រក់របស់ខ្មែរក្រហម ប៉ុន្តែយើងស្មានតែខ្មែរក្រហមកាចអីចឹង ដូចជា ជាមធ្យោបាយ
18 ធ្វើសង្គ្រាម។ កាលណាគេមានជ័យជម្នះ យើងសង្ឃឹមថាខ្មែរក្រហមបន្ត ប៉ុន្តែតាមពិតយើងច្រឡំមែន។
19 យើងធ្វើវិភាគនយោបាយខុសមែន។ នយោបាយខុស ប៉ុន្តែនៅសម័យលន់ ឈន់ គ្មានសេចក្តីសង្ឃឹម
20 ហើយនៅសម័យនោះ អ្វីៗពន្យល់អំពីខ្មែរក្រហមជម្លៀសប្រជាជន១៧ នៅថ្ងៃ១៧ មេសា ដំបូងរុង
21 រឿងអស្ចារ្យ។

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, E1/179.1, p. 4 L. 19 à p. 5 L. 9 vers [09.12.53]
(correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

19 Vous avez dit hier, également, qu'une fois à Phnom Penh vous
20 aviez travaillé avec une association de réfugiés. Est-ce que vous
21 avez pu parler de la situation dans les zones libérées également

22 avec les réfugiés qui venaient des provinces à Phnom Penh?
 23 [09.12.53]
 24 R. Nous en avons beaucoup parlé ~~des (sic)~~ avec les réfugiés. Même si
 ces gens
 25 ~~parlaient dans leur dialecte~~ avec leur accent, ils nous faisaient
 confiance et ils
 1 nous racontaient quelle était la situation dans la campagne.
 2 Q. Est-ce que... ces réfugiés vous ont-ils dit s'ils fuyaient les
 3 combats en général ou bien si certains d'entre eux fuyaient le
 4 traitement qui leur était réservé par les Khmers rouges?
 5 R. Il y avait ces deux situations-là: d'une part, ceux qui
 6 ~~avaient peur de~~ détestaient la guerre... Comme on dit en khmer, quand
 les
 7 éléphants se battent, ce sont les fourmis qui trinquent. Ils ne
prennent pas le côté des Khmers rouges ni celui du gouvernement. À
 8 compter de 73, beaucoup de gens ont dû prendre la fuite à cause
 9 des bombardements américains.

Version KH (p. 3 L. 4-13) :

4 **ស:** សូមអរគុណ។ កាលពីម្សិលមិញនោះក៏លោកបានបញ្ជាក់ថា នៅភ្នំពេញលោកធ្វើការជា
 5 មួយសមាគមជនភៀសខ្លួន។ តើលោកមានបាននិយាយអំពីស្ថានភាពនៅតំបន់រំដោះជាមួយនឹងប្រជាជន
 6 ដែលភៀសខ្លួនពីខេត្តចូលមកនៅទីក្រុងភ្នំពេញដែរឬទេ?
 7 **ឆ:** យើងនិយាយជាញឹកញាប់ព្រោះជនភៀសខ្លួន ជាពិសេសកាលណាយើងនិយាយភាសាខ្មែរ គេ
 8 ទោះបីប៉ែឡាៗក៏គេសុខចិត្តនិយាយ គេទុកចិត្តលើយើង។ ហេតុនេះហើយគេប្រាប់អំពីសភាពការណ៍
 9 ស្រុកស្រែ។
 10 **ស:** តើអ្នកភៀសខ្លួនទាំងនោះមានប្រាប់លោកថាពួកគេចេញពីការច្បាំងគ្នាជាទូទៅ ឬក៏
 11 ពួកគេចេញពីការធ្វើបាបដោយពួកខ្មែរក្រហម?
 12 **ឆ:** មានទាំងពីរ គេស្តាប់សង្គ្រាម ព្រោះជល់ -- តាមសុភាសិតខ្មែរ "ជល់ដំរីជាប់ស្រមោច"។
 13 គេមិនកាន់ជើងខ្មែរក្រហម គេមិនកាន់ជើងរដ្ឋាភិបាល គេត្រូវ -- គេខ្លាចសង្គ្រាម។ ឯតាំងពី៧៣ មាន
 14 ភាគច្រើនរត់មកដោយសារអាមេរិកាំងទម្លាក់គ្រាប់បែក។

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, E1/179.1, p. 11 L. 7-14 vers [09.29.14] (correction des transcriptions en attente - voir la version KH).

Version FR corrigée en interne :

7 Q. Est-ce que, selon les Khmers rouges, les citoyens de Phnom
 8 Penh et des autres villes n'étaient pas purs, mais avaient été

9 contaminés ou influencés par le matérialisme ou la corruption?
10 [09.29.14]

11 R. Je pense que c'est le cas. Les citoyens étaient corrompus, ils
étaient des gens dépravés
12 ~~ne se comportaient pas bien~~, ils avaient des longs cheveux, leur
13 tenue vestimentaire était déplacée, ~~et ils étaient donc~~
14 ~~considérés comme étant corrompus~~. Et c'était vrai sous Lon Nol. Les
soldats de Lon Nol étaient immoraux. Au contraire, les Khmers rouges
étaient intègres.

Version KH (p. 7 L. 6-12) :

6 **ស៖** តើបើតាមខ្មែរក្រហមនោះ គឺជាអ្នកទីក្រុងភ្នំពេញ ហើយនិងអ្នកក្រុងផ្សេងទៀតនោះ មិន
7 ស្អាតស្អំ ហើយមានភាពបំពុល ហើយនិងទទួលរងឥទ្ធិពលដោយសារតែទ្រព្យសម្បត្តិ តើអីចឹងមែនទេ?
8 **ឆ៖** ខ្ញុំយល់ថាមែន។ គេថាអ្នកក្រុងពុករលួយ ហើយមានសីលធម៌ថោកទាប មិនគ្រាន់តែកាន់
9 វណ្ណៈ ប៉ុន្តែសីលធម៌ថោកទាប មានសក់វែង ពាក់អាវមិនស្អាត ហ៊ុំហា ហើយសម័យ លន់ លន់ ពិត
10 មែន។ ទាហានពុករលួយ ហើយកាន់សីលធម៌ គេមិនខ្លាចមែនទេ។ ផ្ទុយទៅវិញ ខ្មែរក្រហមជាមនុស្ស
11 ស្អាតស្អំ។
12

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, E1/179.1, p. 117 L. 16 à p. 118 L. 12 vers [15.58.12] (correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

16 Q. Dans votre livre, vous expliquez que... vous parlez des douze
17 commandements révolutionnaires et vous dites aussi que les
18 réfugiés que vous rencontriez connaissaient ces douze
19 commandements.
20 Vous dites aussi que les soldats qui gardaient l'ambassade de
21 France au lendemain de la libération de Phnom Penh les récitaient
22 chaque matin. Alors, ça laisse quand même supposer qu'il y avait
23 une certaine rigueur morale au sein de la... des troupes et dans la
24 propagande qui a été diffusée et qu'elle avait son importance.
25 [15.58.12]

1 R. Je confirme tout à fait que les "yothea", c'est-à-dire les
2 combattants khmers rouges, étaient disciplinés et qu'à
3 l'ambassade de France nous avions des petits garçons de presque
4 13-14 ans qui nous gardaient et récitaient les douze
5 commandements khmers rouges. Et je ne sais pas dans quelle mesure
6 c'est pénétré chez eux, mais en tout cas ils les récitaient.
7 Et, sur le plan moral, d'une façon générale, on peut dire que
8 l'armée khmère rouge se comportait d'une façon très morale, très
9 morale, en n'hésitant pas à tuer s'il le fallait.

10 Mais, sur le plan des moeurs, notamment des moeurs sexuelles, je
 11 peux dire qu'en gros... il y a eu des dérapages, mais en gros ils
 12 étaient très moraux.

David CHANDLER T. 20 juillet 2012, E1/93.1, p. 73 L.7-25 vers [11.57.33].

7 [11.57.33]

8 Pendant la République khmère, confirmez-vous qu'il y ait eu de
 9 nombreux abus perpétrés par les militaires?

10 Je peux vous montrer ce document, si vous le souhaitez.

11 R. Il existe de nombreuses preuves confirmant que l'armée de Lon
 12 Nol a été rapidement formée et... rapidement constituée, peu
 13 formée, ils ont violente de nombreuses personnes, ils étaient mal
 14 armés, mal dirigés. Sihanouk n'avait jamais organisé une armée
 15 suffisamment équipée pour défendre son pays. Ce qui fut fatal
 16 pour lui, car aucune armée capable de défendre le pays n'existait
 17 lorsqu'il a été confronté aux forces des Vietnamiens du Nord
 18 combinées aux forces du Front national uni.

19 Donc, pendant cette période, on avait l'ambassade américaine à
 20 Phnom Penh, on avait des rapports qui provenaient du Vietnam;
 21 donc, il existe de la documentation. Donc, nous savons que
 22 l'adversaire était beaucoup plus discipliné, ne commettait pas
 23 d'infractions dans les villages, avait promulgué un code de
 24 conduite presque bouddhiste; c'est ce qui a conduit à les rendre
 25 populaires.

374

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 100 L. 10 à p. 101 L. 3 vers [16.01.33].

10 [16.01.33]

11 Il y a un autre point que je voudrais mentionner ici et qui
 12 concerne le paragraphe 1129 de l'ordonnance de clôture. Il y est
 13 affirmé que: "Après le renversement de Norodom Sihanouk et
 14 lorsque le Front national du Kampuchéa, le FUNK, fut créé Khieu
 15 Samphan rejoignit Pol Pot, Nuon Chea et les autres dirigeants du
 16 Parti communiste au quartier général de celui-ci."

17 Fin de citation.

18 C'est faux.

19 [16.02.24]

20 Ce n'est pas moi qui ai rejoint... ce n'est pas moi qui ai rejoint
 21 Pol Pot et les autres dirigeants du PCK et ce n'est pas moi qui
 22 ai décidé d'aller au quartier général du parti, mais c'est Pol
 23 Pot qui m'a fait appeler. Le but étant que je puisse écouter les
 24 quatre militaires venus des différents fronts, lui faire des
 25 rapports et écouter les instructions que Pol Pot donnait à ses

1 cadres, de sorte que je comprenne l'évolution de la situation de
 2 la lutte révolutionnaire et que j'écrive ensuite des rapports
 3 réguliers à Samdech Sihanouk sur le sujet.

375

KHIEU Samphân T. 30 mai 2013, E1/199.1, p. 17 L. 21-23 vers [09.43.50].

21 mouvement pour aider le pays. Je voulais aider à mobiliser les
22 forces nationales pour l'effort de guerre de l'époque. Comme vous
23 le savez, à l'époque, la guerre faisait rage au Cambodge, et...

376

KHIEU Samphân T. 23 décembre 2011, E1/21.1, p. 99 L. 7 à p. 100 L. 10 vers [15.58.32].

7 Je passe au point suivant, à savoir mon admission au sein du
8 Comité central. Et je vous renvoie aux paragraphes 29 et 1130 de
9 l'ordonnance de clôture.
10 J'ai été admis au Comité central en tant que membre candidat en
11 1971. À ce titre de membre candidat, je n'avais aucun pouvoir de
12 décision. La raison de cette admission était que j'avais pour
13 rôle d'assurer la liaison entre le PCK et le prince Sihanouk.
14 C'est pourquoi il fallait me présenter comme un dirigeant du
15 mouvement de résistance à l'intérieur du pays.
16 [15.58.32]
17 Si j'avais été présenté uniquement comme un membre ordinaire,
18 cela n'aurait pas été possible. J'ai donc été promu de manière à
19 ce que l'on puisse utiliser mon image. Pol Pot et le PCK me
20 considéraient toujours comme un homme du Front uni et non comme
21 un homme du Parti.
22 À titre d'illustration, tous les autres membres du Comité central
23 étaient responsables de zone ou de région. Moi-même, je n'avais
24 pour seule tâche que d'adresser régulièrement des rapports au
25 prince Sihanouk, à la différence des autres membres du Comité

1 central.
2 Ma place au sein du PCK est donc similaire... était similaire à
3 celle de personnalités du Front de libération nationale du Sud du
4 Vietnam, à savoir Nguyen Huu Tho et Huynh Tan Phat.
5 Nguyen Huu Tho était un avocat renommé à Prey Nokor - Saigon -,
6 il était président du Front, et Huynh Tan Phat était un ingénieur
7 connu, Premier ministre du Gouvernement révolutionnaire
8 provisoire du Sud-Vietnam. Après la libération du Sud-Vietnam,
9 cependant, on n'a plus entendu parler de lui.
10 [16.01.33]

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 67 L. 5-8 vers [11.58.16].

5 R. Khieu Samphan était suppléant, à savoir: il était membre du
6 Comité central, sans droit de vote, depuis 73, si mes souvenirs
7 sont bons. Il est devenu membre titulaire après 75; et, à partir
8 de ce moment-là, il pouvait voter au Comité central.

Philip SHORT T. 7 mai 2013, E1/190.1, p. 47 L. 12 à p. 49 L. 12 vers [11.08.43].

12 Q. Toujours à la page 227, vous parlez d'un congrès, au mois
13 d'août ou au mois de septembre 1971.
14 En anglais, l'ERN: 00396427; et, en français: 00639748 à 49.
15 Voici le passage qui m'intéresse:
16 "Une soixantaine de délégués assistèrent à ce congrès, dont tous
17 les secrétaires de région et de zone, des chefs militaires comme
18 Ke Pauk et Kong Sopha, des représentants des milieux
19 intellectuels, comme Hou Youn, Hu Nim et Khieu Samphan, et un
20 groupe symbolique d'hommes revenus de Hanoi.
21 [11.08.43]
22 À la mi-septembre, lorsqu'il s'acheva, il avait approuvé de
23 nouveaux statuts du Parti, ratifié le nom de Parti communiste du
24 Kampuchéa, adopté cinq ans plus tôt. Il avait également confirmé
25 Pol au poste de secrétaire du Comité central et président de sa

1 commission militaire."
2 Ensuite, vous décrivez un nouveau Comité central de 30 membres
3 qui a été élu, comprenant Chou Chet, Koy Thuon, Vy, Khieu Samphan
4 et Khieu Ponnary. Et, enfin, vous dites que Hou Youn et Hu Nim
5 n'en faisaient pas partie, pas plus que Non Suon, ni aucun membre
6 du groupe de Hanoi.
7 À titre de clarification, hier, nous avons eu du mal à dater
8 l'élection de Khieu Samphan en tant que membre suppléant du
9 Comité central. Est-il exact de dire donc que cela s'est passé en
10 1971 et pas plus tard?
11 R. Vous avez raison. Je me suis trompé hier. C'était en effet en
12 1971.
13 Q. Ce n'est pas étonnant; nous avons cité de nombreuses dates.
14 Vous avez dit que Hu Nim, Hou Youn et Non Suon n'ont pas été
15 élus. Vous dites que Non Suon était membre du groupe de
16 Pracheachon... ni le groupe de Hanoi. Donc, ce choix de membres
17 élus au Comité central a-t-il une importance particulière?
18 [11.10.35]
19 R. Oui, on voit ici l'idée que, ces groupes qui venaient
20 d'ailleurs, on ne pouvait pas leur faire confiance. Donc, ceux
21 qui sont rentrés du Vietnam alors que les Vietnamiens dominaient
22 le mouvement communiste au début des années 50... et donc ils sont
23 allés au Vietnam à la fin de la guerre, mais ils sont revenus au
24 Cambodge. Et on ne leur faisait pas confiance, on estimait qu'ils
25 étaient contaminés par les Vietnamiens.

1 Mais... Pracheachon était un groupe qui avait tenté d'obtenir une
2 existence normale et légale en tant qu'opposition sous Sihanouk.
3 On ne leur faisait pas confiance non plus, puisqu'ils avaient
4 emprunté un chemin différent de celui du centre du Parti, dirigé
5 par Pol Pot.

6 Q. Merci.
7 Si on regarde la liste des membres mentionnés ici, on a
8 l'impression que la plupart d'entre eux représentent des régions
9 ou des zones, des secteurs à l'exception de Khieu Samphan et
10 Khieu Ponnary, qui étaient suppléants. Est-ce que ça c'est un
11 élément important ou pas?
12 [11.12.08]

David CHANDLER T. 24 juillet 2012, E1/95.1, p. 114 L. 16 à p. 116 L. 13 vers [14.37.56].

16 Q. J'aimerais vous poser quelques questions concernant les rôles
 17 qu'occupait M. Khieu Samphan au sein du PCK. Pourriez-vous nous
 18 parler de ces rôles?
 19 R. J'espère pouvoir en parler et vous aider, oui.
 20 Q. Merci. Savez-vous à quel moment M. Khieu Samphan est devenu
 21 candidat au Comité central?
 22 R. Oui, 1971.
 23 Q. Et quand est-il devenu membre de droit?
 24 [14.39.11]
 25 R. Je vous demande de patienter trente secondes. On m'a déjà posé

1 cette question... J'ai consulté mes informations.
 2 J'ai trouvé la réponse, mais on ne m'a pas posé la question. Donc
 3 je cherche dans mes notes quelques instants.
 4 Mon écriture est très mauvaise. Un instant.
 5 (Le témoin, M. Chandler, consulte des documents)
 6 [14.39.55]
 7 Voilà. Il est devenu membre candidat du Comité central en 1971.
 8 La source que j'utilise est l'ordonnance de clôture, mais c'était
 9 un document public: le procès-verbal d'audition de Khieu Samphan,
 10 dans le... dans la "page" 4435 de l'ordonnance de clôture.
 11 Donc il est devenu membre de droit en juillet 1976, la source
 12 étant le même texte...
 13 [14.40.40]
 14 Q. Je regrette, Docteur Chandler. Pourriez-vous ralentir car je
 15 n'ai pas pu suivre l'interprétation en khmer?
 16 M. LE PRÉSIDENT:
 17 (Intervention non interprétée: canal occupé)
 18 Me KONG SAM ONN:
 19 Monsieur le Président, nous souhaitons que le Dr Chandler répète
 20 sa réponse.
 21 [14.41.11]
 22 M. LE PRÉSIDENT:
 23 Docteur Chandler, veuillez, s'il vous plaît, répéter votre
 24 dernière réponse, qui était, en effet, plutôt rapide et qui n'a
 25 pas pu être correctement traduite.

1 M. CHANDLER:
 2 R. Je pense que j'étais animé parce que j'ai pu citer en entier
 3 une note en bas de page pour la première fois.
 4 Donc il est devenu membre candidat du Comité central en 1971.
 5 L'information sur laquelle je me base se trouve dans la note en
 6 bas de page, note n° 4435, de l'ordonnance de clôture, le
 7 paragraphe 4... paragraphe 1130 de l'ordonnance de clôture; une
 8 déclaration écrite de Khieu Samphan qu'il a donnée dans une
 9 audition. Donc c'est sa propre déclaration.
 10 Il est devenu membre de droit en 1976. Et là, je cite le même
 11 texte, la note étant n° 4639. Ce sont ses propres dires.
 12 Je pense que l'on peut continuer. Je ne sais pas s'il est très
 13 utile... mais ce n'est pas à moi de le dire.

David CHANDLER T. 24 juillet 2012, E1/95.1, p. 122 L. 15 à p. 124 L. 22 vers [15.14.55].

15 Q. Je vous remercie. J'aimerais que vous précisiez la date à
 16 laquelle vous avez su que Khieu Samphan était membre candidat du
 17 Comité central. Quand l'avez-vous appris?
 18 [15.14.55]
 19 R. Je ne peux pas vous le dire tout de suite.
 20 Moi, ce que l'on m'a dit, c'était de trouver la date. Donc je

21 suis allé regarder dans les sources que j'avais dans ma chambre
 22 d'hôtel. Je l'avais su avant, mais sans pouvoir citer une source,
 23 je n'étais pas en mesure de répondre à la demande.
 24 J'ai lu son autobiographie. Donc j'aimerais voir si M. Khieu
 25 Samphan, lui, le mentionne dans sa biographie. Il l'a aussi dit

1 dans "cette" déclaration liminaire. Il l'a peut-être aussi dans
 2 son autobiographie. Et c'est possible... car j'avais lu ce document
 3 avec attention. Et, si ce n'est pas dans son autobiographie, il
 4 faudra que je fouille un peu pour voir où j'avais entendu cela.
 5 [15.15.48]

6 Q. Merci. Avant la pause, vous avez dit qu'après lecture de
 7 l'ordonnance de clôture, qu'on vous a remise...
 8 J'aimerais vous poser cette question une fois de plus à propos de
 9 la date à laquelle Khieu Samphan est devenu membre candidat ou
 10 membre du Comité central: l'avez-vous su après lecture de
 11 l'ordonnance de clôture ou le saviez-vous... étiez-vous au courant
 12 de cette allégation avant d'avoir lu l'ordonnance de clôture?

13 M. LE PRÉSIDENT:

14 Monsieur l'expert, veuillez attendre.

15 Nous allons entendre l'objection de l'Accusation.

16 [15.17.00]

17 M. ABDULHAK:

18 On lui a posé la question. M. Chandler a répondu. Il a dit qu'il
 19 connaissait cette information avant.

20 Me KONG SAM ONN:

21 Oui, mais je ne l'ai pas entendu dans l'interprétation en khmer.
 22 Et, comme M. Chandler est là, il peut le répéter. Il ne s'agit
 23 pas d'une question juridique. Il s'agit d'une simple déclaration,
 24 brève.

25 M. CHANDLER:

1 R. Mes excuses. Je crois comprendre que les interprètes de
 2 l'anglais au khmer sont très capables. Et je regrette si je parle
 3 trop vite, et je suis pourtant très reconnaissant pour leur
 4 travail.

5 Donc une des sources que j'ai amenées... apportées avec moi est un
 6 "Dictionnaire des Khmers rouges", de Solomon Kane, imprimé il y a
 7 quatre ans. Et, dans l'entrée biographique, il donne les mêmes
 8 dates.

9 Il n'y a pas de notes de "fin" de page, donc je n'ai pas cité la
 10 source. Mais c'est un ouvrage que j'ai avec moi depuis quatre ans
 11 - et j'ai même écrit la préface de ce "Dictionnaire des Khmers
 12 rouges".

13 Donc c'était une information qui m'était disponible, d'une façon
 14 ou d'une autre, avant ma lecture de l'ordonnance de clôture.

15 [15.18.40]

16 Mais pour répondre en... c'est-à-dire en réponse à la question du
 17 procureur, je souhaitais vous donner une source.

18 Et donc, comme cela venait d'une déclaration ouverte... j'imaginai
 19 que c'était une note de bas de page de l'ordonnance de clôture...
 20 faite par Khieu Samphan, ouvertement, "à" ce tribunal.

21 Et c'est pourquoi je l'ai dit. Mais je ne vois pas exactement
 22 quelle est la controverse autour de ce point.

Steve HEDER T. 10 juillet 2013, E1/221.1, p. 75 L. 7-13 vers [14.08.10].

7 Pour ce qui est de l'année donnée dans le cadre de vos recherches
 8 et interviews, à cette lumière, en quelle année est-ce que Khieu

9 Samphan a été promu de rang de membre du Comité central?
 10 [14.08.10]
 11 R. Membre suppléant ou de plein droit?
 12 Q. Membre suppléant.
 13 R. Je crois que c'est 71.

377

David CHANDLER T. 19 juillet 2012, **E1/92.1**, p. 104 L. 15 à p. 105 L. 1 vers [14.11.53].

15 D'après vos recherches, et tenant compte de la discussion que
 16 nous avons eue tout à l'heure sur le Front et l'existence du
 17 Front et de son... et du gouvernement, après avril 75, ces
 18 institutions ont-elles continué à s'acquitter d'un rôle exécutif?
 19 [14.11.53]
 20 R. Non, je dirais presque nul. Il s'agissait d'une façade.
 21 Sihanouk est revenu au Cambodge et... comme, supposément, chef
 22 d'État. Il n'était pas... enfin, il a fait une parade dans une
 23 ville déserte. Et, ensuite, il s'est occupé à autre chose.
 24 Khieu Samphan, lui, a fait des liaisons avec le roi et a joué le
 25 rôle qu'il devait jouer... qu'il jouait le rôle de liaison avec

1 Sihanouk.

Philip SHORT T. 7 mai 2013, **E1/190.1**, p. 60 L. 8 à p. 62 L. 11 vers [11.35.07].

8 Je ne vais lire qu'un bref extrait, car nous avons peu de temps:
 9 "Le message... les rares messages de la faction intérieure,
 10 euphémisme désignant le PCK, lui étaient adressés au nom de Khieu
 11 Samphan, présenté, désormais, officiellement comme le 'commandant
 12 en chef des Forces armées du peuple pour la libération nationale
 13 du Kampuchéa' et transmis par l'intermédiaire du ministère
 14 chinois des Affaires étrangères."
 15 Plus loin:
 16 "Sihanouk n'était pas dupe non plus. Dès le début, il déclare en
 17 privé que le FUNK n'existerait qu'aussi longtemps que les Khmers
 18 rouges auraient besoin de lui. Et il affirma plus tard au 'New
 19 York Times': 'Ils me recracheront comme un noyau de cerise dès
 20 qu'ils auront gagné.'
 21 [11.35.07]
 22 Puis-je considérer que, d'après votre description des événements,
 23 même Sihanouk ne pensait pas qu'il s'agissait d'une véritable
 24 coalition?
 25 R. Il était très lucide. Il connaissait la situation. Les

1 opérations de Pékin, c'était la façade, l'aspect public. Lui, ne
 2 contrôlait absolument pas ce qui se passait à l'intérieur. Les
 3 deux étaient cloisonnés.
 4 Q. À la page 242, vous allez plus loin à ce sujet: selon vous, on
 5 était conscient de la popularité du prince, le PCK en était
 6 conscient.
 7 En anglais: 00396442; et, en français: 00639768.
 8 Je vais citer:

9 "Les Khmers rouges connaissaient la popularité du prince, et, du
 10 coup, leurs troupes ne portaient pas de badges du PCK. Le PCK
 11 n'affichait pas son portrait. Et, derrière des portes closes, on
 12 condamnait son féodalisme. Mais une directive du Comité central
 13 précisait que de telles idées ne devaient en aucun cas être
 14 connues des masses et ne pouvaient être propagées que dans nos
 15 propres rangs."
 16 Pourriez-vous préciser?
 17 [11.37.04]
 18 R. Une fois de plus, les Khmers rouges, Pol Pot et les
 19 dirigeants, essayaient de trouver un équilibre entre deux choses.
 20 D'une part, ils voulaient que Sihanouk reste suffisamment content
 21 pour rester dans leur camp. Autrement dit, il fallait que
 22 Sihanouk ait le sentiment que son avenir, malgré les difficultés
 23 et malgré le caractère insatisfaisant de ses relations avec les
 24 Khmers rouges, il fallait que son avenir le pousse vers eux. Il
 25 voulait qu'il soit dans leur camp.

1 Par ailleurs, Sihanouk était extrêmement populaire parmi la
 2 paysannerie cambodgienne. Une des raisons pour lesquelles les
 3 Khmers rouges ont facilement pu recruter après 70-71, c'était le
 4 fait que Sihanouk était perçu comme étant du côté des Khmers
 5 rouges.
 6 Donc, les gens optaient pour le camp Sihanouk. Si Sihanouk
 7 revenait et qu'on en faisait trop la publicité, il y avait le
 8 risque que Sihanouk ne monopolise le soutien populaire des
 9 Cambodgiens. Et, du coup, cela viendrait entamer le soutien dont
 10 bénéficiait le PCK. Il fallait donc trouver l'équilibre entre les
 11 deux.

Philip SHORT T. 7 mai 2013, E1/190.1, p. 82 L. 18 à p. 83 L. 24 vers [13.54.57].

18 En 74, après l'évacuation d'Oudong... Je vous renvoie à la page 261
 19 du livre. En anglais, 00396459 (sic); en français, 00639792. Vous
 20 décrivez un voyage en Chine effectué par Khieu Samphan. Voici ce
 21 que vous écrivez:
 22 "Khieu Samphan est allé en Chine pour rencontrer Mao. C'était le
 23 premier communiste cambodgien à être reçu par ce dernier depuis
 24 la visite de Keo Meas en 1952; il accompagna ensuite Sihanouk
 25 dans une tournée de deux mois auprès des alliés du GRUNC en

1 Afrique, en Asie et en Europe de l'Est. L'objectif n'était pas
 2 seulement d'obtenir des soutiens pour le futur régime khmer
 3 rouge, mais, chose plus importante encore, de veiller à ce que
 4 l'engagement du prince ne fléchît (sic) pas."

5 Comment êtes-vous parvenu à cette conclusion selon laquelle un
 6 des objectifs était de veiller à ce que le prince ne fléchisse
 7 pas?

8 [13.54.57]

9 R. C'est un prolongement de ce dont nous parlions. Nous parlions
 10 d'un équilibre auquel ils réfléchissaient en permanence
 11 lorsqu'ils ont amené Sihanouk en zone libérée en 73: d'une part,
 12 il fallait garder son soutien, mais il ne fallait pas qu'il
 13 devienne trop populaire.
 14 En 74, ils avaient encore beaucoup besoin de Sihanouk en tant
 15 qu'image internationale de leur mouvement. Le voyage en Afrique
 16 et en Asie visait partiellement à mobiliser davantage de soutien
 17 pour communiquer leur message aux autres pays, et, plus que toute
 18 autre chose, l'objectif était de maintenir Sihanouk soudé au

19 mouvement.
 20 Vous me demandez comment j'ai tiré cette conclusion. Je dois
 21 simplement vous dire que c'est ainsi que j'ai interprété les
 22 choses. Cela cadre avec ce qui est arrivé avant et après. Pour
 23 moi, telle est bien l'explication.
 24 [13.56.04]

Philip SHORT T. 7 mai 2013, E1/190.1, p. 106 L. 21 à p. 107 L. 24 vers [15.07.14].

21 R. Il n'y a aucun élément qui indique la tenue d'un tel congrès,
 22 sauf ce communiqué. Il me semble que ceci ressemble à l'appel ou
 23 au message de soutien de Khieu Samphan, Hou Youn et Hu Nim,
 24 envoyé à Pékin au moment de la destitution de Sihanouk. C'était
 25 un document rédigé par les dirigeants du PCK.

1 Q. Alors, qui, parmi ces dirigeants, était... S'agissait-il d'un
 2 document écrit par Khieu Samphan?

3 R. En tout cas, il est certain qu'il reflète une décision prise
 4 par le Comité permanent du PCK, voire par Pol Pot lui-même,
 5 destiné à rassurer les autres que seuls ces sept dirigeants
 6 dénommés - je pense que d'autres noms ont été rajoutés à liste
 7 plus tard -... mais de dire que seulement un nombre limité de
 8 personnes encourageaient la peine de mort et l'exécution à l'arrivée
 9 au pouvoir des Khmers rouges. C'était ça, la finalité de ce
 10 document.

11 [15.07.14]

12 Q. Tout à l'heure, nous avons regardé un autre passage de votre
 13 livre où vous mentionnez l'exécution de Long Boret. Ce communiqué
 14 est signé de Khieu Samphan, d'après ce document. Savez-vous si
 15 cette décision était disséminée au sein de la hiérarchie du PCK
 16 ou pas, d'après vos recherches?

17 R. Le fait qu'il était diffusé à la radio constitue une
 18 dissémination, donc cela devait être connu, mais nous ne savons
 19 pas qui est le décisionnaire ayant approuvé ce document. Nous ne
 20 savons même pas si M. Khieu Samphan... si on a simplement prêté son
 21 nom à ce document, s'il a été consulté avant de diffuser ce
 22 communiqué. Tout ce que nous savons avec certitude est que ce
 23 groupement nébuleux qui dirigeait le PCK l'avait approuvé et
 24 publié.

Philip SHORT T. 9 mai 2013, E1/192.1, p. 70 L. 4 à p. 71 L. 6 vers [11.49.55].

4 "Durant les cinq années de guerre civile qui opposèrent les
 5 communistes au gouvernement de droite de Lon Nol, la plupart des
 6 observateurs, au Cambodge comme à l'étranger, étaient convaincus
 7 que le mouvement était dirigé par Khieu Samphan, un intellectuel
 8 de gauche connu pour sa probité. Son plaidoyer pour plus de
 9 justice sociale, à l'époque où Sihanouk était au pouvoir, lui
 10 avait valu un vaste soutien populaire. Il avait pris le maquis en
 11 67 et, après le renversement du prince, trois ans plus tard,
 12 était devenu le principal porte-parole des Khmers rouges.
 13 Ministre de la défense et commandant en chef en titre de l'armée
 14 de résistance, Samphan se rendit à Pékin pour rencontrer Mao.
 15 [11.48.18]

16 Il publia des communiqués exposant dans le détail les progrès de
 17 la guerre. En 73, quand Sihanouk, ayant conclu une alliance
 18 contre nature avec ses anciens adversaires communistes, visita

19 les zones libérées, ce fut Samphan qui l'accueillit. Mais ce
 20 n'était qu'un écran de fumée. Le pouvoir était entre les mains
 21 d'autres hommes, dont tout le monde ignorait le nom à
 22 l'extérieur, des plus hautes sphères de la direction communiste
 23 elle-même."
 24 Question sur ce passage et... qui fait écho à une question que nous
 25 avons évoquée... enfin, que vous avez évoquée durant ces deux

1 derniers jours, à savoir la loi du secret, ne pas montrer ce qui
 2 se passe réellement, donner une apparence: est-ce que c'est un
 3 élément... enfin, vous l'avez dit, mais est-ce que c'est bien le
 4 principe de Pol Pot à ce moment-là de rester en arrière et de ne
 5 pas se montrer pour qu'on ne sache pas où est le vrai pouvoir?
 6 R. Absolument. Je ne pourrais pas le dire mieux.

Philip SHORT T. 9 mai 2013, E1/192.1, p. 74 L. 14 à p. 75 L. 21 vers [11.59.13].

14 "Khieu Samphan n'était pas plus responsable de la défense que le
 15 secrétaire de la zone Ouest, Chou Chet, ne l'était des affaires
 16 religieuses. Il s'agissait de portefeuilles fictifs présentés en
 17 janvier 75, quatre mois avant la victoire, pour donner
 18 l'impression que les Khmers rouges étaient un gouvernement prêt à
 19 prendre les rênes."
 20 Donc, là encore, on a eu la période rébellion, mais là, quand on
 21 est à la période "prêt à prendre le pouvoir", on continue à
 22 donner une façade.
 23 Quelle est la raison, à ce moment-ci, selon vous et selon vos
 24 recherches?
 25 Est-ce qu'on est toujours dans le cadre de la loi du secret, ne

1 pas montrer où est le réel pouvoir, ou est-ce qu'il y a une autre
 2 raison?
 3 R. C'était toujours important de maintenir le secret. Ça l'a été
 4 pendant toute la période du Kampuchéa démocratique. Mais, à ce
 5 moment précis, c'était, comme je l'ai dit, pour montrer ou pour
 6 donner l'impression qu'il y avait un gouvernement qui était prêt
 7 à prendre le pouvoir.
 8 [11.59.13]
 9 Depuis la création du FUNK et du GRUNK au tout début des années
 10 70, en 71, ça a été complètement fictif. Tous ces postes
 11 ministériels n'existaient que sur le papier. Encore, une fois, ça
 12 a été une caractéristique de toute la durée du Kampuchéa
 13 démocratique. L'Assemblée nationale présidée par Nuon Chea
 14 n'avait pas d'existence réelle.
 15 Je pense que c'est Chea Sim qui a dit avoir assisté à la première
 16 session. Chacun a reçu une chemise propre pour aller à une
 17 matinée de réunion et ça a été tout. Il n'y a plus eu de réunions
 18 par la suite.
 19 C'était une pure invention. Ça n'existait pas. Même chose pour
 20 bon nombre des fonctions gouvernementales dont on prétendait
 21 qu'elles existaient.

**Philip SHORT, « Pol Pot, anatomie d'un cauchemar », E3/9, p. 393-394 ERN FR
 00639848-49.**

moins épineuse.

En théorie, le GRUNC, dirigé par Penn Nouth, gouvernait toujours le Cambodge. Mais Nouth lui-même et son ministre des Affaires étrangères, Sarin Chhak, se trouvaient encore à Pékin. Deux autres ministres — Hou Yuon (Intérieur) et Norodom Phurissa (Justice) — avaient été écartés du pouvoir juste avant la chute de Phnom Penh. Phurissa avait été envoyé dans un village reculé du Preah Vihear, près de la frontière avec la Thaïlande, afin de se réformer par le travail manuel. Hou Yuon, considéré désormais comme excessivement libéral, passa les premières semaines de la « libération » dans un camp abandonné, près d'Oudong. Après l'avoir autorisé à regagner Phnom Penh pour une visite guidée d'une journée à la fin mai, on le fit embarquer sur un bateau en partance pour Stung Trang, sur le Mékong. Là, avec deux autres « scélérats » du Parti — Ping Sây et un autre ancien membre du Cercle marxiste, Chhorn Hay —, il fut soumis à une forme assez souple d'assignation à résidence¹. Sur les huit postes ministériels restants, la moitié

n'existaient que sur le papier. Khieu Samphân n'était pas plus responsable de la Défense que le secrétaire de la zone ouest, Chou Chet, ne l'était des affaires religieuses. Il s'agissait de portefeuilles fictifs présentés en janvier 1975, quatre mois avant la victoire, pour donner l'impression que les Khmers rouges avaient un gouvernement prêt à prendre les rênes.

SALOTH Ban T. 2 mai 2012, E1/71.1, p. 14 L. 19 à p. 15 L. 12 vers [09.44.47].

19 Je veux maintenant que l'on parle de confidentialité et de... "de"
20 garder le secret sous le Kampuchéa démocratique. On vous a posé
21 des questions et vous avez indiqué à plusieurs reprises que vous
22 ne vous occupiez que de vos propres affaires, que vous ne vouliez
23 pas en savoir... sur les affaires des autres.

24 [09.44.47]

25 Mardi, le 24 avril, en matinée, vous avez dit qu'à l'époque la

1 situation était secrète. Et le lundi matin, dans le... à la page
2 34, ligne 30 du... de la transcription en khmer, vous avez dit:
3 "Nous nous occupons de nos propres affaires et nous devons nous
4 occuper que de nos propres affaires. C'était le principe général
5 afin de garder les secrets". J'ai quelques questions à vous poser
6 à propos de cela et j'aimerais que vous confirmiez certaines

7 choses pour la Chambre.
 8 Lors des séances d'éducation, vous enseignait-on le principe du
 9 secret et "de" garder le secret?
 10 [09.45.57]
 11 R. Nous étudions ce principe lors des séances d'éducation, et
 12 ce, tous les jours.

SALOTH Ban T. 2 mai 2012, E1/71.1, p. 16 L. 19 à p. 17 L. 14 [09.48.53].

19 Q. Monsieur le témoin, pouvez-vous nous parler des secrets.
 20 Était-il indiqué dans une règle... y avait-il une règle codifiée au
 21 Kampuchéa démocratique voulant que les secrets devaient être
 22 gardés?
 23 [09.48.53]
 24 M. SALOTH BAN:
 25 R. Il existait un dicton: "dévoiler les secrets signifie la mort,
 1 garder le secret permet d'atteindre la victoire à 80 pour cent".
 2 Q. Je vous remercie.
 3 Je vous ai entendu parler, lors de votre interrogatoire, des 12
 4 principes moraux. Garder le secret, était-ce un peu comme ces 12
 5 principes moraux que vous avez évoqués?
 6 R. Oui.
 7 Q. Vous dites que c'était la même chose?
 8 R. Oui.
 9 Q. Toujours sur le principe de garder le secret: êtes-vous
 10 d'accord pour dire qu'il ne fallait pas s'occuper des affaires
 11 des autres et qu'il ne fallait s'occuper que de ses propres
 12 affaires, était-ce ça aussi un principe du Kampuchéa
 13 démocratique?
 14 R. Oui.

SUONG Sikoeun T. 2 août 2012, E1/101.1, p. 111 L. 7-16 vers [15.56.23].

7 Q. Hormis Pol Pot - et ceci est ma dernière question -, est-ce
 8 que les hauts cadres du Kampuchéa démocratique se sont réunis
 9 pour discuter de la politique étrangère à l'époque où M. Ieng
 10 Sary était ministre? Par exemple, si Nuon Chea et Khieu Samphan...
 11 se réunissaient pour traiter de cette question?
 12 R. Je n'en sais rien. À l'époque, je travaillais au Ministère des
 13 affaires étrangères, et eux trois avaient leurs propres
 14 responsabilités et ils vivaient ailleurs.
 15 Je n'étais pas autorisé à savoir quoi que ce soit de leurs
 16 affaires et de leur travail.
 17 [15.58.11]

SUONG Sikoeun T. 16 août 2012, E1/109.1, p. 57 L. 25 à p. 58 L. 10 vers [11.45.15].

25 Q. Et pourquoi vous ne lui avez pas posé des questions justement
 1 sur ces tâches qu'il vous demandait d'effectuer... sur ces tâches
 2 que vous étiez en train d'effectuer [corrige l'interprète]?
 3 R. C'était le principe même du PCK. Les gens ne s'occupaient que
 4 de leurs propres affaires. On disait aux gens: "Ne vous occupez

5 pas des affaires des autres."
 6 Si j'avais à poser une question à Phy Phuon sur ces tâches, à ce
 7 moment-là, j'aurais violé ce principe du PCK. Je n'avais pas peur
 8 du Parti, mais, si je l'avais fait, alors Phy Phuon aurait pu me
 9 dénoncer et aurait pu m'accuser d'avoir violé les principes du
 10 PCK.

KIM Vun T. 21 août 2012, E1/111.1, p. 58 L. 12-19 vers [11.41.39].

12 Q. Avez-vous jamais participé à la diffusion, la distribution de
 13 ces documents?
 14 [11.41.39]
 15 R. Généralement, à cette époque, les différentes tâches étaient
 16 clairement réparties. Chacun devait s'occuper de ses affaires.
 17 Si cela ne relevait pas de mes responsabilités, je ne devais pas
 18 le faire. Je ne devais pas distribuer des documents. Je devais
 19 m'occuper de mon travail à l'imprimerie et c'est tout.

KIM Vun T. 22 août 2012, E1/112.1, p. 53 L. 5-20 vers [11.39.05].

5 Q. Vous avez dit qu'à la campagne certaines régions n'avaient pas
 6 suffisamment à manger. Étiez-vous autorisé à en parler dans votre
 7 journal?
 8 R. Je l'ai dit tout à l'heure, lorsque je constatais des
 9 irrégularités, j'en faisais part à la Ministre, mais la Ministre
 10 m'a conseillé: comme je l'ai déjà dit dans ma déposition, elle
 11 m'a "prévenu" de m'occuper de mes affaires. Je n'ai donc pas fait
 12 part de ces informations à d'autres.
 13 Q. Quelle était la différence entre le journal sur lequel vous
 14 travailliez et l'"Étendard révolutionnaire" ou la "Jeunesse
 15 révolutionnaire"?
 16 R. L'"Étendard révolutionnaire" était un document interne au
 17 Parti. Même moi, je ne lisais pas tous les exemplaires.
 18 Normalement, cette revue était imprimée et envoyée aux membres du
 19 Parti. Il était destiné aux cadres et... de l'autorité supérieure.
 20 J'étais moi-même cadre, mais je n'étais pas membre du Parti.

KIM Vun T. 22 août 2012, E1/112.1, p. 57 L. 22 à p. 58 L. 5 vers [11.48.51].

22 Q. Pouvez-vous donc nous décrire comment ces gens vivaient et
 23 comment travaillaient-ils?
 24 R. Quel que soit l'endroit où nous souhaitions aller, il fallait
 25 d'abord obtenir l'autorisation préalable de nos supérieurs. Nous
 1 ne pouvions pas y aller de notre propre chef.
 2 Par exemple, si nous avions une idée d'écrire, de rédiger, un
 3 article sur un certain sujet, notre objectif était de trouver
 4 l'histoire, mais il fallait s'occuper de nos affaires dans la
 5 limite de nos responsabilités.

ROCHOEM Ton T. 25 juillet 2012, E1/96.1, p. 88 L. 24 à p. 89 L. 23 vers [15.19.03].

24 gardes de sécurité. La formation que nous avions était sous forme
25 de triangle, on nous a dit de garder le secret et que si nous

1 pouvions assurer ce secret nous aurions déjà acquis ou gagné 50
2 pour cent de la bataille.

3 [15.19.03]

4 Q. Merci.

5 Pendant cette période, qu'avez-vous observé concernant la
6 relation entre Pol Pot et Ieng Sary? Était-elle... s'agissait-il
7 d'une relation proche ou pas?

8 R. Ils étaient proches, en tant qu'amis et frères. Ils s'aimaient
9 en tant que camarades de la résistance. Ils se respectaient et
10 ils s'aimaient. Ils partageaient tout, y compris la nourriture.
11 Ils nous servaient de modèle et nous devons également suivre ce
12 modèle.

13 Q. Merci.

14 Dans le Ratanakiri, dans ces bureaux, à cette époque, est-ce que
15 Pol Pot s'était déjà rendu à l'étranger?

16 R. Peut-être au début ou vers la fin de 1969, il s'est rendu au
17 Vietnam et ensuite à Beijing, à Pékin. Ieng Sary est resté au
18 bureau lorsque son épouse est partie.

19 Q. Vous dites que Ieng Sary est resté sur place, cela veut dire
20 donc qu'en l'absence de Pol Pot Ieng Sary était responsable:
21 est-ce exact?

22 [15.21.18]

23 R. Oui, c'est exact.

ROCHOEM Ton T. 2 août 2012, E1/101.1, p. 12 L. 18 à p. 13 L. 17 vers [09.40.40].

18 Q. Le 30 juillet, à cette audience, il y a quelques jours, en
19 répondant à ma consœur des parties civiles, Me Simonneau-Fort,
20 entre 15h35 et 15h40, vous avez déclaré:
21 "Quand on nous disait de garder le secret, il fallait le faire."
22 Est-ce que ça vous rappelle quelque chose, cette déclaration? Et
23 est-ce que, maintenant, vous voyez de quoi je veux parler - ce
24 principe de discrétion qui prévalait, semble-t-il, au sein de la
25 communauté khmère rouge?

1 [09.40.40]

2 R. Vous me posez des questions à propos de Sdok Taol?

3 Moi, j'ai compris que vous me demandiez si, à Sdok Taol, il y
4 avait des réunions sur le secret et si j'en avais connaissance.

5 Et j'ai dit que je n'en avais pas connaissance.

6 Q. D'accord. Donc on s'est mal compris. J'ai effectivement changé
7 de sujet, Monsieur le témoin, de manière un peu abrupte et je
8 vous prie de m'en excuser.

9 Donc je vous parlais du principe qui prévalait dans le... dans le
10 Parti qui concerne la discrétion dont il fallait faire preuve.

11 Est-ce que vous connaissiez ce principe vous-même?

12 Apparemment, en tout cas, vous en avez parlé un petit peu à cette
13 barre déjà.

14 [09.42.09]

15 R. Le principe du secret était la tâche principale. C'était le
16 principe suprême. Et, lors de chaque réunion, il fallait que tous
17 se souviennent de ce principe.

DUCH T. 26 mars 2012, E1/53.1, p. 38 L. 19 à p. 40 L. 24 vers [11.04.59].

19 R. Le maintien du secret était l'aspect fondamental de toutes les
20 activités. Comme je l'ai dit, chacun était au courant uniquement
21 de ce qui le concernait.
22 Souvenez-vous d'un témoin, mon subordonné, M. Chhun Phal, il ne
23 voulait même pas savoir qui j'étais, il ne voulait pas connaître
24 mon visage parce qu'il s'occupait seulement de ses propres
25 affaires en vue de maintenir le secret.

1 Je voudrais aussi rappeler au coprocurateur un incident qui a eu
2 lieu, à savoir que So Phim a été mis en cause dans des aveux.
3 Le camarade Hor a laissé filtrer cette information à l'extérieur,
4 après quoi, il a été suspendu. C'est ainsi qu'on devait maintenir
5 le secret, autrement dit personne ne pouvait s'approcher de S-21.
6 Les gens ne pouvaient s'approcher que de la zone de réception -
7 la zone de réception correspond à l'emplacement actuel de la
8 station de radio Beehive -, et seuls ceux qui représentaient
9 l'échelon supérieur pouvaient entrer dans S-21.
10 Le camarade Lin devait être escorté pour entrer dans le complexe,
11 il ne pouvait pas entrer dans S-21.
12 Et, concernant les documents, le secret devait être maintenu;
13 personne ne pouvait voir les documents.

14 [11.07.52]

15 Q. Le principe du maintien du secret veut donc dire que le membre
16 du Parti devait tenir son travail secret?

17 R. Le secret, tel était le principe fondamental. Le terme
18 "secret" se retrouve également dans un slogan qui date de 1970,
19 on disait: "Ne vois pas, n'entends pas, ne parle pas, et ne sache
20 pas."

21 Q. Concernant l'organisation proprement dite, à savoir le PCK,
22 lorsqu'on appliquait ce principe du secret, à qui s'agissait-il
23 de ne pas révéler le travail? Cela devait être gardé secret de
24 qui?

25 [11.09.31]

1 R. Premièrement, il y avait le fait que personne ne devait
2 savoir. Pour les aveux de S-21, ils étaient communiqués
3 uniquement aux personnes appropriées. S-21 ne devait faire
4 rapport qu'à Son Sen, et c'est tout. Et les aveux devaient être
5 remis à Son Sen par le biais de son messenger et je devais être
6 très précautionneux.
7 En effet, le document devait être envoyé en voiture et, après
8 1977, le camarade Toeung, qui était le messenger de Frère numéro
9 2, est venu prendre les documents. Lorsque ce camarade a dû
10 s'occuper d'autres choses en Chine, c'est le camarade Pang qui
11 était chargé de prendre les documents. Et même le Comité
12 d'état-major ne pouvait recevoir aucun rapport de S-21. S-21 ne
13 pouvait pas faire rapport à ce comité, faute de quoi nous aurions
14 eu de gros problèmes.

15 Pour maintenir le secret, nous veillions à ce que ces documents
16 ne tombent pas entre les mains des personnes étrangères.

17 [11.11.24]

18 Q. Donc, le principe n'était pas de garder votre travail secret
19 envers vos supérieurs, mais plutôt de le garder secret envers des
20 personnes qui ne faisaient pas partie de votre filière
21 hiérarchique, n'est-ce pas?

22 R. Parfois, il fallait garder certaines choses secrètes envers
23 nos supérieurs. Par exemple, on ne devait pas savoir où allait
24 notre supérieur. Moins nous en savions et mieux cela valait.

DUCH T. 26 mars 2012, **E1/53.1**, p. 42 L. 17-20 vers [11.15.31].

17 Q. Est-ce que cela veut dire que les politiques du Parti, les
18 activités du Parti, la position du Parti devaient rester secrètes
19 à l'égard de la population en général?
20 R. C'est exact.

DUCH T. 9 avril 2012, **E1/61.1**, p. 26 L. 3-9 vers [10.00.23].

3 Q. À l'époque, le secret était le maître mot. Vous nous avez dit
4 qu'il y avait un principe: "ne vois rien, n'entends rien et ne
5 dis rien", autrement dit, il fallait uniquement faire ce qui
6 était attendu de vous: est-ce exact?
7 R. On disait à l'époque qu'il fallait s'occuper de ses affaires.
8 Je ne savais pas ce qui se passait à l'extérieur de S-21, ce
9 n'était pas mes affaires.

NOEM Sem T. 25 septembre 2012, **E1/126.1**, p. 56 L. 6-12 vers [11.57.32].

6 Q. Oui, je vais reformuler la question, Madame le témoin.
7 Est-ce que Lin vous a jamais parlé ou bien est-ce que vous avez...
8 vous auriez appris par vous-même ou par d'autres personnes que
9 Lin était chargé de faire des enquêtes concernant des cadres
10 soupçonnés de trahison?
11 R. Il ne m'a jamais parlé de cela car, à l'époque, le mari et la
12 femme n'étaient pas censés... de connaître les affaires de l'autre.

KHIEV En T. 1^{er} octobre 2012, **E1/127.1**, p. 23 L. 14 à p. 24 L. 12 vers [10.11.27].

14 Q. Ma question est la suivante: saviez-vous que l'Angkar avait
15 donné les instructions suivantes au Ministère de la propagande et
16 qu'il fallait envoyer un résumé des nouvelles importantes?
17 [10.11.27]

18 M. KHIEV EN:

19 R. Je ne m'en souviens pas.
20 Je me suis concentré sur mes tâches. J'ai fait de mon mieux pour
21 bien travailler, pour que les autres me voient comme un
22 travailleur modèle. Donc je ne saurais vous dire quelles étaient
23 les affaires des autres services.

24 Q. Merci.

25 Pour ce qui est de la deuxième tâche, telle qu'indiquée dans ce

1 document, c'est-à-dire faire le suivi des nouvelles... et que, s'il
2 y avait des événements importants, il fallait en faire part à
3 l'Angkar, pour lui permettre de prendre les mesures qui
4 s'imposent, si votre service interceptait une nouvelle
5 importante, quels étaient les types de mesures que vous deviez
6 prendre?

7 R. Je n'en savais pas grand-chose. C'était l'affaire des autres...
8 des autres services et, moi, je ne me concentrais que sur mes
9 affaires.

10 Pour ce qui était des autres tâches, qui ne m'étaient pas

11 confiées, je n'y ai pas fait attention.
12 [10.13.18]

KHIEV En T. 1^{er} octobre 2012, E1/127.1, p. 63 L. 8-25 vers [13.49.11].

8 Q. Merci.
9 Je vais passer à un autre sujet.
10 Lors de votre arrivée à Phnom Penh, vous avez travaillé au
11 Ministère de la propagande et, à ce moment-là, vous n'avez connu
12 que Phoas, qui... par la suite, vous avez su, était Hu Nim, le
13 ministre.
14 Lorsque le ministère était sous la direction de Hu Nim, quelle
15 était la structure administrative? Par exemple, il pourrait y
16 avoir des services consacrés aux nouvelles, aux nouvelles
17 étrangères, à la documentation. Pouvez-vous nous dire qui était
18 le chef de chaque service au sein de ce ministère?
19 R. Pour ce qui est de la structure administrative du ministère,
20 je ne peux vous donner de détails. Je ne me souviens pas de tout.
21 Je ne connaissais que mon propre service et le travail que
22 j'avais à faire, moi. Comme vous le savez, à ce moment-là, nous
23 essayions de nous occuper de nos propres affaires. On ne se
24 mêlait pas des affaires des autres.
25 [13.49.11]

KHIEV En T. 2 octobre 2012, E1/128.1, p. 31 L. 13-23 vers [10.16.20].

13 Q. Merci, c'est clair.
14 Hier, à plusieurs reprises, vous avez dit que vous vous occupiez
15 de votre propre travail, de vos propres activités.
16 Vous avez aussi dit que vous vous occupiez de vos affaires et que
17 vous ne vous mêliez pas des affaires des autres.
18 Est-ce une manière fidèle de résumer ce que vous avez dit hier?
19 R. Effectivement, c'est ce que j'ai dit.
20 À cette époque, nous faisons simplement ce qu'on nous disait de
21 faire. Nous ne pouvions pas nous mêler des affaires des autres.
22 Nous évitions de le faire. Nous nous concentrons sur notre
23 propre travail.

KHIEV En T. 2 octobre 2012, E1/128.1, p. 61 L. 19 à p. 62 L. 5 vers [11.54.34].

19 Q. Vous dites ne pas avoir quitté votre lieu de travail. Est-ce
20 que c'est exact?
21 R. Lorsque je travaillais au bureau 33, j'étais libre de me
22 déplacer à l'intérieur de l'enceinte des bâtiments.
23 Mais je ne me mêlais pas des affaires des autres. Je ne
24 m'occupais que de mon travail.
25 Nous avons un réfectoire séparé et un endroit pour dormir.

1 Nous pouvions circuler à l'intérieur de l'enceinte sans s'occuper
2 des affaires des autres. Nous devons nous occuper de nos propres
3 affaires. J'avais du travail à faire tous les jours. Et, une fois
4 mon travail terminé, je retournais à l'endroit où je pouvais me
5 reposer à la fin de la journée.

SOKH Chhin T. 23 octobre 2012, **E1/137.1**, p. 27 L. 3-9 vers [10.19.54].

3 Q. Dans le prolongement de votre réponse: vous dites que vous
4 n'osiez pas poser de question; pourquoi pensiez-vous ne pas
5 pouvoir poser de question? Cela répondait-il à une raison
6 particulière?

7 R. Nous devions nous occuper de nos affaires. Pour poser des
8 questions, il fallait y être autorisé par les supérieurs. Quant à
9 moi, je devais faire mon travail et ne pas poser de question.

KHAM Phan T. 12 décembre 2012, **E1/152.1**, p. 49 L. 7-13 vers [11.08.30].

7 Q. Est-ce que vous aviez la possibilité d'échanger vos
8 impressions sur ce qui se passait à cette époque à Phnom Penh?

9 R. Non, à l'époque, personne n'osait en parler.

10 Nous avions très peur. Nous devions nous occuper de nos propres
11 affaires. Nous avions peur d'être accusés d'être un ennemi. Les
12 gens ne voulaient pas mettre leur vie en péril à parler de
13 politique.

SUON Kanil T. 17 décembre 2012, **E1/155.1**, p. 55 L. 14-23 vers [11.40.46].

14 Q. Merci. Donc vous n'avez jamais assisté à des réunions à "870".
15 Vous n'avez jamais travaillé à "870".

16 Dans ce contexte, voici une autre question: saviez-vous quel
17 était le mode de fonctionnement interne du Bureau 870?

18 R. Pour ce qui est du mode de fonctionnement de "870", je n'en
19 savais rien. Je n'ai jamais eu quelque contact que ce soit avec
20 eux.

21 À l'époque, nous devions nous occuper de nos affaires. Les gens
22 de la zone s'occupaient de leurs propres affaires. Les gens du
23 Centre devaient faire la même chose à leur niveau.

CHHAOM Se T. 11 janvier 2013, **E1/159.1**, p. 85 L. 21 à p. 86 L. 9 vers [14.29.43].

21 Q. Merci.

22 En tant que division du Centre, la division 801, quelles étaient
23 les relations entre cette division 801 et la zone Nord-Est?

24 Et peut-être pourriez-vous préciser si la zone Nord-Est disposait
25 également de forces militaires?

1 R. Nous avons l'intention de coopérer, de... de faire de
2 l'assistance mutuelle, car la zone était proche de là où nous
3 étions déployés. Néanmoins, comme je n'occupais pas un grade très
4 élevé, je n'étais pas au courant de ce qui se passait aux
5 échelons supérieurs.

6 Je devais me concentrer sur mes tâches, je devais m'occuper de
7 mes affaires. Et, à l'époque, nous étions en période de
8 transition, nous passions du communisme au socialisme. Et je sais
9 certaines choses, mais je ne sais pas tout.

CHHAOM Se T. 8 avril 2013, E1/177.1, p. 56 L. 5-20 vers [11.55.16].

5 Q. Bon, je vous remercie. Je vais passer à un autre sujet.
 6 En janvier, on vous a posé des questions sur le contenu d'un
 7 exemplaire de la revue "Étendard révolutionnaire". Vous avez
 8 répondu que vous... que l'on ne vous avait jamais remis un
 9 exemplaire d'"Étendard révolutionnaire" pour que vous puissiez le
 10 lire, mais vous avez dit que vous étiez membre des Jeunesses... des
 11 Ligues de la jeunesse... et que donc vous ne connaissiez pas le
 12 contenu d'"Étendard révolutionnaire".
 13 [11.55.16]
 14 Pouvez-vous nous expliquer quelle était la procédure, quels
 15 étaient les critères qui déterminaient qui pouvait recevoir des
 16 numéros d'"Étendard révolutionnaire" et qui ne pouvait pas
 17 consulter ce magazine?
 18 R. À l'époque... cette période a duré trois ans, huit mois et vingt
 19 jours, et, pendant cette période, les différents membres devaient
 20 s'occuper de leurs propres affaires.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, E1/182.1, p. 23 L. 24 à p. 24 L. 21 vers [10.07.32].

24 Q. Je vous remercie, Monsieur, pour cette réponse très complète,
 25 déjà.

1 Vous étiez membre du Parti, et vous avez plusieurs fois fait
 2 allusion au secret, au fait que les affaires des autres ne vous
 3 regardent pas, etc. Est-ce qu'on apprenait aux membres du Parti à
 4 garder le secret sur un certain nombre de choses?
 5 R. Comme je l'ai dit, à l'époque, tout était secret. Le document
 6 dont j'ai parlé, je ne pense pas que tous les gens du pays en
 7 connaissaient l'existence; seuls les membres du Parti et les
 8 membres des ligues de jeunesse. Les ligues de jeunesse pouvaient
 9 connaître l'existence de ce document.
 10 Bon, je ne peux pas vous donner une définition de qu'est-ce que
 11 les ligues de la jeunesse, mais la ligue de la jeunesse était au
 12 centre... enfin, au coeur... était dans le noyau. C'était au deuxième
 13 rang après les progressistes. Et, si vous me demandez de
 14 l'expliquer, je ne saurais le faire.
 15 Tout était secret au sein du Parti communiste. Je vous décris là
 16 le processus d'adhésion au Parti.
 17 Peut-être que mes supérieurs seraient en mesure de vous donner
 18 plus de détails sur la définition des termes que j'ai mentionnés
 19 ou le processus d'adhésion. Moi, je ne suis pas capable. C'est
 20 pourquoi je ne vous en donne que quelques détails.
 21 [10.10.20]

IENG Phan T. 20 mai 2013, E1/193.1, p. 80 L. 13-24 vers [14.32.54].

13 Q. Monsieur le témoin, je vous ai posé des questions sur ce que
 14 vous saviez à l'époque.
 15 Mais, aujourd'hui, pouvez-vous citer le nom de commandants de la
 16 zone Est qui étaient en place entre 70 et 75?
 17 R. Jusqu'à ce jour, je ne connais aucun d'eux. Cela remonte à
 18 bien longtemps. Je ne sais rien des commandants de la zone Est
 19 qui étaient à la tête des brigades, divisions et régiments. En
 20 effet, je n'avais aucun contact avec eux et on ne m'a rien dit

21 non plus à leur sujet.
 22 Que cela soit bien clair: à l'époque, la discipline militaire
 23 était très stricte. Chacun s'occupait de ses propres affaires.
 24 Je... nous nous occupions uniquement de nos unités respectives.

PRUM Sou T. 21 mai 2013, E1/194.1, p. 23 L. 14-19 vers [10.11.45].

14 Q. À quelle fréquence environ, le président de secteur Hang
 15 s'est-il absenté de son secteur?
 16 R. Je ne comprenais pas bien la situation. À l'époque, le secret
 17 était strictement observé et je m'occupais seulement de mes
 18 affaires.
 19 [10.11.45]

SOK Roeu T. 7 juin 2013, E1/203.1, p. 112 L. 11-23 vers [14.59.07].

11 Q. Pendant la période où vous étiez à Phnom Penh, de 1976 à 1979,
 12 avez-vous entendu... avez-vous jamais entendu qui que ce soit se
 13 plaindre de l'Angkar?
 14 R. À l'époque, je n'ai pas cherché à comprendre quoi que ce soit
 15 à ce sujet. Je m'occupais de mes affaires.
 16 Q. Et pourquoi était-il important que vous vous occupiez de vos
 17 affaires?
 18 R. Eh bien, parce que je devais faire mon travail. Et les autres,
 19 eux, avaient reçu autres tâches. Ils avaient leurs propres
 20 responsabilités et devaient s'occuper de leurs affaires.
 21 Q. De 1976 à 1979, avez-vous eu des craintes un jour? Avez-vous
 22 eu des craintes? Avez-vous eu peur?
 23 R. Non.

SO Socheat T. 11 juin 2013, E3/205.1, p. 15 L.18 à p. 16 L. 1 vers [09.44.15].

18 Q. Est-ce qu'à cette époque vous avez vu votre mari exprimer des
 19 doutes, des inquiétudes, des interrogations? Ou bien est-ce que
 20 vous l'avez vu toujours être d'accord avec les dirigeants qui
 21 étaient avec lui au bureau de Chinit ou à B-17 ou ailleurs?
 22 R. À cette époque, je n'y ai pas fait attention. Je m'occupais
 23 seulement de mes affaires. J'effectuais mes tâches quotidiennes
 24 et je ne faisais pas attention à ce genre de chose. Je ne faisais
 25 pas attention à ce qu'il faisait. Et j'ignorais ce qu'il faisait.

1 Je ne savais pas s'il exprimait des doutes, par exemple.

SO Socheat T. 11 juin 2013, E3/205.1, p. 21 L. 5-15 vers [10.01.19].

5 Q. On va revenir sur votre arrivée à Phnom Penh, mais, au
 6 préalable, j'aimerais que vous nous disiez si votre mari, M.
 7 Khieu Samphan, vous a fait partager son expérience de la prise de
 8 Phnom Penh?
 9 Est-ce qu'il vous a dit comment les événements s'étaient
 10 déroulés? Est-ce qu'il vous a dit ce qui s'était passé? Est-ce
 11 qu'il vous a dit ce qu'allait être votre avenir?

12 [10.01.19]
 13 R. Il ne parlait jamais de ce qui allait se passer à l'avenir.
 14 Moi, je me suis occupée de mes affaires, lui s'occupait du... des
 15 siennes.

PECH Chim T. 1^{er} juillet 2013, E1/215.1, p. 25 L 25 à p. 26 L. 16 vers [10.17.35].

25 Q. Maintenant que les choses sont claires, j'aimerais vous poser

1 la question à nouveau et vous rappeler "du" thème. Je vous pose
 2 des questions à propos des procédures établies à Krang Ta Chan,
 3 de 72... ou peu importe, à partir de sa... de la date de sa
 4 création, jusqu'en 75, la procédure pour les gens qui
 5 n'obéissaient pas aux règles.

6 Vous avez dit aux enquêteurs: "S'ils n'obéissaient pas après
 7 avoir été éduqués, la commune demandait au comité de district
 8 d'émettre une opinion."

9 Donc, est-ce le cas pour les mauvais éléments qui n'obéissaient
 10 pas aux règles?

11 [10.17.35]

12 R. À cet endroit, le sous-district ou le district n'avait rien à
 13 voir avec ces affaires-là. Si, en effet, nous nous immiscions
 14 dans ces affaires-là, nous aurions des problèmes. Comme je l'ai
 15 dit, nous nous occupions de nos propres affaires, et eux
 16 s'occupaient des leurs.

NUON Chea T. 12 janvier 2012, E1/26.1, p. 29 L. 20-22 vers [10.59.43].

20 R. Non, je ne sais rien de tout cela. Cela n'avait rien à voir
 21 avec les tâches qui m'avaient été confiées et, comme je vous l'ai
 22 dit, chacun s'occupait de ses affaires.

PRAK Yut T. 25 janvier 2012, E1/33.1, p. 94 L. 18 à p. 95 L. 6 vers [14.45.15].

18 Q. Pendant la construction du barrage dans le secteur 35, à
 19 Kampot, avez-vous constaté que des gens tombaient gravement
 20 malade et mouraient d'inanition, par exemple, à Kaoh Sla?

21 R. Le barrage de Kaoh Sla relevait du secteur et cela ne me
 22 concernait pas. Des gens ont été recrutés au niveau du district.
 23 Par exemple, on recrutait 50 personnes dans chaque district pour
 24 construire le barrage de Kaoh Sla, et je ne sais pas du tout
 25 comment on a construit ce barrage.

1 En effet, chacun avait une tâche qui lui était bien propre et
 2 chacun s'occupait de ses propres affaires. Je le répète, je ne
 3 sais pas de quelle façon on recrutait la main-d'oeuvre pour la
 4 construction du barrage parce que j'étais bien loin du chantier.
 5 Même si je sais que le barrage de Kaoh Sla était le plus grand
 6 barrage à Kampot.

SAUT Tocung T. 19 avril 2012, E1/64.1, p. 77 L. 12-16 vers [13.59.52].

12 Q. Savez-vous comment Nuon Chea administrait les gens ou les
 13 affaires?
 14 R. Nous devons nous conformer à la discipline de l'Organisation.
 15 On nous a demandé de garder le secret. On n'était au courant que
 16 de ce... que de ce dont on devait être au courant.

PEAN Khean T. 17 mai 2012, E1/73.1, p. 6 L. 13-15 vers [09.24.12].

13 R. Non, je ne sais pas. Je n'ai pas remarqué que d'autres
 14 personnes aient eu à écrire des biographies. C'était leurs
 15 affaires. Je ne le savais pas.

PEAN Khean T. 17 mai 2012, E1/73.1, p. 100 L. 19-22 vers [16.36.38].

19 Q. Vous dites: "Ils étaient tous ensemble 'à' ce bureau." Est-ce
 20 que vous pouvez décrire le bâtiment ou les bâtiments à K-3? Ce
 21 n'est pas très clair.
 22 R. Je ne me souviens pas de son apparence avec précision car
 23 chacun restait dans des maisons séparées.

379

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 90 L. 10 à p. 91 L. 5 vers [14.20.34].

10 Pour ce qui est du secret, cela a été un aspect propre aux
 11 dirigeants communistes cambodgiens. En 78, durant une interview
 12 dont on a lu des extraits, Nuon Chea avance des arguments très
 13 convaincants à la délégation du Parti communiste d'Hanoi. Il dit
 14 que le secret c'est la clé de tout.
 15 Il y a ici plusieurs aspects. Je me souviens que, durant notre
 16 discussion, Khieu Samphan me disait que les Cambodgiens ne
 17 pouvaient pas garder un secret plus d'une minute et que, donc, il
 18 ne fallait rien leur dire. Et Khieu Samphan n'était pas le seul à
 19 penser cela. Il y a cette idée que, si l'on ne maintient pas le
 20 secret, il y aura une fuite immédiatement.
 21 [14.22.05]
 22 Dans les années 60, la police de Sihanouk était très nombreuse,
 23 très forte et très déterminée à extirper l'influence communiste.
 24 À nouveau, la clandestinité était essentielle.
 25 Si l'on remonte encore plus loin, à l'époque des Français,

1 lorsque les Issarak étaient actifs, cette même obsession du
 2 secret a existé.
 3 Donc, dans son ensemble, le régime s'est caractérisé par le
 4 secret. C'est lié à la culture khmère tout autant qu'à des
 5 conditions pratiques et objectives.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p. 92 L. 7-22 vers [14.25.57].

7 Q. Toujours par rapport au secret, vous parlez des bureaux
8 secrets du PCK, durant la même période.
9 Vous citez un autre bureau secret, L-71, dirigé par Yun Yat, la
10 femme de Son Sen. Vous dites qu'il produisait le mensuel
11 "Étendard révolutionnaire", qui apparaissait en deux versions:
12 l'une avec cinq drapeaux en couverture, destinée aux hauts
13 cadres; et l'autre, avec un seul drapeau, destinée aux membres
14 ordinaires du Parti.
15 À nouveau, je suppose que ceci est lié au développement d'une
16 organisation illégale. C'est aussi lié à la communication avec
17 d'autres figures avant 75, n'est-ce pas?
18 [14.25.57]
19 R. Oui. L-71 était prêt de Kampong Thom au début des années 70.
20 L'information, c'est le pouvoir; elle est donc distribuée avec
21 parcimonie, et uniquement à ceux qui en ont besoin ou à qui on
22 peut confier ce type d'information à des degrés distincts.

David CHANDLER T. 24 juillet 2012, **E1/95.1**, p. 129 L. 21 à p. 130 L. 5 vers [15.29.47].

21 [15.29.47]
22 Donc ce n'est pas un gouvernement qui est facile à catégoriser,
23 "selon" ce que l'on voit dans d'autres pays.
24 Une bonne partie de leurs activités sont secrètes; certaines sont
25 ambiguës; certaines se chevauchent; certaines se contredisent.

1 Par exemple, que signifie "870"? "870" veut dire huit différentes
2 choses toutes en même temps.
3 Donc il y a des pouvoirs qui se chevauchent, des compétences qui
4 se chevauchent, et... ce qui rend la compréhension des activités du
5 gouvernement plus difficile.

Steve HEDER T. 18 juillet 2013, **E1/226.1**, p. 2 L. 7 à p. 3 L. 3 vers [09.10.33].

7 Cet univers de cotes, de chiffres, d'acronymes, on me l'a dit
8 dans de nombreux entretiens, ce langage est intentionnellement
9 obscur et opaque, intentionnellement fait pour laisser les
10 non-initiés dans l'obscurité quant aux significations qu'ils
11 recèlent.
12 [09.10.33]
13 Deuxièmement, pour traiter ce genre de langage, les
14 universitaires chercheurs, les spécialistes ont créé des
15 conventions pour générer et utiliser ce genre de verbiage. C'est
16 vrai à travers tous les systèmes communistes.
17 J'ai essayé de suivre ces conventions qui ont été utilisées par
18 les chercheurs et les organisations telles que FBIS.
19 Troisièmement, les choses que j'appelle moi "erreur de
20 traduction" ou d'"interprétation", ce ne sont pas des erreurs qui
21 tiennent à une incompétence des linguistes. Donc, je ne souhaite
22 absolument pas exprimer une critique concernant leurs
23 compétences. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a tout de même
24 des questions de connaissance ou de méconnaissance des
25 conventions qui relèvent de l'usage des chercheurs et du monde du

1 renseignement.
 2 Je voulais poser ces précisions bien clairement avant que nous
 3 allions de l'avant.

Steve HEDER T. 18 juillet 2013, E1/226.1, p. 7 L. 4 à p. 9 L. 10 vers [09.22.21].

4 Première question à ce sujet: est-ce que, dans le cadre de vos
 5 enquêtes factuelles avant, pendant ou après votre... vos activités
 6 avec le tribunal, chez les conjuges d'instruction ou chez les
 7 procureurs, est-ce que vous avez eu accès à des documents dans
 8 lesquels il y avait des signatures "870" toutes seules ou "87"
 9 toutes seules qui correspondraient à la signature avec des
 10 documents émanant de Pol Pot lui-même? Est-ce que vous avez eu
 11 accès à de tels documents ou de telles informations par d'autres...
 12 par d'autres sources, éventuellement des entretiens?
 13 R. Selon mon souvenir, il n'y a aucun papier dont j'ai
 14 connaissance, dont j'ai connaissance soit par mon travail à la
 15 cour, soit par tout autre type de travail, aucun papier qui ne
 16 dise clairement que l'utilisation de ces abréviations ou codes,
 17 de cette manière-ci, doivent obligatoirement faire référence à
 18 Pol Pot. "87", eh bien, on ne l'utilisait qu'après janvier 79, à
 19 ma connaissance, très fréquemment après janvier 79.
 20 [09.22.21]
 21 Et, comme je viens de la dire, à plusieurs reprises dans
 22 différents contextes, une formule telle que "Com 7... 870" ou "Org"
 23 ou "Organisation 870" et autres formules de ce type pour les
 24 différents niveaux de la hiérarchie ou de la structure du Parti,
 25 ce sont des formules qui sont intentionnellement obscures et

1 ambiguës, "kanak krom kram (phon.) 870", ça peut être tout le
 2 Comité, ça peut être le sommet du comité, le secrétaire du
 3 comité, quelqu'un qui serait membre du comité.
 4 "Angkar", pour ce que l'on m'a expliqué, cela veut dire quelque
 5 chose d'un niveau plus élevé, mais plus élevé de combien? Là
 6 aussi, ce n'est pas précisé.
 7 Donc, la seule manière pour moi de comprendre, dans les réponses
 8 que les gens m'ont faites à la suite de mes questionnements... ils
 9 m'ont dit qu'en fait il faut entrer dans la dynamique intérieure
 10 de ce qui se passa dans un cas précis.
 11 Comme ça m'a été expliqué à d'autres niveaux du Parti, tout
 12 dépend de la réalité d'un secrétariat ou secrétaire de zone, de
 13 district, est-ce qu'ils fonctionnent de façon collégiale? Est-ce
 14 qu'il y a un petit seigneur qui fait le despote dans son... sur son
 15 fief?
 16 [09.24.03]
 17 La façon dont les choses marchent en réalité m'a été décrite de
 18 manières différentes. J'aurais tendance à penser que ce constat,
 19 si vous voulez, s'applique aussi à ce que vous... à la question du
 20 "870", et cetera.
 21 Donc, ça peut vouloir dire ce que je viens de dire, ça peut
 22 vouloir dire autre chose. Il n'y a pas de traduction directe, il
 23 y a vraiment un gros problème de traduction là.
 24 Pardon, excusez-moi, je poursuis.
 25 " Krom kagnear", l"équipe de travail", "groupe de travail 870";

1 cette mention-là, je dois dire que je ne l'ai jamais entendue,
 2 celle-là, avant de rallier les équipes de l'UNAKRT. Et

3 d'ailleurs, je ne l'ai jamais entendue depuis non plus. Moi, j'ai
 4 le souvenir que cette formule a émergé avec le témoignage de
 5 Kaing Guek Eav, alias Duch. Je ne l'ai pas vue ailleurs, cette
 6 formule-là.
 7 Elle est définie ici comme étant un bureau, le bureau, l'office,
 8 les bureaux, allez savoir, on ne sait pas si c'est singulier ou
 9 pluriel, et il faudrait, pour élucider cela, encore d'autres
 10 documents, d'autres témoignages, pour qu'on puisse le savoir.

380

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p.51 L.15 à p.52 L.3 vers [11.23.09].

15 Q. Dans cette même monographie, à la page 60 - en anglais:
 16 00103753; et, en français: 00595433 -, il dit qu'il était
 17 réticent à sortir, entre 70 et 75, quand il était encore dans la
 18 jungle, parce que son statut élevé était tel que les questions de
 19 sécurité et de protocole étaient problématiques.
 20 Est-ce que ceci cadre avec votre analyse, tel que vous venez de
 21 l'exposer?
 22 R. Non. À l'époque, M. Khieu Samphan était une figure
 23 emblématique, très utile pour le PCK. Il avait le titre de
 24 commandant en chef de l'armée khmère rouge, et cetera, mais à
 25 l'époque, en 73-74, il est devenu membre associé du Comité

1 central.
 2 Il n'était pas au Comité permanent, loin de là, il était loin
 3 d'avoir un rôle décisionnel crucial.

Philip SHORT T. 9 mai 2013, E1/192.1, p. 69 L. 23 à p. 71 L. 6 vers [11.46.28].

23 Q. Je voudrais maintenant passer à un autre passage de votre
 24 livre dans lequel vous parlez de la période avant 75.
 25 Et c'est dans votre prologue - 00... en français, pardon, les ERN:

1 00639455 et la page qui suit, 56; en anglais: 00396197, et
 2 également page suivante.
 3 Voilà ce que vous dites:
 4 "Durant les cinq années de guerre civile qui opposèrent les
 5 communistes au gouvernement de droite de Lon Nol, la plupart des
 6 observateurs, au Cambodge comme à l'étranger, étaient convaincus
 7 que le mouvement était dirigé par Khieu Samphan, un intellectuel
 8 de gauche connu pour sa probité. Son plaidoyer pour plus de
 9 justice sociale, à l'époque où Sihanouk était au pouvoir, lui
 10 avait valu un vaste soutien populaire. Il avait pris le maquis en
 11 67 et, après le renversement du prince, trois ans plus tard,
 12 était devenu le principal porte-parole des Khmers rouges.
 13 Ministre de la défense et commandant en chef en titre de l'armée
 14 de résistance, Samphan se rendit à Pékin pour rencontrer Mao.
 15 [11.48.18]
 16 Il publia des communiqués exposant dans le détail les progrès de
 17 la guerre. En 73, quand Sihanouk, ayant conclu une alliance
 18 contre nature avec ses anciens adversaires communistes, visita
 19 les zones libérées, ce fut Samphan qui l'accueillit. Mais ce

20 n'était qu'un écran de fumée. Le pouvoir était entre les mains
 21 d'autres hommes, dont tout le monde ignorait le nom à
 22 l'extérieur, des plus hautes sphères de la direction communiste
 23 elle-même."
 24 Question sur ce passage et... qui fait écho à une question que nous
 25 avons évoquée... enfin, que vous avez évoquée durant ces deux

1 derniers jours, à savoir la loi du secret, ne pas montrer ce qui
 2 se passe réellement, donner une apparence: est-ce que c'est un
 3 élément... enfin, vous l'avez dit, mais est-ce que c'est bien le
 4 principe de Pol Pot à ce moment-là de rester en arrière et de ne
 5 pas se montrer pour qu'on ne sache pas où est le vrai pouvoir?
 6 R. Absolument. Je ne pourrais pas le dire mieux.

Philip SHORT T. 9 mai 2013, E1/192.1,p. 74 L. 3 à p. 75 L. 21 vers [11.57.43].

3 Vous avez indiqué... ça, c'est... on a parlé de la période dans la
 4 jungle, les cinq ans où Khieu Samphan apparaît comme la face
 5 publique, et vous évoquez également la période début 75 - là,
 6 c'est, pour vous, la page... je suis désolée, je n'ai pas la page,
 7 on va peut-être m'aider?
 8 L'ERN, en français d'abord: 00639849; l'ERN, en anglais:
 9 00396513, et, pour vous, c'est la page 305.
 10 Et vous évoquez, à l'époque, les portefeuilles fictifs présentés
 11 en janvier 75.
 12 Et voilà ce que vous dites, en citant, je pense, SuongSikoeun:
 13 [11.57.43]
 14 "Khieu Samphan n'était pas plus responsable de la défense que le
 15 secrétaire de la zone Ouest, Chou Chet, ne l'était des affaires
 16 religieuses. Il s'agissait de portefeuilles fictifs présentés en
 17 janvier 75, quatre mois avant la victoire, pour donner
 18 l'impression que les Khmers rouges étaient un gouvernement prêt à
 19 prendre les rênes."
 20 Donc, là encore, on a eu la période rébellion, mais là, quand on
 21 est à la période "prêt à prendre le pouvoir", on continue à
 22 donner une façade.
 23 Quelle est la raison, à ce moment-ci, selon vous et selon vos
 24 recherches?
 25 Est-ce qu'on est toujours dans le cadre de la loi du secret, ne

1 pas montrer où est le réel pouvoir, ou est-ce qu'il y a une autre
 2 raison?

3 R. C'était toujours important de maintenir le secret. Ça l'a été
 4 pendant toute la période du Kampuchéa démocratique. Mais, à ce
 5 moment précis, c'était, comme je l'ai dit, pour montrer ou pour
 6 donner l'impression qu'il y avait un gouvernement qui était prêt
 7 à prendre le pouvoir.

8 [11.59.13]

9 Depuis la création du FUNK et du GRUNK au tout début des années
 10 70, en 71, ça a été complètement fictif. Tous ces postes
 11 ministériels n'existaient que sur le papier. Encore, une fois, ça
 12 a été une caractéristique de toute la durée du Kampuchéa
 13 démocratique. L'Assemblée nationale présidée par Nuon Chea
 14 n'avait pas d'existence réelle.
 15 Je pense que c'est Chea Sim qui a dit avoir assisté à la première
 16 session. Chacun a reçu une chemise propre pour aller à une
 17 matinée de réunion et ça a été tout. Il n'y a plus eu de réunions
 18 par la suite.

19 C'était une pure invention. Ça n'existait pas. Même chose pour
 20 bon nombre des fonctions gouvernementales dont on prétendait
 21 qu'ellesexistaient.

381

CHHOUK Rin T. 22 avril 2013, **E1/182.1**, p. 44 L. 25 à p. 45 L. 10 vers [11.29.40].

25 Q. Dans le document E127.5.1.1, vous avez dit que Son Sen était

1 Ministre de la défense. Qui était le chef de l'état-major du
 2 Kampuchéa démocratique?
 3 R. Comme je l'ai déjà indiqué, quand je parle des structures de
 4 l'état-major du PCK, moi qui ai été longtemps soldat khmer rouge...
 5 mais, jusqu'à ce jour, j'ignore beaucoup de choses. Je ne connais
 6 pas bien ces structures. Le commandant direct des soldats,
 7 c'était Son Sen et personne d'autre. Or, nous n'avons jamais été
 8 présentés au Ministre de la défense. Par contre, nous avons été
 9 présentés au commandant de la division, mais pas au Ministre de
 10 la défense.

UNG Ren T. 10 janvier 2013, **E1/158.1**, p. 90 L. 23 à p. 91 L. 15 vers [15.46.17].

23 Q. Et qu'en est-il de l'état-major et de Son Sen? Dépendiez-vous...
 24 ou, plutôt, l'état-major et... dont faisait... dont Son Sen faisait
 25 partie était-il un échelon supérieur à la division?

1 R. Son Sen était... faisait partie de cet échelon supérieur, Pol
 2 Pot aussi. Je l'ai déjà dit, lorsque nous devions faire un
 3 rapport sur des questions militaires ou politiques, c'était les
 4 deux personnes auxquelles les rapports étaient envoyés. 05, lui
 5 aussi, faisait rapport "à" eux.
 6 À part ces deux personnes, je ne sais pas s'il y avait d'autres
 7 gens auxquels la division devait rendre compte, car au-dessus de
 8 la division il y avait Pol Pot et Son Sen.
 9 Q. Quel était l'échelon directement au-dessus de la division? Le
 10 savez-vous?
 11 [15.49.17]
 12 R. Du côté militaire, il y avait Son Sen, qui était au-dessus du
 13 niveau de la division. Au-dessus de Son Sen, je dirais qu'il y
 14 avait Pol Pot et personne d'autre. C'était la chaîne de
 15 commandement telle que je la comprends.

DUCH T. 28 mars 2012, **E1/55.1**, p. 49 L. 14-25 vers [11.30.05].

14 En 1967, Khieu Samphan a disparu, de même que Hu Nim. Il
 15 s'agissait de membres de la petite bourgeoisie qui étaient des
 16 progressistes, et Khieu Samphan recevait des instructions de Pol
 17 Pot. Il a été chargé de prendre la tête du Bureau central. Il est
 18 aussi devenu vice-Premier ministre du GRUNK. Cela dit, il avait
 19 aussi un autre rôle qui était plutôt de nature symbolique parce
 20 qu'il n'avait jamais exercé de contrôle sur l'armée et parce

21 qu'il n'avait jamais exercé de fonctions au sein de l'armée.
 22 [11.31.56]
 23 Q. Donc, Khieu Samphan était vice-Premier ministre du
 24 Gouvernement royal d'union nationale du Kampuchéa, n'est-ce pas?
 25 R. C'est exact.

DUCH T. 28 mars 2012, E1/55.1, p. 53 L. 7-17 vers [11.43.49].

7 R. J'ai dit que, Khieu Samphan, son rôle de commandant en chef
 8 était purement symbolique, c'était protocolaire, et c'est le
 9 Parti qui commandait l'armée. Tous les soldats étaient sous
 10 l'autorité de Pol Pot, sous son contrôle exclusif.
 11 Q. Dites-vous que vous aviez entendu dire que Khieu Samphan était
 12 commandant en chef des Forces armées révolutionnaires entre 1970
 13 et 1975? Est-ce cela que vous nous dites?
 14 R. C'est ce que j'ai dit. Il était commandant en chef. C'est bien
 15 ce que j'ai dit. Mais ce poste de commandant en chef était
 16 purement protocolaire et symbolique. C'était destiné à nos amis à
 17 l'étranger.

DUCH T. 28 mars 2012, E1/55.1, p. 54 L. 11-18 vers [11.47.11].

11 R. Le nom de Khieu Samphan était publié dans le magazine que l'on
 12 distribuait dans la zone libérée, et on avait... son nom figurait
 13 au commandement suprême de l'armée à l'époque. Et cela s'appelait
 14 les armées du Front national. Khieu Samphan était commandant en
 15 chef et Saloth Sar, à l'époque, n'était qu'un simple membre de ce
 16 comité. C'est là que je l'ai vu, que j'ai vu la nouvelle, et je
 17 m'en souviens depuis. Khieu Samphan avait un rôle honorifique. Il
 18 était bien connu qu'il s'agissait d'un poste symbolique.

NORNG Sophang T. 29 août 2012, E1/117.1, p. 63 L. 10 à p. 64 L. 19 vers [14.33.20].

10 Vous nous avez expliqué tout à l'heure qu'il y avait des
 11 communications par le biais des télégrammes provenant des zones,
 12 des bases et des champs de bataille et qui étaient envoyés à
 13 l'autorité supérieure. Vous nous avez dit avoir aidé à traduire
 14 un certain nombre de ces télégrammes.
 15 Pour commencer avec les zones, quelles étaient, d'après vos
 16 souvenirs... quelles étaient les zones qui envoyaient de tels
 17 rapports à l'époque où vous travailliez à B-20?
 18 M. NORNG SOPHANG:
 19 R. Merci.
 20 Les zones et les militaires qui faisaient rapport aux autorités
 21 supérieures...
 22 Mais, d'abord, je vais vous demander une précision: vous parlez
 23 de la période après ou avant 1975?
 24 Q. Je vous parle de la période avant le mois d'avril 1975.
 25 R. Avant 1975, les unités qui envoyaient des télégrammes aux

1 autorités supérieures, c'était des zones spéciales: la zone Nord,
 2 la zone Nord-Est, Nord-Ouest, Ouest et Sud-Ouest; ainsi que trois

3 autres régions autonomes: PreahVihear, le Mondolkiri et Siem
 4 Reap, etMeancheyouOddarMeanchey.
 5 Concernant l'armée, seule Son Excellence Son Sen était en
 6 communication directe avec les dirigeants de l'autorité
 7 supérieure.
 8 D'autres personnes n'étaient pas autorisées à rentrer directement
 9 en communication avec l'autorité supérieure.
 10 [14.36.29]
 11 Q. Je vous remercie de cette réponse complète.
 12 Pour en revenir aux zones, lorsque vous receviez un télégramme,
 13 qu'est-ce qui vous permettait de savoir que cela provenait de la
 14 zone Est?
 15 Et je vous parle toujours de la période avant avril 75.
 16 R. Normalement, les télégrammes portaient des codes secrets.
 17 Tous les télégrammes que nous recevions comportaient des codes
 18 ainsi que des en-têtes: par exemple, le titre "NR" suivi d'un
 19 chiffre; ou "CK", qui indiquait le numéro ou l'ordre

NORNG Sophang T. 5 septembre 2012, E1/122.1, p. 35 L. 7-17 vers [10.27.32].

7 Ici, je n'ai pas mis de flèche vers le Ministère de la Défense.
 8 La flèche n'allait que vers les ministères civils, pas les
 9 ministères militaires. C'était les ministères civils qui
 10 tombaient sous sa supervision.
 11 Il n'avait pas l'autorité de superviser le Ministère de la
 12 Défense ou les affaires militaires car ils avaient leur propre
 13 quartier général... propre état-major, dont Son Sen avait la
 14 responsabilité.
 15 Une fois de plus, j'aimerais répéter: il n'avait pas d'autorité
 16 sur les militaires, l'armée.
 17 Et c'est ce que je voulais dire par ce diagramme.

NORNG Sophang T. 5 septembre 2012, E1/122.1, p. 87 L. 20-23 vers [14.36.10].

20 Je l'ai placé à côté parce que, dans la pratique, il semblerait
 21 que Khieu Samphan n'avait pas d'influence sur la branche
 22 militaire. Je l'ai donc placé à côté des autres ministères et je
 23 ne l'ai pas placé sous M. Khieu Samphan.

NUON Chea T. 11 janvier 2012, E1/25.1, p. 36 L. 11-21 vers [11.21.51].

11 R. Monsieur le Président, Son Sen était le responsable de
 12 l'état-major.
 13 Q. Ma question était la suivante: pendant que Pol Pot était
 14 malade, y a-t-il d'autres dirigeants, comme Son Sen ou vous-même,
 15 qui ont prononcé des discours à sa place lors d'événements
 16 importants?
 17 R. Ça n'a rien à voir avec Khieu Samphan. Khieu Samphan ne
 18 faisait pas partie de la structure militaire, et j'étais moi-même
 19 président de l'Assemblée des représentants.
 20 Son Sen était responsable de l'état-major et traitait de ces
 21 questions.

PHY Phuon T. 25 juillet 2012, E1/96.1, p. 91 L. 5-9 vers [15.24.43].

5 Savez-vous qui était responsable de ces militaires?
 6 R. À la fin de 1968, Son Sen est arrivé. Son Sen était
 7 responsable des affaires militaires. Lui et son épouse étaient
 8 responsables de cela.
 9 Q. Merci.

OEUN Tan T. 14 juin 2012, E1/87.1, p. 46 L. 7 à p. 47 L. 20 vers [11.19.54].

7 D'après le document E3/33... il est écrit que, lorsque les
 8 dirigeants des forces militaires "allaient" se réunir au Stade
 9 olympique, vous n'avez jamais vu Khieu Samphan, Nuon Chea ou Ieng
 10 Saryparticiper à ces réunions.
 11 Vous avez vu M. Son Sen.
 12 Savez-vous pourquoi les hauts dirigeants n'ont participé aux
 13 réunions militaires?
 14 [11.20.50]
 15 R. À l'époque, les réunions au Stade olympique... les réunions
 16 militaires étaient présidées par Pol Pot, et Son Sen y a
 17 participé.
 18 La raison pour laquelle Khieu Samphan, Ieng Sary et Nuon Chea n'y
 19 ont pas participé est la suivante: ils s'occupaient d'autres
 20 sections.
 21 Lorsqu'il y avait des réunions militaires, c'était Son Sen, qui,
 22 lui, avait le portefeuille des affaires militaires... et c'est lui,
 23 donc, qui participait à ces réunions.
 24 Et c'est pourquoi Nuon Chea, Khieu Samphan et Ieng Sary n'y
 25 étaient pas.

1 Q. Vous dites que seules les personnes qui avaient des
 2 responsabilités militaires participaient aux réunions militaires,
 3 et donc Son Sen.
 4 Pouvez-vous dire à la Cour si vous savez bien qui était Son Sen?
 5 [11.21.55]
 6 R. J'ai entendu dire que Son Sen participait à ces réunions. Je
 7 ne l'ai jamais vu en personne. C'est ce qu'on m'a dit.
 8 Q. Et savez-vous quel était le rôle de Son Sen à l'époque?
 9 R. Non.
 10 Q. Nuon Chea, lui, était à la tête de l'Assemblée des
 11 représentants du peuple du PCK. Il était secrétaire adjoint du
 12 Parti.
 13 M. Khieu Samphan, lui, après l'abdication du roi Norodom
 14 Sihanouk, est devenu chef d'État.
 15 Ieng Sary, lui, était vice-Premier Ministre responsable des
 16 affaires étrangères.
 17 Donc, pourquoi ces personnes qui occupaient des postes élevés ne
 18 participaient pas aux réunions militaires?
 19 R. Je ne sais pas. Je ne les ai pas vus aux réunions. Je ne sais
 20 pas. Je ne les ai tout simplement pas vus.

SUONG Sikocun T. 8 août 2012, E1/104.1, p. 48 L. 1-14 vers [11.24.53].

1 Q. En ce qui concerne le rôle de Khieu Samphan au sein du GRUNK,
 2 vous avez dit que Khieu Samphan était vice-Premier ministre et
 3 commandant en chef des Forces de libération nationale.
 4 À l'époque de la résistance, connaissez-vous le rôle et les
 5 fonctions exactes de Khieu Samphan?
 6 R. À l'époque, j'étais à l'étranger. Je ne peux donc pas vous
 7 dire comment cela fonctionnait à l'intérieur du pays. Mais, ce
 8 que je peux vous dire, c'est qu'en tant que commandant en chef
 9 des Forces de libération nationale Khieu Samphan avait un rôle
 10 symbolique. Il n'avait pas de pouvoir réel.
 11 Je l'ai appris plus tard, mais j'ai pu tirer la conclusion qu'à
 12 l'époque son rôle était simplement symbolique. Le vrai pouvoir de
 13 donner des ordres à l'intention des militaires appartenait à
 14 d'autres.

David CHANDLER, « *Brother Number One* », E3/17, p. 87, ERN EN 00393001.

The decision to form a National Front with Sihanouk as chief of state had two effects on Saloth Sar's career. One was that after seven years on the run he became, at forty-five, the military commander of the Cambodian Communist component of a popular alliance. Another was that the movement he

David CHANDLER, « *Brother Number One* », E3/17, p. 93-94, ERN EN 00393007-08.

For most of the year, Saloth Sar remained at his headquarters in the north. In March 1972 it was announced in China that he was chief of the military directorate of the armed forces of Sihanouk's National Front. His deputy, Nuon Chea, was named chief of the army's political directorate. Sar's position does not seem to have involved day-to-day military decisions; these were left to the regional commanders. Sar was undoubtedly responsible for strategic decisions, such as rejecting the 1972 cease-fire proposed by North Viet-

nam and the Khmer Republic, the "strategic storming attacks" on Phnom Penh in 1973-1974, and the final assault on the capital the following year.¹⁵

Philip SHORT, « Pol Pot, anatomie d'un cauchemar », E3/9, p. 16, ERN FR 00639456.

Mais rien n'avait jamais permis de voir en lui autre chose qu'un professeur mécontent comme il en existait tant². Même lorsque le nom de Sâr réapparut en 1972 comme chef de la direction militaire de l'armée de guérilla du Front³, associé à celui de Nuon Chea, chef de la direction politique, on les prit pour deux personnalités de second rang, plus ou moins anonymes, deux membres parmi d'autres de l'obscur hiérarchie des Khmers rouges. Les photographies de la visite de

Philip SHORT, « Pol Pot, anatomie d'un cauchemar », E3/9, p. 325, ERN FR 00639780.

En théorie, le contrôle opérationnel de l'armée khmère rouge était entre les mains de Son Sen, que Pol avait fait revenir du Nord-Est pour qu'il reprenne ses fonctions de chef d'état-major. Son poste de commandement se trouvait à quinze kilomètres au sud-est, près de la station de chemin de fer de Ra Smach, sur la ligne Phnom Penh-Battambang désormais abandonnée. C'était une région constellée de fourmilières géantes dont certaines dépassaient les six mètres de haut, et sur les flancs desquelles poussaient des arbres et des bouquets de bambou.

382

CHHOUK Rin T. 22 avril 2013, E1/181.1, p. 47 L. 15-16 vers [11.41.24].

15 Et donc, d'après le document émanant de l'État du Cambodge, il
16 était un dirigeant sans pouvoir. Il n'était qu'un nom.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, E1/182.1, p. 90 L. 2 à p. 91 L. 5 vers [15.26.05].

2 R. Il ne m'est pas très difficile de répondre à votre question,
3 car j'ai été étudiant. Et, comme étudiant, je savais qu'il avait
4 été ministre et député.
5 Pendant les réunions, on "en" entendait de bonnes choses au sujet
6 de Khieu Samphan. Les gens disaient que M. Khieu Samphan était
7 très pauvre, qu'il n'avait pas de voiture pour aller travailler,
8 qu'il devait aller au travail à bicyclette. Tout le monde savait
9 comment Khieu Samphan vivait.
10 Et, quand il était dans le maquis, il n'était pas difficile pour
11 lui de cacher son identité. Même si tout le monde le connaissait
12 bien, les gens voulaient l'aider à se cacher.
13 Quand nous avons su qu'il était entré dans la clandestinité, nous
14 savions qu'il était quelqu'un de propre, qu'il n'était pas

15 corrompu, et nous le considérons comme un modèle pour tout
 16 citoyen cambodgien. C'est pourquoi je parle de Khieu Samphan sans
 17 hésitation dans ce prétoire. Et c'est tout.
 18 [15.28.01]

19 Q. Merci beaucoup de ces réponses.

20 Qu'en est-il des pouvoirs de Khieu Samphan? Pendant la période du
 21 PCK, savez-vous si Khieu Samphan avait le pouvoir de donner des
 22 ordres, que ce soit au sein du Parti ou de l'administration ou
 23 dans les forces militaires?

24 R. Aucun, Khieu Samphan... ou, plutôt, on n'a jamais dit que Khieu
 25 Samphan avait donné des ordres militaires. Je peux dire qu'il

1 n'avait aucun pouvoir en matière militaire. J'étais soldat et
 2 j'aurais su si Khieu Samphan avait donné "un" tel ordre.
 3 J'aurais beaucoup aimé qu'il soit notre chef, mais jamais
 4 avons-nous entendu dire qu'il avait des pouvoirs militaires et le
 5 pouvoir de donner des ordres.

IENG Phan T. 20 mai 2013, E1/193.1, p. 96 L. 7-14 vers [15.36.12].

7 Q. Avez-vous jamais reçu des ordres de Khieu Samphan, notamment
 8 des ordres écrits ou des télégrammes qui auraient été envoyés à
 9 votre superviseur, lequel vous les aurait communiqués en
 10 précisant que ces instructions émanaient de Khieu Samphan?

11 R. Laissez-moi vous expliquer.

12 S'agissant des questions militaires et de la formation militaire,
 13 nous n'avons jamais reçu quoi que ce soit de la part de Khieu
 14 Samphan.

CHHAOM Se T. 8 avril 2013, E1/177.1, p. 62 L. 4-7 vers [13.39.17].

4 Q. Avez-vous jamais reçu d'instructions de Nuon Chea ou d'autres
 5 dirigeants, à part Sou Saroeun?

6 R. Non, jamais. Je n'ai reçu d'instructions et d'ordres que de
 7 SouSaroeun.

LIM Sat T. 3 mai 2013, E1/188.1, p. 47 L. 10-18 vers [11.34.54].

10 Q. J'aimerais passer à un point précis. Avez-vous jamais assisté
 11 à une réunion en présence de Khieu Samphan avant 1975?

12 R. Non. Jamais. Je ne l'ai même jamais rencontré. J'ai entendu
 13 parler de lui.

14 Q. Avez-vous jamais reçu une lettre ou une instruction émanant de
 15 Khieu Samphan au cours de cette période?

16 M. LIM SAT:

17 R. Non. Je vous ai déjà répondu par la négative. Je ne l'ai
 18 jamais rencontré. J'ai juste entendu parler de lui.

MEAS Vooun T. 3 octobre 2012, E1/129.1, p. 97 L. 25 à p. 98 L. 2 vers [14.12.08].

25 Q. Hormis le fait d'entendre son nom à la radio, avez-vous jamais

1 reçu des documents écrits émis par Khieu Samphan?

2 R. Non. Aucun.

MEAS Voerun T. 3 octobre 2012, E1/129.1, p. 101 L. 1-7 vers [14.21.16].

1 Q. Monsieur le témoin, vous dites avoir été garde du corps pour
2 assurer la protection de Khieu Samphan, VornVet, et Suon
3 (phon.). Hormis le fait de les escorter, avez-vous jamais reçu
4 des documents de M. Khieu Samphan?

5 M. MEAS VOEUN:

6 R. Je n'ai jamais reçu de courrier ou de communication de sa
7 part.

383

Steve HEDER T. 17 juillet 2013, E1/225.1, p. 16 L. 1 à p. 19 L. 12 vers [09.35.50].

1 Donc, sur le procès-verbal d'audience provisoire en anglais, page
2 82, un petit peu avant 14h15, le procureur vous pose la question
3 plus précisément de si vous vous souvenez quelle était la
4 structure militaire, et voilà ce que vous répondez - et, à
5 l'intention des interprètes, je vais passer malheureusement, avec
6 mon mauvais accent, en anglais:

7 [Interprété de l'anglais] "Eh bien, pour au moins certains de ces
8 matériels, Saloth Sar était le leader; il était au sommet. Et ça
9 c'est un point sur lequel il y avait des dissensions dans la
10 collectivité du renseignement, qui il était, par exemple. Mais,
11 après les rapports de Uk Soeum, qui avait été sur les marges de
12 l'appareil du Parti puis avait fait défection vers la République
13 khmère, certains rapports... il a fait certains rapports pour le
14 renseignement de la république et il a publié un livre où il
15 identifiait Saloth Sar comme étant le chef du mouvement
16 communiste. C'était la... ça, c'était la notion qui était
17 généralement acceptée dans les milieux du renseignement.
18 [09.35.50]

19 "Comme c'était dans la Zone Spéciale, il me semble me souvenir
20 que c'était à l'époque Vorn Vet qui était identifié comme chef de
21 la zone... dans la Zone Spéciale - mais l'un de ses autres alias,
22 je pense que c'était Sok Thuok; c'est-ce nom-là qui est utilisé
23 dans les documents -; assurément, Ta Mok y était mentionné; dans
24 l'Est, So Phim est mentionné comme chef de zone par l'un... il est...
25 alors, on utilise pour lui Vanna, So Vanna, comme pseudonyme; et

1 les autres secrétaires de zone étaient identifiés de façon
2 correcte, pour la plupart, dans le nord-ouest, etc." [Fin de
3 l'interprétation de l'anglais]

4 Est-ce que, Monsieur le témoin, vous vous souvenez, tout d'abord,
5 de ce passage? En français, il n'avait pas été traduit, donc
6 c'était important de revenir dessus.

7 Et je voulais revenir sur ce que vous avez indiqué dans cette
8 réponse, à savoir que Saloth Sar était au sommet de cet
9 organigramme. Quel était son alias révolutionnaire?
10 R. Dans ce document, je ne sache pas qu'il y ait de pseudonyme
11 qui soit donné, assurément pas celui par lequel il a été connu
12 par la suite; le pseudonyme de Pol Pot n'y figure pas. Pour ma
13 part, je n'ai jamais entendu ce pseudonyme-là avant qu'il ne soit
14 devenu publique, une fois le régime arrivé au pouvoir. Donc,
15 avant avril 75, pour ma part, je n'ai jamais entendu cet alias...
16 ce pseudonyme.

17 [09.38.06]

18 Q. Et vous avez indiqué lors de votre réponse que c'était une... il
19 y avait des discussions autour de la réalité ou non du fait que
20 Saloth Sar était à la tête du mouvement. Pourquoi est-ce qu'il y
21 avait ces discussions? Qu'est-ce qui troublait les gens de la...
22 comité du renseignement à cette époque-là, selon votre expérience
23 des faits?

24 R. Les tentatives d'analyse... ou la collecte et l'analyse des
25 renseignements concernant le leadership des Khmers rouges "est

1 passé" par différentes étapes, d'après ce que l'on m'en a dit
2 parmi les gens des ambassades qui avaient accès aux données du
3 renseignement.

4 Au début, par exemple, à l'Ambassade américaine, on insistait
5 pour dire que les trois fantômes, comme on les appelait, Khieu
6 Samphan y compris, étaient en fait morts et que les... par
7 conséquent, les photos qui avaient été produites de ces personnes
8 après mars 1970, les présentant de façon formelle comme étant les
9 chefs du GRUNK et du FUNK... que c'était des faux. Par la suite, on
10 a accepté que ces personnages n'étaient pas morts, mais bien
11 vivants, et puis, de nouveau, il y a eu des discussions sur la
12 question de savoir si ces personnes tenaient réellement des
13 postes de pouvoir. Et il n'y avait aucune certitude, dans les
14 cercles du renseignement, sur cette question-là, d'après mon
15 souvenir, en tout cas.

16 [09.40.15]

17 Il y avait aussi un débat qui faisait rage autour de la question
18 de savoir qui était au sommet, quelle était la portée, l'ampleur
19 de l'influence chinoise et/ou vietnamienne et puis la question de
20 savoir si les Khmers rouges étaient indépendants du leadership
21 communiste vietnamien. Pendant longtemps, on m'a assuré... par la
22 CIA en particulier, on m'assurait donc que le mouvement des
23 Khmers rouges était sous contrôle et leadership du mouvement
24 communiste vietnamien, et ce point de vue-là était réfuté par
25 certains des analystes se trouvant sur le terrain. C'est souvent

1 le cas, d'ailleurs, dans les situations de renseignement; il y a
2 souvent une différence entre ceux qui font l'analyse sur le
3 terrain et ceux qui se trouvent dans les échelons supérieurs de
4 la machinerie administrative.
5 Mais, comme je l'ai dit dans un témoignage précédent, il semblait
6 être accepté: que les trois fantômes, ce n'était pas les trois
7 leaders au sommet; deuxièmement, que des gens du type Saloth Sar,
8 Nuon Chea, Ta Mok, Vorn Vet, Khoy Thuon... que tous ces gens-là
9 faisaient probablement partie de l'échelon supérieur. Et, de plus
10 en plus, j'ai entendu dire dans le monde du renseignement
11 américain, à l'ambassade, que les Khmers rouges n'étaient pas
12 sous contrôle vietnamien.

Steve HEDER T. 17 juillet 2013, E1/225.1, p. 26 L. 7 à p. 28 L. 6 vers [09.56.32].

7 [09.56.32]

8 Donc, la question qui est posée, lors de cette audition, à M.

9 ThiounnPrasith est la suivante:

10 "Question: Connaissez-vous Khieu Samphan?

11 "Réponse: Je ne me rappelle pas avoir connu cette personne en
12 France. C'est au Cambodge que j'ai connu son nom, lorsqu'il a
13 lancé le magazine 'L'Observateur'. Il m'est arrivé d'écrire des
14 articles dans ce journal sous le pseudonyme San. Khieu Samphan
15 avait une réputation de personne intègre. À Phnom Penh, j'ai eu
16 l'occasion de le rencontrer quelques fois. Il était Ministre du
17 commerce, député. Il a connu une carrière politique sous Sihanouk
18 et Pol Pot. Il était docteur en économie. Je ne sais pas s'il a
19 été un membre du Comité central, bien qu'il ait été Président du
20 Présidium. Avant 75, il était vice-Premier ministre du GRUNK et
21 commandant en chef des armées, titre bidon car c'était Pol Pot
22 qui était le vrai commandant. Toujours à cette même période,
23 lorsqu'il se déplaçait à l'étranger, c'était Ieng Sary qui avait
24 le pouvoir, alors que Khieu Samphan était le chef de la
25 délégation. Lorsqu'il y a eu une délégation dirigée par Ieng

1 Sary, ce dernier avait le vrai pouvoir." Fin de citation.

2 [09.58.24]

3 Maintenant que j'ai fait la citation, je peux vous donner mon
4 exemplaire en français si vous souhaitez pouvoir le consulter
5 avec l'aide de M. l'huissier.

6 Première question avant que le document vous parvienne: est-ce
7 que vous vous souvenez avoir... est-ce que c'est bien le document
8 que vous avez pu consulter dans le cadre de votre travail au sein
9 des CETC?

10 M. HEDER:

11 R. Je ne sais pas très bien ce que vous voulez dire quand vous
12 utilisez le mot "consulter". Je l'ai vu, ce document. Je ne sache
13 pas que j'ai joué quelque rôle que ce soit dans le travail
14 d'analyse de ce document ou dans tout autre travail de traitement
15 de ce document.

16 Q. Oui. Non, quand je dis "consulter", ça veut dire "examiner".
17 Ma question, maintenant, va porter sur le fond de ce qui est dit
18 par M. ThiounnPrasith.

19 Nous avons évoqué tout à l'heure le rapport de renseignement sur
20 l'organigramme de l'armée. Dans cette déclaration, M. Thiounn
21 Prasith explique que le titre de commandant en chef des armées de
22 M. Khieu Samphan était "bidon". Est-ce que cela correspond aux
23 analyses... enfin, aux documents ou aux entretiens, aux éléments
24 factuels que vous avez pu avoir en main ou comme information que
25 vous avez pu recevoir, que ce soit pendant la période où vous

1 étiez au Cambodge, ou par la suite, dans le cadre des enquêtes
2 que vous avez eues à mener, soit au Bureau des coprocurateurs, soit
3 au Bureau des cojuges d'instruction, ou dans vos recherches
4 factuelles pour vos écrits?

5 [10.00.30]

6 R. Oui.

SO Socheat T. 10 juin 2013, **E1/204.1**, p. 64 L. 17-22 vers [14.23.07].

17 Q. Vous avez dit à l'instant, en décrivant la personnalité de M.
18 Khieu Samphan: "Au travail, il n'était en conflit avec personne.
19 Il faisait tout lui-même."
20 Que saviez-vous du travail de M. Khieu Samphan, à l'époque?
21 R. Je ne savais pas ce qu'il faisait, mais je le voyais s'asseoir
22 et écrire.

SALOTH Ban T. 25 avril 2012, **E1/68.1**, p. 52 L. 7-19 vers [11.25.22].

7 R. Oui. J'ai vu Khieu Samphan là-bas. Ce n'était pas un... une
8 réunion, une grande réunion. Je l'ai vu aider à allonger une
9 liste. Je pense qu'il s'agissait d'une liste de munitions. Quant
10 aux sujets discutés lors de la réunion, je n'en avais pas
11 connaissance.
12 Q. Est-ce que M. Khieu Samphan avait des responsabilités en
13 matière militaire avant l'attaque de Phnom Penh... sur Phnom Penh?
14 R. Non.
15 Q. Pourquoi s'occupait-il de listes de munitions s'il n'avait
16 rien à faire avec les affaires militaires?
17 R. D'après ce que j'ai compris, comme il... il savait écrire, qu'il
18 était instruit, on lui avait demandé d'aider. Et il fallait voir
19 si la personne pouvait accomplir "la" tâche.

ROCHOEM Ton T. 25 juillet 2012, **E1/96.1**, p. 96 L. 21-25 vers [15.41.13].

21 Q. Saviez-vous, à l'époque, quel était le rôle de Khieu Samphan?
22 R. J'ai vu qu'il écrivait beaucoup. Il avait une petite maison où
23 il habitait seul. Et il écrivait beaucoup. Je ne sais pas ce
24 qu'il écrivait. Il écrivait beaucoup. Il était très instruit et
25 était lettré, tant en khmer qu'en français.

ROCHOEM Ton T. 31 juillet 2012, **E1/99.1**, p. 4 L. 13-15 vers [09.08.24].

13 Plus tard, je l'ai rencontré chez lui ou alors qu'il travaillait
14 avec om Pol Pot et Nuon Chea. Il m'est arrivé de le voir chez
15 lui, assis... et rédiger des documents.

ROCHOEM Ton T. 1er août 2012, **E1/100.1**, p. 102 L. 7-23 vers [15.37.04].

7 Vous avez dit que Khieu Samphan était chez lui avant 1975, dans
8 sa résidence dans la zone libérée, qu'il avait une petite maison
9 où il écrivait. C'est ce que vous avez dit dans votre déposition
10 devant cette Chambre: est-ce que vous vous en rappelez?
11 R. Oui, je m'en souviens. C'est ce que j'ai dit.
12 Q. Vous avez dit avoir observé Khieu Samphan assis en train
13 d'écrire mais ne pas savoir ce qu'il écrivait. Vous l'avez

14 simplement vu écrire beaucoup.
 15 Avez-vous observé d'autres activités ou d'autres communications
 16 entre Khieu Samphan et le groupe de Pol Pot?
 17 R. Comme je l'ai souvent indiqué, par exemple, à S-71, ils se
 18 réunissaient parfois, c'est-à-dire Pol Pot, Nuon Chea et lui. Ils
 19 se sont rencontrés à plusieurs reprises.
 20 À d'autres moments, comme je l'ai indiqué, il avait une petite
 21 maison avec une petite table et un lit, et il écrivait à cette
 22 table. Il écrivait de grands volumes en khmer. Il traduisait
 23 également "ce" texte en français. C'est ce que je l'ai vu faire.

KIM Vun T. 21 août 2012, **E1/111.1**, p. 61 L. 9-12 vers [11.50.28].

9 R. Le frère Hem venait à l'imprimerie à cette époque. Parfois, il
 10 passait simplement dire bonjour. Et, à d'autres moments, il
 11 apportait de la nourriture pour les employés de l'imprimerie pour
 12 les motiver à poursuivre la lutte.

Voir également : Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p. 54 L. 7-11 vers [11.30.54].

7 Là-bas, il vivait dans la même enceinte que Pol Pot, réservée aux
 8 dirigeants. Mais la meilleure description que je puis faire,
 9 c'est en disant qu'il écrivait pour Pol Pot. Il est resté très
 10 près de Pol Pot à cette époque, jusqu'à l'assaut final contre
 11 Phnom Penh.

386

CHHOUK Rin T. 22 avril 2013, **E1/181.1**, p. 47 L. 7-17 vers [11.41.24].

7 Je l'ai su de Ta Mok... qu'il était un... que Khieu Samphan était un
 8 intellectuel et qu'il n'était pas un membre du Parti. Pendant le
 9 régime de l'État du Cambodge, on a dit qu'il était un dirigeant
 10 sans pouvoir, qu'il n'était qu'un nom.
 11 Il n'y avait qu'un seul Parti, le Parti communiste du Kampuchéa.
 12 Et c'est le Parti qui était responsable de tout. Et je veux le
 13 dire, je veux le raconter, mais je ne me sens pas bien. J'ai de
 14 gros problèmes de santé.
 15 Et donc, d'après le document émanant de l'État du Cambodge, il
 16 était un dirigeant sans pouvoir. Il n'était qu'un nom.
 17 [11.41.24]

CHHOUK Rin T. 22 avril 2013, **E1/181.1**, p. 60 L. 24 à p. 61 L. 3 vers [13.55.04].

25 Et ce que je sais de Khieu Samphan, je l'ai su de Ta Mok. Ta Mok
 1 nous a dit que Khieu Samphan était un intellectuel qui n'était
 2 pas fortement engagé dans les activités du PCK. Il n'était donc

3 pas engagé dans le PCK.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, **E1/182.1**, p. 83 L. 20-22 vers [15.08.17].

20 Kampot. Les gens parlaient de Khieu Samphan. On disait de lui
21 qu'il était un intellectuel et qu'il n'était pas membre du Parti
22 communiste du Kampuchéa.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, **E1/182.1**, p. 84 L. 18-24 vers [15.09.53].

18 R. La raison pour laquelle il y avait un plan, je pense que Khieu
19 Samphan la connaissait bien. Khieu Samphan était considéré comme
20 un intellectuel. Et les Khmers rouges avaient établi des classes
21 très précises pour les gens. Ce n'était pas simplement "dans" la
22 base, mais aussi partout "au" pays. Et Khieu Samphan, lui, a été
23 mis dans la catégorie des intellectuels. Etc'était une classe à
24 part.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, **E1/182.1**, p. 85 L. 19-24 vers [15.12.08].

19 En 1976, Ta Mok était un membre important "dans" la zone... et il
20 parlait souvent de ce sujet. Et peut-être que Khieu Samphan ne
21 savait pas que l'on parlait de cela secrètement au sein des
22 forces militaires ou de la hiérarchie khmère rouge. J'en ai
23 entendu parler, et c'est pourquoi j'ai prêté serment, et j'ai dit
24 que je dirais toute la vérité.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, **E1/182.1**, p. 88 L. 3-5 vers [15.17.45].

3 pourraient tous finir exécutés. Il est dommage que Ta Mok et ses
4 gens "considéraient" que Khieu Samphan et... et les autres étaient
5 moins intelligents. C'est ce que Ta Mok avait dit.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, **E1/182.1**, p. 100 L. 20 à p. 101 L. 7 vers [16.00.22].

20 J'aimerais passer à une autre question. Toujours dans le même
21 document, E3/362 - ERN, en khmer: 00210212; en français:
22 00268905; et en anglais: 00268897 -, vous dites, à cette page, à
23 propos du numéro 7 de l'"Étendard Révolutionnaire"... et vous y
24 dites:
25 "Même Khieu Samphan, qui était célèbre et... un intellectuel, il

1 était aussi un ennemi du... il faisait partie des ennemis du PCK."
2 Vous avez rappelé les éléments biographiques de Khieu Samphan,
3 mais j'aimerais obtenir plus de précisions.
4 Quand vous dites que Khieu Samphan est devenu un ennemi du Parti,
5 du PCK, avez-vous quelque preuve ou document pour le prouver?

6 R. J'ai déjà expliqué longuement mes raisons. Vous n'avez qu'à
7 relire ma déposition. Je n'ai pas envie de répéter.

387

ROCHOEM Ton T. 25 juillet 2012, E1/96.1, p. 97 L. 11 à p. 98 L. 6 vers [15.44.12].

11 J'ai lu ces documents, comme bien d'autres d'ailleurs - d'autres
12 personnes, c'est-à-dire -, et parfois il donnait des conférences
13 lors des séances d'étude à propos du Front de libération et des
14 mesures qu'il fallait prendre et l'importance du Front, tant à
15 l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Il l'avait dit clairement.
16 [15.44.12]

17 Q. Je vous remercie.

18 Vous souvenez-vous ce qu'il a expliqué à propos des forces
19 internes et externes, à l'intérieur et à l'extérieur du pays?

20 R. D'après ce "que" je me souviens, pour les forces du Front, il
21 fallait d'abord recueillir les forces des intellectuels, il
22 fallait tous les rassembler.

23 Puis il fallait rassembler les forces à l'intérieur du pays, mais
24 il y avait des distinctions entre les classes et il fallait
25 rassembler toutes les forces possibles dans la mesure du possible

1 sans nous concentrer seulement sur les paysans et les ouvriers...

2 mais toutes les couches de la société. Il l'a dit clairement.

3 Il a dit que les forces nationales devaient être rassemblées,

4 toutes les forces. Nous pourrions ainsi avoir un... une force

5 consolidée très forte au pays qui jouirait du soutien de

6 l'extérieur aussi, des forces de l'extérieur.

ROCHOEM Ton T. 25 juillet 2012, E1/96.1, p. 99 L. 13 à p. 100 L. 16 vers [15.48.16].

13 Q. Monsieur le témoin, le conseil de la défense a dit que vous
14 n'avez pas parlé des enseignements de Khieu Samphan à propos des
15 classes sociales. Pourriez-vous peut-être éclaircir la question?
16 [15.48.16]

17 M. ROCHOEM TON:

18 R. Je viens de dire qu'il... qu'il enseignait à propos du Front. Il
19 a dit qu'il fallait rassembler les forces, tant à l'intérieur
20 qu'à l'extérieur du pays, et que, pour les forces à l'intérieur
21 du pays, il y avait des différences de classes sociales, mais
22 qu'il n'y avait pas simplement les paysans et les ouvriers, mais
23 qu'il y avait tout le monde, toutes les couches de la société.

24 M. LE PRÉSIDENT:

25 L'objection de la Défense est rejetée.

1 Monsieur le témoin, veuillez, je vous prie, répondre à la
2 question, la dernière question du procureur, si vous vous en
3 souvenez, bien sûr.

4 M. SENG BUNKHEANG:

5 Afin d'aller plus vite, je vais poser la question à nouveau.

6 Ma question est la suivante:

7 Q. À propos des enseignements de Khieu Samphan sur les classes

8 sociales, de quoi a-t-il parlé?
 9 [15.49.45]
 10 M. ROCHOEM TON:
 11 R. Ce que je sais, c'est ce que j'ai dit plus tôt. C'est qu'il
 12 fallait mobiliser les forces, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur
 13 du pays, et pas simplement se concentrer sur les classes
 14 paysannes et ouvrières, mais qu'il fallait essayer de rassembler
 15 toutes les forces possibles à l'intérieur du pays afin de les
 16 consolider en une seule force nationale.

388

FBIS, « Message de victoire de Khieu Samphan, 21 avril, diffusé sur Radio Phnom Penh », 21 avril 1975, E3/118, p. 2-5, ERN FR 00845854-00845857.

MESSAGE DE VICTOIRE DE KHIEU SAMPHAN, 21 AVRIL, DIFFUSÉ SUR RADIO PHNOM PENH

Service national de Phnom Penh (en cambodgien) 22h15 GMT 21 avril 75 BK

[Message de félicitations du vice-premier ministre du GRUNK, ministre de la Défense nationale et commandant en chef des FAPLNC (Forces armées populaires de libération nationale du Cambodge), Khieu Samphan, aux unités des FAPLNC et au peuple cambodgien – 22 avril, en direct ou enregistré]

[Texte] Mes hommages à chaque vénérable moine bouddhiste ; mes respects aux chers combattants et cadres du FUNK et à tous nos chers frères compatriotes :

Après le combat le plus courageux et le plus acharné qui soit, après avoir enduré toutes sortes de souffrances et de difficultés avec un grand héroïsme et supporté d'immenses sacrifices pendant cinq ans et un mois, nos plus vaillantes FAPLNC et notre grand peuple sont entièrement venus à bout de la plus impitoyable guerre d'agression menée par les impérialistes américains et ont complètement écrasé le plus déloyal, le plus fasciste et le plus corrompu régime qui soit, celui des traîtres Lon Nol, Sirik Matak, Son Ngux, Thanh, Cheng Heng, In Tam, Long Boer et Susthène Fernandez.

C'est la plus grande victoire historique de notre nation et de notre peuple. La nation toute entière, le peuple et les FAPLNC, ainsi que les peuples à travers le monde et dans tous les pays amis proches ou lointains, saluent chaleureusement la nouvelle de cette grande victoire. Elle a ouvert la voie la plus éclatante et juste qui soit, celle qui a conduit le peuple cambodgien et les FAPLNC à mener une puissante guerre populaire pour combattre l'ennemi sur tous les fronts, militaire, politique et économique, et à soutenir leurs efforts pour évacuer les habitants des zones contrôlées par l'ennemi, en déjouant tour à tour toutes les manœuvres de celui-ci, en l'attaquant sans relâche, en sapant ses forces militaires, politiques, économiques et financières, et en le privant, jusqu'à l'épuiser, de ses vivres et de son riz. Il est finalement mort dans de terribles souffrances.

Cette victoire a été remportée par les trois catégories de forces qui constituent les FAPLNC et qui en font une armée révolutionnaire exceptionnelle. Cette armée est à l'évidence composée des meilleurs fils et filles du Cambodge, lesquels sont extrêmement loyaux et osent tout sacrifier pour le peuple, la nation et la patrie. Elle a été créée, entraînée et s'est agrandie dans le contexte brûlant d'une guerre populaire difficile et complexe contre l'impérialisme américain – la plus grande et la plus féroce forme d'impérialisme au monde. Nos forces armées ont commencé à combattre les mains vides, et elles ont persévéré jusqu'à établir une excellente stratégie de lutte, en lançant partout des attaques successives contre l'ennemi – dans les montagnes et dans les plaines – attaquant continuellement, à la saison sèche comme à la saison des pluies, anéantissant les unes après les autres toutes les formes de la guerre d'agression des impérialistes américains, livrant bataille pendant la première phase d'américanisation de la guerre, de mai à juin 1970, la phase de vietnamisation, la phase de khmérisation et la phase d'américanisation de la guerre aérienne, lutant ainsi contre l'ennemi sans lui laisser de répit, jusqu'à ce qu'il s'effondre.

Cette victoire a été remportée par le grand et merveilleux peuple cambodgien. Malgré tous les dangers, les pertes humaines, la séparation des membres des familles et toutes les souffrances : malgré la férocité de l'ennemi, que celui-ci soit les impérialistes américains, les marionnettes de Saïgon ou les valets de Phnom Penh ; malgré les moyens utilisés par l'ennemi : chars, artillerie, troupes d'infanterie, avions B-52 et autres avions modernes ; et en dépit du fait que l'ennemi ait détruit les rizières et les villages, les réduisant en cendres, le peuple cambodgien a toujours été résolument déterminé à ne pas se rendre. Rien n'a entamé sa détermination résolue à se battre en menant une guerre populaire partout sur le territoire du pays, tant dans les zones rurales reculées, la jungle et les régions montagneuses que dans les villes et les repaires de l'ennemi. Il n'a cessé de lutter, sans hésiter et sans se plaindre, envoyant ses fils et filles bien-aimés rejoindre les uns après les autres les forces armées pour servir la cause de la guerre de libération nationale et populaire.

Il a combattu en endurant toutes sortes de souffrances et en se privant de toutes les formes de confort afin de fournir vivres et équipements aux troupes sur le champ de bataille. Il a combattu en construisant des digues, creusant des canaux et des réservoirs d'eau, accroissant la production, faisant pousser du riz en saison sèche comme en saison des pluies, travaillant jour et nuit, sans relâche, en y mettant toutes ses forces physiques et morales et en faisant d'innombrables et remarquables sacrifices.

En ce moment de joie, où le peuple à travers tout le pays est transporté par la plus grande allégresse et fait résonner le tambour de la victoire pour célébrer ce succès historique, au nom du FLNKG, présidé par Samdech Norodom Sihanouk, du GRUNK, ayant Samdech Penn Nouth comme premier ministre, et du haut commandement des FAPLNC, nous tenons à exprimer, épris par les sentiments révolutionnaires les plus profonds, nos félicitations ainsi que notre plus grand respect et notre plus grande admiration aux trois catégories de forces composant les FAPLNC, aux cadres, combattants et combattantes bienaimés, et à tout le peuple cambodgien.

Nos FAPLNC sont à l'évidence une grande et magnifique armée révolutionnaire ; notre peuple cambodgien est à l'évidence un grand et magnifique peuple révolutionnaire.

En outre, au nom de la nation et du peuple cambodgiens, de toutes les FAPLNC, du FLNKG et du GRUNK, nous voulons exprimer nos remerciements et notre plus profonde gratitude aux peuples du monde entier et à tous les pays amis proches et lointains pour nous avoir courageusement et chaleureusement accordé un vigoureux soutien, depuis le tout début de notre combat, et pour continuer de nous soutenir dans la juste lutte que nous poursuivons. Nous exprimons nos remerciements et notre gratitude aux pays amis et à la grande famille des pays non alignés qui nous ont le plus activement et le plus courageusement aidés et soutenus. Nos vifs remerciements et notre gratitude sont également adressés aux citoyens et personnalités de haut rang américains épris de paix et de justice, qui ont aidé et soutenu notre juste cause.

En cette occasion, nous nous saluons avec la plus profonde émotion la mémoire de tous les compagnons d'armes – combattants, combattantes et cadres – qui ont sacrifié leur vie pour la cause de la libération de notre chère nation et de notre cher peuple. Vous, compagnons d'armes qui avez accompli une noble tâche, recevez les louanges chaleureuses de notre nation et de notre peuple. Nous nous engageons à suivre votre exemple héroïque pour toujours. Quant à vous, tous les compagnons d'armes blessés, nous vous souhaitons un prompt rétablissement afin que vous puissiez poursuivre votre noble tâche révolutionnaire.

À tous les compagnons d'armes, combattants et combattantes, nous adressons nos meilleurs vœux d'excellente santé, de grand courage combatif et d'éternelles victoires dans la poursuite de la grande et glorieuse mission révolutionnaire de nos FAPLNC et de notre peuple. Par la même occasion, nous tenons à adresser à tous nos moines bouddhistes et frères compatriotes nos meilleurs vœux d'excellente santé et de grande volonté combattive.

Respectés bonzes, chers compagnons d'armes, chers frères compatriotes :

Aujourd'hui, nous avons remporté la victoire sur les impérialistes américains et leur perfide clique de valets, libérant complètement et définitivement notre cher Cambodge. Cette grande victoire historique ouvre de brillantes perspectives. Toutefois, nous rencontrerons encore certainement de nombreux obstacles dans l'accomplissement de la mission qui nous attend à présent : construire et défendre notre pays. Nous devons rester unis et continuer de lutter courageusement en renforçant sans cesse notre vigilance révolutionnaire et en campant fermement sur notre position d'autosuffisance.

En gardant notre vigilance révolutionnaire, en luttant avec courage et en faisant preuve d'autonomie, nous pourrions, avec certitude, offrir une défense sans faille à notre Cambodge bien aimé et transformer rapidement notre nation en un pays prospère engagé dans la voie de l'indépendance, de la paix, de la neutralité, de la souveraineté, de la démocratie, de l'intégrité territoriale et du non-alignement. C'est notre ardent désir.

Longue vie aux grandes FAPLNC ! Longue vie au grand peuple cambodgien !

389

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, E1/179.1, p. 41 L. 11 à p. 43 L. 21 vers [11.00.14].

11 J'en viens à un autre sujet. Vous avez, dans votre livre, parlé
12 du fait que vous aviez, lorsque vous étiez à l'ambassade de
13 France, pu écouter la radio du FUNK et qu'il y avait un long
14 discours de Khieu Samphan, qui était répété maintes fois, qui
15 indiquait les objectifs généraux de la révolution. Est-ce que
16 vous vous souvenez du contenu de ce discours? Je crois qu'il a
17 été diffusé le 22 avril 1975.

18 R. Je ne m'en souviens pas bien car, à l'époque, je ne faisais
19 guère attention à l'idéologie des Khmers rouges. La confusion
20 régnait dans notre esprit.

21 M. DE WILDE D'ESTMAEL:

22 Merci.

23 Je voudrais, pour rafraîchir la mémoire du témoin, m'en référer
24 au document E3/118 - et je me suis trompé, c'est bien un discours
25 du 21 avril et pas du 22 -, qui est un message de victoire de

1 Khieu Samphan diffusé sur Radio Phnom Penh.

2 Avec l'autorisation de la Chambre, est-ce que je pourrais
3 remettre ce document au témoin et faire afficher ce discours à
4 l'écran également?

5 [11.02.00]

6 M. LE PRÉSIDENT:

7 Vous y êtes autorisé.

8 Huissier d'audience, veuillez remettre ce document au témoin.

9 M. DE WILDE D'ESTMAEL:

10 Merci.

11 Q. Alors, les ERN sont: en anglais: 00166994 - je répète,

12 00166994 -; en français: 00845854 jusqu'à 55 - je répète,

13 00845854 jusqu'à 55 -; et, en khmer: 00846160 - 00846160.
 14 Je vais lire un seul extrait, qui est au début du discours. Voilà
 15 ce que dit Khieu Samphan:
 16 "Après le combat le plus courageux et le plus acharné qui soit,
 17 après avoir enduré toutes sortes de souffrances et de difficultés
 18 avec un grand héroïsme et supporté d'immenses sacrifices pendant
 19 cinq ans et un mois, nos plus vaillantes FAPLNC et notre grand
 20 peuple sont entièrement venus à bout de la plus impitoyable
 21 guerre d'agression menée par les impérialistes américains et ont
 22 complètement écrasé le plus déloyal, le plus fasciste et le plus
 23 corrompu régime qui soit, celui des traîtres Lon Nol, Sirik
 24 Matak, Son Ngoc Thanh, Cheng Heng, In Tam, Long Boret et Sosthène
 25 Fernandez."

1 [11.04.05]

2 Et un peu plus loin: "Cette grande victoire a ouvert la voie la
 3 plus éclatante et juste qui soit, celle qui a conduit le peuple
 4 cambodgien et les FAPLNC à mener une puissante guerre populaire
 5 pour combattre l'ennemi sur tous les fronts - militaire,
 6 politique et économique - et à soutenir leurs efforts pour
 7 évacuer les habitants des zones contrôlées par l'ennemi en
 8 déjouant tour à tour toutes les manoeuvres de celui-ci, en
 9 l'attaquant sans relâche, en sapant ses forces militaires,
 10 politiques, économiques et financières et en le privant jusqu'à
 11 l'épuiser de ses vivres et de son riz. L'ennemi est finalement
 12 mort dans de terribles souffrances."

13 Fin de citation.

14 Donc, voici les premiers extraits de ce discours. Est-ce que cela
 15 vous rappelle le contenu qui était diffusé à la radio du FUNK, à
 16 l'époque?

17 [11.05.40]

18 M. PONCHAUD:

19 R. Ils disaient qu'ils avaient remporté la victoire avec des
 20 armes classiques - je m'en souviens encore -, des armes
 21 traditionnelles.

390

FBIS, « Message de victoire de Khieu Samphan, 21 avril, diffusé sur Radio Phnom Penh »,
 21 avril 1975, E3/118, p. 2, ERN FR 00845854 : « Message de félicitations du vice-premier
 ministre du GRUNK, ministre de la Défense nationale et commandant en chef des
 FAPLNC ».

[Message de félicitations du vice-premier ministre du GRUNK, ministre de la Défense nationale
 et commandant en chef des FAPLNC (Forces armées populaires de libération nationale du Cambodge),
 Khieu Samphan, aux unités des FAPLNC et au peuple cambodgien - 22 avril, en direct
 ou enregistré]

FBIS, « *Sihanouk Speaks of Future Roles, Denies Regime will be Communist* », 17 avril 1975, E3/118, p. 93, ERN EN 00166980.

SIHANOUK SPEAKS OF FUTURE ROLES, DENIES REGIME WILL BE COMMUNIST

Hong Kong AFP in English 1758 GMT 17 Apr 75: 0V

(Text) Peking April 17 (AFP)--Reacting to news of the Red Khmer victory in Cambodia, Prince Norodom Sihanouk of Cambodia said here today: "When joy and happiness are so deep, one cannot say anything."

He went on: "My passion is Cambodia. Thus the glorious way it has emerged is my finest reward." "My fate for tomorrow no longer interests me. What kept my flames burning is this goal which I have had for my country. That has now surpassed my hopes because we have indisputably defeated the Americans."

Prince Sihanouk made his comment at his residence after a reception there for the ambassadors in Peking of about 70 countries which have already recognized the Royal Government of Khmer Nation Union (RGNUC).

Prince Sihanouk did not make it clear when he thought he would return to Cambodia. He pointed out that the condition of his mother, Queen Sisowath Iestonak, was very serious, that she would probably die very shortly and that he would attend her funeral in Peking before going back to Cambodia.

On his return he will have a role of "national union" to play, he said. He went on: "The Red Khmers want me to be head of state and they have very recently stated that they are anxious for me to be head of state for life...The Red Khmers are also asking me to help them in arrangements...for perfect harmony among Cambodians. I will thus be the symbol for national unity, national union and national harmony."

He emphasized that he would leave "the reins of government totally and for always to the Red Khmers." But he added the rebuilding of a war-devastated Cambodia would be possible only if problems "among ourselves" are avoided.

"The Red Khmers tell me they are not communists," Prince Sihanouk continued...They want a people's democracy, in other words, they want affairs to be run by the people. They certainly are far to the left, but they tell me it is false to call their regime communist.

"We don't want to humiliate anybody, not even our American adversaries who talked about a bloodbath, etc...They said that after they left, we would end up acting like highwaymen in Phnom Penh, that we would end up by liquidating the Lon Nolists, etc. Well, we have proved that we have the necessary political maturity, that we have behaved as a state worthy of that name. We have allowed our adversaries to survive after they laid down their arms. Well that means that we will also conduct ourselves in the future as a people with the desired maturity...."

Cambodia will follow a policy of peaceful coexistence, the prince said, "We shall always struggle against all attempts to sabotage the independence won so dearly," he added. "We are all the prouder since we have opened a wide breach in the rampart of American imperialism. And other victories for the Third World will come out of that breach..." he concluded. "Other peoples will get rid of imperialism, neo-colonialism and other forces of evil."

FBIS, « Message de Sihanouk à Khieu Samphan saluant la libération de Phnom Penh », 20 avril 1975, E3/118, p. 7-8, ERN FR 00700262-00700263.

MESSAGE DE SIHANOUK À KHIEU SAMPHAN SALUANT LA LIBÉRATION DE PHNOM PENH

Pékin, NONA, en anglais, 1.10 GMT, 20 avril 1975, OW.

[Texte du message du 18 avril de Sandoech Norodom Sihanouk, chef d'État et Président du FUNK, à Khieu Samphan, Vice-Premier Ministre et Ministre de la défense nationale du GRUNK et commandant en chef des FAPLNK]

[Texte] Pékin, 19 avril 1975 (HSINHUA) - C'est avec les sentiments les plus passionnés, l'enthousiasme le plus vif et une fierté non dissimulée que j'ai appris la formidable nouvelle de la totale libération de Phnom Penh, la capitale de notre chère patrie, par les héroïques et glorieuses Forces armées de libération nationale du peuple cambodgien sous votre commandement magistral. La guerre épouvantable que les États-Unis avaient injustement imposée au peuple cambodgien est donc terminée.

Aujourd'hui, la paix à laquelle le peuple aspirait tant a été rétablie dans notre pays dans le sillage de l'indépendance nationale. La victoire remportée par les FAPLNK, le FUNK et le GRUNK est totale. Grâce aux sacrifices et à l'héroïsme admirable du peuple cambodgien et de ses Forces armées de libération nationale, notre patrie a réussi à écrire les pages les plus méritoires de son histoire et à traverser l'un des épisodes les plus brillants de l'histoire de l'humanité. Grâce aux Forces armées de libération nationale du peuple cambodgien, notre patrie s'est hissée au rang des peuples les plus braves de l'histoire mondiale et elle est devenue le premier pays au monde qui a intégralement triomphé de l'impérialisme le plus riche, le plus puissant, le plus cruel, le plus perfide, le plus obstiné, le plus insolent et le plus

chauvin de tous les temps, à savoir l'impérialisme des États-Unis. Elle a accompli l'exploit exceptionnel de contraindre les impérialistes et néocolonialistes américains qui dirigeaient Phnom Penh par l'entremise de la prétendue « République » khmère à fuir le Cambodge dans la hâte au matin du 12 avril 1975, sans obtenir la moindre contrepartie. Leurs tentatives viles et répétées de nous imposer des négociations, un compromis politique, une partition effective de notre pays et un gouvernement de coalition avec les laquais affidés aux États-Unis se sont soldées par un échec honteux et cuisant.

Nous sommes fidèles à notre parole. Nous avons affirmé solennellement que nous poursuivrions inlassablement la lutte armée, sans jamais battre en retraite ou accepter un compromis, jusqu'à ce que les impérialistes américains accusent une défaite totale et irréversible sur les champs de bataille du Cambodge et finissent par fuir le Cambodge. Nous avons pleinement honoré cette promesse sacrée. Aujourd'hui, le monde entier prend acte avec une immense admiration de cet événement remarquable dans les annales politiques des nations. Nous avons prouvé que le peuple d'une petite nation peut vaincre la puissance d'agression la plus éclatante qui soit sur Terre par la force de son patriotisme, par sa volonté et par la foi dans la juste qualité de sa cause. L'histoire mondiale doit reconnaître le rôle exemplaire du combat du peuple cambodgien et son incommensurable contribution à la future victoire d'autres peuples opprimés dans leur combat.

J'invite les citoyens cambodgiens, que je respecte et chéris, les héroïques et glorieuses Forces armées de libération nationale du peuple cambodgien sous votre commandement prestigieux, ainsi que le Front uni national du Kampuchéa et le Gouvernement royal d'union nationale du Kampuchéa, à accepter ma gratitude la plus profonde, mon admiration la plus sincère, mes félicitations les plus chaleureuses et mes souhaits les plus ardents. Je vous souhaite le bonheur et la réussite totale dans la reconstruction nationale, dans le développement général du pays et dans la sauvegarde du pouvoir du peuple, de la souveraineté de l'État et de l'intégrité territoriale du Cambodge.

Avec mes salutations respectueuses et cordiales.

Norodom Sihanouk, chef d'État et Président du Front uni national du Kampuchéa.

FBIS, « Le Ministre du GRUNK Hou Nim acclame la victoire de Phnom Penh », 21 avril 1975, E3/118, p. 5-6, ERN FR 00845857-00845857.

LE MINISTRE DU GRUNK HOU NIM ACCLAME LA VICTOIRE DE PHNOM PENH

Service national de Phnom Penh (en cambodgien) 22h05 GMT 21 avril 75 BK

[Déclaration du Ministre de l'information et de la propagande du GRUNK, Hou Nim – vraisemblablement enregistrée, date non communiquée]

[Texte] Mes hommages à chaque vénérable moine bouddhiste, mes respects à tous nos frères compatriotes, mes respects à tous les combattants et combattantes bienaimés des FAPLNC et aux cadres ;

Après avoir vaillamment combattu pendant cinq ans et un mois dans les conditions les plus difficiles, l'Armée révolutionnaire cambodgienne et le grand peuple cambodgien – animés d'un grand sens du sacrifice et de l'héroïsme révolutionnaire le plus élevé pour écraser la plus féroce et la plus barbare guerre d'agression menée par les impérialistes américains et renverser la clique la plus perfide, la plus fasciste, la plus corrompue et la plus vile composée de Lon Nol, Sirik Matak, Son Ngoc Thanh, Cheng Heng, In Tam, Long Boret et Sosthène Fernandez – ont définitivement libéré Phnom Penh le 17 avril 1975.

Le dix-sept avril 1975 est le jour de la grande victoire d'importance historique pour notre nation et notre peuple du Cambodge. C'est le jour où nos héroïques FAPLNC et peuple cambodgien ont mis fin à la guerre de destruction menée et propagée contre notre cher peuple et notre chère patrie par les impérialistes américains et leurs valets de toutes sortes. Aujourd'hui, notre peuple,

les FAPLNC, le FUNK et le GRUNK ont pris les commandes et dirigent Phnom Penh et le pays tout entier.

En cette occasion, j'aimerais rendre hommage et, dans un esprit révolutionnaire, saluer tous les vénérables moines bouddhistes et tous nos éminents frères compatriotes et camarades – les cadres et les combattants et combattantes des FAPLNC – les meilleurs fils et filles de notre pays.

Le peuple cambodgien, les FAPLNC, le FUNK et le GRUNK se sont étroitement soudés dans un esprit d'unité nationale pour édifier notre chère patrie. Aujourd'hui, alors que la radio du FUNK commence à émettre depuis Phnom Penh, j'aimerais transmettre mes meilleurs vœux à chaque vénérable moine bouddhiste, à nos éminents et chers frères compatriotes, aux cadres et aux combattants et combattantes dans tout le pays. Puissiez-vous, vénérables moines et frères [mot indistinct] avoir une excellente santé, de l'énergie et une longue vie afin de remporter de nouvelles victoires dans l'accomplissement du devoir révolutionnaire, de défendre la patrie et de construire un Cambodge nouveau, indépendant, pacifique, neutre, non-aligné, souverain, démocratique et prospère ayant une intégrité territoriale légitime.

Longue vie à la puissante Armée révolutionnaire cambodgienne ! Longue vie au grand peuple cambodgien !

392

FBIS, « La délégation de Khieu Samphan part pour la République Populaire de Chine », 14 août 1975, E3/119, p. 2-3, ERN FR 00685589-00685590.

LA DÉLÉGATION DE KHIEU SAMPHAN PART POUR LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 23h75 GMT, 14 août 1975 BK

[Texte] Le 13 août 1975, une délégation du Front uni national du Cambodge et du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge, dirigée par Khieu Samphan, Vice-Premier Ministre chargé des affaires générales, attaché au bureau du Premier Ministre [oppu neayok rathmontrei totuol bantuk kechkar touteou am ti skeikar rath montrei ti nuoy] et commandant en chef des forces armées de libération nationale du peuple cambodgien, avec Ieng Sary, Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères, attaché au bureau du Premier Ministre, en qualité de dirigeant adjoint, est partie par avion pour une visite officielle amicale en République populaire de Chine.

Cette visite est destinée à renforcer les liens de solidarité militante et d'amitié fraternelle de longue date entre nos deux peuples et nos deux pays – le Cambodge et la Chine.

Câble américain de l'Ambassade américaine à Bangkok intitulé « Annonce de deux nouveaux vices-premiers au Cambodge », août 1975, E3/3348, p. 2, ERN FR 00620151.

CONFIDENTIEL

PAGE 02 BANGKO 16804 141108Z

CONSEILLER SPÉCIAL AU BUREAU DU VICE-PREMIER MINISTRE DU GRUNK ET SON SEN ÉTAIT UN CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR DES FORCES ARMÉES DE LIBÉRATION NATIONALE DU PEUPLE CAMBODGIEN. IENG SARY ET SON SEN SONT TOUS DEUX NÉS EN 1930. ILS ÉTAIENT PROFESSEURS AU LYCÉE SISOWATH DE PHNOM PENH ET SONT CONSIDÉRÉS COMME IDÉOLOGIQUEMENT PROCHES DE HANOI. TOUS DEUX SONT DES ADVERSAIRES DE LONGUE DATE DE NORODOM SIHANOUK. PRÉSIDENT DU FRONT UNI NATIONAL DU KAMPUCHEA (FUNK), DONT L'AUTORITÉ S'EST ÉRODÉE AU COURS DE SES CINQ ANS EN QUALITÉ DE CHEF NOMINAL DE LA RÉSISTANCE AU RÉGIME DE L'ON NOL.

2. LE REMPLACEMENT DE KHIEU SAMPHAN PAR IENG SARY AU POSTE DE MINISTRE DE LA DÉFENSE SUGGÈRE UNE RÉTROGRADATION DE KHIEU, QUI A ÉTÉ LARGEMENT CRÉDITÉ POUR LA DIRECTION DES OPÉRATIONS MILITAIRES RÉUSSIES CONTRE L'ON NOL. DANS LE SILLAGE DE L'ÉMISSION RADIO DE PHNOM PENH. LE SERVICE D'INFORMATION CHINOIS HSINHAU A ANNONCÉ LE 13 AOÛT, QUE KHIEU SAMPHAN ET IENG SARY SÉRAIENT À PÉKIN LE 15 AOÛT POUR UNE « VISITE OFFICIELLE AMICALE » (RÉF. B).

3. COMMENTAIRE. JUSQU'À PRÉSENT, SALOTH SAR N'EST PAS MENTIONNÉ, AU TITRE DE SA POSITION DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, DU PARTI COMMUNISTE KHMER. C'EST UNE PERSONNALITÉ QUI A UNE AUTORITÉ CONSIDÉRABLE AU CAMBODGE.

MAISON-BLANCHE

FBIS, « Ieng Sary dirigera l'équipe à la conférence de Lima », 18 août 1975, E3/119, p. 3-4, ERN FR 00685590-00685591.

IENG SARY DIRIGERA L'ÉQUIPE À LA CONFÉRENCE DE LIMA

Paris AFP en anglais, 15h04 GMT, 18 août 1975 OW

[Par Rene Elipo]

[Texte] Pékin, 18 août (AFP) – Ieng Sary, Vice-Premier Ministre du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge (GRUNC), dirigera une délégation khmère rouge à la conférence des Ministres des affaires étrangères des pays non alignés à Lima, a-t-on appris ici aujourd'hui. La conférence débutera lundi prochain.

Ce sera la première fois qu'une délégation du nouveau régime de Phnom Penh participe à une conférence internationale. À la dernière conférence des pays non alignés, à Alger, en septembre 1973, le Cambodge des Khmers rouges était représenté par le prince Norodom Sihanouk.

M. Ieng Sary, Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères dans le nouveau Gouvernement cambodgien, est actuellement à Pékin avec une délégation khmère rouge dirigée par Khieu Samphan, Vice-Premier Ministre du Gouvernement royal d'union nationale

du Kampuchéa et Ministre de la défense nationale. La délégation partira demain pour Pyongyang, en vue de rencontrer le prince Sihanouk.

Il est entendu que M. Ieng Sary ne rentrera pas au Cambodge avec les autres membres de la délégation, avant d'aller à Lima. Sarin Chhak, Ministre des affaires étrangères du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge et Thieun Prasith, Ministre à l'Ambassade du Cambodge ici, chargé de la liaison « interne et externe » l'accompagneront à Lima.

392

FBIS, « La délégation de Khieu Samphan part pour la République Populaire de Chine », 14 août 1975, E3/119, p. 2-3, ERN FR 00685589-00685590.

LA DÉLÉGATION DE KHIEU SAMPHAN PART POUR LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 23h25 GMT, 14 août 1975 BK

[Texte] Le 15 août 1975, une délégation du Front uni national du Cambodge et du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge, dirigée par Khieu Samphan, Vice-Premier Ministre chargé des affaires générales, attaché au bureau du Premier Ministre [oppa neayok rathmontrei totuol bantuk kechkar touteou am ti sdeikar rath montrei ti muoy] et commandant en chef des forces armées de libération nationale du peuple cambodgien, avec Ieng Sary, Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères, attaché au bureau du Premier Ministre, en qualité de dirigeant adjoint, est partie par avion pour une visite officielle amicale en République populaire de Chine.

Cette visite est destinée à renforcer les liens de solidarité militante et d'amitié fraternelle de longue date entre nos deux peuples et nos deux pays – le Cambodge et la Chine.

Câble américain de l'Ambassade américaine à Bangkok intitulé « Annonce de deux nouveaux vices-premiers au Cambodge », août 1975, E3/3348, p. 2, ERN FR 00620151.

PAGE 02 BANGKO 16804 141108Z

CONSEILLER SPÉCIAL AU BUREAU DU VICE-PREMIER MINISTRE DU GRUNC ET SON SEN ÉTAIT UN CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR DES FORCES ARMÉES DE LIBÉRATION NATIONALE DU PEUPLE CAMBODGIEN. IENG SARY ET SON SEN SONT TOUS DEUX NÉS EN 1930. ILS ÉTAIENT PROFESSEURS AU LYCÉE SISOWATH DE PHNOM PENH ET SONT CONSIDÉRÉS COMME IDÉOLOGIQUEMENT PROCHES DE HANOÏ. TOUS DEUX SONT DES ADVERSAIRES DE LONGUE DATE DE NORODOM SIHANOUK, PRÉSIDENT DU FRONT UNI NATIONAL DU KAMPUCHEA (FUNK) DONT L'AUTORITÉ S'EST ÉRODÉE AU COURS DE SES CINQ ANS EN QUALITÉ DE CHEF NOMINAL DE LA RÉSISTANCE AU RÉGIME DE LON NOL.

2. LE REMPLACEMENT DE KHIEU SAMPHAN PAR IENG SARY AU POSTE DE MINISTRE DE LA DÉFENSE SUGGÈRE UNE RÉTROGRADATION DE KHIUR, QUI A ÉTÉ LARGEMENT CRÉDITÉ POUR LA DIRECTION DES OPÉRATIONS MILITAIRES RÉUSSIES CONTRE LON NOL. DANS LE SILLAGE DE L'ÉMISSION RADIO DE PHNOM PENH. LE SERVICE D'INFORMATION CHINOIS HSINNHOU A ANNONCÉ LE 13 AOÛT, QUE KHIEU SAMPHAN ET IENG SARY SERAIENT À PÉKIN LE 15 AOÛT POUR UNE « VISITE OFFICIELLE AMICALE » (RÉF. B).

3. COMMENTAIRE. JUSQU'À PRÉSENT, SALOTH SAR N'EST PAS MENTIONNÉ. AU TITRE DE SA POSITION DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI COMMUNISTE KHMER, C'EST UNE PERSONNALITÉ QUI A UNE AUTORITÉ CONSIDÉRABLE AU CAMBODGE.

MAISON-BLANCHE

CONFIDENTIEL

FBIS, « Ieng Sary dirigera l'équipe à la conférence de Lima », 18 août 1975, E3/119, p. 3-4, ERN FR 00685590-00685591.

IENG SARY DIRIGERA L'ÉQUIPE À LA CONFÉRENCE DE LIMA

Paris AFP en anglais, 15h04 GMT, 18 août 1975 OW

[Par Rene Flipo]

[Texte] Pékin, 18 août (AFP) — Ieng Sary, Vice-Premier Ministre du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge (GRUNC), dirigera une délégation khmère rouge à la conférence des Ministres des affaires étrangères des pays non alignés à Lima, a-t-on appris ici aujourd'hui. La conférence débutera lundi prochain.

Ce sera la première fois qu'une délégation du nouveau régime de Phnom Penh participe à une conférence internationale. À la dernière conférence des pays non alignés, à Alger, en septembre 1973, le Cambodge des Khmers rouges était représenté par le prince Norodom Sihanouk.

M. Ieng Sary, Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères dans le nouveau Gouvernement cambodgien, est actuellement à Pékin avec une délégation khmère rouge dirigée par Khieu Samphan, Vice-Premier Ministre du Gouvernement royal d'union nationale

du Kampuchéa et Ministre de la défense nationale. La délégation partira demain pour Pyongyang, en vue de rencontrer le prince Sihanouk.

Il est entendu que M. Ieng Sary ne rentrera pas au Cambodge avec les autres membres de la délégation, avant d'aller à Lima. Sarin Chhak, Ministre des affaires étrangères du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge et Thieum Prasith, Ministre à l'ambassade du Cambodge ici, chargé de la liaison « interne et externe » l'accompagneront à Lima.

FBIS, « *Sihanouk meets Cabinet, Attends Reception* », 11 septembre 1975, E3/271, p. 28, ERN EN 00167446.

SIHANOUK MEETS CABINET, ATTENDS RECEPTION

Cabinet Report

Ruon Penh Domestic Service in Cambodia 2300 GMT 11 Sep 75 BK

[Text] The RGNUC Cabinet called on Samedek Norodon Sihanouk, chief of state and chairman of the NUPC, and met at Khmerin Hall in the royal palace under the chairmanship of the samedek chief of state.

On 10 September 1975 Samedek Penh Nouth, chairman of the Political Bureau of the NUPC Central Committee and RGNUC minister; Deputy Prime Minister Khieu Samphan; Deputy Prime Minister Son Sen; Minister Hu Nim; Via Highway Minister Norodon Ehourissara; Minister Ieng Thirith; Touch Kin, chairman of the NUPC committee of Ruon Penh; as well as Daeng Sam Qi and Thiounn Nunn, members of the Political Bureau of the NUPC Central Committee, on behalf of the RGNUC and Political Bureau of the NUPC Central Committee paid a courtesy call on Samedek Norodon Sihanouk, chief of state and NUPC chairman, and Madame Sihanouk at Khmerin Hall in the Royal Palace. The samedek chief of state and the members of the RGNUC exchanged greetings and chatted with each other in an atmosphere filled with warm cordiality, militant unity and revolutionary brotherhood.

That afternoon, Samedek Norodon Sihanouk, chief of state and chairman of the NUPC, in the company of Samedek Prime Minister Penh Nouth held a meeting with the entire RGNUC Cabinet. On that occasion Son Sen, deputy prime minister for national defense, made a detailed report on the military situation and on the management and organization of the CPNLA. Then Hu Nim made a report on the situation of the people and production throughout Cambodia. Commerce Minister Koy Thruon also delivered a report concerning industry and commerce. Finally, Minister of Public Works and Telecommunications Toch Thoun reported on the status of the communication lines throughout our country.

Samedek Norodon Sihanouk, chief of state and chairman of the NUPC, and Samedek Penh Nouth, chairman of the Political Bureau of the NUPC Central Committee and prime minister of the RGNUC, fully approved these reports and expressed great satisfaction at the fact that our people, revolutionary army, revolutionary cadres and RGNUC have rapidly restored the national economy. The samedek chief of state and samedek prime minister were deeply moved by the extremely promising present situation facing our country and were satisfied at the most brilliant future of our beloved new Cambodia. The cabinet meeting then concluded.

That same evening, Samedek Norodon Sihanouk, chief of state and chairman of the NUPC, and Madame Sihanouk hosted an intimate reception at Khmerin Hall. The reception proceeded in an atmosphere of warmth and kinship's intimacy.

FBIS, « *Khieu Samphan Reception Speech* », 11 septembre 1975, E3/271, p. 29, ERN EN 00167447.

Khieu Samphan Reception Speech

Phnom Penh Domestic Service in Cambodian 2300 GMT 11 Sep 75 BK

[9 September speech by Deputy Prime Minister Khieu Samphan at reception in Sihanouk's honor--recorded]

[Text] On the evening of 9 September 1975 on behalf of the RGNUC, Deputy Prime Minister Khieu Samphan held a brilliant reception at Chanchhaya Hall in the royal palace in honor of Samsdech Norodom Sihanouk, head of state and NUFC chairman, and Madame Sihanouk; and in honor of Samsdech Penn Nouth, chairman of the Political Bureau of the NUFC Central Committee and prime minister of the RGNUC, and Madame Penn Nouth. Among the guests attending the reception were the members of the RGNUC and important cadres of various departments. Deputy Prime Minister Khieu Samphan's speech at the reception follows: [recorded]

Respected samsdech head of state, chairman of the NUFC; respected Madame Sihanouk; respected samsdech chairman of the Political Bureau of the NUFC Central Committee and prime minister; respected Madame Penn Nouth; respected and beloved brothers, sisters and friends: Today is the auspicious day when the samsdech chief of state, chairman of the NUFC, is reunited with the entire cabinet of our RGNUC, when the samsdech head of state and his wife, the members of the royal family, Samsdech Penn Nouth and his wife and all brothers, sisters and friends are reunited in a family reunion inside our beloved fatherland. [applause]

From Chanchhaya Hall in the royal palace we can see the four branches of the Mekong River meeting at Phnom Penh, which has been liberated for over 4 months, just as we can see our beloved fatherland which has enjoyed total liberation. [applause] With the same eyes we can see new Cambodia making big strides forward; a new Cambodia free from the extremely antinational, extremely fascist and extremely corrupt clique of Lon Nol and his accomplices; a new Cambodia which, according to the resolutions passed by the special national congress on 28 April 1975 is independent, peaceful, neutral, sovereign, nonaligned and having full territorial integrity; and a new Cambodia in whose national society one can enjoy happiness, equality, fairness and genuine democracy--a society where there is no rich or poor, exploiting or exploited class; that is, a society where the entire people live in happiness, harmony and great unity, striving to build and defend the country together. [applause]

Respected samsdech head of state, respected samsdech prime minister, respected and beloved brothers, sisters and friends: All of us and all the brothers and sisters are extremely happy, contented and satisfied to see that the entire nation and people are liberated. For you, just as for all of us and all the brothers and sisters, there is no greater happiness than to be able to join the Cambodian people in fighting and defeating U.S. imperialism and its lackeys, the traitorous Lon Nol clique, and to see our people manage state affairs at the loftiest level of independence and initiative. [applause] It is in this regard that the victory of our people, army, NUFC and RGNUC constitutes an extremely splendid victory. [applause]

Respected samsdech: This wonderful victory was achieved thanks to our equally wonderful army and people, it was achieved also thanks to the strength of the great unity between the entire Cambodian nation and people united under the banner of the NUFC with the samsdech head of state as its leader and of the RGNUC with Samsdech Penn Nouth as prime minister, and our compatriots who fulfilled the revolutionary tasks outside our fatherland. [applause]

FBIS, « *Welcome Rally Marks Sihanouk's Return* », 12 septembre 1975, E3/271, p. 33, ERN EN 00167451.

WELCOME RALLY MARKS SIHANOUK'S RETURN

Hu Nin Opens Rally

Phnom Penh Domestic Service in Cambodian 2500 GMT 12 Sep 75 BK

[Text] On 12 September 1975--the third day since Sadech Norodom Sihanouk, chief of state and chairman of the NUPC, and Sadech Penn Nouth, chairman of the NUPC Central Committee Political Bureau, and RGNUC prime minister returned to the fatherland--the masses and Cambodian Revolutionary Armed Forces in Phnom Penh held a solemn meeting in honor of Sadech Chief of State Norodom Sihanouk, NUPC chairman, and Sadech Prime Minister Penn Nouth. In the company of Deputy Prime Ministers Khieu Samphan and Son Sen, the sadech chief of state and his wife and the Sadech Prime Minister and Madame Penn Nouth arrived at the municipal sports stadium amid impetuous cheers and applause. Inside the stadium an honor rostrum was erected in which were seated the members of the entire RGNUC, the members of the NUPC Central Committee Political Bureau, the leaders and deputy leaders of CPNLF units and heads of various departments on mission in Phnom Penh. A big crowd including men and women fighters of the CPNLF packed the stadium. The meeting proceeded in an atmosphere of enthusiastic militant unity amid the following slogans: Long live the extremely valiant Cambodian Revolutionary Armed Forces! Long live the glorious NUPC! Long live the RGNUC!

The meeting opened with Minister of Information and Propaganda Hu Nin reading the rally program. The original text of Minister Hu Nin's speech follows:

[Hu Nin--recorded] Respected Sadech Chief of State Norodom Sihanouk, chairman of the NUPC; respected Madame Sihanouk; respected Sadech Penn Nouth, chairman of the NUPC Central Committee Political Bureau and prime minister of the RGNUC, and Madame Penn Nouth; respected their excellencies the deputy prime ministers; respected brothers and sister combatants and cadres of the CPNLF; all beloved compatriots:

Our Cambodian people and Revolutionary Armed Forces are meeting here today to celebrate and most warmly welcome the return to the beloved fatherland of Sadech Norodom Sihanouk, chief of state and chairman of the NUPC, and Madame Sihanouk; of Sadech Penn Nouth, chairman of the NUPC Central Committee Political Bureau and prime minister of the RGNUC, and Madame Penn Nouth; and of all brothers and friends.

I am honored to read the program of this meeting as follows: First, a salute to the memory of our people, men and women fighters and cadres of our CPNLF and all compatriots and patriots who sacrificed their most precious lives for the liberation of our nation and people; second, the cheers; third, a speech by Deputy Prime Minister Khieu Samphan, commander in chief of the CPNLF; then some remarks by a representative of the CPNLF, a representative of the Cambodian people and a representative of Cambodia's women; finally, a speech by sadech chief of state, chairman of the NUPC.

FBIS, « Sihanouk rencontre les visiteurs étrangers le 25 février », 26 février 1976, **E3/1357**, p. 2, ERN FR 00724043.

SIHANOUK RENCONTRE LES VISITEURS ÉTRANGERS LE 25 FÉVRIER

Phnom Penh Service de l'intérieur en cambodgien 0400 GMT 26 février 1976 BK

[Texte] Le 25 février 1976, le chef d'État **Samdech Norodom Sihanouk** a rencontré les ambassadeurs et les diplomates des pays amis qui effectuent actuellement une visite amicale au Kampuchéa démocratique, à savoir : son Excellence **Hamad Aldi**, Chef de mission de l'Organisation de libération de la Palestine, son Excellence **André Sylvester Masiye**, Ambassadeur de Zambie, son Excellence **Kaj Bjork**, Ambassadeur de Suède et son Excellence **Jan Lundvic**, Chef de service du Ministère des affaires étrangères, son Excellence **Makhud Ibrahim Sawfiq**, Envoyé de l'Égypte, **Essadine Bulenna**, Envoyé de la République de Tunisie et **Aziz Gholam Rataf**, Envoyé de la République d'Afghanistan. Assistaient également à la rencontre : le **Samdech Premier Ministre Penn Nouth**, le **Vice-Premier-Ministre**, **Khieu Samphan**, le **Vice-Premier Ministre**, **Ieng Sary**, le **Ministre de la justice**, **Phurissara**, et un certain nombre de cadres du Ministère des affaires étrangères.

La rencontre s'est déroulée dans une ambiance de profonde amitié et de forte solidarité entre le Kampuchéa démocratique et ces pays amis. À l'issue de la rencontre, le **Samdech** chef d'État et son épouse, **Neak Monceang**, ont donné une réception intime en l'honneur des ambassadeurs et des diplomates.

FBIS, « Rencontre avec Sihanouk », 8 mars 1976, **E3/274**, p. 2-3, ERN FR 00700109-00700110.

Rencontre avec Sihanouk

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 2300 GMT, 8 mars 1976 BK

[Texte] Le soir du 7 mars, **Samdech Norodom Sihanouk**, chef d'État du Cambodge démocratique, a reçu **Li Chiang**, Ministre du commerce extérieur de la République populaire de Chine et sa délégation économique et commerciale, dans la salle **Khemarin** du palais royal. Étaient présents à cette occasion, **Samdech Penn Nouth**, Premier Ministre, le camarade **Khieu**

Original FN: 00167913-00168005

Translated: [00167947]; [00167953]; [00167957]; [00167985]

Samphan, Vice-Premier Ministre, le camarade Ieng Sary, Vice-Premier Ministre et le camarade Koy Thuon, Ministre de l'économie nationale et des finances. La délégation chinoise se composait de Mme (Liu Shu-chien), chef adjointe, (Ma Chien-fai), (Ky Yuan-tuan) et plusieurs experts. L'ambassadeur chinois au Cambodge démocratique, Sun Mao, était présent également.

Le chef de l'État *Samdech* Norodom Sihanouk et le Premier Ministre *Samdech* Penn Nouth ont eu des entretiens chaleureux et cordiaux avec les invités de marque du pays fraternel.

Ensuite, *Samdech* et Mme Norodom Sihanouk ont donné un banquet en l'honneur de leurs invités. Le banquet s'est déroulé dans une atmosphère de fraternité révolutionnaire.

KIM Vun T. 22 août 2012, **E1/112.1**, p. 70 L. 8 à p. 71 L. 5 vers [13.46.22].

8 Q. Monsieur le témoin, vous avez également été entendu par les
9 enquêteurs des cojuges d'instruction. Alors, je vais essayer de
10 résumer ce que vous avez dit en ce qui concerne M. Khieu Samphan.
11 Vous l'avez comparé à un éléphant handicapé, un éléphant sans
12 jambes ou sans force dans les jambes.
13 Vous avez également indiqué que M. Khieu Samphan était perçu
14 comme étant une victime, précisant d'ailleurs que c'était la
15 perception qu'on pouvait en avoir tant à l'époque du régime du
16 prince Norodom Sihanouk qu'à l'époque du Front, et même pendant
17 la période du Kampuchéa démocratique.
18 Vous avez également ajouté que, selon vous, c'était un homme qui
19 n'a jamais eu de réel pouvoir. Et si j'ai bien compris, aussi,
20 vous avez précisé que le rôle de M. Khieu Samphan pendant la
21 période du Kampuchéa démocratique avait principalement consisté à
22 s'assurer du transport de ravitaillement vers les bases, à
23 accueillir les chefs d'État étrangers en visite, à accompagner le
24 prince Norodom Sihanouk et son épouse lorsque ceux-ci visitaient
25 la campagne.

1 [13.46.22]

2 Alors, est-ce que j'ai bien résumé ce que vous avez voulu dire
3 aux juges d'instruction ou est-ce que je me suis trompé?

4 R. C'est un résumé complet de ce que j'ai bien dit aux cojuges
5 d'instruction.

FBIS, « *Editorial Hails DRV Anniversaries* », 1 septembre 1975, **E3/271**, p. 4-5, ERN EN 00167422-00167423.

EDITORIAL MAILS DRV ANNIVERSARIES

From Paris Domestic Service in Cambodia 2300 GMT 1 Sep 75 BK

[Editorial: "Warm Greetings From the Cambodian People to Their Vietnamese Comrades-in Arms on the Occasion of the 30th Anniversary of the DRV"]

[Text] Today, 2 September 1975, it is exactly 30 years since President Ho Chi Minh, the outstanding leader of the Vietnamese people, solemnly proclaimed in Hanoi the founding of the Democratic Republic of Vietnam. On that day--2 September 1945--at the Hanoi ceremony, president Ho Chi Minh proclaimed the independence of Vietnam after having lead the Vietnamese people in a stubborn struggle against Japanese fascism and French colonialism.

From 2 September 1945 to 2 September 1975, under the leadership of the Vietnam Workers Party and President HO CHI MINH, the Vietnamese people have gloriously overcome all obstacles in their struggle. From 1946 to 1954 they waged war against French colonialism and won a brilliant victory at Dien Bien Phu on 7 May 1954.

The 21 January 1954 Geneva conference temporarily divided the Vietnamese nation into two parts at the 17th parallel. From that time the Democratic Republic of Vietnam in the north built a socialist regime with growing success, while the south was transformed into neocolonialist territory by U.S. imperialism and its stooges, forcing untold miseries on the South Vietnamese people. U.S. imperialism turned all of South Vietnam into its military base to commit aggression against North Vietnam as well as against Cambodia and Laos.

UNRECORDED COPY SENT.

The Vietnamese people, however, stood up to stage a revolutionary war against the enemy aggressors. The people of the Democratic Republic of Vietnam were obliged to plunge into the battle to carry out their main tasks of increasing production to help the struggle by the fraternal South Vietnamese people.

The U.S. imperialists intensified their war in North Vietnam as well as in Cambodia and Laos. In 1965, the U.S. imperialists began their bombing of North Vietnam, and the war was expanded everywhere.

To stave off defeat, the U.S. imperialists staged a coup on 17 March 1970 to overthrow the independent, peaceful and neutral Cambodia, and expanded their war across all the three countries. However, the Vietnamese people, in cooperation with the Cambodian and Lao peoples, continued to courageously struggle against the U.S. imperialists and their hirelings.

Due to their defeats in South Vietnam, Cambodia, Laos and the DRV, the U.S. imperialists were forced to stop bombing Vietnam on 27 January 1973 with the signing of the Paris agreement on Vietnam. However, the U.S. imperialists and their Saigon stooges successively violated the Paris agreement and continued to attack the South Vietnamese people. The U.S. imperialists also intensified their barbarous air war against Cambodia in 1973, and from 1973 to 1975 the Cambodian people continued to fight the U.S. imperialists and the Lon Nol clique until they were completely swept from Cambodia on 17 April 1975.

As for the South Vietnamese people, under the guidance of the NPLSV and the PRORSV they continued their armed and political struggle until they swept out the U.S. imperialists and the Saigon puppet Thieu clique from South Vietnam on 30 April 1975.

The Lao people, under the leadership of Lao Patriotic Front also continued their struggle until they have liberated Vientiane and occupied the entire country in August 1975.

All these historic events prove that the Cambodian, Vietnamese and Lao peoples have joined their seething efforts to courageously attack the U.S. Imperialists and their hirelings--the common enemy.

In the short time since 1973 the Democratic Republic of Vietnam has plunged into the struggle to fill the bomb craters, restore the economy and rebuild the country. Now, the North Vietnamese people have profoundly changed the Democratic Republic of Vietnam and moved forward by leaps and bounds in socialist construction at a time when the Republic of South Vietnam has been completely liberated. The two parts have sufficient potentials for their reunification.

On this 2 September 1975, when the Democratic Republic of Vietnam is celebrating its 30th anniversary, the Vietnamese people extended profound gratitude to President Hu Chi Minh who died on 29 August 1969 and to his testament which will last forever with its slogan: "Nothing is more precious than independence and freedom."

The Cambodian people are overjoyed to see that the people of the Democratic Republic of Vietnam and the Republic of South Vietnam have achieved their present complete victory after more than 30 years of bloody fighting. Through this victory, the everlasting friendship between the Cambodian and Vietnamese peoples will be strengthened and forever developed on the path of equality and mutual assistance.

On this occasion, the Cambodian people have sent a delegation with Samdech Norodon Sihanouk, head of state and chairman of the NUPC as its leader, and Deputy Prime Minister Khieu Samphan as its deputy leader, to attend the victorious 2 September anniversary of the fraternal Vietnamese people. Through the NUPC-RGNUG delegation, the Cambodian people extend their warm greetings to the Vietnamese people, the Vietnam Workers Party, the Vietnam Fatherland Front and the Government of the Democratic Republic of Vietnam, and wish them new great victory in building socialism as well as in the reunification of the two Vietnams. Long live the militant solidarity and everlasting friendship between Cambodia and Vietnam!

FBIS, « Sihanouk effectue un voyage de trois jours dans le nord », 21 janvier 1976, E3/273, p. 14, ERN FR 00725804.

SIHANOUK EFFECTUE UN VOYAGE DE TROIS JOURS DANS LE NORD.

Phnom Penh Service de l'intérieur en cambodgien 0400 GMT 21 janvier 1976 BK

[Texte] Du 15 au 17 janvier 1976, le Samdech chef d'État et son épouse, le Samdech Premier Ministre et son épouse et le camarade Vice-Premier Ministre, Khieu Samphan, ont effectué une visite dans la région Nord. Le 15 janvier à 9 heures, le cortège de voitures est arrivé au chantier de Batheay, où le camarade président du comité chargé de la population de la région Nord et tous les camarades, membres du comité régional, ainsi qu'un grand nombre d'autres cadres, hommes et femmes, ont chaleureusement et cordialement accueilli le Samdech et son épouse. Après s'être reposé un moment, le Samdech a rendu visite à plus de 5 000 paysans fraternelles qui s'activaient à construire de nouveaux réseaux de diguettes et de fossés dans la région. Le Samdech a été très ému de voir le vaste damier formé par les diguettes et les canaux d'irrigation.

Au cours d'un déplacement dans la ville de Kompong Cham, le Samdech s'est arrêté sur le chantier (de Veal Soscan) où des dizaines de milliers de personnes s'employaient activement à construire des diguettes et à creuser des fossés. Le 16 janvier, le Samdech a effectué un aller-retour en voiture dans les communes de Prey Kamthkun, Kompong Thmar Anduang et Bos Khmor. Il a fait halte à Tang Kouk et Batheay sur des sites de travail, où des diguettes et des fossés étaient en construction et à Chamkar Anduang, dans une usine de transformation de caoutchouc. À Chamkar Anduang, le Samdech a fait l'éloge des ouvriers fraternelles de l'usine et de la plantation de caoutchouc qui, en tant que maîtres absolus de l'usine et de la plantation et avec le plus noble esprit constructif, ont réparé l'usine et remis en l'état la plantation qui avaient été grandement endommagées pendant la guerre de destruction des impérialistes américains. Toutes deux sont en passe de retrouver un fonctionnement normal.

Le 17 janvier, le Samdech a visité un atelier de réparation de machines à coudre, une station d'épuration d'eau, une savonnerie, une fonderie et une forge, et un endroit où sont fabriqués des médicaments traditionnels. Au cours de sa visite, le Samdech a été fortement impressionné par l'autonomie de la population, des combattants et des combattantes ainsi que par celle des cadres, hommes et femmes, à tous les niveaux. Il croit fermement en la capacité de nos frères de défendre et d'édifier le Cambodge démocratique et d'en faire très rapidement un pays moderne et prospère dans tous les domaines. Le Samdech a été chaleureusement accueilli par le peuple, les combattants et les combattantes, les cadres, hommes et femmes, à tous les niveaux.

Le 18 janvier, il est retourné à Phnom Penh par le fleuve. Il était heureux des victoires et des succès remportés par notre peuple dans le redressement de l'économie et dans la défense et l'édification du pays.

Norodom SIHANOUK, « Prisonnier des Khmers Rouges », E3/2813, p. 57-60, ERN FR 00395308-00395311.

En février 1976, Khieu Samphân décide de m'accompagner dans un long périple à travers le pays pour me faire admirer les réalisations du régime khmer rouge. Cette deuxième tournée officielle du chef d'Etat tout autour du Grand Lac (Tonlé Sap) sera la dernière. Elle n'aura même pas les honneurs de la radio !

Départ de Phnom Penh à l'aube, en chemin de fer. A la gare de Phnom Penh, une centaine de Khmers Rouges en pyjama noir m'accueillent avec des applaudissements sans mollesse mais sans inutile enthousiasme. Je les remercie en les applaudissant à mon tour, conformément aux règles du « savoir-vivre » communiste. Mon train « spécial » comporte une locomotive de fabrication française (Alsthom) que mon gouvernement avait achetée en 1969. Mon wagon « spécial » est lui aussi de fabrication française et date de la même époque « sihanoukienne ».

« Sihanoukienne ».

Durant le voyage de plus de trois cents kilomètres, effectué à petite allure, M. Khieu Samphân et moi avons ensemble une conversation « à cœur ouvert ». Nous commençons par la question de la réparation des voies ferrées (ligne Phnom Penh-Battambang-Poipet-frontière de Thaïlande et ligne Phnom Penh-Kampot-Kompong Som, ex-Sihanoukville). En avril 1975, ces deux lignes (rails, ponts, gares, équipement général) étaient détruites à 80 % du fait des bombardements américains et, aussi, des actes de sabotage des Khmers Rouges. Selon Khieu Samphân, ses Khmers Rouges et le peuple ont fait des « prodiges » pour rendre utilisable dans le plus bref délai notre chemin de fer national. Je l'en félicite... Oui, il est vrai que mes compatriotes (le peuple « esclave » et ses maîtres Khmers Rouges) ont fait des prodiges dans cette reconstruction. Mais Khieu Samphân omet de mentionner les aides formidables de la

Chine pour réaliser ces « prodiges ». Le vice-premier ministre de Chine, Deng Xiaoping, m'a « tout » raconté à ce sujet. M. Deng a parfaitement raison quand il souligne la nécessité vitale pour le Kampuchea allié de réparer sans délai les lignes ferroviaires Phnom Penh-frontière khméro-thaïlandaise, et Phnom Penh-Kompong Som, afin que le Vietnam ne puisse étouffer dans l'œuf le jeune régime khmer rouge. M. Deng m'a donc dit lors de notre dernière entrevue à Pékin, en décembre 1975, que, dès le lendemain de la libération de notre pays, la Chine s'est empressée d'envoyer, par bateaux (toute une armada) et par avions (par pont aérien), le matériel et le personnel nécessaires à la gigantesque tâche de reconstruction. Selon la radio de Phnom Penh, les Khmers Rouges ont réalisé ces nouveaux travaux d'Hercule avec leurs mains nues, et ce que nous appellerions le « système D ». Toujours *ekareach mchas kar* — c'est-à-dire « ne dépendre que de soi-même » et « ne compter que sur soi-même ».

« ne compter que sur soi-même ».

Après la question des chemins de fer, nous abordons celle des travaux manuels. Khieu Samphân me confirme que le « système occidental » de repos pendant les week-ends n'est pas applicable au nouveau Kampuchea pour la simple raison que le peuple travailleur n'en veut pas. Plus tard, en 1978 (année précédant la chute du pouvoir polpotien), le Parti *moha phlù svang* — extraordinairement clairvoyant — finira par accorder aux « esclaves » un jour de repos « théorique » tous les dix jours ! Je dis bien « théorique », parce que les esclaves « en congés » doivent suivre des cours politiques, se livrer à l'autocritique en groupe, prêter une oreille des plus attentives aux divagations de M. Pol Pot l' « omniscient » qui fera lire à la radio ses textes du *neati âp rum* (cours éducatifs) et faire des travaux supplémentaires tels que : propreté de la ville ou de la coopérative, remblayage des flaques d'eau, plantation d'arbres fruitiers, soin des jardins potagers et entretien des machines industrielles ou autre matériel... Ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de repos du tout les jours dits de congé !

Dans le train qui nous transporte vers Battambang, Khieu Samphân, me montrent les gens qui travaillent dans les champs : « Voyez comme nos *bâng-p'aun* sont gais ! Regardez-les travailler dans la joie... (*bâng*, veut dire... aînés et *p'aun*... cadets). Ils sont parfaitement heureux et, pour eux, tous les jours sont fêtes. Dans le *Saingkum Chas* (l'ancienne société), il n'y avait que quelques jours de fêtes par an. » (Khieu Samphân pense à nos fêtes traditionnelles telles la fête des Eaux

et ses courses de pirogues, les nombreuses fêtes bouddhiques où l'on se rencontrait joyeusement dans les pagodes, le Nouvel An, la fête nationale.) « Et, poursuivit-il, nos *bâng-p'aun* trimaient chacun pour soi et ne pouvaient jouir de la vie en communauté que de façon exceptionnelle. La vie était triste... Aujourd'hui, la vie de nos *bâng-p'aun* est fort joyeuse. Ils vivent en communauté, ne sont plus isolés les uns des autres. On travaille ensemble, on mange ensemble. On chante en travaillant. C'est tous les jours fête. »

Khieu Samphân est-il conscient de la monstruosité de ses paroles ? Est-il fou ? Je ne vois que des pyjamas noirs penchés vers le sol.

Quand il était ministre de Sihanouk dans les années 1958-1960, Khieu Samphân ne supportait pas qu'on louât la vie facile et l'individualisme bon enfant du « populo » cambodgien qui n'en faisait qu'à sa tête.

À la campagne, chacun était libre de ses emplois du temps.

il en faisait qu'à sa tête.

A la campagne, chacun était libre de son emploi du temps. Nos paysans et paysannes savaient travailler très dur. Mais ils savaient aussi prendre du bon temps. Il y avait parmi eux de (modestes) épicuriens qui préféraient faire la cour aux filles, chanter, danser, siroter du vin de palme, se payer de bonnes siestes sous un arbre feuillu, plutôt que s'essouffler dans des travaux d'irrigation ou autre terrassement. Le Khmer, même de très modeste condition, aime avoir ses aises et son indépendance individuelle. Il est heureux s'il peut construire sa cabane loin du village, isolée, au grand air, sous un palmier à sucre ou dans une forêt peu fréquentée. Certes, les Khmers aiment à se rencontrer lors d'une fête ou même d'une réunion politique ou électorale... tout comme les Français et les Françaises qui dansent dans les rues un 14 Juillet ou les Brésiliens et Brésiliennes un jour de carnaval à Rio de Janeiro.

Mais il est grotesque et abominable de prétendre que mes compatriotes condamnent les défrites fêtes du *Saïngkum Chas* pour adopter dans la joie ces ignominieuses « fêtes » du *Saïngkum Thmei* (nouveau) que sont les travaux forcés, la vie dans les goulags, les humiliantes (et dangereuses) réunions d'autocritique et autres séances de rééducation ! Quant aux prétendues chansons enthousiasmantes qui sont un répertoire des injures et calomnies envers le *Saïngkum Chas* et des louanges dithyrambiques et impudiques à l'adresse de l'*Angkar*, je pense que mes compatriotes esclaves de nos nouveaux Pharaons ne sauraient les trouver bien folichonnes. Ils préféreraient fredonner les chansons d'amour et les poèmes

grivois de nos pères amateurs de filles peu farouches et de vin de palme. Or de telles chansons et de tels poèmes sont interdits, sous peine de mort.

Et la radio du Kampuchea « Démocratique » de continuer à crier au monde que « tous les jours chez nous il y a la fête ». Kafka ne saurait mieux dire !

*De Kompong Chhnang, le port des poteries, à Pursat et Battambang, la riche plaine à riz
Du sort tragique des fidèles de Sihanouk*

Pendant que Khieu Samphân me décrit la joie inextinguible des frères et des sœurs, le train traverse, du sud au nord, les provinces de Kompong Chhnang et Pursat. Les ressources de Kompong Chhnang et Pursat sont l'agriculture, la pêche, l'artisanat. Des fenêtres de mon wagon, je constate que si les bourgs sont très endommagés du fait de la guerre, par contre le chef-lieu de Pursat (le chemin de fer ne passe pas à Kompong Chhnang-ville) n'a pas été endommagé, la collectivisation des villages n'est pas encore complète, il reste quelques pailotes isolées dont les occupants — on n'y voit guère que de petits enfants — sont en haillons, nus, sales et maigres ; les maisons des paysans aisés et des commerçants sont occupées par des *yuthea* (soldats khmers rouges) ou tout à fait abandonnées quand elles ne sont pas en ruines ; les pagodes et les mosquées sont, pour la plupart, rasées, les plus belles et plus solides d'entre elles transformées en greniers, en écoles d'endoctrinement, au mieux en infirmeries ; les moins belles sont devenues des étables ou des porcheries ; les écoles et infirmeries de l'ère « sihanoukienne », pourtant en maçonnerie, sont curieusement délaissées et abandonnées à l'œuvre destructrice des intempéries. Les anciennes petites entreprises semi-industrielles (briqueteries, tuileries, scieries, rizeries) sont par contre remises sur pied et utilisées par les Khmers Rouges.

PIED ET UTILISÉS PAR LES KHMERS ROUGES.

Entre Pursat et Battambang, on a creusé un grand et long canal et Khieu Samphân, très fier, d'expliquer que « les dizaines de milliers de *bâng-p'aaun* sont déjà à pied d'œuvre sur un autre chantier à une certaine de kilomètres d'ici ».

Arrivée à Battambang. La province de Battambang est, avec Kompong Cham, la plus riche du Cambodge, que le Siam (alias la Thaïlande) a toujours convoitée. Les tribulations historiques de Battambang, souvent envahie et annexée par un

Milton OSBORNE, « *Prince of Light, Prince of Darkness* », E3/4570, p. 232, ERN EN 00808282.

masters of Phnom Penh had wreaked elsewhere, the living quarters of the palace were largely untouched and Sihanouk had access to a library, received newspapers from abroad and was able to listen to the radio. In the early weeks of his confinement, he was even able to entertain the ambassadors of those few countries that had sent diplomats to Phnom Penh after April 1975 at dinners, which were also attended by senior Khmer Rouge figures. But reality was soon to trouble this 'unreal world'. In February 1976, Sihanouk accompanied Khieu Samphan on a provincial tour which, for the first time, allowed Sihanouk to see what life under the new government was really like.

He was shocked, he recalls in his memoir, though it is not always apparent what shocked him more—the fate of the masses he saw labouring in the fields or the damage done to the buildings in which he had once received famous foreign visitors. His concern for the anonymous black-clad workers hunched over their tools seems to have been equalled by his sadness at the destruction of a provincial villa in which he had entertained such visitors as Prince Raimondo Orsini of Italy, the famous German actor Kurt Jurgens and Tunku Abdul Rahman, the prime minister of Malaysia. Photos of his progress through the northern provinces of Cambodia show him smiling his familiar public smile. It was a smile that he wore clearly believing he had no other choice if he was to remain alive. He still had no firm understanding of the extent of the new regime's capacity for evil, but he had seen enough to decide that he could no longer lend his name to Democratic Kampuchea. Back in Phnom Penh he decided in March to resign his position as chief of state and to seek the government's permission to travel to Peking for medical treatment.

Sihanouk's hope that he could extricate himself and his entourage from Cambodia was in vain. As David Chandler has shown, drawing on records of the Communist Party of Kampuchea's standing committee, Sihanouk's letter of resignation evoked a sharp response from Pol Pot. The Khmer Rouge leader dismissed the suggestion that the prince could resign, observing that he had already done so in 1971—a reference to the year when Jeng Sary had gone to Peking to be Sihanouk's 'minder'. In Pol Pot's eyes, the prince was indeed an embarrassment, but he could still be of some use to the communists if he remained in Cambodia. On the one hand, his continuing presence was a counter to Vietnamese criticism of the Phnom Penh regime's radical character. On the other, to allow him to leave might cause problems with the Khmer Rouge's major patron, the Chinese government. Sihanouk's valued

FBIS, « Tenue du congrès national ; adoption de la nouvelle constitution », 15 décembre 1975, E3/1356, p. 1-2, ERN FR 00700104-00700105.

TENUE DU CONGRÈS NATIONAL : ADOPTION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 0400 GMT, 15 décembre 1975 BK

[Texte] Bien-aimés et respectés compatriotes et camarades, veuillez écouter les discours du camarade Hu Nim, Ministre du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge chargé de l'information et de la propagande et du camarade Khieu Samphan, Vice-Premier Ministre et commandant en chef des Forces armées de libération nationale du peuple cambodgien, qui sont venus personnellement pour parler du communiqué de presse du troisième congrès national. [Musique] Bien-aimés et respectés compatriotes et camarades, veuillez écouter le discours du camarade Ministre Hu Nim : [début de l'enregistrement]

Bien-aimés et respectés compatriotes, le 14 décembre 1975, le troisième congrès national s'est réuni à Phnom Penh sous la présidence de *Samdech Penh Nouth*, président du bureau politique du Comité central du Front uni national du Cambodge et Premier Ministre du Gouvernement royal d'union nationale du Kampuchéa, et du camarade Khieu Samphan, Vice-Premier Ministre et commandant en chef des Forces armées de libération nationale du peuple cambodgien. Ce troisième congrès national a publié un communiqué de presse concernant l'approbation de la nouvelle constitution de notre Cambodge. Le camarade Vice-Premier Ministre Khieu Samphan est venu en personne pour lire ce communiqué. Les bien-aimés et respectés compatriotes sont instamment priés d'écouter le discours du camarade Vice-Premier Ministre Khieu Samphan : [début deuxième locuteur masculin, sans doute Khieu Samphan]

Communiqué de presse du troisième congrès national : le matin du 14 décembre 1975, le troisième congrès national s'est tenu en grande pompe dans la capitale Phnom Penh, sous la présidence de *Samdech Penn Nouth*, président du bureau politique du Comité central du Front uni national du Cambodge et Premier Ministre du Gouvernement royal d'union nationale du Kampuchéa, et de son excellence Khieu Samphan, Vice-Premier Ministre et commandant en chef des Forces armées de libération nationale du peuple cambodgien. Les participants, hommes et femmes, au troisième congrès national étaient l'ensemble des membres du cabinet se trouvant à Phnom Penh, 300 représentants des travailleurs, 500 représentants des paysans et 300 représentants des forces armées révolutionnaires du Cambodge. Au total, il y avait 1 115 participants.

Après avoir écouté le rapport de son excellence Khieu Samphan, Vice-Premier Ministre et commandant en chef des Forces armées de libération nationale du peuple cambodgien, concernant le nouveau projet de constitution du Cambodge et après des consultations approfondies, le troisième congrès national a unanimement et intégralement approuvé ce nouveau document.

Dans son rapport, son excellence Khieu Samphan observait que le projet de constitution examiné et approuvé par le troisième congrès national aujourd'hui était le fruit du travail effectué après la réunion du congrès spécial qui s'est tenu les 25, 26 et 27 avril 1975. À cette époque, le congrès national spécial a décidé d'une politique importante reconnaissant et respectant l'appel du peuple, des travailleurs, des paysans et des forces armées révolutionnaires cambodgiennes qui désiraient avoir un nouveau Cambodge, indépendant, pacifique, neutre, non aligné et souverain, avec intégrité territoriale, dans une société de bonheur, d'égalité, de justice et de véritable démocratie sans riches ni pauvres, oppresseurs ou

opprimés, une société où tout le peuple peut coexister sereinement dans une grande unité nationale et s'efforcer conjointement d'augmenter la production pour construire et protéger le pays.

Sur la base de cet appel, le congrès national spécial a instauré un comité chargé de préparer un nouveau projet de constitution. Plusieurs points importants de ce projet de constitution ont été approuvés par *Samdech* Norodom Sihanouk, chef de l'État et président du Front uni national du Cambodge, et *Samdech* Penn Nouth, président du bureau politique du Comité central du Front uni national du Cambodge et Premier Ministre du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge. fin août 1975, quand son excellence le Vice-Premier Ministre Khieu Samphan est allé les inviter à rentrer au Cambodge.

Le comité constitutionnel et le Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge ont mené des consultations constantes et décidé de rédiger un projet de constitution qui a ensuite été présenté aux organisations de masse dans l'ensemble du pays, notamment l'organisation des travailleurs, l'organisation des paysans et les unités des forces armées révolutionnaires du Cambodge, afin d'examiner et d'échanger leurs points de vue sur le projet. Le comité constitutionnel et le Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge ont compilé, choisi et amendé toutes les opinions et remanié le projet de constitution quatre fois avant de présenter ce projet mûrement réfléchi au troisième congrès national pour examen et approbation.

Tous les membres du troisième congrès national se sont réjouis et félicités du nouveau projet de constitution, parce qu'il consigne par écrit l'appel fondamental et pur du peuple, des travailleurs, des paysans, des forces armées révolutionnaires cambodgiennes et de divers peuples d'autres secteurs qui se sont unis comme un seul homme pour mener une guerre nationale de libération contre les impérialistes américains et leurs laquais, avec l'esprit révolutionnaire et de sacrifice le plus élevé. Ils se réjouissent parce que le nouveau projet de constitution du Cambodge a été élaboré par eux.

Pour cette raison, le peuple cambodgien, les travailleurs, les paysans et les forces armées révolutionnaires sont déterminés à défendre la nouvelle constitution du Cambodge comme leur propre chair et leur propre sang, et ils sont résolus à soutenir, protéger, respecter et améliorer l'esprit d'offensive ardue et inflexible pour construire et protéger le pays, le rendre prospère et progresser conformément à l'appel du peuple cambodgien, des travailleurs, des paysans et des forces armées révolutionnaires.

Le grand congrès national s'est tenu dans une atmosphère de grande unité, de grande victoire et de solide confiance dans l'avenir prospère de la nation et du peuple cambodgien. Le congrès s'est terminé dans la soirée du 14 décembre 1975.

Phnom Penh, 14 décembre 1975 [fin de l'enregistrement]

FBIS, « Reportage de Phnom Penh sur le troisième congrès national », 6 janvier 1976, E3/273, p. 3, ERN FR 00725793.

REPORTAGE DE PHNOM PENH SUR LE TROISIÈME CONGRÈS NATIONAL

[Reportage de la rédaction BK] À 10 heures GMT, le service de l'intérieur de Phnom Penh commence à diffuser un reportage enregistré au 3^{ème} Congrès national qui s'est tenu à Phnom Penh, le 14 décembre 1975. La séance s'ouvre sur un discours de huit minutes du Ministre de l'information et de la propagande, Iu Nim, qui rappelle que la patrie a été libérée, le 17 avril 1975, et déclare que le peuple est à présent en train de bâtir un nouveau Cambodge. Il dit que la Constitution qui sera l'objet du débat de la séance du jour a été rédigée conformément aux souhaits du peuple et approuvée par le Gouvernement cambodgien. Puis il énonce l'ordre du jour :

1. Compte rendu, par le Vice-Premier Ministre, Khieu Samphan, du projet de Constitution proposé.
2. Examen et discussion par le Congrès.
3. Vote sur le projet de Constitution.

Khieu Samphan expose ensuite son rapport de 85 minutes au Congrès. Il mentionne les victoires remportées dans la défense et la libération du pays et affirme que la Constitution a été rédigée conformément aux souhaits du peuple, des ouvriers, des paysans et des combattants — de tous ceux qui ont triomphé des impérialistes américains. Il lit ensuite le projet de Constitution à l'Assemblée et explique les articles à ceux qui sont présents.

Après le rapport de Khieu Samphan, Nu Him prend la parole pour annoncer que le Congrès va suspendre la séance jusqu'à 14 heures afin de laisser aux représentants le temps de lire et d'examiner le projet.

FBIS, « Compte rendu de Khieu Samphan », 5 janvier 1976, E3/273, p. 5-12, ERN FR 00725795-00725802.

Compte rendu de Khieu Samphan.

Phnom Penh – Service de l'Intérieur – en cambodgien – 1000 GMT – 5 janvier 1976 – 13K

[Texte du compte rendu du Vice-Premier Ministre, Khieu Samphan, sur le projet de nouvelle Constitution, qui a été présenté, le 14 décembre 1975, à l'occasion du 3^{ème} Congrès national qui s'est tenu à Phnom Penh – enregistrement]

[Texte] Mes respects au cher et estimé camarade président, aux chers camarades représentants de l'Armée révolutionnaire du Kampuchéa, aux chers camarades représentants des ouvriers, aux chers camarades représentants des paysans. Ce Congrès est notre troisième Congrès national. Il a lieu à un moment où notre peuple, après avoir réussi à libérer complètement le Cambodge, a remporté plusieurs nouvelles victoires, plus grandes encore. Ces victoires nous les devons à l'excellente récolte de riz partout dans le pays, à la lutte pour le redressement de l'économie et l'édification de la nation dans tous les domaines, ainsi qu'à nos efforts de défense nationale.

Nous sommes réunis ici à l'occasion de ce troisième Congrès national afin d'examiner et de promulguer la Constitution du nouveau Cambodge. Avant de vous exposer le projet de Constitution, je souhaiterais, pour votre information, retracer son processus d'élaboration.

Nous sommes réunis ici à l'occasion de ce troisième Congrès national afin d'examiner et de promulguer la Constitution du nouveau Cambodge. Avant de vous exposer le projet de Constitution, je souhaiterais, pour votre information, retracer son processus d'élaboration.

En fait, cette Constitution a pris forme entre les mains de notre peuple, de nos ouvriers, de nos paysans. Elle a vraiment été élaborée par notre propre armée révolutionnaire qui a fait du mieux qu'elle pouvait. Elle n'est pas le résultat d'une recherche effectuée sur des documents étrangers, ni le fruit d'un quelconque travail réalisé par des érudits. En fait, notre peuple, nos ouvriers, nos paysans et notre armée révolutionnaire ont écrit cette Constitution de leurs propres mains. Lors de l'élaboration de la Constitution, nous nous battions, étape par étape, pour renverser l'administration traïtresse, fruit de la culture agressive des impérialistes américains et de leurs laquais, la clique de traîtres de Lon Nol, Sirik Matak et Son Ngoc Thanh. Nous avons renversé ce pouvoir administratif traître, de village en village, de commune en commune, de district en district jusqu'à l'évincer partout dans le pays. Au cours de la difficile guerre du peuple contre la guerre d'agression menée par les impérialistes américains, notre peuple et l'armée révolutionnaire ont eux-mêmes mis en place un pouvoir administratif populaire, pris le contrôle de l'administration et renforcé et étendu leur pouvoir dans tous les domaines, sans l'aide de personne. Les impérialistes américains ont, par tous les moyens, essayé de renverser cette administration. En vain ! Les forces terrestres américaines ont échoué dans cette tentative. Les forces de Saïgon de Nguyen Van Thieu ont également échoué, comme ont échoué les forces traïtresses de la clique de Lon Nol, Sirik Matak et Son Ngoc Thanh. Pour couronner le tout, mêmes les B-52 n'ont pas réussi à détruire notre pouvoir administratif.

Il est donc manifeste que ce pouvoir est très stable. Il est stable parce que c'est le pouvoir du peuple et parce qu'il est fortement enraciné dans le cœur du peuple qui, de ce fait, est déterminé à le protéger, à le renforcer et à l'étendre, sans permettre à aucun ennemi d'y toucher.

En juillet 1973, la lutte pour la libération de notre nation et de notre peuple cambodgiens a connu une recrudescence. Notre armée révolutionnaire et notre peuple libérèrent plus de 90 pour cent du territoire et lancèrent des offensives extrêmement vigoureuses contre l'ennemi.

soumettant Phnom Penh à des pressions et à des menaces quotidiennes en dépit du fait que les impérialistes américains avaient intensifié leur guerre aérienne pour essayer de sauver la clique de traîtres de Lon Nol, Sirik Matak et Son Ngoc Thanh. Ce même mois, sous le fracas assourdissant des B-52 et des avions de type F des impérialistes américains, se tint le premier Congrès national ; il se tint dans une ambiance de grande solidarité et d'unité et de ferme détermination à lutter résolument sans compromis, sans retraite et sans négociation. Le premier Congrès national mis l'accent sur l'appel à notre peuple et à nos dirigeants vivant à l'étranger à se joindre à la lutte. La résolution de ce premier Congrès constitua la ligne directrice de notre Constitution.

En janvier 1975, notre peuple et notre armée révolutionnaire entamèrent la phase finale de l'offensive décisive. Le deuxième Congrès national se tint donc en février et mit l'accent sur nos politiques, interne et extérieure, qui étaient les suivantes : 1) attaquer et chasser les agresseurs impérialistes américains ; 2) condamner et punir les sept traîtres - Lon Nol, Sirik Matak, Son Ngoc Thanh, Cheng Heng, In Tam, Long Boret et Sosthene Fernandez - les traîtres archi-antinationalaux, archi-fascistes et archi-corrompus ; et 3) défendre la position de grande solidarité nationale.

Ce deuxième Congrès fit, politiquement, beaucoup de tort aux impérialistes américains, qui se rendirent alors compte qu'ils ne pouvaient pas l'emporter et qui essayèrent de nous amener à négocier avec eux et avec la clique de traîtres. C'est la raison pour laquelle, dans la résolution du deuxième Congrès national, nous réagîmes en insistant sur la position politique ferme, définie dans les revendications de notre peuple. Ce fut aussi une autre ligne directrice de notre Constitution.

Le 17 avril 1975, notre armée révolutionnaire, notre peuple, nos ouvriers, nos paysans et la nation tout entière remportèrent une victoire totale. À cette époque, nous devions faire face à plusieurs nouvelles tâches, dont celle de protéger et de préserver les acquis de la victoire, de déjouer tous les projets fomentés contre nous par les impérialistes américains après leur défaite et de régler les problèmes de subsistance de la population, notamment en matière de sel, de riz, de vêtements et d'approvisionnement.

Un Congrès national spécial se tint alors à la fin du mois d'avril 1975. Ce Congrès spécial annonça qu'il reconnaissait et respectait les revendications de notre peuple, de nos ouvriers, de nos paysans, de nos cadres et des combattants de notre armée révolutionnaire qui aspiraient à un nouveau Cambodge, indépendant, pacifique, neutre, non aligné et souverain, dont l'intégrité territoriale serait respectée et à une communauté nationale où règnerait le bonheur, l'égalité, l'équité et une vraie démocratie, sans riches, ni pauvres, sans classes opprimantes ou opprimées ; en d'autres termes, à une société dans laquelle tout le monde pourrait vivre en harmonie dans une solidarité nationale totale et, de concert, s'acquitter de toutes les tâches de production, tout en édifiant et en défendant le pays. Telle était l'aspiration fondamentale de notre peuple et notre armée révolutionnaire.

Cette résolution du Congrès national spécial est l'essence même de notre Constitution. Parallèlement à la décision de reconnaître et de respecter les aspirations de notre peuple, de nos ouvriers et paysans, de nos cadres et des combattants de notre armée révolutionnaire, le Congrès national spécial mit en place une Commission constitutionnelle chargée d'élaborer un projet écrit de Constitution. La Commission constitutionnelle tint alors plusieurs réunions successives pour discuter du texte et, finalement, arrêter un projet de Constitution qui fut ensuite soumis, aux fins d'examen et de réflexion approfondis, au Conseil des Ministres. Le

Conseil des Ministres transmet ensuite à la Commission ses propositions de modification du projet de Constitution de sorte à pouvoir l'améliorer progressivement. Pour votre information, le Samdech chef d'État a aussi souscrit aux principes de cette nouvelle Constitution. Le Samdech effectue actuellement plusieurs visites à l'étranger qui l'empêchent d'assister à ce troisième Congrès national. Le Samdech Premier Ministre, qui assiste à ce Congrès, a également pleinement approuvé cette Constitution.

Je souhaiterais à présent vous exposer les modalités d'élaboration de notre nouvelle Constitution. S'agissant de l'esprit de la Constitution, il y a peu à dire. Notre principe est de faire en sorte qu'elle soit aussi concise et claire que possible afin que nos ouvriers, nos paysans et nos forces armées révolutionnaires puissent la comprendre facilement. Nous nous sommes efforcés de faire en sorte qu'elle ne soit ni obscure, ni difficile à comprendre pour nos ouvriers, nos paysans et nos forces armées révolutionnaires. Tout, y compris les termes que nous avons employés pour la définir, provient des masses ordinaires.

Je vous demande l'autorisation de lire le texte du projet de Constitution en son entier et de vous donner des explications sur certains points de sorte que vous ayez une vision plus claire encore de l'ensemble [passages omis comprenant 25 minutes de lecture du projet de Constitution identiques à ceux qui ont été diffusés dans le bulletin quotidien Asie Pacifique du 5 janvier, page H 2].

Dans le Préambule du projet de Constitution, nous parlons des désirs de notre peuple tout entier parce que, d'une part, nous souhaitons rendre à jamais hommage aux sacrifices réalisés par notre peuple, nos ouvriers et nos forces armées révolutionnaires [Mots inaudibles] pour libérer la nation et le peuple, et parce que, d'autre part, nous pensons que le fait d'insérer les désirs du peuple dans la Constitution renforce son caractère populaire. Nous souhaitons, en outre, que ces désirs soient incorporés dans la Constitution et qu'ils deviennent un principe fondamental auquel tous les organes de l'État, tous les ministères et tous les cambodgiens devront donner effet. Ils doivent respecter ces désirs dans tout ce qu'ils entreprennent. De surcroît, l'application de chaque article de la Constitution doit aussi reposer sur la volonté fondamentale exprimée par le peuple et l'armée révolutionnaire. Aucun article de la Constitution ne doit être appliqué d'une manière qui irait à l'encontre des désirs de notre peuple et de notre armée révolutionnaire.

L'article premier dispose que notre État cambodgien est un État indépendant. Nous sommes fermement déterminés à défendre l'indépendance de cet État cambodgien qui est le nôtre. Tout étranger qui osera commettre une agression contre nous se heurtera à une résistance opiniâtre. Le projet énonce, par ailleurs, que le Cambodge est un État unifié. En effet, nous refusons absolument à quiconque le droit de diviser notre pays dans quelque circonstance que ce soit. Nous le formulons ainsi car des expériences concrètes passées ont montré que, dans leur défaite et leur incapacité à combattre notre peuple et nos forces armées, les impérialistes américains et la clique des traîtres projetaient de diviser le Cambodge en deux parties, l'une étant contrôlée par eux et l'autre par notre peuple. Cette manœuvre des impérialistes américains et de la clique des traîtres a totalement été rejetée par nous-mêmes, notre peuple et notre armée révolutionnaire. C'est la raison pour laquelle nous avons résolument et progressivement attaqué les impérialistes américains et la clique des traîtres jusqu'à ce que nous ayons entièrement libéré le Cambodge. Aussi cette position doit-elle rester la nôtre - celle de notre peuple et celle de notre armée. Il faut la renforcer en l'inscrivant dans la

Constitution de sorte que jamais à l'avenir, nous ne permettions que notre pays soit divisé selon quelque projet de division extérieur que ce soit. C'est pourquoi cette position qui est la nôtre doit être inscrite dans notre Constitution. Tel est donc le sens du terme « unifié ».

Pour ce qui est du mot « pacifique », la Constitution met en relief notre position politique qui appelle de ses vœux la paix. C'est un fait que nous avons besoin de paix, que notre peuple et notre armée révolutionnaire ont besoin de paix. Nous nous sommes résolument battus pour défendre notre indépendance et préserver notre intégrité territoriale. Nous n'avons jamais commis d'agression contre personne. Nous avons besoin de paix pour édifier notre pays et le défendre dans ses frontières actuelles. C'est la raison pour laquelle ce terme est inscrit dans la Constitution, afin de montrer clairement aux peuples du monde entier quelle est notre position, et ce après avoir, à maintes reprises, souligné notre position concernant la paix lors des premier, deuxième et troisième Congrès nationaux spéciaux. Nous la mettons à nouveau en exergue, ici, dans notre Constitution. Ce devrait être une preuve suffisante de notre désir de paix, de paix mondiale notamment, de vivre en harmonie avec nos pays voisins et tous les autres pays du monde.

Nous sommes « neutres » et « non alignés » pour défendre notre indépendance et rester à l'écart de toutes les alliances. Nous ne permettons à aucun étranger d'établir des bases militaires dans notre pays. Nous restons fidèle à la position de neutralité. Ainsi, espérons-nous préserver notre indépendance et notre maîtrise. Aussi, par amour de l'indépendance et de l'autodétermination, devons-nous nous battre [Mots inaudibles] et défendre nous-mêmes notre pays, la défense de l'indépendance exigeant une lutte continuelle.

Il est aussi énoncé dans ce même article premier que l'État cambodgien appartient au peuple, aux ouvriers, aux paysans et à tous les autres travailleurs du Cambodge. C'est une réalité que l'on peut observer partout dans notre pays. Dans toutes les usines, sur tous les chantiers, partout dans les campagnes, notre peuple est maître du pouvoir administratif et travaille quotidiennement à le renforcer et à l'étendre. Conformément à l'article 2 du Chapitre II, tous les principaux moyens de production tels que les champs, les vergers, les terres arables, les usines, les trains, les véhicules à moteur, les navires et les bateaux à moteur appartiennent à la collectivité. Ils sont directement contrôlés et administrés par nos camarades ouvriers et paysans eux-mêmes. Cette propriété collective est le fondement même sur lequel repose les droits et les libertés de notre peuple, et, grâce à cette propriété collective, nos ouvriers et nos paysans contrôlent et gèrent les moyens de production dans l'intérêt du peuple, des ouvriers et des paysans et dans l'intérêt supérieur de l'administration paysanne et ouvrière. S'appuyant sur cette propriété collective, notre peuple est en train de redresser l'économie et d'édifier le pays avec un enthousiasme débordant partout, dans les villes comme dans les campagnes. Partout il y a des chantiers, où notre peuple fait d'immenses efforts pour créer, édifier et améliorer les usines, développer l'industrie et accroître la production agricole ainsi que pour transformer l'aspect des campagnes.

S'agissant du Chapitre III relatif au régime culturel, la culture du Cambodge démocratique est nationale, populaire, progressiste et saine, autant de traits distinctifs qui caractérisent la situation dans notre pays à présent. Il n'y a ni voleurs, ni ivrognes, ni vandales, ni prostitués dans notre pays ; pas un seul. Notre culture a des traits nationalistes et populaires - c'est notre propre culture. Nous nous opposons aussi résolument à toutes les cultures corrompues et réactionnaires des diverses classes opprimantes et de l'impérialisme et du colonialisme au

Cambodge. [Mots inaudibles] les films et les magazines qui répandaient la culture corrompue et perverse ont disparu : nous les avons complètement éradiqués en même temps que les impérialistes étrangers. Nous nous habillons selon nos mœurs et nos traditions nationales, selon la réalité et les moyens qui sont ceux de notre peuple et de notre nation. Nous ne suivons pas aveuglément la mode pour imiter [Mots inaudibles], pas plus que nous ne copions la culture décadente des impérialistes étrangers comme le faisaient ceux de la clique des traîtres de Lon Nol.

Regardez ce que ces traîtres de Lon Nol ont fait à leurs partisans : à Phnom Penh les maisons sont remplies d'objets inimaginables. Je ne sais pas comment les décrire. Ces maisons n'ont absolument aucun caractère national. [Mots inaudibles]. C'est la raison pour laquelle, nous nous opposons résolument à ce genre de culture : si nous permettons à cette culture corrompue de gangrener notre pays, elle annihilera sûrement nos efforts pour défendre notre pays et protéger notre indépendance et notre souveraineté. Nous devons donc résolument rejeter la culture corrompue, réactionnaire de l'impérialisme et du colonialisme au Cambodge et, par conséquent, renforcer davantage encore la position de notre peuple [Mots inaudibles]. Dans le passé, notre peuple n'a cessé de lutter contre l'invasion de la culture corrompue des impérialistes étrangers. À l'avenir également, nous devons continuer à lutter résolument pour préserver à tout prix notre culture progressiste, saine, nationale et populaire.

S'agissant du Chapitre IV, nous utilisons un système de transport et de travail collectif et pareil système est en vigueur depuis longtemps maintenant. Nous appliquons ce système partout. Nous le faisons avant la libération et nous continuons à le faire à présent, dans tout le pays, dans toutes les usines, ainsi que sur tous les sites de production. La raison pour laquelle nous avons choisi ce système est qu'il nous permet d'éviter de commettre des erreurs. Il y a certainement plus de risques de commettre une erreur lorsqu'on travaille tout seul.

Si les gens travaillent ensemble, ils peuvent mettre leurs cerveaux en commun pour résoudre tous les problèmes qui sont susceptibles d'apparaître, réduisant par là-même tout risque de commettre des erreurs. Il y a bien évidemment moins de risque de commettre des erreurs lorsque la décision est prise par la collectivité. C'est pourquoi nous avons choisi ce système collectif pour le transport et le travail et il s'est avéré efficace depuis le début. Ce chapitre repose donc sur la réalité et n'est pas juste de la paperasserie.

S'agissant de l'article 5 du Chapitre V sur le pouvoir de faire des lois [*« amnatch thavoet chhah »*], on peut remarquer que nous n'utilisons pas le terme « pouvoir législatif » [*« amnatch nitipanhati »*] car nous voulons que ce soit facile à comprendre pour notre peuple. La Constitution dispose que le pouvoir de faire des lois est attribué à l'Assemblée des représentants du peuple qui est élue directement par le peuple, comme il ressort de l'article 6. En fait, ce pouvoir de faire des lois est attribué à l'Assemblée qui définit les différentes lignes politiques, à la fois en matière de politique intérieure et de politique extérieure du pays. Ce pouvoir appartient à l'Assemblée des représentants du peuple. [Mots inaudibles] constitue donc le pouvoir absolu du peuple.

L'article 8 du Chapitre VI énonce, par ailleurs, que l'Administration est entièrement responsable devant l'Assemblée, qui a le pouvoir d'examiner et de contrôler les résultats obtenus par l'Administration en mettant en œuvre les différentes lignes arrêtées par

l'Assemblée. Cela signifie qu'il appartient à l'organe exécutif de mettre en œuvre les lois votées par l'Assemblée.

Comme vous pouvez le constater à la lecture du Chapitre VII relatif à la justice, le tribunal appartient au peuple ; il a pour fonction de défendre les libertés du peuple et la justice et de réprimer toutes les activités dirigées contre l'État et le peuple. Ce tribunal est élu et ses membres sont nommés par l'Assemblée des représentants du peuple. Dans un premier temps, le projet de Constitution avait proposé que le peuple élise directement le tribunal. Cependant, afin d'alléger la charge du peuple, cette tâche est finalement attribuée à l'Assemblée puisqu'elle est la représentante du peuple. Les activités contraires aux lois de l'État sont classées en deux catégories : celles qui sont de nature systématique et dangereuse et qui appellent une sanction des plus sévères et celles de moindre gravité qui appellent une rééducation constructive dans le cadre des organisations de l'État ou du peuple.

S'agissant du Chapitre VIII sur le Présidium de l'État, la décision de créer cet organe a été prise pour donner effet au principe du collectivisme dans tous les domaines. Cette décision vise aussi à éviter de commettre des erreurs. Une direction collective a moins tendance à commettre des erreurs. Le Présidium étant composé d'un président, d'un premier vice-président et d'un deuxième vice-président, nous disposons d'une direction collective pour nous diriger.

Relativement au Chapitre IX sur les droits et les devoirs de tout citoyen cambodgien, selon l'article 12 chaque ouvrier est propriétaire des usines. Ce droit de propriété est le droit démocratique le plus profond, le plus fondamental. Jouir du droit de vote, d'écrire des articles de journaux et d'exprimer son opinion ne sont que [Mots inaudibles] si vous n'avez pas d'emploi ou que vos moyens de subsistance ne sont pas assurés, vous ne pouvez pas exercer le droit de vote, d'écrire et de faire entendre votre voix. Si vous n'avez même pas les moyens d'acheter du riz pour manger, où pourriez-vous trouver l'argent pour payer des études, acheter des journaux, etc. ? C'est pourquoi ce droit d'être propriétaire des usines est un droit fondamental. Avoir le droit d'être propriétaire des usines, de les contrôler et de travailler à leur développement est le seul moyen de garantir les moyens d'existence de chaque ouvrier et d'œuvrer à l'édification de la nation et aux efforts de défense nationale.

Avoir ce droit c'est mettre le pouvoir administratif complètement entre nos mains. Ce droit est exercé par nos camarades ouvriers qui travaillent énergiquement [Mots inaudibles]. Dans les usines textiles de Phnom Penh, nos ouvriers sont les maîtres et ils s'emploient à développer leurs usines. Dans les usines textiles de Battambang, nos ouvriers sont aussi les propriétaires et ils s'appliquent à développer leurs usines. Partout, aux quatre coins du pays, nos ouvriers gèrent entièrement leurs usines. De surcroît, il n'est pas un site de travail où quelqu'un reste dans les bureaux à ne rien faire, si ce n'est à envoyer des circulaires. Tout le monde travaille dans les champs car nos ouvriers appliquent le système de travail collectif et parce qu'ils sont collectivement propriétaires des usines, des trains et de tous les sites de production. C'est une autre réalité que l'on peut voir dans le Cambodge d'aujourd'hui.

Chaque paysan est propriétaire de la terre qu'il laboure. C'est vrai également. C'est une autre réalité que l'on peut observer dans nos campagnes. Notre population travaille collectivement et elle est collectivement propriétaire des rizières et des vergers. Elle s'efforce de démanteler les anciennes diguettes et de les remplacer par de nouvelles structures, hautes, élevées et droites, formant un grand système qui quadrille tout le pays. Nous nous employons à

transformer nos campagnes. Aussi, [Mots inaudibles] pour que notre population devienne propriétaire des usines et de la terre.

Tous nos citoyens jouissent du droit à l'emploi. Il n'y a absolument pas de chômage dans notre Cambodge démocratique. A présent, bien que nous ayons juste été libérés et que nous soyons en train de redresser notre économie, nous ne sommes pas touchés par le chômage. Tout le monde a un emploi. Tout le monde lutte féroce pour redresser et défendre le pays. C'est aux antipodes de ce qui existe aux États-Unis ou dans les pays capitalistes et impérialistes du reste du monde. Aux États-Unis, huit millions d'ouvriers -- soit l'équivalent de la population totale de notre pays -- sont au chômage alors que, dans notre pays, pas un seul homme n'est sans emploi. Chacun d'entre-nous a des devoirs et des tâches à remplir et nous travaillons tous ensemble pour édifier notre pays. Notre existence matérielle, spirituelle et culturelle est garantie.

L'article 13 du Chapitre IX souligne que tous les citoyens cambodgiens doivent être pleinement égaux. Cela traduit une autre réalité de notre société. À présent, nous sommes tous égaux. Il n'y a ni classe riche, ni classe pauvre. Tout le monde travaille, soit dans les champs, soit dans les usines. Partant, il est manifeste qu'il existe une égalité totale dans notre société cambodgienne, égalitaire, juste et démocratique qui jouit de l'harmonie et du bonheur. [Mots inaudibles] heureux, car nous sommes nos propres maîtres et parce que notre destin est entre nos mains ; fiers, car nous réussissons à construire de nouvelles diguettes et parce que nous sommes certains que notre avenir sera radieux comme le sera celui du nouveau Cambodge. Nous sommes tous satisfaits.

Les hommes et les femmes sont égaux en tous points et dans tous les domaines. Les femmes servent désormais dans le domaine de la défense nationale. Nos femmes, que ce soit dans les campagnes ou dans les villes, ont pris une part active et importante dans la récente guerre du peuple. Elles se sont battues côte à côte avec leurs homologues masculins, tant sur le front qu'à l'arrière. Désormais, les hommes et les femmes sont égaux dans tous les efforts consentis pour édifier et défendre la nation. Aucun homme n'est autorisé à avoir plusieurs femmes et aucune femme n'est autorisée à avoir plusieurs maris. Cette mesure vise aussi à garantir l'égalité entre hommes et femmes. En fait, cette loi est appliquée partout dans le pays, et elle procure un bonheur sans précédent aux familles. Nos femmes sont sans nul doute satisfaites de ce pouvoir du peuple [tel qu'entendu] car elles ont, par le passé, connu de nombreuses difficultés au sein de leur famille. Désormais, il n'y a plus ni jeu d'argent, ni vol, ni beuverie.

Les femmes sont extrêmement satisfaites de cet état de fait car elles étaient victimes de la mauvaise humeur de leur mari lorsqu'il rentrait ivre ou fauché à la maison. Ces hommes vendaient des objets de valeur pour se procurer de l'argent pour jouer ; ils buvaient et cherchaient querelle à autrui tous les soirs. Aussi, le fait que notre société devienne propre, saine et purifiée [Mots inaudibles] semble être source de bonheur pour tous nos citoyens et de respectabilité pour la famille.

S'agissant du drapeau du Cambodge démocratique, le fond rouge symbolise certainement le mouvement révolutionnaire et la lutte, vaillante et résolue. Des drapeaux rouges destinés à encourager notre peuple dans sa lutte flottent sur tous les chantiers et dans toutes les régions où il s'emploie à construire de nouvelles diguettes. Ces drapeaux peuvent certainement éveiller des sentiments de patriotisme chez nos citoyens. Les tours jaunes du temple sont le symbole de notre tradition populaire et nationale cambodgienne. C'est notre peuple qui édifie et défend le pays, s'efforçant de le rendre prospère et de le développer.

S'agissant des armoiries nationales, il est bon que les réseaux de diguettes et de canaux d'irrigation soient représentés. Nous faisons tout notre possible pour construire de nouvelles digues mesurant des milliers de kilomètres de long. Les usines symbolisent l'industrie du nouveau Cambodge. Cela montre que notre objectif est de bâtir une industrie moderne. Les épis de riz autour et l'inscription « Cambodge démocratique », qui figure en bas, complètent l'emblème.

Le choix de l'hymne national ne pouvait être meilleur. Le chant « 17 avril » célèbre la grande victoire que nous avons remportée le 17 avril lorsque notre armée révolutionnaire, notre peuple, nos ouvriers et nos paysans ont vaincu les impérialistes américains et leurs laquais et totalement libéré l'intégralité du Cambodge et du peuple cambodgien. Il fait l'éloge de l'héroïsme dont notre armée et notre peuple ont fait preuve pendant la guerre de libération du pays et dont ils font preuve à présent dans la lutte pour le redressement, la construction et la défense du pays. [Mots inaudibles]

S'agissant du Chapitre XIV, c'est un fait que notre armée révolutionnaire est constituée des enfants du peuple cambodgien et qu'elle sera toujours constituée de ces enfants du peuple, ouvriers et paysans. Nos combattants sont chargés de défendre le pays, de protéger la force de notre population et d'aider à bâtir le pays. Récemment, nos forces armées ont également pris une part active au redressement de notre économie et à la reconstruction de notre pays en construisant, par exemple, des routes ou en participant avec nos masses à la construction des systèmes hydrauliques destinés à accroître la production.

L'article 20 du Chapitre XV dispose que notre peuple a le droit de pratiquer la religion de son choix, quelle qu'elle soit, et le droit de n'en pratiquer aucune. Il s'agit d'une nouvelle liberté pour notre peuple. [Mots inaudibles] En outre, comme il est énoncé dans notre Constitution, notre position est de ne pas permettre à des impérialistes étrangers, quels qu'ils soient, d'utiliser la religion à des fins subversives. Nous sommes déterminés à les combattre quels que soient les artifices auxquels ils auront recours. Les impérialistes continuent de chercher des moyens de nous attaquer, notamment en se servant de la religion pour infiltrer notre pays. Nous devons donc les combattre à tout prix. [Mots inaudibles] Notre position consistant à défendre notre indépendance et notre souveraineté est juste.

Comme l'énonce l'article 21 du Chapitre XVI, notre Cambodge démocratique a le fervent désir d'avoir des relations amicales étroites avec les pays voisins, mais aussi avec tous les peuples du monde. Notre politique étrangère est une politique d'indépendance, de neutralité et de non-alignement. Cette neutralité ne signifie pas que nous resterons seuls, isolés. Nous nous joignons à tous les pays et à tous les peuples du monde pour combattre l'agression, et l'ingérence dans les affaires des autres peuples pour protéger notre indépendance, notre paix et notre régime démocratique. [Mots inaudibles]. Tel est l'essence de notre politique étrangère.

Aussi notre Constitution comporte-t-elle 16 chapitres et 21 articles. Elle est concise. Elle n'a rien d'équivoque. Chaque article et chaque chapitre peuvent être compris par nos ouvriers, nos paysans et nos forces armées révolutionnaires. Ils sont du reste déjà en train de donner effet à ces dispositions quotidiennement. En somme, cette Constitution a été élaborée sur la base du mouvement mis en œuvre par notre peuple, nos ouvriers, nos paysans et nos forces armées révolutionnaires. Elle a été rédigée sur le modèle du travail réalisé par notre peuple, nos ouvriers, nos paysans et nos forces armées révolutionnaires, à la fois, pendant la guerre

révolutionnaire et dans le cadre de la campagne actuelle visant à édifier le pays, dans toutes les usines, sur tous les chantiers et dans toutes les campagnes. C'est pourquoi nous pouvons dire que c'est notre peuple, ce sont nos ouvriers, nos paysans et nos forces armées révolutionnaires qui ont créé la Constitution de leurs propres mains parce que sa véritable essence réside dans le travail concret accompli, quotidiennement, dans l'ensemble de la nation, que ce soit dans les villes ou dans les campagnes. Très clairement, notre peuple travaille à la construction du pays, des usines et d'une nouvelle campagne en sa qualité de propriétaire des usines, des champs, des vergers et du pays. De plus, c'est le droit de notre peuple que de défendre le pays et d'être propriétaire de la terre, des champs et des vergers -- un droit qu'il tient fermement entre ses mains. Ce droit démocratique est celui dont la signification est la plus profonde et la plus grande. Notre peuple est ravi de jouir de ce droit. Partout, ce sentiment qui anime notre peuple et notre armée révolutionnaire vous est exprimé avec éloquence, à vous qui êtes présents ici et à tous nos citoyens cambodgiens.

Désormais dans les campagnes nos aînés sont toujours ravis, satisfaits et heureux du mouvement d'édification et de défense du pays auquel notre population s'attelle activement. Jamais auparavant ils n'avaient rêvé pouvoir, dans les deux ou trois prochaines années, assister à des progrès tels ceux que nous accomplissons aujourd'hui. Ils peuvent, de leurs propres yeux, voir la longueur des diguettes qui s'étendent à perte de vue. Ils sont heureux et contents. Désormais, ils sont sûrs qu'un avenir radieux et une vie nouvelle attendent le peuple cambodgien.

En regardant les diguettes on se rend compte que l'avenir lointain n'est désormais plus éloigné. [Mots inaudibles]. C'est pourquoi chacun d'entre nous est heureux et s'emploie avec enthousiasme à construire des diguettes et à creuser des canaux à un rythme jamais atteint auparavant dans notre pays. Comment est né un mouvement d'une telle ampleur ? En fait, cela a été possible parce que nos paysans sont devenus les maîtres de leur destin et les maîtres de leur propre terre. Ils travaillent dans leur propre intérêt, mais aussi dans l'intérêt du pays tout entier. C'est pourquoi chacun est satisfait du pouvoir administratif actuel et de son destin qu'il tient fermement entre ses mains. Le peuple a créé une nouvelle vie et un nouveau Cambodge dont il s'efforce d'assurer à jamais la prospérité. En ce sens, la Constitution est profondément enracinée dans l'esprit de nos citoyens car notre peuple, nos ouvriers, nos paysans et nos forces armées révolutionnaires l'ont élaborée de leurs propres mains. Je sou mets donc le texte de la Constitution, pour examen, discussion et approbation, au troisième Congrès national. Je vous remercie. [Applaudissements]

FBIS, « Khieu Samphan, Nuon Chea, Ieng Thirith, Ta Mok, Chea Sim, Haem Bau, Em Chaem, Yut, Chim, Ta An, Reuang, Sou Met », 21 mars 1978, E3/1241, p. 1-6, ERN FR 00662284-00662290.

Philip SHORT T. 7 mai 2013, **E1/190.1**, p.60, L.3-20 vers [11.35.07].

3 Q. Pour reprendre la structure de votre livre, nous passons à la
4 page 240. Vous y traitez des relations avec le prince Sihanouk,
5 qui, à ce moment, était à Pékin, comme on l'a dit hier.
6 Je donne les ERN: en anglais: 00396440; et, en français: 00...
7 00639765, page 240 du livre.
8 Je ne vais lire qu'un bref extrait, car nous avons peu de temps:
9 "Le message... les rares messages de la faction intérieure,
10 euphémisme désignant le PCK, lui étaient adressés au nom de Khieu
11 Samphan, présenté, désormais, officiellement comme le 'commandant
12 en chef des Forces armées du peuple pour la libération nationale
13 du Kampuchéa' et transmis par l'intermédiaire du ministère
14 chinois des Affaires étrangères."
15 Plus loin:
16 "Sihanouk n'était pas dupe non plus. Dès le début, il déclare en
17 privé que le FUNK n'existerait qu'aussi longtemps que les Khmers
18 rouges auraient besoin de lui. Et il affirma plus tard au 'New
19 York Times': 'Ils me recracheront comme un noyau de cerise dès
20 qu'ils auront gagné.'"

David CHANDLER T. 19 juillet 2012, **E1/92.1**, p. 39 L. 12-15 vers [10.14.40].

12 Cette période est intéressante. Sihanouk se comportait en public
13 comme le dirigeant, mais disait, comme toujours... aux
14 journalistes, il disait: "Le moment venu, ils me recracheront
15 comme un noyau de cerise."

HUN Chhunly T. 7 décembre 2012, **E1/150.1**, p. 115 L. 19 à p. 118 L. 15 vers [15.45.36].

19 Q. Je voudrais passer maintenant à un autre point, toujours au
20 sujet de cette réunion de mai 75.
21 Et je voudrais à nouveau citer un extrait de votre ouvrage,
22 toujours à la même page.
23 Donc vous évoquez le détail du discours de mit Sou, les
24 différents slogans qui ont été... qui ont été dits ce jour-là. Et
25 vous dites...

1 Là, je préviens les interprètes que je vais à nouveau citer en
2 anglais.
3 Donc, après la liste des slogans de ce jour-là, vous dites:
4 [Interprétation de l'anglais:]
5 "On a constaté que mit Sou n'a pas dit un mot sur Norodom
6 Sihanouk, Khieu Samphan, Hou Youn ou Hu Nim."
7 [Fin de l'intervention en anglais.]

8 Ma question est donc la suivante.
 9 Quand vous dites: "On a remarqué que l'on ne mentionnait pas
 10 Sihanouk, Khieu Samphan, Hou Youn ou Hu Nim", de qui parlez-vous
 11 dans le "on a remarqué"?
 12 Et qu'est-ce qui s'est dit exactement ce jour-là, si vous vous en
 13 souvenez?
 14 [15.48.26]
 15 R. Toutes mes excuses. Pourriez-vous répéter la question?
 16 Q. Pas de problème.
 17 Je viens de vous citer un passage de votre ouvrage dans lequel
 18 vous avez indiqué que l'on n'avait pas... qu'il a été remarqué que
 19 l'on n'avait pas mentionné mit Sou... pardon, que l'on n'avait pas
 20 mentionné Norodom Sihanouk, Khieu Samphan, Hou Youn ou Hu Nim.
 21 Et ma question est de savoir, quand vous dites: "Il a été
 22 remarqué", c'est qui a remarqué et qu'est-ce qui a été dit à ce
 23 propos ce jour-là?
 24 [15.49.35]
 25 R. Je ne retrouve pas les termes que vous avez cités.

1 Q. C'est normal parce que je cite d'abord l'anglais, enfin...
 2 R. (Intervention non interprétée: microphone fermé)
 3 M. LE PRÉSIDENT:
 4 Témoin, veuillez attendre que le micro soit allumé.
 5 M. HUN CHHUNLY:
 6 R. Dans cette partie, on parle du public qui écoutait le camarade
 7 Sou. J'ai dit "nous", en khmer, parce que j'en faisais partie.
 8 [15.50.18]
 9 Me GUISSÉ:
 10 Q. Plus précisément, vous avez remarqué - donc, le public a
 11 remarqué - que l'on n'a rien dit de Norodom Sihanouk, Khieu
 12 Samphan, Hou Youn et Hu Nim.
 13 Et ma question est de savoir comment s'est manifesté cet
 14 étonnement de ne pas avoir entendu ces noms? Et qu'est-ce que
 15 vous vous êtes dit au sein du public ce jour-là?
 16 R. Le public n'a pas entendu le camarade Sou décrire les
 17 dirigeants tels que vous les avez cités.
 18 En réalité, à l'époque, nous n'osions poser aucune question. Nous
 19 n'osions même pas discuter de leur identité ni de ce qu'ils
 20 faisaient.
 21 Q. Donc, si je comprends bien, dans ce paragraphe, quand vous
 22 dites: "Nous avons remarqué", vous parlez simplement de vous. Il
 23 n'y a que vous qui avez remarqué ce point ou vous avez pu
 24 échanger sur le sujet avec d'autres membres du public?
 25 [15.51.59]

1 R. J'ai employé le mot pluriel "nous". "Nous", ici, c'est le
 2 public. Ce que nous avons remarqué, c'est que Sou n'a pas dit un
 3 mot sur Samdech. Nous y étions ensemble.
 4 Q. J'ai bien compris. Je pense que ma question ne doit pas être
 5 claire. Je vais essayer de préciser.
 6 Si vous avez remarqué, vous, Monsieur le témoin, et que d'autres
 7 personnes l'ont remarqué aussi, est-ce que vous avez échangé avec
 8 les autres personnes pour parler du fait que ces noms n'ont pas
 9 été mentionnés?
 10 C'est ma question... pour savoir si d'autres personnes vous ont
 11 fait la réflexion?
 12 R. D'après moi, eux aussi ont remarqué cela.
 13 Nous ne nous sommes pas interrogés les uns les autres. Nous
 14 n'avons pas posé de questions. Nous nous interroignons, mais nous
 15 devons garder cela pour nous.

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, **E1/179.1**, p. 100 L. 16 à p. 101 L. 23 vers [15.12.41].

16 Ceci étant fait, j'en viens à ma question. Dans les témoignages
17 de réfugiés... alors, c'est parfois un peu touffu parce que vous
18 l'avez d'ailleurs vous-même indiqué au juge d'instruction dans
19 votre lettre d'envoi, vous avez dit:
20 "J'ai fait un travail sérieux mais pas scientifique."
21 Bon, ça a le mérite d'être clair, et là, tout à coup, vous dites:
22 "Extraits, lettre Thaïlande, le 21 novembre 1975".
23 Vous citez, semble-t-il à ce moment-là, je pense, un extrait
24 d'une lettre qui vous a été adressée. Je cite ce qui y est écrit
25 entre guillemets:

1 "Il y a un silence étrange sur le nom de Khieu Samphan, de Hu
2 Nim, Hou Youn. Ont-ils été évincés, comme le bruit court, ou
3 éliminés? Rien de sûr. On parle beaucoup de Ieng Sary et on le
4 voit partout."
5 Ça, c'est le premier extrait que je voulais vous soumettre.
6 [15.13.57]
7 Et ensuite, dans l'article daté de janvier 1976, vous écrivez:
8 "On parle peu, on parle peu de M. Khieu Samphan. Par contre, les
9 activités de M. Ieng Sary sont relatées en détails."
10 Est-ce que vous pouvez - on voit donc là qu'il y a à la fois...
11 dans cet article, je précise que vous parlez de ce que vous
12 entendez à la radio. Donc, on voit ici que - novembre 75 pour la
13 lettre d'un réfugié et janvier 76 pour votre article relatant
14 votre écoute de la radio - vous faites état d'un certain silence
15 sur la personne de M. Khieu Samphan. Est-ce que vous confirmez ce
16 point?
17 R. Ce que j'ai écrit est exact. J'ai consigné ce que j'avais
18 entendu à la radio du Kampuchéa démocratique. Khieu Samphan
19 n'était pas le Frère numéro 1; ça, c'était Saloth Sar. Le Frère
20 numéro deux, c'était Nuon Chea. Khieu Samphan était encore en
21 dessous de Ieng Sary dans cette hiérarchie. Puisque j'ai mis cela
22 par écrit, c'est que je l'ai entendu à la radio; cela cadrerait
23 également avec la répartition du pouvoir au sein de l'Angkar.

François PONCHAUD T. 10 avril 2013, **E1/179.1**, p. 100 L. 16 à p. 101 L. 23 vers [15.12.41] (correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

16 Ceci étant fait, j'en viens à ma question. Dans les témoignages
17 de réfugiés... alors, c'est parfois un peu touffu parce que vous

18 l'avez d'ailleurs vous-même indiqué au juge d'instruction dans
19 votre lettre d'envoi, vous avez dit:
20 "J'ai fait un travail sérieux mais pas scientifique."
21 Bon, ça a le mérite d'être clair, et là, tout à coup, vous dites:
22 "Extraits, lettre Thaïlande, le 21 novembre 1975".
23 Vous citez, semble-t-il à ce moment-là, je pense, un extrait
24 d'une lettre qui vous a été adressée. Je cite ce qui y est écrit
25 entre guillemets:

1 "Il y a un silence étrange sur le nom de Khieu Samphan, de Hu
2 Nim, Hou Youn. Ont-ils été évincés, comme le bruit court, ou
3 éliminés? Rien de sûr. On parle beaucoup de Ieng Sary et on le
4 voit partout."
5 Ça, c'est le premier extrait que je voulais vous soumettre.
6 [15.13.57]
7 Et ensuite, dans l'article daté de janvier 1976, vous écrivez:
8 "On parle peu, on parle peu de M. Khieu Samphan. Par contre, les
9 activités de M. Ieng Sary sont relatées en détails."
10 Est-ce que vous pouvez - on voit donc là qu'il y a à la fois...
11 dans cet article, je précise que vous parlez de ce que vous
12 entendez à la radio. Donc, on voit ici que - novembre 75 pour la
13 lettre d'un réfugié et janvier 76 pour votre article relatant
14 votre écoute de la radio - vous faites état d'un certain silence
15 sur la personne de M. Khieu Samphan. Est-ce que vous confirmez ce
16 point?
17 R. Ce que j'ai écrit est exact. J'ai consigné ce que j'avais
18 entendu à la radio du Kampuchéa démocratique. Khieu Samphan
19 n'était pas le Frère numéro 1; ça, c'était Saloth Sar. Le Frère
20 numéro deux, c'était Nuon Chea. Khieu Samphan était encore en
21 dessous de Ieng Sary dans cette hiérarchie. Puisque j'ai mis cela
22 par écrit, c'est que je l'ai entendu à la radio; cela cadrerait
23 également avec la répartition du pouvoir au sein de l'Angkar.

Question du Co-Juge d'Instruction YBL :

Pouvez-vous nous décrire la structure et la composition de l'Office (munt ម្ចីវ) 870 ?

Réponse :

Il s'agissait d'un office du Comité permanent. Il n'était composé que de deux personnes, Doeun ឌឿន et moi. Doeunឌឿន, le président, était assisté de collaborateurs, dont Pâng ប៉ង, et il était en charge de la partie politique. Pour ma part, comme je l'ai déjà indiqué, j'étais chargé d'établir un tableau des prix pour les coopératives, de la distribution des biens dans les régions sur les instructions du comité permanent, et des relations avec le Prince Norodom Sihanouk នរោត្តមសីហនុ.

PV d'interrogatoire de KHIEU Samphan du 14 décembre 2007, E3/37, p. 5, ERN FR 00156683

Question du Co-Juge d'Instruction ML :

Comment pouviez-vous être chargé d'établir des prix, alors qu'il n'y avait pas de monnaie ?

Réponse :

Il est vrai que je ne pouvais pas faire mon travail et qu'en pratique, je ne m'occupais que de la distribution des biens et des relations avec le Prince Sihanouk សីហនុ. Je précise qu'il était envisageable que des échanges aient lieu entre les coopératives et donc que des prix soient déterminables. Mais en pratique, cela ne s'est pas réalisé.

PV d'interrogatoire de KHIEU Samphan du 14 décembre 2007, E3/37, p. 3, ERN FR 00156681, p. 5, ERN FR 00156683.

Question du Co-Juge d'Instruction ML :

Comment pouviez-vous être chargé d'établir des prix, alors qu'il n'y avait pas de monnaie ?

Réponse :

Il est vrai que je ne pouvais pas faire mon travail et qu'en pratique, je ne m'occupais que de la distribution des biens et des relations avec le Prince Sihanouk សីហនុ. Je précise qu'il était envisageable que des échanges aient lieu entre les coopératives et donc que des prix soient déterminables. Mais en pratique, cela ne s'est pas réalisé.

"L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position", E3/18, p. 80, ERN FR 00595439.

Vers octobre 1975, je me vis cependant assigner un travail au sein d'un organisme dénommé « office 870 » dans le cadre duquel je devais :

1° Continuer à assurer la liaison avec le Prince Norodom Sihanouk et la princesse qui résidaient alors au Palais Royal.

2° Etablir une échelle de prix des produits en provenance des coopératives et d'autres unités économiques.

3° Assurer l'application des décisions du Comité Permanent concernant la distribution des divers produits ramassés dans Phnom Penh entre les différentes zones et régions.

4° Coopérer avec le département du Commerce extérieur pour assurer l'importation de certains produits.

"L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position" E3/18, p. 81, ERN FR 00595440.

Je me sentais quelque peu désorienté à chaque fois que je me penchais sur le problème de l'établissement d'une échelle des prix des différents produits en l'absence de tout échange monétaire des marchandises. Mais j'espérais qu'un jour une sorte d'échange s'établirait entre les coopératives et les différentes unités économiques à travers un système de virement bancaire.

"L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position", E3/18, p. 170, ERN FR 00595525. (réponse de KHIEU Samphân en mars 2000 à l'article de Craig Etcheson du 27 novembre 1998).

Après l'arrestation de Doeun, qui l'a remplacé ? A l'époque (1977), rien n'a changé dans mes propres activités, qui ne touchaient pas au travail du secrétaire. Après quelques recherches entreprises assez récemment, je ne suis toujours pas en mesure de trancher entre deux informations contradictoires, l'une affirmant qu'il n'y avait pas eu de nomination du tout, l'autre qu'il s'agissait du dénommé Pang, de son vrai nom Chhimm Sam Ok. Je suis certain que tout ceci peut être vérifié dans les archives.

En ce qui me concerne, je n'étais qu'un membre du bureau assigné à la tâche d'établir une échelle de prix pour les produits en provenance des «coopératives». Pour dire vrai, comme il n'y avait pas d'échange de produits du tout, ni entre coopératives, ni entre les coopératives et l'Etat, il m'était impossible de remplir cette tâche. La seule chose que j'ai pu faire est de mettre en œuvre les directives du «Comité Permanent» pour la distribution vers les provinces des produits récupérés à Phnom Penh. Plus tard, j'ai collaboré avec le département du commerce avec l'étranger pour l'importation de certains produits, en application des instructions du Comité Permanent.

Lettre ouverte à tous les compatriotes du 16 août 2001 à Pailin, p. 5 (pdf), ERN FR 00623773 ("L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position" E3/18, p. 158-159, ERN FR 00595514-15 (Lettre ouverte le 16 août 2001).

informations qu'ils ont écrites à mon sujet ? En fait, je n'ai été qu'un simple membre de ce Bureau. Mes tâches au sein du Bureau étaient les suivantes :

1. Continuer à être en relation avec Samdech Preah NORODOM Sihanouk et son épouse. À l'époque, ils vivaient dans le Palais royal.
2. Préparer les prix des produits fabriqués par différentes coopératives. Cependant, je n'ai pas accompli ces tâches en question, parce qu'il n'y avait pas d'échange de marchandises entre les coopératives et les coopératives, ni entre les coopératives et l'État.
3. Appliquer les décisions du Comité permanent concernant la distribution des différents matériels qui ont été collectés dans la ville de Phnom Penh, au bénéfice des différentes zones et régions.
4. Être en relation avec le Ministère du commerce extérieur, afin d'importer un certain nombre de matériels, en conformité avec les décisions du Comité permanent.

Je voudrais préciser que dans sa position de chef de Bureau, Doem était chargé des « affaires politiques ». Son travail était le plus secret qui soit et personne d'autre ne pouvait en être au courant. Je ne me souviens pas si quelqu'un ait été nommé pour remplacer Doem. À l'époque, personne n'a dit mot de cette histoire et personne n'a jamais osé poser de questions à propos de cette histoire. Ce dont je me souviens, c'était vers la fin de l'année 1976 et le début de l'année 1977, bien que les principaux dirigeants du Parti communiste du Kampuchéa se soient efforcés de maintenir la stabilité, j'ai pu remarquer qu'ils étaient extrêmement préoccupés, au fond d'eux-mêmes. J'ai alors pensé que la situation militaire à la frontière, à l'est, devait être problématique. J'ai conclu dans ce sens parce que je voyais les hôpitaux à Phnom Penh déborder de combattants blessés. Et chaque jour, les véhicules arrivaient des champs de bataille pleins à craquer de combattants blessés. Ils arrivaient presque tous les jours. C'était dans ces circonstances précises que j'ai pu bénéficier d'un pouvoir de décision plus autonome qu'avant, dans le cadre de mes devoirs, comme cela a été mentionné plus haut, en particulier, concernant l'importation de certains matériels médicaux, à savoir les compresses, les médicaments antibiotiques, etc., pour les besoins du Ministère des affaires sociales et pour les différents hôpitaux.

402

Etendard révolutionnaire No. 7, juillet 1976, E3/4, ERN FR 00349994.

Chapitre VII

Au sujet des finances et des biens du Parti

La voie de notre Parti pour la construction de l'économie et des finances, c'est l'autonomie. Ainsi, l'économie de notre Parti provient des productions sur le terrain, c'est-à-dire de l'agriculture fondamentale. Alors, nous devons mener davantage d'actions pour construire des capitaux en provisions. Ces capitaux servent à défendre et construire rapidement le pays.

403

Procès-verbal de la réunion du Comité permanent la nuit du 22 février 1976, E3/230, ERN FR 00301330.

**Procès-verbal
de la réunion du Comité Permanent
La nuit du 22 février 1976**

-Participants : camarade secrétaire, camarade sous-secrétaire, camarade Vann (វ៉ាន់), camarade Vorn (វ៉ុន), camarade Khieu (ខ្មែរ), camarade Thuch (តូច), camarade Hem (អែម), camarade Docin (ដុក), camarade Touch (តូច).

Ordre du jour :

Les problèmes économiques

Camarade Vorn, camarade Thuch et camarade Vann ont soulevé un certain nombre de questions concernant l'industrie, le commerce, le transport et les problèmes d'aide de la Yougoslavie. L'Angkar a fait des recommandations, comme ci-après :

Les recommandations de l'Angkar

1-Les problèmes de la production du riz :

-Il faut faire des efforts complémentaires pour avoir de cinquante mille à soixante mille tonnes.

2-Les problèmes des chemins de fer

-Proposer donc de l'organiser. Si on n'arrive pas à acheter des locomotives de la Chine, nous pouvons toujours relier les wagons à nos locomotives.

3-Les problèmes de l'hydroélectricité de Kinnom (ក្រណូម) :

-Proposer de faire des travaux complémentaires.

4-Les aides de trois millions de dollars de la Yougoslavie :

-Proposer d'acheter des médicaments pour un million de dollars, notamment des médicaments anti-pyrétiques, les médicaments de traitement de toutes sortes de virus, tels que les antibiotiques, les médicaments de forces et les sérums, etc.

5-Les problèmes d'addition des forces :

-Proposer d'ajouter des adolescents des villages et de les confier à l'industrie pour la gestion

Procès-verbal de la réunion du Comité permanent du 28 février 1976, E3/238, ERN FR 00446630.

**Procès-verbal
de la réunion du Comité permanent du 28 février 1976**

Participants : camarade (*illisible*), camarade (*illisible*), camarade Touch (តូច).

Ordre du jour : Questions relatives aux aides de la Suède et de la Yougoslavie

I. Le rapport du camarade Vann (វ៉ាន់)

1. Les aides de la Suède :

- Le gouvernement suédois a un projet d'apporter des aides à l'Angola, à la Somalie et au Cambodge pour 1976 et 1977 avec une somme de 180 millions de Couronnes, soit 40 millions de dollars.
- La somme octroyée au Cambodge n'est pas précise, mais elle se lève peut-être à environ 5 millions de dollars.
- En dehors des questions relatives aux aides, la Suède a soulevé la question relative à sa compagnie aérienne qui demande l'autorisation de voler en passant par notre voie aérienne, soit par l'ancien itinéraire, Bangkok - Hong Kong en passant par le Cambodge.
- Le gouvernement suédois a affirmé que ses aides ne sont pas soumises à des conditions.

2. Les aides de la Yougoslavie :

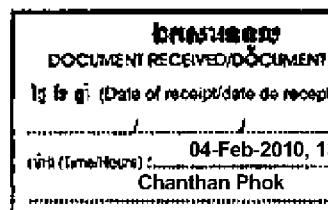
- Le gouvernement yougoslave nous a accordé 4 millions de dollars mais il en a déjà dépensé un million pour acheter des couvertures et des médicaments. 15 000 couvertures nous ont été envoyées via Pékin. Il nous demande si nous les avons déjà reçues. Il ne nous reste donc 3 millions de dollars dont on pourrait se servir pour acheter d'autres matériels de la Yougoslavie. On peut acheter ce qu'on veut ou acheter des pièces de rechange hydroélectriques pour Kirirom (កីរីវង្ស).
- Quant aux anciennes dettes de Sihanouk (សីហនុ), le gouvernement yougoslave n'en parle pas.

II. Recommandations de l'Angkar

1. Statut des aides de la Suède et de la Yougoslavie

A. Sur le plan politique

On accepte des aides des pays étrangers qui ont un statut indépendant, qui ne sont pas soumis aux Etats-Unis et à l'Union soviétique.



OC, 15 septembre 2010, **D427**, par 1142.

405

SUONG Sikoeun T. 8 août 2012, **E1/104.1**, p.49 L. 8 à p. 50 L. 7 vers [11.29.41].

49:2 Q. Je passe à la période allant du 17 avril 1975 à la suite.
 49:3 Toujours concernant Khieu Samphan et son rôle, vous avez déjà dit
 49:4 que Khieu Samphan était le président du Présidium de l'État.
 49:5 Ma question est la suivante: saviez-vous quels étaient le rôle et
 49:6 les fonctions du président du Présidium de l'État durant la
 49:7 période du Kampuchéa démocratique?
 49:8 R. Le Présidium de l'État se composait de trois personnes: un
 49:9 résident, un premier président adjoint, et un deuxième président
 49:10 adjoint, c'est tout ce que je savais; mais je ne savais pas où
 49:11 était le siège du Présidium de l'État et cela vaut aussi pour les
 49:12 autres Ministères; ils n'existaient que sur papier.
 49:13 [11.29.41]
 49:14 Q. Pourriez-vous nous donner quelques exemples de Ministères qui
 49:15 n'existaient que sur papier et qui n'avaient en réalité leur
 49:16 siège nulle part?
 49:17 M. SUONG SIKOEUN:
 49:18 R. Le Ministère des travaux publics, dont Touch Phoeun était le
 49:19 Ministre, il semble qu'il y avait pas de véritable ministère.
 49:20 Un autre, c'était le Ministère du commerce: la structure
 49:21 ministérielle effective, c'était en fait le Ministère des
 49:22 affaires étrangères, qui était organisé de manière systématique.
 49:23 En ce qui concerne les autres Ministères, comme le Ministère de
 49:24 propagande et d'information, il y avait une sorte d'organisation,
 49:25 mais il ne s'agissait pas de Ministères à part entière.
 50:1 Donc, je répète, il y avait un Ministère des affaires étrangères
 50:2 proprement établi; il y avait un Ministère de la propagande et
 50:3 d'information qui disposait d'un certain niveau d'organisation.
 50:4 Quant au Ministère de la santé, Thiounn Thioeunn était le
 50:5 Ministre mais... mais était suspendu dans le vide.
 50:6 Et bon nombre de Ministères, en fait, existaient sur le papier
 50:7 sans pour autant qu'ils disposent d'une organisation.

406

Philip SHORT, "Pol Pot, anatomie d'un cauchemar", **E3/9**, p. 398, ERN FR 00639853.

la production d'articles courants — bicyclettes, vêtements, moustiquaires, lignes de pêche, cigarettes et pierres à briquet — et d'outils agricoles simples. En l'absence d'argent, le commerce se ferait sous forme de troc entre les coopératives et l'État. Koy Thuon, qui avait défendu ce système, fut chargé de son application ; avec Khieu Samphân, il établit une échelle de prix théorique qui devait servir pour les transactions de troc. Son application pratique, cependant, était une autre affaire. Thiounn Mumm, qui venait d'arriver à Phnom Penh depuis Pékin, fut horrifié :

Je me suis trouvé au ministère de l'Industrie, à travailler sous les ordres de Vorn Vet. Qu'ai-je vu ? Pour commencer, il n'y avait pas d'administration. Les cadres étaient assis dehors, sous un arbre. Quand quelqu'un arrivait, ils lui demandaient « T'as besoin de quoi ? D'huile ? Va en chercher dans telle ou telle usine. » Et ils lui donnaient un bon. Ils ne conservaient même pas de double. Il arrivait que l'homme ne se rende à l'usine que pour s'entendre dire qu'il n'y avait pas d'huile. Personne n'était au courant de rien. On ne tenait aucune comptabilité¹ !

C'était un problème dont Pol était seul responsable. La pénurie de cadres qualifiés tenait en effet à son refus d'employer des hommes sans antécédents révolutionnaires. Son ignorance de l'économie était également en cause. Il déclara un jour au comité central : « Si nous avons un million de *riels*, nous utilisons la totalité pour la construction nationale et la défense... [D'autres pays socialistes] en dépensent la moitié en salaires et la moitié seulement pour construire et défendre le pays. Cela nous donne un demi-million de *riels* d'avance sur eux². » Ceux qui,

comme Mumm et Khieu Samphân, avaient suivi une formation économique prenaient grand soin de ne pas piper mot. L'approche de Pol concernant le bien-être de la population était tout aussi simpliste. Son séjour du mois d'août dans le Sud-Ouest lui avait enfin fait comprendre ce que les cadres ruraux savaient depuis des mois : que « des pénuries d'aliments et de médicaments affectent la main-d'œuvre... Ceux qui souffrent le plus sont les déportés urbains de Phnom Penh ». Ce n'était pas tant les souffrances qui préoccupaient Pol que les répercussions que le manque de nourriture risquait d'avoir sur la capacité de travail. Au lieu de faire venir du riz d'autres parties du pays, la meilleure solution était, décréta-t-il, « de rééquilibrer la répartition de la main-d'œuvre en fonction des besoins de production des différentes régions³ ». Cette

1. Thiounn Mumm, interview.

2. Pol Pot, *Preliminary Explanation*, p. 129.

3. Cité dans In Sopheap, *Khieu Samphân*, p. 109. Voir aussi dossier L01022, 20-24 août 1975, DC-Cam.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 73, L. 15-24 vers [13.42.31].

3 Q. J'ai mentionné différents organes: le congrès du peuple ou le
4 congrès général, le Comité central, l'armée et le Service
5 judiciaire.
6 Bien, comment s'organisait le travail? Où s'organisait le travail
7 du régime du Kampuchéa démocratique? Est-ce que ce travail
8 s'organisait au sein de l'un quelconque de ces organes, à
9 l'exception, bien sûr, du système judiciaire, que vous avez déjà
10 mentionné?
11 [13.42.31]
12 R. L'armée était sous la direction du Ministère de la défense; le
13 Ministre de la défense étant Son Sen, qui n'était pas membre
14 titulaire mais membre suppléant du Comité permanent.
15 Il y a un véritable problème de savoir s'il y avait une
16 possibilité de prendre des décisions indépendantes au sein du
17 gouvernement, qu'on aurait pu appeler un Conseil des ministres.
18 On dit qu'un Conseil des ministres a existé, et des gens étaient
19 nommés en tant que ministres, mais, d'après ce que j'ai compris -
20 et ce n'est que ma compréhension -, le pouvoir de prendre des
21 décisions résidait au sein du Comité permanent. Même si des
22 ministères existaient, certains plus que d'autres, ces ministères
23 n'avaient pas d'autorité et ne servaient qu'à transmettre des
24 décisions.

407

Résumé de la décision du Comité permanent de la réunion du 19, 20, 21 avril 1976,
E3/236, p. 1-2, ERN FR 00322968-69.

Résumé de la décision

Résumé de la décision du Comité Permanent de la réunion du 19, 20, 21 avril 1976

Après trois jours de discussion sur les problèmes inscrits à l'ordre du jour, le Comité Permanent a pris la décision, comme ci-après :

1- Au sujet de la création des divers comités autour de 870

1- Le comité du Commerce :

- Le super camarade Rith (រីតិ) : membre.
- Le super camarade Nhem (ណែម) : membre.
- Le super camarade Choem (ចៀម) : membre.

2- Le comité de l'Energie :

- Le super camarade Hok (ហុក) : secrétaire.
- Le super camarade Chhon (ចៀន) : sous-secrétaire.
- Le super camarade Hang (ហង់) : membre.

3- Le comité du Transport Terrestre :

- Le super camarade Han (ហាន) : secrétaire.
- Le super camarade Sok (សុក) : sous-secrétaire.
- Le super camarade Lay (លាយ) : membre.

4- Le comité du transport maritime :

- Le super camarade Mam (ម៉ាម) : secrétaire.
- Le super camarade Srom (ស្រុម) : sous-secrétaire.
- Le super camarade Sey (ស៊ី) : membre.

5- Le comité des Entrepôts de Phnom Penh :

- Le super camarade Roeng (រៀង) : secrétaire.
- Le super camarade Teng (តេង) : sous-secrétaire.
- Le super camarade Van (វ៉ាន) : membre.
- Le super camarade Phin (ផ៊ិន) : membre.

6- Le comité des Ports :

- Le super camarade Krin (គ្រិន) : secrétaire.
- Le super camarade Som (សុម) : sous-secrétaire.



- Le super camarade Chán (ចាន) : membre.
- 7-Le comité de l'Agriculture :
- Le super camarade Chey (ជឿ) : secrétaire.
 - Le super camarade Seng (សេង) : sous-secrétaire.
 - Le super camarade Savath (សាវាត) : membre.
 - Le super camarade Veth (វ៉េត) : membre.
- 8-Le comité de l'Industrie :
- Le super camarade An (អាន) : secrétaire.
 - Le super camarade Khmao (ក្រម៉ៅ) : sous-secrétaire.
 - Le super camarade Say (សាយ) : membre.
- 9-Le comité des Transports Publics :
- Le super camarade Phin (ផ៊ិន) : secrétaire.
 - Le super camarade Chhon (ច្រុង) : sous-secrétaire.
 - Le super camarade Chè (ចឿ) : membre.
 - Le super camarade Thàng (ថង) : membre.
- 10-Le comité des Chemin de Fer :
- Le super camarade Prang (ប្រាង) : secrétaire.
 - Le super camarade Loy (ល្យ) : sous-secrétaire.
 - Le super camarade Sung (សុង) : membre.
 - Le super camarade Kiu (គ្រិល) : membre.
 - Le super camarade Nil (នីល) : membre.
- 11-Le comité de la Couture des vêtements :
- Le super camarade Khán (ខាន) : secrétaire.
 - Le super camarade Kiu : membre.

PV de réunion du Comité permanent du 9 octobre 1975, E3/182, p.1-2, ERN FR 000292868-69.

4- **Camarade Hem (អែម) : responsable du front et du gouvernement royal, du commerce, des listes et des prix.**

5-**Camarade Thuch (តុច) : le commerce national et international.**

7- Camarade Vorn (វ៉ុន) : l'industrie, le train et la pêche.

8- Camarade Doeun (ឌីន) : chef du Bureau politique de 870.

9- Camarade Phca (ផា) : responsable de la culture- des affaires sociales et étrangères.

10- Camarade Ath (អិច) : la propagande, de l'éducation, à l'intérieur et à l'extérieur.

11- Camarade Chey (ឃី) : l'agriculture.

12- Camarade Yem (យ៉ែម) : le Bureau de 870.

409

PV de réunion du Comité permanent du 13 mars 1976, E3/234, p. 1-2, ERN FR 00301332-33.

-Participants : camarade secrétaire, camarade sous-secrétaire, camarade Vann (វ៉ាន់), camarade Khieu (ឌីន), camarade Hem (ហែម), camarade Thuch (តុច), camarade Doeun (ឌីន), camarade Touch (តូច).

-Ordre du jour : le Commerce

Après les rapports brefs du camarade Vann et du camarade Thuch sur la relation avec la Chine, le Comité Permanent prend des résolutions, comme ci-après :

1-Les problèmes du commerce :

a- Créer un comité pour examiner et préparer les marchandises qu'on doit acheter.

- Les membres sont :
 - Camarade Thuch : président
 - Camarade Hem : membre.
 - Camarade Vann
 - Camarade Vorn
 - Camarade Doeun
 - Camarade Touch : membre rapporteur.
- } membres consultatifs

ឯកសារបកប្រែ
TRANSLATION/TRADUCTION
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 01-Dec-2010, 10:36
CMS/CFO: Ly Bunloun

b-Les devoirs :

- Examiner et préparer quatre listes détaillées de marchandises, c'est-à-dire la liste des marchandises venant des aides des autres et la liste des marchandises à acheter aux autres.

- Examiner en fonction des souhaits du Parti et donner des avis brefs sur les objets qu'on doit acheter, sur ceux qu'on doit mettre en attente.

2-Les problèmes de la banque : créer un comité d'examen :

- Les membres sont :
- Camarade Hem : président.
- Camarade Thueh : membre
- Camarade Vann } membres consultatifs
- Camarade Deoon }
- Camarade Touch : membre rapporteur.

3-La relation avec la Chine :

-Elle peut envoyer n'importe quelle délégation et n'importe quand. Notre but est d'acheter des marchandises, de manière rapide.

-Nous devons organiser une délégation pour les contacter, quand ils viendront. Nous formerons la nature notre délégation qui correspondra à la leur.

410

Idem.

411

Communiqué de presse de la première législature des assemblées représentantes du peuple, 14 avril 1976, E3/262, p. 4, ERN FR S00004709.

- 4 -

V

DE LA DESIGNATION DU PRESIDUM DE L'ETAT
DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

Après de sérieuses discussions sur les diverses conditions sous tous leurs aspects, l'Assemblée a désigné le Présidium de l'Etat du Kampuchea Démocratique dont la composition suit :

1. KHIEU SAMPHAN, Président
2. SO PHIM, Premier Vice-Président
3. NHIM ROS, Deuxième Vice-Président

VI

DE LA NOMINATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT
DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

Après de sérieuses discussions sur les diverses conditions sous tous leurs aspects, l'Assemblée a désigné le Gouvernement du Kampuchea Démocratique dont la composition suit :

1. POL POT, Premier Ministre
2. IENG SARY, Vice-Premier Ministre chargé des Affaires Etrangères
3. VON VET, Vice-Premier Ministre chargé de l'Economie
4. SON SEN, Vice-Premier Ministre chargé de la Défense Nationale
5. HU NIM, Ministre de l'Information et de la Propagande
6. THOUNN THICHEN, Ministre de la Santé
7. JONG THIRITH (femme), Ministre des Affaires Sociales
8. TOUCH PHOEUK, Ministre des Travaux Publics
9. YUN YAC (femme), Ministre de la Culture, de l'Education et de l'Enseignement.

Dans le cadre du Gouvernement, il a été constitué des Comités auprès de la Vice-Présidence du Conseil chargés de l'Economie ci-après :

1. Comité de l'Agriculture
2. Comité de l'Industrie
3. Comité du Commerce
4. Comité des Communications
5. Comité de l'Energie
6. Comité des Plantations d'Évées.

Le Président de chaque Comité a rang de Ministre du Gouvernement du Kampuchea Démocratique.

412

OC, 15 septembre 2010, D427, par 1142.

413

Résumé de la décision du Comité permanent de la réunion du 19, 20, 21 avril 1976, E3/236, p. 1-2, ERN FR 00322968-69.

Après trois jours de discussion sur les problèmes inscrits à l'ordre du jour, le Comité Permanent a pris la décision, comme ci-après :

I- Au sujet de la création des divers comités autour de 870

1- Le comité du Commerce :

- Le super camarade Rith (រីតិ) : membre.
- Le super camarade Nhem (ញ៉ែម) : membre.
- Le super camarade Chhoeun (ឃឿន) : membre.

2- Le comité de l'Energie :

- Le super camarade Hok (ហុក) : secrétaire.
- Le super camarade Chhon (ឆ័ន) : sous-secrétaire.
- Le super camarade Hang (ហង់) : membre.

3- Le comité du Transport Terrestre :

- Le super camarade Han (ហាន) : secrétaire.
- Le super camarade Sok (សុក) : sous-secrétaire.
- Le super camarade Lay (ឡៃ) : membre.

4- Le comité du transport maritime :

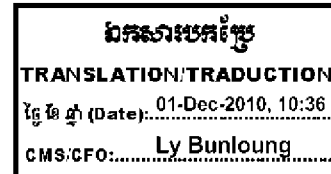
- Le super camarade Man (ម៉ា) : secrétaire.
- Le super camarade Srum (ស្រុន) : sous-secrétaire.
- Le super camarade Sry (ស្រី) : membre.

5- Le comité des Entrepôts de Phnom Penh :

- Le super camarade Roeng (រឿង) : secrétaire.
- Le super camarade Teng (តេង) : sous-secrétaire.
- Le super camarade Van (វ៉ា) : membre.
- Le super camarade Phin (ផ័ន) : membre.

6- Le comité des Ports :

- Le super camarade Kim (គីម) : secrétaire.
- Le super camarade Som (សុំ) : sous-secrétaire.



- Le super camarade Chân (ចាន) : membre.

7-Le comité de l'Agriculture :

- Le super camarade Chey (ជ័យ) : secrétaire.

- Le super camarade Seng (សេង) : sous-secrétaire.

- Le super camarade Savath (សាវាត) : membre.

- Le super camarade Veth (វេត) : membre.

8-Le comité de l'Industrie :

- Le super camarade Ân (អន) : secrétaire.

- Le super camarade Khmao (ខ្មៅ) : sous-secrétaire.

- Le super camarade Say (សាយ) : member.

414

Résumé de la décision du Comité permanent de la réunion du 19, 20, 21 avril 1976, **E3/236**, p. 4, ERN FR 00322971.

IV- Au sujet des problèmes du Commerce et de l'Industrie

1-A propos de la délégation de la Corée :

-Nommer un comité pour aller négocier avec les autres : le super camarade Vorn (វន), le super camarade Orn (អន), le super camarade Chey, le super camarade Chhocun.

-Du côté Bureau, concernant les aides techniques : le super camarade Vann (វ៉ាន), le super camarade Hem (ហែម), le super camarade Touch (តូច).

2-A propos de la délégation de la Chine :

-Nommer une délégation pour accueillir et négocier : le super camarade Docun (ឌុក), le super camarade Krin, le super camarade Say, le super camarade Chhoeun, le super camarade Hok. Pour les affaires étrangères, c'est le super camarade Lmouth (ល្អិត) tout seul.

415

Procès-verbal de la réunion du Comité permanent du 7 mai 1976 sur les problèmes du commerce, **E3/220**, p. 1, ERN FR 00323891.

-Les participants : le super camarade secrétaire- le super camarade sous-secrétaire- le super camarade Vann (វ៉ាន់)- le super camarade Vom (វ៉ុម)- le super camarade Hem (អែម)- le super camarade Doeun (ដួន)-le super camarade Touch (តូច), le procès-verbal.

Après les rapports du super camarade Doeun au sujet de la situation du commerce, la réunion a décidé d'organiser :

1- Le comité du commerce

-Muter le super camarade Chey (ឆៃ) de l'agriculture pour diriger le commerce.

-Le super camarade Doeun va travailler au commerce pour une durée de trois mois, c'est les mois de mai, de juin et de juillet. La mi-journée au Bureau et l'autre mi-journée au commerce.

-Le super camarade Doeun choisi un certain nombre des camarades prêts à la formation pour le commerce à l'extérieur du pays. Leur capacité est égale à celle du super camarade Chhon (គ្រង) ou inférieure.

2- Aller à Hong Kong

-Autoriser le super camarade Rith à aller à Hong Kong avec le camarade So (ស៊ូ), encore une fois pour acheter des marchandises.

3- Le comité des ports

-La nomination comprend cinq personnes :

-Le super camarade Krim (គ្រីម) : secrétaire.

-Le super camarade Sum (សុំ) : sous-secrétaire.

-Le super camarade Meoy (ម៉ៃ) : membre.

-Le super camarade Sam (សាម) : membre.

-Le super camarade Vuth (វុត) : membre.

-Le super camarade Ban (ប៉ាន) n'est pas encore autorisé à entrer dans le comité. Il est nommé chef du Bureau.

4- Les relations commerciales et bancaires avec la Chine

Conformément à notre somme d'argent, le Comité Permanent propose d'examiner les commandes des marchandises, encore une fois en réduisant celles qui ne sont pas encore nécessaires.

ឯកសារទទួលបាន	
DOCUMENT RECEIVED: DOCUMENT	
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of receipt/Date de réception) ០៤ ០៥ ៩៦
លេខ (Number) ៩ ៤ ៥
ឈ្មោះមន្ត្រីទទួលបាន (Name of Officer receiving the document)	Case file Officer
ឈ្មោះឯកសារ (Name of document)	U.S.H. A.P.U.

Proposition de vente des équipements soulevée par la Yougoslavie

[Translation of Khmer annotations only]

<p><i>[Cette liste] a été déjà envoyée à Bang Vorn (វ៉ែ) et Bang Hèm(វ៉ែម).</i></p> <p><i>(Signature)</i> 11/6</p>	<p><i>Bang Hèm nous a fait savoir que Bang Vorn ne voulait pas acheter tous ces équipements et nous demandait de trouver des excuses pour répondre à la [société] Rudnap.</i></p> <p><i>(Signature)</i> 12/6</p>
--	--

417

Au bien aimé frère Hem : Rapport sur la rencontre avec la Corée le 1^{er} novembre 1976, E3/2041, p.1-2, ERN FR 00623940-41.

À l'attention du Frère Hèm respecté et bien-aimé

Rapport sur la rencontre avec nos amis coréens à l'ambassade le 1^{er} novembre 1976, de 8h à 9h

Partie cambodgienne : camarade (illisible), camarade Hun et camarade Sou
Partie coréenne : deuxième et troisième secrétaires

គ្រឹះស្ថាន TRANSLATION/TR ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 17-Nov ឈ្មោះ (Name): Ly Bu

Nos avis :

1. Pour le silicium, nous en prenons 30 tonnes.
2. Nous prenons 145 pompes à eaux telles qu'elles sont indiquées sur le dernier bon de commande. Il est préférable d'avoir celles du format 700 mm parce que nous avons besoin particulièrement de ce grand format. Quant aux 175 autres pompes à eau, nous ne les prenons pas.
3. Pour les lames de tour, nous acceptons les échantillons de nos amis coréens suivants :

Modèle 01

Format : 0101, 0103, 0105, 0107 et 0109 ; 300 lames pour chaque format.

Modèle 10

Format : 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1011 et 1012 ; 300 lames pour chaque format.

Modèle 11

Format : 1109, 1101, 1103 et 1105 ; 300 lames pour chaque format. Nous suivons les conseils du camarade Khmao de l'industrie quant au choix du nombre et du format des lames..

4. Pour les échantillons de riz (1 tonne pour chaque variété) qui seront utilisés pour tester la machine à décortiquer, nous les donnerons après la moisson car nous avons hâte de [voir tout ça] aussi.

Avis de nos amis coréens :

1. Quant aux compresseurs de pompes à eau, nos amis coréens veulent savoir combien nous en voulons. Ces compresseurs permettent à ces pompes de bien fonctionner.

Nos avis :

Nous attendons la décision de l'*Angkar* avant de leur donner la réponse.

2. S'agissant de 80 tonnes de sésames et 1000 tonnes de crêpes, nos amis coréens les prennent cette fois-ci, mais à la fois prochaine ils ne prendront pas de sésames parce que leur gouvernement a souligné que le peuple kampuchéen manquait d'aliments. Une fois le Kampuchea en aura assez, ils en reprendront.

Nos avis :

Nous remercions nos amis coréens de leur compréhension quant à notre pénurie. Il nous manque des aliments seulement cette année. L'année prochaine, il y en aura suffisamment.

3. À propos des machines à décortiquer le riz, le camarade Nhèm a fait des engagements aux ministères de l'économie et des affaires étrangères coréens lors de sa visite en Corée. Nos amis coréens souhaitent être tenus informés de décisions qui ont été prises [durant sa visite].

En résumé, en ce qui concerne les pompes à eau, nos amis coréens nous ont dit qu'il fallait acheter aussi des compresseurs pour qu'elles puissent marcher. Ils voudraient savoir les opinions de l'*Angkar* et lui demandaient de leur répondre.

Avec mes respects pleins de fraternité révolutionnaire

Fait le 1^{er} novembre 1976

Comité du commerce

418

Au bien aimé frère Doeun : Rapport sur la rencontre avec la Corée le 29 octobre 1976, **E3/2038**, p. 3 ERN FR 00632628.

Notre intervention :

Il faut d'abord attendre l'avis de l'*Angkar* :

Conclusion :

La rencontre avec les camarades coréens, aujourd'hui, s'est déroulée dans une ambiance heureuse et très intime.

Avec mes respects et ma fraternité révolutionnaire.

Le 30 septembre 1976

419

Au bien aimé frère Hem : Rapport sur la rencontre avec la Corée le 29 octobre 1976, **E3/2040**, p. 3, ERN FR 00632573.

L'intervention des camarades coréens :

Les camarades coréens ont proposé de nous rencontrer de nouveau, plus tard, dans le but de discuter de tous ces problèmes.

Notre intervention : concernant tous les points qui ont été soulevés par les camarades coréens, nous allons en rendre compte à l'*Angkar* pour avoir son avis.

Avec le respect et la fraternité révolutionnaire

Fait le 29 octobre 1976

420

Au bien aimé frère Hem : Rapport sur la rencontre avec la Corée le 1^{er} novembre 1976, **E3/2041**, p. 2, ERN FR 00623941.

Nos avis :

Nous remercions nos amis coréens de leur compréhension quant à notre pénurie. Il nous manque des aliments seulement cette année. L'année prochaine, il y en aura suffisamment.

3. À propos des machines à décortiquer le riz, le camarade Nhèm a fait des engagements aux ministères de l'économie et des affaires étrangères coréens lors de sa visite en Corée. Nos amis coréens souhaitent être tenus informés de décisions qui ont été prises [durant sa visite].

En résumé, en ce qui concerne les pompes à eau, nos amis coréens nous ont dit qu'il fallait acheter aussi des compresseurs pour qu'elles puissent marcher. Ils voudraient savoir les opinions de *l'Angkar* et lui demandaient de leur répondre.

Avec mes respects pleins de fraternité révolutionnaire
Fait le 1^{er} novembre 1976
Comité du commerce

421

Rapport sur la rencontre avec la Corée le 29 octobre 1976, E3/2040, p. 1, ERN FR 00632571.

Ministère du commerce
Numéro : 0292/Ch.K. (ឃីក) /76

À l'attention de *Bang Hem* (ហ៊ែម), très respecté et bien-aimé,

Compte-rendu de la rencontre proposée par les camarades coréens, qui a eu lieu le 29 octobre 1976, de 15 heures à 16 heures et trente minutes, au siège du Ministère du commerce :

De notre côté : il y avait le camarade Hong (ហុង), le camarade Pol (ប៉ុល) et le camarade Hun (ហ៊ុន).

Du côté coréen : il y avait le deuxième secrétaire et le troisième secrétaire.

I. Les pompes à eau

L'intervention des camarades coréens :

1. Au sujet des pompes à eau
 - Dimension : 600 mm.
 - Puissance : 200 chevaux.
 - La quantité que nous avons commandée est de 20 pièces.

Mais les camarades coréens nous ont proposé de prendre plutôt :

- Dimension : 700 mm.
 - Puissance : 200 chevaux.
 - Capacité de 500 tours par minute.
 - Une quantité de 40 pièces.
2. À l'égard des pompes à eau dont la dimension est de 450 mm, proposer de les échanger contre celles dont la dimension est de (illisible) 00 mm.
 - Puissance : 75 chevaux
 - Quantité : (illisible) pièces.
 - Des tuyaux pour pomper l'eau à cinq mètres de profondeur et à cinq mètres de hauteur.

Si les camarades cambodgiens prenaient une dimension de 600 mm et une dimension de 450 mm, ils ne pourraient pas les utiliser. Pour que les moteurs puissent marcher, il faut avoir un aspirateur (VACUUM), dont la norme est U y (conformément aux normes soviétiques).

422

« Khieu Samphan reçoit une délégation commerciale yougoslave » Février 1977, **E3/1485**, p. 1-2, ERN FR 00743648-49.

KHIEU SAMPHAN REÇOIT UNE DÉLÉGATION COMMERCIALE YOUGOSLAVE

Service intérieur de radio Phnom Penh en cambodgien, 23 heures TU, 3 février 77 BK

[Texte] Dans la matinée du 3 février, le camarade Khieu Samphan, Président du Présidium de l'État du Cambodge démocratique, a reçu au palais des hôtes d'État une délégation économique et commerciale de la République fédérale socialiste de Yougoslavie. Étaient présents aux négociations, pour la partie cambodgienne, le camarade Vorn Vet, Vice-Premier Ministre chargé de l'économie, le camarade Chhoeur Doeun, Président du Comité du commerce, le camarade Cheng An, Président du Comité de l'industrie, ainsi que plusieurs cadres du Ministère des affaires étrangères. Pour la partie yougoslave, étaient présents tous les membres de la délégation ainsi que Novak Prokovic, chargé d'affaires par intérim de l'ambassade de la République fédérale socialiste de Yougoslavie à Phnom Penh.

À cette occasion, au nom du peuple et du Gouvernement du Cambodge démocratique, le camarade Président du Présidium de l'État a souhaité une chaleureuse bienvenue à la délégation du pays ami. Il s'est cordialement félicité des sincères sentiments d'amitié que ressentent le Gouvernement et le peuple yougoslaves envers le peuple et le Gouvernement du Cambodge démocratique. Le camarade Khieu Samphan a également félicité chaleureusement la délégation pour le succès de sa mission au Cambodge démocratique, et pour avoir contribué de manière considérable au renforcement et à l'élargissement des liens traditionnels de solidarité et d'amitié unissant nos deux peuples et nos deux nations dans le cadre du mouvement des non-alignés.

Son Excellence Mughil Bejzat, le chef de la délégation visiteuse, a souligné l'admiration que ressentait la délégation yougoslave pour l'esprit militant résolu et de plus en plus fort du peuple cambodgien, pour sa révolution en pleine action et pour son sens élevé de la discipline et de la responsabilité collective. L'hôte ami a dit la vive indignation et la haine que suscitaient chez lui l'impérialisme américain et ses laquais, car ils avaient causé partout au Cambodge des ravages énormes dont la délégation avait pu voir les traces à tous les endroits visités. Le chef de la délégation économique et commerciale yougoslave s'est vivement félicité de l'esprit d'indépendance et de la volonté de compter sur ses propres forces dont était animé le peuple cambodgien en défendant et édifiant la nation, ainsi qu'en agissant pour surmonter les problèmes de subsistance. Les négociations se sont déroulées dans une atmosphère cordiale, joyeuse et chaleureuse imprégnée de l'esprit de solidarité et d'amitié qui unit nos deux peuples et nos deux nations.

Signature d'un accord économique

Service intérieur de radio Phnom Penh en cambodgien, 23 heures TU, 3 février 77 BK

[Texte] Un accord de coopération économique et commerciale a été signé entre les gouvernements du Cambodge démocratique et de la République fédérale socialiste de

Yougoslavie au Ministère des affaires économiques dans l'après-midi du 3 février, à l'occasion d'une cérémonie présidée par le camarade Vorn Vet, Vice-Premier Ministre du gouvernement du Cambodge démocratique chargé de l'économie. Étaient présents à cette cérémonie, pour la partie cambodgienne, le camarade Chhoeur Doeun (Président du Comité du commerce), le camarade Cheng An (Président du Comité de l'industrie), ainsi que d'autres membres de la délégation économique et commerciale du Cambodge démocratique. Pour la partie yougoslave, étaient présents Son Excellence Mughil Beizat, membre du Conseil exécutif fédéral, d'autres membres de la délégation ainsi que Novak Prokovic, chargé d'affaires par intérim de l'ambassade de la République fédérale socialiste de Yougoslavie au Cambodge démocratique. La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère joyeuse et cordiale imprégnée de l'esprit de solidarité et d'amitié chaleureuses qui unit les peuples et les nations du Cambodge et de la Yougoslavie.

La délégation économique yougoslave termine sa visite le 4 février

Service intérieur de radio Phnom Penh en cambodgien, 4 heures TU, 5 février 77 BK

[Texte] Après avoir conclu avec succès une visite officielle d'amitié au Cambodge démocratique, Son Excellence Mughil Beizat, chef de la délégation économique et commerciale yougoslave, a donné un brillant banquet en l'honneur du camarade Vorn Vet, Vice-Premier Ministre chargé de l'économie, le 3 février 1977 à la maison d'hôtes de Phnom Penh.

Étaient présents en compagnie du camarade Vorn Vet le camarade Chhoeur Doeun, Président du Comité du commerce, le camarade Cheng An, Président du Comité de l'industrie, ainsi que des cadres des ministères du commerce, de l'industrie et des affaires étrangères.

Pour la partie yougoslave, étaient présents Son Excellence Mughil Beizat, chef de délégation, Moka Radevic, Tragoyo Popovic et d'autres membres de la délégation, ainsi que Novak Prokovic, chargé d'affaires de l'ambassade yougoslave, accompagné de son épouse.

Dans leurs discours, Son Excellence Mughil Beizat et le camarade Chhoeur Doeun ont souligné que la visite marquait une nouvelle étape dans l'action engagée pour renforcer et développer les traditionnels liens de solidarité et d'amitié qui unissent les peuples des deux pays.

Le banquet s'est déroulé dans une atmosphère joyeuse témoignant de la solidarité et de l'amitié solides et chaleureuses qui unissent les peuples de nos deux pays.

« Khieu Samphan reçoit une délégation commerciale yougoslave », Février 1977, E3/1485, p. 1-2, ERN FR 00743648-49.

KHIEU SAMPHAN REÇOIT UNE DÉLÉGATION COMMERCIALE YOUGOSLAVE

Service intérieur de radio Phnom Penh en cambodgien, 23 heures TU, 3 février 77 BK

[Texte] Dans la matinée du 3 février, le camarade Khieu Samphan, Président du Présidium de l'État du Cambodge démocratique, a reçu au palais des hôtes d'État une délégation économique et commerciale de la République fédérale socialiste de Yougoslavie. Étaient présents aux négociations, pour la partie cambodgienne, le camarade Vorn Vet, Vice-Premier Ministre chargé de l'économie, le camarade Chhoeur Doeun, Président du Comité du commerce, le camarade Cheng An, Président du Comité de l'industrie, ainsi que plusieurs cadres du Ministère des affaires étrangères. Pour la partie yougoslave, étaient présents tous les membres de la délégation ainsi que Novak Prokovic, chargé d'affaires par intérim de l'ambassade de la République fédérale socialiste de Yougoslavie à Phnom Penh.

À cette occasion, au nom du peuple et du Gouvernement du Cambodge démocratique, le camarade Président du Présidium de l'État a souhaité une chaleureuse bienvenue à la délégation du pays ami. Il s'est cordialement félicité des sincères sentiments d'amitié que ressentent le Gouvernement et le peuple yougoslaves envers le peuple et le Gouvernement du Cambodge démocratique. Le camarade Khieu Samphan a également félicité chaleureusement la délégation pour le succès de sa mission au Cambodge démocratique, et pour avoir contribué de manière considérable au renforcement et à l'élargissement des liens traditionnels de solidarité et d'amitié unissant nos deux peuples et nos deux nations dans le cadre du mouvement des non-alignés.

Son Excellence Mugbil Bejzat, le chef de la délégation visiteuse, a souligné l'admiration que ressentait la délégation yougoslave pour l'esprit militant résolu et de plus en plus fort du peuple cambodgien, pour sa révolution en pleine action et pour son sens élevé de la discipline et de la responsabilité collective. L'hôte ami a dit la vive indignation et la haine que suscitaient chez lui l'impérialisme américain et ses laquais, car ils avaient causé partout au Cambodge des ravages énormes dont la délégation avait pu voir les traces à tous les endroits visités. Le chef de la délégation économique et commerciale yougoslave s'est vivement félicité de l'esprit d'indépendance et de la volonté de compter sur ses propres forces dont était animé le peuple cambodgien en défendant et édifiant la nation, ainsi qu'en agissant pour surmonter les problèmes de subsistance. Les négociations se sont déroulées dans une atmosphère cordiale, joyeuse et chaleureuse imprégnée de l'esprit de solidarité et d'amitié qui unit nos deux peuples et nos deux nations.

Signature d'un accord économique

Service intérieur de radio Phnom Penh en cambodgien, 23 heures TU, 3 février 77 BK

[Texte] Un accord de coopération économique et commerciale a été signé entre les gouvernements du Cambodge démocratique et de la République fédérale socialiste de

Yougoslavie au Ministère des affaires économiques dans l'après-midi du 3 février, à l'occasion d'une cérémonie présidée par le camarade Vorn Vet, Vice-Premier Ministre du gouvernement du Cambodge démocratique chargé de l'économie. Étaient présents à cette cérémonie, pour la partie cambodgienne, le camarade Chhocur Docun (Président du Comité du commerce), le camarade Cheng An (Président du Comité de l'industrie), ainsi que d'autres membres de la délégation économique et commerciale du Cambodge démocratique. Pour la partie yougoslave, étaient présents Son Excellence Mugbil Bejzat, membre du Conseil exécutif fédéral, d'autres membres de la délégation ainsi que Novak Prokovic, chargé d'affaires par intérim de l'ambassade de la République fédérale socialiste de Yougoslavie au Cambodge démocratique. La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère joyeuse et cordiale imprégnée de l'esprit de solidarité et d'amitié chaleureuses qui unit les peuples et les nations du Cambodge et de la Yougoslavie.

La délégation économique yougoslave termine sa visite le 4 février

Service intérieur de radio Phnom Penh en cambodgien, 4 heures TU, 5 février 77 BK

[Texte] Après avoir conclu avec succès une visite officielle d'amitié au Cambodge démocratique, Son Excellence Mugbil Bejzat, chef de la délégation économique et commerciale yougoslave, a donné un brillant banquet en l'honneur du camarade Vorn Vet, Vice-Premier Ministre chargé de l'économie, le 3 février 1977 à la maison d'hôtes de Phnom Penh.

Étaient présents en compagnie du camarade Vorn Vet le camarade Chhocur Docun, Président du Comité du commerce, le camarade Cheng An, Président du Comité de l'industrie, ainsi que des cadres des ministères du commerce, de l'industrie et des affaires étrangères.

Pour la partie yougoslave, étaient présents Son Excellence Mugbil Bejzat, chef de délégation, Moka Radevic, Tragoyo Popovic et d'autres membres de la délégation, ainsi que Novak Prokovic, chargé d'affaires de l'ambassade yougoslave, accompagné de son épouse.

Dans leurs discours, Son Excellence Mugbil Bejzat et le camarade Chhocur Docun ont souligné que la visite marquait une nouvelle étape dans l'action engagée pour renforcer et développer les traditionnels liens de solidarité et d'amitié qui unissent les peuples des deux pays.

Le banquet s'est déroulé dans une atmosphère joyeuse témoignant de la solidarité et de l'unité solides et chaleureuses qui unissent les peuples de nos deux pays.

Khieu Samphan reçoit une délégation commerciale yougoslave" Février 1977 E3/1485, p. 4-5, ERN FR 00743651-52.

Discours de Chhoeur Doeun

Service intérieur de radio Phnom Penh en cambodgien, 4 heures TU, 5 février 77 BK

[Extraits du discours prononcé le 3 février par Chhoeur Doeun, Président du Comité du commerce, à l'occasion du banquet donné par le chef de la délégation économique et commerciale yougoslave - extraits lus par le speaker].

[Texte] Tout d'abord, permettez-moi de remercier sincèrement Son Excellence le chef de la délégation pour les mots élogieux qu'il a prononcés au sujet de la lutte que mène notre peuple cambodgien sous la direction de notre Organisation révolutionnaire cambodgienne. Ces paroles nous encouragent tous grandement à accomplir notre tâche de défense et d'édification de notre pays, dans cette nouvelle phase de la révolution cambodgienne qui fait suite à la libération complète du pays.

Nous sommes entièrement d'accord avec Son Excellence le chef de la délégation pour dire que cette visite de la délégation économique et commerciale yougoslave a été couronnée de succès, car elle marque une nouvelle étape dans le renforcement et l'élargissement des liens traditionnels de solidarité et d'amitié qui unissent depuis si longtemps les peuples de nos deux pays.

La délégation a mené des négociations chaleureuses et cordiales avec nos dirigeants du Cambodge démocratique. En même temps, les deux parties ont signé un accord de coopération économique et commerciale ainsi qu'un protocole portant sur ces négociations. La délégation a également participé à une cérémonie au cours de laquelle du matériel agricole a été offert par le

peuple et le gouvernement yougoslaves au peuple et au gouvernement du Cambodge démocratique. Nous apprécions grandement cette aide, laquelle nous permettra d'œuvrer de manière encore plus indépendante à la construction nationale, en particulier dans le domaine agricole.

Cette aide est importante moins pour sa valeur propre que comme symbole des sentiments révolutionnaires que le peuple et le gouvernement yougoslaves éprouvent envers le peuple et le gouvernement du Cambodge démocratique. Cela est de bon augure pour le développement des relations amicales et de la coopération économique et commerciale entre nos deux pays, lesquels adhèrent aux principes que sont l'égalité, le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, ainsi que la non-agression et l'intérêt mutuel.

Durant leur visite au Cambodge démocratique, Son Excellence et les camarades de la délégation ont pu voir où nous en sommes dans la tâche que nous menons pour défendre et édifier notre pays sous la direction de l'Organisation révolutionnaire cambodgienne, laquelle adhère constamment au principe d'indépendance-souveraineté et à celui consistant à compter sur ses propres forces. La délégation a également constaté que le peuple cambodgien était parfaitement sincère dans son désir de coexister avec tous les pays, proches et lointains, dans l'amitié, la sécurité et la paix, conformément aux principes que sont l'égalité, le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, la non-agression et l'intérêt mutuel, soit les principes du non-alignement. La délégation a également pu constater l'amitié profonde que le peuple cambodgien ressent envers le peuple yougoslave, ainsi que la volonté du peuple cambodgien de renforcer et d'élargir ses liens de solidarité et d'amitié afin de les rendre encore plus solides.

Son Excellence le chef de la délégation, Excellences, Mesdames et Messieurs, Camarades,

Demain, lorsque prendra fin votre visite d'amitié officielle au Cambodge démocratique, vous allez prendre le chemin du retour. À cette occasion, nous prions Son Excellence ainsi que les camarades membres de la délégation d'emporter avec eux la profonde gratitude, les sentiments d'amitié chaleureux et les meilleures salutations de notre peuple et de notre gouvernement du Cambodge démocratique, afin de les transmettre au peuple et au gouvernement yougoslaves.

Minutes du meeting entre IENG Sary et la délégation commerciale de la PR de Chine le 2 décembre 1978, E3/1639, p. 1, ERN FR 00763348.

**Entretien entre le camarade IENG Sary (អៀង សារី), Vice-Premier Ministre
chargé des affaires étrangères,
et la délégation du commerce de la République populaire de Chine
dirigée par le Vice-Ministre chargé du commerce extérieur.
L'entretien a eu lieu le 2 décembre 1978, à 17 heures.**

- Du côté du camarade IENG Sary, étaient présents : les camarades Rit (រិត), Sen (សែន), Tum (តុំ), San (សាន), Un (ឃុំ) et le camarade Lmut (លុំត).
- Du côté du camarade Vice-Ministre chargé du commerce extérieur de la Chine, étaient présents : l'ambassadeur SUN (ស៊ុន) [illisible], tous les membres de la délégation commerciale de la Chine ainsi que certains employés de l'ambassade de Chine.

Le camarade IENG Sary : « Au nom du Parti communiste du Kampuchéa, au nom du gouvernement du Kampuchéa démocratique et au nom du peuple cambodgien, je souhaite la bienvenue à la délégation commerciale de la République populaire de Chine qui est menée par le camarade Vice-Ministre chargé du commerce extérieur. Je souhaite à tous les camarades d'avoir une bonne santé et d'être couronnés de succès lors de votre séjour au Cambodge ».

Le camarade chinois : « Le camarade LY Chheang (លី ឈាង), Ministre du commerce extérieur de mon pays, m'a demandé de vous transmettre ses salutations. Nous sommes venus au Cambodge aujourd'hui à la fois pour découvrir le pays et pour apprendre des camarades cambodgiens. Cette occasion représente un grand honneur pour nous tous. Nos deux partis entretiennent des relations d'une profonde amitié. Nous avons la joie de constater que le Parti et le peuple cambodgien ont récemment accueilli cordialement et chaleureusement la délégation de notre Parti dirigée par le camarade WAING Kong Sinh (វាំង កុងស៊ីញ).

[Annotation en marge : « À Monsieur très respecté. Je me permets de vous envoyer le brouillon de ce compte-rendu rédigé par M. Lmut (លុំត) pour vous permettre de [illisible] et de donner vos consignes. Avec mes respects. [Signature] Le 3 décembre »]

Le camarade IENG Sary : « Le camarade WAING Kong Sinh nous a laissé beaucoup de souvenirs. Il a resserré nos liens d'amitié sous forme d'une fraternité révolutionnaire et d'une solidarité combative entre nos deux partis. Nos relations sont comme celles qui existent entre frères et sœurs. Cette fois-ci, la délégation commerciale a consolidé et développé à un degré supérieur la solidarité combative révolutionnaire entre la Chine et le Cambodge. Nous souhaitons vraiment que le camarade Vice-Ministre puisse séjourner un peu plus longtemps au Cambodge. Cependant, les impératifs de votre emploi du temps ne vous permettent pas de rester plus d'une semaine. Nous sommes plein de compréhension pour cela ».

PV de la négociation entre la délégation du commerce extérieur de la RP de Chine, 3.12.1978, dans l'après-midi, E3/829, p. 3-4, ERN FR 00632512-13 (doc et annotations présentés à SAKIM Lmut, E1/80.1, p. 34-38).

L'intervention des camarades chinois :

Nous avons attentivement écouté le discours du camarade VAN Rith (វ៉ាន់ រីត), au sujet des échanges commerciaux entre nos deux pays.

Nous avons pu nous rendre compte des acquis qui ont été réalisés par la population du Kampuchéa, après la libération, sous la direction du Parti communiste du Kampuchéa. Nous tenons à remercier les camarades cambodgiens pour la confiance qu'ils ont en nous. Nous allons rapporter tout cela aux différentes organisations et unités de notre pays pour qu'elles puissent bien travailler pour les camarades cambodgiens.

Conformément au développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du Kampuchéa, nous espérons que les camarades cambodgiens pourront fixer le prix des produits d'exportation du Kampuchéa, dans le cadre d'un futur contrat, parce que les camarades cambodgiens devront également faire du commerce avec d'autres pays. Dans ce domaine, si les camarades khmers souhaitent que nous les aidions, je vous prie de nous le faire savoir, nous ferons tout pour vous aider.

En ce qui concerne le problème de la qualité et de l'emballage, si les camarades khmers avaient besoin que nous les aidions, je vous prie de nous le faire savoir, ce serait pour que les produits du Kampuchéa soient de bonne qualité et de plus grande valeur sur le marché international.

Concernant les achats et les échanges effectués par les camarades cambodgiens, si vous avez quelconque problème, je vous prie de nous informer à l'avance et de façon complète, si possible. Nous allons nous efforcer de livrer le matériel, conformément aux souhaits du Kampuchéa.

Les camarades cambodgiens pourront soulever tous les problèmes avec nous, maintenant, ou avec notre délégation qui va rester au Kampuchéa pendant encore un certain temps, ou bien avec notre ambassade à Phnom Penh (ភ្នំពេញ), tout le temps.

Notre intervention :

Nous tenons à exprimer nos remerciements pour l'intérêt que vous avez exprimé et pour l'intervention du camarade chef de la délégation. En ce qui concerne notre exportation, comme il nous manque du personnel expert en statistiques et un corps de techniciens, nous proposons aux camarades chinois de continuer à fixer le prix de nos produits. Nous avons une confiance totale en nos camarades chinois. (Le camarade CHEN Chea (ចិន ឆា) a répondu : « Camarades cambodgiens, lorsque vous serez en mesure de fixer le prix vous-même, à ce moment-là, vous le ferez »).

Nous tenons à exprimer nos remerciements pour la compréhension exprimée par les camarades chinois. Nous allons faire des efforts pour améliorer notre travail dans le futur. Nous sommes certains qu'à l'avenir, le commerce entre nos deux pays va se développer encore davantage.

* * *

La négociation s'est achevée à seize heures et vingt-cinq minutes. Les deux parties se sont entendues sur les principes essentiels qui ont été soulevés.

Par la suite, tout le monde s'est reposé, assis, à faire la conversation, pendant un petit moment. La réunion s'est achevée à seize heures et quarante-cinq minutes, avec succès.

Fait à Phnom Penh, le 3 décembre 1978

Copie à :

- *Bang Van* (វ៉ង់) 1 copie
- *Bang Hem* (ហែម) 1 copie
- *K-51* 1 copie
- Archives 2 copies

425

Audience documents-clé T. 31 janvier 2013, **E1/168.1**, p. 69 L. 17 à p. 75 L. 3 vers [14.17.26].

16 [14.17.26]

17 Le prochain document qui... enfin, le prochain document relatif
18 au Ministère du commerce - sur un autre sujet, toutefois - est
19 une correspondance entre le Ministère du commerce et les cadres
20 qui ont été envoyés pour travailler à Hong Kong dans la compagnie
21 que l'on connaît, dont le nom a déjà expliqué dans ce prétoire,
22 la compagnie Ren Fung. La pertinence de ce document, une fois de
23 plus, est dans la présence de Khieu Samphan... ou la présence du
24 nom de Khieu Samphan dans plusieurs de ces dossiers.
25 Par exemple, le document E3/323. C'est le premier de ces

[p. 70]

1 dossiers, en date du 22 juillet 1977. C'est une lettre du Comité
2 du commerce à l'attention du "bien-aimé camarade Sok". Il s'agit
3 de Ing Sok, qui était un des gestionnaires et actionnaires de la
4 compagnie Ren Fung à Hong Kong. En haut à gauche, il y a une note
5 manuscrite qui lit: "Envoyer à Bong Hem pour vérifier avant de
6 l'envoyer à Hong Kong." On peut voir que Khieu Samphan avait
7 participé à cet échange dans cette correspondance.

8 [14.19.11]

9 Prochain document: E3/334. Ce document est une lettre à Sok
10 envoyée par le ministère... par le Comité du commerce le 19 février
11 1978... le 3 février 1978, et on voit qu'il y a une note:
12 "Envoyer à Bong Hem pour commentaires avant d'envoyer à Hong
13 Kong."

14 Dans cette série de documents, on retrouve beaucoup de documents
15 où Hem est mentionné ou reçoit une copie de ces lettres adressées

16 soit à Ren Fung ou au camarade Sok. Je vais vous donner les cotes
 17 sans pour autant citer les documents: premier de ces documents,
 18 cote 21.98, 3 mars 1978; ensuite, D161/1.47, en date du 9 juin
 19 78; D161/1.4, en date du 7 juillet 1978; D161/1.46, du 3 août
 20 1978; et, D161/1.43, en date du 11 août 1978. Ces lettres sont
 21 envoyées à Hong Kong, à l'entreprise Ren Fung, ou alors à Sok,
 22 cette personne dont nous avons parlé tout à l'heure, et une copie
 23 de cette lettre est envoyée... de chacune de ces lettres est
 24 envoyée à Khieu Samphan, sous son surnom révolutionnaire, Hem.
 25 [14.21.45]

[p. 71]

1 Prochaine série de documents, c'étaient les dispositions prises
 2 pour rentrer... pour ramener Sok et son épouse au Cambodge et le
 3 transfert des parts de la société dont ils avaient la gestion à
 4 quelqu'un d'autre. Nous n'avons pas toutes les informations, mais
 5 je vous montrerai les documents les plus pertinents pour
 6 expliquer en quoi ils sont importants.
 7 Premier document, E3/1902, envoyé par le camarade Krin. Le
 8 camarade Krin était responsable d'affaires à Kampong Som, et on
 9 le voit dans les... et on voit que cette tâche lui avait été
 10 attribuée dans des procès-verbaux du Comité permanent et qu'il
 11 est maintenant à Hong Kong. Et, dans ce document E3/1902, il
 12 écrit la chose suivante:
 13 "Salutations à l'Angkar très respecté.
 14 "Après avoir reçu une réponse des avocats qu'ils ne peuvent nous
 15 aider à transférer les noms du camarade Sok à moi-même car
 16 l'administration hongkongaise, soit les Britanniques, n'acceptera
 17 pas le tampon de notre Ministère des affaires internationales,
 18 j'aurais besoin d'un ami chinois qui est... qui parle français de
 19 m'accompagner pour consulter un autre cabinet d'avocats."
 20 [14.23.41]
 21 Et plus tôt... et plus bas, il est écrit:
 22 "Si l'Angkar est d'accord, il faudrait demander au Ministère du
 23 commerce de prendre une décision et d'établir un acte de
 24 transfert comme il l'avait fait pour moi, mais en laissant un
 25 espace blanc réservé à la signature du camarade Nat, qui devra

[p. 72]

1 l'apposer devant l'avocat."
 2 La camarade Nat est l'épouse du camarade Sok. Et le document
 3 montre qu'il existe une tentative de transférer les parts de la
 4 société qui appartenait au couple marié Sok et Nat au camarade
 5 Krin, et on voit qu'il demande ici à l'Angkar de l'assister pour
 6 cette transaction.
 7 Prochain document: document E3/1907. Dans cette lettre, on traite
 8 des difficultés de transférer les parts de la société, et cela
 9 indique que le camarade Sok est déjà de retour au Cambodge, en
 10 date du 27 octobre 1978, adressée aux camarades Krin et Nat, Krin
 11 étant, bien sûr, la nouvelle personne nommée à Hong Kong,
 12 nouvellement, et Nat étant l'épouse de Sok.
 13 [14.25.03]
 14 Laissez-moi lire quelques extraits de cette lettre: "Nous avons
 15 été informés par l'Angkar du rapport des camarades par rapport au
 16 transfert des titres entre le camarade Krin et le camarade Sok et
 17 le transfert d'actions du camarade Nat à un tiers."
 18 Puis, on y parle de la difficulté de transférer les actions, qui
 19 semble découler du fait que Sok n'est plus à Hong Kong.
 20 Quatrième paragraphe: "En ce qui concerne les actions de camarade
 21 Nat, veuillez les vendre directement au camarade Krin."
 22 Plus bas: "Si le retard quant au transfert d'autorité dans la

23 vente des titres existe toujours pour la deuxième option,
 24 veuillez... le camarade Nat et le camarade Krin d'aller voir les
 25 quatre avocats à Hong Kong et d'établir un acte de transfert de

[p. 73]

1 Nat à Krin en embauchant Krin auprès de la compagnie."
 2 [14.26.08]
 3 Puis, plus bas: "Peu importe comment vous le ferez, ce qui est
 4 important, c'est que Krin ait le pouvoir de gestion de cette
 5 société selon les dispositions juridiques en vigueur à Hong
 6 Kong."
 7 On retrouve dans le dossier pénal, aussi, des documents qui
 8 montrent que Khieu Samphan était inclus dans ces correspondances
 9 entre les autorités au Cambodge et la société à Hong Kong.
 10 Un tel document est E3/1771 - document 1771 -, et que l'on
 11 retrouve aussi dans E3/1779. C'est une lettre du 1er décembre 78,
 12 envoyée par FORTRA - F-O-R-T-R-A -, une entreprise de commerce
 13 enregistrée au Cambodge. Le 10 décembre 1978, le comité a donné
 14 des instructions pour que Nat revienne au Cambodge. Donc, c'est
 15 dans E3/875, en date du 10 décembre, comme je vous l'ai dit, et
 16 c'est une lettre adressée au camarade Krin et au camarade Nat,
 17 "avec amour et nostalgie".
 18 [14.27.31]
 19 Je vais en lire quelques extraits:
 20 "L'Angkar nous indique que les camarades Sok et Nat doivent
 21 recevoir des nouvelles tâches dans l'avenir.
 22 "Comme le Parti a ouvert un hall d'éducation pour les cadres en
 23 78, les camarades ont pu recevoir une certaine formation avant de
 24 pouvoir accomplir leurs nouvelles tâches. Nous vous demandons à
 25 vous deux de bien gérer les tâches dans la société et de régler

[p. 74]

1 les problèmes en suspens.
 2 "Après exécution de la tâche, nous demandons à ce que le camarade
 3 Krin organise le retour au pays du camarade Nat et l'enfant du
 4 nom de San Feng et s'assurer qu'il soit sain et sauf."
 5 Et vous pouvez voir cela à l'écran.
 6 "Nous vous souhaitons bonne santé et réussite dans vos prochaines
 7 entreprises.
 8 "Avec fraternité révolutionnaire, Comité du commerce."
 9 Donc, c'était une lettre du 10 décembre 78 donnant... ou, plutôt,
 10 ordonnant que le camarade Nat et son... l'épouse, et son enfant
 11 reviennent au Cambodge.
 12 [14.28.59]
 13 Prochain document: E3/1532. Il s'agit de la liste de prisonniers
 14 à S-21... ou, plutôt, la fiche d'entrée d'un prisonnier à S-21,
 15 du nom de Ing Sok, le même Sok que nous avons vu dans ces
 16 lettres... mentionné dans ces lettres du Comité du commerce. Et,
 17 dans ce document, on voit... enfin, on décrit la position qu'il
 18 occupait, "ancien président du transport par terre et chef du
 19 commerce en poste permanent à Hong Kong, arrêté au commerce
 20 d'État", et le jour de son arrestation, "29 décembre 1978".
 21 Prochain document - j'aimerais qu'il soit affiché à l'écran: une
 22 autre fiche d'entrée de prisonnier à S-21, E3/1533, de Phal Va,
 23 alias Nat, la personne dont le nom était mentionné dans les
 24 correspondances, l'épouse. Sous le point 3, on voit que le poste
 25 qu'elle occupait était le suivant: "membre du Comité du commerce

[p. 75]

1 d'État en poste à Hong Kong". Lieu d'arrestation, toujours
 2 pareil, "Commerce d'État". Et date d'arrestation, "30 décembre

3 1978".
4 [14.30.47]

426

Proposition de vente des équipements soulevée par la Yougoslavie, **E3/340**.

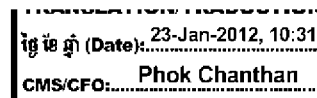
Au bien aimé frère Hem : Rapport sur la rencontre avec la Corée le 29 octobre 1976, **E3/2040**.

Au bien aimé frère Hem : Rapport sur la rencontre avec la Corée le 1^{er} novembre 1976, **E3/2041**.

427

Lettre de Krin à Angkar sur les transferts des titres du 9 octobre 1978, **E3/1902**, ERN FR 00769725.

À l'attention de l'*Angkar* bien-respectée



428

Lettre du Comité de commerce à Krin et Nat du 10 novembre 1978, **E3/875**, ERN FR 00623526.

**À l'attention du camarade Krin (គ្រីន) et du camarade Nat (ណាត)
qui sont bien-aimés et qui me sont chers,**

J'ai appris par l'*Angkar* que le camarade Sok (សុខ) et le camarade Nat allaient assumer
bientôt de nouvelles tâches.

429

Lettre à l'attention de camarade Krin et du camarade Nat du 27 octobre 1978, **E3/1907**, ERN FR 00769728.

130-HK/78



Le 27 octobre 1978

À l'attention du Camarade Krin et du camarade Nat bien-aimés

Nous avons été informés par l'Angkar de votre courrier portant sur le transfert de titres entre le camarade Krin et le camarade Sok et la cession d'actions du camarade Nat à un tiers.

430

Ministère du commerce de DK "Compte rendu du congrès du Ministère", du 25 au 26 juillet 1976, **E3/1159**, ERN FR 00665460.

Ministère du commerce
N° K-51 (ក-៥១)

**Compte rendu du congrès du Ministère
Du 25 au 26 juillet 1976**

ឯកសារ

431

Post-scriptum au compte-rendu de l'assemblée ministérielle qui s'est déroulée les 25 – 26 juillet, **E3/153**, ERN FR 00632797.

Ministère du commerce
Bureau 51

**Post-scriptum au compte rendu de l'assemblée ministérielle qui s'est
déroulée les 25-26 juillet**

432

Ministère du commerce, décision du comité du commerce d'arrêter et d'envoyer à la sécurité, octobre 1976, **E3/962**, ERN FR 00771815-00771816.

Ministère du commerce

លេខ ១១ (Date) : CMS/CFO : Phok Chanthan
--

N^o : ...

**Le comité du Ministère du commerce,
après avoir concerté les sections relevant du Ministère,**

DÉCIDE

d'arrêter et envoyer à la sécurité aux fins d'interrogatoire les personnes suivantes :

- Vy (ឃី), de la section de l'approvisionnement, membre du réseau d'A Sat (ស្ថិត) ; s'est armé de pistolet lui-même au lendemain de la chute de Phnom Penh ; s'est permis de se déplacer à son gré pour faire connaissance avec les autres et de menacer les gens, ce qui porte atteinte à l'influence du Parti ; s'est servi à sa volonté des motos et des barques à moteur ;
- Phoeun (ផ្អែន), de la section du commerce, a fui le port de Kampong Som ; a tué deux cadres militaires en les renversant avec la voiture qu'il conduisait ; s'est déplacé à son gré sans l'autorisation ; a volé de l'alcool dans les entrepôts environnants ;
- Iet (អៀត), de la section du commerce, venu de la section du commerce de Kampong Som juste au lendemain de la prise de Phnom Penh grâce à Sây (ស័យ), du service de garage, qui l'a fait rentrer ; s'est déplacé sans permission pour prendre contact avec des gens ; a récemment volé des motos et des vélos pour les donner à de mauvais éléments de l'unité du transport terrestre pour faciliter leur fuite (arrêtés) ;
- That (ថាត), de la section du commerce, a déserté le champ de bataille en 1972 ; a intégré la section commerciale à Kampong Som après la prise de Phnom Penh ; parle trop et encourage les gens à rentrer en cachette chez eux ; s'énerve contre l'Angkar dès qu'elle ne l'a pas autorisé à rentrer chez lui ;
- Py (បី), de la section du marché municipal, fait partie du réseau d'A Pruonh (ប្រួញ) et Pin (ពិន) ; a plus tard fait connaissance avec A Oeun (អៀន), A Pheap (ភាព), A Chhéng (ឆេង) et Iet (អៀត) ;
- Chhon (គុន), de l'hôpital, fait partie du réseau d'A Pruonh, Pin, Oeun, Pheap et Nét (ណេត) au marché municipal ; s'est livré pendant son travail à l'hôpital à la débauche :

jeux de cartes, écoute des enregistrements sonores dont le contenu incite au dévergondage, vols du matériel et pratique de manœuvres visant à diviser les gens.

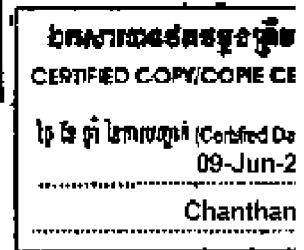
Les mesures doivent être appliquées le 17 octobre 1976.

Décision de la direction du Ministère du Commerce sur ceux qui doivent être envoyés au Centre de rééducation de la Sécurité, E3/174, ERN FR 00529468-00529469 (E1/80.1, p. 51-52).

Ministère du commerce
Numéro :



Direction du Ministère du commerce,
après consultation de tous les secteurs.



Décision :

- Ceux qui doivent être envoyés au Centre de rééducation de la Sécurité sont comme ci-après :

1. Secteur de la production générale :

- Hay (ហៃ) est un intime du méprisable Sat (សាត) et du méprisable Dèt (ដេត), enfant d'un ancien chef adjoint de commune. Il ne fait rien du tout.
- Thy (ធី), messenger du méprisable Sat. C'est un intime de Sat et il est au courant de beaucoup de choses relatives à son travail. Il est indiscipliné et arrogant. Il ne fait aucun travail en dehors de ce que ce Sat lui ordonne de faire.
- Nil (នីល), frère cadet du méprisable Dèt (ដេត) qui a été arrêté, il a volé un tube de bambou [un entre-nœud d'un gros bambou percé de telle sorte que les anguilles y pénètrent sans pouvoir en ressortir] et l'a jeté après. Il est indiscipliné dans le travail.

2. Secteur du marché urbain :

- Heuy (ហ្នើយ) était un militaire en 1973. Il a été rééduqué, mais il reste toujours insolent.
- Sèn (សែន) fait ses besoins dans tous les coins. Il fait semblant d'être fou. Il ne veut rien faire du tout.
- My (មី) a dit que le Kampuchéa démocratique s'effondrerait bientôt. Il ne lui reste que le nez. On ne mange que du poisson pourri.
- Laom (ល្បែម), chef adjoint du groupe en charge de l'entrepôt du riz décoriqué, est proche du méprisable Oeun (អៀន), chef des traîtres à Phsar Thmei (ផ្សារថ្មី). Ce dernier a été déjà arrêté.
- Than (ថាន) est obstiné, incorrigible, indiscipliné. Il passe son temps avec « les mauvais éléments du secteur agricole comme ROM Oeun (អៀន) par exemple ». Il est fou de joie.
- Thoeun (ត្បែន) a l'amour de la parade et des grades. Il n'a pas la joie de travailler. Il ne prend pas la responsabilité de ce qu'il dit. Il est en relation avec les mauvais éléments du secteur agricole, dont un qui s'appelle ROM

Oeun. Il refuse d'être rééduqué et se comporte de façon insolente par rapport au camarade responsable. Par exemple, il a jeté sa moustiquaire par terre au moment où le camarade responsable le rééduquait pour qu'il abandonne l'amour de la propriété des biens matériels.

3. Secteur du commerce :

- Rat (រ៉ាត) a déserté le rang de l'armée quand il était dans une unité militaire pour rentrer à son village, où il a commis un délit d'inconduite morale avec une fille. Il a été jeté en prison. Il aime dire des mensonges, des blagues, très souvent.

4. Secteur de l'hôpital :

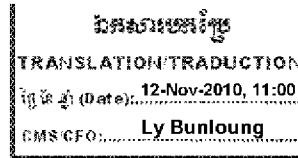
- Lay (ឡាយ) a été endoctriné par Chhon (គ្រង) qui a été arrêté et envoyé récemment en prison, « le 17 octobre ». Quand il a été retiré de l'hôpital pour aller faire des travaux de production générale, il a esquivé le travail en se plaignant qu'il avait mal à l'estomac.

La décision a été prise le 17 octobre 1976.

Document du Ministère du commerce, Compte-rendu au rythme de tous les dix jours 19 octobre 1976, E3/846.

Ministère du commerce

Numéro :



**Compte rendu au rythme de tous les dix jours
Le 19 octobre 1976**

433

Procès-verbal de réunion du Comité permanent du 9 octobre 1975, E3/182, p. 1, ERN FR 00292868.

La réunion du Comité Permanent
du 9 octobre 75

Ordre du jour

- 1-La répartition du travail et le déroulement.
- 2-L'organisation de la vie collective.
- 3-La gestion de quelques travaux concrets
- Le Commerce.
- L'armée.

1-La répartition du travail et le déroulement.

- 1-Camarade secrétaire : responsable de l'armée et de l'économie.
- 2- Camarade sous-secrétaire : le travail du Parti, les affaires sociales, la culture, la propagande et l'éducation.
- 3-Camarade Vann (វ៉ាន់) : les affaires étrangères à la fois du Parti et de l'Etat.
- 4- Camarade Hem (អែម) : responsable du front et du gouvernement royal, du commerce, des listes et des prix.
- 5-Camarade Thuch (ធុច) : le commerce national et international.
- 6-Camarade Khieu (ខៀវ) : responsable de l'Etat-major et de la sécurité.

434

Procès-verbal de réunion du Comité permanent du 13 mars 1976, E3/234, p. 1-2, ERN FR 00301332-33.

Procès-verbal
de la réunion du Comité Permanent
du 13 mars 1976

-Participants : camarade secrétaire, camarade sous-secrétaire, camarade Vann (វ៉ាន់), camarade Khieu (ខៀវ), camarade Hem (ហែម), camarade Thuch (ធុច), camarade Doeun (ឌួន), camarade Touch (តូច).

-Ordre du jour : le Commerce

Après les rapports brefs du camarade Vann et du camarade Thuch sur la relation avec la Chine, le Comité Permanent prend des résolutions, comme ci-après :

1-Les problèmes du commerce :

a- Créer un comité pour examiner et préparer les marchandises qu'on doit acheter.

- Les membres sont :

- Camarade Thuch : président

- Camarade Hem : membre.

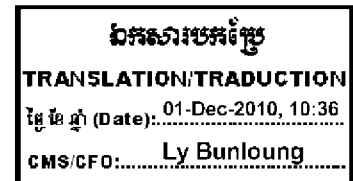
- Camarade Vann

- Camarade Vorn

- Camarade Docun

- Camarade Touch : membre rapporteur.

} membres consultatifs



b-Les devoirs :

- Examiner et préparer quatre listes détaillées de marchandises, c'est-à-dire la liste des marchandises venant des aides des autres et la liste des marchandises à acheter aux autres.

-Examiner en fonction des souhaits du Parti et donner des avis brefs sur les objets qu'on doit acheter, sur ceux qu'on doit mettre en attente.

2-Les problèmes de la banque : créer un comité d'examen :

- Les membres sont :
- Camarade Hem : président.
- Camarade Thuch : membre
- Camarade Vann } membres consultatifs
- Camarade Dcoun }
- Camarade Touch : membre rapporteur.

3-La relation avec la Chine :

-Elle peut envoyer n'importe quelle délégation et n'importe quand. Notre but est d'acheter des marchandises, de manière rapide.

-Nous devons organiser une délégation pour les contacter, quand ils viendront. Nous formerons la nature notre délégation qui correspondra à la leur.

435

Procès-verbal d'interview de THUCH Sithan, E3/378, p. 4, ERN FR 00342205.

Question: Est-il vrai que vous avez travaillé au Ministère du commerce à la demande de madame SOU?---

Réponse: Oui c'est la vérité car en 1978, lorsque j'ai pris la place de mon mari pour commander les matières premières, j'ai dû me rendre une seule fois, avec une dizaine de personnes au Ministère du Commerce, pour traiter un dossier de commande. En fait il s'agissait d'un bureau situé pas loin de Ka Pi (K2). Je m'y suis rendue en voiture. Je ne suis pas en mesure de vous situer plus précisément ce bureau dans Phnom Penh. Ce bureau ne s'occupait que du commerce extérieur. C'est ce jour là que j'ai rencontré par hasard, Monsieur KHIEU Samphan à qui nous avons présenté nos projets. Il nous a donné des recommandations, telles que ne pas acheter trop afin d'éviter de devoir les jeter. A cette réunion a assisté la plus jeune des filles de IENG Thirith, la prénommée Ra qui était en charge du laboratoire de médicaments homéopathiques. J'ai appris, que quelques semaines après cette réunion, KHIEU Samphan était venu me chercher pour savoir ou en était le projet et car il s'inquiétait du fait de ne pas l'avoir reçu, et pour cause je travaillais dans les champs de cannes à sucre. J'ai appris que IENG Thirith était mécontente du fait que KHIEU Samphan soit passé directement par moi, et non par elle. A l'époque j'ai eu peur, que cette histoire avec KHIEU Samphan, que IENG Thirith en colère contre lui et contre moi, cela me mette en danger. ---

Je n'ai pas travaillé sur le projet qui m'a été confié par IENG Thirith car j'étais en colère contre elle. Je ne voulais plus rien avoir à faire avec elle, car elle m'avait complètement isolé et ne m'accordait plus sa confiance comme avant. Plus aucune personne n'osait m'adresser la parole et je mangeais tous les jours toute seule. Cette mise à l'écart a duré jusqu'à l'arrivée des Vietnamiens, soit presque un an. ---

.....

Question: Que saviez-vous à l'époque des activités des dénommés NUON Chea, KHIEU Samphan et IENG Sary?---

Réponse: Je savais que IENG Sary était ministre des Affaires Etrangères. Quant à NOUN Chea et KHIEU Samphan, je ne savais pas.---

SUONG Sikoeun T. 14 Août 2012, **E1/107.1**, p. 115 L. 5 à p. 116 L. 6 vers [15.37.13].

115:5 Q. Je vous remercie de ces précisions, Monsieur le témoin.
 115:6 Est-ce que vous savez, en dehors de ses fonctions d'accueil des
 115:7 diplomates étrangers, si M. Khieu Samphan remplissait d'autres
 115:8 fonctions?
 115:9 R. Ça, je n'en sais rien.
 115:10 Q. Je voudrais vous lire à nouveau un passage de votre
 115:11 déclaration. Vous avez indiqué...
 115:12 C'est toujours à la page 5, donc les mêmes références. Là, c'est
 115:13 à la question suivante.
 115:14 Répondant à une question des enquêteurs des cojuges
 115:15 d'instruction... qui vous demandent: "Quels contacts aviez-vous
 115:16 avec Khieu Samphan entre 75 et 79?"
 115:17 Vous répondez:
 115:18 "Il m'arrivait de le croiser, notamment lorsqu'il recevait les
 115:19 lettres de créance des ambassadeurs.
 115:20 Mais nous n'avons jamais eu l'occasion d'avoir une vraie
 115:21 discussion. Il s'occupait d'autres choses, par exemple l'achat à
 115:22 l'étranger de médicaments, de pièces de rechange, et cetera."
 115:23 [15.37.13]
 115:24 Ma question, par rapport à cette partie de votre réponse, est de
 115:25 savoir comment vous avez su qu'il s'occupait d'autres choses
 116:1 comme l'achat à l'étranger de médicaments et de pièces de
 116:2 rechange?
 116:3 R. J'ai appris cela parce qu'un de mes amis, qui est décédé
 116:4 aujourd'hui, était l'ancien président du Comité des affaires
 116:5 commerciales. C'est-à-dire qu'en fait il était Ministre... Ministre
 116:6 du commerce extérieur. Et c'est lui qui m'a dit cela.
 116:7 [15.38.20]

436

David CHANDLER T. 19 juillet 2012, **E1/92.1**, p. 103 L. 16-23 vers [14.10.06].

103:16 Et Khieu Samphan, lui aussi, avait déjà cette... s'était déjà
 103:17 occupé du portefeuille du commerce et s'en était d'ailleurs bien
 103:18 acquitté. Il était un membre du Conseil des ministres très
 103:19 consciencieux dans les années 60 et donc connaissait bien cette
 103:20 question.
 103:21 [14.10.06]
 103:22 Ces personnes n'ont pas été choisies au hasard. C'était parmi les
 103:23 plus brillantes... c'est ce qu'ils avaient

Philip SHORT, "Pol Pot, anatomie d'un cauchemar, E3/9, p. 398, ERN FR 00639853.

la production d'articles courants — bicyclettes; vêtements, moustiquaires, lignes de pêche, cigarettes et pierres à briquet — et d'outils agricoles simples. En l'absence d'argent, le commerce se ferait sous forme de troc entre les coopératives et l'État. Koy Thuon, qui avait défendu ce système, fut chargé de son application; avec Khieu Samphân, il établit une échelle de prix théorique qui devait servir pour les transactions de troc. Son application pratique, cependant, était une autre affaire. Thiounn Mumm, qui venait d'arriver à Phnom Penh depuis Pékin, fut horrifié :

Je me suis trouvé au ministère de l'Industrie, à travailler sous les ordres de Vorn Vet. Qu'ai-je vu? Pour commencer, il n'y avait pas d'administration. Les cadres étaient assis dehors, sous un arbre. Quand quelqu'un arrivait, ils lui demandaient « T'as besoin de quoi? D'huile? Va en chercher dans telle ou telle usine. » Et ils lui donnaient un bon. Ils ne conservaient même pas de double. Il arrivait que l'homme ne se rende à l'usine que pour s'entendre dire qu'il n'y avait pas d'huile. Personne n'était au courant de rien. On ne tenait aucune comptabilité¹¹!

C'était un problème dont Pol était seul responsable. La pénurie de cadres qualifiés tenait en effet à son refus d'employer des hommes sans antécédents révolutionnaires. Son ignorance de l'économie était également en cause. Il déclara un jour au comité central : « Si nous avons un million de *riels*, nous utilisons la totalité pour la construction nationale et la défense... [D'autres pays socialistes] en dépensent la moitié en salaires et la moitié seulement pour construire et défendre le pays. Cela nous donne un demi-million de *riels* d'avance sur eux². » Ceux qui, comme Mumm et Khieu Samphân, avaient suivi une formation économique prenaient grand soin de ne pas piper mot. L'approche de Pol concernant le bien-être de la population était tout aussi simpliste. Son séjour du mois d'août dans le Sud-Ouest lui avait enfin fait comprendre ce que les cadres ruraux savaient depuis des mois : que « des pénuries d'aliments et de médicaments affectent la main-d'œuvre... Ceux qui souffrent le plus sont les déportés urbains de Phnom Penh ». Ce n'était pas tant les souffrances qui préoccupaient Pol que les répercussions que le manque de nourriture risquait d'avoir sur la capacité de travail. Au lieu de faire venir du riz d'autres parties du pays, la meilleure solution était, décréta-t-il, « de rééquilibrer la répartition de la main-d'œuvre en fonction des besoins de production des différentes régions³ ». Cette

SAKIM Lmut T. 31 mai 2012, E1/79.1, p. 13 L. 19 à p. 15 L. 6 vers [09.40.47].

19 R. Je ne m'en souviens pas exactement. Je ne me souviens pas de
20 la date exacte, mais c'était vers la fin de l'année 1976. Je ne
21 me souviens pas de la date exacte.

22 Lorsqu'elle a été mise en place, elle s'appelait "Banque du
23 commerce extérieur du Cambodge".

24 À l'époque... ou, plutôt, je vais revenir un peu en arrière.

25 D'après les documents portant création de cette banque, deux

1 personnes en étaient responsables: il y avait un directeur
2 général et son adjoint.

3 Mais je ne me souviens pas de leur nom.

4 Je me souviens de son nom de famille, c'était Mey.

5 Mais je ne me souviens pas de son nom complet.

6 Pour ce qui est de l'autre, à savoir l'adjoint, c'était l'adjoint
7 du directeur général.

8 Je n'ai jamais rencontré en personne le directeur général de la
9 banque à l'époque.

10 [09.42.32]

11 Q. S'agissant de l'organigramme de la banque qu'il était prévu de
12 mettre en place, j'ai une question à vous poser: sous l'autorité
13 de quel organe la banque devait-elle être placée?

14 R. Je ne sais pas bien. Je ne sais pas quelle institution était
15 chargée de superviser la banque.

16 Q. Au sein de la banque, qui étaient vos supérieurs?
 17 R. Laissez-moi vous donner quelques précisions.
 18 La banque était administrée par un directeur et par son adjoint,
 19 mais, je le répète, je ne les ai jamais rencontrés en personne
 20 (phon.).
 21 Pour ce qui est des autres départements ou sections, il n'y en
 22 avait pas - par exemple, la section du financement ou de la
 23 comptabilité.
 24 Et donc il n'y avait pas de système bien établi pour la
 25 présentation de rapports aux supérieurs parce qu'il y avait peu
 1 de gens.
 2 Moi-même, je n'ai jamais rencontré le directeur général.
 3 Cette banque était une sorte de coquille vide.
 4 Ce n'était que lorsque des délégations étrangères arrivaient que
 5 nous les rencontrions. Le reste du temps, il n'y avait aucune
 6 opération.

439

SAKIM Lmut T. 31 mai 2012, E1/79.1, p. 15 L. 4-6 vers [09.42.32].

4 Ce n'était que lorsque des délégations étrangères arrivaient que
 5 nous les rencontrions. Le reste du temps, il n'y avait aucune
 6 opération.

440

SAKIM Lmut T. 4 juin 2012, E1/80.1, p. 79 L. 16 à p. 81 L. 2 vers [14.01.37].

16 R. Cette banque avait pour tâche essentielle, comme son nom
 17 l'indique, de procéder à des transactions commerciales avec des
 18 partenaires étrangers. Mais, comme je l'ai déjà dit, cette banque
 19 n'avait de banque que le nom.
 20 Elle ne comptait que deux employés, moi-même et quelqu'un
 21 d'autre, et on ne consignait pas les transactions, les pertes ou
 22 les gains. Il s'agissait d'une banque uniquement sur papier.
 23 Q. Quand vous travailliez "à" cette banque, quelle a été l'année
 24 la plus chargée: était-ce en 1977 ou 78?
 25 [14.03.50]

1 R. Il y a eu du travail en 78 et en 79, mais il n'y avait pas
 2 trop de travail, pas au point que nous n'ayons pas de temps
 3 libre, nous avons du temps pour élever des poulets et faire
 4 pousser des légumes.
 5 Q. Vous avez dit que pour l'exportation des denrées vous
 6 consigniez vous-même les données pertinentes. Comment
 7 faisiez-vous pour consigner ces informations pour les
 8 importations ou les exportations?
 9 Je prendrai, par exemple, des produits pharmaceutiques ou des
 10 produits agricoles, ou des denrées alimentaires: de quelle façon
 11 est-ce que vous consigniez les transactions?
 12 [14.04.59]

13 R. Si je ne m'abuse, ce matin, j'ai dit que telle n'était pas ma
 14 responsabilité. Parfois, je devais le faire, mais ce n'était pas
 15 ma responsabilité principale que de garder trace des importations
 16 et exportations.
 17 Parfois, on me demandait de vérifier les documents et je devais
 18 consigner certaines données, mais il n'y avait pas de système de
 19 comptabilité des gains et des pertes, des recettes et des
 20 dépenses.
 21 Comme je l'ai dit, cette banque n'avait de banque que le nom, il
 22 n'y avait rien de concret. Il n'y avait pas de système
 23 d'enregistrement de données à proprement parler.
 24 Par exemple, pour le crédit des 140 millions de yuans, ça ne
 25 relevait pas de ma responsabilité mais de celle du Comité du
 1 commerce. À la banque, nous n'avions même pas de registre. Nous
 2 ne consignions pas de données.

441

SAKIM Lmut T. 4 juin 2012, **E1/80.1**, p. 17 L. 10-23 vers [09.39.59].

10 R. Avant de répondre à votre question, j'aimerais dire la chose
 11 suivante: mon bureau est à côté du Comité du commerce ou de celui
 12 du Comité du commerce... était situé à côté de là où était le
 13 Ministère du commerce, et les documents qu'on m'envoyait
 14 touchaient des questions financières.
 15 Et j'aimerais profiter de l'occasion pour indiquer à la Chambre
 16 la chose suivante: cela fait plus de 30 ans et, surtout, je ne
 17 m'occupais pas d'affaires commerciales. Quand les enquêteurs des
 18 cojuges d'instruction m'ont présenté le document, j'ai signé pour
 19 montrer que je l'avais lu. Ça ne veut pas dire que j'ai vu le
 20 document à l'époque. C'était il y a 30 ans.
 21 Mon bureau était à côté de celui du commerce, ce qui ne veut pas
 22 nécessairement dire que je recevais tous les documents qu'ils
 23 avaient.

SAKIM Lmut T. 4 juin 2012, **E1/80.1**, p. 98 L. 8-14 vers [15.08.26].

8 R. La liste des exportations de riz a attiré mon attention
 9 uniquement lorsque les enquêteurs m'ont montrés ce document.
 10 À la banque, nous n'avions pas reçus de telles listes. Je n'ai vu
 11 cette liste qu'aujourd'hui, cette liste était au Comité du
 12 commerce. À ma connaissance, cette liste n'a pas été communiquée
 13 à la banque. Les quantités de riz exportées vers tel ou tel pays
 14 ne nous étaient pas non plus connues.

442

SAKIM Lmut T. 31 mai 2012, **E1/79.1**, p. 13 L. 17 à p. 15 L. 1 vers [09.40.47].

17 Q. En quelle année cette banque a-t-elle été créée et qui en a
 18 été responsable?
 19 R. Je ne m'en souviens pas exactement. Je ne me souviens pas de
 20 la date exacte, mais c'était vers la fin de l'année 1976. Je ne
 21 me souviens pas de la date exacte.
 22 Lorsqu'elle a été mise en place, elle s'appelait "Banque du

23 commerce extérieur du Cambodge".
 24 À l'époque... ou, plutôt, je vais revenir un peu en arrière.
 25 D'après les documents portant création de cette banque, deux

1 personnes en étaient responsables: il y avait un directeur
 2 général et son adjoint.
 3 Mais je ne me souviens pas de leur nom.
 4 Je me souviens de son nom de famille, c'était Mey.
 5 Mais je ne me souviens pas de son nom complet.
 6 Pour ce qui est de l'autre, à savoir l'adjoint, c'était l'adjoint
 7 du directeur général.
 8 Je n'ai jamais rencontré en personne le directeur général de la
 9 banque à l'époque.
 10 [09.42.32]
 11 Q. S'agissant de l'organigramme de la banque qu'il était prévu de
 12 mettre en place, j'ai une question à vous poser: sous l'autorité
 13 de quel organe la banque devait-elle être placée?
 14 R. Je ne sais pas bien. Je ne sais pas quelle institution était
 15 chargée de superviser la banque.
 16 Q. Au sein de la banque, qui étaient vos supérieurs?
 17 R. Laissez-moi vous donner quelques précisions.
 18 La banque était administrée par un directeur et par son adjoint,
 19 mais, je le répète, je ne les ai jamais rencontrés en personne
 20 (phon.).
 21 Pour ce qui est des autres départements ou sections, il n'y en
 22 avait pas - par exemple, la section du financement ou de la
 23 comptabilité.
 24 Et donc il n'y avait pas de système bien établi pour la
 25 présentation de rapports aux supérieurs parce qu'il y avait peu
 1 de gens.

443

SAKIM Lmut T. 31 mai 2012, E1/79.1, p. 104 L. 3-7 vers [15.28.44].

3 Q. Je vous remercie.
 4 Très rapidement: pendant cette période, avez-vous jamais
 5 rencontré ou travaillé avec Khieu Sampan?
 6 [15.28.44]
 7 R. Non.

444

SAKIM Lmut T. 5 juin 2012, E1/81.1, p. 28 L. 16-21 vers [10.15.37].

16 Q. Laissez-moi résumer ce que vous venez de dire: vous ne saviez
 17 pas quelle était la relation du dénommé Hem avec le Comité de
 18 l'économie ou du commerce avant que les enquêteurs des cojuges
 19 d'instruction vous montrent les documents. Est-ce exact?
 20 R. Oui, c'est exact. Ces suppositions, je les ai faites sur la
 21 base des documents qu'ils m'ont montrés.

445

SAKIM Lmut T. 5 juin 2012, E1/81.1, p. 33 L. 23 à p. 34 L. 4 vers [10.31.40].

19 Q. Je vais répéter ma question: connaissiez-vous Hem quand vous
20 étiez directeur adjoint de la Banque du commerce extérieur?

21 [10.31.40]

22 M. SAR KIMLOMOUTH:

23 R. À l'époque, il n'y avait pas de communications avec Hem.

24 La banque ne lui faisait pas rapport et lui-même ne contactait
25 pas la banque. Et je ne l'ai pas non plus rencontré en personne.

1 Q. Merci. Pour confirmer: vous n'avez jamais rencontré Hem alors
2 que vous étiez directeur adjoint de la Banque du commerce
3 extérieur durant cette période, n'est-ce pas?

4 R. Effectivement.

SAKIM Lmut T. 31 mai 2012, E1/79.1, p. 48 L. 6-13 vers [11.24.35].

6 R. Je n'ai pas de preuve documentaire pouvant le confirmer, mais
7 j'ai vu des documents qui m'ont été présentés par le Bureau des
8 cojuges d'instruction au sujet du frère Hem.

9 C'est dans ces documents que j'ai appris que certains documents
10 ont été envoyés à l'intention du frère Hem et du frère Vorn.

11 Je savais que le frère Hem avait quelque chose à voir avec les
12 affaires économiques ou commerciales, mais je ne connaissais pas
13 son rôle précis.

446

SAKIM Lmut T. E1/80.1, 4 juin 2012 p.17 L. 10-23 vers [09.39.59].

10 R. Avant de répondre à votre question, j'aimerais dire la chose
11 suivante: mon bureau est à côté du Comité du commerce ou de celui
12 du Comité du commerce... était situé à côté de là où était le
13 Ministère du commerce, et les documents qu'on m'envoyait
14 touchaient des questions financières.

15 Et j'aimerais profiter de l'occasion pour indiquer à la Chambre
16 la chose suivante: cela fait plus de 30 ans et, surtout, je ne
17 m'occupais pas d'affaires commerciales. Quand les enquêteurs des
18 cojuges d'instruction m'ont présenté le document, j'ai signé pour
19 montrer que je l'avais lu. Ça ne veut pas dire que j'ai vu le
20 document à l'époque. C'était il y a 30 ans.

21 Mon bureau était à côté de celui du commerce, ce qui ne veut pas
22 nécessairement dire que je recevais tous les documents qu'ils
23 avaient.

447

SAKIM Lmut T. E1/80.1, 4 juin 2012, p. 15 L. 10-12 vers [09.33.51].

10 R. J'ai... en me basant sur les messages des communications, j'en
11 avais tiré la conclusion, sur la base des documents ou des
12 messages qu'ils ont échangés...

448

SAKIM Lmut T. **E1/80.1**, 4 juin 2012, p. 88 L. 7-9 vers [14.25.56].

7 R. Ceci est ressorti des documents qui m'ont été montrés. Je ne
8 connaissais pas en détail les structures en place, mais, d'après
9 les documents que l'on m'a montrés, j'ai pu en conclure que la

449

SAKIM Lmut T. **E1/81.1**, 5 juin 2012 p.26 L. 15-16 vers [10.10.09].

15 R. À l'époque, on m'a donné de nombreux documents à lire. Après
16 avoir lu ces documents, j'ai tiré des conclusions.

450

SAKIM Lmut T. **E1/80.1**, 4 juin 2012 p.50 L. 16-18 vers [11.20.23].

16 Il faut s'assurer que le document a déjà été vu par le témoin. On
17 ne peut choisir des documents au hasard pour les remettre au
18 témoin.

451

SAKIM Lmut, T. 5 juin 2012, **E1/81.1**, p. 13 L. 3-6 vers [09.33.01] (correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

3 R. Je n'ai pas rencontré Van Rith immédiatement après mon retour
4 à Phnom Penh, mais au moment où la structure du Comité du
5 commerce a été remaniée et lorsque Doeun a été remplacé. C'est à
6 ce moment-là que j'ai rencontré Van Rith.

Version KH (p. 10 L. 22-24) :

22 ឆ៖ ភ្លាមហ្នឹងអត់បានជួបតាត៍ទេ អត់បានជួបតាត៍ទេទេ។ ហេតុអ្វីដល់តែខ្លួន។
23 ប្រែប្រួលក្នុងគណៈកម្មាធិការពាណិជ្ជកម្ម ដែលតាត៍ទេកំពុងសម្រេច ដើម្បី នៅពេលខ្ញុំទៅជួបហើយ។
24 ដូចគ្នា៖ ប្រឹងអត់ដែលបានជួបតាត៍ទេ។

452

Procès-verbal d'interview de SAKIM Lmut du 18 décembre 2009, **E3/439**, p. 7, ERN FR 00455350.

Q : Je voudrais vous montrer un document qui porte la cote ERN 00019108 - 00019126, et qui a pour titre « Réunion du Comité permanent, en date du 9 octobre 1975 ».

R 36 : Je n'ai jamais vu ce document. En fait, le Comité permanent était le comité central. De plus, j'ai été placé à un rang très inférieur, à l'époque. À ce moment-là, même si j'étais une personne cultivée, j'aurais été placé à un rang inférieur, au sein du Parti.

Q : Je vous prie d'examiner le quatrième point qui porte la cote ERN 00019108.

R 37 : Ceux qui ont participé à cette réunion-là, je ne les connaissais pas, parce que les gens de la classe inférieure n'ont pas été informés.

Q : Est-ce que vous savez que le nommé Hem (អ៊ែម) a travaillé dans le Ministère de l'industrie ?

R 38 : Lorsque j'ai commencé à travailler, à l'époque, Orn était le responsable du ministère. À mon avis, le nommé Hem a été placé sans doute à un rang plus élevé que lui, mais il ne s'est pas montré au public de cette façon. Sans doute, Hem a été rattaché à la commission de l'économie qui est mentionnée plus haut, et il était le responsable à l'échelon plus haut que tout cela encore.

Q : D'après la question que nous avons posée tout à l'heure, ça signifie que Hem a été rattaché à la commission de l'économie ou au Ministère de l'économie qui, à l'époque, était placé sous la tutelle de VORN Vet, n'est-ce pas ?

R 39 : Oui, Hem a été sans doute rattaché à la même commission de l'économie que VORN Vet, à moins que la hiérarchie ne lui ait donné l'ordre d'être le responsable du secteur du commerce. Au début, je n'avais pas ordre de faire quelque chose de précis. Ça a duré ainsi jusqu'à ce que je rencontre la délégation chinoise. À l'issue de la réunion, la délégation de la Chine a demandé qu'on crée une banque qui permettrait d'envisager d'importer et d'exporter des produits. Alors, on a mis en place une unité à qui on a donné un nom officiel qui était : Banque du commerce extérieur du Cambodge, dans laquelle j'ai été ordonné de travailler. Cette banque n'était pas sous la tutelle de la commission de l'économie, ni celle du commerce. De plus, je ne savais pas quelle était la personne qui m'a donné l'ordre, personnellement.

Procès-verbal d'interview de SAKIM Lmut du 19 décembre 2009, E3/105, p. 2-3, ERN FR 00455357-58.

Q : Est-ce que vous êtes d'accord, ou pas d'accord avec le document que nous vous avons montré hier et dans lequel il est question des nommés Hèm et VORN Vet ? Est-ce que ce qui est mentionné dans ce document est cohérent avec la fonction de Hèm et avec celle de VORN Vet qui est évoquée dans le document que nous vous avons montré tout à l'heure ?

R 4 : D'après ce que j'ai pu lire dans ce document, je suis d'accord avec le fait que Hèm ait été à la fois le responsable du service de vente et d'achat, et de celui du commerce et de la banque.

Q : D'après ce que vous savez et ce que vous avez vu, et selon les documents que vous avez lus tout à l'heure, est-ce que vous êtes d'accord sur le fait que Hèm ait eu une fonction qui l'a placé au-dessus du comité du commerce ?

R 5 : En m'appuyant sur ce que j'ai lu tout à l'heure, je suis tout à fait d'accord. Mais, autrefois, je ne le savais pas de façon sûre et certaine, parce que tout simplement je n'ai jamais su s'il a eu cette fonction, ou pas. De plus, à l'époque, il n'a jamais mentionné sa fonction.

453

Souligné par l'auteur.

454

SAKIM Lmut, T. 31 mai 2012, E1/79.1, p. 48 L. 6-15 vers [11.24.35].

6 R. Je n'ai pas de preuve documentaire pouvant le confirmer, mais
7 j'ai vu des documents qui m'ont été présentés par le Bureau des
8 cojuges d'instruction au sujet du frère Hem.
9 C'est dans ces documents que j'ai appris que certains documents
10 ont été envoyés à l'intention du frère Hem et du frère Vorn.
11 Je savais que le frère Hem avait quelque chose à voir avec les
12 affaires économiques ou commerciales, mais je ne connaissais pas
13 son rôle précis.
14 J'ai simplement noté que certains documents étaient adressés aux
15 frères Hem et Vorn.

455

SAKIM Lmut T. 4 juin 2012, E1/80.1, p.17 L. 15-23 vers [09.39.59].

15 Et j'aimerais profiter de l'occasion pour indiquer à la Chambre
16 la chose suivante: cela fait plus de 30 ans et, surtout, je ne
17 m'occupais pas d'affaires commerciales. Quand les enquêteurs des
18 cojuges d'instruction m'ont présenté le document, j'ai signé pour
19 montrer que je l'avais lu. Ça ne veut pas dire que j'ai vu le
20 document à l'époque. C'était il y a 30 ans.
21 Mon bureau était à côté de celui du commerce, ce qui ne veut pas

22 nécessairement dire que je recevais tous les documents qu'ils
23 avaient.

456

PHY Phouon T. 26 juillet 2012, **E1/97.1**, p. 20 L. 20 à p. 21 L. 10 vers [10.02.32].

20 Q. Et qu'en est-il de Vorn Vet? Avait-il un bureau proche de
21 Kampong Thom... Chhnang?

22 R. Le bureau de Vorn Vet était au même endroit que celui de Cheng
23 An. Ce n'était pas très loin. C'était dans le village de Krang
24 Kdep.

25 Q. S'agissait-il du bureau pour la Zone spéciale?

1 R. Oui, c'était le bureau de la Zone spéciale. Ils y étaient
2 trois: Vorn Vet, Cheng An et une troisième personne dont j'ai
3 oublié le nom, mais cette personne est décédée.
4 [10.02.32]

5 Q. Vous avez mentionné Cheng An à plusieurs reprises ce matin.
6 Vous avez dit qu'il faisait partie des dirigeants participant à
7 ces réunions. Connaissiez-vous sa fonction au sein du Parti?

8 R. Je ne savais pas exactement quel était son rôle au sein du
9 Parti, mais il était toujours proche de Vorn Vet.

10 Il était responsable des forces militaires aux côtés de Vorn Vet.

457

Communiqué de presse de la première législature des assemblées représentantes du peuple,
14 avril 1976, **E/262**, p. 4, ERN FR S00004709.

- 4 -

V

DE LA DESIGNATION DU PRESIDUM DE L'ETAT
DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

Après de sérieuses discussions sur les diverses conditions sous tous leurs aspects, l'Assemblée a désigné le Présidium de l'Etat du Kampuchea Démocratique dont la composition suit :

1. KHIEU SAMPHAN, Président
2. SO PHIM, Premier Vice-Président
3. NHIM ROS, Deuxième Vice-Président

VI

DE LA NOMINATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT
DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

Après de sérieuses discussions sur les diverses conditions sous tous leurs aspects, l'Assemblée a désigné le Gouvernement du Kampuchea Démocratique dont la composition suit :

1. POL POT, Premier Ministre
2. IENG SARY, Vice-Premier Ministre chargé des Affaires Etrangères
3. VON VET, Vice-Premier Ministre chargé de l'Economie
4. SON SEN, Vice-Premier Ministre chargé de la Défense Nationale
5. HU NIM, Ministre de l'Information et de la Propagande
6. THIOUNN THIOEUN, Ministre de la Santé
7. IENG THIRITH (femme), Ministre des Affaires Sociales
8. TOCH PHOEUN, Ministre des Travaux Publics
9. YUN YAT (femme), Ministre de la Culture, de l'Education et de l'Enseignement.

Dans le cadre du Gouvernement, il a été constitué des Comités auprès de la Vice-Présidence du Conseil chargée de l'Economie ci-après :

1. Comité de l'Agriculture
2. Comité de l'Industrie
3. Comité du Commerce
4. Comité des Communications
5. Comité de l'Energie
6. Comité des Plantations d'Hévéas.

Le Président de chaque Comité a rang de Ministre du Gouvernement du Kampuchea Démocratique.

VII

DE LA DESIGNATION DU COMITE JUDICIAIRE

Après de sérieuses discussions, l'Assemblée a procédé à la désignation d'un Comité Judiciaire dont le Président est KANG CHAP./.

Phnom Penh, le 14 Avril 1976

ROS Suy T. 25 Avril 2013, E1/184.1, p. 30 L. 17 à p. 31 L. 10 vers [10.21.04].

17 Q. Vous avez parlé de produits étrangers. Est-ce qu'il y avait
18 des produits cambodgiens, khmers, qui étaient destinés à
19 l'exportation, dans les entrepôts dans lesquels vous travailliez?
20 R. Dans les entrepôts, nous n'exportions que du caoutchouc et du
21 riz, et ces exportations étaient acheminées par train.
22 Q. Dans les entrepôts où il y avait le riz, est-ce que le riz
23 était uniquement destiné à l'exportation ou était-il également
24 destiné à l'intérieur du Kampuchéa?
25 R. Le riz et le riz non décortiqué, qui étaient d'abord

1 entreposés... enfin, ce riz devait être transporté depuis les zones
2 et les secteurs. Et le slogan était: "Il faut transporter le riz
3 pour l'État." Je savais qu'il fallait donc transporter ce riz et
4 le stocker dans les entrepôts. Je ne sais pas si ce riz était
5 destiné à une consommation locale ou pas, mais je sais qu'on...
6 qu'il y avait des demandes d'exporter vers des pays étrangers le
7 caoutchouc et le riz. Je ne sais pas vers quel pays car, lorsque
8 nous recevions la demande, nous demandions à des gens de mettre
9 ces biens dans les wagons du train de marchandise. C'est tout ce
10 que je sais. Et je ne sais pas où cela était envoyé.

ROS Suy T. 25 Avril 2013, E1/184.1, p. 100 L. 2 à p.101 L. 12 vers [15.35.09].

2 Q. Dans le prolongement de votre réponse, j'ai une autre question
3 à poser. Concernant ce qui était stocké dans les entrepôts
4 d'État, d'après vous, est-ce que ces biens étaient distribués à
5 la population?
6 R. À ma connaissance, les produits venant des usines devaient
7 être distribués à la population une fois par semaine. Il y avait
8 différents types de produits, moi, j'étais responsable du
9 transport de ces produits depuis les usines vers les entrepôts
10 d'État.
11 K-25 faisait transmettre les documents aux employés des entrepôts
12 de l'État et ensuite nous acheminions les équipements vers
13 l'extérieur. Mais je ne sais pas avec certitude si ces
14 équipements sont arrivés à leurs destinations.
15 Q. Vous dites que vous ne savez pas si ces biens sont arrivés à
16 leurs destinataires. Ils sortaient donc des entrepôts; est-ce que
17 c'était vos cadres ou vous-mêmes qui emportiez ces biens pour les
18 acheminer vers les coopératives?
19 [15.36.57]
20 R. Pour ce qui est de la distribution des biens, ce n'est pas moi
21 qui m'en occupais directement. Parfois, j'étais dans un entrepôt
22 d'État, j'étais responsable de l'inspection des factures, par
23 exemple, je chargeais les marchandises dans les camions et je
24 signalais les documents. Et c'était tout.
25 Q. Vous dites que certains des biens ont été distribués à la

1 population. Autrement dit, certaines de ces marchandises étaient
2 destinées à la population. Avez-vous des documents qui viennent
3 étayer vos affirmations?

4 R. J'ignore si ces biens ont effectivement été distribués à la
5 population. Mais, en principe, le riz venant des zones et des
6 secteurs devait être acheminé vers les entrepôts d'État. Ensuite,

7 c'était l'État qui répartissait ça entre les différentes zones et
 8 les différents secteurs.
 9 D'après ce que j'ai pu observer moi-même, si les secteurs et les
 10 zones acheminaient beaucoup de riz vers les entrepôts d'État,
 11 alors, beaucoup de marchandise était également acheminée vers les
 12 zones et les secteurs en question.

ROS Suy, T. 25 Avril 2013, **E1/184.1**, p. 109 L. 19-24 vers [16.00.38].

19 Q. Mais était-il envoyé dans les zones?
 20 R. Toutes sortes de biens étaient envoyés dans les zones, par
 21 exemple du ciment ainsi que du sel, ainsi que d'autres produits
 22 venant des usines. Ces biens étaient donc distribués une fois par
 23 semaine. Concernant le ciment et le sel, la distribution se
 24 faisait en fonction des besoins des zones et secteurs concernés.

459

ROS Suy T. 25 Avril 2013, **E1/184.1**, p. 35 L. 17-21 vers [10.36.27].

17 Est-ce que vous vous souvenez que M. Khieu Samphan serait venu
 18 visiter votre entrepôt?
 19 R. Bien sûr, je l'ai vu visiter l'entrepôt, mais je ne me suis
 20 pas approché de lui. Je savais seulement qu'il venait visiter
 21 l'entrepôt.

ROS Suy T. 25 Avril 2013, **E1/184.1**, p. 67 L. 5-24 vers [13.53.19].

5 Deux pages plus bas, vous parlez de la visite de Khieu Samphan.
 6 Vous dites qu'il a contrôlé le fonctionnement des entrepôts.
 7 Khieu Samphan est-il venu sur place... ou, plutôt, une autre
 8 question d'abord.
 9 De qui Khieu Samphan était-il accompagné? Était-il seul ou avec
 10 d'autres?
 11 R. Je ne m'en souviens pas, mais je me souviens bien qu'il est
 12 venu faire des inspections aux entrepôts. Il n'avait pas de
 13 véhicule moderne pour aller au travail; il venait travailler en
 14 tongs et il utilisait une Lambretta.
 15 Q. Dans cette partie, vous dites aussi que Nuon Chea est venu
 16 visiter l'endroit. Les deux étaient-ils ensemble ou sont-ils
 17 venus séparément?
 18 R. Ces deux personnes ne sont jamais venues visiter les entrepôts
 19 ensemble, ou alors c'était quand je n'y étais pas; auquel cas, je
 20 n'en sais rien, mais en tout cas, quand moi j'y étais, eux ne
 21 sont pas venus ensemble.
 22 [13.55.32]
 23 Q. À quelle fréquence Khieu Samphan visitait-il les entrepôts?
 24 R. Pas souvent.

ROS Suy T. 25 Avril 2013, **E1/184.1**, p. 84 L. 9-25 vers [14.30.59].

9 C'est suffisamment clair.
 10 Il me reste quelques questions avant d'en terminer. Ce matin,
 11 vous avez dit qu'à votre avis Khieu Samphan n'était pas l'un des

12 dirigeants suprêmes. Mes confrères ont lu des extraits de
 13 déclarations d'autres témoins.
 14 Saviez-vous que, dans le cadre du procès, Khieu Samphan a fait
 15 des déclarations confirmant qu'il était membre du Comité central?
 16 Est-ce que vous le saviez?
 17 R. J'aimerais apporter une précision. Que Khieu Samphan ait
 18 appartenu ou non au Comité central ou au Comité permanent, je
 19 n'en sais rien.
 20 Ce que je savais, c'est qu'il était le président du Présidium de
 21 l'État. Cela étant dit, les décisions prises l'étaient par le
 22 Parti. Ce n'est pas à moi de le défendre. Cela étant, quand il a
 23 participé à des réunions, il s'est borné à nous dire de bien
 24 gérer les équipements et les entrepôts. Il parlait donc de
 25 l'organisation des entrepôts.

460

ROS Suy T. 25 Avril 2013, E1/184.1, p. 99 L. 3-25 vers [15.33.01].

3 Q. Quels dirigeants ont rendu visite aux entrepôts?
 4 R. Les dirigeants qui venaient aux entrepôts, on en a déjà parlé,
 5 il y avait Nuon Chea, Khieu Samphan et d'autres. Ils y sont
 6 venus, mais je ne connaissais que certains d'entre eux.
 7 [15.33.01]
 8 Q. Concernant Khieu Samphan et Nuon Chea, qui sont allés aux
 9 entrepôts d'État, ont-ils jamais discuté avec vous ou avec
 10 d'autres membres du personnel des entrepôts?
 11 R. Quand ils venaient aux entrepôts d'État, je ne les rencontrais
 12 pas. Ils donnaient des instructions par le biais d'autres cadres.
 13 Ils nous disaient de prendre bien soin des équipements, mais je
 14 ne "l'ai" jamais rencontré en personne.
 15 Q. Vous dites que les instructions étaient données par le biais
 16 d'autrui: en quoi consistaient les instructions qui vous étaient
 17 communiquées par l'intermédiaire d'autres personnes?
 18 R. Mon supérieur recevait les instructions et conseils de ces
 19 dirigeants, ensuite, il relayait ces instructions parmi nous.
 20 Quand mon supérieur nous transmettait ces informations, il ne
 21 disait pas que cela venait de Khieu Samphan ou de Nuon Chea. Mon
 22 supérieur - Roeung ou Teng - nous disait seulement que nous
 23 devons respecter nos instructions venues d'en haut et qu'il
 24 fallait être prudent et bien prendre soin du matériel de manière
 25 à ne rien perdre, à ne perdre ni équipement ni produits.

461

NORNG Sophâng T. 29 août 2012, E1/117.1, p.54 L. 25 à p. 55 L. 11 vers [12.00.47].

25 Q. Vous avez dit que M. Khieu Samphan avait la responsabilité du
 1 ravitaillement en matériel. Comment saviez-vous qu'il avait cette
 2 responsabilité?
 3 R. M. Khieu Samphan n'était pas facile... n'était pas difficile à
 4 connaître. C'est... lorsqu'il y avait une visite d'un chef d'État
 5 ou d'un représentant d'un autre pays, c'était Khieu Samphan qui

6 recevait ces invités étrangers.
 7 Normalement, avant d'envoyer ces matériaux pour ravitailler le
 8 niveau local, il envoyait d'abord un télégramme à mon unité pour
 9 que je puisse informer les autorités au niveau local des
 10 quantités de matériel qu'ils allaient... qu'ils allaient recevoir à
 11 distribuer. Donc, cela passait forcément par mon unité.

NORNG Sophâng T. 29 août 2012, E1/117.1, p. 82 L. 1-8 vers [15.30.01].

1 À l'époque, il y avait des télégrammes très brefs que nous
 2 devions envoyer, et les télégrammes portaient surtout sur des
 3 distributions de marchandises que M. Khieu Samphan voulait
 4 qu'"ils" soient distribuées dans les bases.
 5 Lorsqu'il voulait que des marchandises soient distribuées, il
 6 envoyait un télégramme à notre unité pour que l'autre partie
 7 puisse s'attendre à ce que... puisse connaître la quantité de
 8 marchandise à être livrée.

NORNG Sophang T. 3 septembre 2012, E1/120.1, p.61 L. 18 à p. 62 L. 15 vers [13.49.09].

18 Q. Merci.
 19 J'aimerais avancer et vous parler de certaines activités de M.
 20 Khieu Samphan, avant de revenir à des télégrammes.
 21 Je vais vous lire un passage court, et ensuite je vous poserai
 22 des questions. Il s'agit du procès-verbal de la première audition
 23 du témoin, le document D... le document E3/64. Et, les pages ERN,
 24 en khmer: 00328033; en français: 00411701 à 02; et en anglais:
 25 00334052.

1 [13.49.09]
 2 Monsieur Sophang, voici ce que je voudrais vous lire:
 3 "Question: Et Khieu Samphan?
 4 Réponse: Il y avait ces messages de lui relatifs à la
 5 distribution du sel, du riz décortiqué, du tissu, des vêtements,
 6 des sandales et différents matériels pour telle ou telle unité
 7 afin que 'celles'-ci soient distribués aux habitants. Il
 8 s'occupait de différents matériels et produits destinés au
 9 peuple. Je ne recevais pas souvent des messages de Khieu Samphan.
 10 À part cela, j'ai décodé quelques fois des messages de Khieu
 11 Samphan sous la forme de directives, circulaires, comme par
 12 exemple les différentes fêtes nationales."
 13 Est-ce que ceci résume la description que vous avez donnée
 14 concernant le rôle de Khieu Samphan?
 15 R. Oui, c'est exact.

NORNG SophangT. 5 septembre 2012, E1/122.1, p. 33 L. 21 à p. 34 L. 8 vers [10.25.03].

21 Est-ce que vous savez si, donc, M. Khieu Samphan avait comme...
 22 est-ce que M. Khieu Samphan était situé à un même niveau que les...
 23 que le bureau K-1, que les membres du bureau K-1? Et est-ce qu'il
 24 utilisait les mêmes services dans les mêmes conditions ou est-ce
 25 qu'il y avait des particularités concernant M. Khieu Samphan?

1 [10.25.03]
 2 R. Il avait le droit d'utiliser les services de mon groupe, tout
 3 comme K-1.

4 Pour ce qui était de ses messages, c'était notamment
 5 l'organisation et la distribution de marchandises.
 6 Voilà la différence: K-1 pouvait envoyer ou répondre à n'importe
 7 quel type de télégramme; Khieu Samphan, lui, ses messages
 8 portaient sur la distribution de marchandises.

NORNG SophangT. 5 septembre 2012, E1/122.1, p. 59 L. 7 à p. 60 L. 2 vers [11.53.16].

7 Q. Je vous remercie pour cette réponse très précise, qui clarifie
 8 effectivement les choses.
 9 Et je voudrais vous demander si ce que vous avez appelé tout à
 10 l'heure "lettres ouvertes" correspond avec un des types de
 11 lettres dont vous venez de parler.
 12 C'est-à-dire, vous avez parlé des lettres de Khieu Samphan en
 13 disant que c'était des "lettres ouvertes". Qu'est-ce que ça
 14 voulait dire exactement, quand vous avez dit cela, utilisé cette
 15 expression "lettres ouvertes"?
 16 [11.53.16]
 17 R. Par "lettres ouvertes", j'entends: des messages qui n'étaient
 18 pas secrets. En d'autres termes, des courriers concernant la
 19 distribution de matériaux et ce genre de choses.
 20 Ces messages étaient envoyés aux zones. Et, ainsi, les zones
 21 étaient informées des quantités de matériaux qui leur seraient
 22 livrés et à quelle date, ce qui permettait aux zones de
 23 s'organiser pour recevoir les matériaux envoyés depuis le Centre.
 24 Ensuite, pour des courriers qui étaient destinés à être cryptés,
 25 c'était différent.

1 Mais, pour ce genre de courriers ou de lettres ouvertes, on
 2 n'avait pas besoin de les crypter.

NORNG SophangT. 5 septembre 2012, E1/122.1, p. 71 L. 9-21 vers [13.50.25].

9 Q. Je voudrais savoir si, d'après votre expérience, entre 1975 et
 10 1979, vous avez constaté un changement dans le sujet des messages
 11 que M. Khieu Samphan vous demandait de crypter?
 12 Vous avez indiqué un certain nombre de thèmes aux enquêteurs du
 13 tribunal, à cette barre, vous avez parlé de distribution de
 14 matériel, de la question des fêtes nationales.
 15 Est-ce que, pendant la période de 1975 à 1979, vous avez noté une
 16 évolution ou un changement des sujets, des thèmes, des messages
 17 que M. Khieu Samphan vous confiait pour cryptage?
 18 [13.50.25]
 19 R. Il n'y avait rien de nouveau.
 20 Il n'y avait pas d'évolution dans ces messages. C'était des
 21 messages typiques.

KHAM Phan, T. 14 décembre 2012, E1/154.1, p. 9 L. 23 à p. 12 L. 11 vers [09.28.25].

23 Et à ce moment-là, donc, de votre entretien, les enquêteurs vous
 24 ont posé la question suivante - je cite:

25 "À qui et à quel bureau votre travail de dactylographie secrète

1 envoyé au Comité central s'est-il adressé?"

2 Voilà ce que vous répondez:

3 "La plupart du temps, j'envoyais les dactylographies
4 confidentielles au Bureau 870. Si c'était les questions de
5 matériel, de santé ou d'action sociale, et celles en dehors de la
6 question de sécurité, il fallait taper des écritures normales,
7 non confidentielles, et les envoyer à Khieu Samphan, alias Hem.
8 Et, quand il donnait des directions et me les renvoyait, il y a
9 apposait sa signature et marquait son nom: 'Hem'.
10 Par exemple, quand il organisait le travail pour les régions, la
11 région K-17 devait ordonner au secteur de commerce ou d'économie
12 d'aller prendre au Comité central le matériel tel que du
13 carburant, des machines et pièces détachées, des médicaments, du
14 tissu.

15 Quant au Comité central, il lui arrivait également de demander
16 aux régions de lui envoyer du riz."

17 [09.30.11]

18 Puis, ensuite, vous parlez du travail de sécurité et vous dites...
19 Donc fin de la citation, pardon.

20 Et ensuite, donc, vous parlez du travail de sécurité. Et, là,
21 vous dites que vous écriviez à quelqu'un d'autre.

22 Alors ma première question est la suivante: pendant toute la
23 période durant laquelle vous avez travaillé au service des
24 télégrammes, est-ce que vous pouvez confirmer la répartition du
25 travail que vous avez "donnée" dans cette réponse aux enquêteurs

1 du tribunal?

2 M. PHAN VAN:

3 R. Je ne comprends pas votre question. Je ne sais pas si vous me
4 demandez de parler de distribution de fournitures, d'équipements.
5 De quel type de distribution parlez-vous?

6 Q. Je viens de vous lire une déposition.

7 Et je vous demande si vous êtes encore d'accord aujourd'hui avec
8 cette déposition que je viens de vous lire.

9 R. Je ne comprends pas vraiment votre question.

10 D'après ce que vous venez de lire... c'est une déclaration que j'ai
11 faite, et puis je maintiens ce que j'ai dit.

12 Q. Donc vous avez compris puisque c'est ce que je vous demandais
13 de faire: confirmer ou infirmer. C'est tout. C'était une question
14 très simple, en fait.

15 Et, maintenant, je vais vous demander, peut-être, de préciser
16 davantage: est-ce que, pendant la période où vous avez travaillé
17 au service des télégrammes, vous avez le souvenir de voir des
18 ordres émanant de Hem concernant spécifiquement le riz?

19 [09.32.37]

20 R. Non, mais je me souviens que du riz avait été envoyé à notre
21 secteur. Et c'est Hem qui l'avait envoyé.

22 Q. D'accord. Est-ce que Hem se préoccupait... c'est-à-dire Khieu
23 Samphan, que les choses soient claires, se préoccupait,
24 échangeait des télégrammes concernant la sécurité, des questions
25 de sécurité - d'arrestations ou de tout type de sécurité - dans

1 votre secteur, région?

2 R. Non, il n'avait rien à voir avec la sécurité. Je n'ai jamais
3 vu son nom associé à des questions de sécurité.

4 Q. Lorsque vous avez expliqué dans le passage que j'ai cité que
5 les échanges de courriers - télégrammes, en l'occurrence - avec
6 Hem étaient "non confidentiels", comment faut-il le comprendre
7 avec plus de précisions, ce que vous voulez dire? Ça voulait dire

8 quoi "non confidentiels"?
 9 R. Car, à l'époque, ils n'étaient pas codés en chiffrement secret.
 10 Donc cela signifiait que la lettre n'était pas confidentielle -
 11 lorsqu'elle n'était pas chiffrée.

463

KHAM Phan T. 14 décembre 2012, **E1/154.1**, p. 12 L. 2-3 vers [09.32.37].

2 R. Non, il n'avait rien à voir avec la sécurité. Je n'ai jamais
 3 vu son nom associé à des questions de sécurité.

464

SIM Hao T. 12 Juin 2013, **E1/206.1**, p. 91 L.6-15 vers [15.02.52].

6 Q. Vous avez dit, donc, avoir travaillé à KampongSom, à Chraing
 7 Chamres, à Takhmau et à TuolTumpung, après le 17 avril 75.
 8 Est-ce que... à ce moment-là, est-ce que vous travailliez... est-ce
 9 que vous confirmez que c'était bien sous le Ministère du
 10 commerce, et donc sous l'autorité de Van Rith - ou de Ta Rith?
 11 M. SIM HAO:
 12 R. Merci.
 13 Nous étions sous la supervision du chef du bureau. Tha était
 14 chef. Nous devons faire rapport au Ministère du commerce. Elle
 15 devait faire rapport à ce ministère.

SIM Hao T. 13 Juin 2013, **E1/207.2**, p. 13 L. 2-9 vers [14.06.27].

2 Q. Quand avez-vous connu Van Rith?
 3 R. Je ne m'en souviens pas, mais je l'ai connu à partir de 1977.
 4 Cette année-là, il a été affecté à un poste, mais je ne me
 5 souviens pas du mois, exactement.
 6 Q. Aviez-vous entendu parler de Van Rith avant 1977?
 7 R. Non, jamais. Je ne savais pas quel poste il occupait. Je l'ai
 8 connu en 1977, quand il est entré en fonction au Ministère du
 9 commerce.

465

SIM Hao T. 12 Juin 2013, **E1/206.1**, p. 67 L. 14 à p. 68 L. 9 vers [13.46.27].

14 Q. Merci.
 15 Alors, à la page 2, en khmer, du document E3/363, que je vous ai
 16 remis tout à l'heure - donc, page 2, en khmer; page 2, en
 17 français; page 3, en anglais -, vous aviez précisé ceci devant
 18 les juges d'instruction:
 19 "Au début, nous étions chargés de débarquer du paddy des bateaux
 20 chinois. Je tiens à préciser que ces bateaux disposaient de 90
 21 automobiles à l'étage supérieur. Or, à l'intérieur du bateau, il
 22 y avait du paddy et d'autres matériels, tels que des pioches, des

23 pelles, des insecticides."
 24 Donc, si je comprends bien ce que vous aviez dit devant les juges
 25 d'instruction, peu après l'évacuation de Phnom Penh et des autres

1 villes, du paddy était régulièrement déchargé de bateaux chinois.
 2 Est-ce que c'est correct?
 3 R. Ce n'était pas du riz décortiqué, c'était du riz non
 4 décortiqué... ou, plutôt, non, l'inverse, c'était du riz
 5 décortiqué, pas du riz non décortiqué. Et... et c'est vrai qu'il y
 6 avait des véhicules à l'étage supérieur, quatre-vingt-dix.
 7 C'était un bateau énorme. Le bâtiment faisait 130 mètres de long
 8 au moins. Et donc on déchargeait... ils déchargeaient le riz, et,
 9 nous, on transportait le riz dans l'entrepôt.

SIM Hao T. 12 Juin 2013, E1/206.1, p. 109 L. 10-21 vers [15.46.04].

10 R. Pour l'exportation, il y avait du riz décortiqué et d'autres
 11 matériels, comme je l'ai déjà dit. Par exemple, il y avait des
 12 pelles, toutes sortes de types d'insecticides, et des véhicules
 13 aussi, comme je l'ai dit. Ça, c'était l'importation... à
 14 l'importation.
 15 L'exportation... quand j'y étais, j'ai vu et j'ai transporté sur
 16 des trains ou sur des bateaux... il y avait du caoutchouc brut, des
 17 produits de coton, du riz non décortiqué et des fèves. Ça,
 18 c'était destiné à l'exportation.
 19 Alors, évidemment, nous ne connaissions pas le prix de ces
 20 denrées, car on... sous le régime, il n'y avait aucune monnaie en
 21 circulation.

SIM Hao T. 12 Juin 2013, E1/206.1, p. 67 L. 14 à p. 68 L. 9 vers [13.46.27].

14 Q. Merci.
 15 Alors, à la page 2, en khmer, du document E3/363, que je vous ai
 16 remis tout à l'heure - donc, page 2, en khmer; page 2, en
 17 français; page 3, en anglais -, vous aviez précisé ceci devant
 18 les juges d'instruction:
 19 "Au début, nous étions chargés de débarquer du paddy des bateaux
 20 chinois. Je tiens à préciser que ces bateaux disposaient de 90
 21 automobiles à l'étage supérieur. Or, à l'intérieur du bateau, il
 22 y avait du paddy et d'autres matériels, tels que des pioches, des
 23 pelles, des insecticides."
 24 Donc, si je comprends bien ce que vous aviez dit devant les juges
 25 d'instruction, peu après l'évacuation de Phnom Penh et des autres

1 villes, du paddy était régulièrement déchargé de bateaux chinois.
 2 Est-ce que c'est correct?
 3 R. Ce n'était pas du riz décortiqué, c'était du riz non
 4 décortiqué... ou, plutôt, non, l'inverse, c'était du riz
 5 décortiqué, pas du riz non décortiqué. Et... et c'est vrai qu'il y
 6 avait des véhicules à l'étage supérieur, quatre-vingt-dix.
 7 C'était un bateau énorme. Le bâtiment faisait 130 mètres de long
 8 au moins. Et donc on déchargeait... ils déchargeaient le riz, et,
 9 nous, on transportait le riz dans l'entrepôt.

467

SIM Hao T. 12 Juin 2013, **E1/206.1**, p. 86 L. 16 à p. 87 L. 10 vers [14.34.58].

16 Donc, je vais lire le passage qui m'intéresse, Monsieur le
17 témoin.
18 Vous avez dit ceci:
19 "Ultérieurement, en 1978, pendant que je travaillais dans la
20 pagode de TuolTumpung, j'ai vu Khieu Samphan, accompagné du
21 dénommé Rith, venir inspecter les produits locaux tels que le
22 soja, les haricots mungo, qui étaient préparés et sélectionnés
23 avec soin pour être ensachés et pesés en vue d'être exportés à
24 l'étranger."
25 Fin de citation.

1 Q. Je voudrais juste d'abord confirmer une chose. Est-ce que vous
2 avez vu M. Khieu Samphan à TuolTumpung visiter les lieux une
3 seule fois ou plusieurs fois?

4 M. SIM HAO:

5 R. Merci.

6 Oui, je l'ai vu venir inspecter les produits, mais il ne s'est
7 pas arrêté pour nous parler. Il a suivi le chemin, il était
8 accompagné de Rith. Et il a dit que nous devions faire attention,
9 faire très attention à notre travail, car c'était des produits
10 destinés à l'exportation. Et ensuite il est parti.

SIM Hao T. 12 Juin 2013, **E1/206.1**, p. 104 L. 12-19 vers [15.34.27].

12 Q. Vous avez dit avoir rencontré Khieu Samphan qui était venu
13 inspecter les produits de coton "à" être exportés. Et c'était la
14 première fois que vous l'aviez rencontré. L'avez-vous vu ailleurs
15 par la suite?
16 R. Quand il est venu, il n'est pas resté bien longtemps. Il est...
17 il a continué à marcher... et Van Rith le suivait. C'est la
18 première fois que je l'ai vu... ou, plutôt, c'était la deuxième
19 fois que je le voyais, comme j'ai dit plus tôt.

468

SIM Hao T. 13 Juin 2013, **E1/207.2**, p. 9 L. 8-18 vers [13.57.40].

8 Q. Avant de le rencontrer ce jour-là, connaissiez-vous Khieu
9 Samphan?

10 R. Non, je ne le connaissais pas auparavant. Ça a été la première
11 fois que je l'ai vu. Avant son inspection de la production, comme
12 je l'ai dit, Van Rith était le président du Commerce et il nous a
13 dit de bien travailler car Khieu Samphan viendrait inspecter les
14 produits.

15 Q. Donc, avant cela, vous ne connaissiez pas Khieu Samphan. Mais,
16 la veille, Van Rith vous a annoncé la visite de Khieu Samphan.

17 Est-ce exact?

18 R. C'est exact.

SIM Hao T. 12 Juin 2013, **E1/206.1**, p. 87 L. 12-20 vers [14.34.58].

12 Q. Selon ce que vous avez pu observer lors de cette visite ou
13 selon ce qui vous a été dit au sein du Ministère du commerce, qui
14 de Khieu Samphan ou de Van Rith occupait un rang plus élevé dans
15 la hiérarchie du Parti?

16 R. Je n'en savais rien. Je ne pouvais pas le savoir.
17 Vous pouvez faire la comparaison vous-même. Un avait les
18 responsabilités d'un ministère, et l'autre était chef d'État ou
19 chef d'État adjoint. D'après ce que j'ai pu voir, Van Rith, quand
20 il marchait, lui, baissait la tête.

469

EK Hen T. 3 juillet 2013, **E1/217.1**, p. 49 L. 9-23 vers [11.34.57].

9 Q. Parlons de la visite faite à l'usine par Khieu Samphan. Vous
10 dites qu'il y est allé trois ou quatre fois. Ces fois-là, qui a
11 accueilli Khieu Samphan à l'unité de la couture?

12 [11.34.57]

13 R. Quand il est venu, nous étions en train de travailler. Nous
14 avons dû nous lever pour l'accueillir et le saluer. Parfois, il
15 venait seul avec son chauffeur. Après sa brève visite, il
16 repartait.

17 Q. Vous citez un événement au cours duquel il a goûté la soupe.
18 Vous a-t-il demandé votre cuillère pour goûter la soupe, ou bien
19 la lui avez-vous simplement donnée?

20 R. Nous étions en train de manger. Il nous a vus manger. Il a
21 essayé d'instaurer un contact avec les travailleurs; il a voulu
22 goûter la soupe. Et il a donc pris une cuillère, pour goûter, et
23 il a dit qu'elle était bonne.

EK Hen T. 3 juillet 2013, **E1/217.1**, p. 64 L. 12-20 vers [12.13.36].

12 Madame, je vais revenir sur ce qui se passait lorsque M. Khieu
13 Samphan venait dans votre usine pour inspecter.
14 En dehors de goûter la soupe, est-ce que M. Khieu Samphan allait
15 vérifier vos conditions de travail, c'est-à-dire les horaires, la
16 façon dont vous pouviez travailler? Est-ce qu'il passait dans les
17 ateliers?

18 R. En général, lorsqu'il y venait, il en profitait pour visiter,
19 voir les ouvriers, mais il ne passait pas beaucoup de temps
20 là-bas avant de rentrer.

EK Hen T. 3 juillet 2013, **E1/217.1**, p. 65 L. 12 à p. 66 L. 13 vers [12.16.09].

12 Je vais vous donner ma deuxième question. Est-ce que... quand M.
13 Khieu Samphan ou d'autres dirigeants passaient pour inspecter
14 l'usine, est-ce qu'il était possible aux ouvriers et ouvrières de
15 lui transmettre des souhaits ou de lui transmettre des
16 commentaires, des critiques sur le fonctionnement de l'usine et
17 du travail que ces ouvrières et ouvriers faisaient?
18 [12.16.09]

19 R. Il est venu au lieu de travail sans requête particulière, mais

20 on a vu qu'il nous a salués. Il nous a parlé, il nous a
 21 encouragés à travailler encore plus fort, "de" nous entraider. Et
 22 ensuite les produits finis seraient expédiés. Il est venu pour
 23 nous remonter le moral.
 24 Q. Est-ce qu'après ses passages les conditions de travail et les
 25 conditions de nourriture s'amélioreraient, puisque c'est... son

1 passage était pour vous remonter le moral et que vous dites, à
 2 plusieurs reprises - je peux citer les ERN - que le travail était
 3 très fatigant et que vous étiez très fatiguée?
 4 R. Après ses visites, il y avait assez de nourriture. Il y avait
 5 beaucoup... enfin, il y avait assez de riz à manger, et la soupe
 6 était délicieuse. Nous avons aussi réussi à élever des porcs et
 7 de la volaille. Nous avons fait pousser nos propres légumes dans
 8 le jardin.
 9 À l'époque, il n'y avait pas de marché pour que l'on puisse aller
 10 y acheter des légumes, donc nous devons faire pousser des
 11 légumes et élever des animaux domestiques, puis on apportait les
 12 légumes à la cuisine, et il y avait des personnes qui préparaient
 13 la nourriture pour nous.

EK Hen T. 3 juillet 2013, E1/217.1, p. 102 L. 24 à p. 103 L. 8 vers [15.26.07].

24 Q. Ce matin, vous avez dit trois ou quatre fois. Maintenant, vous
 25 dites deux ou trois fois. C'est juste que, dans votre esprit, ce

1 n'est pas forcément tout à fait précis. C'est bien ça? C'est
 2 entre deux et quatre fois, mais vous ne pouvez pas en dire
 3 davantage. Est-ce que c'est exact?
 4 R. Vous avez peut-être raison. C'était il y a assez longtemps.
 5 J'étais jeune, à l'époque. Et, aujourd'hui, j'ai vieilli, et ma
 6 mémoire n'est pas aussi bonne qu'elle a déjà été, et je ne me
 7 souviens pas de ce... je ne me souviens pas aujourd'hui, avec
 8 autant de précision qu'à l'époque, des faits.

470

KHIEV Neou T. 21 juin 2012, E1/90.1, p. 36 L. 6-11 vers [10.56.01].

6 Q. Quels types de biens étaient transportés depuis l'entrepôt
 7 d'État?
 8 R. Il y avait notamment du ciment, des assiettes, du matériel
 9 ménager, de l'acier - les choses dont les gens avaient besoin. Il
 10 y avait aussi des bougies. Tout ce dont les gens avaient besoin
 11 était transporté et provenait de cet entrepôt.

KHIEV Neou T. 21 juin 2012, E1/90.1, p. 96 L. 12 à p. 97 L. 9 vers [15.13.18].

12 Est-ce que votre supérieur hiérarchique, c'était Ta Mok ou est-ce
 13 que c'était le Ministère du commerce ou est-ce que c'était les
 14 deux?
 15 R. La section commerciale de la zone recevait ses ordres de Ta
 16 Mok. C'est Ta Mok qui en était le chef.

17 Q. Et Ta Mok correspondait avec le Ministère du commerce par
 18 votre intermédiaire ou est-ce qu'il communiquait directement?
 19 Comment ça se passait?
 20 [15.13.18]
 21 R. L'entrepôt d'État avait des sections dans la zone Sud-Ouest.
 22 S'il fallait livrer de la marchandise, une lettre l'autorisant
 23 était émise pour le transport de ces marchandises... sauf celles
 24 qui étaient "faites" sur demande, lorsque la zone faisait une
 25 demande pour des marchandises. Mais les livraisons de routine,
 1 elles, étaient autorisées par lettre.
 2 Q. J'aimerais comprendre un peu plus en détail.
 3 Vous nous avez parlé du bureau K-22. Qui était à la tête du
 4 bureau K-22 et quel était son rôle?
 5 [15.14.28]
 6 R. Sen était mon neveu par alliance. C'était lui à la tête de
 7 K-22. Quand j'ai demandé à en savoir plus, il m'a dit qu'il
 8 travaillait avec Khieu Samphan. Mais je ne savais pas quelles
 9 étaient ses responsabilités.

471

KHIEV Neou T. 21 juin 2012, E1/90.1, p. 87 L. 10 à p. 88 L. 5 vers [14.36.15].

10 Merci, Monsieur le Président.
 11 Q. Monsieur le témoin, je voudrais simplement que vous nous
 12 aidiez à comprendre le sens de votre témoignage.
 13 Le juge Lavergne vous a indiqué que, lors de votre audition par
 14 les enquêteurs des cojuges d'instruction, vous avez affirmé
 15 qu'après la disparition de M. VornVet Khieu Samphan lui a
 16 succédé comme responsable du commerce extérieur.
 17 Confirmez-vous ou infirmez-vous ces propos? Voilà toute ma
 18 question.
 19 [14.36.15]
 20 M. KHIEV NEOU:
 21 R. Si j'ai commis une erreur, j'aimerais apporter une précision:
 22 il s'agit de ma propre opinion. Il n'y a aucun document officiel.
 23 Ce que j'ai dit était fondé sur ce que j'avais vu. "Je l'y ai
 24 vu": c'est ce que j'ai dit.
 25 S'il y a eu une erreur à ce propos, toutes mes excuses, et je me
 1 corrige. Je suis âgé, ma mémoire me joue peut-être des tours.
 2 Mais, ce que j'ai dit auparavant, c'était mon opinion
 3 personnelle. Il n'y avait pas de document officiel. Il n'y avait
 4 pas de document qui serait l'équivalent d'un document judiciaire.
 5 Il s'agit juste de mon opinion personnelle.

472

KHIEV Neou T. 21 juin 2012, E1/90.1, p. 80 L. 3-18 vers [14.21.34].

3 Q. Avez-vous jamais parlé de ces conditions de vie du peuple
 4 auprès de l'échelon supérieur, par exemple, à Khieu Samphan quand
 5 vous l'avez rencontré?
 6 R. Je ne lui ai parlé que des pénuries de tissu. Il m'a dit qu'il
 7 n'y avait plus de tissu noir, qu'il ne restait que du blanc.

8 C'est de cela que j'ai parlé avec lui.
 9 Il voulait en savoir plus sur les villages et la commune, mais je
 10 lui ai dit que je n'en savais rien car, moi, je n'avais fait que
 11 décharger les camions au bureau de secteur.
 12 [14.21.34]
 13 Q. Vous l'avez rencontré à deux reprises. Vous a-t-il posé des
 14 questions sur les conditions de vie dans les villages, les
 15 communes, à... ces deux fois ou seulement une fois?
 16 R. Je pense qu'il ne me l'a demandé qu'une seule fois. Il
 17 s'agissait d'une rencontre très brève. Nous n'avons pas beaucoup
 18 échangé.

KHIEV Neou T. 21 juin 2012, E1/90.1, p. 48 L. 2-19 vers [11.34.38].

2 Q. Je voudrais m'attarder quelque peu sur les gens que vous avez
 3 rencontrés au cours de vos visites à différents endroits à Phnom
 4 Penh.
 5 Au cours de cette période, quand vous travailliez à Phnom Penh,
 6 avez-vous jamais rencontré ou vu M. Khieu Samphan?
 7 R. Je l'ai vu et je l'ai rencontré.
 8 [11.34.38]
 9 Q. Combien de fois l'avez-vous vu? Est-ce que vous vous en
 10 souvenez?
 11 R. Je l'ai rencontré deux fois.
 12 Q. Savez-vous quel poste M. Khieu Samphan occupait à l'époque?
 13 R. Il était publiquement connu comme étant le chef du présidium
 14 de l'État. Je l'ai entendu à la radio. Tout le monde a entendu
 15 cela, à savoir qu'il était le chef du présidium de l'État.
 16 Q. En plus de ce rôle public, à votre connaissance, occupait-il
 17 d'autres postes?
 18 R. J'ai certaines informations sur son rôle de façon officieuse.
 19 Mais, officiellement, je n'en sais rien.

473

KHIEV Neou T. 21 juin 2012, E1/90.1, p. 54 L. 8-11 vers [11.49.18].

7 [11.49.18]
 8 R. J'ai déjà dit qu'il avait donné son accord pour que les
 9 marchandises soient utilisées. Il a donc donné son feu vert et il
 10 était satisfait de savoir que ces biens pouvaient être mis au
 11 service de la population. Je l'ai déjà dit et je le répète.

474

KIM Vun T. 22 août 2012, E1/112.1, p. 115 L. 11 à p. 117 L. 9 vers [15.58.02].

11 Q. Toujours - et ce sera mon dernier point en ce qui concerne
 12 votre travail de journaliste - dans le cadre de votre déclaration
 13 - et c'est toujours la même page, les mêmes références que j'ai
 14 données tout à l'heure de E3/380, cette fois-ci c'est le début du
 15 paragraphe -, vous avez indiqué:
 16 "Pendant trois ans, Khieu Samphan s'est occupé du transport des
 17 vivres en direction des différentes régions et zones."
 18 [15.58.02]

19 Tout à l'heure, en répondant aux questions de M. le juge
 20 Lavergne, j'ai cru comprendre que c'était des éléments que vous
 21 aviez eus de tierces personnes: est-ce que vous pouvez indiquer à
 22 la Chambre quelles sont les personnes qui vous ont parlé des
 23 occupations de M. Khieu Samphan en ce qui concerne le transport
 24 des vivres en direction des différentes régions et zones?
 25 R. Bien, j'avais un neveu qui travaillait soit avec Khieu

1 Samphan, soit avec d'autres dirigeants. Certains membres de ma
 2 famille travaillaient au département des transports, donc ils
 3 savaient ce que M. Khieu Samphan avait à faire.

4 Par exemple, s'il y avait des demandes de la part des régions,
 5 des secteurs ou des zones, eux étaient au courant.

6 Par exemple, si la zone demandait des vêtements ou de la
 7 nourriture, eux étaient au courant, et je l'ai appris de façon
 8 indirecte.

9 [15.59.28]

10 En ce qui concerne Khieu Samphan, lorsque des demandes émanaient
 11 des zones, il s'organisait pour y répondre. Je ne le savais pas
 12 directement, je l'ai entendu de la part des autres. J'ai pensé
 13 que c'était la vérité, mais je ne l'ai pas vu directement. Mais
 14 j'ai su ces informations de source fiable.

15 Dès que de la nourriture devait être transportée, c'était eux qui
 16 préparaient les convois de camions transportant de la nourriture
 17 et des biens de première nécessité. Et nous voyions les véhicules
 18 et les camions qui transportaient ces articles.

19 J'ai expliqué tout à l'heure que ces articles étaient transportés
 20 depuis Phnom Penh. J'ai dit qu'ils étaient soit livrés à
 21 destination, soit pas... je sais qu'il y avait des raisons pour
 22 lesquelles certains... certaines livraisons ne parvenaient pas à
 23 destination, parce que, à cette époque, on transportait de grands
 24 volumes d'articles, on voyait de nombreux camions, bien plus que
 25 ce que l'on voit aujourd'hui, parce qu'aujourd'hui les camions

1 sont plus grands. Mais à l'époque on voyait bien que ces articles
 2 étaient transportés à travers le pays.

3 Q. Monsieur le témoin, ma dernière question, puisque nous
 4 arrivons à la... terme de cette journée d'audience, est-ce que vous
 5 pouvez nous donner les noms des personnes qui vous ont parlé des
 6 activités de M. Khieu Samphan?

7 Vous avez évoqué un neveu, est-ce que vous pouvez donner son nom?
 8 [16.01.37]

9 R. Mon neveu s'appelait Ol (phon.).

475

SAO Sarun, T. 7 juin 2012, E1/83.1, P. 63 L. 22 à p. 65 L.7 vers [11.56.02].

22 Y a-t-il eu d'autres occasions entre avril 75 et janvier 79 où
 23 vous auriez vu Khieu Samphan?

24 R. J'ai vu Khieu Samphan lorsque j'ai participé à cette réunion.
 25 Je ne le connaissais pas bien à l'époque. Quand j'ai assisté à

1 cette réunion, j'ai fait sa connaissance.

2 Q. Est-ce que vous parliez à Khieu Samphan de questions
 3 économiques lorsque vous alliez à Phnom Penh participer à des
 4 réunions?

5 [11.56.02]

6 R. Oui, je lui ai parlé de questions économiques. Nous demandions

7 du matériel et des denrées, par exemple, du sel ou des vêtements
 8 pour la population.
 9 Et nous avons aussi traité d'autres questions et nous avons
 10 bavardé ensemble.
 11 Q. À quelle réunion est-ce que vous voyiez Khieu Samphan et
 12 discutiez avec lui de questions économiques? Et à quelle réunion
 13 demandiez-vous du ravitaillement? À quel type de réunion?
 14 R. C'était à la même réunion que celle dont je vous ai déjà
 15 parlé.
 16 [11.57.16]
 17 Q. Lorsque vous dites que vous demandiez des vêtements et
 18 d'autres denrées à Khieu Samphan, s'agissait-il de demandes
 19 écrites?
 20 R. Au cours des discussions, rien ne se faisait par écrit. Nous
 21 l'informions seulement des pénuries et nous soumettions cela à
 22 son attention. C'est tout.
 23 Q. Comment saviez-vous que c'était à Khieu Samphan qu'il fallait
 24 s'adresser pour demander ce genre de biens?
 25 R. Parce qu'à l'époque je savais qu'il était président du
 1 présidium de l'État.
 2 Q. D'après vos souvenirs, combien de fois avez-vous bavardé de
 3 questions économiques avec Khieu Samphan ou combien de fois lui
 4 avez-vous demandé des marchandises?
 5 [11.58.56]
 6 R. Une seule fois. Je n'ai eu qu'une fois l'occasion de bavarder
 7 avec lui.

476

SUONG Sikoeun T. 14août 2012, **E1/107.1**, p. 115 L. 5 à p. 116 L. 6 vers [15.37.13].

115:5 Q. Je vous remercie de ces précisions, Monsieur le témoin.
 115:6 Est-ce que vous savez, en dehors de ses fonctions d'accueil des
 115:7 diplomates étrangers, si M. Khieu Samphan remplissait d'autres
 115:8 fonctions?
 115:9 R. Ça, je n'en sais rien.
 115:10 Q. Je voudrais vous lire à nouveau un passage de votre
 115:11 déclaration. Vous avez indiqué...
 115:12 C'est toujours à la page 5, donc les mêmes références. Là, c'est
 115:13 à la question suivante.
 115:14 Répondant à une question des enquêteurs des cojuges
 115:15 d'instruction... qui vous demandent: "Quels contacts aviez-vous
 115:16 avec Khieu Samphan entre 75 et 79?"
 115:17 Vous répondez:
 115:18 "Il m'arrivait de le croiser, notamment lorsqu'il recevait les
 115:19 lettres de créance des ambassadeurs.
 115:20 Mais nous n'avons jamais eu l'occasion d'avoir une vraie
 115:21 discussion. Il s'occupait d'autres choses, par exemple l'achat à
 115:22 l'étranger de médicaments, de pièces de rechange, et cetera."
 115:23 [15.37.13]
 115:24 Ma question, par rapport à cette partie de votre réponse, est de

115:25 savoir comment vous avez su qu'il s'occupait d'autres choses
 116:1 comme l'achat à l'étranger de médicaments et de pièces de
 116:2 rechange?
 116:3 R. J'ai appris cela parce qu'un de mes amis, qui est décédé
 116:4 aujourd'hui, était l'ancien président du Comité des affaires
 116:5 commerciales. C'est-à-dire qu'en fait il était Ministre... Ministre
 116:6 du commerce extérieur. Et c'est lui qui m'a dit cela.

477

ROS Suy T. 25 Avril 2013, **E1/184.1**, p. 46 L. 8-14 vers [11.24.21].

8 Chambre? Est-ce que vous vous souvenez de cette réunion? Et
 9 est-ce que vous vous souvenez si, oui ou non, Khieu Samphan était
 10 présent?
 11 [11.24.21]
 12 R. Si ma mémoire est bonne, il n'était pas là. Peut-être y a-t-il
 13 eu malentendu. Je me souviens clairement d'avoir dit que Khieu
 14 Samphan n'était pas là.

ROS Suy T. 25 Avril 2013, **E1/184.1**, p. 82 L. 18 à p. 84 L.3 vers [14.28.00].

18 Très bien, Monsieur le Président. J'ai... je l'accepte.
 19 Q. Tout d'abord, Monsieur Suy, êtes-vous d'accord pour dire qu'on
 20 a fait écouter la cassette des aveux de KoyThuon à une session à
 21 laquelle participait Khieu Samphan?
 22 [14.28.00]
 23 M. RUOS SUY:
 24 R. J'aimerais apporter les précisions qui s'imposent. J'ai prêté
 25 serment. Je témoigne aujourd'hui sous serment.

1 Je me souviens de l'avoir dit ainsi et... j'ai dit qu'on avait fait
 2 écouter la cassette. C'est Nuon Chea qui a fait écouter la
 3 cassette.
 4 Q. Merci.
 5 Mais est-il exact de dire - dans cette déclaration de 2003 - que
 6 Khieu Samphan était présent quand on a fait écouter la cassette?
 7 R. Peut-être y a-t-il eu une confusion pendant cet entretien.
 8 Je n'ai pas dit que Khieu Samphan était présent à la session
 9 d'étude quand on nous a fait écouter la cassette. Je pense que
 10 les chercheurs se sont fourvoyés.
 11 Q. Bien, lisons un extrait d'une autre interview que vous avez
 12 donnée aux chercheurs du DC-Cam.
 13 En khmer: 00899502... c'est en français, donc, 00899502; en khmer:
 14 00008337; et, en anglais: 00710555.
 15 [14.29.53]
 16 Question, on vous pose toujours la question à propos de ces
 17 sessions d'étude:
 18 "Était-ce Khieu Samphan qui avait organisé ces réunions?"
 19 Réponse:
 20 "Oui, il y a eu une réunion, mais attendez... attendez que je me
 21 rafraîchisse la mémoire. On nous a convoqués à cette réunion,
 22 puis on a fait écouter une cassette comprenant les aveux de Koy
 23 Thuon, mais j'ai un doute quant à la personne qui nous a fait

24 écouter cette cassette à l'époque. C'était soit Khieu Samphan ou
25 Nuon Chea."

1 Vous souvenez-vous d'avoir dit cela en 2004? Que c'était soit
2 Nuon Chea, soit Khieu Samphan qui avait fait écouter la cassette?
3 R. Oui, je m'en souviens.

SIM Hao T. 12 Juin 2013, E1/206.1, p. 94 L. 23 à p. 95 L. 10 vers [15.09.00].

23 Q. Vous avez dit tout à l'heure, Monsieur le témoin, que Khieu
24 Samphan était venu à TuolTumpung visiter les ateliers en 1978 et
25 vous avez parlé également, par ailleurs, d'arrestations. Est-ce

1 que les arrestations qui ont eu lieu à TuolTumpung... ont-elles eu
2 lieu avant la venue de Khieu Samphan ou est-ce que certaines
3 arrestations ont eu lieu également après sa venue? Juste pour
4 situer les choses dans le temps.

5 M. SIM HAO:

6 R. Merci.

7 Je suis un peu perdu. Laissez-moi quelques instants pour y
8 réfléchir.

9 L'arrestation du camarade Chea a eu lieu avant la visite de M.
10 Khieu Samphan.

478

PV d'interrogatoire de KHIEU Samphân du 14 décembre 2007, E3/37, p. 3, ERN FR 00156681.

Question du Co-Juge d'Instruction YBL :

Pouvez-vous nous décrire la structure et la composition de l'Office (munti មន្ទីរ) 870 ?

Réponse :

Il s'agissait d'un office du Comité permanent. Il n'était composé que de deux personnes, Doeun ឌឿន et moi. Doeunឌឿន, le président, était assisté de collaborateurs, dont Pâng ប៉ង, et il était en charge de la partie politique. Pour ma part, comme je l'ai déjà indiqué, j'étais chargé d'établir un tableau des prix pour les coopératives, de la distribution des biens dans les régions sur les instructions du comité permanent, et des relations avec le Prince Norodom Sihanouk នរោត្តមសីហនុ.

PV d'interrogatoire de KHIEU Samphân du 14 décembre 2007, E3/37, p. 5, ERN FR 00156683.

Question du Co-Fuge d'Instruction ML :

Comment pouviez-vous être chargé d'établir des prix, alors qu'il n'y avait pas de monnaie ?

Réponse :

Il est vrai que je ne pouvais pas faire mon travail et qu'en pratique, je ne m'occupais que de la distribution des biens et des relations avec le Prince Sihanouk ព្រះសីហនុ. Je précise qu'il était envisageable que des échanges aient lieu entre les coopératives et donc que des prix soient déterminables. Mais en pratique, cela ne s'est pas réalisé.

KHIEU Samphân "L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position" E3/18, p. 80, ERN FR 00595439.

Vers octobre 1975, je me vis cependant assigner un travail au sein d'un organisme dénommé « office 870 » dans le cadre duquel je devais :

1° Continuer à assurer la liaison avec le Prince Norodom Sihanouk et la princesse qui résidaient alors au Palais Royal.

2° Etablir une échelle de prix des produits en provenance des coopératives et d'autres unités économiques.

3° Assurer l'application des décisions du Comité Permanent concernant la distribution des divers produits ramassés dans Pluom Peuh entre les différentes zones et régions.

4° Coopérer avec le département du Commerce extérieur pour assurer l'importation de certains produits.

KHIEU Samphân "L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position" E3/18, p. 158-159, ERN FR 00595514-15 (Lettre ouverte de KHIEU Samphân le 16 août 2001).

Pour l'intérêt de la vérité et de la justice, je voudrais demander à l'auteur du sus-dit rapport de bien vouloir vérifier encore une fois toutes ses sources d'information.

En fait, je n'étais qu'un simple membre de l'office en question. En son sein, mon travail consistait à :

1. Continuer à assurer la liaison avec le prince Norodom Sihanouk et la princesse qui résidaient alors au Palais Royal.

2. Etablir une échelle des prix des produits en provenance des coopératives. Evidemment, je ne pouvais en aucune façon remplir cette tâche puisqu'il n'y avait aucun échange de marchandises, ni entre les coopératives, ni entre ces dernières et l'Etat.

3. Assurer l'application des décisions du Comité Permanent concernant la distribution des divers produits ramassés dans Phnom Penh entre les différentes zones et régions.

4. De concert avec le département du commerce extérieur, assurer l'application des décisions du Comité Permanent concernant l'importation de certains produits.

Il convient de souligner qu'en tant que président de l'office, Doeun s'occupait des « affaires politiques » et qu'un secret complet entourait son travail.

Je ne me rappelle pas qui devait le remplacer par la suite. Dans le temps, personne n'avait dit aucun mot sur ce point. Et personne n'osait poser des questions sur ce point.

Tout ce que je peux dire, c'est que vers la fin de 1976 début 1977, malgré leur calme apparent, je discernais une grave préoccupation parmi les dirigeants du P.C.K. Je pensais que cela devait aller mal à la frontière Est du pays. En effet, les hôpitaux de Phnom Penh regorgeaient de blessés alors que des convois ne cessaient d'en ramener de nouveaux du front. C'était à cette occasion que je bénéficiais d'une certaine autonomie dans l'accomplissement de ma tâche, en particulier dans

l'importation de certains produits, surtout des appareils médicaux, des compresses, des antibiotiques, etc... pour la satisfaction des besoins du ministère de l'action sociale et des hôpitaux.

Steve HEDER, T.18 juillet 2013, E1/226.1, p. 7 L. 20 à p. 8 L.3 vers [09.22.21].

20 [09.22.21]

21 Et, comme je viens de la dire, à plusieurs reprises dans
 22 différents contextes, une formule telle que "Com 7... 870" ou "Org"
 23 ou "Organisation 870" et autres formules de ce type pour les
 24 différents niveaux de la hiérarchie ou de la structure du Parti,
 25 ce sont des formules qui sont intentionnellement obscures et

1 ambiguës, "kanakkromkram (phon.) 870", ça peut être tout le
 2 Comité, ça peut être le sommet du comité, le secrétaire du
 3 comité, quelqu'un qui serait membre du comité.

HEDER T. 18 juillet 2013, E1/226.1, p. 6 L. 1-9 vers [09.18.33].

1 Comme je l'ai dit dans une déposition antérieure, je préfère
 2 comprendre que "870" représente un niveau dans la structure
 3 plutôt que quelque chose ou quelqu'un de précis à l'intérieur de
 4 ce niveau.
 5 Par voie d'analogie, c'est comme les Américains qui vous parlent
 6 de "Washington" entre guillemets. "Washington", ça veut dire les
 7 gens qui là-bas... qui sont là-bas, au sommet. C'est une référence
 8 codée qui dénote une constellation là-haut, mais ça ne dénote pas
 9 qui à Washington ou quoi à Washington.

480

Philip SHORT T. 8 mai 2013, E1/191.1, p. 2 L. 4-5 vers [09.04.53].

3 R. Khieu Samphan n'était pas membre du Comité permanent, je crois
 4 qu'il est bon de le souligner. Mais il a assisté à la plupart des
 5 réunions du Comité permanent.

481

LENG Chhoeung T. 17 juin 2013, E1/208.1, p. 95, L.10-14 vers [15.20.45].

10 R. Vous avez raison. Je ne le savais pas. Je ne savais pas
 s'ils
 11 se réunissaient à cet endroit ou ailleurs. Et, s'ils se
 12 réunissaient, je ne pouvais connaître le sujet de discussion,
 car
 13 je n'y participais pas.
 14 [15.20.45]

LENG Chhoeung T. 17 juin 2013, E1/208.1, p. 98 L. 3-7 vers [15.24.49].

3 R. C'est exact. C'est comme vous dites. Mais ce n'était pas
 4 régulier. Une semaine donnée, il pouvait se rendre à cet endroit,
 5 mais ce n'était pas régulier. Je ne sais pas ce qu'il y faisait.
 6 Des fois, c'était une demi-heure; des fois, c'était deux ou trois
 7 heures. Mais, je ne sais pas ce qu'il y faisait.

482

Philip SHORT T. 8 mai 2013, E1/191.1, p. 2 L. 3-5 vers [09.06.37].

3 R. Khieu Samphan n'était pas membre du Comité permanent, je
 crois
 4 qu'il est bon de le souligner. Mais il a assisté à la plupart
 des
 5 réunions du Comité permanent.

483

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 51 L. 15 à p. 52 L. 3 vers [11.25.11].

15 Q. Dans cette même monographie, à la page 60 - en anglais:
 16 00103753; et, en français: 00595433 -, il dit qu'il était
 17 réticent à sortir, entre 70 et 75, quand il était encore dans
 la
 18 jungle, parce que son statut élevé était tel que les questions
 de
 19 sécurité et de protocole étaient problématiques.
 20 Est-ce que ceci cadre avec votre analyse, tel que vous venez de
 21 l'exposer?
 22 R. Non. À l'époque, M. Khieu Samphan était une figure
 23 emblématique, très utile pour le PCK. Il avait le titre de
 24 commandant en chef de l'armée khmère rouge, et cetera, mais à
 25 l'époque, en 73-74, il est devenu membre associé du Comité

1 central.
 2 Il n'était pas au Comité permanent, loin de là, il était loin
 3 d'avoir un rôle décisionnel crucial.

484

Philip SHORT T. 8 mai 2013, E1/191.1, p. 2 L.15-19 vers [09.06.37].

15 Cela dit, cela ne s'est pas produit pour différentes raisons et
 16 notamment parce que Khieu Samphan n'était pas un leader.
 C'était
 17 quelqu'un de très utile pour le cercle dirigeant, mais qui,
 18 d'après Pol Pot, ne possédait pas les qualités lui permettant
 de
 19 devenir le chef ou un haut dirigeant.

485

Philip SHORT T. 9 mai 2013, E1/192.1, p. 129 L. 2-4 vers [15.40.34].

2 Nuon Chea parlaient toujours. Ça rejoint ce que je disais, à
 3 savoir que Khieu Samphan ne faisait pas partie du noyau qui
 4 prenait les décisions. Il était présent aux réunions du Comité

Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p. 51 L. 22-23 vers [11.25.11].

22 R. Non. À l'époque, M. Khieu Samphan était une figure
23 emblématique, très utile pour le PCK.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p. 57 L. 17-23 vers [11.38.06].

17 R. C'est en partie exact, mais, ce que je contesterais, c'est
le
18 mot "membre". Il était lié au cercle intérieur. Il se déplaçait
19 avec eux, mais je ne pense pas qu'il était membre du cercle
20 intérieur. Je dirais plutôt qu'il était sa plume. Un cercle
21 intérieur est composé d'un certain nombre de membres et puis
est
22 entouré d'autres personnes, et je pense que Khieu Samphan
faisait
23 partie de l'entourage.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p. 75 L. 8-15 vers [13.47.35].

8 Je ne pense pas qu'il était membre titulaire. Pourquoi? Parce
9 que, au bout du compte, il était... c'était un intellectuel. Il
est
10 arrivé au Parti non pas comme les anciens seigneurs de guerre
des
11 Issarak, qui sont devenus des commandants militaires. Ce n'est
12 pas non plus par la même voie que Pol Pot ou Ieng Sary qui
13 étaient... qui constituaient le coeur, qui orientaient le Comité
14 permanent. Il avait un rôle, je ne dirais pas périphérique,
mais
15 un rôle différent. Donc, c'est tout à fait compréhensible.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p. 112 L. 21 à p. 113 L. 11 vers [15.28.29].

21 Q. Donc, vous nous dites, si j'ai bien compris ce que vous nous
22 avez juste expliqué, Pol Pot a décidé, vraisemblablement
décidé,
23 de nommer ou de faire nommer Khieu Samphan à ce poste
stratégique
24 de vice-Premier ministre parce qu'il savait que c'était un
homme
25 loyal, dévoué à la cause et qu'il accepterait cette décision:

1 est-ce que c'est ce que je dois comprendre?

2 R. Ce n'était pas un poste stratégique, c'était de la
figuration;

3 il était le drapeau.

4 Q. Mais être le drapeau peut avoir une importance stratégique,
5 parce que, pour le public, il est important, peut-être, d'avoir
6 des références qui soient des références de concorde, d'union,
de

7 paix, d'honnêteté, de loyauté, des intérêts, que sais-je?
 8 C'est une image, peut-être une image stratégique.
 9 R. En termes d'image, je suis absolument d'accord. C'était d'une
 10 importance stratégique, mais en termes d'image. En termes
 11 d'influence, de direction, non, pas du tout.

Philip SHORT T. 7 mai 2013, E1/190.1, p. 43 L. 23 à p. 44 L. 1 vers [10.58.26].

23 R. Les intellectuels étaient nécessaires pour faire fonctionner
 24 l'appareil de propagande et pour assurer la liaison avec le
 25 Front. Les deux ne s'excluaient pas mutuellement, mais les

1 intellectuels étaient maintenus à l'écart.

Philip SHORT T. 8 mai 2013, E1/191.1, p. 2 L. 3-19 vers [09.06.37].

3 R. Khieu Samphan n'était pas membre du Comité permanent, je
 crois
 4 qu'il est bon de le souligner. Mais il a assisté à la plupart
 des
 5 réunions du Comité permanent. Son nom se retrouve dans les
 6 procès-verbaux. Pourquoi? Parce qu'il occupait une position
 7 spéciale. Il était au coeur du pouvoir, même s'il n'appartenait
 8 pas à ce Centre. C'était une position inhabituelle, mais une
 9 position que souhaitait Pol Pot.
 10 L'on peut émettre une hypothèse - je pense l'avoir déjà dit -
 11 selon quoi Pol Pot considérerait Khieu Samphan comme quelqu'un
 qui
 12 était susceptible au fil du temps d'assumer plus de fonctions
 de
 13 direction. C'est une hypothèse.
 14 [09.06.37]
 15 Cela dit, cela ne s'est pas produit pour différentes raisons et
 16 notamment parce que Khieu Samphan n'était pas un leader.
 C'était
 17 quelqu'un de très utile pour le cercle dirigeant, mais qui,
 18 d'après Pol Pot, ne possédait pas les qualités lui permettant
 de
 19 devenir le chef ou un haut dirigeant.

Philip SHORT T. 9 mai 2013, E1/192.1, p. 149 L. 14-15 vers [16.24.06].

14 les seuls pouvoirs dont il disposait étaient ceux que le Parti
 15 choisissait de lui donner, tout comme le gouvernement. Le chef

SUONG Sikocun T. 7 août 2012, E1/103.1, p. 24 L. 9-13 vers [09.56.33].

9 R. À l'époque, avant qu'une personne soit envoyée en tant que

10 diplomate à l'étranger... pour nous, les intellectuels, il n'y
 11 avait pas de perspective de devenir diplomate.
 12 Du fait de notre pedigree, nous n'étions pas considérés comme
 13 purs. Notre position n'était pas considérée comme ferme.

SUONG Sikoeun T. 8 août 2012, E1/104.1, p. 25 L. 19-22 vers [09.58.53].

19 R. Oui, c'était le cas, parce que les intellectuels devaient
 20 passer par une phase de rééducation et de travail manuel, tel
 que
 21 l'agriculture, et en même temps ils devaient suivre la
 formation
 22 politique et d'élévation du niveau de conscience.

SUONG Sikoeun T. 14 août 2012, E1/107.1, p. 108 L. 20 à p. 110 L. 7 vers [15.22.03].

20 Et, à ce moment-là, les enquêteurs vous demandent de commenter
 un
 21 passage de votre biographie dans lequel vous évoquez Khieu
 22 Samphan.
 23 Et, là, vous répondez:
 24 "Ce que j'ai écrit concerne la période où j'ai connu Khieu
 25 Samphan à Paris. Il était plus connu pour ses qualités
 humaines,

1 pour sa gentillesse, pour sa simplicité que pour son engagement
 2 politique. Il était considéré par les Khmers rouges plus comme
 3 une force tactique qu'une force stratégique."
 4 [15.23.10]

5 Ma question est la suivante: pouvez-vous expliquer la différence
 6 entre une "force tactique" et une "force stratégique", et ce que
 7 cela voulait dire précisément au sujet de Khieu Samphan dans le
 8 cadre de votre réponse?

9 M. SUONG SIKOEUN:

10 R. Une force tactique, cela renvoie aux intellectuels en
 général,
 11 en particulier ceux qui sont allés étudier en France et ceux
 qui
 12 ont adhéré au Cercle marxiste-léniniste.
 13 À l'époque, le PCK avait besoin de ces intellectuels en vue de
 se
 14 rallier davantage les masses populaires car ceux-là étaient
 plus
 15 efficaces que les étudiants ordinaires.
 16 Ces intellectuels - les "intellectuels rouges", comme on les
 17 appelait - étaient de bons étudiants. Ils étaient gentils et
 ils
 18 respectaient les anciens. Ils étaient généreux et serviables
 19 envers les autres étudiants.
 20 Il s'agissait d'une force d'appui, ce qui se distinguait des
 21 forces stratégiques.
 22 Ils pourraient devenir une force stratégique lorsqu'ils

23 pourraient être dans le pays, et lorsqu'ils pourraient changer
de
24 statut et de mentalité en vue de devenir des prolétaires et des
25 membres de la classe laborieuse.

1 À ce moment-là, ils deviendraient membres d'une force
stratégique
2 et "restés" à jamais au côté du PCK.
3 [15.26.11]
4 Ceux qui s'étaient remodelés pour adopter un point de vue
5 prolétaire, le point de vue des ouvriers, ceux-là seraient
6 considérés comme étant devenus les membres d'une force
7 stratégique.

SUONG Sikoeun T. 15 août 2012, E1/108.1, p. 61 L 7-8 vers [11.33.02].

6 Cela me met mal à l'aise d'entendre répéter ces noms, Keat Chhon
7 et HorNamhong. En effet, à l'époque, les intellectuels n'avaient
8 pas de pouvoir...

KIM Vun T. 23 août 2012, E1/113.1, p. 25 L. 19 à p. 26 L. 5 vers [10.05.52].

19 R. Je n'étais pas un cadre du Parti. Je faisais partie de la
20 Ligue de la jeunesse. J'étais donc un cadre extérieur au Parti,
21 comme on disait. Je faisais partie du Front.
22 La Ligue de la jeunesse avait trois comités. Les responsables de
23 la Ligue de la jeunesse étaient appelés des "cadres", mais pas
24 des cadres du Parti.
25 En conclusion, pour ce qui est des cadres, il y avait des cadres

1 extérieurs et des cadres intérieurs du Parti.
2 Les intellectuels et les personnes piliers étaient considérés
3 comme des cadres, mais pas comme des cadres du Parti. Ces gens
4 étaient à l'extérieur des rangs des cadres du Parti.
5 J'étais un cadre, mais je n'appartenais pas au Parti.

CHHOUK Rin T. 22 avril 2013, E1/181.1, p. 47 L. 7-17 vers [11.41.24].

7 Je l'ai su de Ta Mok... qu'il était un... que Khieu Samphan était un
8 intellectuel et qu'il n'était pas un membre du Parti. Pendant le
9 régime de l'État du Cambodge, on a dit qu'il était un dirigeant
10 sans pouvoir, qu'il n'était qu'un nom.
11 Il n'y avait qu'un seul Parti, le Parti communiste du Kampuchéa.
12 Et c'est le Parti qui était responsable de tout. Et je veux le
13 dire, je veux le raconter, mais je ne me sens pas bien. J'ai de
14 gros problèmes de santé.
15 Et donc, d'après le document émanant de l'État du Cambodge, il
16 était un dirigeant sans pouvoir. Il n'était qu'un nom.

CHHOUK Rin T. 22 avril 2013, **E1/181.1**, p. 60 L. 24 à p. 61 L. 3 vers [13.55.04].

24 [13.55.04]

25 Et ce que je sais de Khieu Samphan, je l'ai su de Ta Mok. Ta Mok

1 nous a dit que Khieu Samphan était un intellectuel qui n'était
2 pas fortement engagé dans les activités du PCK. Il n'était donc
3 pas engagé dans le PCK.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, **E1/182.1**, p. 83 L. 20-22 vers [15.08.17].

19 En 1968, Khieu Samphan a dû partir pour un endroit près de
20 Kampot. Les gens parlaient de Khieu Samphan. On disait de lui
21 qu'il était un intellectuel et qu'il n'était pas membre du Parti
22 communiste du Kampuchéa.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, **E1/182.1**, p. 84 L. 18-24 vers [15.09.53].

18 R. La raison pour laquelle il y avait un plan, je pense que Khieu
19 Samphan la connaissait bien. Khieu Samphan était considéré comme
20 un intellectuel. Et les Khmers rouges avaient établi des classes
21 très précises pour les gens. Ce n'était pas simplement "dans" la
22 base, mais aussi partout "au" pays. Et Khieu Samphan, lui, a été
23 mis dans la catégorie des intellectuels. Et c'était une classe à
24 part.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, **E1/182.1**, p. 85 L. 19-24 vers [15.12.08].

19 En 1976, Ta Mok était un membre important "dans" la zone... et il
20 parlait souvent de ce sujet. Et peut-être que Khieu Samphan ne
21 savait pas que l'on parlait de cela secrètement au sein des
22 forces militaires ou de la hiérarchie khmère rouge. J'en ai
23 entendu parler, et c'est pourquoi j'ai prêté serment, et j'ai dit
24 que je dirais toute la vérité.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, **E1/182.1**, p. 88 L. 3-5 vers [15.17.45].

1 À l'époque, j'ai pensé que Khieu Samphan ne pourrait jamais
2 survivre... une telle situation. Je croyais qu'ils... qu'ils
3 pourraient tous finir exécutés. Il est dommage que Ta Mok et ses
4 gens "considéraient" que Khieu Samphan et... et les autres étaient
5 moins intelligents. C'est ce que Ta Mok avait dit.

CHHOUK Rin T. 23 avril 2013, **E1/182.1**, p. 100 L. 20 à p. 101 L. 7 vers [16.00.22].

20 J'aimerais passer à une autre question. Toujours dans le même
21 document, E3/362 - ERN, en khmer: 00210212; en français:
22 00268905; et en anglais: 00268897 -, vous dites, à cette page, à

23 propos du numéro 7 de l'"Étandard Révolutionnaire"... et vous y
 24 dites:
 25 "Même Khieu Samphan, qui était célèbre et... un intellectuel, il
 1 était aussi un ennemi du... il faisait partie des ennemis du PCK."
 2 Vous avez rappelé les éléments biographiques de Khieu Samphan,
 3 mais j'aimerais obtenir plus de précisions.
 4 Quand vous dites que Khieu Samphan est devenu un ennemi du Parti,
 5 du PCK, avez-vous quelque preuve ou document pour le prouver?
 6 R. J'ai déjà expliqué longuement mes raisons. Vous n'avez qu'à
 7 relire ma déposition. Je n'ai pas envie de répéter.

DUCH T. 19 mars 2012, E1/50.1, p. 50 L. 15-20 vers [15.38.03].

15 On ne pouvait pas choisir des petits bourgeois pour prendre la
 16 tête des bases, le contexte politique qui prévalait dans le
 17 Sud-Ouest était tel. C'est la raison pour laquelle au début je
 18 n'ai été désigné à aucune fonction. On ne m'a pas donné de tâches
 19 militaires par exemple.
 20 C'était lié au contexte politique qui existait à l'époque.

Déclaration de Duch présentée à SALOTH Ban T. 29 avril 2012, E1/69.1, p. 32 L. 6-14 vers [10.34.56].

6 Je voudrais vous donner lecture des déclarations de KaingGuek
 7 Eav, alias Duch, déclarations qui figurent à la cote E3/15, et
 8 tout spécialement dans la huitième réponse.
 9 Il disait ceci: "À certains endroits comme ChraingChamres, Boeng
 10 Trabek, par exemple, il s'agissait du rassemblement des
 11 intellectuels, dont une partie était membre du FUNK et du GRUNK.
 12 Ils considéraient ces gens comme des personnes pas claires au
 13 point de vue politique, qui pouvaient être des camarades comme
 14 des ennemis."

David CHANDLER T. 20 juillet 2012, E1/93.1, p. 118 L. 5-15 vers [15.09.23].

5 Les intellectuels étaient en effet réduits au silence.
 6 Je tiens à préciser que la catégorie d'intellectuels au Cambodge
 7 à cette époque - "neakcheh dong", les "gens qui savent", les
 8 gens qui ont une connaissance - n'étaient pas des diplômés
 9 d'université, mais des gens qui avaient été formés en tant que
 10 professeurs, par exemple. C'était un petit groupe qui se
 11 connaissait et qui savait qu'ils étaient des intellectuels.
 12 Ils étaient en effet réduits au silence par le régime, mais, en
 13 fait, ce que j'ai dit, c'est... Non, en fait, ils n'étaient pas
 14 réduits au silence. Ils étaient réduits à dire et à faire
 15 uniquement ce que le régime leur demandait de faire.

SA Vi T. 8 janvier 2013, **E1/156.1**, p. 21 L. 7-10 vers [10.07.25].

7 Q. Vous avez vu Nuon Chea, Ieng Sary, Khieu Samphan faire des
8 allées et venues. Est-ce que vous avez commencé à les voir début
9 76 et jusqu'en début 79, à K-1?
10 R. Oui, j'ai commencé à les voir dès le moment où je me suis mis
11 à travailler là-bas, et ce, jusqu'à 79.

488

SA Vi T. 9 janvier 2013, **E1/157.1**, p. 25 L. 7-8 vers [10.05.41].

7 Saviez-vous pourquoi ils y venaient?
8 R. Non, je ne savais pas les motifs de leurs visites.

SA Vi T. 9 janvier 2013, **E1/157.1**, p. 26 L. 25 vers [10.10.18].

21 Q. Et, s'agissant de ma dernière question, après le départ de ces
22 cadres venus de partout au pays, avez-vous appris, par quelque
23 moyen que ce soit, l'objectif de leurs réunions ou quelles
24 décisions y avaient été prises?
25 R. Non, je ne le savais pas à l'époque.

489

SA Vi T. 8 janvier 2013, **E1/156.1**, p. 36 L. 4-14 vers [11.15.34].

4 Q. Dans le PV d'audition, vous indiquez que Khieu Samphan s'est
5 également rendu en province, mais moins souvent que les autres
6 Oncles. Comment savez-vous que Khieu Samphan allait moins souvent
7 en province que les autres Oncles?
8 R. C'est une conclusion que j'ai tiré personnellement. Je ne sais
9 pas si c'est exact ou non. Je me fonde sur ce que j'ai observé.
10 Je l'ai vu quitter K-1 et y revenir. Et j'en ai conclu qu'il
11 n'allait pas très souvent en province. Parfois, des gardes du
12 corps m'ont dit qu'il n'allait pas si souvent que cela en
13 province. À nouveau, je le répète, c'est une conclusion que je
14 tire personnellement.

490

SA Vi T. 8 janvier 2013, **E1/156.1**, p. 44 L. 19 à p. 45 L. 1 vers [11.38.31].

19 Q. Pouvez-vous nous dire si vous n'avez jamais été présent
20 lorsque Pol Pot, Nuon Chea ou Khieu Samphan donnaient des ordres
21 à qui que ce soit?
22 R. Non.
23 Q. Avez-vous jamais participé à une réunion avec Pol Pot, Nuon
24 Chea ou Khieu Samphan?

25 R. Non, je n'ai jamais participé à quelque réunion avec eux que
1 ce soit.

491

SA Vi T. 8 janvier 2013, **E1/156.1**, p. 53 L. 21 vers [13.38.28].

21 Khieu Samphan, dans son travail, réfléchissait beaucoup.

SA Vi T. 8 janvier 2013, **E1/156.1**, p. 54 L. 17-22 vers [13.43.24].

17 possible d'analyser plus précisément la situation. Il était
18 quelqu'un de très bon et prudent. Il ne voulait pas que les
19 choses aillent mal. Et, quand je pense à mon expérience sous le
20 régime, je savais qu'il était méticuleux et rigoureux. Ce qui
21 veut dire qu'il avait très peur de commettre une erreur dans le
22 cadre de son travail.

492

SA Vi T. 9 janvier 2013, **E1/157.1**, p. 9 L. 20 à p. 10 L. 22 vers [09.27.12].

20 Et je voudrais en venir maintenant à... d'abord, un petit point de
21 détail: vous avez été interrogé hier sur le véhicule qu'utilisait
22 M. Khieu Samphan, dont vous avez dit à la Chambre que c'était un
23 véhicule modeste en comparaison de ceux qui étaient utilisés par
24 d'autres dirigeants.

25 Et je voulais juste vous demander ce qu'il en était de sa

1 sécurité. Vous avez également dit hier que M. Khieu Samphan se
2 déplaçait, en tout cas dans Phnom Penh, lorsque vous vous le
3 voyiez, uniquement avec son chauffeur: qu'en était-il des autres
4 dirigeants?

5 Est-ce que ils avaient un... un système, un dispositif de sécurité,
6 des gardes du corps autour d'eux? Est-ce qu'il y avait là aussi
7 une différence entre ce que vous avez pu voir autour de M. Khieu
8 Samphan et ce que vous avez pu constater autour d'autres
9 dirigeants?

10 [09.29.45]

11 R. Au sujet du véhicule de Khieu Samphan, j'ai déjà dit hier
12 qu'il avait une Lambretta quand il venait... ou qu'il venait
13 travailler à K-1 en Lambretta. C'est vrai, il n'avait pas
14 d'escorte, il y avait un chauffeur, c'est tout. C'est ce que j'ai
15 vu. Quand je montais la garde et que je le voyais venir, il
16 venait seul avec son chauffeur dans cette voiture.

17 Maintenant, si je compare sa situation à celle des autres
18 dirigeants, comme Nuon Chea, Ieng Sary ou Pol Pot, la différence
19 est là. Ces autres dirigeants venaient souvent avec quelques
20 chauffeurs, ou il y avait toujours au moins un autre véhicule qui
21 suivait leurs voitures. Donc, c'était différent avec Khieu
22 Samphan.

493

SALOTH Ban T. 23 avril 2012, **E1/66.1**, p. 72 L. 9-10 vers [14.02.39].

9 R. Oui, j'ai vu qu'ils organisaient des réunions, mais je ne

10 saurais dire quel était le sujet débattu lors de ces réunions.

494

SALOTH Ban T. 26 avril 2012, **E1/69.1**, p. 3 L. 13-15 vers [09.09.46].

13 Q. Merci. À votre connaissance, est-ce que Khieu Samphan était
14 membre du Comité permanent ou du Comité central?
15 R. S'il était membre, il devait être membre ordinaire.

495

KIM Vun T. 22 août 2012, **E1/112.1**, p. 70 L. 7 à p. 71 L. 5 vers [13.44.51].

7 [13.44.51]

8 Q. Monsieur le témoin, vous avez également été entendu par les
9 enquêteurs des cojuges d'instruction. Alors, je vais essayer de
10 résumer ce que vous avez dit en ce qui concerne M. Khieu Samphan.
11 Vous l'avez comparé à un éléphant handicapé, un éléphant sans
12 jambes ou sans force dans les jambes.
13 Vous avez également indiqué que M. Khieu Samphan était perçu
14 comme étant une victime, précisant d'ailleurs que c'était la
15 perception qu'on pouvait en avoir tant à l'époque du régime du
16 prince Norodom Sihanouk qu'à l'époque du Front, et même pendant
17 la période du Kampuchéa démocratique.
18 Vous avez également ajouté que, selon vous, c'était un homme qui
19 n'a jamais eu de réel pouvoir. Et si j'ai bien compris, aussi,
20 vous avez précisé que le rôle de M. Khieu Samphan pendant la
21 période du Kampuchéa démocratique avait principalement consisté à
22 s'assurer du transport de ravitaillement vers les bases, à
23 accueillir les chefs d'État étrangers en visite, à accompagner le
24 prince Norodom Sihanouk et son épouse lorsque ceux-ci visitaient
25 la campagne.

1 [13.46.22]

2 Alors, est-ce que j'ai bien résumé ce que vous avez voulu dire
3 aux juges d'instruction ou est-ce que je me suis trompé?
4 R. C'est un résumé complet de ce que j'ai bien dit aux cojuges
5 d'instruction.

496

KIM Vun T. 22 août 2012, **E1/112.1**, p. 96 L. 6-9 vers [15.10.03].

6 R. Ce que j'ai dit, c'est que sur le plan de l'autorité le roi
7 avait aussi peu de pouvoir que Khieu Samphan.
8 Je pense donc qu'il n'avait pas de pouvoir, au même titre que M.
9 Khieu Samphan.

497

KIM Vun T. 22 août 2012, **E1/112.1**, p. 115 L. 11 à p. 116 L. 14 vers [15.58.02].

11 Q. Toujours - et ce sera mon dernier point en ce qui concerne
12 votre travail de journaliste - dans le cadre de votre déclaration
13 - et c'est toujours la même page, les mêmes références que j'ai

14 données tout à l'heure de E3/380, cette fois-ci c'est le début du
 15 paragraphe -, vous avez indiqué:
 16 "Pendant trois ans, Khieu Samphan s'est occupé du transport des
 17 vivres en direction des différentes régions et zones."
 18 [15.58.02]
 19 Tout à l'heure, en répondant aux questions de M. le juge
 20 Lavergne, j'ai cru comprendre que c'était des éléments que vous
 21 aviez eus de tierces personnes: est-ce que vous pouvez indiquer à
 22 la Chambre quelles sont les personnes qui vous ont parlé des
 23 occupations de M. Khieu Samphan en ce qui concerne le transport
 24 des vivres en direction des différentes régions et zones?
 25 R. Bien, j'avais un neveu qui travaillait soit avec Khieu

1 Samphan, soit avec d'autres dirigeants. Certains membres de ma
 2 famille travaillaient au département des transports, donc ils
 3 savaient ce que M. Khieu Samphan avait à faire.
 4 Par exemple, s'il y avait des demandes de la part des régions,
 5 des secteurs ou des zones, eux étaient au courant.
 6 Par exemple, si la zone demandait des vêtements ou de la
 7 nourriture, eux étaient au courant, et je l'ai appris de façon
 8 indirecte.
 9 [15.59.28]
 10 En ce qui concerne Khieu Samphan, lorsque des demandes émanaient
 11 des zones, il s'organisait pour y répondre. Je ne le savais pas
 12 directement, je l'ai entendu de la part des autres. J'ai pensé
 13 que c'était la vérité, mais je ne l'ai pas vu directement. Mais
 14 j'ai su ces informations de source fiable.

498

Steve HEDER T. 11 juillet 2013, E1/222.1, p. 95 L. 6-21 vers [15.08.39].

6 Q. Je reviens à D366/7.1.4.
 7 À l'intention de Me Koppe, notes de bas de page 37, 39 et 40. Je
 8 vais essayer de résumer.
 9 C'est juste avant la note 37. Vous parlez de Khieu Samphan, du
 10 GRUNK et du FUNK, voici ce que vous dites - c'est la page 11 pour
 11 vous, Monsieur Heder:
 12 [15.08.39]
 13 "Formellement parlant, la destruction du GRUNK et du FUNK a eu
 14 lieu en trois étapes. Premièrement, l'adoption d'une nouvelle
 15 constitution pour remplacer le programme politique du FUNK daté
 16 de 1970. Ensuite, ce qui a été présenté comme des élections d'une
 17 Assemblée nationale pour remplacer le congrès du FUNK qu'avait
 18 présidé Khieu Samphan en tant qu'organe supposément populaire
 19 d'élaboration de la politique du mouvement. Troisièmement, il y a
 20 eu la création d'un nouveau gouvernement et d'autres organes
 21 étatiques visant à remplacer le GRUNK lui-même."

499

David CHANDLER T. 18 juillet 2012, E1/91.1, p. 35 L. 12-24 vers [10.21.09].

12 R. Je ne sais pas exactement ce qu'a fait le présidium de l'État.
 13 Je n'ai pas vu de document en émanant.

14 L'assemblée s'est réunie une fois pendant trois jours pour
 15 l'approbation de la création du gouvernement du Kampuchéa
 16 démocratique.
 17 Ieng Sary... enfin, des trois postes qui "a" été mentionné... Ieng
 18 Sary, lui, est demeuré actif dans la mise en oeuvre et
 19 l'élaboration des politiques pour les affaires étrangères du
 20 Kampuchéa démocratique pendant la période et peu après sa chute
 21 en 1979. Son... ce poste était très visible, bien connu du monde
 22 extérieur.
 23 Le travail de Khieu Samphan au présidium de l'État m'est très peu
 24 clair.

David CHANDLER T. 24 juillet 2012, E1/95.1, p. 137 L. 1-8 vers [15.47.54].

1 Q. Merci. J'aurais une autre question concernant les rôles et les
 2 fonctions du présidium de l'État.
 3 Êtes-vous en mesure de répondre à quelques questions concernant
 4 le fonctionnement, l'organisation et la structure du présidium de
 5 l'État? Pensez-vous pouvoir le faire?
 6 R. Je ne connais rien à ce sujet, et je me demande si vous saurez
 7 citer qui que ce soit qui en connaît plus. Il n'y a pas
 8 d'information sur cet organe. Donc je ne saurais en parler.

Philip SHORT T. 9 mai 2013, E1/192.1, p. 149 L. 2-19 vers [16.24.06].

2 Vous avez également déposé concernant le rôle de Khieu Samphan en
 3 tant que Présidium de l'État... président du Présidium de l'État.
 4 Quelles autorités... de quelles autorités disposaient ce bureau et
 5 ce poste?
 6 [16.24.06]
 7 R. Vous me demandez... vous faites référence à son rôle en tant que
 8 chef d'État?
 9 Q. J'aimerais que vous nous éclairiez sur l'autorité réelle dont
 10 disposait M. Khieu Samphan en tant que président du Présidium de
 11 l'État pendant la période du Kampuchéa démocratique.
 12 R. Employer le terme "figure de proue" est peut-être un
 13 raccourci, mais, en tant que président du Kampuchéa démocratique,
 14 les seuls pouvoirs dont il disposait étaient ceux que le Parti
 15 choisissait de lui donner, tout comme le gouvernement. Le chef
 16 d'État n'avait pas d'autonomie; tout le pouvoir se retrouvait au
 17 sein du Parti. Si vous me demandez si Khieu Samphan, en tant que
 18 chef d'État, avait un pouvoir décisionnaire, la réponse est
 19 forcément non.

500

LENG Chhoeung T. 17 juin 2013, E1/208.1, p. 47 L. 24 à p. 48 L. 11 vers [11.36.23].

24 gentil. Il ne partait jamais nulle part... gérer des choses. J'ai
 25 juste entendu par la radio qu'il présidait le Présidium de

1 l'État, mais il n'avait aucun rôle de supervision.
 2 Quand j'étais jeune, je ne savais pas quel était son rôle, mais,
 3 devenu adulte, j'ai entendu que le président du Présidium de
 4 l'État était une personne qui gérait tout le pays, mais, à

5 l'époque, j'ai observé qu'il n'avait pas de pouvoir ou
 6 d'autorité.
 7 Quand je suis devenu adulte, plus tard, j'ai compris que, même
 8 s'il occupait un poste suprême, il était placé sous le contrôle
 9 du PCK. Voilà ce que j'ai vu par moi-même. J'ai vu qu'il n'avait
 10 pas beaucoup de biens personnels. J'ai logé auprès de lui. Je
 11 savais qu'il vivait humblement.

ROS Suy T. 25 avril 2013, E1/184.1, p. 41 L. 16 à p. 42 L. 13 vers [11.14.32].

16 Une autre... un autre point sur lequel je voudrais vous rafraîchir
 17 la mémoire, c'est les conclusions que... enfin, ce que vous avez
 18 observé lors de la visite de Khieu Samphan. Vous avez indiqué...
 19 C'est toujours lors de cet entretien avec DC-Cam - en français,
 20 l'ERN 00753016; en khmer: 00020063; et, en anglais: 00703028.
 21 [11.14.32]
 22 Voilà ce que vous indiquez au sujet du... ce que vous avez constaté
 23 de Khieu Samphan. Vous dites:
 24 "En effet, je savais seulement que le travail de Khieu Samphan
 25 était une tâche accessoire. Son travail, pour parler plus

1 précisément, était d'ordre social. Dans la société communiste, le
 2 Président du présidium de l'État ne faisait pas un travail
 3 indispensable. En effet, tous les ordres venaient du Parti. Par
 4 conséquent, quand il allait en réunion de travail... ne serait-ce
 5 que ses chaussures, ne serait-ce que sa voiture, il ne brillait
 6 pas par le luxe comme les autres. Ça, je l'ai constaté très
 7 concrètement quand il est venu inspecter les entrepôts. Sa
 8 voiture était une vieille casserole, et ses chaussures étaient
 9 usées jusqu'à la corde. Il partait dans cet accoutrement regarder
 10 les autres travailler. Il ne frimait pas comme les autres."
 11 Ma question est la suivante: est-ce que vous vous souvenez de ces
 12 observations? Et est-ce que ça correspond à ce que vous avez vécu
 13 à l'époque?

ROS Suy T. 25 avril 2013, E1/184.1, p. 43 L. 21 à p. 44 L. 1 vers [11.17.52].

21 Q. Est-ce que la description que vous avez faite de Khieu Samphan
 22 lors de cette visite à l'entrepôt correspond bien à ce que vous
 23 avez vu à l'époque?
 24 [11.17.52]
 25 M. RUOS SUY:

1 R. Oui, c'est vrai. Je maintiens ce que j'ai dit.

SALOTH Ban T. 2 mai 2012, E1/71.1, p. 14, L. 13-17 vers [09.43.00].

13 Q. Monsieur le témoin, en nous fondant sur ce que vous avez lu,
 14 est-ce que vous maintenez votre réponse dans ce document à la
 15 question-réponse 40?
 16 M. SALOTH BAN:
 17 R. Oui.

DUCH T. 27 mars 2012, **E1/54.1**, p. 67 L. 7-21 vers [14.01.54].

7 Et l'article 11, traitant du présidium de l'État... je cite:
 8 "Le Kampuchéa démocratique a un présidium de l'État choisi et
 9 nommé tous les cinq ans par l'Assemblée des représentants du
 10 peuple du Kampuchéa."
 11 Y a-t-il eu un tel choix du présidium de l'État?
 12 [14.01.54]
 13 R. Je vous remercie. Le présidium de l'État était purement
 14 symbolique. Il n'y avait presque aucune activité. D'ailleurs, de
 15 manière générale, il y avait trois personnes au présidium de
 16 l'État: Khieu Samphan, comme président du présidium, Mey (phon.)
 17 NouthetRos Nhim.
 18 MeyNouth... Penn Nouth était trop vieux.
 19 D'ailleurs, cette institution n'a jamais été active.
 20 J'aimerais répéter, donc: le présidium de l'État n'avait pas de
 21 bureau ou d'activités. C'était purement symbolique.

DUCH T. 5 avril 2012, **E1/60.1**, p. 107 L. 21 à p.108, L. 9 vers [15.24.14].

21 R. Vous dites que tous les États ont une structure... mais, par
 22 exemple, pensez à la Chine.
 23 À l'époque où Fa Guofeng (phon.) était président... le président,
 24 il était aussi le Premier Ministre, et l'adjoint était le chef de
 25 l'Assemblée.

1 Li Xianning (phon.) était président... on se demande quel pouvoir
 2 avait pu avoir Li Xianning (phon.). Qu'en est-il de Li Ximing
 3 (phon.): avait-il un pouvoir quelconque? Aucun pouvoir.
 4 C'était des gens qui avaient des postes protocolaires,
 5 symboliques, car ils étaient des personnes âgées et qui étaient
 6 respectées. Mais ils n'avaient aucun pouvoir effectif.
 7 [15.25.11]
 8 Le Kampuchéa démocratique a copié la révolution culturelle
 9 chinoise. On a importé la structure.

501

SUONG Sikoeun T. 8 août 2012, **E1/104.1**, p. 49 L. 8-12 vers [11.29.41].

8 R. Le Présidium de l'État se composait de trois personnes: un
 9 résident, un premier président adjoint, et un deuxième président
 10 adjoint, c'est tout ce que je savais; mais je ne savais pas où
 11 était le siège du Présidium de l'État et cela vaut aussi pour les
 12 autres Ministères; ils n'existaient que sur papier.

502

SUONG Sikoeun T. 6 août 2012, E1/102.1, p. 97 L. 22 à p. 98 L. 8 vers [14.40.43].

22 pouvoir, c'était le second qui avait l'autorité réelle.
 23 [14.40.43]
 24 Et la situation était différente de celle qui prévalait en Europe
 25 et dans certains pays africains. La situation au Cambodge était

1 distincte de la situation de différents pays européens ou de la
 2 France. Je ne vais pas entrer plus avant dans le détail, mais à
 3 un certain moment c'était le président lui-même qui n'était pas
 4 au courant de ce qui se passait.
 5 Et, dans mon cas précis, moi, j'étais le président du bureau
 6 d'information et de propagande. Et parfois des bulletins
 7 d'information étaient publiés avec ma signature et je n'étais pas
 8 au courant de ce que "celles"-ci contenaient.

503

SUONG Sikoeun T. 8 août 2012, E1/104.1, p. 51 L. 14 à p. 52 L. 8-22 vers [11.35.59].

14 Q. Hier, vous avez témoigné - je vais vous parler de la page 19...
 15 l'extrait de la page 19 en khmer, à 10 heures du matin, 10.09...
 16 Pardon, à 10h09 du matin, vous avez mentionné qu'il n'y avait pas
 17 de traduction dans les autres langues. Je vais vous relire cela
 18 et je cite:
 19 "J'ai dit... j'ai déjà dit auparavant que M. Khieu Samphan était à
 20 l'époque comme moi dans ces circonstances spécifiques, mais,
 21 comme il était mon aîné, il a été nommé président du Présidium
 22 d'État, mais en fait nous étions tous dans la même situation.
 23 Donc, c'était un accord interne à l'administration communiste de
 24 l'époque."
 25 [11.35.59]

1 Est-ce que vous vous souvenez d'avoir dit cela hier?
 2 R. Oui, oui, j'ai dit cela.
 3 Avant, le Parti communiste du Kampuchéa, se basant sur les
 4 principes du Parti et de la mise en oeuvre des politiques du
 5 Parti, la situation était comme cela, car personne n'avait
 6 d'importance permanente aux yeux du Parti.
 7 Par exemple, entre M. Khieu Samphan et moi-même, j'ai pu observer
 8 que le poste qui lui a été assigné était dû au fait qu'il
 9 rencontrait certains critères que je ne rencontrais pas.
 10 Par exemple, il avait l'ancienneté et il avait des compétences
 11 plus élevées, il s'agissait d'une personne plus mûre.
 12 Il avait beaucoup plus de maturité que moi à ce moment-là.
 13 Mais, en termes d'autorité, je ne pense pas qu'il ait eu plus
 14 d'autorité que moi à ce moment-là en tant que président du
 15 Présidium de l'État, dans le contexte de l'État. Je ne parle pas
 16 évidemment dans le contexte de Président dans d'autres pays.
 17 [11.37.36]
 18 Et, bien entendu, il n'avait aucune autorité particulière de
 19 signer ou d'autoriser quoi que ce soit à ce poste. Je ne dis pas
 20 cela parce que je tiens à le soutenir ou lui donner des
 21 circonstances atténuantes, mais en fait c'était la situation sur
 22 le terrain, dont j'ai été le témoin moi-même.

504

SUONG Sikoeun T. 6 août 2012, **E1/102.1**, p. 84 L. 9-17 vers [14.10.20].

9 Q. Pourriez-vous nous dire, durant la période du Kampuchéa
10 démocratique, si vous rencontriez souvent M. Khieu Samphan et
11 dans quel cadre?
12 [14.10.20]
13 R. J'étais interprète de langue française au service des
14 dirigeants.
15 En tant que président du présidium de l'État, il recevait les
16 accréditations des diplomates étrangers qui étaient en poste au
17 Cambodge sous la période du Kampuchéa démocratique.

SUONG Sikoeun T. 14 août 2012, **E1/107.1**, p. 114 L. 14-18 vers [15.34.02].

14 Et, comme je l'ai expliqué dans mes témoignages antérieurs, le
15 matin, j'interprétais pour M. Khieu Samphan en tant que président
16 du présidium de l'État, qui recevait les lettres de créance qui
17 étaient présentées par les ambassadeurs... l'ambassadeur d'Albanie
18 au Cambodge.

505

SUONG Sikoeun T. 14 août 2012, **E1/107.1**, p. 114 L. 23 à p. 115 L. 2 vers [15.35.00]
(correction des transcriptions en attente – voir la version KH).

23 Et, en outre... en ce qui concerne la position de M. Khieu Samphan,
24 en fait, il était tout aussi ordinaire que la femme de
25 l'ambassadeur. Et c'est pourquoi son interprète se rendait auprès

1 de l'épouse de l'ambassadeur pour jouer le même rôle auprès des
2 médecins.

506

ONG Thong Hocung T. 14 août 2012, **E1/107.1**, p. 97 L. 4 à p. 99 L. 16 vers [14.33.22].

4 En français, il s'agit de la page 206: ERN 00288085; en khmer:
5 00831240; et, en anglais - puisque, cette fois-ci, il existe:
6 00785869.
7 Donc je voudrais que l'on puisse afficher la version khmère à
8 l'intention du public.
9 Et je vais vous lire un premier bout de paragraphe.
10 Page 206 de votre livre, vous évoquez à nouveau l'effet de Pol
11 Pot, et vous dites:
12 "Cette 'Tribune de l'éducation' est une nouvelle émission de la
13 radio du Kampuchéa démocratique.
14 Bien qu'il n'ait jamais été précisé que c'est Pol Pot en personne
15 qui parle en direct à la radio tous les jours à 6 heures du
16 matin, tout le monde le sait. Et ceux qui l'ont rencontré le
17 confirment.
18 Il y a une semaine, un certain nombre d'entre nous, de formation
19 technique, avaient été choisis pour assister à une conférence du

20 secrétaire du Parti à la salle de Chaktomuk.
 21 Le but de cette réunion était d'annoncer l'ouverture de
 22 l'institut technique.
 23 À cette occasion, ils ont pu le voir pour la première fois et
 24 écouter son exposé en direct. Certains ont été impressionnés par
 25 sa personnalité et son art de la persuasion."

1 Je m'arrête là pour le moment.
 2 Est-ce que vous avez eu l'occasion de discuter directement avec
 3 les personnes qui ont assisté à l'exposé de Pol Pot...
 4 Peut-être que je devrais au préalable vous poser une autre
 5 question: est-ce que vous avez vous-même assisté à cet exposé de
 6 Pol Pot?
 7 [14.33.22]
 8 R. Non, mon nom ne figurait pas dans la liste de ceux qui avaient
 9 été sélectionnés pour écouter son discours, mais mon ami, oui.
 10 Et il a dit que Khieu Samphan y était venu, avec d'autres, et
 11 qu'il n'avait pas été accueilli comme un dignitaire ou... on
 12 n'avait pas réservé de fauteuil pour lui.
 13 Donc ceux qui revenaient de l'étranger se posaient des questions,
 14 parce qu'il était chef de l'État, alors comment est-ce... ça se
 15 faisait que personne n'était venu lui souhaiter la bienvenue?
 16 Donc les participants à la réunion se posaient des questions, et
 17 c'est cela que j'exprime dans ce passage.
 18 [14.34.12]
 19 Q. Alors, pour être clair par rapport à votre réponse, quand vous
 20 indiquez qu'il n'y avait pas de fauteuil qui lui avait été
 21 réservé, vous parlez de Khieu Samphan? C'est bien ça?
 22 R. Oui, c'est à lui que je fais référence. À Khieu Samphan.
 23 Q. Je poursuis la lecture de ce paragraphe et vous allez pouvoir
 24 compléter votre réponse.
 25 Donc, toujours sur la même page, vous dites:

1 "À l'évidence, Khieu Samphan, dont l'influence a pesé lourd dans
 2 leurs engagements politiques, n'est qu'un homme de paille, une
 3 marionnette dans les mains de Pol Pot."
 4 Est-ce des propos qui vous ont été rapportés par les personnes
 5 qui ont assisté à ce fameux discours à l'ouverture de l'institut
 6 technique?
 7 R. Oui, c'est exact.
 8 Q. Est-ce que vous vous souvenez de noms de ces personnes qui
 9 vous ont tenu ces propos-là?
 10 R. Non, je ne me souviens pas des noms.
 11 Q. Mais vous vous souvenez avoir eu cette conversation avec une
 12 ou plusieurs personnes?
 13 R. Oui, c'est exact.
 14 Q. Et, pour être plus précise, c'était avec une seule personne ou
 15 plusieurs personnes?
 16 R. Non, il y avait au moins trois ou quatre personnes.

NORNG Sophang T. 3 septembre 2012, E1/120.1, p. 61 L. 21 à p. 62 L. 15 vers [13.49.09].

21 Je vais vous lire un passage court, et ensuite je vous poserai
 22 des questions. Il s'agit du procès-verbal de la première audition
 23 du témoin, le document D... le document E3/64. Et, les pages ERN,

24 en khmer: 00328033; en français: 00411701 à 02; et en anglais:
25 00334052.

1 [13.49.09]

2 Monsieur Sophang, voici ce que je voudrais vous lire:

3 "Question: Et Khieu Samphan?

4 Réponse: Il y avait ces messages de lui relatifs à la
5 distribution du sel, du riz décortiqué, du tissu, des vêtements,
6 des sandales et différents matériels pour telle ou telle unité
7 afin que 'celles'-ci soient distribués aux habitants. Il
8 s'occupait de différents matériels et produits destinés au
9 peuple. Je ne recevais pas souvent des messages de Khieu Samphan.
10 À part cela, j'ai décodé quelques fois des messages de Khieu
11 Samphan sous la forme de directives, circulaires, comme par
12 exemple les différentes fêtes nationales."
13 Est-ce que ceci résume la description que vous avez donnée
14 concernant le rôle de Khieu Samphan?
15 R. Oui, c'est exact.

508

Lettre intitulée « Renseignements officiels sur le PC cambodgien », 6 octobre 1977,
E3/481.

00389472

E3/481

AMBASSADE DE FRANCE
EN THAÏLANDE

Bangkok, le 6 octobre 1977

N° 838/AS

L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN THAÏLANDE

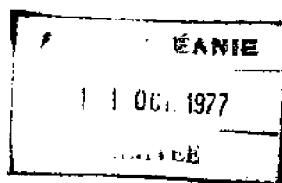
A

SON EXCELLENCE

MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Direction d'Asie-Océanie

- C.L.V. -



A/S : renseignements "officiels" sur le PC cambodgien.

Des différentes informations diffusées par les radios ou agences de presse chinoises, cambodgiennes et nord-coréennes, à l'occasion du voyage de M. Pol Pot en Chine et en Corée du Nord et du 17ème anniversaire du PC Khmer, on peut retirer les quelques rares indications "officielles" suivantes au sujet du Parti dirigeant le Cambodge.

1/ historique du Parti

- Fondation le 30 septembre 1960 au cours d'un premier congrès de 3 jours et 3 nuits rassemblant clandestinement 21 délégués (14 représentant "les paysans", 7 la "population des villes") dans un local de la gare de Phnom-Penh. Pol Pot est nommé membre du comité permanent du Comité central.

- 1961 (date non précisée) : Pol Pot devient Secrétaire général adjoint du Comité central.

Voir diffusion

au verso

..../...2

00389473

E3/481

2.

- 2ème congrès en 1963 : Pol Pot est élu Secrétaire général du Comité central.

- 1970 (date non précisée) : Pol Pot devient Président du Comité militaire du Comité central.

- 3ème congrès en septembre 1971 : Pol Pot réélu dans ses deux fonctions.

- 4ème congrès en janvier 1976 : Pol Pot réélu dans ses deux fonctions.

2/ Composition des instances dirigeantes.

- Secrétaire général du Comité central : M. Pol Pot (également Premier ministre et Président du Comité militaire du Comité central).

- Secrétaire général adjoint : X (chargé d'animer les syndicats ouvriers entre 1955 et 1960).

- Membres du Comité permanent du Comité central : M. Long SARY (vice-premier ministre, chargé des Affaires étrangères), M. Vorn VET (vice-premier ministre, chargé des Affaires économiques).

3/ Bien que son nom n'ait pas été cité, il est hautement vraisemblable que M. Huon CHEA, président du Comité permanent de l'Assemblée des représentants du peuple, chef du Département politique de l'Armée, ex-premier ministre par intérim, est aussi membre du Comité permanent du Comité central. Peut-être est-ce également le cas de M. Son SEN, vice-premier ministre chargé de la Défense nationale, qui devrait à tout le moins faire partie du Comité central.

On ne saurait en dire autant de M. Khieu SAMPHAN dont le pouvoir réel paraît bien inférieur au rang protocolaire. Plusieurs indices, ténués mais convergents, autorisent cette hypothèse. Khieu SAMPHAN appartient ainsi à la plus récente des "strates" du mouvement Khmer rouge,

.../...3

(1) - d'après Pol Pot, dans son discours du 27 septembre.

00389474

E3/481

3.

n'ayant rejoint le maquis qu'en 1967 en compagnie de Hou YOUN et Hu NIM. De ce trio (dont on associe en général le destin politique), Hou YOUN a complètement disparu de la scène, sans doute tué au combat en 1975, et Hu NIM (en théorie, ministre de l'Information), n'est plus cité par la radio de Phnom-Penh depuis février 1977. En outre, Khieu SAMPHAN occupe les fonctions de chef de l'Etat, en général honorifiques dans la structure d'un Etat socialiste. Il a d'ailleurs été cité par le seul réfugié ayant une certaine connaissance des milieux du pouvoir à Phnom-Penh(1) comme ne faisant pas partie du cercle principal de dirigeants. Enfin, Pol Pot, dans son discours du 27 septembre, a évoqué au passage le "camarade Président du Praesidium d'Etat" (Khieu Samphan) pour le qualifier aimablement "d'intellectuel" : quand on sait le traitement infligé par les Khmers rouges à cette catégorie de la population, quand on lit la suite de l'allocution, consacrée en grande partie à l'éloge de la classe paysanne, "seule véritable force révolutionnaire", on situe mieux la place que ses pairs accordent au chef de l'Etat./...

(1) - Pech Lim Kuon, pilote d'hélicoptère évadé en avril 1976.
(cf. dépêche n° 3/DA-AS du 6 mai 1976).

François PONCHAUD T. 11 avril 2013, E1/180.1, p. 7 L. 22 à p. 10 L. 3 vers [09.15.52].

22 R. J'ai rencontré Khuon en juin ou juillet 76 à Mairut, dans le

23 camp de Mairut; il y avait son hélicoptère de couleur blanche qui
24 était près du camp. Alors, il m'a... il m'a dit qu'il conduisait
25 les dirigeants khmers rouges.

1 Ça a été traduit: "Il enseignait les dirigeants khmers rouges";
2 l'erreur est de taille.
3 [09.17.35]
4 Alors, je lui ai demandé qui était "Angkar".
5 Il m'a dit: "Il y a le camarade Pol, il y a le camarade Hem, il y
6 a le camarade Van, il y a le camarade Vet."
7 Alors, je dis: "Qui c'est, ces gens-là?"
8 Il m'a dit: "Je ne sais pas".
9 Et, dans mon livre, je cite ce passage et je parle du camarade
10 Pol; je dis le camarade Pol, c'est peut-être Non Suon, c'est
11 peut-être Saloth Sar, mais pour le moment on n'en sait rien.
12 Q. Je vous remercie pour ces précisions.
13 Donc, je voudrais indiquer que nous avons nous aussi au dossier
14 des entretiens qui ont été donnés par ce militaire qui s'était
15 enfui du Kampuchéa démocratique, notamment un entretien
16 probablement qui a eu lieu dans le camp aussi, puisqu'il a été
17 donné à l'ambassadeur de France en Thaïlande, et que nous avons
18 une note du 6 octobre 1977 de l'ambassadeur de France en
19 Thaïlande à Son Excellence le Ministre des affaires étrangères
20 français.
21 [09.18.43]
22 C'est la cote E3/481, et je voudrais en lire un extrait, parce
23 qu'il me semble que c'est un document qui est quand même
24 intéressant et qui détaille le contenu de l'entretien.
25 Le militaire parle d'abord de cinq dirigeants qui sont en poste

1 au Cambodge à ce moment-là et qui pour lui sont les dirigeants
2 principaux. Il cite Pol Pot, Ieng Sary, Vorn Vet, Nuon Chea, Son
3 Sen.
4 Et puis il en vient à parler de Khieu Samphan et je cite ce qu'il
5 dit, bon, en tout cas ce qui est dit dans la note:
6 "On ne saurait en dire autant de M. Khieu Samphan, dont le
7 pouvoir réel paraît bien inférieur au rang protocolaire.
8 Plusieurs indices ténus mais convergents autorisent cette
9 hypothèse. Khieu Samphan appartient ainsi à la plus récente des
10 strates du mouvement khmer rouge, n'ayant rejoint le maquis qu'en
11 1967 en compagnie de Hou Youn et Hu Nim. De ce trio, Hou Youn a
12 complètement disparu de la scène, sans doute tué au combat en
13 1975, et Hu Nim, en théorie Ministre de l'information, n'est plus
14 cité par la radio de Phnom Penh depuis février 1977.
15 [09.20.21]
16 En outre, Khieu Samphan occupe les fonctions de chef de l'État,
17 en général honorifique dans la structure d'un État socialiste. Il
18 a d'ailleurs été cité par le seul réfugié ayant une certaine
19 connaissance des milieux du pouvoir à Phnom Penh..."
20 Et, là, on renvoie effectivement à Pech Lim Kuon, ce pilote
21 d'hélicoptère:
22 "... comme ne faisant pas partie du cercle principal de dirigeants.
23 Enfin, Pol Pot, dans son discours du 27 septembre, a évoqué au
24 passage le camarade président du Présidium d'État, Khieu Samphan,
25 pour le qualifier aimablement d' 'intellectuel'. Quand on sait le

1 traitement infligé par les Khmers rouges à cette catégorie de la
2 population, quand on lit la suite de l'allocution consacrée en
3 grande partie à l'éloge de la classe paysanne, seule véritable

François PONCHAUD T. 11 avril 2013, E1/180.1, p. 15 L. 2-16 vers [09.30.30].

2 Q. Ah! Bon. Ma question consistait à vous demander si, au regard
3 de ce que je vous ai lu de ce qu'avait déclaré cet ancien
4 militaire du Kampuchéa démocratique, vous avez un commentaire à
5 faire sur la nature de l'entretien que vous avez avec lui, ou
6 pas?

7 [09.30.30]

8 R. Je ne me souviens pas avec exactitude de l'entretien que j'ai
9 eu avec M. Pech Lim Kuon. J'ai retenu simplement qu'il citait le
10 camarade Hem parmi les dirigeants du Kampuchéa démocratique; il
11 ne m'a pas dit quel était son rang.

12 Maintenant, quant à Saloth Sar, nous avons appris, les gens de
13 l'extérieur qui s'intéressaient au Kampuchéa démocratique... nous
14 avons appris que Saloth Sar était Pol Pot au mois de septembre
15 1977. Tout le reste, c'est de la littérature.

16 [09.31.13]

509

FBIS, « *Editorial Hails DRV Anniversaries* », 1 septembre 1975, E3/271, p. 4-5, ERN EN 00167422-23.

Phnom Penh Domestic Service in Cambodian 2300 GMT 1 Sep 75 BK

[Editorial: "Warm Greetings From the Cambodian People to Their Vietnamese Comrades in Arms on the Occasion of the 30th Anniversary of the DRV"]

[Text] Today, 2 September 1975, it is exactly 30 years since President Ho Chi Minh, the outstanding leader of the Vietnamese people, solemnly proclaimed in Hanoi the founding of the Democratic Republic of Vietnam. On that day--2 September 1945--

at the Hanoi ceremony, president Ho Chi Minh proclaimed the independence of Vietnam after having lead the Vietnamese people in a stubborn struggle against Japanese fascism and French colonialism.

From 2 September 1945 to 2 September 1975, under the leadership of the Vietnam Workers Party and President Ho Chi Minh, the Vietnamese people have gloriously overcome all obstacles in their struggle. From 1946 to 1954 they waged war against French colonialism and won a brilliant victory at Dien Bien Phu on 7 May 1954.

The 21 January 1954 Geneva conference temporarily divided the Vietnamese nation into two parts at the 17th parallel. From that time the Democratic Republic of Vietnam in the north built a socialist regime with growing success, while the south was transformed into neocolonialist territory by U.S. imperialism and its stooges, forcing untold miseries on the South Vietnamese people. U.S. imperialism turned all of South Vietnam into its military base to commit aggression against North Vietnam as well as against Cambodia and Laos.

The Vietnamese people, however, stood up to stage a revolutionary war against the enemy aggressors. The people of the Democratic Republic of Vietnam were obliged to plunge into the battle to carry out their main tasks of increasing production to help the struggle by the fraternal South Vietnamese people.

The U.S. imperialists intensified their war in North Vietnam as well as in Cambodia and Laos. In 1965, the U.S. imperialists began their bombing of North Vietnam, and the war was expanded everywhere.

To stave off defeat, the U.S. imperialists staged a coup on 17 March 1970 to overthrow the independent, peaceful and neutral Cambodia, and expanded their war across all the three countries. However, the Vietnamese people, in cooperation with the Cambodian and Lao peoples, continued to courageously struggle against the U.S. imperialists and their hirelings.

Due to their defeats in South Vietnam, Cambodia, Laos and the DRV, the U.S. imperialists were forced to stop bombing Vietnam on 27 January 1973 with the signing of the Paris agreement on Vietnam. However, the U.S. imperialists and their Saigon stooges successively violated the Paris agreement and continued to attack the South Vietnamese people. The U.S. imperialists also intensified their barbarous air war against Cambodia in 1973, and from 1973 to 1975 the Cambodian people continued to fight the U.S. imperialists and the Lon Nol clique until they were completely swept from Cambodia on 17 April 1975.

As for the South Vietnamese people, under the guidance of the NLFV and the FGRSV they continued their armed and political struggle until they swept out the U.S. imperialists and the Saigon puppet Thieu clique from South Vietnam on 30 April 1975.

The Lao people, under the leadership of Lao Patriotic Front also continued their struggle until they have liberated Vientiane and occupied the entire country in August 1975.

All these historic events prove that the Cambodian, Vietnamese and Lao peoples have joined their seething efforts to courageously attack the U.S. imperialists and their hirelings--the common enemy.

In the short time since 1973 the Democratic Republic of Vietnam has plunged into the struggle to fill the bomb craters, restore the economy and rebuild the country. Now, the North Vietnamese people have profoundly changed the Democratic Republic of Vietnam and moved forward by leaps and bounds in socialist construction at a time when the Republic of South Vietnam has been completely liberated. The two parts have sufficient potentials for their reunification.

On this 2 September 1975, when the Democratic Republic of Vietnam is celebrating its 30th anniversary, the Vietnamese people extended profound gratitude to President Ho Chi Minh who died on 29 August 1969 and to his testament which will last forever with its slogan: "Nothing is more precious than independence and freedom."

The Cambodian people are overjoyed to see that the people of the Democratic Republic of Vietnam and the Republic of South Vietnam have achieved their present complete victory after more than 30 years of bloody fighting. Through this victory, the everlasting friendship between the Cambodian and Vietnamese peoples will be strengthened and forever developed on the path of equality and mutual assistance.

On this occasion, the Cambodian people have sent a delegation with Samdech Norodom Sihanouk, head of state and chairman of the NUPC as its leader, and Deputy Prime Minister Khieu Samphan as its deputy leader, to attend the victorious 2 September anniversary of the fraternal Vietnamese people. Through the NUPC-RGNUMC delegation, the Cambodian people extend their warm greetings to the Vietnamese people, the Vietnam Workers Party, the Vietnam Fatherland Front and the Government of the Democratic Republic of Vietnam, and wish them new great victory in building socialism as well as in the reunification of the two Vietnams. Long live the militant solidarity and everlasting friendship between Cambodia and Vietnam!

SIHANOUK CONGRATULATES CEAUDESCU

Bucharest SCINTEIA in Romanian 26 Aug 75 p 4 AM

[Text] To His Excellency Mr Nicolae Ceausescu, president of the Socialist Republic of Romania: On the occasion of the glorious national anniversary of the Socialist Republic of Romania I am extremely happy to convey to Your Esteemed Excellency my warmest congratulations. Please accept the ardent wishes that the Cambodian people and I extend to you for your personal happiness and that of the great Romanian people.

Under Your Excellency's clear-sighted and dynamic leadership, the Romanian nation and state have attained new, great and innumerable successes in all fields of socialist construction and in the international arena, where the prestige of the Socialist Republic of Romania is continually gaining in brilliance. Your noble contribution to consolidating world peace and to the success of the liberation struggle of the peoples of the Third World is also very important. The National United Front of Cambodia, which has succeeded in defeating imperialist aggression after 5 years and 1 month of bitter struggle, takes this happy opportunity to once again express its eternal gratitude to Your Excellency, illustrious and beloved leader of the Romanian people and of the Socialist Republic of Romania, for your full support and for the assistance that you have granted us in multiple forms from the very first day of our struggle up to the final victory.

With highest regard, [signed] Norodom Sihanouk, chief of the Cambodian state, chairman of the National United Front of Cambodia.

FBIS, FBIS, « *Khieu Samphan Reception Speech* », 11 septembre 1975, E3/271, p. 29, ERN EN 00167447.

Khieu Samphan Reception Speech

Phnom Penh Domestic Service in Cambodian 2300 GMT 11 Sep 75 BK

[9 September speech by Deputy Prime Minister Khieu Samphan at reception in Sihanouk's honor--recorded]

[Text] On the evening of 9 September 1975 on behalf of the RGNUC, Deputy Prime Minister Khieu Samphan held a brilliant reception at Chanchhaya Hall in the royal palace in honor of Samdech Norodom Sihanouk, head of state and NUPC chairman, and Madame Sihanouk; and in honor of Samdech Penn Nouth, chairman of the Political Bureau of the NUPC Central Committee and prime minister of the RGNUC, and Madame Penn Nouth. Among the guests attending the reception were the members of the RGNUC and important cadres of various departments. Deputy Prime Minister Khieu Samphan's speech at the reception follows: [recorded]

Respected samdech head of state, chairman of the NUPC; respected Madame Sihanouk; respected samdech chairman of the Political Bureau of the NUPC Central Committee and prime minister; respected Madame Penn Nouth; respected and beloved brothers, sisters and friends: Today is the auspicious day when the samdech chief of state, chairman of the NUPC, is reunited with the entire cabinet of our RGNUC, when the samdech head of state and his wife, the members of the royal family, Samdech Penn Nouth and his wife and all brothers, sisters and friends are reunited in a family reunion inside our beloved fatherland. [applause]

From Chanchhaya Hall in the royal palace we can see the four branches of the Mekong River meeting at Phnom Penh, which has been liberated for over 4 months, just as we can see our beloved fatherland which has enjoyed total liberation. [applause] With the same eyes we can see new Cambodia making big strides forward; a new Cambodia free from the extremely antinational, extremely fascist and extremely corrupt clique of Lon Nol and his accomplices; a new Cambodia which, according to the resolutions passed by the special national congress on 28 April 1975 is independent, peaceful, neutral, sovereign, nonaligned and having full territorial integrity; and a new Cambodia in whose national society one can enjoy happiness, equality, fairness and genuine democracy--a society where there is no rich or poor, exploiting or exploited class; that is, a society where the entire people live in happiness, harmony and great unity, striving to build and defend the country together. [applause]

Respected samdech head of state, respected samdech prime minister, respected and beloved brothers, sisters and friends: All of us and all the brothers and sisters are extremely happy, contented and satisfied to see that the entire nation and people are liberated. For you, just as for all of us and all the brothers and sisters, there is no greater happiness than to be able to join the Cambodian people in fighting and defeating U.S. imperialism and its lackeys, the traitorous Lon Nol clique, and to see our people manage state affairs at the loftiest level of independence and initiative. [applause] It is in this regard that the victory of our people, army, NUPC and RGNUC constitutes an extremely splendid victory. [applause]

Respected samdech: This wonderful victory was achieved thanks to our equally wonderful army and people, it was achieved also thanks to the strength of the great unity between the entire Cambodian nation and people united under the banner of the NUPC with the samdech head of state as its leader and of the RGNUC with Samdech Penn Nouth as prime minister, and our compatriots who fulfilled the revolutionary tasks outside our fatherland. [applause]

« Penn Nouth, Khieu Samphan receive DRV Envoy », 9 octobre 1975, E3/272, p. 22, ERN EN 00167504.

IV. 10 Oct 75

C A M B O D I A

H 1

NCNA REPORTS GISCARD, SIHANOUK TALKS

For a Peking NCNA report on the 9 October talks between French President Giscard d'Estaing and Samedeh Norodom Sihanouk in Paris, see the International Affairs section of 10 October People's Republic of China DAILY REPORT.

PENN NOUTH, KHIEU SAMPHAN RECEIVE DRV ENVOY

Phnom Penh Domestic Service in Cambodian 2300 GMT 9 Oct 75 EK

[Text] Samedeh Penn Nouth, chairman of the NUFC Central Committee Political Bureau and prime minister of the RGNUC, received and had talks with His Excellency Nguyen Thuong, DRV ambassador extraordinary and plenipotentiary to Cambodia, at the samedeh's residence in Phnom Penh from 0900 to 1000 on 2 October 1975.

Later, at 1500 on 8 October, Khieu Samphan, deputy prime minister of the RGNUC and commander in chief of the CPNLAP, also received and held talks with His Excellency Nguyen Thuong at the prime minister's office in Phnom Penh.

Both meetings proceeded in a friendly atmosphere.

THIRD WORLD ECONOMIC CARTELS, GAINS HAILED

Phnom Penh Domestic Service in Cambodian 2300 GMT 8 Oct 75 EK

["International News Feature"]

[Text] In this Thursday's "International News Feature" we will report on a number of important international developments concerning the Third World people's struggle to preserve and protect their own raw materials against exploitation by capitalist and imperialist countries.

Lately OPEC has again increased petroleum prices by 10 percent effective 1 October 1975. This means that one barrel of oil will cost U.S. \$11.51 from 1 October until 30 June 1976, when OPEC will again revise petroleum prices so that they will remain on a par with the changing international economic situation.

This decision to raise oil prices is an efficient economic measure and a powerful weapon which the Third World OPEC members are wielding to protect their countries and national economies in the struggle against exploitation by imperialism, especially U.S. imperialism, which for years has been living by looting and plundering the Third World countries. Imperialism has become affluent because it practiced the trick of buying cheap and reselling at exorbitant prices.

In the past, the imperialists sent forces to invade and control weak countries such as those of the Third World. They plundered and exploited raw materials of Third World countries at will. For example, they pumped away crude oil at a ridiculous price. They refined the crude thus acquired and produced kerosene, diesel fuel and gasoline which they sold back to the Third World at far higher prices, reaping ten- to twenty-fold benefits. Moreover, the industrial goods turned out by their factories were priced at will. The prices of these consumer goods were increased every year by the imperialists who forced the oil-producing countries to maintain oil prices as low as possible so that they themselves could make as much profit as they wanted through their gimmick of cheap purchase and expensive resale.

FBIS, « *Senegal Ambassador ends Friendship Visit* », 20 mars 1976, E3/274, p. 80, ERN EN 00167992.

CUBAN FOREIGN MINISTRY OFFICIAL ENDS VISIT

Phnom Penh Domestic Service in Cambodian 2300 GMT 22 Mar 76 BK

[Text] The head of the Cuban Foreign Ministry's Asian Department, Jose Guerra, who arrived in Phnom Penh on 19 March on a visit to Democratic Cambodia, has left for home upon completion of his mission on 22 March.

In the course of his stay in Phnom Penh, Jose Guerra had official talks with cadres of our Foreign Ministry. Deputy Prime Minister Comrade Ieng Sary hosted a banquet on 19 March in honor of the Cuban envoy. Comrade Hu Nim was also present. The comrade deputy prime minister conversed with Jose Guerra on 21 March in an intimate atmosphere of militant unity.

The guest of honor toured a number of places in Phnom Penh, its suburbs and the battle-field northwest of Phnom Penh. He also attended an artistic performance organized in his honor on 20 March. Cuban Ambassador to Democratic Cambodia Raul Barzaga Navas and his colleagues took part in all activities with His Excellency Jose Guerra.

SENEGAL AMBASSADOR ENDS FRIENDSHIP VISIT

Phnom Penh Domestic Service in Cambodian 0400 GMT 20 Mar 76 BK

[Text] His Excellency Aly Dioum, ambassador extraordinary and plenipotentiary of the Republic of Senegal to Democratic Cambodia, and his party left for home on 19 March after successfully completing a 15-day friendship visit to Democratic Cambodia.

On the evening of 6 March 1976, Comrade Deputy Prime Minister Ieng Sary met with the representative of the friendly country and later gave a reception for him.

On the morning of 7 March, Samdech Prime Minister Penn Nouth received the friendly guest, while on the evening of 9 March, Samdech Norodom Sihanouk, chief of state and chairman of the NUPC, gave an intimate banquet in honor of the Senegalese ambassador and his party.

On the morning of 15 March, Comrade Deputy Prime Minister Khieu Samphan met with the diplomatic envoy of the friendly country, and on the night of 18 March the Ministry of Foreign Affairs of Democratic Cambodia gave a farewell reception for the guest of honor. Comrade Deputy Prime Minister Ieng Sary was present on the occasion.

During their stay in Cambodia, His Excellency Aly Dioum and his party visited various battlefields, including Neak Luong and the front northwest of Phnom Penh. They also viewed various achievements scored by the Cambodian people and the Cambodian Revolutionary Army.

All the talks between the parties of Democratic Cambodia and the Republic of Senegal proceeded in a warm and intimate atmosphere permeated with the spirit of solidarity and friendship that exists between our two countries and peoples.

FBIS, « *Welcome Rally Marks Sihanouk's Return* », 12 septembre 1975, E3/271, p. 33, ERN EN 00167451.

Hu Nim Opens Rally

Phnom Penh Domestic Service in Cambodian 2300 GMT 12 Sep 75 BK

[Text] On 12 September 1975--the third day since Samdech Norodom Sihanouk, chief of state and chairman of the NUPC, and Samdech Penn Nouth, chairman of the NUPC Central Committee Political Bureau, and RGNUC prime minister returned to the fatherland--the masses and Cambodian Revolutionary Armed Forces in Phnom Penh held a solemn meeting in honor of Samdech Chief of State Norodom Sihanouk, NUPC chairman, and Samdech Prime Minister Penn Nouth. In the company of Deputy Prime Ministers Khieu Sanphan and Son Sen, the samdech chief of state and his wife and the Samdech Prime Minister and Madame Penn Nouth arrived at the municipal sports stadium amid impetuous cheers and applause. Inside the stadium an honor rostrum was erected in which were seated the members of the entire RGNUC, the members of the NUPC Central Committee Political Bureau, the leaders and deputy leaders of CPNLF units and heads of various departments on mission in Phnom Penh. A big crowd including men and women fighters of the CPNLF packed the stadium. The meeting proceeded in an atmosphere of enthusiastic militant unity amid the following slogans: Long live the extremely valiant Cambodian Revolutionary Armed Forces! Long live the glorious NUPC! Long live the RGNUC!

The meeting opened with Minister of Information and Propaganda Hu Nim reading the rally program. The original text of Minister Hu Nim's speech follows:

[Hu Nim--recorded] Respected Samdech Chief of State Norodom Sihanouk, chairman of the NUPC; respected Madame Sihanouk; respected Samdech Penn Nouth, chairman of the NUPC Central Committee Political Bureau and prime minister of the RGNUC, and Madame Penn Nouth; respected their excellencies the deputy prime ministers; respected brothers and sister combatants and cadres of the CPNLF; all beloved compatriots:

Our Cambodian people and Revolutionary Armed Forces are meeting here today to celebrate and most warmly welcome the return to the beloved fatherland of Samdech Norodom Sihanouk, chief of state and chairman of the NUPC, and Madame Sihanouk; of Samdech Penn Nouth, chairman of the NUPC Central Committee Political Bureau and prime minister of the RGNUC, and Madame Penn Nouth; and of all brothers and friends.

I am honored to read the program of this meeting as follows: First, a salute to the memory of our people, men and women fighters and cadres of our CPNLF and all compatriots and patriots who sacrificed their most precious lives for the liberation of our nation and people; second, the cheers; third, a speech by Deputy Prime Minister Khieu Sanphan, commander in chief of the CPNLF; then some remarks by a representative of the CPNLF, a representative of the Cambodian people and a representative of Cambodia's women; finally, a speech by samdech chief of state, chairman of the NUPC.

FBIS, « Sihanouk effectue un voyage de trois jours dans le nord », 21 janvier 1976, E3/273, p. 14, ERN FR 00725804.

SIHANOUK EFFECTUE UN VOYAGE DE TROIS JOURS DANS LE NORD.

Phnom Penh Service de l'intérieur en cambodgien 0400 GMT 21 janvier 1976 BK

[Texte] Du 15 au 17 janvier 1976, le Samdech chef d'État et son épouse, le Samdech Premier Ministre et son épouse et le camarade Vice-Premier Ministre, Khieu Samphan, ont effectué une visite dans la région Nord. Le 15 janvier à 9 heures, le cortège de voitures est arrivé au chantier de Batheay, où le camarade président du comité chargé de la population de la région Nord et tous les camarades, membres du comité régional, ainsi qu'un grand nombre d'autres cadres, hommes et femmes, ont chaleureusement et cordialement accueilli le Samdech et son épouse. Après s'être reposé un moment, le Samdech a rendu visite à plus de 5 000 paysans fraternels qui s'activaient à construire de nouveaux réseaux de diguettes et de fossés dans la région. Le Samdech a été très ému de voir le vaste damier formé par les diguettes et les canaux d'irrigation.

Au cours d'un déplacement dans la ville de Kompong Cham, le Samdech s'est arrêté sur le chantier (de Veal Sosean) où des dizaines de milliers de personnes s'employaient activement à construire des diguettes et à creuser des fossés. Le 16 janvier, le Samdech a effectué un aller-retour en voiture dans les communes de Prey Kamthkun, Kompong Thmar Andaung et Bos Khnor. Il a fait halte à Tang Kouk et Batheay sur des sites de travail, où des diguettes et des fossés étaient en construction et à Chamkar Anduang, dans une usine de transformation de caoutchouc. À Chamkar Anduang, le Samdech a fait l'éloge des ouvriers fraternels de l'usine et de la plantation de caoutchouc qui, en tant que maîtres absolus de l'usine et de la plantation et avec le plus noble esprit constructif, ont réparé l'usine et remis en l'état la plantation qui avaient été grandement endommagées pendant la guerre de destruction des impérialistes américains. Toutes deux sont en passe de retrouver un fonctionnement normal.

Le 17 janvier, le Samdech a visité un atelier de réparation de machines à coudre, une station d'épuration d'eau, une savonnerie, une fonderie et une forge, et un endroit où sont fabriqués des médicaments traditionnels. Au cours de sa visite, le Samdech a été fortement impressionné par l'autonomie de la population, des combattants et des combattantes ainsi que par celle des cadres, hommes et femmes, à tous les niveaux. Il croit fermement en la capacité de nos frères de défendre et d'édifier le Cambodge démocratique et d'en faire très rapidement un pays moderne et prospère dans tous les domaines. Le Samdech a été chaleureusement accueilli par le peuple, les combattants et les combattantes, les cadres, hommes et femmes, à tous les niveaux.

Le 18 janvier, il est retourné à Phnom Penh par le fleuve. Il était heureux des victoires et des succès remportés par notre peuple dans le redressement de l'économie et dans la défense et l'édification du pays.

FBIS, « Sihanouk rencontre les visiteurs étrangers le 25 février », 26 février 1976, E3/1357, p. 2, ERN FR 00724043.

SIHANOUK RENCONTRE LES VISITEURS ÉTRANGERS LE 25 FÉVRIER

Phnom Penh Service de l'intérieur en cambodgien 0400 GMT 26 février 1976 BK

[Texte] Le 25 février 1976, le chef d'État Samdech Norodom Sihanouk a rencontré les ambassadeurs et les diplomates des pays amis qui effectuent actuellement une visite amicale au Kampuchéa démocratique, à savoir : son Excellence Hamad Aldi, Chef de mission de l'Organisation de libération de la Palestine, son Excellence André Sylvester Masiye, Ambassadeur de Zambie, son Excellence Kaj Bjork, Ambassadeur de Suède et son Excellence Jan Lundvic, Chef de service du Ministère des affaires étrangères, son Excellence Makhad Ibrahim Sawfiq, Envoyé de l'Égypte, Essadine Bulenma, Envoyé de la République de Tunisie et Aziz Gholam Rafad, Envoyé de la République d'Afghanistan. Assistaient également à la rencontre : le Samdech Premier Ministre Penn Nouth, le Vice-Premier-Ministre, Khieu Samphan, le Vice-Premier Ministre, Ieng Sary, le Ministre de la justice, Phurissara, et un certain nombre de cadres du Ministère des affaires étrangères.

La rencontre s'est déroulée dans une ambiance de profonde amitié et de forte solidarité entre le Kampuchéa démocratique et ces pays amis. À l'issue de la rencontre, le Samdech chef d'État et son épouse, Neak Moneang, ont donné une réception intime en l'honneur des ambassadeurs et des diplomates.

FBIS, « Rencontre avec Sihanouk », 8 mars 1976, E3/274, p. 2-3, ERN FR 00700109-10.

Rencontre avec Sihanouk

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 2300 GMT, 8 mars 1976 BK

[Texte] Le soir du 7 mars, *Samdech* Norodom Sihanouk, chef d'État du Cambodge démocratique, a reçu Li Chiang, Ministre du commerce extérieur de la République populaire de Chine et sa délégation économique et commerciale, dans la salle Khemarin du palais royal. Étaient présents à cette occasion, *Samdech* Penn Nouth, Premier Ministre, le camarade Khieu

Samphan, Vice-Premier Ministre, le camarade Ieng Sary, Vice-Premier Ministre et le camarade Koy Thuon, Ministre de l'économie nationale et des finances. La délégation chinoise se composait de Mme (Liu Shu-chien), chef adjointe, (Ma Chien-fai), (Ky Yuan-tuan) et plusieurs experts. L'ambassadeur chinois au Cambodge démocratique, Sun Mao, était présent également.

Le chef de l'État *Samdech* Norodom Sihanouk et le Premier Ministre *Samdech* Penn Nouth ont eu des entretiens chaleureux et cordiaux avec les invités de marque du pays fraternel.

Ensuite, *Samdech* et Mme Norodom Sihanouk ont donné un banquet en l'honneur de leurs invités. Le banquet s'est déroulé dans une atmosphère de fraternité révolutionnaire.

FBIS, « Des envoyés maliens et tanzaniens rencontrent les dirigeants et voient les dégâts de la guerre », 8 novembre 1976, **E3/282**, p. 3-4, ERN FR 00700185-86.

DES ENVOYÉS MALIENS ET TANZANIENS RENCONTRENT LES DIRIGEANTS ET VOIENT LES DÉGÂTS DE LA GUERRE

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 2300 GMT, 8 novembre 1976 BK

[Texte] Son excellence Sinali Thera, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Mali au Cambodge démocratique, M. (Theosy Sangaré), conseiller de l'ambassade du Mali, son excellence Job Malecela Lusinde, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République unie de Tanzanie au Cambodge démocratique, et M. (William Gob), attaché militaire de l'ambassade de Tanzanie sont arrivés pour une visite amicale au Cambodge démocratique, le 29 octobre 1976. Pendant leur séjour au Cambodge démocratique, les représentants des deux pays amis ont eu des entretiens amicaux et intimes avec le camarade Khieu Samphan, président du Présidium d'État, le camarade Son Sen, Vice-Premier Ministre chargé de la défense nationale et Ministre des affaires étrangères faisant fonction, le camarade Hu Nim, Ministre de la propagande et de l'information, et plusieurs fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères. Par ailleurs, les ambassadeurs malien et tanzanien, ainsi que leurs collègues, accompagnés de leurs amis cambodgiens, ont visité Siem Reap-Angkor du 1^{er} au 4 novembre.

Guidés par les camarades membres du comité de secteur de Siem Reap-Oddar Meanchey, les invités amis ont visité les ruines de Neak Poan, Angkor Thom et Angkor Wat, ainsi que le temple de Phnom Kraom, les cratères de bombes – preuve du crime commis par l'impérialisme américain le 25 février 1976 –, le barrage et le lac de retenue ouest de Baray. Les invités amis ont également navigué sur le lac Tonle Sap.

Sur la route de Phnom Penh à Siem Reap, les représentants des deux pays amis ont été profondément frappés par les dégâts incomparables causés par la guerre d'agression impérialiste américaine. Ils ont été impressionnés également par les activités intenses de production qui se sont traduites par de grands réseaux de digues autour des champs et de canaux d'irrigation, et de vastes rizières où les gens travaillaient énergiquement à récolter ou à s'occuper du riz. Les représentants amis ont été très impressionnés par l'esprit d'indépendance, de souveraineté et d'autonomie du peuple cambodgien.

Le 6 novembre 1976, les hôtes maliens et tanzaniens ont visité notre chantier naval à Phnom Penh. Le lendemain, ils ont visité l'ancien champ de bataille de la route 4, au nord-ouest de la capitale, et ils ont navigué sur le cours supérieur et inférieur du Mékong ainsi que sur la rivière Tonle Sap à proximité de Phnom Penh.

Le soir du 7 novembre, les camarades Son Sen et Hu Nim ont donné un banquet en l'honneur des représentants des deux pays amis. Plus tard, accompagnés par le camarade Hu Nim, les hôtes amis ont assisté à une soirée artistique organisée en leur honneur. Comme les autres entretiens et réceptions sociales organisées par les Cambodgiens et les représentants du Mali et de la Tanzanie, le banquet s'est déroulé dans une atmosphère chaleureuse imprégnée d'un esprit de solidarité militante et d'amitié.

FBIS, « Khieu Samphan reçoit des ambassadeurs étrangers », 11 juin 1976, **E3/277**, p. 3, ERN FR 00700153.

KHIEU SAMPHAN REÇOIT DES AMBASSADEURS ÉTRANGERS

Envoyé cubain

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 2300 GMT, 11 juin 1976 BK

[Texte] Le 11 juin 1976, le camarade Khieu Samphan, président du Présidium d'État du Cambodge démocratique a reçu de son excellence Raul Barzaga Navas, au palais de l'État, les lettres de créance qui l'accréditent en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Cuba au Cambodge démocratique.

Assistaient à la cérémonie avec le camarade président du Présidium d'État, le camarade Ieng Sary, Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères du Gouvernement du Cambodge démocratique et certains cadres du Ministère des affaires étrangères. Le personnel de l'ambassade cubaine était présent également. La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère d'amitié intime.

FBIS, « Les dirigeants reçoivent une délégation de journalistes de la République socialiste du Vietnam », 21 juillet 1976, **E3/278**, p. 7, ERN FR 00687135.

LES DIRIGEANTS REÇOIVENT UNE DÉLÉGATION DE JOURNALISTES DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIETNAM

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 23h00 GMT, 21 juillet 1976 BK

[Texte] Le 20 juillet 1976, le camarade Khieu Samphan, président du Présidium d'État, le camarade Pol Pot, Premier Ministre, et le camarade Ieng Sary, Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères du Cambodge démocratique ont reçu au palais de l'État, la délégation des journaux, de la radio et de la télévision de la République socialiste du Vietnam, dirigée par l'éditeur adjoint de l'agence vietnamienne VNA (Tran Thanh Xuan) en visite au Cambodge démocratique.

La délégation amie a transmis aux camarades dirigeants du Cambodge démocratique, les sentiments révolutionnaires et les salutations chaleureuses des dirigeants de la République socialiste du Vietnam et exprimé sa joie et sa satisfaction concernant sa visite au Cambodge démocratique, à la suite de la grande victoire historique du 17 avril 1975. La délégation a également exprimé ses sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et intime qui leur a été réservé, en qualité de compagnons d'armes, par notre peuple, les combattants hommes et femmes et les cadres, au cours de son séjour au Cambodge démocratique.

FBIS, « Ho Tam, rencontre de dirigeants », 8 août 1976, **E3/279**, p. 2, ERN FR 00700158.

Ho Tam, rencontre de dirigeants

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 2300 GMT, 8 août 1976 BK

[Texte] Le 8 août 1976, son excellence Ho Tam, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée et envoyé spécial du

Président Kim Il-song a rencontré les dirigeants du Cambodge démocratique.

Le matin, de 0800 heures à 1000 heures, il s'est entretenu avec le camarade Son Sen, Vice-Premier Ministre chargé de la défense nationale. Étaient présents également, du côté cambodgien, le camarade Toch Phocun, Ministre des travaux publics, et plusieurs cadres des Ministères de l'économie et des affaires étrangères. Du côté coréen, il y avait son excellence le conseiller (Ku Seng-sim), son excellence l'ambassadeur Kim Mun-hwan et d'autres membres de la délégation.

L'après-midi, le camarade Khieu Samphan, Président du Présidium d'État du Cambodge démocratique et le camarade Nuon Chea, Président du comité permanent de l'Assemblée des représentants du peuple cambodgien, ont reçu son excellence Ho Tam. L'ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée Kim Mun-hwan et d'autres membres de la délégation étaient présents également à cette audience, de même que plusieurs cadres du Ministère des affaires étrangères.

L'envoyé spécial Ho Tam a été reçu ensuite par le camarade Pol Pot, Premier Ministre du Cambodge démocratique, audience à laquelle assistaient aussi Kim Mun-hwan, ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée, et d'autres membres de la délégation. Le camarade Vice-Premier Ministre Son Sen et des cadres du Ministère des affaires étrangères étaient présents également.

FBIS, « L'ambassadeur de la République Populaire de Chine présente ses lettres de créance », 10 mai 1976, E3/276, p. 2, ERN FR 00700147.

L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE PRÉSENTE SES
LETTRES DE CRÉANCE

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 2300 GMT, 10 mai 1976 BK

[Texte] Le 10 mai avant-midi, au palais de l'État, son excellence Sun Hao a présenté à Khieu Samphan, président du Présidium d'État du Cambodge démocratique, les lettres de créance qui l'accréditent en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine auprès du Cambodge démocratique.

Étaient présents également le camarade Ieng Sary, Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères, et plusieurs cadres du Ministère des affaires étrangères.

La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère d'amitié intime.

FBIS, « Les diplomates présentent leurs lettres de créance à Khieu Samphan », 15 mai 1976, E3/276, p. 5, ERN FR 00700150.

LES DIPLOMATES PRÉSENTENT LEURS LETTRES DE CRÉANCE À KHIEU SAMPHAN

Ambassadeur du Gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 2300 GMT, 15 mai 1976 BK

[Texte] Au palais de l'État, le 15 mai, son excellence Phan Van Ba a présenté au camarade Khieu Samphan, président du Présidium d'État du Cambodge démocratique, les lettres de créance qui l'accréditent en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sud-Vietnam.

Assistaient également à la cérémonie, le camarade Ieng Sary, Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères et plusieurs cadres du Ministère des affaires étrangères. Des membres du personnel de l'ambassade de la République du Vietnam du Sud étaient présents également.

La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère d'amitié la plus intime.

FBIS, « L'ambassadeur du Laos présente ses lettres de créance à Phnom Penh », 8 juillet 1976, E3/278, p. 6, ERN FR 00687134.

L'AMBASSADEUR DU LAOS PRÉSENTE SES LETTRES DE CRÉANCE À PHNOM PENH

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 23h00 GMT, 8 juillet 1976 BK

[Texte] Le 8 juillet 1976, le camarade Khieu Samphan, président du Présidium d'État du Cambodge démocratique a reçu, au palais de l'État, les lettres de créance de son excellence Khamma Phomkong, qui l'accréditent en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République démocratique populaire du Laos auprès du Cambodge démocratique.

Le camarade Ieng Sary, Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères, et quelques cadres du Ministère des affaires étrangères assistaient également à la cérémonie avec le président du Présidium d'État. Le personnel de l'ambassade de la République démocratique populaire du Laos était présent à la cérémonie également.

La cérémonie de présentation s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse et intime, imprégnée de l'esprit de solidarité militante et d'amitié fraternelle entre les peuples de nos deux pays – le Cambodge démocratique et la République démocratique populaire du Laos.

FBIS, « Responsables du gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam salués à l'occasion de la victoire du 30 avril », 2 mai 1976, E3/276, p. 1-2, ERN FR 00700146-47.

RESPONSABLES DU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DU SUD-VIETNAM SALUÉS À L'OCCASION DE LA VICTOIRE DU 30 AVRIL

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 0400 GMT, 2 mai 1976 BK

[Message de félicitations du président du Présidium d'État Khieu Samphan et du Premier Ministre Pol Pot à Nguyen Huu Tho et Huynh Tan Phat, à l'occasion du premier anniversaire de la libération du Sud-Vietnam]

[Texte] À leurs excellences Nguyen Huu Tho, président du présidium du Comité central du Front national de libération du Sud-Vietnam et président du Conseil consultatif du Gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam, et Huynh Tan Phat, président du Gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam, Ho-Chi-Minh-Ville :

Bien-aimées et estimées excellences, à l'occasion du premier anniversaire du 30 avril 1975 – jour où le peuple du Sud-Vietnam a remporté sa grande victoire historique – nous avons le plaisir extrême de vous adresser, au nom du peuple et du Gouvernement du Cambodge démocratique, à vous et par votre intermédiaire à l'ensemble du peuple sud-vietnamien, nos sentiments révolutionnaires les plus profonds et nos félicitations les plus chaleureuses.

Après une lutte résolue et persévérante, avec le sens le plus élevé d'héroïsme révolutionnaire et de grands sacrifices, le peuple sud-vietnamien, dirigé par le Parti des travailleurs du Vietnam, a remporté le 30 avril 1975 sa victoire historique sur l'agresseur impérialiste américain et ses laquais – la clique traîtresse – et a définitivement et complètement libéré le Vietnam du Sud.

Après la libération, le peuple sud-vietnamien a continué le combat pour réhabiliter l'économie, panser les plaies de la guerre et reconstruire le pays. Il a également tenu avec succès des élections générales dans sa progression pour réaliser la réunification de la mère patrie.

En tant que compagnons d'armes et proches voisins, nous nous réjouissons grandement de toutes les victoires remportées par le peuple sud-vietnamien et nous les considérons comme nos propres victoires. Profitant de cette occasion propice, nous voulons une fois encore exprimer notre plus profonde gratitude au Front national de libération du Sud-Vietnam, au Gouvernement révolutionnaire provisoire et au peuple de la République du Vietnam du Sud [comme entendu] pour le soutien constant qu'ils ont accordé et accordent à notre peuple cambodgien à la fois pendant la guerre révolutionnaire pour libérer la nation et le peuple, et pendant la nouvelle étape révolutionnaire pour défendre et construire notre pays.

Nous sommes fermement convaincus que la solidarité militante et l'amitié qui nous lieent depuis des temps immémoriaux se développeront et se renforceront encore pour toujours.

À l'occasion du premier anniversaire de la libération du Sud-Vietnam, nous vous adressons par la présente nos meilleurs vœux au nom du peuple et du Gouvernement du Cambodge démocratique, à vous et par votre entremise à tout le peuple sud-vietnamien. Puissiez-vous

remporter des succès plus nombreux et plus brillants dans vos nouvelles tâches révolutionnaires de construction et de renforcement du socialisme dans l'ensemble du Vietnam.

Veuillez agréer nos salutations révolutionnaires les plus chaleureuses.

Phnom Penh, 25 avril 1976.

[Signé] Khieu Samphan, président du Présidium d'État, Pol Pot, Premier Ministre du Gouvernement du Cambodge démocratique.

FBIS, « Réponse de Khieu Samphan », 29 mai 1976, E3/277, p. 2, ERN FR 00700152.

Réponse de Samphan

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 2300 GMT, 29 mai 1976 BK

[Texte] À son excellence Houari Boumediene, président du Conseil révolutionnaire national, Premier Ministre de la République algérienne démocratique et populaire et président actuel du groupe des non-alignés, Alger :

Votre excellence, j'ai reçu votre lettre datée du 25 mai 1976 concernant la situation sérieuse causée par le projet du Gouvernement français de perpétrer une intervention armée au Liban. J'ai l'honneur d'informer votre excellence que le Gouvernement du Cambodge démocratique partage votre opinion concernant cette question.

Le projet du Gouvernement français de commettre une agression en conspirant avec les impérialistes américains constitue une atteinte grave à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban, qui est un pays indépendant et souverain, membre des Nations Unies et de la grande famille des pays non alignés. Cette agression et cette intervention déclarée dans les affaires intérieures de la nation et du peuple libanais cadrent avec la nature colonialiste du Gouvernement français.

Le Gouvernement du Cambodge démocratique s'oppose fermement à ces projets du Gouvernement français et exige qu'il respecte l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban, qu'il mette fin à son ingérence dans les affaires intérieures du peuple libanais et lui permette de résoudre ses problèmes lui-même, sans ingérence extérieure. Le 29 mai, le Gouvernement du Cambodge démocratique a publié une déclaration reprenant la position mentionnée ci-dessus.

Je suis persuadé que notre grande famille des non-alignés s'unira étroitement comme précédemment, pour défendre et protéger l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de chaque État et éradiquer toutes les menaces, interventions et ingérences dans les affaires internes des autres pays.

Je voudrais saisir cette occasion pour adresser mes meilleurs vœux à votre excellence, vous souhaiter une bonne santé et de nouveaux succès dans vos hautes missions, et transmettre par l'intermédiaire de votre excellence mes vœux de succès au Gouvernement et au peuple algérien fraternel.

Avec mon respect et mes salutations hautement fraternelles.

Phnom Penh, 29 mai 1976

[Signé] Khieu Samphan, président du Présidium d'État du Cambodge démocratique.

FBIS, « Samphan salue le président du Mozambique le jour de la fête nationale », 25 juin 1976, E3/277, p. 5, ERN FR 00700155.

SAMPHAN SALUE LE PRÉSIDENT DU MOZAMBIQUE LE JOUR DE LA FÊTE
NATIONALE

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 2300 GMT, 25 juin 1976 BK

[Message du 24 juin, du président du Présidium d'État cambodgien Khieu Samphan au président Samora Machel, le jour de la fête nationale du Mozambique]

FBIS, « Khieu Samphan envoie un message au président du Zaïre », 29 juin 1976, **E3/277**, p. 6, ERN FR 00700156.

KHIEU SAMPHAN ENVOIE UN MESSAGE AU PRÉSIDENT DU ZAÏRE

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 2300 GMT, 29 juin 1976 BK

[Texte du message de félicitations du président du Présidium d'État cambodgien, Khieu Samphan, au président Mobutu Sese Soko, le jour de la fête nationale du Zaïre]

[Texte] Respectueusement à son excellence Mobutu Sese Soko, président de la République du Zaïre, Kinshasa :

À l'occasion de la fête nationale du Zaïre, au nom du gouvernement et du peuple du Cambodge démocratique, nous avons l'extrême plaisir d'adresser à son excellence et par votre intermédiaire au Gouvernement et au peuple du Zaïre, nos plus chaleureuses félicitations et nos souhaits les plus sincères. Nous profitons de cette occasion pour adresser une fois encore notre sincère gratitude à vous, au Gouvernement et au peuple du Zaïre pour avoir soutenu notre guerre de libération nationale jusqu'à la victoire complète et finale.

Puissent l'amitié et la solidarité entre nos pays continuer à se développer et se renforcer dans l'intérêt de nos peuples et de notre grande famille des pays non-alignés.

Nous souhaitons à votre excellence une excellente santé et beaucoup de succès dans votre haute mission, et nous souhaitons bonheur et prospérité au peuple du Zaïre.

Veuillez agréer l'expression de nos salutations distinguées. [Signé] Khieu Samphan, président du Présidium d'État du Cambodge démocratique. Phnom Penh, 29 juin 1976

FBIS, « Condoléances adressées à la République Populaire de Chine à l'occasion du décès de Chu Te », 7 juillet 1976, **E3/278**, p. 1, ERN FR 00687129.

CONDOLÉANCES ADRESSÉES À LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE À
L'OCCASION DU DÉCÈS DE CHU TE

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 23h00 GMT, 7 juillet 1976 BK

[Texte du message de condoléances du 7 juillet de Khieu Samphan, président du Présidium d'État, Nuon Chea, président de l'Assemblée des représentants du peuple cambodgien et Pol Pot, Premier Ministre du Cambodge démocratique, aux dirigeants de la République populaire de Chine à l'occasion du décès de Chu Te]

[Texte] Respectueusement à son excellence Mao Tsé-toung, président du Comité central du Parti communiste chinois, son excellence Hua Kuo-feng, premier vice-président du Comité central du Parti communiste chinois et Premier Ministre de la République populaire de Chine, Pékin.

Excellences respectées et bien-aimées :

À l'occasion du décès très douloureux de son excellence Chu Te, membre du comité permanent du politburo du Comité central du Parti communiste chinois, président du comité permanent du Congrès national du peuple de la République populaire de Chine, permettez-nous d'exprimer, au nom de l'ensemble du peuple cambodgien, de l'Assemblée des représentants du peuple cambodgien, du Gouvernement du Cambodge démocratique et en notre propre nom, en même temps que nos sentiments les plus sincères de fraternité révolutionnaire, notre profonde tristesse et notre sympathie avec le Parti communiste chinois, l'armée populaire de libération, le Congrès national du peuple, le Gouvernement et le peuple chinois – frères et compagnons d'armes.

Son excellence Chu Te était une grande personnalité révolutionnaire chinoise, qui a consacré sa vie précieuse à la libération de la nation et du peuple chinois, au socialisme et au communisme en Chine. C'était un dirigeant brillant du parti et de l'État, d'une fidélité à toute épreuve à l'égard du Parti communiste chinois, de la révolution et du peuple, et des lignes révolutionnaires prolétariennes du président Mao Tsé-toung, le plus grand dirigeant du peuple chinois.

Son excellence Chu Te était également un célèbre héros révolutionnaire de renommée internationale, qui, sous la direction du président Mao Tsé-toung et avec le Parti communiste, le Gouvernement et le peuple chinois, a activement contribué à promouvoir les mouvements révolutionnaires pour la libération des nations et des peuples en Asie et dans le monde entier. En cette qualité, son excellence Chu Te n'était pas seulement profondément aimé, respecté et apprécié par le peuple et le Parti communiste chinois, mais il était également aimé de tout cœur et respecté par les peuples d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et du monde entier, qui aiment l'indépendance –[la justice-] et la paix.

Le décès de son excellence Chu Te représente une grande perte pour le Parti communiste, l'armée de libération du peuple, le Congrès national du peuple et le peuple chinois, et pour

FBIS, « Message de félicitations de Khieu samphan à Ton Duc Thang de la République Socialiste du Vietnam », 2 juillet 1976, **E3/278**, p. 2, ERN FR 00687130.

MESSAGE DE FÉLICITATIONS DE KHIEU SAMPHAN A TON DUC THANG DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIETNAM

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 23h00 GMT, 2 juillet 1976 BK

[Texte du message de félicitations de Khieu Samphan, président du Présidium d'État cambodgien, au président Ton Duc Thang de la République socialiste du Vietnam]

[Texte] À son excellence Ton Duc Thang, président de la République socialiste du Vietnam, Hanoi :

Excellence respectée et bien-aimée : À l'occasion de votre désignation au poste de président de la République socialiste du Vietnam, j'ai le plaisir de formuler de chaleureuses félicitations au nom du Présidium d'État du Cambodge démocratique et en mon propre nom, et de vous adresser les salutations les plus cordiales. Nous vous souhaitons une bonne santé et une longue vie, ainsi que de brillantes victoires en votre qualité de président de la République socialiste du Vietnam. Cette nouvelle mission rend hommage à votre vie de dévouement et d'esprit de sacrifice pour la nation et le peuple vietnamiens, et la cause de la réunification du Vietnam. Après avoir mené une longue lutte remplie de grand héroïsme révolutionnaire et de sacrifices considérables, le peuple vietnamien a entièrement réalisé l'unité de la patrie et instauré une nouvelle organisation administrative pour un Vietnam indépendant, unifié et socialiste. En même temps, vous avez été désigné dirigeant et personnalité exceptionnelle du Parti des travailleurs du Vietnam et président de la République socialiste du Vietnam. Cette

FBIS, « Khieu Samphan salue le président de l'OUA », 1 juillet 1976, **E3/278**, p. 3, ERN FR 00687131.

KHIEU SAMPHAN SALUE LE PRÉSIDENT DE L'OUA

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 23h00 GMT, 1^{er} juillet 1976 BK

[Texte du message du 30 juin de Khieu Samphan, président du Présidium d'État cambodgien au président de l'Organisation de l'unité africaine Seewoosagur Ramgoolam]

[Texte] Votre excellence Seewoosagur Ramgoolam, président de l'OUA, Port-Louis, Maurice :

À l'occasion de la 14^e conférence au sommet de l'Organisation de l'unité africaine, au nom du Gouvernement du Cambodge démocratique, je voudrais adresser à votre excellence et aux excellences chefs d'État des pays africains, mes salutations amicales, mes plus chaleureuses félicitations et mes vœux de succès complet de votre conférence.

La 14^e conférence au sommet de l'OUA a lieu au moment où la situation en Afrique est excellente. La vaillante lutte des peuples d'Afrique a renversé le régime colonialiste portugais et libéré la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Cap-Vert, Sao Tomé-et-Principe, ainsi que l'Angola. En outre, les îles Comores et les Seychelles ont obtenu leur indépendance. Dans cette atmosphère favorable, les peuples du Zimbabwe, de Namibie et d'Azanie poursuivent leur lutte de libération admirable et déterminée contre les régimes racistes et colonialistes de Salisbury et Pretoria.

Le Gouvernement et le peuple du Cambodge démocratique accueillent chaleureusement les résolutions de l'Organisation de l'unité africaine concernant l'intensification de la lutte sans compromis pour la libération de l'Afrique du Sud. Le peuple et le Gouvernement du Cambodge démocratique réaffirment à l'OUA et aux peuples du Zimbabwe, de Namibie et d'Azanie leur totale solidarité et leur ferme soutien à cette lutte.

FBIS, « Khieu Samphan salue l'égyptien As-Sadat », 22 juillet 1976, **E3/278**, p. 9, ERN FR 00687137.

KHIEU SAMPHAN SALUE L'ÉGYPTIEN AS-SADAT

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 23h00 GMT, 22 juillet 1976 BK

[Message du 23 juillet de Khieu Samphan, président du Présidium d'État cambodgien au président égyptien as-Sadat, le jour de la fête nationale de l'Égypte – lu par le présentateur]

[Texte] Respectueusement à son excellence Anouar as-Sadat, président de la République arabe d'Égypte, Le Caire :

À l'occasion de la fête nationale de la République arabe d'Égypte, au nom du Gouvernement et du peuple du Cambodge démocratique, nous avons l'extrême plaisir d'adresser à votre excellence et par votre intermédiaire au Gouvernement et au peuple d'Égypte, nos félicitations les plus chaleureuses et nos meilleurs vœux.

Nous sommes convaincus que les relations amicales entre nos deux pays se renforceront encore et se développeront dans les intérêts de nos deux peuples et de la grande famille des non-alignés.

Nous souhaitons à votre excellence une bonne santé, une longue vie et le succès dans votre haute mission, et nous souhaitons gloire et bonheur au peuple égyptien. Avec notre plus haute considération.

Phnom Penh, 23 juillet 1976

[Signé] Khieu Samphan, président du Présidium d'État du Cambodge démocratique.

FBIS, « Message aux dirigeants roumains le jour de la fête nationale », 22 août 1976, **E3/279**, p. 9-10, ERN FR 00700165-66.)

MESSAGE AUX DIRIGEANTS ROUMAINS LE JOUR DE LA FÊTE NATIONALE

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 2300 GMT, 22 août 1976 BK

[Message de salutations de Khieu Samphan, Président du Présidium d'État, et du Premier Ministre Pol Pot du Cambodge au Président roumain Nicolae Ceausescu et au Premier Ministre Manea Manescu, le jour de la fête nationale roumaine]

[Texte] Respectueusement à son excellence Nicolae Ceausescu, secrétaire général du Parti communiste de Roumanie, à son excellence Manea Manescu, Premier Ministre de la République socialiste de Roumanie, Bucarest :

À l'occasion de la fête nationale de la République socialiste de Roumanie, nous avons le plaisir d'adresser, au nom du Gouvernement et du peuple du Cambodge démocratique, nos plus chaleureuses félicitations et nos meilleurs vœux à vos excellences et, par votre intermédiaire, au Gouvernement et au peuple ami de Roumanie.

Ces 32 dernières années, sous la direction du Parti communiste de Roumanie, avec son excellence Nicolae Ceausescu en tant que grand leader, le peuple roumain a remporté des victoires successives, libérant sa patrie du joug des fascistes allemands et des réactionnaires locaux, et construisant la République socialiste de Roumanie en une nation prospère dans tous les domaines.

La République socialiste de Roumanie bénéficie d'un grand prestige sur la scène internationale, parce qu'elle s'en est tenue constamment à une position de solidarité avec la lutte des peuples du monde, en particulier les peuples du tiers-monde. En tant que compagnons d'armes, nous nous réjouissons des victoires du peuple roumain et les considérons comme les nôtres. Nous félicitons chaleureusement le peuple roumain pour ces victoires. Nous profitons de cette occasion pour exprimer une fois encore notre gratitude la plus profonde au Gouvernement et au peuple de Roumanie pour leur soutien actif à notre lutte de libération nationale jusqu'à la victoire complète et finale. Puissent la solidarité militante et l'amitié entre nos pays se renforcer et s'étendre dans les intérêts de nos peuples.

Nous souhaitons à vos excellences une très bonne santé, une longue vie et le succès dans votre haute mission, et nous souhaitons gloire et bonheur au peuple roumain.

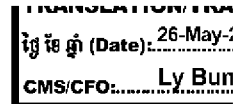
Avec notre plus haute considération,

Phnom Penh, 23 août 1976

[Signé] Khieu Samphan, Président du Présidium d'État du Cambodge démocratique

FBIS, « Khieu Samphan salue l'Algérien Boumediene », 31 octobre 1976, E3/282, p. 1, ERN FR 00700183.

KHIEU SAMPHAN SALUE L'ALGÉRIEN BOUMEDIENE



Phnom Penh, service intérieur en khmer, 2300 GMT, 31 octobre 1976 BK

[Message de félicitations du 1^{er} novembre de Khieu Samphan, président du Présidium d'État, au Premier Ministre algérien Boumediene, le jour de la fête nationale algérienne]

[Texte] Respectueusement à son excellence Houari Boumediene, président du Conseil révolutionnaire et Premier Ministre de la République démocratique populaire d'Algérie, Alger :

À l'occasion de la fête nationale de la République démocratique populaire d'Algérie, au nom du peuple et du Gouvernement du Cambodge démocratique, nous avons le grand plaisir d'adresser à votre excellence et par l'intermédiaire de votre excellence au Gouvernement et au peuple de l'Algérie amie, nos plus cordiales félicitations et nos meilleurs vœux.

Nous observons avec plaisir que, sous la direction de votre excellence, le peuple algérien a enchaîné une série de succès dans les domaines de la construction nationale, de la défense nationale et du progrès social. En même temps, la République démocratique populaire d'Algérie a aussi contribué activement à la lutte des pays du tiers-monde, en particulier des nations non alignées, contre l'impérialisme, l'ancien et le nouveau colonialisme, le sionisme et le racisme, et a conjugué ses efforts pour instaurer un nouvel ordre économique international, juste et égal.

Nous profitons de cette occasion favorable pour réitérer notre plus profonde gratitude à votre excellence, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement d'Algérie pour nous avoir soutenu activement au cours de la phase de notre libération nationale et de la nouvelle phase de défense et de reconstruction nationale.

Puissent la solidarité militante et l'amitié entre le peuple de nos deux pays – le Cambodge et l'Algérie – se renforcer encore, s'étendre et durer éternellement.

Nous souhaitons à votre excellence une très bonne santé, une longue vie et l'accomplissement réussi de votre haute mission. Puissent le peuple et le Gouvernement d'Algérie réaliser des succès encore plus nombreux et plus grands.

Nous prions votre excellence d'accepter nos salutations fraternelles les plus cordiales.

Phnom Penh, 1^{er} novembre 1976.

[Signé] Khieu Samphan, président du Présidium d'État du Cambodge démocratique.

513

FBIS, « *Anniversary of 17 Apr. Victory Celebrated* », 15 avril 1976, E3/275, p. 37, ERN EN 00167630.

ANNIVERSARY OF 17 APR. VICTORY CELEBRATED

Khieu Samphan Address

Phnom Penh Domestic Service in Cambodian 2303 GMT 15 Apr 76 BK

[Speech by Khieu Samphan, chairman of the State Presidium of Democratic Cambodia at a mass meeting held on 15 April to welcome the 1st anniversary of the 17 April victory--place not given; recorded]

[Text] Respected and beloved brother and sister countrymen; respected and beloved comrades;

Today is the first anniversary of the great historic victory when our people, workers, peasants and our Cambodian revolutionary army completely and forever liberated Phnom Penh and our beloved Cambodia and ended the 5-year war of aggression--the most savage, ferocious and ruthless war of the U.S. imperialists and their lackeys of all stripes in Cambodia. [applause]

We, our race and future generations will never forget the great devastation, suffering, misery and destruction that the U.S. imperialists and their lackeys of all stripes sowed in our Cambodia, among our people, workers, peasants and our revolutionary army. From 1955, the U.S. imperialists and their lackeys aggressed against, interfered in and destroyed our Cambodia and the Cambodian people through a Cambodian-U.S. agreement dated 16 May 1955, through SEATO, through various services of their government, through the U.S. Embassy and other embassies of their lackeys in Phnom Penh, and through various traitorous forces of all stripes that they had built up in our country, and so on.

They carried out activities to sabotage the national independence, peace and neutrality of Cambodia and the Cambodian people. During this period, many of our people, workers and peasants lost their lives; however, under the correct and wise leadership of our revolutionary organization, our Cambodian nation and people valiantly waged all forms of struggle, especially political struggle, and later on combined political-armed struggle against the U.S. imperialists and their lackeys, inflicting on them a series of heavy defeats. [applause]

It was in the wake of this series of defeats that the U.S. imperialists and the traitorous Lon Nol clique staged the antinational and reactionary coup d'etat on 18 March 1970 and waged the war of destruction--the largest and unprecedented war in the history of Cambodia--with a view to aggressing against small Cambodia. U.S. imperialism, the largest and most ferocious and savage imperialist in the world, used all war means, including all sorts of modern weapons, except atomic bombs, and all means of aggression including direct aggression by U.S. naval forces, the Saigon puppet forces and those of the traitorous Lon Nol clique--their tools for aggression. They even used all sorts of planes from the Pacific region to carry out an air war over Cambodia. [applause]

More than 1 million people, including men, women, young and old as well were destroyed [vines as antaray]. In addition to this, monasteries, property, cattle, ricefields, crops and homes of our people were destroyed. Our nation as a whole was seriously damaged. Small and large bomb craters and especially some bomb craters from B-52's still remain all over Cambodia.

The war of aggression of the U.S. imperialists and their lackeys against Cambodia was the most savage and ferocious war; however, the heroism of our Cambodian people and our Cambodian revolutionary army remained splendid.

FBIS, « Départ de Khieu Samphan », 14 août 1976, **E3/279**, p. 4, ERN FR 00700160.

Départ de Khieu Samphan

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 0400 GMT, 14 août 1976 BK

[Texte] Ce matin du 14 août à 0730, le camarade Khieu Samphan, Président du Présidium d'État, a quitté Phnom Penh par avion spécial à la tête d'une délégation du Cambodge démocratique à la cinquième conférence au sommet des pays non alignés à Colombo. Des représentants du Gouvernement et de l'Assemblée du peuple, ainsi que des cadres de divers ministères l'accompagnaient à l'aéroport pour saluer le départ de la délégation. La cinquième conférence au sommet des pays non alignés aura lieu à Colombo, au Sri Lanka, du 16 au 19 août.

Déclaration d'arrivée

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 2300 GMT, 15 août 1976 BK

[Texte de la déclaration du 14 août faite par Khieu Samphan, Président du Présidium d'État à l'aéroport du Sri Lanka – lue par le présentateur]

[Texte] La délégation du Cambodge démocratique veut adresser les salutations les plus chaleureuses du peuple et du Gouvernement du Cambodge démocratique à son excellence le Président William Gopallawa, à son excellence la Première Ministre Sirimavo Bandaranaike, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple fraternel du Sri Lanka. Nous exprimons notre sincère gratitude pour l'accueil chaleureux et intime que le Gouvernement et le peuple du Sri Lanka nous réservent. Nous sommes extrêmement heureux de venir ici à Colombo, où se tiendra la cinquième conférence au sommet des pays non alignés. Nous assistons à cette cinquième conférence au sommet avec confiance en l'avenir radieux de notre mouvement non aligné et en l'essence de nos principes de non-alignement. Le Cambodge est un pays non aligné depuis le début et le peuple cambodgien a toujours fait confiance à l'essence des principes du non-alignement. Depuis ses débuts, notre mouvement non aligné a grandi régulièrement. Les pays, petits et pauvres, membres de notre grande famille des non-alignés ont acquis, par force, une position égale aux autres sur la scène internationale. Ils ne permettent à aucun autre pays de déterminer leur destinée. En même temps, notre grande famille a toujours exprimé sa solidarité militante active avec les peuples du tiers-monde, conformément aux principes du non-alignement.

Notre peuple cambodgien est victime de la guerre d'agression des impérialistes américains et de leurs laquais, et mène une lutte obstinée et difficile contre cette guerre d'agression. Comme tous les peuples du tiers-monde en lutte, nous apprécions grandement la valeur et la réelle efficacité de tout le soutien – moral, idéologique, politique et diplomatique – de notre grande famille.

PV d'interrogatoire de KHIEU Samphân, 14 décembre 2007, E3/37, p. 5-6, ERN FR 00156684-85.

Question du Co-Juge d'Instruction ML :

Comment votre travail au sein de l'Office 870 se combinait-il avec votre fonction de Président du Présidium d'Etat ?

Réponse :

Il n'y avait aucun lien. Comme je l'ai déjà expliqué, mon titre de Président de Présidium était purement symbolique, c'est pourquoi je n'avais rien à faire. Mon seul rôle officiel était d'accréditer les ambassadeurs, de recevoir les Chefs d'Etat des pays non-

communistes et de faire des discours lors des cérémonies. Mais en réalité, le contenu de ces discours était dicté par Pol Pot ^{ប៉ុល ពត}.

KIM Vun T. 22 août 2012, E1/112.1, p. 28 L. 6-13 vers [10.11.21].

6 porte sur la victoire du 17 avril, mais j'aimerais insister sur
7 le fait que dans un tel document... Khieu Samphan à lui seul
8 n'aurait jamais pu être la seule personne qui l'aurait rédigé.
9 En général, Khieu Samphan aimait bien écrire de longues phrases.
10 Je dirais donc qu'il ne... que le Présidium de l'État ne pouvait
11 pas être le seul à rédiger un tel discours. Cela aurait été fait
12 avec le concours des échelons supérieurs, mais je ne peux pas
13 parler en son nom. Ce n'est que lui qui peut jeter la lumière sur

NUON Chea T. 9 juillet 2013, E1/220.1, p. 20 L 16 à p. 21 L. 5 vers [09.59.05].

16 Par principe, l'"Étendard révolutionnaire" était examiné par le
17 Comité central. Toutefois, Pol Pot prenait seul la décision de
18 publier tel ou tel article. Dans l'ensemble, donc, ce n'était pas
19 une décision collective mais bien une décision de Pol Pot.
20 Lui-même avait un assistant personnel qui était chargé de la
21 rédaction de ses articles et de la publication de cette revue.
22 [09.59.05]
23 Je me souviens d'un dénommé Khoeun Voeun, alias Chaom (phon.) qui
24 travaillait au sein de ce groupe.
25 À l'époque, même si les membres du Comité central considéraient

1 que le contenu n'était pas approprié, personne n'osait protester.
2 Pol Pot détenait tout le pouvoir. Quand il disait quelque chose,
3 il ne plaisantait pas. Sous un régime socialiste, les puissants
4 prenaient les décisions sur le pays, et seule une personne se
5 prononçait. C'était le secrétaire du Parti.

SUONG Sikoeun T. 6 août 2012, E1/102.1, p. 43 L. 23 à p. 44 L. 2 vers [11.02.59].

23 Q. De qui receviez-vous vos instructions concernant ces émissions
24 en langue étrangère de la radio?

25 R. Moi-même, c'est Pol Pot qui me donnait des instructions à ce

1 sujet, et c'était à un niveau éloigné de Ieng Sary que cette
2 émission radio...

SUONG Sikoeun T. 6 août 2012, E1/102.1, p. 93 L. 22 à p. 95 L. 10 vers [14.32.36].

22 R. En fait, cela n'avait rien à voir avec la publication du Livre
23 noir par le Ministère des affaires étrangères, sauf pour dire, si
24 j'ai bon souvenir, que Pol Pot a téléphoné à d'autres cadres du
25 Ministère des affaires étrangères.

1 Et j'ai clairement le souvenir... moi-même, Keat Chhon, Thiounn
2 Prasith et Ny Kan, qui était le directeur du protocole à ce
3 moment-là. Et il y avait également Nuon Chea. Et Ieng Sary était
4 présent.

5 Pol Pot a présenté le contenu. Et, en fait, nous étions tout
6 simplement... nous avons agi en tant que "verbalistes", reprenant
7 la conversation. C'est comme ça que ça s'est passé. Par exemple,
8 si Keat Chhon écrivait un discours, comme vous dites...

9 En fait, ce n'est pas comme ça que ça se passait. Nous prenions
10 tous des notes.

11 Et puis nous procédions au rassemblement et à une rédaction de ce
12 qui avait été dit avec, bien entendu, les corrections d'usage en
13 matière grammaticale. Et puis on maintenait la substance qui
14 serait soumise... qui lui serait soumise ensuite avant d'être
15 publiée. Donc nous n'avions rien à ajouter à cela.

16 Et, lorsqu'il faisait une présentation concernant les causes de
17 la situation par rapport au Vietnam, personnellement, je n'avais
18 pas de familiarité avec ce thème.

19 Et il a dit "Co", en vietnamien, c'est "la neuvième fille d'un
20 roi"... c'est comme ça que je réussis à m'en souvenir.

21 [14.34.39]

22 Et Thiounn Prasith et Keat Chhon ont également discuté le fait de
23 savoir si c'était correct ou non.

24 Et, d'après la... l'histoire du Vietnam du Sud, il semblait que ce
25 n'était pas exact...

1 Le Vietnam, en fait, fut réparti en trois parties: Cochinchine,
2 c'est le Vietnam du Sud, Kampuchéa Krom; et puis il y avait une
3 partie centrale du Vietnam; et... ce qu'on appelle le Vietnam.
4 [14.35.20]

5 Cependant, après de longues discussions, nous avons décidé de
6 conserver l'expression "Cochinchine", et c'était mon service qui
7 avait la responsabilité de la parution.

8 Et Ieng Sary et Nuon Chea n'ont pas joué de rôle dans la
9 rédaction de ce Livre noir. C'est en fait Pol Pot qui était
10 l'auteur de ce livre.

SUONG Sikoeun T. 20 août 2013, E1/110.1, p. 7 L. 19 à p. 8 L. 18 vers [09.18.02].

19 Ensuite, un autre exemple. Peut-être pourriez-vous nous aider?
20 Il s'agit du Livre noir, comme on l'appelle. Vous en avez parlé

21 dans votre déposition.
 22 Je vous renvoie ici à votre déposition du 6 août, où vous avez
 23 dit que: "C'est Pol Pot qui dans la réalité était responsable de
 24 la rédaction du Livre noir." Vous avez dit que c'était ses idées.
 25 Vous souvenez-vous avoir dit cela?

1 R. Oui, c'est-ce que j'ai dit dans le prétoire.
 2 Il a convoqué des cadres, et à l'époque Ieng Sary était présent,
 3 et ensuite il a fait un exposé, et nous avons pris des notes.
 4 À la fin de la réunion, nous sommes retournées au Ministère des
 5 affaires étrangères. À l'époque, j'étais moi-même aux côtés de
 6 MM. Keat Chhon et Thiounn Prasith ainsi que Ny Kan, et Mme Saur
 7 Se, ainsi que d'autres cadres qui ne venaient pas tous du... tous
 8 du Ministère des affaires étrangères n'étaient pas là.
 9 [09.20.57]
 10 Ensuite, nous avons mis en oeuvre ce qu'il avait dit dans son
 11 exposé. Nous avons rédigé un document; nous le lui avons
 12 présenté.
 13 Plus tard, il nous a renvoyé le document, il l'a envoyé à notre
 14 section de la propagande au Ministère des affaires étrangères de
 15 façon à ce que le document puisse être traduit en trois langues,
 16 en khmer, en français et en anglais.
 17 Nous n'avions pas le droit de modifier le contenu de son exposé.
 18 Nous avons simplement apporté certaines révisions de pure forme.

516

Affaire KAING Guek Eav alias Duch, dossier 001/18-10-2007/ECCC/TC, Jugement, 26 juillet 2010, **E188**, p. 36, par. 85.

517

Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p. 67 L. 9-11 vers [11.58.16].

9 Mais, comme je l'ai dit, le Comité central était une organisation
 10 qui devait faire écho ou formaliser des décisions déjà prises par
 11 le Comité permanent.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, **E1/189.1**, p. 69 L. 15 à p. 70 L. 2 vers [13.34.27].

15 Q. Lors de son audition par les cojuges d'instruction, Khieu
 16 Samphan a dit:
 17 "En principe, le Comité central était l'organe le plus important.
 18 Mais, en pratique, il s'agissait du Comité permanent. Nous
 19 pouvons comparer ceci au parlement et au gouvernement sous un
 20 régime parlementaire. Le gouvernement effectue ou mène à bien les
 21 activités quotidiennes de l'État. Donc, le Comité central n'avait
 22 pas de pouvoir effectif, contrairement au Comité permanent."
 23 Êtes-vous d'accord avec cette déclaration de Khieu Samphan?
 24 R. Oui, avec une condition.

25 Dans un système parlementaire, le parlement exerce un niveau de
 1 contrôle sur le gouvernement. Sous le régime khmer rouge, le
 2 Comité central n'avait pas de contrôle sur le Comité permanent.

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 73 L. 20-21 vers [13.42.31].

20 et ce n'est que ma compréhension -, le pouvoir de prendre des
 21 décisions résidait au sein du Comité permanent. Même si des

David CHANDLER T. 24 juillet 2012, E1/95.1, p. 139 L. 4 à p. 140 L. 1 vers [15.52.06].

4 J'en ai parlé à d'autres moments dans ma déposition: la
 5 différence principale entre les deux est que l'un était assez
 6 restreint et l'autre était assez "grand".
 7 Tous les membres du Comité permanent étaient également membres du
 8 Comité central. L'inverse n'était pas vrai.
 9 Évidemment, les membres du Comité central... parmi ces membres,
 10 seulement quelques-uns siégeaient au sein des deux organes.
 11 [15.52.06]
 12 Je pense qu'au Comité central il y avait une vingtaine de
 13 membres. Je ne sais pas exactement, mais ces informations sont
 14 dans le domaine public.
 15 Les membres du Comité central étaient des membres des échelons
 16 supérieurs du Parti connus pour leur fidélité. L'histoire nous a
 17 appris que plusieurs d'entre eux, en tout cas, plus de trois de
 18 ces membres ont été arrêtés et tués.
 19 Le Comité central était directement sous le Comité permanent,
 20 envoyait ses suggestions au Comité permanent et recevait les
 21 ordres et les suggestions, et n'avait plus rien à dire une fois
 22 les ordres reçus de la part du Comité permanent - d'après ce que
 23 nous en savons car nous n'étions pas présents.
 24 Mais, c'est ce que j'ai compris d'autres pays... c'est que la
 25 décision était finale. Le Comité central ne pouvait pas refuser
 1 de mettre en oeuvre ces décisions. Cela ne fonctionnait pas ainsi.

518

Philip SHORT T. 6 mai 2013, E1/189.1, p. 80 L. 20 à p. 81 L. 18 vers [13.58.09].

20 Q. Il y avait une autre réunion, cette fois-ci du Comité central,
 21 le 30 mars 1976. Nous n'avons pas de traces de qui était présent.
 22 Il s'agit du document E3/12.
 23 À cette époque, Khieu Samphan était membre... soit un membre
 24 candidat, soit un membre titulaire du Comité central, d'après
 25 votre propre déposition, et, bien sûr, Nuon Chea était membre
 1 titulaire du Comité central.
 2 À cette occasion, le droit d'écraser à l'intérieur et à
 3 l'extérieur des rangs a été formulé. Parmi ceux qui étaient

4 autorisés à écraser: les comités permanents de zone et le comité
 5 du Bureau central - dont Khieu Samphan et Nuon Chea étaient
 6 membres -, le Comité permanent et l'état-major. Est-il possible
 7 que l'un ou l'autre de ces deux hommes ne soit pas au courant des
 8 décisions prises lors de cette réunion?
 9 R. Je suis certain qu'ils étaient tous les deux au courant de
 10 cette décision. Je ne suis pas certain. Et, en fait, je doute.
 11 Même s'il est précisé qu'il s'agit d'une décision du Comité
 12 central, je ne pense pas que le Comité central ait pris cette
 13 décision.
 14 [13.59.57]
 15 Ce type de terminologie pourrait également s'appliquer à une
 16 décision du Comité permanent, mais je suis convaincu que Khieu
 17 Samphan et - surtout - Nuon Chea étaient tout à fait au courant
 18 du contenu de ce document.

Steve HEDER T. 11 juillet 2013, E1/222.1, p. 56 L. 1 à p. 57 L. 1 vers [11.47.07].

1 Q. Toujours en parlant de cette procédure, vous poursuivez en
 2 précisant:
 3 "Et, formellement, le secteur avait besoin de l'autorisation du
 4 comité permanent de zone pour procéder à l'exécution."
 5 Vous faites référence à notre document E3/12 - "Réunion de mars
 6 1976 du Comité central" -, et vous dites:
 7 "Ceci correspondait à la décision de mars 1976 du Comité central
 8 du PCK précisant que le droit de décider d'écraser, à l'intérieur
 9 et à l'extérieur des rangs du Parti, devait être exercé à la base
 10 par chaque comité permanent de zone."
 11 Voici ma question - et je reprends la même formulation que j'ai
 12 utilisée pour une autre question -, cela concerne la procédure où
 13 le district était censé consulter le secteur:
 14 "Le secteur avait besoin de l'autorisation du comité permanent de
 15 zone pour procéder à l'exécution".
 16 D'après vos interviews et vos contacts directs avec les personnes
 17 interviewées, avez-vous obtenu des informations confirmant que
 18 cette procédure s'était bien déroulée ainsi?
 19 [11.47.07]
 20 R. Encore une fois, pour résumer, j'ai l'impression générale
 21 qu'en pratique on ne suivait pas cette procédure formelle; il
 22 était relativement rare que la décision remonte jusqu'au comité
 23 permanent de zone. Souvent, la décision était prise à un niveau
 24 inférieur, parfois au district, voire à un échelon encore plus
 25 inférieur. Il y avait donc un écart entre la politique et la
 1 structure formelle, d'un côté, et la pratique réelle, de l'autre.

Steve HEDER T. 11 juillet 2013, E1/222.1, p. 100 L. 4 à p. 101 L. 10 vers [15.21.51].

4 Q. Page 12, avant la note 41, à l'intention de Me Koppe - en
 5 anglais: 00087776; en khmer: 00711385; et, en français: 00722075:
 6 "Dix jours après les élections, il y a eu un document du Comité
 7 central exposant les décisions de la direction sur des questions
 8 importantes, donc la politique sur les exécutions et concernant
 9 la destruction du GRUNK et du FUNK."
 10 Et, ensuite, un document que nous connaissons, "décision du 30

11 mars 76 du Comité central".
 12 [15.21.51]
 13 Note 41:
 14 "Ce document a été traduit par Ben Kiernan, et il se trouve dans
 15 la collection 'Pol Pot Plans for (sic) the Future'".
 16 Et vous ajoutez:
 17 "Par endroits, ma... ma traduction des passages cités diffère un
 18 peu de la sienne. Le texte khmer original m'a été aimablement
 19 remis par David Chandler."
 20 Du point de vue de la traduction, y a-t-il des différences
 21 concernant la politique d'exécutions et la destruction du GRUNK
 22 et du FUNK?
 23 R. Je pense qu'il y a un problème qui se pose fréquemment dans la
 24 traduction du khmer à cause du manque fréquent de différenciation
 25 entre singulier et pluriel. En khmer, parfois, on ne sait pas
 1 exactement s'il s'agit d'un bureau ou de bureaux, au pluriel.
 2 Parfois aussi il y a une difficulté quant à la manière dont
 3 l'épithète suit le nom... le complément suit le nom. Si "permanent"
 4 suit deux fois la mention d'un comité, on ne sait pas si dans les
 5 deux cas c'est le Comité permanent, ou seulement le Comité
 6 permanent dans l'un des deux cas.
 7 [15.23.45]
 8 Et, ça, quand ça peut être su, ça peut l'être par le contexte et
 9 grâce à ce qu'on sait de la situation. Parfois, il n'y a pas de
 10 solution, il faut simplement supposer.

519

Affaire KAING Guek Eav alias Duch, dossier 001/18-10-2007/ECCC/TC, Jugement, 26 juillet 2010, **E188**, p. 45, par. 103.

520

SA Siek T. 15 août 2012, **E1/108.1**, p. 107 L. 4-14 vers [15.19.52].

4 Donc, vous nous avez dit que vous aviez vu M. Khieu Samphan à
 5 Chitrous si je ne me trompe. Quand l'avez-vous revu après cela,
 6 M. Khieu Samphan?
 7 [15.19.52]
 8 R. Je ne l'ai plus jamais revu... ou, plutôt, je ne l'ai pas revu
 9 pendant toute notre approche de Phnom Penh [se reprend
 10 l'interprète].
 11 Q. Si j'ai bien compris, vous n'avez plus jamais revu... après
 12 Oudong, après le 17 avril 1975, vous ne l'avez plus jamais revu?
 13 R. Oui, il est exact... je peux vous dire que je ne l'ai plus
 14 jamais revu parce que je travaillais au sein de mon Ministère.

521

SA Siek T. 16 août 2012, E1/109.1, p. 101 L 21-23 vers [15.05.01].

21 R. À cette époque, je l'ai vu, lui, à la section de propagande
22 pendant quelques jours. Et, par la suite, je ne l'ai plus jamais
23 revu.

522

SA Siek T. 21 août 2012, E1/111.1, p. 36 L. 10-25 vers [10.20.49].

10 Q. Je vous remercie.
11 Si je résume ce que vous avez indiqué à la Chambre ces derniers
12 jours, après avoir passé trois jours du côté d'Oudong, vous avez,
13 avec votre groupe artistique, pris la direction de Phnom Penh.
14 Vous êtes ensuite arrivée au Stade olympique, où vous avez passé
15 une nuit.
16 Et, par la suite, vous êtes arrivée au Ministère de la
17 propagande.
18 Est-ce que je résume bien le parcours que vous avez effectué à
19 cette période-là?
20 R. Moi, j'ai quitté Chitrous, et j'ai passé une nuit dans une
21 hutte au toit de feuilles de palme. Cela a pris quelques jours
22 avant d'arriver à Phnom Penh.
23 Et nous avons passé la journée au Stade olympique.
24 Et ce n'est que le lendemain que j'ai été au service de la
25 propagande.

523

SA Siek T. 21 août 2012, E1/111.1, p. 39, L. 9-10 vers [10.28.56].

9 R. Non, je ne me souviens pas du nombre exact de jours. Il était
10 là pendant quelques jours - deux, trois jours.

SA Siek T. 21 août 2012, E1/111.1, p. 40 L. 13-14 vers [10.31.11].

13 R. MM. Hu Nim et Khieu Samphan étaient là pendant trois jours.
14 Nous étions, nous aussi, dans la même enceinte, qui était énorme.

524

SA Siek T. 16 août 2012, E1/109.1 p. 102 L. 18 à p.103 L. 8 vers [15.08.44].

18 R. C'était à cet endroit de... la propagande. C'est le seul
19 endroit.
20 Q. Donc, lorsque vous avez dit que vous n'avez jamais vu M. Khieu
21 Samphan après le 17 avril 1975, ce n'était pas tout à fait exact?
22 [15.08.44]

23 R. Je ne crois pas comprendre votre question. Est-ce que vous
 24 pouvez la répéter?
 25 Q. J'essaie de confirmer que vous avez vu Khieu Samphan au

1 Ministère de la propagande après le 17 avril 1975.
 2 R. Après la libération, je l'ai vu - après la libération de 1975.
 3 Q. Donc vous l'avez vu assis sur un lit en acier. Que faisait-il?
 4 Est-ce qu'il parlait aux gens avec qui il était? Est-ce qu'il
 5 était en train... est-ce qu'il y avait une réunion? Que faisait-il
 6 sur ce lit d'acier?
 7 R. Il a été vu là, mais il n'a pas "rencontré" d'autres
 8 personnes. Peut-être qu'il a bavardé normalement avec les gens.

525

Sydney SCHANBERG T. 7 juin 2013, **E1/203.1**, p. 69 L. 14-18 vers [11.37.52].

14 "Dix heures trente du matin. Henri Becker, un autre des
 15 survivants, arrive à l'ambassade. Expert français au Ministère de
 16 l'information, il est resté à son poste sous les nouveaux
 17 dirigeants jusqu'à ce matin, jusqu'à ce qu'ils lui disent de
 18 venir à l'ambassade."

Sydney SCHANBERG T. 7 juin 2013, **E1/203.1**, p. 70 L. 21 à p. 71 L. 14

21 Q. Et sur la même page, au paragraphe suivant, et je cite en
 22 anglais, vous dites:
 23 [Interprété de l'anglais:]
 24 "Becker a des choses intéressantes à raconter. Il dit que Khieu
 25 Samphan, premier dirigeant khmer rouge, n'est pas encore arrivé à

1 Phnom Penh."
 2 [Fin de l'interprétation de l'anglais]
 3 Ma question est la suivante: est-ce que c'est des propos qu'il
 4 vous a tenus lui-même, vous étiez présent quand il disait cela,
 5 ou est-ce que c'est quelque chose que l'on vous a rapporté?
 6 [11.40.02]
 7 Q. Non. Nous étions un groupe de personnes. Et nous parlions avec
 8 lui. C'était un nouveau. Et il a été à l'extérieur de
 9 l'ambassade. Donc, peut-être avait-il vu des choses dont nous
 10 n'avions pas connaissance? Et c'est pourquoi nous lui posions des
 11 questions.
 12 Et il nous expliquait ce qu'il savait, ce qu'il ne savait pas. Et
 13 je pense que c'est de là que provient ce passage dans mon
 14 journal.

526

Philip SHORT T. 9 mai 2013, **E1/192.1**, p. 88 L. 6 à p. 89 L. 18 vers [13.51.35]

6 Q. En fait, ce qui me perturbe dans... enfin, pourquoi j'insiste
 7 sur cette question de date, c'est que, d'une part, dans son
 8 ouvrage, David Chandler, lui, parle du 23 avril, donc, c'est

9 "Brother Number One" - je donne les références: en anglais:
 10 00393018 -, donc, il donne le 23 avril.
 11 Et vous, par rapport à cette date-là, où, si j'ai bien compris,
 12 il n'y a que Phy Phuon qui est votre source, vous dites à la note
 13 de bas de page 286, qui correspond... que, dans une interview, en
 14 78, à un journaliste yougoslave, Pol Pot, lui, dit être rentré à
 15 Phnom Penh le 24 avril.
 16 Et votre commentaire, dans cette note de bas de page, c'est de
 17 dire:
 18 "Ce n'est pas vrai, pas parce qu'il avait besoin de mentir, mais
 19 parce qu'il n'était pas préoccupé par l'exactitude des faits."
 20 Donc, moi, la question que je me pose à ce moment-là, vous, en
 21 tant que chercheur:
 22 Vous avez vu Phy Phuon "x" années après les faits - donc,
 23 largement après 78;
 24 Vous avez Pol Pot qui dit lui-même, en 78 -, donc, plus proche de
 25 l'évacuation que le moment de son départ -, c'est... soit de son

1 arrivée à Phnom Penh, c'est le 24 avril;
 2 Vous avez d'autres auteurs qui disent le 23 avril.
 3 Pourquoi... enfin, d'où vous tirez cette certitude qui vous permet
 4 de dire: "Ce n'est pas vrai, c'est le 20 avril?", à part Phy
 5 Phuon, c'est quoi?
 6 [13.53.32]
 7 R. Je ne peux pas répondre à la place de David Chandler.
 8 Suite à mes conversations avec lui, je suis sûr que, quand il a
 9 écrit cela dans "Frère numéro 1", il ne s'était entretenu avec
 10 aucune des personnes qui étaient avec Pol Pot à l'époque. Je ne
 11 sais pas d'où vient cette date du 23, mais en tout cas pas d'une
 12 source qui était une personne faisant partie du groupe des Khmers
 13 rouges à l'extérieur de Phnom Penh.
 14 Concernant la date du 24, je peux le comprendre. J'ai dit qu'il
 15 ne disait pas toute la vérité, peut-être qu'il voulait se
 16 distancier de l'évacuation - et ici c'est une hypothèse de ma
 17 part -, autrement dit, il a affirmé être arrivé après que la
 18 population soit déjà partie.

527

Présentes écritures, partie I. 1.C. § 58.

528

P.V. d'interrogatoire de KHIEU Samphân, 13 décembre 2007, E3/27, p. 3, ERN FR 00156666.

Réponse : Je ne me souviens pas de la date exacte mais je me rappelle que lorsque je suis arrivé, Phnom Penh était vidée. C'était environ sept à dix jours après le 17 avril.

529

KHIEU Samphân, « L'Histoire récente du Cambodge et mes prises de positions », **E3/18**, p. 71-72, ERN FR 00595430-31.

J'ai essayé de lui objecter que l'économie de guerre ne saurait se poursuivre en temps de paix, qu'après cinq années de guerre, tout le pays éprouvait le besoin de retrouver un peu de souffle, que les citoyens avaient besoin

d'une certaine période d'adaptation... Ne pas tenir compte de ces besoins légitimes exacerberait inévitablement les mécontentements que nos ennemis ne manqueraient pas d'exploiter contre nous.

En guise de réponse, il me parla de l'état d'esprit de Gorki¹ à l'époque où le nouveau pouvoir soviétique était encerclé de tous les côtés, en 1920-1921... J'ignorais en fait quel était cet état d'esprit, mais je comprenais que Pol Pot voulait me dire, le plus poliment possible, «vous, les intellectuels, vous êtes tous pareils, vous n'avez jamais les pieds sur terre». J'avais pu constater d'ailleurs qu'il était bien plus préoccupé que pendant la guerre.

530

FBIS « KHIEU Samphân lance un appel aux compatriotes et aux moines », 16 janvier 1975, **E3/30**, p.5-7 (pdf), ERN FR 00795470-72.

FBIS « KHIEU Samphân préside la séance du Congrès du FUNK : Communiqué », 26 février 1975, **E3/117**, p. 1-4 (pdf), ERN FR 00281432-35.

FBIS « KHIEU Samphân fait une déclaration sur la situation actuelle, 1er avril 1975, **E3/118**, p. 1-11 (pdf), ERN FR 00700256-66.

FBIS « Le vice-premier ministre KHIEU Samphân accorde un entretien à l'AKI », 13 août 1975, **E3/119**, p. 1-4 (pdf), ERN FR 00943986-89.

FBIS « Appel de KHIEU Samphân du 15 mars à l'intensification des combats », 15 mars 1975, **E3/120**, p. 1-4 (pdf), ERN FR 00700224-27.

531

« FBIS Le vice-Premier ministre KHIEU Samphân accorde un entretien à l'AKI », 13 août 1975, **E3/119**, p. 1-4 (pdf), ERN FR 00943986-89.

532

« Discours du Président du Présidium d'Etat du Kampuchéa démocratique à la 5ème conférence au sommet des pays non-alignés », **E3/549**, ERN FR 00912031.

533

« Deputy Premier KHIEU Samphan Grants Interview to AKI », 13 août 1975, **E3/119**, p. 39, ERN EN 00167385.

Now, more than 3 months have elapsed. Fundamentally, we have solved the thousand and one serious problems. We have managed to supply food to both the previously liberated and newly liberated people everywhere. Of course, it is not abundant, but it is enough to solve the problem and to allow our people to live and carry on their economic restoration efforts with seething enthusiasm. This is one of the very great victories that we have achieved in a short period.

534

« Discours du Président du Présidium d'Etat du Kampuchéa démocratique à la 5ème conférence au sommet des pays non-alignés », 16-19 août 1976, **E3/549**, p. 8, ERN FR 00912031.

Après la libération, notre peuple est entré dans une phase de reconstruction. Nous avons résolu les problèmes les plus graves de la guerre d'indépendance. Nous avons assuré la nourriture à plus de dix millions d'habitants. Bien sûr, elle n'est pas abondante, mais elle est suffisante pour résoudre le problème et permettre à notre peuple de vivre et de mener ses efforts de restauration économique avec un enthousiasme croissant. C'est l'une des très grandes victoires que nous avons obtenues en un court laps de temps.

535

FBIS « KHIEU Samphân et IENG Sary devraient arriver à Pékin le 15 août », 13 août 1975, **E3/119**, p. 2 (pdf), ERN FR 001686589.

KHIEU SAMPHAN ET IENG SARY DEVRAIENT ARRIVER À PÉKIN LE 15 AOÛT

Pékin NČNA en anglais, 15h00 GMT, 13 août 1975 OW

[Texte] Pékin, 13 août 1975 (RSINHUA) – La délégation du Front uni national et du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge, dirigée par son excellence Khieu Samphan, Vice-Premier Ministre du Gouvernement royal d'union nationale et commandant en chef des forces armées de libération nationale du peuple cambodgien, avec son excellence Ieng Sary, Vice-Premier Ministre, en qualité de dirigeant adjoint, arrivera en République populaire de Chine le 15 août sur invitation du Gouvernement de la République populaire de Chine, pour une visite officielle amicale.

536

FBIS « Description de la rencontre entre Sihanouk, Samphân et Kim Il-Sung », 20 août 1975, **E3/119**, p. 5-6 (pdf), ERN FR 00685592-93.

DESCRIPTION DE LA RENCONTRE ENTRE SIIHANOUK, SAMPHAN ET KIM IL-SUNG

Phnom Penh, service intérieur en khmer, 23h00 GMT, 20 août 1975 BK

[Éditorial : « Longue vie à l'amitié fraternelle entre les peuples cambodgien et coréen »]

[Texte] Sur invitation du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée, une délégation du Front uni national du Cambodge et du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge, dirigée par Samdech Penn Nouth, président du bureau politique du Comité central du Front uni national du Cambodge et Premier Ministre du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge, avec Khieu Samphan, Vice-Premier Ministre, en qualité de dirigeant adjoint, a quitté Pékin pour Pyongyang le 19 août 1975, pour une visite officielle de courtoisie en République populaire démocratique de Corée. À l'aéroport de

537

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 1162.

Interview de Steve HEDER avec IENG Sary, 17 décembre 1996, **E3/89**, p. 2-3, ERN FR 00332682-83.

Steve : Oui ! De quand date la décision ou la conscience de la nécessité d'agir de cette manière ?

Sary : Cela date de la Guerre de Cinq Ans. Les initiatives ont commencé, mais c'était à la fin de l'année 75 qu'on a vraiment décidé de s'efforcer de construire la communisation, de manière extrêmement rapide, pour que les Vietnamiens ne puissent pas venir s'emparer du territoire du Cambodge. Cela date de ce moment-là. Mais cette idée, cette peur que les Vietnamiens viennent avaler et occuper le Cambodge, a toujours existé, depuis très longtemps. En réalité, pendant la guerre contre les Français, il y avait aussi la peur que les Vietnamiens viennent avaler le Cambodge, mais on a dû s'efforcer de se solidariser avec les Vietnamiens pour vaincre les colonialistes français.

Steve : Donc, cela signifie qu'à la fin de l'année 75, c'était au cours d'une réunion que le Comité Central a déterminé un certain nombre d'objectifs, ou comment ?

Sary : Oui, c'était au mois de septembre 1975 où a eu lieu cette réunion, qui disait que « Maintenant, il faut faire en sorte que le Vietnam ne puisse pas dominer le Cambodge ».

Steve : Et cette réunion, c'était celle au niveau du Comité Permanent ou celle du Comité Central, ou comment ?

Sary : C'était le Comité Permanent, pas le Comité Central, c'était le Comité Permanent.

Steve : A ce moment-là, qui faisait partie du Comité Permanent ? (Et qui participait à cette réunion ?)

Sary : Apparemment, le Comité Permanent était composé de presque de tout le monde : Pol Pot (ប៉ុល ពត), Nuon Chea (នួន ជា), So Phim (សៅ ភឹម), moi-même, Son Sen (សុន សែន) et Ta Mok (តាម៉ុក).

Steve: Ta Mok ? Vorn Vet (វ៉ុន វ៉ែត), aussi non ?

Sary : Vorn Vet, Vorn Vet, euh.

Steve: Khieu Samphan (ខៀវ សំផន)?

Sary : Non, mais Khieu Samphan était là-bas, était bien là physiquement, était présent, aussi.

Steve: Oui, il était présent, mais il n'était pas membre du Comité Permanent ?

Sary : Il n'était pas membre du Comité Permanent.

Steve: *Ta Nhem* (ព័ន្ធហិម) du Nord-Ouest ?

Sary : Au Nord-Ouest, à l'époque, il n'était pas encore entré dans le Comité Permanent. Mais, il a également participé à la réunion de ce temps-là. Koy Thuon (ក្យ ថួន) y participait, aussi, mais il n'était pas encore membre du Comité Permanent. Je ne me souviens que de cela. Oui il n'y avait que ça, selon moi.

Steve: Et ?

Sary : Quelques chefs militaires, également, les chefs militaires.

Steve: Des chefs militaires ?

Sary : Quelques chefs militaires, mais la Zone Spéciale faisait partie de cela, aussi. Euh, la Zone Spéciale se trouvait près de Phnom Penh. Il paraît que le commandant de cette Zone Spéciale était ?

Steve: Pin (ព័ន)? Ou quoi ?

Sary : Ce Pin, Nat (ណាត).....

Steve: Pin, Nat ? Pin, Nat, membres ?

Sary : Moi-même.

Steve: À l'époque, trois divisions ?

Sary : Oui, trois divisions.

Steve: La Zone Spéciale ?

Sary : Un autre s'appelait.

Steve: Ce n'est pas un Hok (ហុក) quelque chose ? Teang (ទៀង)?

Sary : Hok.

Steve: Hok ? (C'est vrai, Hok vivait à Kompong Som (កំពង់ស្ពឺ)).

Sary : À l'époque, il vivait autour de Phnom Penh, aussi, mais.....il vivait autour de Phnom Penh, peut-être dans le Nord.

Steve: (Nat?) Nat?

Sary : Hok, c'était ce Nat, Nat, Pin.

Steve: Pin, quel Pin ? Et celui ? (Un autre, c'était qui ?).

Sary : Un autre était un peu foncé, un peu petit.

Steve: Phal (ផល), c'est ça?

Sary : Non. Le camarade qui faisait, qui s'appelait Cheat Neak (ជាតិ ខៀវ). Ce camarade venait d'arriver, après, je ne me souviens pas. Il y avait aussi trois ou quatre chefs militaires.

Steve: Et quels étaient les décisions ou les objectifs fixés à ce moment-là, s'il y en avait, pour appliquer ce genre d'idée, c'était rendre plus puissant ou plus rapide pour se débarrasser du Vietnam ?

Sary: Ce problème, c'est que les problèmes existaient, politiquement, c'est que la dictature, les programmes devaient être appliqués, absolument, et la dictature du Cambodge, cela concernait la politique. Quant à l'économie, c'était les problèmes d'irrigation, c'était queles problèmes d'irrigation.

Steve: (Et le paddy ?)

Sary : Ces problèmes d'irrigation étaient liés à l'agriculture. Ces problèmes d'irrigation étaient l'agriculture et tout cela et concernant l'industrie, on pensait à l'industrie lourde, également. A l'époque, je ne les ai pas retenus dans ma tête, comme on pensait à traiter les aciers, dans ces idées. C'est pourquoi on a créé. Après, les chemins de fer de grande dimension ont été créés, passant par.....

Steve: Oh ! En passant par la route nationale n° 4, c'est ça ?

Sary : Oui, par la route nationale n° 4.

Steve: À cette époque, il y a eu les problèmes d'utilisation de l'argent ?

Sary : Non, on n'utilisait pas d'argent.

Steve: Non, mais dans ce cas-là, on décidait de ne pas utiliser l'argent, mais l'argent a été déjà imprimé, c'était quand ?

Sary : Cela était une décision ancienne.

538

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 1192.

539

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 1192.

540

P.V. d'audition de TAN Wardeny, 7 septembre 2009, **E3/102**, p. 102, ERN FR 00342195.

Nous savions que Monsieur KHIEU Samphan était un intellectuel et qu'il avait été Ministre du Commerce, avant le coup d'état de Lon Nol. Dans ses cours, il nous disait que la révolution n'était plus comme avant, et qu'il n'y avait plus que deux castes, les paysans et les ouvriers. Le pays n'a plus de « bourgeois ». Il nous disait que la victoire n'était pas tombée du ciel mais c'était grâce au combats des paysans. KHIEU Samphan nous disait que le pays avait besoin de nous, pour le reconstruire. Mais qu'avant il fallait aller à la campagne pour apprendre des choses que nous n'avions jamais fait avant, comme par exemple apprendre à planter du riz, pour apprendre la difficulté qu'il y a d'avoir un bol de riz.

541

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 1192.

542

Cf présentes écritures, partie III.1. §208-214.

543

KHIEU Samphân, « L'Histoire récente du Cambodge et mes prises de positions », **E3/18**, p. 133, ERN FR 000595490.

Et à chaque tournant de conjoncture de cette histoire, j'estimais de mon devoir de me ranger au côté de toutes les forces nationales dans l'espoir de pouvoir apporter ma modeste contribution pour le faire sortir de l'impasse dans laquelle il avait été engagé. Et c'est effectivement ce que j'ai fait, à chaque occasion qui s'offrit à moi, dans la mesure de mes moyens et de mes possibilités.

544

KHIEU Samphân, « Lettre à mes compatriotes » in « Histoire du Cambodge et mes prises de position », E3/18, p. 159, ERN FR 00595515.

Je crois, chers compatriotes, vous avoir donné tous les éclaircissements nécessaires. Comme vous pouvez le voir, j'ai toujours été un simple intellectuel qui s'était nourri de ce rêve : remplir honnêtement mon devoir envers le pays. Au cours de ces dernières décades de troubles, tout en étant conscient de mes faiblesses, mon unique souci était de ne pas y faillir.

A aucun moment, je n'ai pensé à devenir un leader.

A aucun moment, je n'ai pensé à tuer.

545

KHIEU Samphân, « Lettre à mes compatriotes » in « Histoire du Cambodge et mes prises de position », E3/18, p. 159, ERN FR 00595515.

A mes compatriotes qui ont perdu les êtres qui leur sont chers pendant cette même période, je demande pardon. Je leur demande de bien vouloir pardonner ma naïveté. J'avais cru remplir mon devoir pour la survie et la prospérité de notre nation. Je n'avais pas pu imaginer que cela pouvait aboutir à une telle tuerie.

546

Conclusions relatives au droit applicable, 18 janvier 2013, **E163/5/9**, par. 33-57.

547

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 1524.

548

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 1525.

549

Le Procureur c. Brima et consorts, SCSL-2004-16-A, Arrêt (« Arrêt *Brima* »), 3 mars 2008, par. 84.

84. The Appeals Chamber holds that the common purpose of the joint criminal enterprise was not defectively pleaded. Although the objective of gaining and exercising political power and control over the territory of Sierra Leone may not be a crime under the Statute, the actions contemplated as a means to achieve that objective are crimes within the Statute. The Trial Chamber took an erroneously narrow view by confining its consideration to paragraph 33 and reading that paragraph in isolation. Furthermore, the Trial Chamber erred in its consideration of “evidence” adduced at trial to determine whether the Indictment was properly pleaded.¹⁴² The error arose because determination of whether the Prosecution properly pleaded a crime must be determined on the basis of whether the Prosecution pleaded all the material facts in the Indictment, not whether it had adduced evidence to support the allegations.¹⁴³

Le Procureur c. Kvočka et consorts, IT-98-30-/1-A, Arrêt (« Arrêt *Kvočka* »), 28 février 2005, par. 82.

82. La jurisprudence du Tribunal international reconnaît trois grandes catégories d'entreprise criminelle commune⁵³⁹. Dans les entreprises de la première catégorie, tous les coauteurs sont animés de la même intention de réaliser le but commun⁵⁴⁰. La deuxième

catégorie regroupe les entreprises criminelles communes de caractère « systémique ». Il s'agit d'une variante de la première catégorie et elle se caractérise par l'existence d'un système criminel organisé : c'est le cas, en particulier, des camps de concentration ou de détention⁵⁴¹. Cette catégorie d'entreprise criminelle commune suppose que l'accusé a personnellement connaissance du système organisé et qu'il a l'intention d'en servir le but criminel⁵⁴².

Le Procureur c. Haradinaj et consorts, IT-04-84, Jugement, 3 avril 2008, par. 138-139.

iii) La participation de l'accusé à la réalisation de l'objectif. C'est le cas lorsque l'accusé commet un crime qui s'inscrit dans le cadre de l'objectif commun (et qui est prévu par le Statut). C'est encore le cas lorsque l'accusé, sans en être l'auteur matériel, pousse à l'exécution d'un crime qui s'inscrit dans le cadre de l'objectif commun ou en facilite

l'exécution⁵³⁹. Il n'est pas nécessaire en droit que l'accusé ait apporté une contribution substantielle⁵⁴⁰ à l'entreprise criminelle commune ni que sa contribution ait été indispensable à la réalisation de l'objectif de cette entreprise⁵⁴¹. Toutefois, cette contribution « doit être à tout le moins importante pour que l'accusé soit reconnu responsable de ces crimes⁵⁴² ».

139. En ce qui concerne les deux premières conditions de mise en œuvre de la responsabilité pour participation à une entreprise criminelle commune, c'est l'objectif commun qui fait d'une pluralité de personnes un groupe ou une entreprise. Cependant, il est évident que l'objectif commun seul ne suffit pas toujours à constituer un groupe, puisqu'il peut arriver que des groupes différents et indépendants poursuivent des objectifs communs. C'est donc l'interaction ou la coopération entre plusieurs personnes — leur action concertée — en plus de leur objectif commun, qui fait d'elles un groupe⁵⁴⁵. Autrement dit, il faut montrer que ces personnes ont agi ensemble ou de concert l'une avec l'autre pour réaliser un but commun si elles doivent être coresponsables des crimes commis dans le cadre de l'entreprise criminelle commune⁵⁴⁶.

550

Conclusions relatives au droit applicable, 18 janvier 2013, E163/5/9, par. 56.

551

Le Procureur c. Mpambara, Affaire. No. ICTR-01-65-T, Jugement, 12 septembre 2006, par. 39.

39. Le critère en quatre éléments proposé par le Procureur n'est pas celui qui s'applique à la commission d'un crime par la participation à une entreprise criminelle commune. Il a un objet tout à fait différent : il énonce les conditions dans lesquelles l'obligation d'empêcher d'autres personnes de commettre un crime s'impose à l'accusé. En fusionnant ces deux critères, il s'en faut de peu que le Procureur assimile le fait de ne pas empêcher ou punir un crime à la commission de ce crime par la participation à une entreprise criminelle commune. La Chambre rejette catégoriquement cette interprétation. Le fait de ne pas empêcher ou punir un crime ne peut pas être considéré comme un mode de commission de ce crime.

Le Procureur c. Ndahimana, Affaire. No. ICTR-01-68-T, Jugement, 30 décembre 2011, par. 810.

810. La participation à une entreprise criminelle commune peut être établie par des faits qualifiés d'omissions. Pour que l'élément objectif de la participation se trouve établi, il suffit que, « par un acte ou une omission, [l'accusé] ait contribué à la réalisation du but criminel commun »¹⁴⁷⁷. Toutefois, l'omission de l'accusé, qui constitue l'*actus reus* de ce mode de responsabilité, ne saurait simplement être le fait de ne pas empêcher ou punir le crime¹⁴⁷⁸.

552

Le Procureur c. Krajisnik, Affaire. No IT-00-39-A, Arrêt, 17 mars 2009, (« Arrêt *Krajisnik* ») par. 212.

212. The Prosecution responds that *Amicus Curiae*'s contentions are unsubstantiated, do not meet the standard of review on appeal and should thus be rejected summarily.⁵²⁴ To the Prosecution, the Trial Chamber made a wealth of findings regarding Krajisnik's contributions to the JCE, which included "his coordinating, directing and supervising the implementation of the JCE through the various high-level political positions he held and the powers that he exercises over the organs and persons involved in the commission of crimes".⁵²⁵

553

Arrêt *Krajisnik*, par. 213.

213. The Prosecution alleges that, contrary to what *Amicus Curiae* asserts, the Trial Chamber did not find that Krajisnik's contribution to the JCE consisted in his failure to prevent other members of the Bosnian-Serb Assembly from making inflammatory statements; rather, the Trial Chamber considered his presence and behaviour during Assembly discussions as one of the factors demonstrating his knowledge, support and intent for the crimes.⁵²⁶ Further, the Prosecution notes that the Trial Chamber did find that Krajisnik himself had made inflammatory statements.⁵²⁷

554

Arrêt *Krajisnik*, par. 216.

216. In the case at hand, the Trial Chamber found that Krajišnik had a central position in the JCE as he "not only participated in the implementation of the common objective but was one of the driving forces behind it". The Trial Chamber stated that Krajišnik's overall contribution to the JCE was to

help establish and perpetuate the SDS party and state structures that were instrumental to the commission of the crimes. He also deployed his political skill both locally and internationally to facilitate the implementation of the JCE's common objective through the crimes envisaged by that objective.⁵³³

More specifically, the Trial Chamber found that the following alleged contributions⁵³³ of Krajišnik to the JCE had been established:

- (a) Formulating, initiating, promoting, participating in, and/or encouraging the development and implementation of SDS and Bosnian-Serb governmental policies intended to advance the objective of the joint criminal enterprise;
- (b) Participating in the establishment, support or maintenance of SDS and Bosnian-Serb government bodies at the Republic, regional, municipal, and local levels, including Crisis Staffs, War Presidencies, War Commissions ("Bosnian-Serb Political and Governmental Organs") and the VRS, TO, and the MUP ("Bosnian-Serb Forces") through which [he] could implement the objective of the joint criminal enterprise;⁵³⁴
- (c) Supporting, encouraging, facilitating or participating in the dissemination of information to Bosnian Serbs that they were in jeopardy of oppression at the hands of Bosnian Muslims and Bosnian Croats, that territories on which Bosnian Muslims and Bosnian Croats resided were Bosnian-Serb land, or that was otherwise intended to engender in Bosnian Serbs fear and hatred of Bosnian Muslims and Bosnian Croats or to otherwise win support for and participation in achieving the objective of the joint criminal enterprise;
- (d) Directing, instigating, encouraging and authorizing the Bosnian-Serb Political and Governmental Organs and the Bosnian-Serb Forces to carry out acts in order to further the objective of the joint criminal enterprise;
- (e) Aiding or abetting or instigating the commission of further crimes by failing to investigate, to follow up on investigations, [...] crimes committed against Bosnian Muslims, Bosnian Croats or other non-Serbs throughout the period described in this indictment;
- (f) Engaging in, supporting or facilitating efforts directed at representatives of the international community, non-governmental organizations and the public denying or providing misleading information about crimes against Bosnian Muslims, Bosnian Croats or other non-Serbs of Bosnia and Herzegovina and about the role that Bosnian-Serb Forces had played in those crimes.⁵³⁵

Le Procureur c. Gacumbitsi, Affaire. No ICTR-01-64-T, Jugement, 17 Juin 2004, par. 271, (« Jugement *Gacumbitsi* ») citant *Le Procureur c. Blaskić*, Affaire. No IT-95-14-T, Jugement, 3 mars 2000, par. 386 (« Jugement *Blaskić* »).

271. L'acte de *planification* suppose qu'une ou plusieurs personnes fomentent la commission d'un crime, dans ses phases de préparation ou d'exécution³⁸. Le 9 avril 1994, Sylvestre Gacumbitsi, en sa qualité de bourgmestre de la commune de Rusumo, a convoqué les conseillers de secteur à une réunion où il les a instruits d'organiser, à l'insu des Tutsi et entre le 9 et le 12 avril, des réunions au niveau de leur secteur, et d'inciter la population Hutu à tuer les Tutsi. Le 10 avril 1994, Sylvestre Gacumbitsi, accompagné de policiers communaux, a pris livraison de cartons d'armes au camp de gendarmerie de Kibungo, et les a fait déposer dans différents secteurs. Le 11 avril, Sylvestre Gacumbitsi a rencontré successivement les majors Ndekezi et Nsabimana et le leader des *Interahamwe*, Cyasa. Le 11 avril 1994, l'Accusé s'est déplacé dans plusieurs endroits de la commune de Rusumo en compagnie de ces trois derniers. Il a poursuivi ses visites dans différents secteurs de Rusumo le 12 avril 1994, dans le but de vérifier que les conseillers y avaient tenu ces réunions avec la population locale. Le même jour, il a rencontré à Gasenyi le chef local du CDR André et lui a réitéré sa demande, faite une première fois le 10 avril, de ne pas laisser les gens fuir vers la Tanzanie³⁹.

Le Procureur c. Musema, Affaire No ICTR-96-13-A, Jugement, 27 janvier 2000, par. 119, (« Jugement *Musema* »).

119. La première forme de participation est la "planification" d'un crime, cette participation peut être définie comme supposant qu'une ou plusieurs personnes envisagent de programmer la commission d'un crime, aussi bien dans ses phases de préparation que d'exécution.

Le Procureur c. Akayesu, Affaire. No ICTR-96-4-T, Jugement, 2 septembre 1998, par. 480, (« Jugement *Akayesu* »).

480. La première des formes de participation visées à l'article 6(1) est la **planification** d'un crime. Cette planification rappelle la notion d'entente en Civil Law, ou de *conspiracy* en Common Law, figurant à l'article 2(3) du Statut, mais à la différence que la planification, contrairement à l'entente ou au complot, peut être le fait d'une seule personne. Ainsi, la planification pourrait être définie comme supposant qu'une ou plusieurs personnes envisagent de programmer la commission d'un crime, aussi bien dans ses phases de préparation que d'exécution.

556

Le Procureur c. Setako, Affaire No ICTR-04-81-T, Jugement, 25 février 2010, par. 446, (« Jugement *Setako* ») citant *Le Procureur c. Nsengimana*, Affaire No ICTR-01-69-T, Jugement, 17 novembre 2009, par. 796.

446. La « planification » suppose qu'une ou plusieurs personnes programment le comportement criminel constitutif d'un crime visé dans le Statut et commis ultérieurement. Il suffit de démontrer que la planification a substantiellement contribué à la survenance du comportement criminel. Quant à l'élément moral, il s'agit de l'intention de planifier la commission d'un crime ou à tout le moins de la conscience de la réelle probabilité qu'un crime soit commis au cours de l'exécution des actes ou omissions qui ont été planifiés⁵⁴⁶.

557

Jugement *Setako*, para. 447.

447. L'« incitation » implique de provoquer quelqu'un à commettre une infraction. Il n'est pas nécessaire de prouver que le crime n'aurait pas été commis sans l'intervention de l'accusé. Il suffit de démontrer que l'incitation a substantiellement contribué au comportement d'une autre personne qui a commis le crime. Quant à l'élément moral, il s'agit

de l'intention d'inciter à la commission d'un crime ou à tout le moins de la conscience de la réelle probabilité qu'un crime soit commis au cours de l'exécution des actes ou omissions qui ont été incités⁵⁴⁷.

Le Procureur c. Nahimana, Barayagwiza and Ngeze, Affaire. No ICTR-99-52-A, Arrêt, 28 novembre 2007, par. 480, (« Arrêt *Nahimana et al.* »).

480. L'élément matériel de l'« incitation » implique de provoquer quelqu'un à commettre une infraction¹¹⁵⁹. Il n'est pas nécessaire de prouver que le crime n'aurait pas été commis sans l'intervention de l'accusé ; il suffit de démontrer que l'incitation a substantiellement contribué au comportement d'une autre personne qui a commis le crime¹¹⁶⁰. Quant à la *mens rea* pour ce mode de responsabilité, il s'agit de l'intention d'inciter à la commission d'un crime ou à tout le moins de la conscience de la réelle probabilité qu'un crime soit commis au cours de l'exécution des actes ou omissions qui ont été incités¹¹⁶¹.

558

Jugement *Setako*, par. 447.

447. L'« incitation » implique de provoquer quelqu'un à commettre une infraction. Il n'est pas nécessaire de prouver que le crime n'aurait pas été commis sans l'intervention de l'accusé. Il suffit de démontrer que l'incitation a substantiellement contribué au comportement d'une autre personne qui a commis le crime. Quant à l'élément moral, il s'agit

de l'intention d'inciter à la commission d'un crime ou à tout le moins de la conscience de la réelle probabilité qu'un crime soit commis au cours de l'exécution des actes ou omissions qui ont été incités⁶⁴⁷.

Arrêt *Nahimana et al.*, par. 480.

480. L'élément matériel de l'« incitation » implique de provoquer quelqu'un à commettre une infraction¹¹⁵⁹. Il n'est pas nécessaire de prouver que le crime n'aurait pas été commis sans l'intervention de l'accusé ; il suffit de démontrer que l'incitation a substantiellement contribué au comportement d'une autre personne qui a commis le crime¹¹⁶⁰. Quant à la *mens rea* pour ce mode de responsabilité, il s'agit de l'intention d'inciter à la commission d'un crime ou à tout le moins de la conscience de la réelle probabilité qu'un crime soit commis au cours de l'exécution des actes ou omissions qui ont été incités¹¹⁶¹.

Setako c. Le Procureur, Affaire. No ICTR-04-81-A, Arrêt, 28 septembre 2011, par. 240, (« Arrêt *Setako* »).

240. The Appeals Chamber recalls that ordering requires that a person in a position of authority instruct another person to commit an offence.⁵³⁹ A person in a position of authority may incur responsibility for ordering if the order has a direct and substantial effect on the commission of the illegal act.⁵⁴⁰ No formal superior-subordinate relationship between the accused and the perpetrator is required.⁵⁴¹ The authority envisaged by ordering under Article 6(1) of the Statute may be informal or of a purely temporary nature.⁵⁴² It is sufficient that there is proof of a position of authority on the part of the accused that would compel another person to commit a crime.⁵⁴³ Whether such authority exists is a question of fact.⁵⁴⁴

Renzaho c. Le Procureur, Affaire. No ICTR-97-31-A, Arrêt, 1 Avril 2011, par. 315, (« Arrêt *Renzaho* »).

315. La Chambre d'appel tient à rappeler qu'une personne en position d'autorité peut voir sa responsabilité engagée du fait d'avoir ordonné à une autre personne de commettre une infraction si son ordre concourt de manière directe et substantielle à la perpétration de l'acte illégal⁶⁸⁷. La responsabilité peut également être engagée lorsqu'une personne en position d'autorité ordonne un acte ou une omission en ayant conscience de la réelle probabilité qu'un crime soit commis en exécution de cet ordre, et si l'auteur du crime effectivement commis ultérieurement est la personne ayant reçu l'ordre⁶⁸⁸. Une personne qui ordonne un acte en ayant conscience de cette réelle probabilité possède l'intention criminelle pour établir la responsabilité aux termes de l'article 6.1 du Statut pour avoir ordonné. Il faut considérer le fait d'ordonner avec une telle conscience comme l'acceptation dudit crime⁶⁸⁹. Il n'est pas nécessaire de démontrer l'existence d'un lien officiel de subordination entre l'accusé et l'auteur du crime⁶⁹⁰.

Arrêt *Setako*, par. 240.

240. The Appeals Chamber recalls that ordering requires that a person in a position of authority instruct another person to commit an offence.⁵³⁹ A person in a position of authority may incur responsibility for ordering if the order has a direct and substantial effect on the commission of the illegal act.⁵⁴⁰ No formal superior-subordinate relationship between the accused and the perpetrator is required.⁵⁴¹ The authority envisaged by ordering under Article 6(1) of the Statute may be informal or of a purely temporary nature.⁵⁴² It is sufficient that there is proof of a position of authority on the part of the accused that would compel another person to commit a crime.⁵⁴³ Whether such authority exists is a question of fact.⁵⁴⁴

Arrêt *Renzaho*, par. 315.

315. La Chambre d'appel tient à rappeler qu'une personne en position d'autorité peut voir sa responsabilité engagée du fait d'avoir ordonné à une autre personne de commettre une infraction si son ordre concourt de manière directe et substantielle à la perpétration de l'acte illégal⁶⁸⁷. La responsabilité peut également être engagée lorsqu'une personne en position d'autorité ordonne un acte ou une omission en ayant conscience de la réelle probabilité qu'un crime soit commis en exécution de cet ordre, et si l'auteur du crime effectivement commis ultérieurement est la personne ayant reçu l'ordre⁶⁸⁸. Une personne qui ordonne un acte en ayant conscience de cette réelle probabilité possède l'intention criminelle pour établir la responsabilité aux termes de l'article 6.1 du Statut pour avoir ordonné. Il faut considérer le fait d'ordonner avec une telle conscience comme l'acceptation dudit crime⁶⁸⁹. Il n'est pas nécessaire de démontrer l'existence d'un lien officiel de subordination entre l'accusé et l'auteur du crime⁶⁹⁰.

Arrêt *Nahimana et al.*, par. 481

481. En ce qui concerne le fait d'ordonner, sera tenue responsable la personne en position d'autorité¹¹⁶² qui donne à une autre personne l'ordre de commettre une infraction¹¹⁶³, si cette infraction a effectivement été commise par la suite par la personne ayant reçu l'ordre. Sera aussi tenue responsable la personne en position d'autorité qui ordonne un acte ou une omission en ayant conscience de la réelle probabilité qu'un crime soit commis au cours de l'exécution de cet ordre, si ce crime est effectivement commis par la suite par la personne ayant reçu l'ordre¹¹⁶⁴.

Gacumbitsi c. Le Procureur, Affaire No. ICTR-01-64-A, Arrêt, 7 juillet 2006, par. 185, (« Arrêt *Gacumbitsi* »).

185. Il ressort clairement de ces constatations que Gacumbitsi exerçait une autorité sur les assaillants en question et que ses ordres ont concouru de manière directe et substantielle à la commission desdits crimes. La Chambre d'appel estime que sur la base de ces actes, aucun juge des faits raisonnable n'aurait pu conclure que ses paroles n'étaient pas perçues comme étant des ordres donnés aux fins de la commission de ces crimes, et ce non seulement par les policiers communaux, mais également par l'ensemble des assaillants.

Kamuhanda c. Le Procureur, Affaire No. ICTR-99-54A-A, Arrêt, 19 Septembre 2005, par. 75, (“Arrêt *Kamuhanda*”) citant *Le Procureur c. Kayishema and Ruzindana*, Affaire No. ICTR-95-1-A, Arrêt, 1 Juin 2001, par. 186, (« Arrêt *Kayishema* »).

75. La Chambre d’appel relève que la responsabilité du supérieur hiérarchique au sens de l’article 6.3 du Statut vise une forme de responsabilité distincte de la responsabilité individuelle encourue du fait d’avoir ordonné la commission d’un crime telle que punie par l’article 6.1 du Statut. La responsabilité du supérieur hiérarchique au sens de l’article 6.3 requiert que l’accusé exerce un « contrôle effectif » sur ses subordonnés, dans la mesure où il peut les empêcher de commettre des crimes, ou les en punir après coup¹⁵⁰. En revanche, pour que la responsabilité de l’accusé soit engagée en vertu de l’article 6.1 du Statut, du fait d’avoir ordonné de commettre un crime, il suffit qu’il ait autorité sur l’auteur du crime¹⁵¹, et que son ordre concoure de manière directe et substantielle à la perpétration de l’acte illégal¹⁵². Dans l’arrêt *Semanza*, la Chambre d’appel a déclaré sans équivoque que la preuve de l’existence d’une relation officielle de subordination n’est pas exigée¹⁵³.

Arrêt *Gacumbitsi*, par. 182, citant Arrêt *Semanza*, par. 361.

182. La Chambre d’appel relève que c’est ainsi qu’après avoir écarté l’existence d’une relation formelle de subordination, la Chambre de première instance s’est posé la question de savoir si, au vu des circonstances de la cause, les propos tenus par Gacumbitsi avaient malgré tout été

perçus comme étant des ordres. Elle fait observer que cette démarche va dans le sens de celle suivie par la Chambre d’appel dans ses arrêts les plus récents. Elle rappelle à cet égard, que dans l’arrêt *Semanza*, ladite Chambre affirme ce qui suit :

Ainsi que l’a précisé récemment la Chambre d’appel du TPIY dans l’arrêt *Kordić et Čerkez*, l’élément moral du fait d’« ordonner » suppose qu’une personne en position d’autorité donne à une autre personne l’ordre de commettre une infraction. Il n’est pas nécessaire de démontrer l’existence d’une relation officielle de subordination entre l’accusé et l’auteur du crime. Il suffit de prouver que l’accusé occupait une position d’autorité qui obligerait une autre personne à commettre un crime en exécution d’un ordre donné par l’accusé¹⁶⁴.

La Chambre d’appel relève que cet élément constitutif du fait d’« ordonner » est distinct de celui exigé pour que la responsabilité de l’accusé visée à l’article 6.3 du Statut soit engagée, attendu qu’elle ne peut être constatée que pour autant qu’il existe effectivement une relation de supérieur à subordonné (encore qu’il ne soit pas nécessaire que celle-ci soit officielle, l’élément essentiel ici ayant plutôt trait à l’exercice d’un contrôle effectif)³⁹⁹. Elle estime que le fait d’ordonner ne sous-entend pas l’existence d’une telle relation. Ce qui est requis, c’est simplement l’autorité de donner des ordres, critère plus subjectif qui dépend des circonstances et de la perception qu’en a l’auditeur.

562

Conclusions relatives au droit applicable, 18 janvier 2013, E163/5/9, par. 58-65.

563

Conclusions relatives au droit applicable, 18 janvier 2013, E163/5/9, par. 12.

564

Le Procureur c. Perišić, Affaire No. IT-04-81-A, Arrêt, 28 février 2013, par. 17 (« Arrêt *Perišić* »).

17. The Trial Chamber Judge Moloto dissenting, concluded that the *actus reus* of aiding and abetting was proved based on the finding that VJ assistance “had a substantial effect on the crimes perpetrated by the VRS in Sarajevo and Srebrenica”.²⁶ In assessing Perišić’s liability as an aider and abettor, the Trial Chamber stated that “‘specific direction’ is not a requisite element of the *actus reus* of aiding and abetting”, citing the *Mirkić and Šijanđanić* Appeal Judgement.²⁷ Relying on that appeal judgement, the majority of the Trial Chamber did not consider whether aid from the VJ to the VRS was specifically directed to the commission of crimes.²⁸

565

Arrêt *Perišić*, par. 32-36, citant *Le Procureur c. Tadić*, Affaire No IT-94-1-A, Arrêt, 15 juillet 1999, par. 229.

32. Mindful of the foregoing, the Appeals Chamber now turns to the 2009 *Mrkšić and Šljivančanin* Appeal Judgement, and Perišić's contention that this judgement erroneously departed from settled jurisprudence by stating that specific direction is not an element of the *actus reus* of aiding and abetting.⁸¹ In discussing the *mens rea* of aiding and abetting, the *Mrkšić and Šljivančanin* Appeal Judgement stated, in passing, that "the Appeals Chamber has confirmed that 'specific direction' is not an *essential ingredient* of the *actus reus* of aiding and abetting."⁸² This statement may be read to suggest that specific direction is not an element of the *actus reus* of aiding and abetting. However, the Appeals Chamber, Judge Liu dissenting, is not persuaded that the *Mrkšić and Šljivančanin* Appeal Judgement reflected an intention to depart from the settled precedent established by the *Tadić* Appeal Judgement.⁸³

33. At the outset, the Appeals Chamber observes that the *Mrkšić and Šljivančanin* Appeal Judgement's reference to specific direction not being an "essential ingredient" is found in a section of the judgement analysing the *mens rea* rather than *actus reus* of aiding and abetting.⁸⁴ In the context of rejecting Šljivančanin's assertion that aiding and abetting by omission requires a heightened *mens rea*,⁸⁵ the Appeals Chamber explained that Šljivančanin's reference to specific direction as part of "the *mens rea* standard applicable to aiding and abetting" was erroneous because specific direction "forms part of the *actus reus* not the *mens rea* of aiding and abetting."⁸⁶ The Appeals Chamber then stated that specific direction was "not an essential ingredient" of the *actus reus* of aiding and abetting.⁸⁷ The only authority cited to support this latter conclusion was the *Blagojević and Jokić* Appeal Judgement's holding that specific direction *is* a requisite element of aiding and abetting liability, albeit one that may at times be satisfied by an implicit analysis of substantial contribution.⁸⁸

34. The Appeals Chamber recalls its settled practice to only “depart from a previous decision after the most careful consideration has been given to it, both as to the law, including the authorities cited, and the facts.”⁸⁵ The *Mrkšić and Šljivančanin* Appeal Judgement’s passing reference to specific direction does not amount to such “careful consideration”. Had the Appeals Chamber found cogent reasons to depart from its relevant precedent, and intended to do so, it would have performed a clear, detailed analysis of the issue, discussing both past jurisprudence and the authorities supporting an alternative approach.⁸⁶ Instead, the relevant reference to specific direction: was made in a section and paragraph dealing with *mens rea* rather than *actus reus*; was limited to a single sentence not relevant to the Appeals Chamber’s holding; did not explicitly acknowledge a departure from prior precedent; and, most tellingly, cited to only one previous appeal judgement, which in fact confirmed that specific direction does constitute an element of aiding and abetting liability.⁸⁷ These indicia suggest that the formula “not an essential ingredient” was an attempt to summarise, in passing, the *Blagojević and Jokić* Appeal Judgement’s holding that specific direction can often be demonstrated implicitly through analysis of substantial contribution, rather than abjure previous jurisprudence establishing that specific direction is an element of aiding and abetting liability.⁸⁸

35. Appeal judgements rendered after the *Mrkšić and Šljivančanin* Appeal Judgement confirm that the Appeals Chamber in that case neither intended nor attempted a departure from settled precedent.⁸⁹ The 2012 *Lukić and Lukić* Appeal Judgement approvingly quoted the *Blagojević and Jokić* Appeal Judgement’s conclusion that a finding of specific direction can be implicit in an analysis of substantial contribution. In the same paragraph, the *Lukić and Lukić* Appeal Judgement found that there were no cogent reasons to deviate from the holding of the *Mrkšić and Šljivančanin* Appeal Judgement with respect to specific direction.⁹⁰ The *Lukić and Lukić* Appeal Judgement thus confirms that the *Blagojević and Jokić* and *Mrkšić and Šljivančanin* Appeal Judgements are not

antithetical in their approach to specific direction.⁹¹ In addition, the Appeals Chamber recalls that several ICTR appeal judgements rendered after the *Mrkšić and Šljivančanin* Appeal Judgement explicitly refer to specific direction or equivalent language in enumerating the elements of the *actus reus* of aiding and abetting.⁹²

36. Accordingly, despite the ambiguity of the *Mrkšić and Šljivančanin* Appeal Judgement, the Appeals Chamber, Judge Liu dissenting, considers that specific direction remains an element of the *actus reus* of aiding and abetting liability. The Appeals Chamber, Judge Liu dissenting, thus reaffirms that no conviction for aiding and abetting may be entered if the element of specific direction is not established beyond reasonable doubt, either explicitly or implicitly.⁹³

566

Arrêt *Perišić*, par. 36.

36. Accordingly, despite the ambiguity of the *Mirković and Šijmanković* Appeal Judgement, the Appeals Chamber, Judge Liu dissenting, considers that specific direction remains an element of the *actus reus* of aiding and abetting liability. The Appeals Chamber, Judge Liu dissenting, thus reaffirms that no conviction for aiding and abetting may be entered if the element of specific direction is not established beyond reasonable doubt, either explicitly or implicitly.⁹⁷

567

Arrêt *Perišić*, par. 38.

38. In this respect, the Appeals Chamber notes that previous appeal judgements have not conducted extensive analyses of specific direction. The lack of such discussion may be explained by the fact that prior convictions for aiding and abetting entered or affirmed by the Appeals Chamber involved relevant acts geographically or otherwise proximate to, and thus not remote from, the crimes of principal perpetrators.¹⁰⁰ Where such proximity is present, specific direction may be demonstrated implicitly through discussion of other elements of aiding and abetting liability, such as substantial contribution. For example, an individual accused of aiding and abetting may have been physically present during the preparation or commission of crimes committed by principal perpetrators and made a concurrent substantial contribution.¹⁰¹ In such a case, the existence of specific direction, which demonstrates the culpable link between the accused aider and abettor's assistance and the crimes of principal perpetrators, will be self-evident.

568

Arrêt *Perišić*, par. 39-41.

39. However, not all cases of aiding and abetting will involve proximity of an accused individual's relevant acts to crimes committed by principal perpetrators. Where an accused aider

and abettor is remote from relevant crimes, evidence proving other elements of aiding and abetting may not be sufficient to prove specific direction. In such circumstances, the Appeals Chamber, Judge Liu dissenting, holds that explicit consideration of specific direction is required.¹⁰²

40. The factors indicating that acts of an accused aider and abettor are remote from the crimes of principal perpetrators will depend on the individual circumstances of each case. However, some guidance on this issue is provided by the Appeals Chamber's jurisprudence. In particular, the Appeals Chamber has previously concluded, in discussing aiding and abetting liability, that significant temporal distance between the actions of an accused individual and the crime he or she allegedly assisted decreases the likelihood of a connection between that crime and the accused individual's actions.¹⁰³ The same rationale applies, by analogy, to other factors separating the acts of an individual accused of aiding and abetting from the crimes he or she is alleged to have facilitated. Such factors may include, but are not limited to, geographic distance.

41. In assessing Perišić's culpability and defining the legal standard for aiding and abetting, the Trial Chamber relied on the *Mkšić and Šijanđanić* Appeal Judgement to find that specific direction was not an element of aiding and abetting liability, and did not consider, either explicitly or implicitly, whether Perišić's acts were specifically directed towards the VRS Crimes in Sarajevo and Srebrenica.¹⁰⁴ However, as explained above, while the relevant phrasing of the *Mkšić and Šijanđanić* Appeal Judgement is misleading, that appeal judgement did not deviate from prior well-settled precedent that specific direction is a necessary element of aiding and abetting liability.¹⁰⁵ Accordingly, the Appeals Chamber, Judge Liu dissenting, considers that the Trial Chamber's holding that specific direction is not an element of the *actus reus* of aiding and abetting was an error of law.

44. The Appeals Chamber notes that previous judgments have not provided extensive analysis of what evidence may prove specific direction. However, the Appeals Chamber recalls again that the *Tadić* Appeal Judgment indicated that specific direction involves finding a closer link between acts of an accused aider and abettor and crimes committed by principal perpetrators than is necessary to support convictions under JCE.¹¹⁴ The types of evidence required to establish such a link will depend on the facts of a given case. Nonetheless, the Appeals Chamber observes that in most cases, the provision of general assistance which could be used for both lawful and unlawful activities will not be sufficient, alone, to prove that this aid was specifically directed to crimes of principal perpetrators.¹¹⁵ In such circumstances, in order to enter a conviction for aiding and abetting, evidence establishing a direct link between the aid provided by an accused individual and the relevant crimes committed by principal perpetrators is necessary.

570

Arrêt *Perišić*, par. 48.

48. The Appeals Chamber underscores that the parameters of its inquiry are limited and focus solely on factors related to Perišić's individual criminal liability for the VRS Crimes in Sarajevo and Srebrenica, not the potential liability of States or other entities over which the Tribunal has no pertinent jurisdiction.¹²⁵ The Appeals Chamber also underscores that its analysis of specific direction will exclusively address *actus reus*. In this regard, the Appeals Chamber acknowledges that specific direction may involve considerations that are closely related to questions of *mens rea*. Indeed, as discussed below, evidence regarding an individual's state of mind may serve as circumstantial evidence that assistance he or she facilitated was specifically directed towards charged crimes.¹²⁶ However, the Appeals Chamber recalls again that the *mens rea* required to support a conviction for aiding and abetting is knowledge that assistance aids the commission of criminal acts, along with awareness of the essential elements of these crimes.¹²⁷ By contrast, as set out above, the long-standing jurisprudence of the Tribunal affirms that specific direction is an analytically distinct element of *actus reus*.¹²⁸

571

Arrêt *Perišić*, par. 53.

53. With respect to the first inquiry, the Appeals Chamber recalls that the Trial Chamber did not characterise the VRS as a criminal organisation; indeed, it stated that “Perišić is not charged with helping the VRS wage war *per se*, which is not a crime under the Statute.”¹⁴¹ Having reviewed the evidence on the record, the Appeals Chamber agrees with the Trial Chamber that the VRS was not an organisation whose actions were criminal *per se*; instead, it was an army fighting a war.¹⁴² The Appeals Chamber notes the Trial Chamber’s finding that the VRS’s strategy was “inextricably linked to” crimes against civilians.¹⁴³ However, the Trial Chamber did not find that all VRS activities in Sarajevo or Srebrenica were criminal in nature. The Trial Chamber limited its findings to characterising as criminal only certain *actions* of the VRS in the context of the operations in Sarajevo and Srebrenica.¹⁴⁴ In these circumstances, the Appeals Chamber considers that a policy of providing assistance to the VRS’s general war effort does not, in itself, demonstrate that assistance facilitated by Perišić was specifically directed to aid the VRS Crimes in Sarajevo and Srebrenica.

572

OC, 15 septembre 2010, **D427**, par. 1525.

573

Arrêt *Perišić*, par. 53.

53. With respect to the first inquiry, the Appeals Chamber recalls that the Trial Chamber did not characterise the VRS as a criminal organisation; indeed, it stated that “Perišić is not charged with helping the VRS wage war *per se*, which is not a crime under the Statute.”¹⁴¹ Having reviewed the evidence on the record, the Appeals Chamber agrees with the Trial Chamber that the VRS was not an organisation whose actions were criminal *per se*; instead, it was an army fighting a war.¹⁴² The Appeals Chamber notes the Trial Chamber’s finding that the VRS’s strategy was “inextricably linked to” crimes against civilians.¹⁴³ However, the Trial Chamber did not find that all VRS activities in Sarajevo or Srebrenica were criminal in nature. The Trial Chamber limited its findings to characterising as criminal only certain actions of the VRS in the context of the operations in Sarajevo and Srebrenica.¹⁴⁴ In these circumstances, the Appeals Chamber considers that a policy of providing assistance to the VRS’s general war effort does not, in itself, demonstrate that assistance facilitated by Perišić was specifically directed to aid the VRS Crimes in Sarajevo and Srebrenica.

Arrêt *Perišić*, par. 69-71.

69. The Appeals Chamber recalls again that the VRS undertook *inter alia*, lawful combat activities and was not a purely criminal organisation.²⁰² In this context, the Appeals Chamber, Judge Liu dissenting, considers that a reasonable interpretation of relevant circumstantial evidence is that, while Perišić may have known of VRS crimes, the VJ aid he facilitated was directed towards the VRS’s general war effort rather than VRS crimes. Accordingly, the Appeals Chamber, Judge Liu dissenting, holds that Perišić was not proved beyond reasonable doubt to have facilitated assistance specifically directed towards the VRS Crimes in Sarajevo and Srebrenica.

70. The Appeals Chamber, Judge Liu dissenting, has clarified that, in view of the remoteness of Perišić’s actions from the crimes of the VRS, an explicit analysis of specific direction was required.²⁰⁴ As detailed above, the Appeals Chamber’s review of the Trial Chamber’s general evidentiary findings and *de novo* assessment of evidence on the record do not demonstrate that SDC

policy provided for directing VJ aid towards VRS crimes. Similarly, the Trial Chamber's conclusions and evidence on the record do not suggest that Perišić's implementation of SDC policy specifically directed aid towards VRS crimes, or that Perišić took other actions to that effect.

71. The Appeals Chamber has already noted that the Trial Chamber identified evidence of the large scale of VJ assistance to the VRS, as well as evidence that Perišić knew of VRS crimes.²⁰³ However, having considered these Trial Chamber findings alongside its *de novo* analysis of the record, the Appeals Chamber, Judge Liu dissenting, is not convinced that the only reasonable interpretation of the totality of this circumstantial evidence is that Perišić specifically directed aid towards VRS crimes. Instead, a reasonable interpretation of the record is that VJ aid facilitated by Perišić was directed towards the VRS's general war effort rather than VRS crimes. Accordingly, the Appeals Chamber, Judge Liu dissenting, is not convinced that the VJ aid which Perišić facilitated was proved to be specifically directed towards the VRS Crimes in Sarajevo and Srebrenica.

Conclusions de IENG Sary sur le droit applicable, 18 janvier 2013, **E163/5/10.2**, p.19-25.

Conclusions préliminaires relatives au droit applicable, 18 janvier 2013, **E163/5/11**, p.20-25.